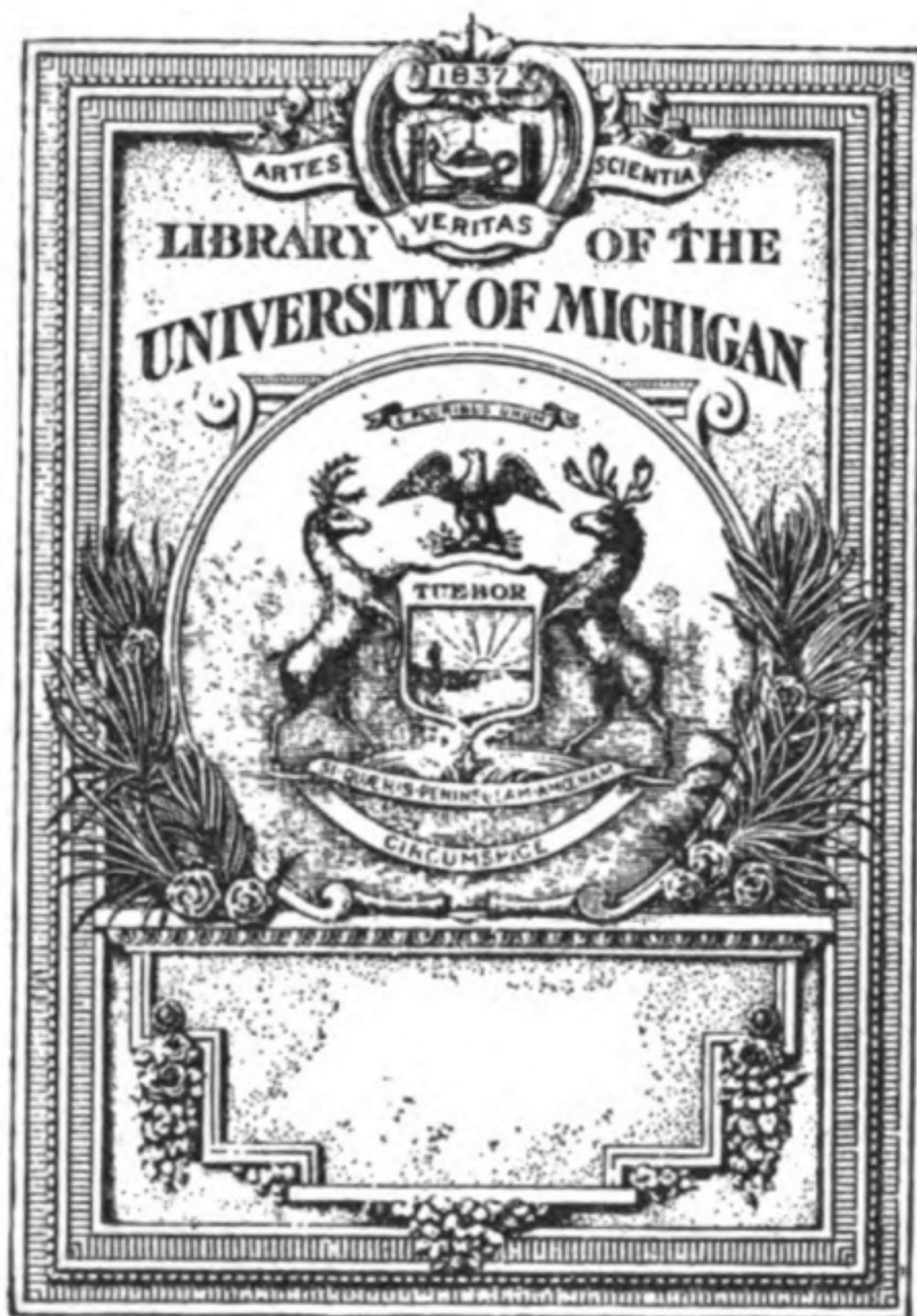

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE
DES CHARTES

LXXVIII.

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR, A NOGENT-LE-ROTROU.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES CHARTES

REVUE D'ÉRUDITION

CONSACRÉE SPÉCIALEMENT A L'ÉTUDE DU MOYEN AGE

LXXVIII.

ANNÉE 1917.

PARIS
LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
RUE BONAPARTE, 82
1917

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES CHARTES

REVUE D'ÉRUDITION

CONSACRÉE SPÉCIALEMENT A L'ÉTUDE DU MOYEN AGE



LXXVIII.

ANNÉE 1917.



PARIS
AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR
RUE BONAPARTE, 82
1918

ÉTAT SOMMAIRE

DES DOCUMENTS ENTRÉS AUX ARCHIVES NATIONALES

PAR DES VOIES EXTRAORDINAIRES

(DONS, ACHATS, ÉCHANGES)

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A PRÉSENT

Dans son excellent livre sur *les Archives de la France*, H. Bordier a émis, en 1855, une doctrine très sage : « Un dépôt d'archives... ne doit recevoir que des versements officiels faits par l'autorité compétente, de façon qu'il y ait une garantie constante, sinon de l'authenticité de tous les documents qu'il contient, au moins de la régularité de leur provenance. » Le fonds primitif des Archives nationales a été constitué, en effet, par des réunions de ce genre, dont l'histoire, bien connue dans ses grandes lignes, reste pourtant à écrire, car elle n'a jamais été qu'esquissée. Les versements « faits par les autorités compétentes » sont d'ailleurs depuis cinq quarts de siècle la source normale et principale des acquisitions de ce dépôt; et l'historique ne laisserait pas, soit dit en passant, d'en être instructif, car ces opérations n'ont pas toujours été aussi régulières qu'il aurait été possible et désirable qu'elles le fussent. Mais l'histoire de la formation initiale et l'historique des développements ultérieurs des Archives nationales sont de vastes sujets, que je ne me propose pas de traiter pour l'instant[1].

Les Archives nationales ont pourtant, depuis les origines jusqu'à présent, réalisé un certain nombre d'acquisitions autrement que par des versements officiels : par voie de don, d'achat et

1. L'historique des versements officiels, depuis le commencement du XIXe siècle, est dès maintenant rédigé; il se trouvera dans l' « Introduction » à l'*État sommaire des versements des ministères et des administrations publiques aux Archives nationales* (séries F, BB Justice et AD XIX), en préparation.

d'échange. H. Bordier constatait déjà, il y a soixante ans, l'existence des deux premières de ces sources accessoires d'accroissement, « si faibles... ». Achats et dons, déclarait-il, sont « rares », « fort rares ». Et heureusement quant aux achats, qui « devraient être interdits tout à fait, sauf dans le seul cas où l'administration trouve à combler, à prix d'argent, les lacunes existant dans les collections qu'elle possède[1] ». Pour les donations, l'auteur des *Archives de la France* se montre moins rigoureux; il va même jusqu'à dire : « Dans certains pays étrangers, les archives publiques sont en partie formées de papiers de famille qui leur sont apportés par la confiance et la libéralité des particuliers[2]; il est à regretter que le même usage n'existe pas dans nos mœurs, car il aurait préservé... bien des documents historiques qui sont perdus et détruits lorsque les familles s'éteignent. »

On a l'intention de passer ici en revue ce qui est entré depuis l'origine à l'hôtel de Soubise par ces voies exceptionnelles[3]. C'est une entreprise utile, pour deux raisons. D'une

1. Une seule exception à cette règle très sensée aurait pu être admise avec avantage au commencement du XIXe siècle. Il y avait alors en circulation dans le public une quantité considérable de pièces, depuis le XIIIe siècle, provenant des archives de la Chambre des comptes de Paris — un « second Trésor des chartes » — longtemps dilapidées jusqu'à l'incendie de 1737 qui en avait dispersé encore beaucoup d'épaves. Il aurait été très raisonnable que l'établissement des Archives nationales, héritier naturel des archives de la Chambre comme de celles du Conseil d'État, du Parlement et de tous les organes de l'autorité centrale sous l'ancien régime, fît systématiquement l'acquisition de toutes ces épaves, faciles à identifier avec certitude, à mesure qu'elles paraissaient sur le marché : collections de Courcelles, Joursanvault, Monteil, etc. On aurait évité ainsi qu'elles s'envolassent pour toujours de toutes parts : au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale (qui, à la vérité, en possédait déjà beaucoup, d'ancienneté, dans des collections d'érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle), au Musée britannique et dans vingt autres dépôts. Il en a été acheté de nos jours par les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (*État général par fonds des archives départementales*. Paris, 1903, col. 302) et de Seine-et-Marne (col. 674). Il y en a maintenant jusque dans une bibliothèque de la ville de Leicester (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIV, p. 589).

2. H. Bordier aurait été peut-être embarrassé s'il avait été prié de désigner précisément les pays étrangers où les archives publiques sont dans ce cas. Il pensait sans doute à l'Angleterre; or, le Public Record Office ne possède jusqu'à ce jour qu'un petit nombre de « papiers de famille » ou de *State papers* déposés par des particuliers : Chatham papers, Cornwallis papers, Manchester papers, Napier papers, Rodney papers, Shaftesbury papers; c'est tout.

3. Avec les dons et les acquisitions à titre onéreux, on fera entrer dans le

part, il est clair que, si le public n'est pas informé que certains documents se trouvent dans un dépôt, ces documents, conservés sans servir à rien, y sont comme s'ils n'étaient pas; or, le public n'a connu jusqu'à ce jour les principales acquisitions extraordinaires, c'est-à-dire provenant de dons et d'achats, des Archives nationales que par ce qui en est dit, très brièvement, aux col. 643 et suiv. (sous-série AB XIX) de l'*État sommaire par séries* de 1891. D'autre part, beaucoup de documents provenant de dons et d'achats sont aujourd'hui mêlés dans diverses séries, sans indication d'origine, à des pièces analogues qui sont arrivées aux Archives par des voies régulières : il y a là une anomalie qui n'est pas sans danger et qu'il importe, par conséquent, de faire cesser, sinon matériellement, du moins sur le papier, par une nomenclature aussi complète que possible de tous ces cas.

Si, comme cela aurait dû être fait dès l'origine, les acquisitions extraordinaires avaient toujours été conservées à part, juxtaposées dans une série *ad hoc*, la présente entreprise serait plus aisée qu'elle ne l'est; car elle reviendrait à dresser et à publier tout simplement l'inventaire de ladite série. Mais la sous-série AB XIX, où chacun sait que sont placés maintenant, en principe, les documents arrivés aux Archives nationales par toute autre voie que celle des versements réguliers, n'a été créée qu'en 1856[1]. Sans doute les vingt-quatre premiers cartons de cette sous-série contiennent des pièces acquises avant 1856 (en

cadre de cette revue, sous le nom de résidus, les documents non cotés, trouvés dans les bureaux d'archivistes, à leur décès, que leur succession ne réclama pas : il fut trouvé, par exemple, un assez grand nombre de pièces anciennes, de toutes sortes, dans le bureau de M. Garnier, sous-chef de section, décédé en 1882.

On indiquera aussi quelques versements faits par des autorités publiques, qui ont, exceptionnellement, le caractère de dons plutôt que de versements proprement dits. Voir plus loin, p. 12, note 1.

1. Auparavant la sous-série M IV (*Mélanges*), destinée à recevoir tout ce que l'on ne savait où mettre ailleurs, aurait pu faire et a fait parfois l'office de série ouverte pour les acquisitions de *miscellanea;* et c'est là que l'habitude s'est conservée jusqu'à maintenant de placer les fragments de parchemin provenant d'anciennes reliures (*État des inventaires des Archives nationales au 1er janvier 1914*, n° 244).

De même la série AA a été expressément créée en 1846 pour recevoir des pièces déclassées et notamment des collections d'autographes récupérées (voir *Du Bois*); et, depuis, les collections d'autographes qui sont entrées dans l'établissement y ont été groupées.

1829, 1850 et 1854); mais il est certain que la plupart des acquisitions antérieures à cette date n'y figurent pas.

Les traces de la plupart des acquisitions antérieures à 1856 doivent donc être cherchées ailleurs. — Si l'on avait, aux Archives nationales, des « registres d'entrée » depuis l'origine, on les trouverait là, avec tous les détails utiles, suivant l'ordre chronologique; mais à supposer, comme quelques-uns le croient, qu'un registre d'entrée général, où les acquisitions de toute espèce étaient notées au jour le jour, ait été tenu en effet dès le commencement du XIX[e] siècle, il est perdu ou égaré depuis longtemps[1]. A défaut de cet instrument de recherche capital, on en est réduit à recourir : 1° aux papiers du secrétariat des Archives qui sont cotés AB II (correspondance de l'établissement, année par année); 2° aux dossiers du même service qui sont cotés AB V[a] (Histoire des archives, documents généraux) et à ceux qui sont cotés AB V[d] (Histoire de l'établissement : versements, acquisitions et dons). Il est vrai que, dans le premier carton de la sous-série AB V[d], il y a un précieux « Relevé des dépôts [c'est-à-dire des versements effectués par des particuliers] de 1812 à 1829 », qui paraît complet[2]. C'est donc de 1800 à 1812 et de 1829 à 1856 seulement que s'étendent les périodes où l'on est obligé de suppléer à l'absence de registres ou de bordereaux d'entrée réguliers par la collecte laborieuse et hasardeuse de renseignements épars. Le dépouillement des sous-séries AB II, AB V[a] et AB V[d], si consciencieusement qu'il soit exécuté, ne suffit pas, du reste, à faire connaître toutes les acquisitions exceptionnelles des périodes dont il s'agit; car il est question incidemment dans l'ouvrage de Bordier, et ailleurs, notamment dans d'anciens rapports et en marge d'inventaires périmés, de quelques dons qui ne sont mentionnés nulle part dans les archives proprement dites du Secrétariat[3].

1. On a cru voir des allusions à ce registre d'entrée hypothétique dans la Correspondance ancienne d'AB II; mais les archivistes du Secrétariat, depuis cinquante ans au moins, n'en ont pas eu connaissance.

2. Chacun des articles de ce relevé, qui en contient vingt, porte un numéro d'ordre, du n° 4308 au n° 4328. Cette numérotation continue d'articles dont le versement s'est échelonné de 1812 à 1829 exclut l'hypothèse suivant laquelle ces numéros seraient ceux d'un Registre d'entrée perdu. — Le relevé est de la main de C.-A. Arnoult, qui fit fonction, sous la Restauration, de secrétaire des Archives, et mourut en 1833.

3. Il est fort possible, par conséquent, qu'il y ait maintenant aux Archives

Une autre difficulté résulte du traitement qui fut infligé pendant longtemps, même après 1856, aux acquisitions extraordinaires. Traitement légitime en des cas définis, mais qui fut souvent étendu au delà. — Il est légitime, lorsque sont acquises, par un dépôt d'archives, à titre gratuit ou onéreux, des pièces qui jadis en furent très certainement distraites, de les redistribuer sous leurs cotes primitives (quand il est possible de déterminer celles-ci avec précision) aux places qu'elles n'auraient jamais dû quitter[1]. Mais les petits fonds indépendants et les épaves appartenant à des fonds tout autres que ceux qui constituent normalement le dépôt, acquis et acquises dans les mêmes conditions, le bon sens indique qu'il faut les conserver à part, sans démembrement ni mélange. Or, c'est ce qui n'a pas toujours été pratiqué dans le grand établissement dont les premiers gardes généraux, et surtout Daunou, s'étaient si singulièrement appliqués, comme on sait, à créer les cadres d'une classification méthodique où ranger les documents *d'après leur nature*, non *d'après leur origine*. Les vues de Daunou en ces matières, qui étaient celles de tous les hommes de son temps, ont causé des dommages irréparables, et entre autres celui-ci que, non seulement de son vivant, mais après lui, voire après la création de la sous-série AB XIX, les nouvelles acquisitions extraordinaires furent soumises, comme les fonds primitifs des Archives nationales eux-mêmes, à des dislocations et à des

nationales des documents qui ont été achetés ou donnés avant le milieu du XIX[e] siècle, sans que *rien* en indique aujourd'hui la provenance exceptionnelle. Il y a, par exemple, dans les séries L et LL un grand nombre de pièces qui semblent avoir fait partie des archives (lesquelles ont été jadis, de notoriété publique, dilapidées) des évêchés de Laon et de Soissons (Laon, L 731-734, LL 979; Soissons, L 742-743). On ne voit pas comment ils ont pu parvenir au dépôt de l'hôtel de Soubise autrement que par une voie extraordinaire. C'est pourtant, à défaut de tout indice positif, par conjecture seulement que l'on s'en explique ainsi la présence.

1. Les réintégrations proprement dites, de cette espèce, ne seront pas mentionnées ici, en principe. Il n'importe pas au public, en effet, de savoir que certaines pièces, qui sont aujourd'hui aux Archives à leur place traditionnelle, ont jadis, pendant quelque temps, vagabondé au dehors, comme l' « Inventaire des chartes, etc., concernant les affaires, droicts, etc. de l'évêché et comté de Verdun » en 1565, restitué par M. Lindet, notaire à Paris, en 1873 (J 913, n° 7); la lettre du duc de Bourbon, beau-père de Charles V (1343), rendue par M. Charavay en 1887 (P 1365, n° 1); le censier de Mondoubleau (Q^1 425), restitué en 1904; etc. On a signalé cependant quelques documents réintégrés à la suite de revendications : ceux qui, dépourvus de cotes primitives, ont dû être réinsérés au jugé dans les fonds dont ils avaient été jadis distraits.

répartitions arbitraires dans les cadres de la classification adoptée. — Prenons, pour plus de clarté, des exemples.

En 1834, M. Petit-Radel, administrateur de la Bibliothèque Mazarine, et M. Daunou, garde général des Archives du royaume, tombèrent d'accord pour faire transporter du premier de ces établissements dans le second une « Collection de titres, pièces, mémoires et documents historiques et littéraires formant en tout trois cent soixante-deux portefeuilles, cent trente-neuf registres et une liasse ». Ces documents, dès leur arrivée aux Archives, furent dispersés d'office entre les séries K, L, LL, M, MM et TT. Et non seulement cette Collection résiduaire ne fut pas conservée telle quelle, mais les petites séries naturelles qui s'y trouvaient incluses, ou dont il aurait été facile de regrouper les fragments, subirent le même sort. C'est ainsi que les papiers personnels d'un laborieux érudit du XVIIIe siècle, le P. Léonard de Sainte-Catherine, venus de la Mazarine en 1834, sont aujourd'hui répartis aux Archives, d'après l'*État sommaire* de 1891, dans les séries L (716-717, 1084), LL (6), M (757-768), MM (231, 267, 854), TT (464). Voir, au surplus, l'Appendice III du présent article.

En 1838, le Conseil municipal de Moulins-Engilbert (Nièvre) vota, à l'instigation « de M. Pierquin, inspecteur d'Académie, chargé de faire rechercher des papiers contenant des documents propres à faciliter la confection d'une bonne histoire de France », le transfert des archives locales aux Archives nationales ; ces papiers, que l'archiviste Dessalles, chargé de les examiner à leur arrivée à Paris, qualifia de « fatras municipal », qu'en fit-on ? On ne les laissa pas tels qu'ils étaient venus : on les dissémina d'office, par pincées, dans les diverses séries littérales, « d'après leur nature » (constatée à vue de nez) ; l'*État sommaire* de 1891 n'en indique que dans la série T (1496-1497), mais il y en a ailleurs (voir plus loin, p. 60), et il serait aujourd'hui difficile d'en reconstituer le lot au complet.

En 1834 et en 1838, la série AB XIX n'existait pas. Mais, même après qu'elle eut été instituée et jusqu'à une époque récente, beaucoup de documents extraordinairement acquis par les Archives nationales n'ont fait que passer par cette série, qui pourtant leur était désormais réservée. L'inventaire d'AB XIX, où les nouvelles acquisitions extraordinaires ont été inscrites régulièrement depuis 1856, porte, en effet, fort souvent, à la colonne des

observations : « Versé à la Section historique » ou à telle autre Section; c'est-à-dire que, comme les résidus de la Mazarine et les archives de Moulins-Engilbert, les pièces et les dossiers ainsi désignés ont été colloqués, avec plus ou moins de dextérité et de bonheur, dans les séries littérales de la classification méthodique. Encore n'a-t-on pas toujours fait connaître, en marge de l'inventaire d'AB xix, les cotes qui leur furent attribuées dans ces cadres, de sorte que nous avons dû, à grand'peine et parfois sans succès, les rechercher. Chose étrange, ce cas s'est présenté même pour quelques-uns des documents versés aux Archives à l'occasion de l'échange entre le Cabinet des manuscrits et cet établissement, en vertu de l'arrêté impérial du 19 avril 1862 (art. 1er, § 2)[1].

Pour la rédaction de cet État sommaire dont il a fallu, comme on voit, recueillir et identifier les éléments de toutes parts, la méthode dont M. Delisle s'est servi dans son ouvrage intitulé : *Bibliothèque nationale. Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891* (Paris, 1891, 2 vol. in-8°), c'est-à-dire le classement par ordre alphabétique de rubriques, a été adoptée[2].

Mais il faut remarquer ici, une fois pour toutes, que les collections, dont l'énumération suit en une seule série alphabétique, sont de différentes espèces.

Les unes ont été données et les autres acquises.

Parmi celles qui ont été données, les unes l'ont été par des

1. Il résulte de tout ce qui précède que le n° 142 de l'article *Archives* de M. E. Lelong dans le *Répertoire général alphabétique du droit français*, littéralement exact en théorie, est de nature à laisser une impression trop optimiste : « Aux Archives nationales, par mesure de prudence, les documents donnés par des particuliers ne sont pas, en général, incorporés dans les séries auxquelles, par leur nature, ils sembleraient pouvoir être rattachés. Ils demeurent constitués à l'état de fonds isolés, de façon à pouvoir toujours être distingués de ceux dont l'origine officielle est une garantie d'authenticité. »

Ajoutons que l'article 15 du décret du 14 mai 1887 : « Un arrêté du ministre de l'Instruction publique est nécessaire pour autoriser le dépôt aux Archives nationales de documents donnés à l'État », n'a jamais été appliqué.

2. Le seul inconvénient de cette méthode est de conduire à consacrer des notices d'étendue analogue à des fonds considérables, dont la consistance peut être indiquée brièvement, et à des pièces d'un intérêt très médiocre, parce qu'elles sont isolées. Mais cet inconvénient, tout extérieur, est compensé par des avantages certains.

administrations ou par des établissements publics[1], les autres par des particuliers.

Il y a, d'autre part, dans notre nomenclature des fonds naturels et des fragments de fonds naturels, des collections d'épaves et des épaves proprement dites.

I. *Fonds et fragments de fonds naturels.* — On distingue dans cette première catégorie : *a)* les fonds ou les fragments d'archives princières, seigneuriales, de famille, etc.; *b)* les archives de sociétés et d'autres personnes morales (établissements publics et privés, officines, etc.); *c)* les papiers personnels.

a) Il aurait été très désirable que les anciennes familles, surtout celles dont des membres ont été mêlés aux affaires de l'État (car celles dont les papiers sont d'intérêt exclusivement local auraient pu s'adresser aussi bien, ou mieux, à des dépôts départementaux), prissent, au XIX[e] siècle, l'habitude de considérer les Archives nationales comme l'asile final de leurs archives. Il n'en a pas été ainsi jusqu'à présent. Mais rien n'empêche d'espérer que les mœurs changeront, par la suite, à cet égard.

Le seul fonds considérable d'archives princières — avec celui de Bouillon — qui ait été versé à l'hôtel de Soubise, celui de la principauté de Montbéliard, l'a été en 1839 par ordre des pouvoirs publics, au mépris des droits certains des dépôts de la région franc-comtoise, et dans des conditions déplorables, puisque les Archives nationales furent autorisées alors, non à s'annexer en bloc, mais à écrémer seulement à leur profit ce fonds magnifique en déshérence. Voir, plus loin, *Montbéliard*.

Pour les autres fonds ou fragments de fonds d'archives seigneuriales ou de famille, presque tous d'intérêt local, voir *Bassompierre*, *Blau*, *Condé*, *Crussol*, *Ogny*, *Thouars*.

b) Les mêmes idées erronées au sujet du véritable rôle, dévolu par la nature des choses aux Archives nationales, qui condui-

1. En plus d'un cas, des dons faits par des particuliers sont parvenus aux Archives nationales par l'intermédiaire d'administrations publiques. Voir, par exemple, *Fremin de Beaumont*, *Poterlet*.

Un certain nombre de pièces sont arrivées, depuis le temps de Louis-Philippe, des dépôts d'archives départementales, par le canal des préfets : ce sont pour la plupart des documents relatifs au département de la Seine, ou d'intérêt général, que l'on a considérés, là où ils se trouvaient, comme hors de leur place naturelle. Cette pratique a cessé.

sirent sous Louis-Philippe à verser dans cet établissement la fleur des archives princières de Montbéliard, ont provoqué, dans le même temps, les dons également injustifiables des archives de l'abbaye de Savigny et d'autres documents normands qui étaient à *Mortain*, et des papiers de *Moulins-Engilbert* (voir ces noms), opérés de la même manière, au détriment de dépôts publics d'archives locales ou régionales.

Mais il s'est trouvé aussi, et rien de plus légitime, que des particuliers, détenteurs, à quelque titre que ce fût, propriétaires ou fidéicommissaires des archives, ou d'une partie des archives, d'anciennes personnes morales disparues, aient jugé à propos de les déposer aux Archives nationales. De telles démarches n'ont pas été rares, heureusement. Voir *Archives françaises*, *Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis*, *Bureau du triage des titres*, *Chemins de fer*, *Nesle* (*Dépôt de l'hôtel de*), *Ecole nationale d'administration*, *Exposition universelle de 1867*, *Guyenot de Châteaubourg*, *Languedoc*, *Navarre* (*États de*), *Oblats*, *Oratoire*, *Pastoret*, *Temple* (*Ordre moderne du*).

Les cas les plus intéressants, en ce genre, sont ceux de la *Compagnie des Indes* et de la *Maison nationale de Charenton*.

Le liquidateur judiciaire de la troisième Compagnie des Indes, fondée en 1785, fut invité par les actionnaires, en 1876, à déposer aux Archives nationales les archives de la Société. L'Administration de la Maison nationale de Charenton, considérant, en 1906, que les archives anciennes de cette maison n'étaient plus pour elle d'aucun usage, alors qu'elles pouvaient offrir de l'intérêt au point de vue historique, les offrit spontanément au dépôt de la rue des Francs-Bourgeois.

Ces deux initiatives ont, pour ainsi dire, révélé l'éventualité de vastes sources futures d'accroissement. Car elles ont indiqué la voie à suivre aux établissements, publics ou non, encombrés d'archives anciennes qui s'y perdent, et aux grandes Sociétés commerciales, en liquidation ou non, dont les papiers périmés ont de la valeur pour l'histoire économique. Il suffirait sans doute que la publicité nécessaire fût faite, c'est-à-dire que les intéressés fussent avisés des dispositions accueillantes de l'administration actuelle des Archives publiques, pour que ces exemples, spontanément donnés, fussent suivis. Pareil mouve-

ment s'est déjà dessiné, de nos jours, comme on sait[1], dans plusieurs pays étrangers. Il a paru à propos, en conséquence, de réserver dès maintenant une série nouvelle (AJ) à ces versements futurs, d'un caractère spécial et bien défini, qui, s'ils se produisaient un jour en grand nombre, et si la série AB XIX restait l'asile commun de tous les « dons », quels qu'ils fussent, risqueraient de l'encombrer[2].

c) Les papiers personnels, ce sont les papiers de personnages qui, ayant gardé une partie des écrits à eux adressés ou produits par eux durant leur vie, ont voulu, eux ou leurs héritiers, par un dépôt aux Archives nationales, leur assurer une honorable perpétuité. Voir *Berthier*, *Bessières*, *Beugnot*, *François de Neufchâteau*, *Hyde de Neuville*, *Pagart d'Hermansart*, *Ségur*, etc.

Deux dangers sont ici à prévoir : que les papiers déposés de la sorte aient un caractère apologétique (voir *Grouchy*) et qu'ils concernent des personnages si peu considérables (voir *Becker*, *Le Meignan*), que l'intérêt historique qu'ils présentent soit presque nul. La précaution élémentaire qui consiste à placer ces papiers dans une série à part, laquelle ne participe pas, par définition, au caractère « authentique » des autres séries du Dépôt, écarte le premier danger. Quant au second, on peut dire que les dons de ce genre ont été assez rares, jusqu'à présent, pour que l'occasion ne se soit pas présentée d'en être frappé.

Il convient de mentionner à part, dans cette catégorie, les papiers légués par d'anciens fonctionnaires des Archives nationales; ils sont, pour la plupart, relatifs à leurs travaux inache-

1. Ch. Schmidt, *les Documents de l'histoire économique du XIX[e] siècle*. Deux extraits du *Bibliographe moderne*, 1912 et 1913.

2. On a laissé dans AB XIX tout ce qui, y ayant été mis d'abord, aurait pu être rapproché de ces deux fonds (« *Archives françaises* », *Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis*, *Ordre moderne du Temple*, etc.), afin de ne pas changer des cotes déjà consacrées par l'usage.

Mais ni les archives de la Compagnie des Indes (aujourd'hui AJ I) ni celles de la maison de Charenton (aujourd'hui AJ II) n'avaient été placées à leur arrivée dans AB XIX. Non cotées pendant longtemps, elles avaient été attribuées tout dernièrement, bien à tort, à la série F (où l'on avait créé pour elles, sur le papier, des subdivisions F^{23} et FF^{15}). Cependant, complètement inconnues au public, faute d'inventaires, elles n'ont jamais été consultées ni citées sous ces cotes, fictives, de F, qui n'ont pas été non plus inscrites sur les articles. Il a donc été possible de supprimer sans aucun inconvénient les subdivisions F^{23} et FF^{15}, qui n'avaient jamais eu d'existence réelle, pour amorcer la série nouvelle.

vés; voir *Bonnassieux*, *Douët d'Arcq*, *Pavillet*, *Rouland*, *Tourlet*, *États généraux*.

II. *Épaves et collections d'épaves.* — Très différentes de tout ce qui précède sont les collections d'épaves, de toute provenance et de toute espèce, formées par des amateurs anciens ou modernes, dont on peut penser qu'elles figurent aussi bien, en principe, dans les bibliothèques de manuscrits que dans les archives. Le dépôt de l'hôtel de Soubise en possède, d'ancienneté, quelques-unes qui étaient déjà encastrées, pour ainsi dire, dans les fonds dont il s'est, à l'origine, constitué, comme celles de *dom Pernot*[1], ou qui lui furent données d'abord, comme celles de l'auditeur des Comptes *Cl.-B. Rousseau*. Parmi celles qui lui sont échues depuis, il en est, comme les Collections de *L. Du Bois* et de *A. Petitpierre*, formées en grande partie par des employés infidèles de pièces soustraites aux fonds naturels des Archives nationales, et comme la célèbre Collection systématique de *Rondonneau*, dont nul ne saurait contester qu'elles y sont à leur place. D'autres s'y trouvent qui pourraient être ailleurs, quoiqu'elles n'y soient certes pas déplacées; voir *Audéoud*, *Casalis de Fondouce*, *Gautier*, *Tiran*.

Il y a enfin les épaves proprement dites, qui sont venues aboutir aux Archives, non pas en collections préformées, mais séparément, par petits groupes ou une à une. Il en est dans le nombre qui ont été certainement envoyées là avec intention (avec l'intention de mettre à l'abri des pièces à l'appui de certaines prétentions); voir *Chambaran*, *Espiard*, *Montfleury*, *Montmorency*[2]. Mais la plupart l'ont été naïvement — quelquefois par la poste — par des donateurs qui, accidentellement

1. La Collection de dom Pernot n'est pas la seule Collection « généalogique » qui soit conservée aux Archives; voir *d'Hozier*. — On sait que, lors de l'affaire du grand échange entre les Archives et la Bibliothèque, le Cabinet des titres tout entier fut réclamé, au nom des principes, pour l'établissement de la rue des Francs-Bourgeois; voir F. Ravaisson, *Rapport adressé à S. E. le Ministre d'État au nom de la Commission instituée le 22 avril 1861* (Paris, 1862) p. 182 et suiv. Mais les controverses de 1862-1863 sur la place qui convient théoriquement le mieux aux collections de ce genre n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt de curiosité.

2. L'empereur Napoléon III était dans l'usage d'envoyer solennellement aux Archives de l'Empire les plus médiocres instruments du moyen âge italien où figurait le nom de « Bonaparte », dont les libraires de Florence et d'ailleurs l'accablaient. Voir *Bonaparte* et *Paul II*.

en possession de quelques « vieux » parchemins ou de quelques « vieux » papiers, n'ont pas cru pouvoir en disposer mieux qu'en les envoyant à un établissement dont, de notoriété publique, c'est la spécialité d'en posséder beaucoup. Il en est, dans le nombre, qui ont une certaine valeur; mais, comme on peut s'y attendre, beaucoup sont insignifiants. Nous avons dû cependant les mentionner et nous les avons mentionnés pour la plupart, sommairement, sous des rubriques générales telles que *Aveux, hommages et dénombrements*, *Chartes et contrats*, *Comptes*, *Inventaires*, *Lettres*, *Plans*, *Procédures*, etc.

III. — Mentionnons enfin, à part, les épreuves photographiques de documents. La série spéciale AB XXVII (*Photographies*), dont M. Martin-Chabot a fait l'inventaire en 1913 (*Etat des inventaires* de 1914, n°s 783-784), ne contient que des épreuves de documents photographiés aux Archives nationales. Quelques photographies de documents conservés dans d'autres dépôts ou chez des particuliers, offertes aux Archives, ont été placées dans AB XIX et sont, par conséquent, signalées ici.

M. H. Courteault a dépouillé, en vue du présent travail, la correspondance du Secrétariat des Archives (AB II) et il a collaboré, ainsi que M. L. Le Grand, à la rédaction de plusieurs des notices qui suivent.

Ch.-V. Langlois.

Les rubriques précédées d'astérisques indiquent les fonds dont un inventaire détaillé se trouve dans l'inventaire manuscrit de la sous-série AB XIX (État des inventaires des Archives nationales au 1er janvier 1914, n° 782), par MM. Lecestre et Courteault.

Académie de chirurgie. — État général des revenus de l'Académie de chirurgie; 29 décembre 1791. — Résidus Garnier (1882). — AB XIX 189.

***Affaires étrangères** (Ministère des). — Papiers de la famille de Laborde, représentant en partie la comptabilité des banquiers de La Borde en tant que chargés des paiements à faire pour le ministère des Affaires étrangères dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. — Don de M. le marquis de Laborde (1911). — AB XIX 479-502.

1° Six registres contenant, pour les années 1765, 1766, 1767, les

comptes des dépenses faites pour les divers services, ambassades, consulats, etc., relevant de ce ministère.

2° Dix-huit cartons renfermant, pour les années 1759 à 1767, les pièces justificatives (états, reçus, correspondances du ministre et de ses agents, etc.) de la comptabilité de MM. de La Borde pour le même objet.

Alfonse de Poitiers. — Cartulaire d'Alfonse de Poitiers, qui contient la transcription de 387 actes concernant l'administration du midi de la France, rangés par sénéchaussées (1251-1271). — Acquis de M. Joubert, filateur à Saint-Étienne (1865). — JJ 24ᴮ.

Angiviller (Comte d'). — Projet de compte-rendu de son administration, adressé à Louis XVI par le comte d'Angiviller, directeur général des Bâtiments du roi; s. d. — Acquis à la vente Charavay (1862). — O^1 1245.

*« **Archives françaises.** » — Papiers relatifs : 1° à la publication entreprise par souscription sous ce titre en 1817 et dont un seul volume a paru; 2° à la création d'une *Maison rurale*, où devaient être recueillis d'anciens serviteurs des Bourbons, tombés dans l'indigence; 3° à l'érection d'une statue du prince de Condé, mort en 1818. — Don de M. de Bonnaire de Forges, ancien trésorier des *Archives françaises* (1829)[1]. — AB XIX 1-13.

Ces papiers se composent principalement de dossiers, rangés par ordre alphabétique, sur les personnages qui devaient être biographiés dans le recueil des *Archives françaises* et de documents historiques (copies, parfois originaux) sur le règne de Louis XVI, le mouvement royaliste à l'intérieur, de 1793 à 1799, l'émigration et l'armée de Condé, le régiment des chasseurs à cheval de Bussy en Autriche, la Vendée, les Cent jours.

Archives nationales. — Photographie d'une restitution de l'ancien hôtel de Guise en 1697 (d'après le plan de Louis Boudan). — Don de M. le docteur Potel (1914). — AB XIX 600.

— Lettre de Letronne au ministre de l'Intérieur, demandant l'établissement d'un poste de garde permanent aux Archives nationales (16 novembre 1848). — Acquise de M. Charavay (1917). — AB II 13.

1. Le rédacteur de la partie historique des *Archives françaises*, L.-F. Lestrade, fut attaché aux Archives du royaume de 1821 à 1830, et il semble bien que c'est à lui qu'est dû l'apport de ce fonds, transformé, en 1829, par M. de Bonnaire de Forges, maître des requêtes près la Commission du sceau, en dépôt définitif.

Archives départementales. — Minutes des rapports adressés au ministre de l'Intérieur par M. Eug. de Rozière en qualité d'inspecteur général des Archives (12 portefeuilles; 1859-1881). — Don de Mme de Rozière (1897). — Conservées naguère au secrétariat des Archives (Bureau départemental) et maintenant sous les cotes F^{17} 16375-16386.

Argenterie des églises. — Dossiers relatifs à l'envoi aux différentes Monnaies de l'argenterie des églises des départements; 1789-an V. — Acquis à la vente Charavay (1862). — F^{19} 611^7 et 612^{1-3}.

Arsenaux (Papiers des). — En 1880, le ministère de l'Intérieur, qui déjà en 1853 avait déposé aux Archives un assez grand nombre de parchemins contenant des fragments de comptes (voir **Comptes**), lesquels avaient été envoyés sous la Révolution aux arsenaux pour la fabrication de gargousses, a déposé un second lot de parchemins, du XIVe au XVIIIe siècle, de même origine, pour la plupart très mutilés. — AB XIX 184-188.

On peut y signaler : une sentence épiscopale (vers 1300) entre les Templiers de Provence et les habitants *de Verderia*, un accord entre les abbayes de Cercamp et du Pont (1365), un aveu et dénombrement fourni à Thibault de Beaumont, sr de la Fourest, par Eustache Vignerot (XVe siècle), des lettres de Philippe III, roi d'Espagne (1628), des fragments de preuves de noblesse pour Charles-Nicolas de Moges de Saint-Georges (1698), etc.

Voir aussi **Chartes et contrats**, p. 29.

***Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis et du Mérite militaire.** — Archives de cette association, qui fonctionna de 1816 à 1827 sous la présidence de Hyde de Neuville (procès-verbaux de séances, correspondances du Comité central et des Comités départementaux, demandes de secours, demandes de places dans les collèges de l'association, comptabilité, etc.). — Don de M. Delarue de Villeret (1857) et de Mme la vicomtesse de Bardonnet (1896), neveu et petite-fille de Hyde de Neuville. — AB XIX 25-74.

Audéoud (Collection). — Voir **Espagne**.

Aveux, hommages et dénombrements. — On peut ranger sous cette rubrique les documents suivants :

— Dénombrement donné à l'évêque de Noyon par Jean du Fayel pour un territoire sis à Grandru; 8 décembre 1324. —

Trouvé par un soldat du 7e colonial au cours de la guerre et transmis par la direction du *Bulletin des armées* (1916). — AB XIX 604.

— Aveux pour des vavassoreries à Fontenay-le-Marmion; 1422, 1508. — Don de M. Chapsal (1890). — Ib., 212.

— Hommage rendu pour la terre de Roquelaure; 28 février 1440. — Don de M. Dahetz (1902). — Ib., 332.

— Aveu rendu au roi pour les terres de Toutainville et de Saint-Sulpice; 5 avril 1549. — Résidus Chauvin (1866). — Ib., 92.

— Aveu de Pierre Taillandier au baron de Châteauneuf pour divers immeubles sis en la ville de Noirmoutier et aux environs; 24 septembre 1609. — Pièce transmise par le directeur des Musées impériaux (1857). — La cote actuelle n'a pas été retrouvée.

— Hommage rendu au roi par la communauté de Montbrun; 30 août 1717. — Résidus Chauvin (1866). — AB XIX 92.

— Aveu rendu à la châtellenie de Retz, par Me François Chauvin, pour les biens de Touvois; 16 mars 1772. — Résidus Chauvin (1866). — Ib., 93.

Ban et arrière-ban. — Lettres patentes adressées aux baillis et sénéchaux du Lyonnais, Forez et Beaujolais, ainsi qu'au gouverneur et lieutenant de la province, pour la convocation du ban et de l'arrière-ban; 3 février 1691. — Don de M. J. Quicherat (1862). — AB XIX 92.

Barère. — Carnet de notes de Barère (de Vieuzac), commencé le vendredi 28 août 1789 et allant jusqu'en septembre 1789 (sur les délibérations de l'Assemblée nationale; 7e cahier). — Don de M. Adolphe Reinach (1914). — AB XIX 600.

***Bassompierre.** — Archives du marquisat et de la famille de Bassompierre (titres, comptes, pièces de procédure, pour la plupart du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle). — Don de M. le marquis de Chantérac (1891). — AB XIX 216-260.

Batavia (Archives de). — Voir **Marine française**.

Bâtiments (Comptes des). — Soixante-dix registres de comptes des Bâtiments de la Maison du roi au XVIIIe siècle, savoir :

1. Gages et entretiens, de 1769 à 1789 (23 registres). — O1* 2424[2] à 2424[24].

2. Extrait de l'état général de la dépense, de 1746 à 1774 (4 registres). — O1* 2428 à 2431.

3. Journal du Trésorier général, de 1764 à 1777 (43 registres). — O1* 2733-2763[B].

Soixante-huit registres acquis du libraire Bernard, de Versailles (1894), et deux donnés par lui (1895).

Beaune (Renaud de). — Papiers de Renaud de Beaune, chancelier du duc d'Alençon, relatifs à l'apanage du duc d'Alençon et au domaine de Catherine de Médicis (fin du XVIe siècle). — Documents transmis par les Archives départementales de la Lozère (1875). — P 315[5].

Becker (Capitaine). — Papiers personnels (brevets, certificats, états de service, décorations) de Jean-Henry Becker, né à Bonn le 21 juin 1780, capitaine à la 2e légion du Nord; 1797-1820. — Don de Mlle Caspers (1911). — AB XIX 556.

Bédouin (Vaucluse). — « Tableau de la situation politique de la commune de Bédouin, dévorée par les flammes le 14 prairial an II, par Ducros, greffier au tribunal criminel du département de Vaucluse »; prairial an II[1]. — Don de M. Guyot (1889). — AB XIX 209.

Berry (Dom). — Lettres et notes épigraphiques de dom Berry, historiographe du roi, sur des inscriptions romaines de la Gaule; 1778-1779. — Résidus du Secrétariat (1889). — AB XIX 209.

Berthier (Général César). — Papiers de ce général, relatifs à son gouvernement des îles Ioniennes, à son commandement de la 27e division militaire (Turin) et à sa mission dans le Valais; 1806-1810. Trente et une liasses et huit registres. — Don du ministère de l'Instruction publique (1884). — F[40] 227-265.

Bessières (Maréchal), duc d'Istrie. — 1° Deux volumes contenant, le premier les lettres originales de Napoléon Ier au maréchal Bessières; le second les lettres adressées au même par divers grands personnages de son temps, des correspondances militaires, des rapports du maréchal; etc. 2° Trois lettres du maréchal et deux de la maréchale Bessières; 1796-1813. — Legs de Marie-Jacques-Ferdinand, baron Bessières, petit-fils du maréchal (1909). — AB XIX 464-465 et 397.

***Beugnot** (Comte). — Les Archives nationales ont reçu, à deux reprises, des papiers provenant du comte Claude Beugnot, qui occupa, sous le Consulat, l'Empire et la Restauration, de grandes charges, préfet, directeur général de la Police, ministre de la Marine, etc. : 1° en 1854, le second comte Beugnot déposa vingt registres

1. Cette pièce a été imprimée (Bibl. nat., Lb[41] 1099).

relatifs au grand-duché de Berg, que son père avait administré sous l'Empire (cf. Ch. Schmidt, *le Grand duché de Berg, 1806-1813*, Paris, 1905); 2° le petit-fils de Cl. Beugnot, décédé en 1902, légua un lot plus considérable de papiers de son aïeul, en particulier des correspondances[1], ainsi qu'une partie de ceux de son père, le comte Arthur Beugnot, membre de l'Institut; l'état sommaire de ce dernier legs, dont les Archives ont pris possession en 1904, est dans le livre d'Ét. Dejean, *Un préfet du Consulat* (Paris, 1907), p. XI-XIII. — 1° AF IV* 460-478 et AF IV 1842; 2° AB XIX 334-362.

Bibliothèque nationale (Échanges avec la). — Un arrêté du Ministre d'État, du 19 avril 1862, a décidé que « seront déposés aux Archives de l'Empire les recueils de documents possédés par la Bibliothèque impériale dont l'indication suit : 1° les t. VII, VIII, XIII et XXVI du Trésor des chartes; les inventaires de Pierre d'Étampes et de Gérard de Montaigu et le répertoire alphabétique des registres du Trésor; — 2° les chartes provenant du Trésor des chartes, des abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Victor, de la Sainte-Chapelle, de l'Université de Paris[2] et des établissements religieux du département de la Seine; — 3° cinq registres du Châtelet; — 4° la collection de papiers du Clergé de France; — 5° la collection des papiers du Contrôle des finances ».

L'échange consacré par cet arrêté fut un compromis : l'administration des Archives avait demandé bien davantage. On trouvera l'historique des controverses qui précédèrent cette opération célèbre dans l' « Introduction » à l'*État sommaire des versements des ministères et des administrations publiques aux Archives nationales*, en préparation.

Il suffit de rappeler ici les faits suivants :

L'échange de 1862 a valu aux Archives nationales deux fonds homogènes : celui de l'Agence du clergé (aujourd'hui G⁸) et celui du Dépôt des papiers de finances, fondé sous Louis XIV par Nicolas Desmaretz, qui est venu ainsi rejoindre les autres archives du Con-

1. D'autres papiers du premier comte Beugnot ont été légués à la bibliothèque de l'Institut et à la Bibliothèque nationale.

2. On avait donc oublié en 1862 que l'Université de France, représentée par une « Commission royale de l'instruction publique », qui n'avait qu'un rapport d'homonymie avec l'ancienne Université de Paris, avait obtenu, par surprise, sous la Restauration (25 octobre 1819), l'enlèvement de la plus grande partie des archives de cette ancienne Université, à son profit et au détriment des Archives nationales, qui les avaient reçues en vertu des lois révolutionnaires.

trôle général, antérieurement parvenues à l'établissement de la rue des Francs-Bourgeois, notamment par les versements des bureaux et des administrations dépendant du ministère de l'Intérieur (aujourd'hui G^7).

Il leur a valu quelques registres du Trésor des chartes, qui ont été replacés sous les cotes traditionnelles, créées sous Charles V par Gérard de Montaigu (voir H.-Fr. Delaborde, *Étude sur la constitution du Trésor des chartes*, Introduction au t. V des *Layettes du Trésor des chartes*. Paris, 1909); mais non pas tous ceux que possédait le Cabinet des manuscrits. Le Cabinet des manuscrits possède toujours les registres VI, XVII, XXIX de Gérard de Montaigu, qui, en 1862, n'avaient pas encore été reconnus pour tels.

Les cinq registres du Châtelet ont été placés naturellement dans la série Y; ce sont cinq des « livres de couleur » (H. Stein, *Répertoire numérique des archives du Châtelet de Paris*. Paris, 1898).

Reste le § 2, précité, de l'arrêté. Ceux qui rédigèrent ce paragraphe ne se doutaient probablement pas des difficultés qu'il y aurait eu à l'exécuter à la lettre. Il aurait fallu rechercher toutes les pièces couvertes par l'énumération, dont beaucoup n'auraient guère pu être identifiées avec certitude; il aurait fallu dépecer des recueils factices où beaucoup étaient insérées. En fait, on se contenta de transporter aux Archives quatre cartons remplis de pièces « relatives à différents établissements de Paris et des environs » et une charte mérovingienne[1].

L'état de ce versement, daté du 30 avril 1863 (Arch. nat., AB v^e 7), n'indique pas plus précisément le contenu des quatre cartons; mais, avant l'échange, M. L. Delisle avait dressé à la Bibliothèque (où il est encore[2]) un inventaire descriptif des principales pièces qu'ils contenaient. Cet inventaire nous a permis de constater : 1° que les documents relatifs à l'Université, jadis contenus dans les cartons lat. 9151 et 9152 de la Bibliothèque, ont été placés d'abord aux Archives dans le carton M 257^c, où MM. Denifle et Chatelain les ont consultés

1. « Deux cartons, n°s 9148-9149 du fonds latin, comprenant 106 pièces relatives à différents établissements de Paris et des environs.

Deux cartons, n°s 9151-9152 du fonds latin, contenant 66 pièces relatives à l'Université de Paris.

Charte de Vandemire, tirée du n° 9007 du fonds latin. »

2. « Catalogue des pièces originales contenues dans divers fonds du Cabinet des manuscrits », t. I, p. 275 et suiv.

avant 1889[1], à l'exception de deux[2]; 2° que le carton M 257c a été depuis vidé, afin que, suivant l'expression employée en marge d'un ancien répertoire où cette opération est mentionnée, les documents pussent être répartis et colloqués « à leur place naturelle » dans les fonds de l'Université et de l'Église de Paris (M 66, 75, 169, 182 et L 463-464); 3° que, des documents « relatifs à différents établissements de Paris et des environs », jadis contenus dans les cartons lat. 9148 et 9149, il a été fait deux parts : les uns ont été matériellement rapprochés des pièces, provenant des archives de ces établissements, que les Archives nationales possédaient déjà (K 5, n. 4³; K 22, n. 7⁷; L 859; L 888a)[3]; la plupart sont restés, pendant longtemps, sans cotes et n'ont été regroupés que récemment dans un nouveau carton M 257c, où l'on peut les consulter aujourd'hui; 4° quant à la charte de Vandemire, elle a reçu dès l'origine la cote K³, n. 2²; cf. J. Tardif, *Monuments historiques* (Paris, 1866), p. 637.

— Deux autres transactions, de bien moindre importance, ont eu lieu en 1892 et 1895 entre les Archives et la Bibliothèque; elles ont fait entrer aux Archives quelques documents dont on trouvera mention aux mots **Citeaux** et **Inventaires d'archives**. Les Archives n'ont livré en échange que des fragments de manuscrits littéraires, trouvés dans des cartons de reliure.

***Blau** (Famille de). — Papiers de la famille de Blau, depuis 1710, qui contiennent notamment la correspondance adressée à Mme de Blau, agent secret à Gertruydenberg, par le maréchal de Tessé, M. de Pontchartrain, la duchesse du Maine; les papiers de M. de Blau, capitaine au régiment de Guyenne, pendant sa campagne au Canada (1759); et ceux de M. de Blau, officier supérieur à l'armée des princes pendant l'émigration (1789-1820). — Don de Mlle Denouille (1904). — AB XIX 363.

Bonaparte (Napoléon). — A différentes époques, et notamment sous le second Empire, sont entrés aux Archives, par dons ou acqui-

1. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. I, p. 66, 82, 177.
2. Ces deux pièces, dont le P. Denifle a regretté la disparition (t. I, p. 385, et t. II, p. 564), sont, et étaient dès avant 1889, dans les cartons L 463 (n° 62) et L 464 (n° 44).
3. Pour les pièces relatives à Saint-Denis, cette « collocation » est justifiée par la circonstance que mention est faite desdites pièces dans les anciens inventaires des archives de l'abbaye (Arch. nat., LL 1189, p. 43, 622, 841, et LL 1190, p. 292); c'est donc à leurs places primitives qu'elles ont été remises.

sitions à titre onéreux, des documents concernant Napoléon Ier et sa famille :

— Sept autographes de Bonaparte (lettre à Louis XVIII pour l'engager à renoncer à la couronne, 20 fructidor an VIII; minute du traité de Campo-Formio; relation de la journée du 13 vendémiaire; lettre du général Colli et réponse, en marge, de Bonaparte, 7 avril 1796; note sur les événements de Venise, mai 1797; réponse à la motion de Dumolard et lettre de démission au président du Directoire, juillet 1797; proclamation aux gardes nationales de la République cisalpine, juillet 1797). — Acquis du libraire Ladvocat, malgré l'avis de Daunou, par ordre du ministre de l'Intérieur (1836). — AE II (Musée) 1487, 1468, 1442, 1452, 1461, 1465 et 1464.

— Copie de l'acte de baptême de Napoléon Ier; 21 juillet 1771. — Don de Napoléon III, qui la tenait de M. Serval (1869). — AB XIX 124.

— Liste des élèves corses de l'École militaire de Tiron, parmi lesquels figure Bonaparte; janvier 1779. — Transmis par le ministre de la Maison de l'Empereur et provenant des archives du ministère de la Marine (1866). — Ib., 92.

— Atlas de géographie provenant de l'École militaire de Brienne et contenant des caricatures, dont l'une représente Napoléon à onze ans. — Don de M. le prince de Bauffremont-Courtenay (1866). — Bibliothèque des Archives, E III 85 (réserve).

— Lettre de Bonaparte, Premier Consul, au dey d'Alger; 29 messidor an X. — Don de M. Christian Neyret (1898). — AE II (Musée), n° 1504 *bis*.

— Note écrite de la main de Bonaparte au dos d'une feuille intitulée : « De la part du divan du Caire aux peuples de l'Égypte. Conseils extraits du Coran; » s. d. — Don de Napoléon III (1860). — AE I (Armoire de fer) 13, n° 20.

— Minute de l'ordre du jour lu aux troupes de la garnison de Paris à la suite du complot de pluviôse an XIII (cet ordre du jour a dû être dicté par le Premier Consul à Murat). — Don de Napoléon III (1868). — AB XIX 122.

— Notes sur les dépenses faites pour le livre du sacre en 1806. — Don de M. Barbier, bibliothécaire du Louvre (1861). — Ib., 92.

— 1. Fac-similé d'une lettre de Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, à Joséphine; 13 fructidor an IV. 2. Apostille de sa main à un rapport du maréchal prince d'Eckmühl, ministre de la Guerre, à l'Empereur; 8 avril 1815. — Don de Napoléon III (1865). — Ibidem.

— Minute du décret de Napoléon Ier ordonnant la formation du régiment de hussards de Jérôme Napoléon; 31 juillet 1813. — Remis, sur revendication des Archives, par le libraire Charavay (1875). — AF IV 792, plaquette 6367.

— Pleins pouvoirs donnés par Napoléon Ier au duc de Vicence pour conclure un traité définitif; 4 janvier 1814. — Don de Napoléon III (1867). — AE II (Musée) 1568.

— Fragment d'autographe de Napoléon Ier, daté du 25 juillet 1818 (à Sainte-Hélène). — Déposé par la direction des Musées nationaux et provenant de l'ancien Musée des souverains (1914). — AB XIX 600.

— Deux registres-journaux tenus à Longwood par le docteur Varling et ayant trait au séjour de l'Empereur à Sainte-Hélène; 1818-1819. — Transmis par le ministère de la Maison de l'Empereur (1863). — Ib., 92.

— Testament et codicilles de l'empereur Napoléon Ier; avril 1821. — Transmis de l'étude de notaire où ils étaient conservés par ordre du garde des sceaux (1860). — AE I (Armoire de fer) 13, no 21.

Bonaparte (Famille).

— Procès-verbal de la transmission des papiers concernant l'état civil de la famille impériale, faite par H.-B. Maret, ministre secrétaire d'État, à Regnauld de Saint-Jean-d'Angély, secrétaire de l'état de la famille impériale; 19 août 1807. — Don de M. Charavay (1894). — AE I (Armoire de fer) 11-12, no 19.

— Parchemin lacéré contenant mention de personnages du nom de Bonaparte existant à Florence avant 1348. — Don de Napoléon III (1866). — AB XIX 92.

— Cinq attestations de recettes de tailles faites à Saint-Elpide par différents trésoriers, au nombre desquels figure Nicolas de Bonaparte, trésorier pour le pape Pie II; 1464. — Don du Dr Conneau (1862). — AE I (Armoire de fer) 13, no 29.

— Généalogie de la famille Bonaparte di Sarzana; 1200-1567. — Don de Napoléon III (1861). — Ib., no 28.

— Provisions de gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France pour le marquis de Beauharnais; 11 janvier 1726. — Don de Napoléon III (1867). — AB XIX 122.

— Contrat de mariage de Charles de Bonaparte avec Lætitia Ramolino; 1764. — Don de Napoléon III, qui le tenait de M. Scainaleone, petit-fils de Pierre Costa, notaire des Bonaparte (1867). — AE I (Armoire de fer) 11-12, no 17.

— Acte de mariage de Joachim Murat et de Marie-Annonciade Bonaparte; 30 nivôse an VIII. — Enlevé des registres de la

commune de Plailly (Oise) et déposé par le ministère d'État (1861). — AE I (Armoire de fer) 11-12, n° 18.

— Budget de la maison du prince Borghèse, rectifié et approuvé par Napoléon Ier; 24 février 1808. — Don de Napoléon III (1867). — AB XIX 122.

— Original de l'acte de donation de la principauté de Piombino à la princesse Élisa Bonaparte; 27 ventôse an XIII. — Papiers relatifs à la succession de Napoléon Ier, à ses armes et à la translation de ses cendres de Sainte-Hélène en France; 81 pièces, de 1821 à 1840. — Don de Napoléon III (1869). — Ib., 124.

— Titres représentatifs de la fortune, en 1814, de divers membres de la famille Bonaparte. — Déposés par ordre du Prince Président (1852). — AE I (Armoire de fer) 13, n° 31.

Voir aussi **Joseph** (le roi), **Napoléon III** et **Prince impérial.**

Bonnassieux (Papiers). — Inventaire méthodique de documents relatifs à l'histoire du commerce et de l'industrie, principalement extraits des séries F^{12} et G^{7} des Archives nationales et de quelques fonds de la Bibliothèque nationale (10 boîtes de fiches); XVIIe et XVIIIe siècles. — De la main de Pierre Bonnassieux, ancien archiviste aux Archives nationales, resté aux Archives après sa mort (1895). — AB XIX 368-377 (c'est le n° 658 de l'*État des inventaires* de 1914).

— Notes et matériaux pour une histoire de Charles de Valois, père de Philippe VI, qui n'a pas été achevée. — Don de Mme Bonnassieux (1917). — AB XIX 605-607.

Bouches-du-Rhin et **Vendée.** — Collection de papiers relatifs à l'administration de ces deux départements, déposés au ministère de l'Intérieur par M. Frémin de Beaumont, ancien préfet; 1809-1814. — Versé par le bureau du personnel du ministère de l'Intérieur (1839). — F^{1} 1310-1404 (Bouches-du-Rhin), 1410 (Vendée).

Un état sommaire de ces papiers se trouve à la Section moderne, dans le t. V des anciens versements (n° 8 de l'*État des inventaires* de 1914), p. 69.

Bouillon (Maison de). — Les « papiers de la succession du duc de Bouillon » — le dernier de sa maison, mort en 1791 — furent versés aux Archives de l'Empire par M. Leroux, « commissaire du préfet de la Seine », en 1812. Ils forment aujourd'hui la sous-série R^{2}. Les titres généalogiques sont restés longtemps classés, à part, dans

les cartons M 285-352; mais, depuis 1871, ils ont été placés avec le reste dans R².

— Dossier (40 pièces) relatif à la famille de Bouillon; 1694-1761. — Acquis du libraire H. Menu (1876). — R² 66.

Boulonnais. — Douze registres de comptes de la trésorerie et recette générale du domaine de Boulonnais, provenant de feu Augustin Dupont, conservateur des hypothèques à Boulogne-sur-Mer[1]; 1564-1613. — Don de M. Morand, par l'intermédiaire de M. E. Dupont, chef de section aux Archives nationales (1882). — P 3014-3025.

Bureau du triage des titres. — Sept portefeuilles composés de rapports et de notes relatives au triage des titres, provenant de Villiers du Terrage, membre du Bureau du triage. — Don de M. Paul Villiers du Terrage, son petit-fils (1849). — AB vᵉ (histoire des Archives; triage des titres).

— Projet de travail pour le classement des chartes, bulles, titres et manuscrits disséminés dans les salles du Louvre, par le citoyen Berger, membre du Bureau du triage; s. d. — Don de M. Paul Lacombe (1904). — AB vᵃ 4.

Cabinet noir. — Liasse de 324 lettres copiées dans les bureaux de la Poste et du ministère de l'Intérieur; 16 décembre 1818-1ᵉʳ février 1819. — Don de M. Laget père, archiviste aux Archives du royaume, ancien secrétaire du comte Siméon, ministre de l'Intérieur, qui lui avait remis cette liasse avec charge de la détruire (1830). — AE I (Armoire de fer) 19.

Camus. — Papiers d'Armand-Gaston Camus, premier garde des Archives nationales : dix dossiers, presque exclusivement relatifs à sa carrière politique; 1778-an XII. — Acquis de ses descendants (1895). — AB vᵃ 1ᶜ.

— Tableau généalogique de la famille Camus, dressé par le garde des Archives. — Don de M. Maretheux (1895). — Ibidem.

— Deux autographes de Camus; 28 juin 1791, 16 germinal an VIII. — Acquis de M. N. Charavay (1904). — Ibidem[2].

Casalis de Fondouce (Collection). — Voir **Flandre**.

1. Cf. A. Bruel, *Répertoire numérique des archives de la Chambre des comptes de Paris* (Paris, 1896), p. XIV, note 1.

2. La Bibliothèque nationale possède, dans le fonds des nouvelles acquisitions françaises, nᵒˢ 4918-4944, les consultations juridiques de Camus.

Casimir-Périer. — Registre contenant le détail des opérations de la Commission chargée de recueillir et d'employer les fonds de la souscription ouverte pour élever un monument à la mémoire de Casimir-Périer, ancien président du Conseil des ministres (1832). — Versé par le baron Séguier, premier président de la cour royale de Paris, président de la Commission (1843). — F^{1c} I 79-83.

Cérémonies. — Documents concernant le service des cérémonies; 1813-1835. — Don de M. Vacherot (1872). — O^3 525-528.

— « Mémoire touchant les rangs que doivent tenir Messieurs les ducs et pairs dans toutes les cérémonies » (XVIIIe siècle). — Résidus Garnier (1882). — AB XIX 189.

Céret (Pyrénées-Orientales). — Extraits des registres des délibérations du Conseil général et du Conseil juré de la communauté de Céret; 1647-1790. — Don de M. Paul Tarris (1888). — AB XIX 209.

Chambaran-sur-Roybon (Isère). — 1° Transaction passée entre les propriétaires de la forêt de Chambaran-sur-Roybon et les communes usagères (1 vol. in-4°); 2° diverses pièces relatives à la délimitation de cette forêt; 1823. — Don de M. le marquis de la Tourrette, l'un des propriétaires; 1825 et 1830. — Q^1 402 et *402.

Chambre des comptes de Paris. — Quarante-sept cahiers ou registres provenant de l'ancienne Chambre des comptes de Paris (XVIIe et XVIIIe siècles), plus six autres cahiers de même provenance (1637, 1772, 1774, 1780, 1784). — Restitués, après revendication, par les libraires Émile Paul, Huard et Guillemin (1892 et 1893) et insérés dans P, où il n'a pas été aisé de les reconnaître maintenant. Sont de cette provenance P 3454, 4035, 4044, 5031, 5101-2, 5105, 5175, 5188, 5268, 5271, 5417, 5419-21, 5427, 5538, 5540, 5582, 5587, 5590, 5615, 5684, 5739, 5764 et 5841.

— Dix-huit registres de finances (quittances du trésorier de l'Épargne et de divers receveurs, contrats et quittances, états des finances du comté de Bourgogne et de la généralité de Paris, etc.); 1636-1776. — Don du libraire Voisin (1890). — P 3227, 3332, 3431, 3503, 3764, 3922, 4878, 5031, 5044-5051, 5208 et 5654.

Voir aussi **Rousseau.**

Charenton (Maison nationale de). — L'administration de la Maison nationale de Charenton a déposé en 1906 aux Archives nationales ses archives anciennes, depuis le XVIe siècle (14 registres et 90 liasses en 34 cartons). — AJ II.

Un inventaire sommaire de ce fonds est en préparation par les soins de M. Marichal.

***Charly-sur-Marne** (Aisne). — Douze documents relatifs à Charly-sur-Marne (Aisne); XVIIIe siècle. — Don de M. le Dr Corlieu (1886). — AB XIX 198.

Charost (Hôtel), à Paris. — Pièces relatives à cet hôtel et à divers autres immeubles parisiens; XVIIe et XVIIIe siècles. — Don de M. Emm. de Margerie (1902). — AB XIX 331.

Chartes et contrats. — Il semble qu'il n'ait été donné aux Archives nationales que deux recueils de chartes : 1° en 1847, en même temps qu'il offrait des comptes de dépenses de bouche (voir **Comptes**), M. de Saulcy, membre de l'Institut, déposait[1], à la Section historique, neuf chartes, de 1148 à 1295, dont trois en dialecte de l'Artois et du Boulonnais, concernant notamment des accords passés entre des comtes de Hesdin, de Saint-Pol, de Ponthieu et les abbayes de Saint-Sauve de Montreuil, de Clairmarais, de Saint-André-aux-Bois et de Saint-Josse-aux-Bois. — K 1145.

2° En 1868, M. A. Maury compléta ce don par le dépôt de vingt-cinq autres chartes concernant aussi des abbayes artésiennes : Clairmarais, Notre-Dame-aux-Bois, Saint-Sauve de Montreuil et Saint-Jean-aux-Bois; XIIIe-XVIIe siècle[2]. — AB XIX 366.

En outre, il a été donné ou acquis un certain nombre de pièces isolées, que l'on range ici par ordre chronologique :

— Confirmation par Donald, évêque d'Alet (Saint-Malo), de la donation faite par Jean, clerc de Corseul, à l'abbaye de Marmoutier des dîmes de l'église de Corseul; 4 juillet 1123. — Don du baron de Sartiges d'Angle (1869). — AB XIX 124.

— Engagement par Bernard de la Tour à l'abbaye de Bonnefont de sa terre de « Cugusag » pour 30 sous morlaas; mai 1187. — Photographie donnée par Mme de Raymond (1880). — Ib., 179.

— Bulle de Clément IV en faveur des chanoines de Saint-Urbain de Troyes; 1er octobre 1266. — Don de M. Léon Morel (1886). — L 260, n° 88.

1. H. Bordier, qui mentionne ce don (*les Archives de la France*, p. 54), en ignorait la date.

2. Ces documents, comme les fragments de comptes donnés en même temps par M. Maury (voir *Comptes*), avaient été envoyés à l'arsenal de Metz pendant la Révolution pour la fabrication de gargousses. Destinés d'abord à être classés dans un des fonds de l'ancienne Section historique, ils ont été définitivement mis en 1905 dans AB XIX.

— Don par Jean de Joinville, sénéchal de Champagne, à ses petits-fils et arrière-petits-fils de 200 l. de terre sur la maison de Sommairemont; 9 juin 1304. — Renaud d'Ay et Jeanne, sa femme, déclarent qu'un droit de 10 francs d'or payé par Amé de Joinville, seigneur de Méry-sur-Seine, pour un bien vendu par les susdits, devra être restitué en cas de résiliation; 30 avril 1379. — Dons de M. Longnon (1894). — K 1155, n[os] 10 *bis* et 35 *bis*.

— Acte en dialecte lorrain : abandon de son douaire à Noviant-les-Prés par la femme de Girardin Le Corbexier; nov. 1351. — Don du D[r] Crull, de Wismar (1892). — AB XIX 313.

— Sentence arbitrale rendue par Louis *de Ortis*, garde du scel de la prévôté d'Issoudun; 1374. — Don anonyme (1872). — Ib., 179.

— Reconnaissance par Guillaume, vicomte de Céret, d'une dette qu'il a contractée envers l'église Saint-Pierre de cette ville; 22 août 1377. — Don de M. Paul Tarris (1888). — Ib., 209.

— Vente par Guillaume de Tournon à Philippe de Lévis, vicomte de Lautrec, seigneur de La Roche-en-Regnier, du château et mandement de Montagut; 1379. — Don de M. Gaiffier, notaire à Allanche (1913). — Ib., 556.

— Attestation par le trésorier de l'église de Noyon du paiement de 75 sous parisis fait par le duc d'Orléans pour sa terre de Chauny-sur-Oise; 29 mai 1411. — Trouvé par un soldat du 7[e] colonial au cours de la guerre et transmis par la direction du *Bulletin des armées* (1916). — Ib., 604.

— Reconnaissance d'une dette par Louis Poulier de Garenx à son frère; 24 mai 1424. — Provient d'une reliure (1892). — Ib., 313.

— Vidimus par le vicaire de l'évêque d'Alet de lettres de dispense pour la régularisation du mariage de Bernard *de Santono* avec Jeanne de Cucugnan; 5 avril 1432. — Don anonyme (1903). — Ib., 332.

— Sentence arbitrale rendue par l'évêque de Trau en Dalmatie, commissaire apostolique, entre Louis de Pontevès, abbé de Toronet, et Louis du Pont; 7 août 1442. — Don de M. Sauzay (1861). — Ib., 92.

— Signification au comte du Maine et à ses officiers du Mans d'un appel au Parlement; juin 1449. — Provient d'une reliure (1899). — Ib., 327.

— Mandement (orig. signé) de Charles VII pour un payement au connétable de Richemont; 9 juillet 1456. — Transmis par les Musées nationaux et provenant de l'ancien Musée des souverains (1914). — Ib., 600.

— Vidimus de lettres de Louis XI, du 13 janvier 1461, relatives à l'union de l'abbaye de Joch au chapitre de Saint-Paul de

Fenouillet; copie du XVIIe siècle. — Provient de M. Dejean, ancien directeur des Archives (1913). — Ib., 556.

— Accord entre un marchand de Mazères et un habitant de Montgeard en Lauraguais au sujet d'une bove à Montgeard; 5 mars 1462. — Résidus Chauvin (1866). — Ib., 92.

— Échange passé entre Charles de Gaucourt et Urbain Captaigne de l' « ostel de la Riviere », sis à Paris, devant l'hôtel de Braque, en la censive du Temple, contre la terre de Ville, près Noyon; 1482. — Transmis par le préfet de la Mayenne (1867). — Ib., 122.

— Accord entre l'abbé de Trouard et les religieux de Bardery; 20 juin 1455. — Don de M. Chapsal (1890). — Ib., 212.

— Vente par Isabeau de Beauvau, veuve de Pierre de la Jaille, à Michel Cartier, chanoine de Saint-Julien du Mans, de la terre de la Gorettière, paroisse de Chahaignes; 6 avril 1485. — Don de M. Barbier de Montault (1869). — Ib., 124.

— Saisie et mise en vente aux enchères de la terre de la Jallaye, près Loches, sur François Bezille, écuyer; 1493. — Don de M. Vial (1912). — Ib., 556.

— Octroi d'indulgences fait par le vicaire du cardinal Julien de la Rovère au collège des Bons-Enfants; août 1497. — Transmis par le préfet de la Drôme (1892). — L 612, n° 38 *bis*.

— Lettres patentes confirmant les statuts du prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris; novembre 1512. — Transmis par le préfet de la Côte-d'Or (1879). — L 872, n° 5.

— Approbation par Jacques de Daillon du Lude et Jeanne d'Illiers, sa femme, du contrat de mariage passé entre leur fils Jean et Anne de Batarnay; 6 mai 1529. — Don de M. de Margerie (1902). — AB XIX 331.

— Contrat d'acquisition par Antoine de Grailly dans la paroisse d'Ouzilly (Vienne); 16 février 1560. — Don de M. Barbier de Montault (1863). — Ib., 92.

— Rachat par Blanche et Marie du Prat des place, château et seigneurie de Pérusse, précédemment vendus sous condition de reméré à Charles d'Escorolle, seigneur de Saint-Flour; 7 mai 1561. — Don de M. de Gaiffier, notaire à Allanche (1913). — Ib., 556.

— Acquisition de deux boisselées de terre, faite de Jean Dubois par Antoine de Grailly, s^r de Fredilles; 5 février 1562. — Don de M. Barbier de Montault (1869). — Ib., 124.

— Mandement du prévôt des marchands de Paris au receveur du domaine de la ville; juin 1566. — Transmis par les Archives de l'Orne (1896). — H 2065-2066.

— Lettres du 12 juin 1568, octroyant à Me François Martineau l'office de receveur des tailles en l'élection de Fontenay-le-Comte;

vidimus du 5 juin 1572. — Don de M. Morel, résidant au Paraguay (1916). — AB XIX 600.

— Testament de Louis de Saint-Gelais et de Gabrielle de Rochechouart, sa femme; 9 octobre 1569. — Don de M. de Margerie (1902). — Ib., 331.

— Vente par Thibaud Maraudel, laboureur de Gaillon, au curé de Saint-Aubin, d'une rente annuelle à lever sur certaines terres; 13 juin 1591. — Don de M. Piton (1890). — Ib., 212.

— Contrat de vente du lieu et village de Blanzey à Jean Bastide; XVIe siècle. — Don de M. Poënsin-Ducrest (1912). — Ib., 556.

— Donation à l'Hôtel-Dieu de Paris par Gabrielle du Rénier, dame de Doré, baronne du Thour en Champagne, d'une rente de 1,800 fr. par an, à charge de faire étudier six pauvres écoliers se destinant à la prêtrise, et de pareille somme pour faire apprendre un métier à douze pauvres garçons (copie du temps sur parchemin); 11 novembre 1641[1]. — Don de M. Mariès-Delahaye (1911). — Ib.

— Contrat de mariage de Louis d'Airain et d'Urbaine de Baugé; 1er décembre 1644. — Don de M. Barbier de Montault (1869). — Ib., 124.

— Affiliation de l'abbaye de Cluny à la congrégation de Saint-Vanne; 7 avril 1659. — Pièce acquise (1887). — L 869, n° 9.

— Vente de 111 sous de rente par dame Marie Salle à François Maudet, chirurgien au Mans; 22 décembre 1665. — Don de M. Piton (1890). — AB XIX 212.

— Légitimation de Barthélemy de Villeforme et de François Pépin de Spinola; 1665. — Don de M. Servois (1902). — Ib., 332.

— Provisions de l'office de receveur des consignations à Langres en faveur de Claude Legoux et de son fils; 1691 et 1713. — Don de M. Marichal (1894). — Ib., 313.

— Vente de terres à Écouen par Adrien Bercher et Anne Duval, sa femme, à François Damoreau, bourgeois de Paris; 15 avril 1699. — Don de M. Dandrieux (1910). — Ib., 397.

— Provisions de lieutenant général données au duc de Villeroy; 13 septembre 1702. — Don de M. J. Quicherat (1862). — Ib., 92.

— Reconnaissance d'obligation faite par Sarah et William Maynard, de Fletching, comté de Sussex, en faveur de Samuel Swane, de Lewes, de la somme de 100 livres; 10 novembre 1705. — Don anonyme (1867). — Ib., 122.

— Brevet de garde-juré de la communauté des peintres et sculp-

1. Cf. *Inventaire des archives de l'Hôtel-Dieu*, t. I, nos 3359-3367, titres brûlés.

teurs de l'Académie de Saint-Luc, délivré à N.-C. Benoît; 22 octobre 1737. — Don de M. Vaudin (1896). — Ib., 313.

— Lettres patentes de Louis XVI en faveur du sieur J.-B. Mary, marchand; 31 décembre 1774 (copie). — Don anonyme (1878). — Ib., 179.

— Copie de l'acte de décès de Julie de Villeneuve-Vence, dame de Saint-Vincent, extraite des archives du greffe de Romorantin; 18 décembre 1778. — Don de M. Godefroy (1897). — Ib., 326.

— Lot de dix-neuf pièces concernant surtout les familles et les personnages suivants : Henri Guyot, s[r] du Breuil, Tuffier, de Villefontaine, Sue, Hassenfratz; 1717-an III. — Don anonyme (1888). — Ib., 209.

— Lot de cinquante-cinq pièces concernant diverses localités : la plupart relatives à Auteuil, quelques-unes à Passy, Forges, Bonnelles, Conches (Seine-et-Marne), Ormoy (Yonne); les principales familles qui y paraissent sont les familles Portail, Le Coigneux, Le Fèvre, Malon de Bercy, Le Clerc de Lesseville, etc.; XVI[e]-XVIII[e] siècle. — Transmis par M. le Président de la République, de la part de M. Ivan de Bojnicić, conservateur du Musée archéologique d'Agram en Croatie (1886). — Ib., 209.

— Contrat d'acquisition par Fouché, duc d'Otrante, du domaine de Mouton, près Ouzouer-la-Ferrière; 1809. — Don de M. Servois (1902). — Ib., 332.

Chastenet (Titres acquis de M[me]). — Le successeur de M[e] Chastenet, avoué à la Cour royale de Paris, proposa le 9 juillet 1817 à l'Administration des Archives l'acquisition de documents historiques, trouvés par M[me] Chastenet « dans un coffre qui avait été déposé à son mari lors de la Révolution et qu'il avait conservé au péril de ses jours ». M[e] Loeuillart ajoutait : « Personne ne l'a réclamé [ce coffre] et on ignore à qui il appartient. » Les titres proposés furent achetés par le gouvernement, en août 1817, au prix de 600 fr. C'étaient douze pièces, pour la plupart des instruments diplomatiques, de 1570 à 1635, dont on trouvera la liste à l'Appendice II, avec les cotes de la série K qui leur furent immédiatement attribuées.

Châtelet de Paris. — Répertoire des commissaires au Châtelet Glou et Sirebeau; 1724-1791. — Don de M. Jadart (1884). — Y 15685-15686.

— Sentence du Châtelet, rendue dans une contestation entre François Choisy et le nommé Clairet, son locataire; 30 janvier 1768. — Don de M. Chapsal (1890). — AB XIX 212.

Châtres (Seine-et-Marne). — Dossier (11 pièces) relatif à des

immeubles sis sur la paroisse de Châtres; 1678-1785. — Don de M. Servois (1902). — AB XIX 332.

***Chemins de fer** (**Commission des**). — Vingt-huit volumes reliés qui forment les archives, manuscrites et imprimées, de la Commission des chemins de fer, instituée en 1839; 1839-1840. — Don de Mme Valentin Smith, belle-fille de M. Valentin Smith, secrétaire de la Commission (1906-1907). — AB XIX 398-425.

Cheyron (Famille de). — Voir **Guyot.**

Choiseul-Gouffier (Famille de). — Fonds d'archives de cette famille, comprenant également des documents sur les familles de Beauharnais et Phélypeaux; XIIIe-XVIIIe siècle[1]. — Déposé par M. E. de Barthélemy, au nom des cohéritiers de la duchesse de Fitz-James (1863). — T 153^{1-160}, T* 153^{1-40}.

Choisy (Anne-Charlotte de). — Minute d'ordonnance de Louis XVIII, écrite par le comte de Blacas, en faveur de cette dame, 20 juillet 1812. — Don de M. Barbier, bibliothécaire du Louvre (1869). — AB XIX 124.

Choisy-le-Roi, Saint-Denis, Neuilly, Villiers-la-Garenne, le Roule. — 1° Trois cahiers intitulés « Situations des paroisses des subdélégations de Choisy-le-Roi et Saint-Denis, concernant les rôles des tailles »; 1784-1788 (Z^1 273-275); 2° douze registres d'audience de la justice de la prévôté du port de Neuilly, de Villiers-la-Garenne, du haut et bas Roule et de ses dépendances; 1646-1673 (Z^2 2615-2624). — Transmis par le préfet de Seine-et-Oise (1850).

Cîteaux. — Exemplaire de l'ouvrage intitulé *Collectio privilegiorum Ordinis Cisterciensis* (Dijon, 1491, in-4°), premier volume imprimé en Bourgogne. — Cédé, à la suite d'un échange, par la Bibliothèque nationale (1892). — Bibliothèque des Archives, H II 154 (réserve).

Clamart. — Dix registres des plaids de la justice de Clamart; 1607-1636. — Transmis par le préfet de Seine-et-Oise (1854). — Z^2 905-914.

Clément VIII. — Bref de Clément VIII au secrétaire d'État Nicolas de Villeroy pour l'engager à favoriser auprès de Henri IV le rap-

1. Cf. le n° 384 de l'*État des inventaires des Archives nationales*, 1914.

pel des Jésuites et l'acceptation du Concile de Trente; 15 décembre 1599. — Don de M. J. Quicherat (1862). — AB XIX 92.

Clément de Ris. — Correspondance et papiers personnels du sénateur Clément de Ris, relatifs en partie à son enlèvement en septembre 1800. — Don de M. Rinn (1910). — AB XIX 397.

M. Rinn, professeur au lycée Condorcet, a utilisé ces papiers dans son livre : *Un mystérieux enlèvement; l'affaire Clément de Ris* (Paris, 1910), et les a donnés aux Archives avec l'assentiment de la famille.

Clermont (Diocèse de). — Assiette, divisée par archiprêtrés, de l'imposition des décimes et de divers dons gratuits et autres sommes imposées sur le diocèse de Clermont en Auvergne de 1734 à 1755. Un registre in-folio. — Don de M. A. Bruel, ancien chef de Section aux Archives nationales (1908), à qui il avait été envoyé, en septembre 1882, par M. Lachenal, receveur particulier des finances à Brioude. — AB XIX 432.

Comité de sûreté générale. — Arrêté de ce Comité, ordonnant la mise en liberté du citoyen Protat, bourrelier, de la section des Quinze-Vingts, et carte de sûreté au nom du même; 7 thermidor an II. — Don de M[me] Dutilloy (1910). — AB XIX 397.

— Autre arrêté, ordonnant la mise en liberté du citoyen Van Heumen, marchand de chevaux, fournisseur de la République, et marché de 2,000 chevaux passé par ce personnage pour la remonte de la cavalerie; 1793 et an VII. — Don de M. Van Heumen fils (1877). — AB XIX 179.

***Commission des monuments et des arts.** — Six pièces relatives à cette Commission; 1793-an VII. — Don de M. Barbier (1873). — AB XIX 179.

Commune de Paris (1871). — Affiche imprimée, signée du maire (G. Clemenceau) et des adjoints au maire du XVIII[e] arrondissement de Paris, protestant contre l'attentat de la garde nationale sur la municipalité de cet arrondissement; 22 mars 1871. — Don de M. G. Clemenceau (1915). — AB XIX 600.

Comptes.

— Feuillet d'un Journal du Trésor de 1358. — Don du P. Denifle (1899). — KK 13[2].

— Fragment d'un registre de comptes de Charles V; 1371-1372. — Don de M. Siméon Luce (1890). — KK 13[1].

— Compte de Pierre Bocquet, marguillier de la paroisse de Sainte-Madeleine en la Cité; 1723-1724. — Don de M. Pierre Biston (1872). — L 678, n° 20.

— Dix rouleaux de comptes de dépenses de bouche; 1404-1537. — Don de M. de Saulcy, membre de l'Institut (1847). — Anciennement J 1169 et maintenant K 500, nos 11-19 et 21.

— Fragments de comptes de l'hôtel du roi, de la reine, des princes (notamment de Charles, duc de Guyenne, frère de Louis XI, de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, père de François Ier); de comptes de l'écurie, de la trésorerie, de la fauconnerie, etc. (xve, xvie et xviie siècles). — Transmis en 1853 par le ministère de l'Intérieur et provenant des arsenaux. — K 530² à 17.

— Comptes de l'hôtel du roi, du xve au xviiie siècle (écroues de la Chambre aux deniers). — Don de M. le marquis de Laborde (1868)[1]. — K 530¹⁸ à ²¹.

— Fragments de comptes, notamment de l'écurie (xve siècle) et écroues de l'hôtel du duc de Bourgogne, provenant des arsenaux; 1432-1502. — Don de M. A. Maury (1868)[2]. — K 530²² à ²⁹.

Voir aussi **Bâtiments**, **Boulonnais**, **Diamants**, **Guise** et **Vallet de Viriville**.

Conciles provinciaux. — « Recherches sur la forme des conciles provinciaux ; » xviiie siècle. — Résidus Garnier (1882). — AB xix 189.

***Condé** (Maison de). — Lettres adressées aux princes et aux princesses de la maison de Condé pendant l'émigration; 1,050 pièces; 1791-1815. — Don de M. le baron de Surval, exécuteur testamentaire du prince de Condé (1868). — AB xix 123.

— Papiers de Ch. Thibault et du sieur Avril, valets de chambre du prince de Condé; sept pièces, 1661-1687. — Don de M. Barbier de Montault (1869). — AB xix 124.

Voir aussi **Gautier** (Collection).

Conseil d'État. — Collection d'imprimés du Conseil d'État (avis, décrets, etc.) pour la période de 1848 à 1871. — Don de M. Charles Tranchant (1912). — AD xixA 8 et 9.

Conseil de guerre tenu à Maëstricht en 1809. — Recueil de

1. Cf. *État des inventaires de 1914*, n° 142.
2. Cf. *ibid.*, n° 20, fol. 39-41.

jugements d'un Conseil de guerre tenu à Maëstricht; 1809. — Envoi des Archives du Rhône (1896). — F^{40} 206.

Contrôle général des finances. — Quatre dossiers provenant des archives du Contrôle et relatifs aux messageries et aux cuirs; XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — F^{30} 1003^{2} (messageries), et G^{2} 182 (cuirs). — Don de M. H. Champion, libraire (1877).

— Un registre intitulé : « Registre du Controlle général des finances des expéditions des années passées, controllées en la présente année 1634. » — Remis par M. Baillieu, libraire (1895). — P 3086 *bis*.

Convention nationale. — Quarante-cinq copies certifiées de décrets de la Convention, envoyées par le ministère de la Justice à diverses administrations; an II. — Résidus Garnier (1882). — AB XIX 189.

Coomans (Louise). — Documents sur Louise Coomans, d'Arras (acte de baptême, certificat de non émigration, etc.); XVIIIe siècle. — Don de M. Vauclin (1904). — AB XIX 366.

Cotentin. — Copie d'un arrêt du Conseil qui règle les droits du duc d'Orléans sur les marais et les terres vagues du Cotentin; 24 février 1588. — Déposé par « M. l'inspecteur des domaines de M. le duc d'Orléans » (1826). — Q^{1} 652.

Cour des comptes. — Un registre intitulé : « Rapport fait au Roi par la Cour des comptes des jugements et arrêts qu'elle a rendus et de ses autres arrêts pendant l'année 1813, » revêtu de la signature du président Barbé-Marbois. — Revendiqué à la vente Fossé d'Arcosse et remis aux Archives par M. Mahler, substitut du procureur impérial (1865). — Anciennement coté O 4266 et maintenant O^{3} 566.

— Rapports faits au Roi par la Cour des comptes (années 1834, 1835, 1837-1840). — Don de M. Lépine, conseiller référendaire (1869). — O^{4} 979-984.

***Crussol** (Famille de). — Papiers de la famille de Crussol (titres généalogiques et titres de propriété); XVIe et XVIIe siècles. — Don de M. le marquis de Chantérac (1891). — AB XIX 261-297.

Ces papiers concernent également les familles de Pétrieux, Fleuriau de Morville et d'Armenonville, de Vienne, de Clérambault, Colbert de Villacerf, de Longchesne, de Longueval, des Bauves.

Dainville (Collège de). — Une liasse de titres relatifs à ce collège, fondé à Paris au XIVe siècle. — Envoi du préfet de l'Oise (1861). — M 118-120 (?)

Défense nationale (Gouvernement de la). — Registre des dépêches du Gouvernement de la Défense nationale; 1870. — Don de Mme Ranc (1910). — AB XIX 468.

Députés du commerce. — Deux registres intitulés « Délibérations et avis des députés du commerce; 1778, 1779 ». — Mis en vente, le 24 janvier 1879, par le libraire Claudin, revendiqués et remis aux Archives à cette date. — F^{12} $113^{2 \text{ et } 3}$.

Diamants et Caisse du trésor de la Couronne. — 1° Sept pièces relatives aux trésor et diamants de la Couronne; 1815. 2° Comptes de la caisse générale du trésor de la Couronne et de l'Intendance du trésor de la liste civile; 1811-1815. — Remis, sur revendication des Archives, par le libraire Voisin (1877). — O^2 1200 et 636.

Ces documents provenaient de la succession de M. Georges, caissier général du trésor de la Couronne en 1814.

Dispenses de mariage. — Demande de dispense pour mariage adressée au pape par Louis XV en faveur du comte de la Marche et de Fortunée-Marie d'Este; 19 mai 1757. — Don anonyme (1868). — AB XIX 124.

Voir aussi **Vallet de Viriville** (Papiers).

Domaine extraordinaire et domaine privé. — Voir **Pagart d'Hermansart**.

Domaines et bois. — Cinq registres, provenant de l'ancien Conseil des finances et de la Maison du roi; XVIIIe siècle. — Don de M. Perron (1881).

1. État des bois de la généralité de Paris en 1765. — P 2967 *bis*.

2 et 3. État des bois de Versailles, Marly et Meudon en 1786 et 1790. — O^{1*} 3981 et 3985.

4 et 5. Comptes de l'ancien domaine de Versailles en 1786 et 1787. — O^{1*} 3987-3988.

— Minutes de « dires » des inspecteurs généraux du domaine Poilly et Fréteau; 1717-1739. — Don de M. le baron Fréteau de Pény (1905). — AB XIX 367.

Dons patriotiques. — Cinquante-deux pièces relatives à des dons

patriotiques faits dans les districts de Château-Thierry, Chauny, Saint-Quentin et Vervins (Aisne); 1789-an II. — Envoi du ministère de l'Instruction publique (1864). — AB XIX 92.

***Douët d'Arcq** (Papiers). — Notes et copies de cet érudit, ancien chef de la Section historique aux Archives nationales, mort en 1882. — Legs de M. Douët d'Arcq, exécuté après la mort de G. Demay (1886). — AB XIX 199-208[B].

Titres des principales séries : Pièces relatives au règne du roi Jean; pièces relatives à Isabeau de Bavière et au règne de Charles VI; pièces sur les monnaies, le blason et les tournois; comptes; lettres de rémission; chronologie et histoire des rois de France; histoire locale; généalogie, biographie; institutions; communes; histoire littéraire; notes sur les lapidaires, l'alchimie et le symbolisme.

Du Bellay (Martin). — Mémoire original, non signé, adressé par Martin Du Bellay, s[r] de Langey, à l'amiral d'Annebault, où il expose ses états de services; vers 1547[1]. — Don de M. l'abbé Louis Chambois, curé de Rahay (1912). — AB XIX 556.

Du Bois (Collection). — Louis Du Bois, qui fut successivement secrétaire du préfet de l'Orne, sous-préfet à Bernay, Lisieux et Vitré, et bibliothécaire de la ville d'Alençon, devint secrétaire-commis à la Section législative des Archives royales le 1[er] juillet 1840 et fut mis en congé le 1[er] février 1844. Il avait recueilli les éléments d'une collection de pièces curieuses dans les lieux où il avait été fonctionnaire : en Bretagne, des chartes anciennes de la ville de Vitré et des documents sur M[me] de Sévigné et le château des Rochers, sur les familles de La Trémoille et de Laval; à Paris, des pièces de la plus haute valeur, tirées de l'établissement même de l'hôtel de Soubise et des ministères, relatives surtout à l'histoire de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration[2]. Cette collection est entrée aux Archives, en bloc, en janvier 1846, par voie de revendication. Elle fut jointe à une autre collection, du même genre, plus considérable encore, qu'un autre fonctionnaire des Archives, Petit-

1. Ce document a été publié par le donateur dans la revue *la Province du Maine*, octobre 1895.

2. Voir H. Bordier, *les Archives de la France*, p. 22, en note : « De 1840 à 1846, un employé placé aux Archives par la faveur d'un Ministre prouva l'irrégularité de sa présence par les soustractions qu'il fit subir à la Section législative. » Du Bois fut mis à la retraite le 1[er] juillet 1846.

pierre fils, avait, antérieurement à 1838, constituée à l'aide de prélèvements opérés dans différentes séries de l'ancienne Section législative. A ces deux collections réunies, on attribua la lettre de série AA; sur les 1,551 dossiers de la série, les nos 1300 à 1551, seulement, proviennent de Du Bois[1]. On en a retiré vers 1858 les pièces dont la place primitive dans les fonds d'origine paraissait certaine pour les y réintégrer, de sorte qu'il ne reste plus dans AA que les pièces de la Collection dont la provenance a paru douteuse.

Du Camp (Maxime). — Exemplaire annoté de son ouvrage *les Convulsions de Paris* (4 vol.). — Déposé par l'auteur (1878). — Bibliothèque des Archives, J III 44, in-8° (réserve).

Dufresne, directeur général du Trésor public. — Registre de documents relatifs à la gestion de M. Dufresne comme directeur général du Trésor public et à ses rapports avec le Comité des finances; 1789-1791. — Don de M. L. Le Grand (1898). — AB XIX 327.

Dumas (Général Alexandre). — Attestation, signée de Bonaparte et de plusieurs autres officiers généraux de l'armée de l'Intérieur, sur la conduite de ce général pendant les événements du 13 vendémiaire; 14 brumaire an IV (5 novembre 1795). — Don de M. Alexandre Dumas (1854). — AE II (Musée), n° 1450.

***Duveyrier** (Henri). — Papiers de l'explorateur Henri Duveyrier, auxquels sont mêlés un certain nombre de papiers de son collaborateur et ami Charles Maunoir, secrétaire perpétuel de la Société de géographie. — Don de Mme Maunoir (1910). — AB XIX 469-478.

Journal intime de Duveyrier sur sa jeunesse; ses études en Allemagne (1854-1856); sa correspondance avec son père et divers (1859-1861); ses carnets de voyage dans l'Afrique du Nord, au Soudan et au Sénégal (1857-1888); ses observations géodésiques dans les mêmes régions; notes sur les sectes religieuses musulmanes; ses travaux de botanique; instructions pour ses missions; études de linguistique berbère, etc.; travaux de cartographie et de bibliographie géographique.

***École nationale d'administration.** — Archives de l'Association des anciens élèves de l'École nationale d'administration (XIXe et XXe siècles). — Dons de M. Charles Tranchant (1908, 1910, 1912). — AB XIX 426-431.

1. Un inventaire sommaire de toute la série AA vient d'être achevé, en 2 vol. in-fol., par les soins de MM. Caron, Stein, Chassaing de Borredon, Loriquet, etc.

Enghien (Duc d'). — Attestation du sieur Giuliani, aumônier de Napoléon Ier, au sujet de l'exécution du duc d'Enghien; 1er avril 1804. — Transmis par le ministère de la Maison de l'Empereur (1864). — AB XIX 92.

Espagne. — *Quatorze pièces (bulles, diplômes, etc.) relatives à l'histoire d'Espagne, notamment à l'hôpital de Burgos et à l'Inquisition, provenant du collectionneur Audéoud; 1174-1736. — Don de M. Darcel (1885). — AB XIX 198.

— Deux registres intitulés : « A la nación francesa y sus aliadas, las democracias españolas » ; ils contiennent une adresse envoyée à la France, en témoignage d'admiration « pour les héroïques défenseurs de la justice et de la liberté des peuples », par les « démocraties militantes espagnoles », et suivie de plusieurs centaines de signatures ; janvier 1917. — Transmis par M. le Président de la République (1917). — AE I (Armoire de fer) 26-27.

Voir aussi **Tiran** (Collection).

Espiard (Famille). — Notes généalogiques sur cette famille. — Don de M. Espiard de Colonges (1859). — AB XIX 92.

***Estampes-Valençay** (Famille d'). — Liasse de papiers relatifs à cette famille; XVIIe et XVIIIe siècles. — Don de M. le marquis de Rasilly (1904). — AB XIX 364.

États généraux. — Notes de M. de Stadler, ancien archiviste aux Archives nationales, sur les États généraux au commencement du XIVe siècle. — Résidus Garnier (1882). — AB XIX 189.

— *Copies, notes et épreuves en vue d'un recueil de documents relatifs aux États généraux de 1614, entrepris par M. G. Picot, et qui n'a pas été achevé. — Déposées après la mort de M. P. Guérin, chef de section aux Archives nationales, collaborateur de M. G. Picot (1911). — AB XIX 503-508.

États-Unis d'Amérique. — « *America to France.* This volume of autograph signatures with a Message of sympathy is presented to the Republic of France as a token of the profound admiration and esteem of the signers for the spirit and valor of the French Nation; » registre contenant 500 signatures d'Américains notables, remis par M. Morton Prince à M. R. Poincaré en juin 1916. — Don de M. le Président de la République (1916). — AE I (Armoire de fer) 25, n° 2.

***Exposition de 1867.** — Documents sur l'Exposition de 1867, provenant du baron Baude, commissaire à cette exposition. — Don de M. le comte Frémy (1910). — AB XIX 466-467.

Ferrette (Comté de). — Copie, exécutée au XIXe siècle, d'une enquête faite en 1471 au comté de Ferrette, par ordre du duc de Bourgogne, et dont l'original se trouve aux Archives de la Côte-d'Or, sous la cote B 1050, n° 148. — Don de Mme Godin (1908). — AB XIX 397.

Fiesque (Comtesse de). — Quittances pour des fermages et des gages de domestiques, délivrées à la comtesse de Fiesque ou émanées d'elles ; 1672-1678. — Don de M. Chapsal (1890). — AB XIX 212.

Filigranes. — Un portefeuille contenant des spécimens et dessins de filigranes de papiers de diverses époques, du XIVe au XIXe siècle, recueillis par M. Vallet de Viriville. — Don de M. G. Brière (1911). — AB XIX 509.

Flandre et **Artois.** — Liasses de pièces diverses (contrats, pièces de procédure, lettres, aveux, comptes, etc.), relatives à la Flandre et à l'Artois ; XIVe-XVIIIe siècle. — Don de M. Casalis de Fondouce (1880). — AB XIX 180-183.

Ces documents sont divisés en trois groupes d'après la langue dans laquelle ils ont été rédigés : français, flamand, espagnol. Les documents en flamand (AB XIX, 182 et 183) sont pour la plupart des lettres de rente, des cessions de rente, des contrats de mariage, des rapports et dénombrements de fiefs, des actes d'emphythéose, des actes de donation et de procuration, des quittances, des testaments, etc., relatifs aux familles de Massiet, seigneurs de Staple ; de Thiennes, seigneurs de Caestre ; de Berthen, seigneurs d'Ardoye, ainsi qu'aux familles de Boodt, de Villegas, de Bilques, de Lombyse, de Lens, van Claroudt, de Briarde. Quelques pièces intéressent l'histoire de la commune d'Ardoye (Belgique).

***Floquet** (Papiers Charles). — Ces papiers, donnés par Mme Floquet en 1913, et cotés AB XIX 550-554, ont été classés en trois groupes :

1. Papiers de la « Ligue d'Union républicaine pour les droits de Paris » ; procès-verbaux (minutes et copies) de ses séances (12 avril-2 août 1871) ; correspondances relatives aux armistices de mai 1871.

2. Manuscrits et notes relatives à divers discours de Charles Floquet.

3. Lettres, cartes, adresses de félicitations reçues par Ch. Floquet à l'occasion de son avènement au pouvoir, de son duel avec le général Boulanger, de son attitude politique en 1888 (classées par départements et par catégories de personnes, députés, sénateurs, fonctionnaires, etc.).

Fontgombault (Abbaye de). — M. de Laborde, blâmant son prédécesseur Daunou de s'être « jeté » sur toutes les archives de province qui n'avaient pas encore trouvé, de son temps, d'asile définitif, écrit : « Au commencement de l'année 1839, il réclame les archives de la célèbre abbaye de Fontgombault; on les lui donne[1]. » Il est vrai que, le 23 février 1839, Daunou écrivait au ministre de l'Intérieur : « Toutes les convenances et tous les motifs d'intérêt public me paraissent réclamer l'accomplissement du projet que vous avez conçu de faire transférer aux Archives générales de l'État celles de l'abbaye de Fontgombault, ainsi que l'inventaire de celles de l'ancien duché de Châteauroux. » Mais il n'a été versé, des archives de Fontgombault (dont la partie postérieure à 1547 est aujourd'hui normalement dans la série H des archives de l'Indre), que les deux registres cotés LL 1011-1012 et les pièces du carton L 987[A].

Formulaire. — Formulaire de prononciations d'arrêts au Parlement, tant en matière civile qu'en matière criminelle; s. d. — Résidus Garnier (1882). — AB XIX 189.

***François, de Neufchâteau.** — Papiers personnels de ce personnage, comprenant ses travaux sur l'agriculture, ses œuvres littéraires et les documents relatifs à sa vie publique (magistrat, député, ministre, membre du Directoire, sénateur et président du Sénat, membre de l'Académie française) ; 1776-1813. — Remis aux Archives après la mort du fils adoptif de François, de Neufchâteau (1858). — AB XIX 75-91.

Frémin de Beaumont (Papiers). — Voyez **Bouches-du-Rhin.**

Galilée (Procès de). — Dix-neuf pièces relatives à la remise des documents du procès de Galilée à Marino Marini, garde des archives pontificales; 1814-1815. — Don de M. Barbier (1867). — O^3 1278.

***Gautier** (Collection). — Collection de pièces relatives à l'histoire

1. Introduction à l'inventaire des *Monuments historiques* par J. Tardif, p. c.

militaire du XVIII[e] siècle et à l'émigration; 1718-1814. — Don de M. l'abbé Gautier (1884). — AB XIX 194-197.

Gournay-sur-Marne (Seine-et-Oise). — Minute du procès-verbal de la prise de possession au nom du roi du domaine de Gournay-sur-Marne; 11 août 1790. — Déposé par M. Villemsens, huissier en la grande chancellerie de France et chef à la préfecture de la Seine (1813). — Q[1] 1453.

Gregori ou de **Grégoire** (Famille). — Transactions, aveux, reconnaissances et dénombrements relatifs à la famille Gregori ou de Grégoire, originaire d'Espagnac. Seize pièces; 1325-1639. — Don de M. Piton (1890). — AB XIX 212.

Grouchy (Maréchal de). — Dossier (76 pièces) de documents relatifs à la campagne de 1815 et à la conduite du maréchal de Grouchy. — Don de M. Ch. Le Sénécal (1866). — AF IV 1670 (4[e] dossier).

Guerre (Ministère de la). — Un registre intitulé « Pièces ministérielles du premier Empire »; contient des copies d'actes, émanant pour la plupart de Napoléon I[er] et se rapportant presque uniquement aux choses de la guerre; 17 messidor an IX-5 août 1815. — Don de M[lle] Dosne (1892). — AF IV* 365[B].

Provient, selon toute apparence, du cabinet de M. Tabarié, chef de la 2[e] division du ministère de la Guerre sous le premier Empire.

Guerre de 1870-1871. — Collection de journaux lorrains pendant la guerre de 1870-1871 (*Courrier de la Moselle*, *Moniteur de la Moselle*, *Indépendant de la Moselle*, *Vœu national*, *Écho du pays messin*). — Don de M. le D[r] Laveran, membre de l'Institut (1913). — AD XX[A] 630.

— 1. Proclamation imprimée, sur papier pelure, en français et en allemand, adressée après la chute de l'Empire, aux habitants du département du Bas-Rhin, par le préfet par délégation Maurice Engelhard (non datée). 2 et 3. Deux arrêtés du même (imprimés), du 21 septembre 1870, également en français et en allemand; 4. Placard sur la déchéance du régime impérial, affiché à Angers et signé d'Engelhard, préfet. — Don de M. Lucien Delabrousse (1913). — AB XIX 556.

Guise (Comté de). — Trois registres en parchemin, contenant huit comptes de rentes, revenus, etc. du comté de Guise, rendus

par Thomas Hulin, receveur dudit comté; 24 juin 1455-24 juin 1463, avec lacune du 25 juin 1458 au 24 décembre 1461. — Transmis par le directeur général des Musées impériaux (1857). — P 1346-1348.

Guyenot de Châteaubourg (Papiers). — Ces papiers comprennent : 1° les papiers personnels de ce personnage, premier commis du bureau des péages à la fin de l'ancien régime; 2° les archives du bureau des péages, qu'il détenait; mais le partage n'a pas été fait si rigoureusement qu'il ne se trouve des papiers du bureau parmi les papiers personnels; XIIIe-XVIIIe siècle. — Versés on ne sait par qui (1815). — T 1123^{1-192}; T* 1123^{1-9} (papiers personnels), et H^4 2901-3252 (archives du bureau).

***Guyot et de Cheyron** (Familles). — Papiers de ces deux familles : actes d'état civil, brevets, diplômes, tableaux généalogiques, titres divers, correspondances; XVIIIe et XIXe siècles (Nicolas Guyot, le jurisconsulte, mourut en 1816 conseiller à la Cour de cassation). — Don de Mlle Trouet (1913). — AB XIX 555.

Hozier (D'). — Les papiers saisis pendant la Révolution chez le dernier juge d'armes de France, Ambroise d'Hozier, lui furent restitués à la première Restauration; un décret impérial, rendu pendant les Cent Jours, les fit revenir aux Archives, d'où ils sortirent de nouveau à la seconde Restauration pour être remis à leur ancien détenteur. En 1841, Letronne fit prendre un arrêté ordonnant la réintégration de tous ces papiers: mais, à la suite d'un accord qu'il passa avec le président d'Hozier et son frère, ne rentrèrent alors aux Archives que les documents généalogiques communiqués jadis au juge d'armes par les familles et conservés par lui. Ils remplissent aujourd'hui, confondus avec une collection généalogique analogue, d'origine différente (voir **Pernot**), dans la série des titres nobiliaires (titre III de la série M), les cartons M 258-284, 353-607. Le reste des papiers d'Hozier fut considéré comme propriété personnelle du juge d'armes et fut laissé à sa famille. En 1851, la Bibliothèque nationale en fit l'acquisition (Carrés et Nouveau d'Hozier[1]).

1. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 302. — Bordier, dans *les Archives de la France* (p. 22), semble croire que la restitution aux d'Hozier en 1815 fut définitive; il a ignoré la reprise de l'affaire en 1841. — Le carton M 613 des Archives renferme, avec quelques débris des papiers d'Hozier, un inventaire qui fut fait de tout le fonds, par l'archiviste Castelnau père, entre 1809 et 1815.

***Hyde de Neuville.** — Lettres, notes et mémoires des archives personnelles de M. Hyde de Neuville, relatifs, entre autres, à son ambassade aux États-Unis; 1815-1819. — Don de Mme la vicomtesse de Bardonnet (1897). — AB XIX 326.

Imprimerie et de la Librairie (Direction de l'). — Registres des bulletins hebdomadaires de la Direction de l'imprimerie et de la librairie; 1810 et 1814. — Don de M. Ch. Thurot, membre de l'Institut (1872). — F^{18} 148 et 149[2].

Ces documents proviennent de la succession de M. Hoquet, chef de division au ministère de l'Intérieur.

Indes (Compagnie des). — Liasse de documents provenant de la Compagnie des Indes, à Pondichéry; XVIIe siècle. — Déposée par M. Collin, agent de France dans l'Inde (1812). — F^{50} 4 et 5.

— Archives de la troisième Compagnie des Indes, fondée en 1785; 511 articles. — Déposées par M. Harouel, liquidateur judiciaire, avec l'assentiment des actionnaires (1876). — AJ I.

Inventaires.

— Inventaire notarié des biens (livres de comptabilité, orfèvrerie, numéraire, etc.) que Pierre Remi, dame Hugue Chauchat, [sa belle-mère], et les enfants de ladite dame possédaient dans le bourg et la cité de Carcassonne, dressé sur l'ordre d'André de Charolles, sénéchal de Carcassonne, le 22 mars 1328; et délivrance de ces biens au lieutenant de Thoré du Puy, trésorier royal de Carcassonne. — Acquis de M. Charavay (1916)[1]. — AB XIX 600.

— Inventaire d'Hilaire de la Haye, auditeur en la Chambre des comptes; 13 juillet 1626. — Don du Dr Corlieu (1898). — Ib., 327.

— Inventaire des biens et effets de Guillaume Révérend de Villefontaine; 22 mars 1730. — Don anonyme (1888). — Ib., 209.

— Inventaire après décès de Catherine Pescheur, veuve de Pierre Carré; 20 janvier 1762. — Don anonyme (1888). — Ib., 209.

Inventaires d'archives.

— *Inventarium litterarum donorum regum Philippi Pulchri, Ludovici, Philippi Magni, Karoli et partis regni Philippi de Valesio.* Recueil d'analyses, en partie informes, de lettres de don octroyées par les derniers Capétiens directs depuis

1. Provient des archives de l'ancienne Chambre des comptes. Cf. Borrelli de Serres, *Recherches sur divers services publics*, t. III (1909), p. 308.

1298. Un cahier; XVIII[e] ou XIX[e] siècle[1]. — Don de M. L. Delisle (1892), à l'occasion d'un échange entre la Bibliothèque et les Archives. — K 38, n° 18.

— Table de l'inventaire des titres de la Chambre des comptes de Villefranche de Beaujolais; 1470. — Don de M. Servois (1902). — AB XIX 332.

— Inventaire des bulles conservées au Trésor des chartes; XV[e] siècle. — Don de M. P. Meyer (1864). — JJ 1[28].

— Inventaire des « Titres et papiers concernant les États de S. M. le roi de Sardaigne, existant dans les archives de la ci-devant Chambre des comptes de Dauphiné » (1202-1670). — Résidus Lecoy de la Marche (1897). — AB XIX 366.

— Inventaire sommaire des titres trouvés dans les Archives de l'Abbaye-aux-Bois à Paris en 1762. — Envoi du préfet de l'Oise (1861). — S 4407.

— Inventaire des titres et papiers trouvés en 1748 dans les archives du prieuré de Grandchamp; 1 vol. in-fol. — Transmis par le préfet du Bas-Rhin (1839). — LL 1593.

— Inventaire des titres de l'abbaye Saint-Vincent de Senlis, copie partielle, faite sur l'original conservé aux Archives de l'Oise; s. d. — Résidus Garnier (1882). — AB XIX 189.

— Inventaire des titres et procès-verbal de récolement des titres du duché de Châteauroux; 1738-1741. — Transmis par la préfecture du Cher au ministre de l'Intérieur et versé par ce dernier (1839). — KK 1060-1061.

— Inventaire d'une partie des archives du château de La Roche-Guyon (Seine-et-Oise); XIX[e] siècle. — Don de M. E. Hubert (1904). — AB XIX 366.

— Inventaire des pièces et productions faites devant la Chambre de justice dans l'affaire de péculat intentée à Jean Hardy, garde du grenier à sel à Étampes, et à Ambroise Maupoint, contrôleur; XVII[e] siècle. — Envoi des Archives du Calvados (1900). — Ib., 328.

Voir **Saint-Denis**.

Ivry-sur-Seine (Bailliage d'). — Papiers du bailliage d'Ivry-sur-Seine, avec des documents provenant de diverses successions ouvertes dans la localité; XVIII[e] siècle. — Don de M. Nepveu, ancien notaire à Vitry-sur-Seine (1879). — Z^2 1257 et T 1493[13].

Jeu de Paume. — Copie d'un plan du Jeu de Paume de Versailles, dressé en 1787 par des experts commis à raison d'un partage judiciaire. — Don de M. C. Vatel (1870). — AB XIX 212.

1. Cf. *Notices et extraits des manuscrits*, t. LX (1916), p. 282.

Joseph (Le roi).

— Affiche de la distribution des prix du collège d'Autun, précédée de la comédie des *Fâcheux*, représentée par les élèves, au nombre desquels figure Joseph de Bonaparte; 10 août 1782. — Don de M. Rossigneux (1864). — AB XIX 92.

— Documents relatifs au royaume de Naples pendant le gouvernement du roi Joseph; 1805-1812. — Don de Napoléon III (1869). — AF IV 1714b, c, d.

— Autres papiers de Joseph Bonaparte (lettre du comte Mollien, affaires des royaumes de Hollande et des Deux-Siciles, etc.); ans X et suiv. — Même provenance. — AB XIX 124.

— Note autographe de Joseph Bonaparte; s. d. — Résidus Garnier (1882). — Ib., 189.

— Copie d'une lettre du roi Joseph à la reine; 1812. — Don de M. Servois (1902). — Ib., 332.

Journées de juin 1848. — Deux lettres : l'une, sans date, de divers officiers, sous-officiers et soldats de la garde nationale de Belleville au général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, protestant contre la conduite de leur bataillon et donnant leur démission; l'autre, des officiers de la compagnie des sapeurs-pompiers de Belleville au maire de cette localité, donnant aussi leur démission; 29 juin 1848. — Don de M. l'abbé Roy, curé de Mougon (Deux-Sèvres) (1910). AB XIX 397.

La Borde (Banque de). — Voir **Affaires étrangères**.

La Brosse (Seigneurie de). — Papiers relatifs à la seigneurie de la Brosse, paroisse de Chanzeaux (Maine-et-Loire), provenant de la succession de M. Reyneau, ancien notaire à Angers. — Don de M. Nepveu, notaire à Vitry-sur-Seine (1879). — T 1493[12].

Ladon (Loiret). — Échange entre M. de La Châtre et les habitants de Ladon; 10 juin 1545. — Don de M. Berrier (1822). — Q[1] 539.

La Fayette. — Documents relatifs à la vente, faite par ordre du Directoire du département de la Guyane française, des biens que le marquis de La Fayette possédait dans cette colonie; 1794-an XI. — Envoi des Archives de la Haute-Vienne (1904). — AB XIX 366.

***Lagorrée** (Famille de). — Papiers de la famille de Lagorrée, originaire de Toulouse, concernant notamment un chevalier de

Malte, des capitouls de Toulouse; nombreux actes d'état civil; xvie-xixe siècle. — Don de Mme de Lagorrée (1916). — AB xix 604.

***Lakanal**. — Portefeuille de douze pièces, provenant pour la plupart de Lakanal; 1793-1808. — Acquis de M. N. Charavay (1903). — AB xix 333.

La Meilleraye (Duché de). — Un registre intitulé : « Licitation du duché de la Meilleraye, du 28 février 1776; M. Barbery, procureur adjudicataire au profit de Mgr le comte d'Artois. » — Revendiqué dans une vente faite à Boulogne après le décès du sieur Raverot, docteur en médecine, et remis par Mme veuve Hénault, libraire (1880). — R^{1*} 175 *bis*.

Landser (Ancien Haut-Rhin). — Engagements du domaine de cette localité par les archiducs d'Autriche; 1502 et 1514. — Dépôt par la direction des Domaines (1828). — Q^{1} 978.

Languedoc. — Collection de pièces sur l'administration du Languedoc, provenant du sieur Carrière, ancien secrétaire des États de la province; 1429-1791. — Acquise de MM. de Carrière frères (1846). — H 748^{10}-1109.

Principales divisions : États de Languedoc; édits, déclarations, arrêts, etc.; affaires administratives et contentieuses; industrie, agriculture, travaux publics, chemins, canaux; droit public et privé du Languedoc; impositions, finances, comptabilité. — Cf. l'état de la collection dans le *Tableau méthodique par fonds* de 1871, col. 269-274, et dans l'*État sommaire* de 1891, col. 160-162.

— Documents relatifs à une société formée pour l'exploitation des charbons de terre en Languedoc; 1778-1787. — Don de M. Nepveu, notaire à Vitry-sur-Seine (1879). — H 1108.

La Rochefoucauld (Famille de). — Voir **Schönberg**.

***Lavoisier**. — Neuf pièces relatives à la saisie de ses biens et à leur restitution à ses héritiers; ans III-V. — Acquis du libraire Le Bodo, à Tours (1909). — AB xix 397.

Law. — Comptabilité de M. Péchevin pour la succession de Law, ancien contrôleur général des finances; neuf liasses et deux registres; xviiie siècle. — Don de Mme Duclos (1823). — G^{6} 1-11.

— Notes sur le système de Law et sur sa banque; xviiie siècle. Résidus Garnier (1882). — AB xix 189.

Lebas. — Quarante et une lettres du conventionnel Lebas à son père et à sa femme, Élisabeth Duplay ; 1790-an II. — Don de M. Lebas, directeur de la Salpêtrière (1878). — AB xix 179.

Le Meignan de la Verrie. — Ampliation d'un bref du pape Pie IX, accordant le titre de comte romain à M. Le Meignan de la Verrie ; 12 juillet 1861. — Transmis par le ministère de la Maison de l'Empereur (1865). — AB xix 92.

Le Tourneur. — Registre de correspondance du conventionnel Le Tourneur (de la Manche), représentant à l'armée navale de la Méditerranée ; 23 pluviôse-14 floréal an III. — Don de M. Aulard (1916). — AB xix 603.

Lettres. — On a groupé ici, dans l'ordre chronologique, les analyses brèves d'un assez grand nombre de lettres, correspondances, instructions, de provenances diverses :

— Instructions données par Charles VIII au s[r] d'Anneval, envoyé vers le duc d'Alençon ; 31 décembre 1485. — Don anonyme (1879). — AB xix 179.

— Lettre de François, duc de Guise, aux échevins de la ville de Paris, pour les remercier d'avoir fait rétablir la conduite qui amenait l'eau à l'hôtel de Clisson ; 10 octobre 1553. — Acquise en 1892. — Ib., 313.

— Lettres originales, en allemand, adressées par les archiducs Mathias et Léopold et Georges-Frédéric, margrave de Bade, à Philippe, comte sauvage du Rhin, pendant la guerre de Trente ans, notamment en 1620. — Don de M. Mauss (1905). — Ib., 366.

— Lettre du cardinal Mazarin à la reine Christine de Suède ; 1643. — Don de M. de Vogd van der Straten (1901). — Ib., 328.

— Lettre du cardinal de Fleury à MM. Duchy et Hocquart ; 26 janvier 1731. — Don de M. Barbier de Montault (1869). — Ib., 124.

— Deux proclamations du prince d'Orange-Nassau, en allemand ; 1746-1747. — Don de M. Mauss (1905). — Ib., 366.

— Lettre de M. Mallet à M. de Grosley, avocat au Parlement, à Troyes ; 27 décembre 1754. — Trouvée dans un volume de la bibliothèque des Archives (1882). — Ib., 189.

— Lettres et mémoires adressés au Contrôleur général des finances et renvoyés à M. Deramé, plus une lettre du lieutenant général de police relative au même ; 1769. — Don de M. Servois (1902). — Ib., 332.

— Correspondance (31 pièces) entre MM. d'Henneberg, « juris-

consulte du roi de France », et Bodson, régisseur de la vicomté de Turenne pour le duc de Bouillon, relative en partie aux affaires publiques; de 1759 à 1771. — Don de M. le baron de Türckheim (1866). — K 1300, nos 1-31.

— Cinq lettres privées, de 1789 à 1815. — Don de M. Naves (1903). — AB XIX 332.

— Lettre de M. de Brienne, archevêque de Bordeaux, à M. Guignard; 1790. — Don de M. Servois (1902). — Ibidem.

— Correspondance échangée entre le garde des sceaux et M. Bouche, député à l'Assemblée constituante, au sujet de la sanction des décrets; juin-septembre 1790. — Résidus Garnier (1882). — Ib., 189.

— Copie d'une lettre de Lavoisier à Spallanzani; 1er janvier 1791. — Don de M. Ferrari, bibliothécaire de Reggio d'Emilia (1899). — Ib., 327.

— Lettre de Major, professeur au collège de Bar-le-Duc, à Camus, garde des archives, au sujet d'un planétaire offert par lui à l'Assemblée nationale; 19 décembre 1791. — Résidus Dejean (1913). — Ib., 556.

— Lettre des maire et officiers de Nogent-sur-Marne à ceux de Bry-sur-Marne; 20 janvier 1791. — Don de M. Gatin (1891). — Ib., 313.

— Photographie d'une lettre de Marie-Antoinette à l'impératrice de Russie, conservée aux archives de Pétrograd; 1er février 1792. — Don de M. Goriainow (1905). — Ib., 366.

— Lettre du comte de Choiseul-Gouffier à l'abbé Barthélemy, avec un mémoire intitulé : « Du culte de la beauté et de son influence chez les Grecs »; 10 juillet 1792. — Don de M. Letronne (entre 1840 et 1848). — AA 63, n° 195.

— Autographe de La Porte du Theil au sujet du mot Δάρδανος; s. d. — Don du même (entre 1840 et 1848). — AA 65, n° 496.

— Lettre de J.-R. Mourraille, député des Bouches-du-Rhône à la Convention; 14 avril 1793. — Don de M. Viguier (1915). — AB XIX 600.

— Lettres d'Hérault de Séchelles, 26 ventôse an II (don du Dr Robinet, 1891); de Daunou, 6 octobre an II (don de M. Servois, 1892). — Ib., 313.

— Autre lettre de Daunou; 22 janvier 1793. — Don de M. Vatel (1874). — Ib., 179.

— Lettre de Madame Royale, fille de Louis XVI, au ministre de l'Intérieur Benezech; 17 décembre 1795. — Legs du Dr Pignier (1875). — Ibidem.

— Lettre du général Milet-Mureau au sr Pellerin; 14 messidor an IV. — Don de Napoléon III (1868). — Ib., 122.

— Lettre du général Caffarelli du Falga au ministère de la Guerre sur les améliorations à réaliser dans les ports de Calais et d'Ambleteuse; 4 ventôse an VI. — Transmise de la part de Napoléon III par le ministre d'État (1854). — AF IV 1205, 2e dossier, no 2.

— Une lettre et deux notes du comte Mollien à Joseph Bonaparte sur des questions de finance; 14 vendémiaire an X. — Don de Napoléon III (1869). — AB XIX 124.

— Apostilles autographes de Joseph Bonaparte, Portalis père et des généraux Bournonville et Estourmel; s. d. — Résidus Garnier (1882). — Ib., 189.

— Lettre de V. Sainte-Croix au comte de Choiseul-Gouffier; 23 mars 1802. — Don de M. Letronne (entre 1840 et 1848). — AA 66, no 770.

— Quatre lettres d'Anquetil-Duperron au comte de Choiseul-Gouffier; 1er avril, 16 juin, 3 juillet, 14 novembre 1803 — Don du même (entre les mêmes années). — AA 63, no 22.

— Trois lettres de Barbié du Bocage au ministre de l'Intérieur, à Guizot et à Dubois; 20 mars 1805, 3 août 1814 et s. d. — Don du même (entre les mêmes années). — Ib., no 38.

— Deux notes autographes de l'archéologue Visconti; s. d. — Don du même (entre les mêmes années). — AA 66, no 884.

— Lettre autographe du chah de Perse à Napoléon Ier; 1809. — Don de Napoléon III (1869). — AB XIX 124.

— Ordre du prince Eugène, vice-roi d'Italie, au sujet des travaux de Palma-Nuova; 17 août 1807. — Don de M. Desguez (1880). — Ib., 179.

— Lettre de S. Gormezzano à M. Dubois, à Constantinople, sur les fouilles de la Troade; 26 mars 1813. — Don de M. Letronne (entre 1840 et 1848). — AA 64, no 401.

— Trois lettres de Barbé-Marbois au duc de Richelieu; 1815. — Don de M. Pinard (1861). — AB XIX 92.

— « Lettre de M. le marquis de Rivière, lieutenant général, gouverneur civil et militaire de terre et de mer de la 8e division militaire, à messieurs les membres du Comité royal provisoire de Marseille. » Placard in-fol. imprimé, sans date [juillet 1815], (Marseille, chez Antoine Ricard, imprimeur du roi et de la ville, rue Paradis, no 31). — Don de M. l'abbé Louis Chambois, curé de Rahay (Sarthe) (1914). — Ib., 600.

— Lettres de Daunou au comte de Montalivet (28 mars 1812) et à Talleyrand (décembre 1815), cette dernière au sujet de sa mise en disponibilité. — Acquises en 1902 et 1906. — AB II 4 et AB XIX 397.

— Lettre du duc d'Orléans au ministre d'État, réclamant des

objets d'art séquestrés pendant la Révolution; 20 octobre 1814; — lettre du prince de Condé pour le même objet; 26 février 1816. — Transmises par le ministre de la Maison de l'Empereur (1869). — AB XIX 124.

— Deux lettres de Jean-François Champollion (le jeune) à M. Dubois, avec trois fragments de mémoires archéologiques; s. d. — Don de M. Letronne (entre 1840 et 1848). — AA 63, n° 184.

Lettres de faire part. — Collection de lettres de faire part de mariage et de décès, formée par M. Georges Picot, membre de l'Institut; XIXe siècle. — Don de Mme Georges Picot (1910). — AD XX^c 97-110.

Lois d'intérêt local. — Collection de lois d'intérêt local, de l'époque contemporaine, formée par M. Vuatrin, professeur à la Faculté de droit de Paris, et classée par ordre de départements; XIXe siècle. — Don de Mme Vuatrin (1896). — AD XVI 84-177.

Lorraine (Mines et salines de). — Copie d'un rapport (écrit en allemand) sur « l'exploitation des mines, des usines et des salines dans les parties de la France autrefois allemandes » rédigé, avant la guerre de 1870, par un ingénieur allemand et remis par lui, le 18 août 1870, au commissaire civil d'Alsace à Haguenau (l'original de ce document est aux archives de Meurthe-et-Moselle). — Don de F. Engerand, député du Calvados (1916). — AB XIX 600.

Lot. — Dépouillement de la série L des archives de ce département; notes, analyses et copies de pièces sur la Révolution dans le Lot. — Don de M. Viguier, proviseur du lycée Voltaire (1914). — AB XIX 600.

Louis XVI. — Adresse des députés à Louis XVIII pour désavouer l'attentat du 21 janvier 1793; 1816. — Transmise par M. de Vaublanc, ministre de l'Intérieur (1816). — AE I (Armoire de fer) 5, n° 12.

Louis XVII. — Procès-verbal de sa reconnaissance par l'armée de Condé; 29 janvier 1793. — Transmis par le ministère des Affaires étrangères, après avoir été remis par M. d'Orb, ancien officier de l'armée des princes, au comte de Rumigny, ministre de France en Bavière (1830). — AE II (Musée) 1346.

— Pièces relatives à son autopsie; an III. — Don de M. Guichard, député (1891). — AB XIX 313 et AE II (Musée) 1429 *bis*.

Louis-Philippe Ier. — Acte autographe de son abdication; 24 février 1848. — Don de M. le pasteur Martin Paschoud (1872). — AE I (Armoire de fer) 21, n° 1.

Louvre (Palais du). — Procès-verbal de la pose de la première pierre des constructions à élever pour achever le Louvre et le réunir aux Tuileries; 25 juillet 1852. — Transmis par le ministre d'État (1852). — F1c I 115.

***Löwendal** (Maréchal de). — Dossier de treize pièces concernant Waldemar de Löwendal, maréchal de France, et sa famille; 1740-1791. — Don de M. W. Löwenson, ingénieur à Copenhague (1910). — AB XIX 397.

Madeleine (Cimetière de la). — Reproduction d'un ancien plan de ce cimetière, où furent enterrés Louis XVI et Marie-Antoinette; s. d. — Don de M. Pilinski (1875). — AB XIX 179.

Maisons du roi et des princes. — Les Archives ont reçu en don de M. Agasse, « ancien secrétaire des commandements du grand maître de la Maison du Roi », le 28 février 1831, « dix paquets de registres et papiers relatifs aux charges et offices de la Maison du Roi et deux volumes in-folio ». Les « dix paquets de registres et papiers », après avoir été classés sous les anciennes cotes E 6164-6312, sont aujourd'hui dispersés dans la série O1. Des deux volumes in-folio, l'un, *Sacre et couronnement des rois et reines de France et princes étrangers* est aujourd'hui coté KK 1442; l'autre, *Mémoires des couronnements des années 1644 à 1660*, porte la cote KK 1446.

— Comptes de la Maison du Roi, année 1771. — Un registre; revendiqué à la vente de la collection de M. G*** (24 avril 1866) et restitué par les soins de Me Oudart, commissaire-priseur. — O1* 735.

— Cinq registres, provenant des archives de la Maison du Roi, et intitulés :

1 et 2. Cassette du roi, quartiers d'avril (1764-1768 et 1774-1778); listes alphabétiques de pensions; — 3 et 4. État général de la dépense de l'argenterie, menus plaisirs et affaires de la chambre du roi (1790-1791); — 5. Livre de dépenses de la Chambre aux deniers de Louis XIV (juillet 1673-septembre 1674).

Revendiqués à la vente du cabinet de M. des Semons (17-18 mai

1877) et restitués par le libraire Menu. — 1 et 2 : O^{1*} 639 et 640; 3 et 4 : O^{1*} 2943-2945; 5 : KK 207^2.

— Vingt-quatre registres provenant de Drouet de Santerre, et concernant les maisons du comte d'Artois et du duc de Bordeaux, savoir :

1. Journaux, comptes, pensions de la maison de Monsieur (1825-1830) ; 10 registres.
2. Journaux, contrôle, sommiers, comptabilité de la maison du duc de Bordeaux (1826-1830 et après 1830); 13 registres.
3. Mémoire sur l'apurement des comptes de l'apanage d'Artois, rendu sous l'Empire au profit de Drouet de Santerre; 1 registre.

Mis en vente après le décès de M. Raverot, docteur en médecine, et cédés aux Archives par le libraire Hénault (1880). — 1 : O^{3*} 2999-3008; 2 : O^{3*} 3009-3021; 3 : R^{1*} 528.

Voir aussi **Bâtiments, Comptes** et **Diamants de la couronne.**

Malte (Ordre de). — Collection (58 cartons) de documents, provenant des archives de l'ancienne légation de l'Ordre à Paris et entrée aux Archives des Affaires étrangères en 1813; ces documents concernent les affaires de l'Ordre en général et, plus particulièrement, l'administration de ses biens en France; fin du XVIe-fin du XVIIIe siècle. — Don des Archives du ministère des Affaires étrangères (1914). — M 29^{2-59}.

Marc d'or. — Règlement sur les taxes du droit de marc d'or; 1656; un registre. — Don de M. Perron (1881). — O^{1*} 713^{a}.

Marine française. — Extraits et analyses de documents des archives de Batavia (Indes néerlandaises), intéressant les opérations de la marine française, en particulier l'expédition de d'Entrecasteaux dans ces régions en 1793-1794; un cahier, de la main du Dr de Haan, archiviste de Batavia. — Don de M. le comte de Fleurieu (1913). — AB XIX 556.

— Étude sur le sauvetage, en 1803, en vue des côtes d'Espagne, du bâtiment de guerre français *la Revanche*, par la frégate anglaise *Endymion*. — Don de l'auteur du travail, M. le capitaine Baulmont (1914). — AB XIX 600.

Maunoir (Charles). — Voir **Duveyrier**.

Mazarine (Versements de la Bibliothèque). — Le 22 février

1834, à la suite d'une correspondance échangée entre M. Daunou et M. Petit-Radel, administrateur de la Bibliothèque Mazarine, M. Goujon, un des conservateurs de cette bibliothèque, délivra aux Archives du royaume une « Collection de titres, pièces, mémoires et documents historiques et littéraires, formant en tout 362 portefeuilles, 139 registres et une liasse[1] ». Un état du contenu des portefeuilles et des registres se trouve dans le dossier du versement (AB v^D 1), ainsi qu'un état très sommaire de la répartition des documents acquis dans les séries K, L, M de la section historique, dans les sections législative, administrative, domaniale et topographique.

Il n'est pas question de ce transfert dans le bref historique de la Bibliothèque Mazarine qui précède le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine* (Paris, t. I, 1885) ; mais la trace s'en trouve dans les archives domestiques de cet établissement.

Cette acquisition vraiment extraordinaire, car les documents d'archives sont rares dans ce fonds résiduaire, tout à fait de la nature de ceux qui se trouvaient en 1834 dans les bibliothèques et qui ont là leur place naturelle, rend compte de la présence aux Archives d'une foule de pièces, dont on ne s'expliquait pas l'origine depuis que le souvenir de l'opération de 1834 était perdu. Voir, à l'appendice III, le texte de l'état de versement, signé par l'archiviste Dessalles.

Lors de l'échange de 1862 entre les Archives nationales et la Bibliothèque nationale, un certain nombre de documents provenant de ce versement de la Mazarine ont passé au Cabinet des manuscrits ; on ne peut que s'étonner qu'il n'en ait pas passé davantage.

— En 1864, une nouvelle transaction fut conclue entre les Archives nationales et la Bibliothèque Mazarine ; elle eut le caractère d'un échange analogue à celui qui avait eu lieu en 1862-1863 avec la Bibliothèque nationale (voir ce mot). On trouvera à l'appendice IV l'état des documents qui sont venus alors de la Mazarine aux Archives, avec les cotes actuelles.

Mende (Évêché de). — État des revenus et des charges de l'évê-

1. « Ces papiers, écrivait Daunou le 15 décembre 1833 au ministre, concernent d'anciens établissements ecclésiastiques et civils, l'histoire généalogique et les intérêts de quelques familles, divers détails de la politique intérieure et extérieure du gouvernement français au XVIIe siècle et dans les premières années du XVIIIe. Ils se classeraient pour la plupart dans la section historique des Archives et y seraient, je crois, plus utilement que dans une bibliothèque publique » (Arch. nat., AB II, correspondance).

ché de Mende; original signé de l'évêque; février 1790. — Don de M. Graille, répétiteur au lycée Saint-Louis (1910). — AB XIX 397.

Mesnières (Seine-Inférieure). — Titres de la terre de Mesnières (Seine-Inférieure) et de la ferme de l'Éperonde; 1759-1779; une liasse. — Versé par « le receveur des Domaines » (1816). — T 1054.

Michelet (J.). — Vingt-trois lettres autographes à Alphonse Peyrat, 1859-1869; trois lettres autographes à Charles Lenormant, 1837-1840. — Don de Mme la marquise Arconati-Visconti (1913). — AB XIX 556.

Miemars. — Inféodation d'un atterrissement du Rhône, près de la ville de Roquemaure (Gard), appelé l'île de Miemars; 29 avril 1745. — Don de M. Vaton (1825). — Q^1 235.

Montbéliard (Fonds de). — Les archives de l'ancienne principauté de Montbéliard, apanage de la maison de Wurtemberg, étaient encore intactes, sous la Révolution, à Montbéliard. En février 1817, M. de la Rue, garde général des Archives du royaume, en sollicita le versement dans son dépôt. Le ministre de l'Intérieur lui écrivit : « M. le préfet du Doubs m'a demandé d'être autorisé à en faire le triage pour distribuer les papiers, qui consistent en manuscrits utiles à l'histoire et en titres passés par les princes de Montbéliard, partie au département de la Haute-Saône, partie au département du Haut-Rhin, partie à celui du Doubs qui comprennent des territoires de l'ancienne principauté »; hostile à ce projet, le ministre aurait préféré que le fonds tout entier fût transporté à Paris. Mais l'affaire en resta là jusqu'en 1839, date à laquelle le morcellement proposé dès 1817 fut opéré, avec cette aggravation que les Archives du royaume y prirent part : quatre co-partageants au lieu de trois. Les Archives du royaume eurent pour leur part 116,840 pièces « choisies » — très rapidement — « en raison de leur ancienneté ou de leur importance historique, qui les rattachaient naturellement aux collections » de Paris. — K 1724-2365 (cf. *État des inventaires des Archives nationales au 1er janvier 1914*, nos 163-166), KK 1422^{b-c}, Z^2 1374-2378. — Cf. *Tableau méthodique* de 1871, col. 259-268.

Montcalm (Marquis de). — Copie et photographie de l'acte de naissance de Montcalm (d'après le registre GG^1 des archives de Vauvert, Gard); 1712. — Don de M. Falgairolle (1903). — AB XIX 333.

Monteil (Collection). — A partir de 1836, le garde général des Archives fut en proie aux sollicitations du collectionneur Monteil, qui vivait, comme on sait, de la vente bribe par bribe des documents qu'il avait ramassés çà et là dans sa jeunesse. On lui en acheta quelques-uns. Malheureusement, si les états des documents offerts à MM. Daunou et Letronne ont été conservés, ceux des manuscrits acquis ne se retrouvent pas pour la plupart[1].

L'*État sommaire* de 1891 n'indique que deux articles comme provenant de Monteil (KK 648, Recueil sur les états provinciaux; KK 1309, Supplément aux *Antiquités des villes de France* de Du Chesne). Mais il y en a beaucoup d'autres, dont un relevé, qui parait exact, sinon complet, figure dans le *Tableau méthodique* de 1871, col. 686.

Voir aussi **Vallet de Viriville.**

Montfleury. — Expédition d'un arrêt du Conseil : maintenue de noblesse pour M. Le Petit de Montfleury; 11 mai 1787. — Dépôt anonyme (1821). — E 2641.

***Montgeroult** (Tabellionage de). — Minutes de notaires concernant des localités de Seine-et-Oise (Angerville, Boissy-l'Aillerie, Boissy-Saint-Léger, Cormeilles-en-Vexin, Courdemanche, Montgeroult, Pontoise, Puiseux) et de la Seine (Puteaux): provenant vraisemblablement du tabellionage de Montgeroult; XVIIe et XVIIIe siècles. — Don du comte Affre de Saint-Romme (1905). — AB XIX 394-396.

Montmorency (Famille de). — Titres généalogiques; XVe-XVIIIe siècle. — Don de M. de Montmorency-Morès (1825). — M 477.

Montperroux (Seigneurie de). — Les titres de la seigneurie de Montperroux (commune de Grury, Saône-et-Loire) ont été déposés aux Archives, après 1840, à l'instigation de M. Pierquin de Gembloux; 1285-XVIIIe siècle[2]. — K 2366-2376.

Montres et revues. — Douze rôles de montres et revues des garnisons de Verdun, Stenay et Vaucouleurs; 1572-1623. — Acquis de M. Charavay (1862). — K 98, n°s 50 *bis* et 52 *quater*; K 99,

1. En voici un, du 26 décembre 1842 : « Œuvres et travaux aux châteaux d'Artois [KK 393]. — Entrées chez le Roi [O^1^* 827]. — Comptes de la Grand'-Chambre de l'église de Troyes [KK 399]. — Comptes du cellérier de Troyes [KK 400]. — Fragments d'anciens comptes [KK 524-525]. »

2. Il n'y a de trace de ce don que dans un rapport d'E. Boutaric, d'août 1856 (AB XIII 3).

n°s 3 *bis* et 4 *bis*; K 105, n° 25 *bis*; K 107, n°s 9 *bis*, 10 *bis* et 26 *bis*; K 108, n° 112 *bis*; K 109, n° 8 *bis*; K 113^{A}, n° 9 *bis* et 17 *bis*.

— Montre de gens d'armes pendant le siège d'Amiens par Henri IV; 1597. — Don de M. R. Teulet (1893). — AB XIX 313.

Mortain (Fonds des greniers de la sous-préfecture de). — En 1839, M. Natalis de Wailly fut chargé « de se rendre à Mortain pour y examiner les documents, déposés dans un local dépendant de la sous-préfecture, et faire transporter à Paris ceux qu'il conviendrait de réunir aux collections que l'on conserve à la Section historique des Archives du royaume ». Il définit comme il suit l'origine de ce fonds : « Au moment de la Révolution, on transporta, dit-on, dans le grenier [du local précité] les archives de l'abbaye de Savigny, de l'abbaye Blanche et de l'abbaye de Moutons; on y réunit aussi les titres saisis chez plusieurs familles nobles des environs et, quelques années après, l'on plaça dans le même local ceux des papiers administratifs de l'ancien district de Mortain qui étaient inutiles au travail courant des bureaux. Tout récemment, lors de la démolition d'une tour dans laquelle étaient conservées les archives de l'ancienne vicomté de Mortain, une grande quantité de dossiers furent encore transportés dans ce grenier. » Il ajoute, dans son rapport : « J'ai recueilli 116 pièces, presque toutes antérieures au XIVe siècle, et qui aujourd'hui sont réunies à la Section historique des Archives du royaume; dans les parties de la collection déjà classées par M. Léchaudey d'Anisy, j'ai fait choix d'environ 1,400 pièces qui ont été également transportées à Paris... En remuant les gravois, je suis parvenu à recueillir encore 105 chartes du XIIe et du XIIIe siècle... »

Un choix fut donc fait, et le fonds de Mortain trié : « Ce qui paraissait offrir de l'intérêt pour les études paléographiques ou se rattachant aux points les plus importants de l'histoire » fut le lot des Archives du royaume; le reste fut réservé pour « les archives locales », c'est-à-dire pour les archives départementales de la Manche, à Saint-Lô.

Il est fâcheux que l'état des documents transportés à Paris, que M. de Wailly dut joindre à son rapport, ne se retrouve pas. Car sa récolte fut immédiatement répartie entre les séries de la Section historique, surtout K, L et M, et on ne peut déterminer aujourd'hui avec certitude, faute de savoir exactement ce qu'il apporta, tout ce qui, aux Archives, provient de cette acquisition. De là provient sûrement, pourtant, tout le fonds de l'abbaye de Savigny (L 966-978).

Moulins-Engilbert. — Le 16 juillet 1838, le ministre de l'Instruction publique écrivit au garde général des Archives : « M. Pierquin, inspecteur de l'Université, dans une de ses tournées, a décidé le conseil municipal de Moulins-Engilbert (Nièvre) à faire l'abandon au gouvernement de tous les papiers provenant des maisons religieuses et nobiliaires du canton qui furent réunies à la maison commune en 1793. » Ces papiers, transportés en mars 1839 dans l'établissement de la rue des Francs-Bourgeois, furent répartis entre diverses séries, et il n'est pas probable que les cotes ci-dessous en représentent aujourd'hui la totalité :

Correspondance, mémoires et traités relatifs aux affaires de Suisse à la fin du XVIIe siècle. — K 1322-1323.

Titres concernant les abbayes de Notre-Dame d'Apponay et de Bellevaux. — L 998-1000.

Lettre de M. de Mazille. — M 855, n° 2.

Chartreuse d'Apponay. — M 870, n° 2.

Titres de propriété; aveux, baux, procès, dénombrements. — Q^1 825^{2-4} et S 3303^{5-19}.

Papiers du district (familles de Pracomtal et de Vilette). — T 1496^{1-6}, 1497.

Terrier de la seigneurie de Champcéry. — T^* 1496.

Administration du district pendant la Révolution. — F^2 II, Nièvre, 3-8.

Napoléon III. — Adresses envoyées à Napoléon III à l'occasion du rétablissement de l'Empire, de son mariage, de la guerre d'Italie, du traité de commerce et de l'annexion de la Savoie; 1852-1860. — Transmis par le ministère de la Maison de l'Empereur (1868). — O^5 144-294.

Navarre (États de). — M. Polverel fils exposa au ministre de l'Intérieur, en 1814, que son père, ancien syndic de la députation des États de Navarre, lui avait laissé « un grand nombre de papiers extraits des archives desdits états », depuis le XVIe siècle (avec quelques pièces de date antérieure). Ces papiers furent acquis et sont aujourd'hui répartis entre les séries H (1152-1161), K (692^A) et KK (910-913).

Nesle (Dépôt de l'hôtel de). — Documents relatifs aux objets d'art et de science, recueillis pendant la Révolution dans les communautés religieuses et dans les maisons des émigrés et condamnés, et déposés à l'hôtel de Nesle sous la garde de M. J. Naigeon, « peintre

d'histoire »; 526 pièces; 1791-1796. — Don de M. E. Naigeon (1863). — F^{17} 1192^{2-4}.

Neuf thermidor. — Documents relatifs au neuf thermidor, provenant de Dorat-Cubières, secrétaire adjoint-greffier du conseil de la Commune; 220 pièces. — Don de M. Barbier, bibliothécaire du Louvre (1869). — F^{7} 4433.

Neuilly. — Quinze liasses d'actes divers, provenant de la prévôté du port de Neuilly; 1623-1674. — Transmises par le préfet de Seine-et-Oise (1856). — Z^{2} 2647 *bis* et 2648.

Voir aussi **Choisy-le-Roi**.

Ney (Maréchal). — Treize pièces relatives au procès du maréchal Ney et provenant de M. Gronnier, ancien secrétaire du comte de Sémonville; 1815. — Don de M. Dercheu (1882). — AB XIX 189.

Nonciatures. — Huit registres : I-IV. Copie des dépêches d'Ottavio Corsini, nonce en France, adressées à la cour de Rome, 17 mars 1621-28 mai 1623; V. Déchiffrement de lettres du nonce en France, 17 mars 1623-18 octobre 1624; VI-VII. Copie de la correspondance adressée et reçue par le cardinal Roberto Altieri, nonce en France, 15 septembre 1665-19 décembre 1669; VIII. Correspondance originale échangée entre le cardinal Altieri et divers personnages, notamment l'abbé de Rivalta, internonce à Paris; 1671-1672. — Acquis d'un libraire de Florence (1913). — AB XIX 542-549.

Oblats. — Mémoires et notes provenant du cabinet de M. d'Outremont, procureur général de la commission établie pour l'augmentation des Oblats en 1768. — Don de M. A. de Boissy (1867). — G^{9} 3, n° 9.

***Ogny** (Côte-d'Or). — Archives de la baronnie et papiers de famille; XVIe-XIXe siècle. — Don de M. le marquis de Chantérac (1891). — AB XIX 298-312.

Voir **Bassompierre** et **Crussol**.

Oratoire (Congrégation de l'). — Le 10 novembre 1819 furent remis aux Archives du royaume, par le dépôt du mobilier national où ils avaient été entreposés, les « registres et papiers, extraits de la bibliothèque de feu M. l'abbé Carrichon », mort le 30 juillet 1818[1].

1. Cf. les papiers de la succession Carrichon aux Archives de la Seine, fonds des domaines, carton 1270.

Ces documents avaient trait à l'histoire de la congrégation de l'Oratoire depuis l'origine. Le chevalier de la Rue, garde général des Archives, les avait réclamés « comme faisant suite à ceux de la congrégation de l'Oratoire déjà déposés aux Archives ».

Les vingt-sept registres, décrits dans le bordereau de versement, qui formaient la partie principale de cette collection, furent immédiatement répartis entre les sections historique, domaniale et administrative. Ils sont aujourd'hui mêlés aux autres éléments des archives de l'Oratoire qui sont dispersés dans les séries H^5, M, MM et S.

Par la suite, les Archives bénéficièrent de nouvelles portions des archives de l'Oratoire, au décès de deux autres anciens membres de la congrégation, M. Jean-Louis Rondeau en 1832, M. Grelet en 1850.

Le premier, dont le legs fut exécuté par M. Ravisé, receveur des rentes, laissa au dépôt que dirigeait son ancien confrère Daunou plusieurs registres, procès-verbaux d'assemblées ou registres de délibérations, aujourd'hui cotés MM 576-593, des manuscrits et pièces historiques, entre autres un ouvrage du P. Adry, dont une partie a été abandonnée à la Bibliothèque nationale par l'échange de 1863.

Quant aux papiers légués par M. Grelet, les uns ont également émigré à la Bibliothèque nationale (*Vie et correspondance du P. Malebranche*, anciens MM 630-631 ; *Vies de quelques prêtres de la congrégation de l'Oratoire*, anciens MM 634-636); les autres occupent aux Archives les cotes suivantes : MM 629 (*Vie du cardinal de Bérulle*); MM 617-618 (listes des réceptions des membres de l'Oratoire, 1696 à 1787); MM 575 (directoire de la congrégation de l'Oratoire).

***Pagart d'Hermansart** (Collection). — Copies de pièces, expéditions originales, imprimés et notes personnelles, réunies et rédigées par M. Pagart d'Hermansart pour une publication relative à l'histoire du domaine extraordinaire et du domaine privé sous le Premier Empire et les régimes suivants. Douze registres; 1805-1872. — Don de M. Pagart d'Hermansart fils (1896). — AB XIX 314-325.

Pantin. — Onze pièces adressées par les préfets de la Seine et de police au maire de Pantin; 1814-1820. — Don de M. Servois (1902). — AB XIX 332.

Papier timbré. — Trois pièces relatives au papier timbré et

au droit de timbre; 1771-1834. — Résidus Garnier (1882). — AB xix 189.

Pardessus (Papiers). — Essai de topobibliographie, entrepris par E. Pardessus, continué par E. de Rozière, son petit-fils, donnant, pour un grand nombre de localités françaises, l'analyse des actes relatifs à l'histoire administrative de la localité, avec l'indication du dépôt où ils ont été relevés (Archives nationales, bibliothèques de manuscrits et d'imprimés); trente et une boîtes (40,000 fiches environ). — Don de M. Courteault (1909), qui tenait ce répertoire de M. E. de Rozière. — AB xix 433-463.

Paris. — Parmi les pièces intéressant Paris dans les dons faits aux Archives nationales, se trouvent les suivantes, qui n'ont pas été rangées sous des rubriques spéciales :

— Registre en parchemin, de vingt-trois feuillets, intitulé : « Fortifications et réparations des fossés, portes, murailles, remparts, quais et fontaines de la ville de Paris »; 1571. — Acquis à la vente Clerc de Landresse (1862). — KK 286[B].

— Registre de contrôle des vins vendus en gros à Paris en 1596-1597 et pièces concernant la taxe de l'emprunt sur les officiers de finances et autres de la généralité de Paris; 1605-1607. — Envoi des Archives du Calvados (1899). — H^2 2041-2042.

— *Onze pièces relatives aux élections des supérieurs de divers couvents de Paris; 1724-1782. — Envoi du ministère de l'Instruction publique (1877). — AB xix 179.

— Documents relatifs au grenier à sel de Paris; 1603-1788. — Don de Mme veuve Cabany (1871). — AD ix 461.

— Dix pièces concernant les sections du Mail, Guillaume Tell et Le Peletier, à Paris; an III-an IV. — Don de M. Servois (1902). — AB xix 332.

— Circulaire adressée aux gardes nationaux de Paris pour les engager à remplir exactement leur service; 2 avril 1815. — Don de M. Barbier (1873). — Ib., 179.

— Partage des biens de la succession du sr Charles Le Clerc, marchand de bois à Paris (29 janvier 1773) et documents relatifs à une maison, sise rue Basse-du-Rempart, ayant appartenu audit Le Clerc et à ses propriétaires successifs; xviie et xviiie siècles. — Don de M. Kastler, notaire à Paris (1916). — Ib., 604.

— Titres de propriété d'une maison sise rue de la Bibliothèque (ancienne rue de Champfleury); xviie-xviiie siècles. — Versés, en 1819, par « M. l'Inspecteur des domaines ». — Q^1 1172.

Voir aussi **Charost**, **Saint-André-des-Arcs**, **Sainte-Opportune**, **Thellusson** et **Trinité**.

***Paris** (Familles de). — Papiers relatifs à des familles parisiennes : Durand, Canterel, Malinghen, de Vaux, Petit des Landes, Joliet, Dufresnay, Chantier de Brainville, Malissain, Parent, de Launay, du Vivier, Guillemain, Hinselin, Lempereur, Clément, etc.; XVII[e] et XVIII[e] siècles. — Don de M. le marquis de Rasilly (1904). — AB XIX 364-365.

Parlement de Paris. — Trois registres in-fol., contenant la copie de registres du Conseil secret du Parlement de Paris ; 13 novembre 1645-25 octobre 1648. — Acquis à la vente Ch. de Nicolay (1895). — U 1040-1042.

Cf. **Formulaire**.

Pastoret (Papiers de). — Ces papiers, venus aux Archives nationales par suite d'une restitution, en 1898, des héritiers de M[me] la marquise du Plessis-Bellière, fille de M. de Pastoret, se composaient : 1° de registres et de cartons contenant des pièces relatives à l'ancienne Cour des Aides et à la continuation du Recueil des ordonnances, qui ont été placés sous les cotes Z^{1a} 150 *bis*, 151 *bis* et *ter*, 154 *bis*, 174^{c}, 177^{B}, U 1052 et 1053 ; 2° de sept volumes contenant des minutes de rapport et de conclusions de la Commission du sceau (1823-1830), qui ont été cotés BB^{12} 12-18,

Paul II. — Registre en papier contenant la transcription de soixante et une bulles du pape Paul II ; 1470-1471. Ces copies sont collationnées par quatre notaires, au nombre desquels figure un Bonaparte. — Don de Napoléon III (1865). — LL 4^{B}.

Pavillet (J.-N.). — Quelques papiers de cet ancien chef de la Section historique († 30 août 1823) se trouvent dispersés dans les cartons de la série M. Il avait préparé notamment une étude sur les *Journaux du trésor de Charles IV* (M 719, n° 7).

Péages. — Dossier relatif au droit de péage au port de Coulon, sur la Sèvre Niortaise. — Déposé par M. Troussel (1821). — T 1067.

Voir aussi **Guyenot de Châteaubourg**.

Pelletier. — Trois portefeuilles renfermant les papiers du conventionnel Pelletier, représentant du peuple envoyé en mission dans les départements du Doubs, du Jura et du Mont-Terrible,

ans II-III. — Acquis du libraire Dumoulin (1872) et provenant du baron de Girardot. — Dɪ 44-46.

Pensions alimentaires. — Note sur les pensions alimentaires, écrite de la main de M. Pradel, ministre de la Maison du roi sous Louis XVIII; s. d. — Don de M. Barbier, bibliothécaire du Louvre (1873). — AB xɪx 179.

Pernot (Collection de dom). — D'après le *Mémoire* de Camus *sur les dépôts de chartes, titres, registres, documents et autres papiers qui existaient dans le département de la Seine et sur leur état à l'époque du 1er janvier 1789, sur les révolutions qu'ils ont éprouvées et sur leur état au 1er nivôse de l'an VI*[1], il y avait sous l'ancien régime, au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, « une collection particulière de titres, commencée vers 1738 par dom Pernot, continuée par DD. Chamoux, Martin, Henriot et Praval. Elle était formée de titres recueillis de toutes parts et singulièrement de pièces propres à établir des généalogies ». Camus écrit plus loin : « Le cabinet de Saint-Martin avait présenté beaucoup de pièces généalogiques qui devaient être supprimées et qui l'ont été[2]. »

Il est à supposer que cette collection, concurremment avec les papiers d'Hozier venus en 1841, a formé en partie le fonds de la Collection généalogique qui est aujourd'hui cotée, aux Archives nationales, M 258-607 (cf. l'*État sommaire* de 1891, col. 292-293). Il est certain d'autre part que des pièces de cette provenance ont été insérées dans la série K ɪ (Cartons des rois)[3].

Petitpierre (Collection). — Trois liasses d'autographes et de signatures découpées de l'époque révolutionnaire; copies de pièces relatives à la Révolution, à la guerre de Vendée et au Premier Empire. Collection formée par M. Petitpierre fils, ancien archiviste, retraité en 1859[4]. — Remis par M. Campardon, chef de la Section judiciaire et administrative, en 1897. — AB xɪx 326.

Voir aussi **Du Bois**.

1. F. Ravaisson et N. de Wailly, *la Bibliothèque impériale et les Archives de l'Empire* (Paris, 1862), p. 302.

2. Ibid., p. 360.

3. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 240 : « J'ai constaté qu'un certain nombre de mandements royaux compris dans l'inventaire de dom Chamoux se trouvent aux Archives nationales dans la série des monuments historiques publiés ou analysés par M. J. Tardif. »

4. Au départ de M. Petitpierre, ancien fonctionnaire des Archives, une saisie

Phélypeaux (Famille). — Voir **Choiseul-Gouffier**.

Plans et cartes. — Divers dons ont fait entrer aux Archives nationales, notamment en 1880 et 1902 (don de MM. Lemaire et Caignart), en 1896 (don de M. Marichal), en 1899 (don de M. Caron), un certain nombre de plans et cartes qui, tous, ont reçu des cotes de N ou NN, savoir :

Belleville avant l'annexion. — N III, Seine, 1264.
Bordeaux sous Louis XVI. — N III, Gironde, 10.
Chartres (évêché de). — NN IV 323.
Compiègne (forêt et environs de). — NN VIII, rouleau 192, n° 154 *bis*.
Fontainebleau (forêt de). — NN VIII 189.
Le Havre en 1859. — N III, Seine-Inférieure, 85.
Orléans (nouveau canal d'). — N III, Loiret, 78.
Paris en 1817. — N III, Seine, 1255.
— (environs de) : Suresnes, Romainville, Bobigny, Saint-Denis (plaine) en 1811. — N III, Seine, 1259-1263.
Toulouse et environs. — N II, Haute-Garonne, 11.

Voir aussi **Archives nationales**, **Jeu de paume** et **Madeleine**.

Pô (Département du). — Correspondance administrative de M. Loysel, préfet du département du Pô; an XIII-1807. — Envoi du ministère de l'Instruction publique (1866). — F^2 1407.

Poésies. — Quatre pièces de vers : 1° sur le mariage du prince de Condé avec Mlle de Soubise; 2° au cardinal de Fleury sur l'ambassade de Belle-Isle en Allemagne; 3° « le Juif de Livourne », conte; 4° sonnet, daté de 1809. — Résidus Garnier (1882). — AB XIX 189.

Police générale. — Circulaires du ministre de la Police générale; an IV-an VIII. — Don de M. Dehèque, membre de l'Institut (1868). — F^7 3008^2.

— Comptabilité du ministère de la Police générale; 1810-1812. Papiers provenant de la succession du duc de Rovigo, ancien ministre de la Police. — Trouvés dans la succession de M. Aumont, ancien notaire à Paris, revendiqués et remis aux Archives, par ordonnance du président du tribunal civil de la Seine (1863). — F^7 3166.

fut opérée à son domicile par le commissaire de police de Belleville, qui renvoya au directeur des Archives, le 20 février 1859, divers volumes et papiers.

Poterlet (Collection). — Collection de lois, règlements, instructions, circulaires, etc., concernant l'administration des Ponts et chaussées, réunie de 1794 à 1817 par M. Poterlet, chef de division de la direction générale des Ponts et chaussées et donnée par lui au ministère des Travaux publics; XVIIIe et XIXe siècles. — 103 cartons versés par ce ministère (1911). — F^{14}.

Une collection de 187 autographes, quelques-uns de la fin du XVIIIe siècle, la plupart du XIXe, jointe à la collection Poterlet, a été placée dans le carton AA 68; la liste s'en trouve à la fin de l'Inventaire de la série AA, par MM. Caron, Chassaing de Borredon et plusieurs de leurs collègues.

Praslin (Duc de). — Pièces relatives au procès du duc de Praslin, trouvées parmi les papiers du sieur Calais, ancien secrétaire de M. le chancelier Pasquier; 1847. — Envoi de M. le procureur impérial près le tribunal de première instance de la Seine (1868). — CC 808.

Prince impérial. — Liste des souscriptions ouvertes à Paris à l'occasion de la naissance de ce prince; 1856. — Trente-huit vol. in-fol., transmis par le ministère d'État (1856). — O^{5*} 250-287.

Procédures.

— Sept pièces de procédure, concernant principalement dame Marie David du Petit-Puy (XVIIe siècle) et une constitution de rente par Bonable de Pocé, s[r] de Maffray, et Catherine d'Estouteville, sa femme, en faveur de Marguerite Miron, bourgeoise de Paris; 16 janvier 1513, v. st. — Don de M. d'Auriac, préfet honoraire (1906). — AB XIX 397.

— Huit fragments de pièces de procédure; XVIe siècle. — Provenant de vieilles reliures (1892). — Ib., 313.

— Signification à François de Simiane, marquis de Gordes, d'un arrêt du parlement de Grenoble, qui le condamne à payer les intérêts d'une somme de 6,000 livres qu'il devait à Jacques Grave, écuyer des gardes du corps du roi; 18 juillet 1668. — Transmis par le directeur des Musées impériaux (1857). — M 556.

— Six pièces de procédure relatives à une contestation entre MM. Doublet de Persan et Geoffroy d'Assy; 1782-1786. — Don de M. Servois (1902). — AB XIX 332.

Procès criminels. — Extraits de procès criminels, dirigés contre Philippe Guyot, Beaujon, J. Haudicquer, J. Chassebras, G.-P. de Poor, etc., accusés de fabrication de faux titres (8 vol. in-fol.);

1700-1704. — Acquis à la vente Ch. de Nicolay (1895). — U 1043-1050.

***Provence** (Louis-Stanislas-Xavier, comte de). — Documents concernant les dépenses de Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, et de Joséphine-Louise de Savoie, sa femme, et la liquidation de leurs dettes depuis l'émigration jusqu'à l'époque de l'Empire.

Mémoires, comptes d'administration, correspondance, plans, etc., concernant notamment Brunoy, Châteauneuf-en-Thymerais, Compiègne, Grosbois, Montreuil près Versailles, Paris (Luxembourg, rue des Tournelles), Rocquencourt, Senonches, Versailles. Dépenses et comptes personnels.

Don de M. le comte Affre de Saint-Romme (1905 et 1910)[1]. — AB XIX 378-393.

— Un petit volume intitulé « Fragmens pour servir à l'histoire de ce temps-ci, ou Lettres des deux frères de Louis XVI et de quelques-uns de leurs agents pendant les années 1806 et 1807 » (seul exemplaire tiré de cet ouvrage, s. l. n. d.). — Don de M. Laget père, archiviste aux Archives nationales, ancien secrétaire du comte Siméon, ministre de l'Intérieur, de qui il le tenait. — AE I (Armoire de fer) 5, n° 17.

Rambouillet (Famille de). — Généalogie de cette famille; XIX[e] siècle. — Don de M. Lecoy de la Marche (1894). — AB XIX 313.

Ravaillac. — Copie du temps de l'interrogatoire et de la mise à la question de Ravaillac; mai 1610. — Don de M. Formstecher, (1912). — AB XIX 556.

Provient de la collection Paul Deschamps et antérieurement des papiers Joly de Fleury.

Reichstadt (Duc de). — Lettre du duc au général ***, au sujet de ses études et particulièrement de celle de la langue française; 22 septembre 1827. — Transmis par le ministère de la Maison de l'Empereur (1864). — AE I (Armoire de fer) 13, n° 26.

Représentants en mission. — Voir **Le Tourneur** et **Pelletier**.

Révolution française. — Collection de dix-sept gravures con-

1. Le même donateur a remis à la Bibliothèque nationale des papiers de même origine sur le même objet (Nouvelles acquisitions françaises 22408-22420).

cernant des épisodes de l'histoire des premiers temps de la Révolution française (extraites d'ouvrages périodiques contemporains). — Don de M. Viguier (1915). — AB XIX 600.

— Journaux, pamphlets et imprimés divers de l'époque révolutionnaire, provenant de M. J. Desnoyers. — Don de M. Marcel de Fréville (1892). — AD XX[A] et AD I à XVII, *passim*.

Voir aussi **Lot**.

Révolution de 1848. — Journaux : *La révolution démocratique et sociale*, 1848-1849; *Le journal de la vraie république*, 1849; *Le vote universel*, 1850-1851. — Don de M. E. Baillet (1902). — AD XX[A] 626-627.

Voir aussi **Journées de juin 1848**.

Rondonneau (Collection). — Rondonneau, garde des archives du Sceau en 1790 et chef du bureau des décrets en 1792, possédait une précieuse collection d'imprimés de toute nature concernant l'histoire de France avant et pendant la Révolution française; le premier fonds en avait été constitué par Girard et le libraire Prault l'avait beaucoup augmenté[1]. Cette collection fut acquise par le gouvernement les 30 germinal an XI et 10 ventôse an XII. D'abord placée au Louvre avec le fonds de la Secrétairerie d'État, elle fut transportée en 1848 aux Archives nationales, en même temps que ce fonds. Voir, pour l'histoire de la collection, le dossier intitulé : « Pièces relatives à l'acquisition de la bibliothèque Rondonneau », dans le carton AB V[d] 3.

A cette collection avait été joint antérieurement un recueil d'imprimés relatifs à la Chambre des comptes (voyez AD IX), formé par Lemarié d'Aubigny. On y a inséré depuis 1848 beaucoup d'imprimés divers.

Cf. **Poterlet**.

***Rouland** (Papiers). — Notes prises et documents réunis par M. L. Rouland, archiviste aux Archives nationales, sur les foires du Lendit et Saint-Germain; récit de la campagne de 1846 en Algérie. — Don de M[me] Rouland (1882). — AB XIX 190-193.

Roule (Le). — Voir **Choisy-le-Roi**.

1. La table de la collection Girard-Prault, telle qu'elle était avant les additions de Rondonneau et de l'Administration des Archives, est aujourd'hui cotée, aux Archives nationales, AD + 1167-1180 (14 registres).

Rousseau (Cl.-B.). — On conserve dans le carton AB v^{d} 1, en deux exemplaires, l' « Inventaire des manuscrits donnés le 28 juin 1811 aux Archives de l'Empire par M. Du Puy-Montbrun, qui les a recueillis de la succession de M. Rousseau, son trisaïeul maternel, maitre des comptes à Paris[1] ».

Cette collection contenait des extraits de quelques registres du Trésor des chartes, dont l'administration des Archives a disposé par la suite en faveur de la Bibliothèque nationale, et des documents divers, pour la plupart relatifs aux archives de la Chambre des comptes, où M. Rousseau avait beaucoup travaillé (Brussel, *Nouvel usage des fiefs*. Paris, 1727, t. I, p. XXVII). Voir *Notices et extraits des manuscrits*, t. XL, p. 250, et l'appendice I du présent État, où l'on a indiqué, autant que possible, les cotes actuelles des manuscrits provenant du don de M. Du Puy-Montbrun.

Rulhière (Papiers). — En l'an XIII, le sieur Desenne, libraire, ayant acquis des héritiers de Claude-Carloman de Rulhière tous les manuscrits inédits de cet auteur, les confia au comte Ferrand, pair de France, pour les classer ; au moment où ils allaient être mis sous presse, la police s'en empara et les remit à Daunou pour en surveiller l'impression. Ces manuscrits restèrent ensuite aux Archives. En août 1817, MM. Ménard et Desenne les réclamèrent ; le ministre de l'Intérieur, saisi par M. de la Rue de la réclamation, se fit envoyer les papiers, consulta ses collègues des Affaires étrangères et de la Police et finalement décida, par lettre du 27 septembre 1817, que ces manuscrits resteraient aux Archives du Royaume comme ayant toujours appartenu à l'État. — KK 1936^{a-c} (Histoire de Pologne).

Ces manuscrits ont porté successivement les cotes K 947-949, puis K 1338-1339.

Saint-Amand (Manche). — Dix-neuf pièces en parchemin relatives à Saint-Amand de Torigny en Normandie ; XVIe s. — Don du ministère d'État (1860). — P 1922^{3}, cote 46729 *bis* (quoique, de l'avis de M. Huillard-Bréholles, archiviste chargé de les insérer dans cette série, ces pièces « ne paraissent pas avoir jamais appartenu à nos archives »).

Saint-André-des-Arcs (Église). — Acte relatif à la fondation de la chapelle de Saint-Laurent en l'église Saint-André-des-Arcs par

1. Cl.-B. Rousseau figure, dans les Filiations de la Chambre des comptes, comme auditeur, du 30 décembre 1675 au 7 août 1720.

Yves Cantel (?), conseiller au Parlement de Paris; 16 mai 1576. — Transmise par le ministre d'État (1855). — L 633, n° 8 *bis*.

Saint-Denis. — Inventaire des archives de l'abbaye, dit Inventaire Locquet (deux volumes, anciennement cotés D 516-517 aux archives de Seine-et-Oise). — Don des Archives de Seine-et-Oise, qui possédaient cet inventaire en double (1914). — LL 1188[B-C].

— Accensement consenti par le chapitre de l'église collégiale de Saint-Paul, à Saint-Denis, du moulin de feu Yvon, situé sur le Crould; 1523. — Transmis par le préfet de la Côte-d'Or (1879). — S 2390.

Voir **Choisy-le-Roi**.

Saint-Domingue. — Onze pièces relatives à l'indemnité accordée aux colons de Saint-Domingue; 1824-1825. — Résidus Garnier (1882). — AB XIX 189.

Saint-Louis-des-Français, à Madrid. — Copie des actes de fondation et de dotation de cet hôpital et du testament de Henri de Saureulx, son fondateur; 1613-1633. — Envoi du ministère de l'Instruction publique (1865). — AB XIX 92.

Saint-Simon (Doctrine de). — Liasse de lettres, circulaires, notes, etc., relatives à la doctrine saint-simonienne et adressées à M. E. Picard, négociant à Avignon (139 pièces); 1831-1836. — Don de M. Maurice Arnault (1902). — AB XIX 332.

***Saint-Sulpice**. — Papiers provenant du séminaire de Saint-Sulpice, contenant, entre autres, les papiers de Mgr Lagrange, vicaire général et biographe de Mgr Dupanloup; nombreuses correspondances adressées à Mgr Dupanloup; notices nécrologiques sur divers Sulpiciens, etc.; XIX[e] siècle. — Transportés aux Archives nationales, en exécution de la loi de séparation des Églises et de l'État (1911)[1]. — AB XIX 510-541.

Sainte-Baume. — Déclaration de Louis XIII, autorisant la translation des reliques de sainte Madeleine à la Sainte-Baume; 10 juillet 1635. — Don de M. Deschamps (1866). — K 1220, n° 8.

Sainte-Opportune (Église), à Paris. — Registre intitulé : « Ma-

1. D'autres papiers du même genre ont été versés en même temps au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

nuale capicerii ecclesiae Sanctae Opportunae Parisiis, auctore venerabili ac discreto viro magistro Nicolao Gosset, presbitero diocesis Laudunensis,... capicerio et canonico dictae ecclesiae... »; XVIe siècle. — Don de M. Terrasse, ancien chef de la section judiciaire des Archives (1808). — LL 585.

Ce registre provient de la bibliothèque de M. Pion de la Roche, ancien avocat au Parlement, frère et héritier du dernier curé de Sainte-Opportune et cousin-germain maternel de M. Terrasse.

Sceau (Commission du). — Voir **Pastoret**.

***Schönberg** (Famille de). — Pièces diverses (contrats, etc.) relatives à la famille de Schönberg; ce don comprend aussi des pièces qui intéressent les familles de Pons, Chasteignier de La Roche-Posay, du Plessis-Liancourt, de La Rochefoucauld et de Montmorency-Luxembourg; XVe-XVIIIe siècle. — Don de M. de Margerie (1902). — AB XIX 330-331.

***Ségur** (Général Ph. de). — Lettres, ordres et pièces diverses émanés de Napoléon Ier et de personnages du Premier Empire et adressés au général Philippe de Ségur; an III-1814; autres papiers du même jusqu'en 1838. — Don de M. le comte de Ségur (1873). — AB XIX 179.

Septembre 1792 (Massacres de). — Deux volumes, imprimés à Rome, à l'imprimerie du Vatican (1915, in-4°), contenant la procédure de béatification des victimes des massacres de septembre 1792 à Paris. — Don de Mgr de Teil (1916). — AB XIX 601-602.

Société biblique protestante. — Supplique adressée au ministre de la Police par les membres du Consistoire de l'église réformée de Paris et de celui de l'église luthérienne de la confession d'Augsbourg pour demander l'autorisation de fonder la « Société biblique protestante »; 17 septembre 1818. — Don de M. Fr. Sœhnée (1897). — F^7 9290.

Sociétés populaires. — Un registre intitulé : « État des Sociétés populaires de la République »; s. d. — Acheté dans une vente, salle Silvestre (juillet 1849). — F^{1a} 548.

Souza (Polycarpe de). — Deux documents, sur papier de Chine, concernant Polycarpe de Souza, évêque de Pékin, écrits à Pékin;

1743. — Résidus Saulnier (1853). — AE I (Armoire de fer) 1, n° 15.

Sully (Duchesse de). — Copie d'un arrêt de la Cour de cassation au sujet de la succession de la duchesse de Sully; 25 janvier 1819. — Résidus Garnier (1882). — AB XIX 189.

***Temple** (Ordre moderne du). — Archives de cette association qui prétendit restaurer, au XIXe siècle, l'Ordre ancien des Templiers : statuts, procès-verbaux des séances, dossiers personnels des chevaliers, administration des convents de France, légations; chevaliers de la Croix; correspondance, comptabilité; actes du grand convent métropolitain, actes du magistère; livre d'or (avec sceaux), contenant des copies du Lévitique, en grec, et de l'Évangile selon saint Jean; objets divers : armure de chevalier, cachets et timbres, etc.; 1806-1857. — Déposées par M. le docteur Vernois (1857). — AB XIX 125-158 et AE VIa 89.

***Thellusson** (Hôtel). — Documents (devis, comptes, mémoires, lettres) pour l'histoire de l'hôtel Thellusson, devenu en 1802 l'hôtel de Joachim Murat, à Paris; 1778-1803. — Don de Mme la comtesse des Nos (1891). — AB XIX 213-215.

Thouars (Deux-Sèvres). — Archives de la justice de Thouars (111 registres et 2 liasses). — Don de M. le duc de La Trémoïlle (1891). — Z2 4841-4942.

***Tiran** (Collection). — Collection de documents relatifs à l'histoire d'Espagne, acquise en Espagne en 1843 par M. Melchior Tiran au cours d'une mission scientifique; elle provient de la bibliothèque d'un ancien grand inquisiteur d'Espagne, don Felipe Beltram, archevêque de Salamanque au XVIIIe siècle. — Don des Archives du ministère des Affaires étrangères (1914). — AB XIX 558-597.

Un inventaire détaillé de cette collection, par M. G. Daumet, est en cours d'impression dans le *Bulletin hispanique*.

Tourlet (R.). — Papiers relatifs aux travaux personnels de René Tourlet, « homme de lettres à la Section historique des Archives », traducteur de Quintus de Smyrne, de Julien et de Pindare († 1836). — Sept dossiers, restés aux Archives après sa mort. — M 876.

Tribunaux de commerce. — Tableaux des tribunaux de commerce et recueil des différentes lois qui y sont relatives, provenant du Bureau du dépôt des lois; an IX. — Résidus Garnier (1882). — AB XIX 189.

Trinité (Hôpital de la), à Paris. — Documents relatifs au prieuré et à l'hôpital de la Trinité établis à Paris, rue Saint-Denis; XIVe-XVIe siècle. — Transmis par le préfet de Seine-et-Marne (1861). — S 6114.

***Tuileries** (Papiers trouvés aux). — 1° Papiers trouvés en 1848 aux Tuileries, provenant en grande partie du cabinet du marquis de Champcenetz, gouverneur des Tuileries, et de son successeur le marquis de Béthisy, relatifs surtout à la liste civile de la Restauration, à l'intendance de la Maison du roi sous Louis-Philippe. Autographes classés par catégories de personnages; 1814-1848. — Déposés par la Commission chargée de leur examen (1850). — AB XIX 14-24.

2° Papiers trouvés en septembre 1870 aux Tuileries : dossiers de demandes à Napoléon III, classées par ordre alphabétique de personnes et émanant d'étrangers; documents sur la guerre du Mexique et sur les divers événements du règne; dossier dit *dossier prussien* (une grande partie des pièces contenues dans ces dossiers ont été imprimées dans la publication officielle des papiers des Tuileries, parue en 1871 à l'Imprimerie nationale, et dans celle d'Henri Bordier); 1852-1870. — Versés en six fois par le ministère de l'Intérieur et par MM. Lalanne, Gagneur, Bordier, membres de la Commission chargée de l'examen de ces documents (1872-1873)[1]. — AB XIX 159-178.

Urbain VIII. — Fragments (6 cahiers) d'un registre contenant des copies de bulles du pape Urbain VIII; 1627. — Résidus Garnier (1882). — AB XIX 189.

— Indult pour l'*Extra tempora*, délivré au nom d'Urbain VIII par le cardinal Antoine Barberini, légat d'Avignon, en faveur de Pierre Serret, sous-diacre du diocèse d'Arles; 12 mai 1644. — Don de M. Barbier de Montault (1874). — AB XIX 179.

***Vallet de Viriville** (Collection). — Documents ayant fait partie

1. Ce sont là les seuls membres de la Commission qui aient versé aux Archives les pièces dont l'examen leur avait été confié.

de la collection de M. Vallet de Viriville, ancien professeur à l'École des chartes; XIIIe-XIXe siècle. — Don de M. Gaston Brière (1911). — AB XIX 556.

Parmi ces documents, dont la plupart paraissent avoir été acquis de Monteil, on note : une lettre de l'abbé de Mauzac à l'abbé de Cluny (8 mai 1253); une lettre de Charles VII au sire de Culant, amiral de France, et aux habitants de Lyon (29 septembre 1423); un fragment de comptes de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (4 janvier 1458; publié dans le *Cabinet historique*, 1863, t. IX, p. 170 et suiv.); une lettre de MM. d'Urfé et Robineau au roi au sujet de la prise de Coucy (XVe siècle); une lettre de Charles VIII aux élus du royaume pour le recensement des feux (7 mars 1492; cf. P. Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, t. III, p. 244-245); deux lettres adressées au XVIIe siècle à des présidents des Comptes Nicolay; des dispenses de mariage accordées par le pape Pie IX à divers personnages espagnols, etc.

Voir aussi **Filigranes**.

***Varlet de Semeuse** (Famille). — Documents sur cette famille au XVIIIe siècle (achats de terres, etc.). — Don de M. le comte Affre de Saint-Romme (1911). — AB XIX 556.

***Vaulx d'Achy** (Famille). — Titres et correspondances concernant cette famille et celles, alliées, de Busselot, Cailloux de Valmont, de Serre; XVIIe-XIXe siècle. — Don de Mme la comtesse de Reinach-Foussemagne (1915). — AB XIX 598-599.

Vendée. — Voir **Bouches-du-Rhin**.

Victoria (Reine). — Minute, écrite de la main de la princesse Béatrice, du discours prononcé par la reine Victoria en recevant les quatre volumes d'adresses exprimant la gratitude de la France envers le peuple anglais pour les secours envoyés d'Angleterre aux blessés français pendant la guerre de 1870. — Don de M. le comte Sérurier (1875). — AB XIX 179.

Vilcoq. — Neuf pièces relatives à la convocation du sieur Vilcoq pour assister au sacre de Napoléon comme député des gardes nationales de l'arrondissement de Château-Thierry; brumaire-germinal an XIII. — Don de M. le Dr Corlieu (1900). — AB XIX 328.

Villiers-la-Garenne. — Voir **Choisy-le-Roi**.

Virieu-Beauvoir (Famille de). — Fragment de généalogie de

cette famille; 15 février 1810. — Pièce trouvée dans un volume de la bibliothèque des Archives (1882). — AB XIX 189.

Yerres (Seine-et-Oise). — Arrêt de la Cour des aides, portant adjudication au profit de Bureau de la Rivière, chambellan du roi, de la terre et seigneurie d'Yerres, près Corbeil, moyennant la somme de 2,010 francs, par suite de la surenchère par lui faite sur le connétable Olivier de Clisson, qui avait déjà surenchéri cette terre à 2,000 francs; 4 juin 1389. — Copie authentique, acquise de M. Pinart (1881). — Z^{1a} 851.

Depuis que ce qui précède a été imprimé, les dons suivants sont survenus :

Guillaume Ier, roi de Prusse. — Original de la lettre autographe de Guillaume Ier, roi de Prusse, à l'impératrice Eugénie, datée de Versailles, 26 octobre 1870, au sujet des conditions de la paix. — Don de l'impératrice Eugénie (5 février 1918)[1]. — AE I (Armoire de fer) 27, n° 1.

Lettres de rémission. — Recueil de quatre-vingt-deux lettres de rémission, en français, transcrites d'après les registres JJ 69-72 du Trésor des chartes (1335-1341); amorce, semble-t-il, d'une publication projetée par le marquis Léon de Laborde, directeur général des Archives nationales, et confiée par lui à son fils, le marquis Joseph de Laborde, archiviste auxdites Archives. — Don de M. le comte Alexandre de Laborde, membre de l'Institut (1918). — AB XIX 621.

Rochefort (Papiers Henri). — 1° Quatre registres contenant : *a* et *b*. Lettres de Rochefort à son ami et tuteur légal Jean Destrem (1871 à 1880); *c*. Lettres et billets de Rochefort (avant et après 1870) à sa femme, à Destrem, à divers; plans développés de romans, pièces et documents divers; *d*. Lettres de divers personnages relatives à la situation de Rochefort.

1. Il a été fait état de cette pièce dans un discours de M. le ministre des Affaires étrangères prononcé à la Sorbonne le 1er mars 1918. Depuis qu'elle est aux Archives, elle a été publiée dans la *Revue historique*, t. CXXVII, et, en facsimile, dans l'*Illustration*, n° du 16 mars 1918.

2° Un dossier contenant : un portrait au crayon et diverses photographies de Rochefort, des passeports à son nom, des coupures de journaux le concernant, des pamphlets pour et contre lui, un cahier de notes et réflexions de sa main, une médaille à l'effigie de la Lanterne, etc. — Don de M. Jean Destrem, sous réserve que communication ne sera faite de ces documents que dans vingt-cinq ans à partir de 1917. — AB XIX 616-620.

Swarte (Bibliothèque De). — Huit registres : 1. Actes royaux et arrêts du Grand Conseil et du Conseil d'État relatifs aux trésoriers généraux de France (1628-1713) ; 2 et 3. Recueil factice d'édits et arrêts imprimés, relatifs surtout aux finances (1614-1792) ; 4, 5, 6. Recueil de documents manuscrits sur les impositions, adjudications de fournitures militaires, etc. dans la localité de Muncq-Nieurlet (Pas-de-Calais) au XVIIIe siècle ; 7 et 8. Répertoire notarial de Henri-Joseph de Swarte (5 juin 1837-21 avril 1846). Ces huit registres ont fait partie de la bibliothèque de M. Victor de Swarte. — Don de M. Maurice Prudhomme (1917). — AB XIX 608-615.

ERRATUM. — Ci-dessus, p. 63, ligne 25. Au lieu de : AD IX 461, *lire* : Z^{1x} 82-83.

APPENDICES

L'identification des articles portés dans les quatre états publiés en appendice et l'indication des cotes actuelles sont l'ouvrage de M. F. Gerbaux, conservateur de la Section ancienne, et de M. L. Le Grand, conservateur-adjoint de la Section moderne.

L'inventaire analytique des séries M IV et MM IV, en cours d'exécution, permettra sans doute de retrouver encore quelques articles des états qui restent à identifier. — On observera que la série M IV, qui, dans l'*Etat sommaire* de 1901, comprend les cartons M 638-884, va maintenant jusqu'au carton M 888 ; les

quatre cartons ajoutés en 1917 contiennent des documents qui étaient restés jusque-là sans classement ni cote d'aucune sorte.

C. L.

APPENDICE I.

INVENTAIRE DES MANUSCRITS DONNÉS LE 28 JUIN 1811 AUX ARCHIVES DE L'EMPIRE PAR M. DU PUY-MONTBRUN, QUI LES A RECUEILLIS DE LA SUCCESSION DE M. ROUSSEAU, SON TRISAÏEUL MATERNEL, MAÎTRE DES COMPTES A PARIS. — SEPTEMBRE 1811.

(Archives nationales, AB vd 1.)

Section historique.

1. Portefeuille contenant deux cahiers d'extraits de titres étant dans les registres 47 et 48 du Trésor des chartes, années 1307, 1308, 1309, 1310, 1311 et 1312.

Ancien JJ 321. Compris dans l'échange de 1862-1863 entre les Archives et la Bibliothèque.

2. Portefeuille contenant un cahier d'extraits de titres étant dans le registre 49 du Trésor des chartes, année 1313.

Ancien JJ 323 ou 324. Même observation.

3. Portefeuille contenant deux cahiers, dont un très volumineux, d'extraits de titres étant dans le registre 56 du Trésor des chartes, années 1317, 1318 et 1319.

Ancien JJ 333. Même observation.

4. Portefeuille contenant un cahier très volumineux d'extraits de titres étant dans le registre du Trésor des chartes, années 1331, 1332, 1333.

Ancien JJ 361, 362 ou 363. Même observation.

5. Portefeuille contenant huit cahiers, savoir : 1° Table alphabétique des liasses étant au-dessus du greffe de la Chambre des comptes. Inventaire des liasses des informations, déclarations d'héritage, dons, garde-nobles, annoblissements, etc., trouvés au-dessus dudit greffe ; 2° Inventaire des chartes du greffe de ladite Chambre depuis 1623 jusqu'en 1656 ; 3° Table de l'inventaire des titres de la Chambre des comptes de Lafere et Marle ; 4° Hommages de la Chambre des comptes de Marle et Lafere ; 5° Table alphabétique des registres de prisée et estimation des dons faits des confiscations du temps des Anglois ;

6° Table de l'inventaire des aveux du Bourbonnois par ordre alphabétique; 7° Table alphabétique des titres de Beaujolois; 8° Table de l'inventaire des titres du Forez.

Ce portefeuille doit faire suite aux Mémoriaux de la Chambre des comptes.

1. PP 100 *bis*. — 2. PP 100 *ter*, n° 1. — 3. PP 100 *ter*, n° 3. — 4. PP 19. — 5. PP 100 *ter*, n° 2. — 6. PP 35. — 7. PP 42. — 8. PP 39 *bis*.

6. Portefeuille contenant cinq liasses ou cahiers, savoir : 1° Ouvrage intitulé : *Les finances dans leur ordre naturel*, divisées en sept parties, ou projet de tailles réelles proportionnelles et d'abonnement; 2° Règlement et instruction au sujet de la taille proportionnelle 1717; 3° Plusieurs bordereaux de recettes et dépenses de quelques généralités en 1710; 4° Domaine de l'évêque de Senlis en 1383; 5° Portefeuille contenant nottes et renseignemens sur divers objets.

1. H^1 1427.

7. Portefeuille[1] contenant douze cahiers, savoir : 1° Inventaire des anciens terriers étant à la Chambre des comptes de Paris; 2° Deux cahiers contenant extraits de divers dénombremens fournis à Marle et Lafere; 3° Procès-verbal des titres concernant les domaines d'Alençon, le Perche, Armagnac, Rodez, etc.; 4° Régales de France, etc., de 1438 à 1648. Notice des receveurs; 5° État des évaluations, douaires de reines, assiettes de terres, maisons des enfants de France et autres princes, argenterie, joyaux, maisons des rois, maisons des reines, obsèques et funérailles; 6° Inventaire des Mémoriaux de la Chambre des comptes par ordre chronologique, de 1309 à 1652, avec la désignation de chacun d'eux par les lettres de l'alphabet[2]; 7° Table des hommages de plusieurs princes du sang et autres grands seigneurs étant dans le registre coté O; 8° Érections de terres en dignité, par lettres registrées en la Chambre des comptes; 9° Inventaire des aydes pour la guerre, depuis 1300 jusqu'en 1480; 10° Comptes des rolles des compositions par les fiefs et arrière-fiefs du royaume, de 1529 à 1635; 11° Recettes générales des finances de 1418 à 1496 et autres de Languedoc et de Normandie; 12° Journal du Trésor de 1301 à 1541 et comptes particuliers mélangés par extraits et sans suite.

1. PP 93. — 3. PP 99, f. 100. — 4 et 5. PP 99, f. 18 et s. — 6. PP 108. — 7. PP 99, f. 94. — 8. P 1900. — 9. PP 99, f. 1 et s. — 10. PP 99, f. 60. — 11. PP 99, f. 52. — 12. PP 99, f. 86 et s.

1. « Tout cet article n'est qu'un composé de notes et de quelques extraits propres à donner des renseignements. » (Note marginale.)

2. « Cet inventaire a été remis par M. de Saint-Victor pour être placé avec les Mémoriaux, dont il est la notice la plus parfaite qui soit aux Archives. »

8. Un cahier intitulé : Mémoires historiques de la province d'Alsace en 1697.

KK 1238.

9. Portefeuille[1] petit in-folio, contenant : 1° Copie de testament de princes et princesses, du cardinal Mazarin, etc.; 2° Copies de lettres patentes relatives à divers objets; 3° Copie du traité passé en 1580 entre François, duc d'Anjou, et les députés des États généraux des Pays-Bas; 4° Copie de la cession faite en 1651 de la ville de Besançon à Philippe IV, roi d'Espagne, par l'empereur Ferdinand III; 5° Commission du roi François Ier pour procéder à l'inventaire du Trésor des chartes, du 22 juin 1539; 6° Manifeste du cardinal de Bouillon pour sa justification; 7° Mélanges : maires de Poitiers, familles de Paris, épitaphes de plusieurs familles de Paris, listes des procureurs du roi au Chastelet de Paris depuis 1311, catalogue des prévôts de Paris depuis 1254, confesseurs des rois de France depuis Thierry jusqu'à Louis XIV, remarques sur l'histoire de France du Père Daniel; 8° Table des lieux énoncés dans le cahier des Chartes de la Chambre des comptes commençant en 1623; 9° Dons, légitimations, privilèges, érections, annoblissements, naturalité, amortissements; 10° Paris, notes et extraits.

1. K 538. — 3. K 1447-1450. — 6. R² 63-64. — 7. [Armes des] maires de Poitiers de 1245 à 1643 (K 1217, n° 3); Remarques sur l'*Histoire de France* du P. Daniel (M 641, n° 2).

10. Portefeuille contenant des renseignements sur les Ordres de Malthe et de Saint-Lazare.

M 26-27 et M 41, n° 5.

11. Petit portefeuille contenant des notes curieuses pour servir à l'histoire de la fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe. Il y est beaucoup fait mention des Jésuites, de Ravaillac, du duc d'Épernon.

12. Petit cahier contenant quelques pièces relatives à l'histoire ecclésiastique, notamment au Jansénisme.

M 888, n° 15.

13. Volume relié en veau, contenant la nomenclature des officiers de la Chambre des comptes de Paris, depuis 1361 jusqu'en 1719.

KK 888.

Section domaniale[2].

1. Un portefeuille intitulé : *Provinces en général*, au commence-

1. « Très précieux. »

2. Les huit portefeuilles placés sous cette rubrique semblent avoir été répartis dans les cartons Q³ 226 à 234.

ment duquel est un état détaillé de ce qu'il contient. On y trouve des notices historiques relatives aux provinces et à divers domaines.

2. Un portefeuille intitulé comme le précédent, aussi avec un état détaillé de ce qu'il contient. Le premier cahier intitulé : *Recherche des domaines de la Couronne*, paraît contenir une courte instruction sur cette partie de l'administration.

3. Deux portefeuilles intitulés : *Paris et environs*, avec des états de ce qu'ils contiennent et des notices historiques sur les domaines.

4. Un portefeuille intitulé : *Bretagne*, *Anjou*, *Poitou*, *Saintonge*, *Touraine*, *Languedoc*, comté de *Toulouse*, avec notices.

5. Un portefeuille intitulé : *Normandie*, avec un état de ce qu'il contient.

6. Procès-verbal de titres émanés des ducs d'*Alençon*, dressé le 24 août 1526. Original.

Q^{3*} 232.

7. Cadastre de la généralité d'Orléans et de ses élections, années 1665, 1666.

Q^{3*} 233.

8. Portefeuille intitulé : Domaines de *Picardie*, domaines de *Champagne*, avec un état de ce qu'il contient et des notices historiques.

APPENDICE II.

ÉTAT DES TITRES ACQUIS PAR LE GOUVERNEMENT DE LA VEUVE CHASTENET, AU MOIS D'AOUT 1817.

(Arch. nat., AB v^d 1.)

1. Serment de fidélité au roi par les habitants de La Rochelle.

K 920 *bis*.

2. Traité d'alliance entre Henri IV, roi de France et de Navarre, et les Cantons suisses, le 31 janvier 1602.

K 1320.

3. Traité particulier passé entre Henri IV, roi de France, et les Cantons catholiques suisses, le 31 janvier 1602, relatif à l'alliance desdits cantons avec le roi d'Espagne et le duc de Savoie.

K 1321, n° 1.

4. Capitulations des Cantons suisses et de l'abbé de Saint-Gall avec Henri IV, roi de France, depuis le renouvellement de l'alliance en 1602; onze pièces, de 1605 à 1609.

K 1321, n° 2-12.

5. Lettres des Suisses, de 1609, 1610, 1611.

K 1322, n° 2-4.

6. Double contrat de mariage, arrêté le 11 septembre 1612, entre Louis XIII, roi de France, et Anne, fille aînée du roi d'Espagne; et entre Philippe, prince d'Espagne, fils aîné de Philippe III, roi d'Espagne, et Mme Élisabeth de France, fille aînée de Henri IV, roi de France.

K 539, n° 31.

7. Ratification faite, le 21 juin 1625, par Charles Ier, roi d'Angleterre, de son contrat de mariage avec Henriette-Marie de France, sœur du roi Louis XIII.

K 539, n° 42.

8. Renouvellement du traité d'alliance, conclu au mois d'août 1610, entre le feu roi Jacques, son père, et le roi de France, 19 juillet 1626. Ces lettres sont scellées du sceau du roi Jacques, parce que vraisemblablement celui de Charles n'était pas encore gravé.

K 1338, n° 2 *bis*.

9. Lettre de Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, du 11 juin 1629, stile anglican, par lesquelles il annonce un ambassadeur pour traiter de la paix avec la France, sous la médiation de la République de Venise.

K 1338, n° 2.

10. Traité d'alliance entre la France et la Suède, du 13 janvier 1631.

K 1308, n° 32.

11. Lettre de Philippe Christophe, archevêque de Trèves, évêque de Spire, dattée de Coblentz, le 21 décembre 1631, par laquelle il se met sous la protection de la France, ainsi que l'évêché de Wurtzbourg.

K 1307, n° 1.

12. Déclaration de guerre par la France à l'Espagne, du 6 juin 1635.

K 113, n° 77.

APPENDICE III.

ÉTAT DU VERSEMENT FAIT AUX ARCHIVES DU ROYAUME PAR LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE EN 1834.

(Arch. nat., AB vd 1.)[1]

Portefeuilles[2].

1. Des mémoires sur le clergé[a], sur l'architecture[b]; des notes biographiques[c]; des légendes de saints[d]; un catalogue d'auteurs[e]; quelques feuilles sans suite d'un ms. anglais[f].

a. M 865. — *b.* M 810, n° 1; M 849, n° 15. — *c.* M 800, n°s 1-8. — *d.* † MM 979 ou M 830-838. — *e.* [Catalogue des ouvrages des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur] M 768, n° 6, ou [Catalogue de livres] † MM 962. — *f.* ?

2. Mémoires généalogiques[a]; extraits des registres du parlement[b]; affaires ecclésiastiques[c]; lettre sur la *Cour Roland*[d]; recueil de littérature[e]; réfutation du Jansénisme[f]; réforme de la jurisdiction ecclésiastique[g].

a. M 814, n° 3 [Papiers du P. Léonard]. — *b.* † KK 883, 961. — *c.* M 799, 858, 868. — *d.* M 792, n° 15. — *e.* M 758-761 [Papiers du P. Léonard]. — *f.* M 862, n° 3. — *g.* M 798, n° 3.

3. Papiers concernant Cayenne[a]; autres concernant le Père Reboul[b]; matière ecclésiastique[c]; navigation[d]; maladies des yeux[e]; ducs et pairs[f].

a. K 1232, n°s 7 et 8. — *b.* ? — *c.* M 799, 858, ou † MM 917, 969. — *d.* [Instruction et principe de la navigation. Travaux du P. Truchet] M 803, n° 1, où [Cours de navigation] † MM 1096. — *e.* M 852, n° 6. — *f.* K 622-623 ou † KK 606, 607, 614.

1. Les cotes précédées d'une croix ont été comprises dans l'échange de 1863 entre la Bibliothèque et les Archives.

2. Les « portefeuilles » venus de la Mazarine portaient matériellement le numéro sous lequel ils étaient inscrits dans l'État de versement. Ceux qui ont été conservés tels quels permettent ainsi d'identifier un assez grand nombre d'articles dont les titres sont un peu vagues (n°s 51, 77, 81, 83, 85, 92, 102, 106, 128-9, 132-4, 143, 151, 170, 182, 190, 193, 219, 221, 226-7, 252, 263, 265, 270, 273, 279, 295). Malheureusement, dans la plupart des cas, les portefeuilles ont été détruits ou employés à d'autres usages, et les documents qu'ils contenaient répartis sans indication d'origine; c'est ainsi que les portefeuilles 34, 48, 167, 300 et 306 servent aujourd'hui de couverture à des liasses de feuilles de travail de la série F [L. Le Grand].

4. Recueil de pièces grecques incomplètes[a]; notes sur le Nestorianisme[b], sur les patriarches d'Alexandrie[c]; discours contre les iconoclastes[d].

a. [Papiers du P. Combefis] M 829-838. — *b.* L 11. — *c.* M 799, n° 5. — *d.* ?

5. Dossiers concernant les rivières et ponts du royaume[a].

a. [Travaux du P. Truchet, relatifs aux ponts et ouvrages sur différentes rivières] M 803.

6. Constitution *Unigenitus*[a]; documents en langue allemande sur l'histoire d'Allemagne[b].

a. L 15-21. — *b.* ?

7. Censure ecclésiastique[a]; affaires de Provence[b]; mémoires sur les états généraux de Blois[c]; recherches sur la ville de Bâle[d] et sur la ville de Pertuis[d']; empire de la Chine[e]; blazon et généalogie[f]; minorité de Louis XIV[g]; miscellanea.

a. [Recueil de censures de la Faculté de théologie de Paris] M 876. — *b.* [Juridictions féodales de la généralité d'Aix] K 1220, n° 9? — *c.* KK 636-637 ou L 401. — *d.* K 1323, n° 16. — *d'.* K 1220, n° 7. — *e.* [Dissertation sur l'empire de la Chine] K 1334, n° 4, ou [Journal du voyage de la Chine] † MM 924. — *f.* M 814, n° 3 [Papiers du P. Léonard; cf. n° 2]. — *g.* [Journal du Parlement sous la minorité de Louis XIV?] U 334.

8. Plans sans désignations; quelques plans gravés du parc de Versailles[a]; un mémoire pour M. de Lier[b].

a. N I-III (Seine-et-Oise). — *b.* ?

9. Papiers du P. Sébastien Truchet.

M 803, n°s 2-206.

10. Finances[a]; banque de Law[b]; commerce[c]; diète et États germaniques[d]; Compagnie des Indes[e]; Société de Lille[f]; sermons[g]; miscellanea.

a. [Mémoire sur les finances] K 883, n° 7, ou [État des finances du roi, par le marquis de Mirabeau] M 783, n° 2. — *b.* [Idée générale sur le système de Law] K 884, n° 4. — *c.* [Essai sur le commerce en général par le marquis de Mirabeau] M 779, n° 1, ou [Traité sur le commerce] † KK 1005. — *d.* M 861, n° 1. — *e.* [Décision théologique sur les actions de la Compagnie des Indes] K 884, n° 4, ou [Mémoire historique et politique de l'Inde] † KK 1308. — *f.* M 783, n° 14. — *g.* L 4, 5 et 7.

11. Recherches sur le Catholicisme pour servir à la réfutation de la Religion réformée.

[De la religion catholique en France] † MM 999, ou [Pièces diverses se rapportant à l'histoire du protestantisme] † MM 1089.

12. Philosophie[a] et théologie[b]; chronologie des rois de France[c]; avocats[d]; brefs et bulles[e]; harangue de M. de Harlay[f].

a. [Extraits de différents traités] M 863, n° 2, ou [Abrégé de philosophie] † MM 1044. — *b.* [Recueil du P. Léonard] M 798, n° 4, ou [Cours de théologie] † MM 1046. — *c.* [Table chronologique, dans les Papiers du P. Léonard] M 753-756. — *d.* [« Sentiments de Cléanthe sur quelques-uns des plus fameux avocats... »] K 725, n° 9. — *e.* ? — *f.* L 12, n° 3.

13. Inventions mécaniques[a]; parlements et assemblées des états dans le Midi[b]; miscellanea.

a. [Mémoires sur les nouvelles « inventions dans les méchaniques »; papiers du P. Léonard] M 849, n° 2. — *b.* K 689.

14. Écrivains de l'Ordre des Célestins[a]; voirie[b]; ms. italien[c]; fusées volantes[d]; bombes d'artifice[e]; physique[f]; chapelle d'Orléans[g]; miscellanea.

a. [Catalogue, en latin, de leurs œuvres] M 801, n° 2. — *b.* [Mémoire par le marquis de Mirabeau] K 910, n° 7. — *c.* † MM 902. — *d.* et *e.* Cf. art. 33*c, d, e.* — *f.* [Études de physique] M 850. — *g.* ?

15. Religion[a]; impôts[b]; architecture[c] et navigation des Hollandais[d].

a. ? — *b.* [Théorie de l'impôt, par le marquis de Mirabeau] M 781, n°° 2 et 2 *bis.* — *c.* M 810, n° 1 (cf. l'art. 1*b*). — *d.* [Papiers Mirabeau] M 785, n° 7.

16. Guerres de Louis XV[a]; milices du Roussillon[b]; affaires de Hollande[c]; mémoire sur l'Alsace[d].

a. M 642, n°° 2 et 3, et M 646, n°° 1-4. — *b.* K 1221, n° 6. — *c.* [Mission de Hollande] L 932 (?). — *d.* M 646, n° 5, ou † MM 1058.

17. Lettres à l'abbé Picques[a]; bulles[b]; physique[c] et mécanique[d]; littérature[e]; peinture[f]; catholiques[g].

a. ? — *b.* M 2-5, 209² — *c.* M 850 (cf. l'art. 14*f*) ou [Cahiers de physique] M 861. — *d.* M 851. — *e.* M 758-761 (cf. l'art. 2*e*). — *f.* M 827, n° 7, ou M 810, n° 2. — *g.* † MM 999.

18. Ville de Marseille[a]; généalogie; éloge de Fénelon[b]; miscellanea.

a. [Mémoire envoyé au marquis de Mirabeau] K 1220, n° 5[16]. — *b.* [par le marquis de Mirabeau] M 783, n° 7.

19. Littérature[a]; botanique[b]; sermons[c]; journal du siège de Namur[d]; fortifications de Brisac[e]; tableau d'économie domestique[f], incomplet.

a. M 758-761 (cf. les art. 2*e* et 17*e*). — *b.* M 850, n° 4. — *c.* L 4, 5 et 7 (cf. l'art. 10*g*). — *d.* M 649, n° 1. — *e.* M 646, n° 5, ou † MM 1058. — *f.* [« Le grand tableau économique, » par le marquis de Mirabeau] M 779, n°° 4 et 4 *bis.*

20[1]. Statistique de la Franche-Comté; plan d'administration provinciale.

H* 1588[24].

21. Évêchés d'Évreux[a], de Fréjus[b] et archevêché de Lyon[c].

a. L 730. — *b.* L 730. — *c.* L 735.

22. Languedoc[a]; Picardie[b]; Bordeaux[c]; Alençon[d]; Provence[e]; clergé[f]; maison de Vignerot[g]; architecture[h]; miscellanea.

a-e. H 1588[7A]. — *f.* M 865 (cf. art. 25*b*). — *g.* M 603. — *h.* M 810, n° 1 (cf. les art. 1*b* et 15*c*).

23. Saint Grégoire de Nazianze[a]; lettre du proconsul Lentulus concernant J. C.[b]; théologie[c].

a. [Lettres sur la date de sa naissance] L 23, n°s 9 et 10. — *b.* M 799, n° 3. — *c.* [Recueil alphabétique; papiers du P. Léonard] M 798, n° 4, ou † MM 1046.

24. Bourgogne[a]; secrétaires du roi[b]; archevêché de Paris[c]; miscellanea.

a. K 1149, n°s 68-98. — *b.* M 885, n° 8 *bis*. — *c.* [Recueil de pièces et mémoires] L 7, n° 21.

25. Questions religieuses[a]; clergé[b].

a. M 859, n° 1. — *b.* Cf. art. 22*f*.

26. Desséchement des marais[a]; Anjou[b]; mémoires sur diverses provinces[c].

a. ? — *b.* KK 1058 ou [Notes sur les coutumes d'Anjou] † KK 926. — *c.* [Extraits des mémoires des intendants sur les généralités du royaume] KK 1051, 1052 et 1059, ou † KK 1310-1315.

27. Protestants et guerre de Trente ans[a]; généalogie[b].

a. † MM 1089; cf. art. 55. — *b.* Dans M 258-607.

28. Finances[a]; bulles[b]; controverses religieuses[c].

a. [Extrait du « Guidon » des finances], † MM 898, ou M 783, 806, ou K 883-885. — *b.* Cf. art. 17*b*. — *c.* [Règles de controverse] M 745.

29. Généralité de Lyon.

H* 1588[32A-B] et H 1588[32C].

30. Principauté de Neuchâtel.

[Papiers du P. Léonard] K 1323, n°s 17 à 47.

1. Ce portefeuille est le premier de ceux qui, aux termes d'une note insérée au t. IV du *Registre des anciens versements* (p. 140), furent versés en avril 1834 dans la série H [L. Le Grand].

31. Finances[a]; maison d'Usson[b]; François de Francini[d].

a. Cf. art. 28*a*. — *b.* M 396. — *c.* [Fr. de Francini], M 409.

32. Table de l'armorial de Paris[a]; gardes-côtes du Languedoc[b]; mémoire au duc de Choiseul[c]; catalogue des livres du prince de Tingry[d]; conduite des sièges[e]; finances[f]; gabelle[g] et commerce[h]; évêques d'Angleterre[i]; papiers sans importance.

a. [Blasons des prévôts des marchands, échevins et autres magistrats de Paris] MM 907. — *b.* M 649. — *c.* ? — *d.* [Catalogue d'une bibliothèque] † MM 962 et 963. — *e.* [Attaque des places fortes, en allemand] M 643, n°° 3 et 4. — *f.* Cf. n° 31*a*. — *g.* [État des greniers à sel des généralités] K 714, n° 7]. — *h.* M 779, 785, 802. — *i.* [de leur ordination] L 6, n° 10.

33. Communes de la campagne de Florence[a]; histoire sacrée[b]; poudres[c]; artifices[d] et affuts de canons[e]; économie politique[f]; industrie[g] et commerce[h]; marine d'Espagne[i]; montre marine[j]; miscellanea.

a. [Communautés de la Compagnie de Florence] K 1326, n°° 1 et 2; cf. M 774, n° 2. — *b.* M 801; MM 855-857. — *c*, *d* et *e*. [Artillerie en général] M 649, 650 et 657. — *f.* [Mémoire par le marquis de Mirabeau] M 779, n° 3. — *g.* M 783. — *h.* Cf. art. 32*h*. — *i.* K 1332, n° 44. — *j.* ?

34. Paix de Risvick[a]; grade de maréchal général des camps[b]; fiefs[c]; droits du duc des Deux-Ponts sur le pays de Yeiliers[d] [Juliers]; dépenses de troupes[e]; projet soumis au roi[f]; médailles[g]; mémoires sur quelques provinces[h]; Palestine[i]; architecture[j]; miscellanea.

a. K 1369. — *b.* M 645, n° 7. — *c.* M 847, n° 1. — *d.* K 1306, n° 10. — *e.* M 663. — *f.* ? — *g.* [Catalogues] M 382, n° 3, ou † MM 927, 929; [Inventaire] M 770, n° 2; [Recueil] M 808, n° 1. — *h.* Série K VIII. — *i.* K 1346, n° 9. — *j.* M 810, n° 1 (cf. les art. 1*b*, 15*c* et 22*h*), ou M 828, n°° 2 et 3, et M 849, n° 15.

35. Faculté de médecine.

[Extrait du premier registre de la Faculté de Paris] M 70, n° 11.

36. Origine de la monarchie[a]; le *grand tableau d'économie* domestique[b].

a. M 778, n° 1. — *b.* M 779, n°° 4 et 4 *bis* (cf. l'art. 19*f*).

37. Fragment de ms. échappé à l'incendie de la Chambre des comptes[a]; extrait des ouvrages de Tertulien[b]; maison des rois[c]; cérémonies religieuses[d]; biographie de peintres et graveurs célèbres[e]; concile de Trente[f]; contestation entre la noblesse et les pairs[g]; poudre à canon[h]; chambre ecclésiastique des états de Blois en 1577[i]; aveux et dénombrements[j]; miscellanea.

a. † KK 891. — *b.* MM 857. — *c.* M 827. — *d.* ? — *e.* M 827, n° 7 (cf.

l'art. 17 *f*). — *f*. [Réception en France des canons relatifs à la foi] L 401, n° 7, ou [Traité des canons relatifs à la réforme de la discipline] † MM 1002. — *g*. K 623, n° 56. — *h*. M 650, n° 7 (cf. l'art. 33 *c*). — *i*. L 401, n° 1 (cf. l'art. 7 *c*). — *j*. M 631.

38. Rituel du diocèse de Noyon.

L 738, n° 1.

39. Possessions d'Amérique.

[Différends entre la France et l'Angleterre relatifs à leurs possessions d'Amérique] K 1351, n° 78.

40. Marine[a]; Compagnie des Indes[b]; Guillaume, prince d'Orange[c]; finances[d].

a. M 662-663. — *b*. [Mémoire historique la concernant] M 240, n° 3. — *c*. [« Portrait historique du roy Guillaume, prince d'Orange »] K 1301, n°s 21 et 22. — *d*. Cf. art. 28 *a*.

41. Abbayes de l'Ordre des Bénédictins.

[Histoire abrégée de l'Ordre de Saint-Benoît?] L 810, n° 1.

42. Coutume de Paris[a]; fiefs[b]; vies des saints[c]; lettres spirituelles[d].

a. [Conférences sur cet objet, tenues chez M. Aubry, ancien avocat] K 878, n° 5. — *b*. [Résumé de conférences sur le droit féodal], M 847, n° 1 (cf. l'art. 34 *c*). — *c*. M 800 ou M 831 et 633. — *d*. L 5, n° 20.

43. Traités de paix et d'alliances.

K 1370 ou KK 1405 ou M 822, n° 1, ou † KK 1401 et 1410.

44. Finances de Bretagne[a], de Valenciennes[b]; catalogue d'ouvrages sur l'Italie[c]; frères Mineurs[d]; art militaire[e].

a. ? — *b*. ? — *c*. [Bibliographie historique des diverses contrées de l'Italie, par M. Trichet du Fresne; papiers du P. Léonard] M 775. — *d*. ? — *e*. M 651, n° 3.

45. Agriculture[a]; commerce des grains[b]; maison d'Arpajon[c]; parlements de Bretagne[d] et de Paris[e].

a. M 779, 783. — *b*. [Lettres par le marquis de Mirabeau] M 779, n° 2. — *c*. M 266. — *d*. ? — *e*. ?

46. Philosophie[a]; électeurs et princes de l'Empire[b].

a. [Extraits de traités de philosophie anciens et modernes] M 863, n° 2, et M 798, n° 13, ou [Abrégé de philosophie] † MM 1044. — *b*. [Histoire de leurs familles, par le P. Anselme, fragment] K 1305, n° 31.

47. Mandements d'évêques[a]; stratégie[b]; mélanges littéraires.

a. ? — *b*. M 652, n° 2, ou [Mémoires militaires] † MM 1057.

48. Voyage en Suisse[a]; impôts[b]; cour de Rome[c].

a. [Journal] K 1323, n° 48. — *b.* M 804, n°s 1 et 2. Cf. art. 15*b*. — *c.* [Relation, en italien] † KK 1422.

49. Maison militaire du roi.

K 522.

50. Catalogue de livres[a]; commerce[b].

a. † MM 962 et 963 (cf. l'art. 32*d*). — *b.* M 779, n° 1, ou † KK 1005 (cf. l'art. 32*h*).

51. Notes critiques et historiques sur quelques auteurs.

[« Nouveau recueil d'auteurs, avec quelques notes historiques et critiques; » papiers du P. Léonard, dix portefeuilles] M 758, n° 5.

52. Traité d'économie[a]; l'*Ami des femmes*[b]; éloges de Fénelon[c] et de Sully[d]; mélanges.

a. M 779, n° 3 (cf. l'art. 33*f*). — *b.* [ou Traité de la civilisation, par le marquis de Mirabeau] M 780, n° 3. — *c.* [par le marquis de Mirabeau] M 783, n° 7. — *d.* M 862 (?).

53. Substitutions[a]; impôts[b]; commerce[c]; miscellanea.

a. [Lettre sur cet objet; réponse du marquis de Mirabeau] M 779, n° 5. — *b.* M 781, n°s 2 et 2 *bis* (cf. l'art. 15*b*). — *c.* M 779, n° 1 (cf. les art. 10*c* et 50*b*), ou † KK 1005.

54. États-généraux des Pays-Bas.

M 887, n°s 15-17.

55. Religion réformée.

[La discipline des Églises réformées de France] † MM 1003 et 1089.

56. Université de Caen.

M 196.

57. Miscellanea.

58. Ouvrage incomplet de M. Trichet du Fresne.

M 775 (cf. l'art. 44*c*).

59. De la confession.

[Confession pascale dans le diocèse de Chalons] M 744.

60. Calendriers[a]; bibliothèque Saint-Charles[b]; généalogie[c]; mélanges sans importance.

a. M 851, n° 1. — *b.* [Mémoire sur la bibliothèque publique de Saint-Charles] M 794, n° 2. — *c.* M 258-607.

61. Armements maritimes[a]; capitation[b]; affaires extraordinaires de toute nature[c].

a. [Armements en course] M 657, n° 1. — *b.* [Requête des curés de Paris sur la capitation] L 12, n° 8, ou M 885, n° 19. — *c.* ?

62. Notes biographiques[a]; mémoires sur l'agriculture[b].

a. [Biographies de divers princes et personnages, notamment de l'Italie] M 769, n° 1. — *b.* [Papiers du marquis de Mirabeau] M 779, n° 3, ou M 783, n° 5 (cf. les art. 33*f* et 52*a*).

63. Notes sur des saints[a], des diocèses[b], des abbayes et des abbés[c], par ordre de temps.

a. M 831-833; MM 977, 979. — *b.* ? — *c.* M 722-747; cf. M 706-710.

64. Discours de piété[a]; Provence[b]; Dauphiné[c]; Limousin[d]; Bretagne[e], etc.; grammaire hébraïque[f]; miscellanea.

a. [Sermons] L 4, 5 et 7. — *b.* et *c.* [Description de la Provence et du Dauphiné] K 1219, n° 1. — *d.* [Mémoire de la généralité de Limoges] K 1179, n° 2. — *e.* [Mémoire de la province de Bretagne] K 1151, n° 19. — *f.* M 836.

65. Abbaye de Saint-Victor[a]; essais sur la Bible[b]; mélanges.

a. [Vies et maximes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor de Paris] M 864, n° 2. — *b.* L 10, n°s 4 et 5.

66. Missionnaires français à la Chine.

[Mémoires et affaires de Chine] M 214, n° 2, ou M 241 ou [Journal du voyage de la Chine] † MM 926.

67. Hommes illustres de l'Ordre de saint Benoît.

M 742.

68. Mélanges.

69. Histoire de France sous Louis XIV.

[Recueil des exploits de guerre des Français sous le règne de Louis XIV; papiers du P. Léonard] M 659 n° 1.

70. Mémoires concernant plusieurs villes de France.

† M 752, n° 2.

71. Évolutions militaires[a]; mémoires de M. du Ferrier[b]; mélanges.

a. M 653, n° 2, ou † MM 1060 et 1061. — *b.* [Mémoires de M. du Ferrier, de l'Oratoire] M 215, n° 11.

72. Mélanges historiques et critiques.

[Recueil de plusieurs matières..., avec des remarques historiques et critiques; papiers du P. Léonard, 4 portefeuilles] M 764, n° 2, et 765.

73. Chanoines de Sainte-Geneviève.

M 703.

74. De la grâce[a]; catéchisme[b]; assemblée du Clergé[c]; miscellanea.

a. [Traduction du traité de saint Augustin sur la grâce par le marquis de Mirabeau] M 799, n° 4, ou [Divers traités sur la grâce] † MM 982, 990, 991. — *b*. M 799, n° 6. — *c*. † MM 965, 966.

75. Commentaires sur l'Écriture sainte.

M 250, n° 13.

76. Notes critiques sur quelques auteurs.

M 765, n° 2.

77. Pièces pour servir à l'histoire de M. Arnaud, docteur en Sorbonne.

[Antoine Arnauld] L 12, n° 10b.

78. Bulle *Unigenitus*[a]; essais de physique[b].

a. L 15-21 ou M 69b, 237 et 746. — *b*. M 850.

79. L'Asie et ses îles[a]; missions en Chine[b].

a. K 1334. — *b*. M 214, n° 2, ou M 241 ou † MM 926 (cf. l'art. 66).

80. Critiques et observations sur divers auteurs et leurs ouvrages.

M 758-761 (cf. les art. 51 et 76).

81. Écrits concernant les hérétiques.

L 11.

82. Pièces concernant plusieurs villes de France[a]; mélanges.

a. Cf. art. 70.

83. Exploits des Français sous Louis XIV.

M 659, n° 1 (cf. l'art. 69).

84. Missionnaires en pays étrangers.

[Notices biographiques sur divers missionnaires du séminaire des Missions étrangères] M 205, n° 2.

85. Bourgs et villages de France.

[Recueil de pièces et mémoires; papiers du P. Léonard] M 752, n° 2.

86. Finances de la généralité d'Orléans[a]; architecture[b].

a. H 1588[41]. — *b*. M 810, n° 1, ou M 828, n°° 2 et 3, ou M 849, n° 15 (cf. les art. 1*b*, 15*c*, 22*h* et 34*j*).

87. Clergé régulier de France.

L 1084, n° 22. Cf. art 63*c* et *d*.

88. Mathurins.

[Papiers du P. Léonard] L 947.

89. Catalogues des livres des bibliothèques de Paris.

[Bibliothèques de couvents] M 793-797.

90. Églises de Paris.

M 716-717, ou M 827 [Papiers de l'abbé Lebeuf].

91. Mélanges historiques et littéraires.

M 764, n° 2, et M 765 (cf. l'art. 72).

92. Histoire générale de l'Europe.

[Recueil de mémoires y relatifs; papiers du P. Léonard] M 757, n° 2.

93. Études de réthorique.

?

94. Ordre de Prémontré.

[Papiers du P. Léonard] L 958, dossier 1.

95. Ordre des Chartreux.

[Chartreux de Paris] M 708.

96. Académie française[a]; hérétiques[b].

a. [Mémoires historiques la concernant] M 763, ou [Discours de réception] M 792, n°s 16 et 17. — *b.* L 11 ou † MM 968 (cf. l'art. 81).

97. Religion[a]; navigation[b]; manœuvres navales[c].

a. ? — *b.* [Instruction et principes] M 803, n° 1, ou [Cours de navigation] † MM 1056. — *c.* M 662, n° 12; 663, n° 1.

98. Généralité de Bretagne.

H* 1588^{17A-C}.

99. Monastères[a]; mémoires sur l'Artois[b], l'horlogerie[c], le commerce[d]; éducation des filles[e].

a. [Fragments d'un dictionnaire historique des monastères] L 815, n° 13, ou M 722-746 (cf. les art. 344-362). — *b.* K 1145, n° 1. — *c.* M 803, n° 2. — *d.* M 785, n° 4 (cf. l'art. 10*c*), M 779, n° 1, ou [Traité sur le commerce] † KK 1005. — *e.* [par le marquis de Mirabeau] M 750, n°s 5 et 5 *ter*.

100. Ordres de saint Lazare et du Mont Carmel.

[Histoire] M 841, n°s 2 et 3.

101. Lettres[a] et mélanges.

a. M 826, 855 et 856.

102. Recueil de quelques nouvelles du temps.

[Papiers du P. Léonard] M 766, n° 6.

103. Ordres monastiques réguliers.

L 1084, n° 22. Cf. art. 63*c*.

104. Miscellanea.

105. Ordres de saint Jean de Jérusalem et de Malte.

M 26 et 27.

106. Mémoires sur M. Arnaud, docteur en Sorbonne.

L 12, n° 10a (cf. l'art. 77).

107. Miscellanea.

108. Mélanges historiques et littéraires.

M 764, n° 2, et M 765 (cf. les art. 72 et 91).

109. Collège de France.

[Recueil de pièces et notes] MM 267.

110. Église métropolitaine de Paris.

M 702, 810, 827.

111. Ambassadeurs français[a]; lettres d'ambassadeurs étrangers[b].

a. [« Recueil de mémoires historiques concernant les ambassadeurs résidants envoyez de France; » papiers du P. Léonard] M 763, n° 2. — *b.* ?

112. Recueil de faits pour l'histoire de France.

[Recueil de mémoires concernant l'histoire de France; papiers du P. Léonard] M 768, n° 3, ou [Traité de l'histoire de France] † MM 847 et 848.

113. Jésuites.

[Recueil de pièces et mémoires concernant les Jésuites] M 243, n°° 1 et 2, ou [Pièces contre les Jésuites] † MM 976. Pour les Jésuites étrangers, voir M 240, n° 1.

114. Négociations de la paix de Risvick.

K 1369 (cf. l'art. 34*a*).

115. Constitution *Unigenitus*[a]; Augustins déchaussés[b]; mélanges en grec[c].

a. L 15-21 ou M 69b, 237 et 746 (cf. l'art. 78*a*). — *b.* M 801, n° 3. — *c.* [Papiers du P. Combefis] M 829-838.

116. Officiers de la Maison du roi[a] et autres officiers du royaume[b].

a. [Maison du roi sous Louis XVI] M 827. — *b.* ?

117. Discipline ecclésiastique[a]; dissertation sur Eusèbe[b]; lettres[c].

a. L 7, n[os] 1-3. — *b.* L 10, n° 5. — *c.* M 826, 855 et 856 (cf. l'art. 101).

118. Affaires d'Afrique.

[Commerce français sur les côtes d'Afrique] K 907, n[os] 38 et 38 *bis*.

119. Correspondance sur divers sujets et principalement sur les affaires maritimes.

M 757, n° 4.

120. Astronomie[a]; médecine[b].

a. [Notes d'astronomie] M 849, n° 9. — *b.* [Notes de médecine] M 852, n[os] 1-5.

121. Recueil de testaments.

[Ordre de Malte?] M 18 et 19.

122. Mémoires généalogiques.

[Titres généalogiques] M 258-607, ou [Notes généalogiques; papiers du P. Léonard] M 814, n° 3.

123. Parlement[a]; lettres sur divers sujets[b].

a. ? — *b.* M 826, 855 et 856 (cf. les art. 101 et 117).

124. Principauté de Monaco.

K 1325, n[os] 4 à 6 [Papiers du P. Léonard].

125. Mémoires sur divers auteurs.

M 764, n° 2, et 765 (cf. les art. 72, 91 et 108).

126. Notes historiques et critiques.

M 758-761 (cf. les art. 51, 76 et 80).

127. Cas de conscience.

[Recueil de pièces relatives au « Cas de conscience »] M 250, n° 10.

128. Notes sur des savants et leurs ouvrages.

[Recueil de particularités concernant divers savants et leurs ouvrages; papiers du P. Léonard] M 763, n° 4.

129. Notes sur quelques hommes illustres de la marine et du génie.

[« Recueil de quelques hommes illustres dans la marine et les fortifications; » papiers du P. Léonard] M 650, n° 1.

130. Économie politique[a]; généalogie[b]; histoire[c]; mécanique[d].

a. M 779, n[os] 4 et 4 *bis* (cf. les art. 19*f* et 36*b*). — *b.* M 258-607. —

c. K 1324, n° 123. — d. [Études et projets pour l'établissement de machines; papiers du P. Truchet] M 849-851.

131. Pologne.

M 665, n° 2.

132. Affaires d'Europe[a]; Université de Paris[b]; lettres sur Lefranc de Pompignan[c].

a. [Histoire de l'Europe, de 1668 à 1669] M 757, n° 1. — b. [Différend avec les Jésuites] M 148, n°s 1 et 2, ou [Pièces sur les Universités de Paris et d'Orléans] † KK 1329. — c. [Lettres sur les poésies sacrées de Lefranc de Pompignan, par le marquis de Mirabeau] M 783, n° 16.

133. Confession pascale.

[Dans le diocèse de Chalons] M 744, n° 8.

134. Jésuites.

M 243, n° 2, ou † MM 976 (cf. l'art. 113).

135. Discours en latin.

M 827.

136. Physique[a]; généalogie[b]; correspondance sur divers sujets[c].

a. [Éléments de physique; papiers du P. Échard] M 861. — b. M 258-607. — c. M 826, 855 et 856 (cf. les art. 101, 117 et 119).

137. Affaires politiques.

[Lettres et extraits d'actes les concernant] M 752.

138. Séculiers illustres qui n'ont point écrit.

[Papiers du P. Léonard] M 769, n° 3.

139. Réflexions sur la nouvelle traduction du Nouveau Testament[a]; mélanges.

a. [Notes sur la traduction du P. Bouhours, S. J.] M 770, n° 5.

140. Essais sur l'Écriture sainte.

L 10, n° 4.

141. Communautés de Paris.

?

142. Questions de religion[a]; abbayes[b].

a. [Pièces relatives aux questions religieuses sous Louis XIV] † MM 973. — b. Cf. art. 63c.

143. Ducs de Mantoue.

[Recueil de pièces les concernant, par le P. Léonard] K 1325, n° 31. Cf. l'art. 197.

144. Administration[a]; ban et arrière-ban[b].

a. M 752; MM 917. — *b.* ?

145. Quelques pièces critiques de M. Pitron.

M 859, n° 4.

146. Généalogie.

Dans M 258-607.

147. Disputes littéraires.

148. Avocats de Paris.

[« Sentiment de Cléanthe sur quelques-uns des plus fameux avocats de Paris » ?] K 725, n° 9.

149. Faculté de théologie de Paris.

[Mémoire sur les principaux faits qui s'y sont passés de 1721 à 1785] M 71, n° 195.

150. Infaillibilité de l'Église.

L 6, n° 1.

151. Matières sur lesquelles on a fait des ouvrages.

M 765, n° 1 (cf. les art. 72, 91, 108 et 125).

152. Jansénisme.

L 12-14 ou [Recueil du P. Léonard] † MM 992.

153. Ouvrages anonymes.

[Papiers du P. Léonard] M 764, n° 1.

154. Mémoires sur divers Ordres religieux réguliers.

[Papiers du P. Léonard] L 1084, n° 22.

155. Séminaires.

M 715.

156. Poudre purgative[a]; affaires d'Espagne sous la minorité de Louis XV[b].

a. M 823 et 824. — *b.* [Journal historique de 1715 à 1740] † MM 886.

157. République de Genève.

[Papiers du P. Léonard : « Mémoires concernant l'histoire de la République de Genève »] K 1323, n°s 51 à 58.

158. Généalogie[a]; généralité de Poitiers[b]; affaires d'Allemagne[c]; Faculté de droit de Paris[d]; évêché[e] (*sic*); Carmes[f]; évêché de Chalons[g]; maison de Savoie[h].

a. Dans M 258-607. — *b*. M 677 (cf. l'art. 86*a*). — *c*. ? — *d*. M 70. — *e*. ? — *f*. ? — *g*. L 729 ou [Instruction pastorale] M 798, n° 17. — *h*. K 1325, n°s 12, 13, 16, ou K 1327, n° 31, ou M 887, n°s 22-31.

159. Le Père Caussin, confesseur de Louis XIII.

[Papiers du P. Léonard] M 768, n° 8.

160. Littérature.

M 758, n° 3.

161. Églises de France.

?

162. Notes sur l'histoire de France.

[Papiers du P. Léonard] M 768, n° 3.

163. Cantique des Cantiques; mélanges.

[Études du P. Lebrun] L 8, n° 2.

164. Économie politique.

[Papiers du marquis de Mirabeau] M 779, n°s 3, 4 et 4 *bis* (cf. les art. 33*f* et 62*b*).

165. Remontrances au roi[a]; réponses du roi[b]; Constitution *Unigenitus*[c].

a, *b*. M 885, n° 12. — *c*. L 15-21 ou M 69b, 237 et 746 (cf. les art. 78*a* et 115*a*).

166. Copies de quelques lettres de Louis XIV[a] et d'autres personnages de son temps[b].

a. † MM 1332 et 1333. — *b*. ?

167. Ordres religieux[a]; service de l'infanterie[b]; impôts; mélanges.

a. M 706-715, 745. — *b*. M 639, 648 et 650.

168. Picardie.

H* 1588^{42}.

169. Notes biographiques et critiques sur plusieurs auteurs.

M 759, n° 2 (cf. les art. 51, 76, 80 et 126).

170. Mémoires du XVII[e] siècle.

[Mémoires historiques de 1697 à 1701; papiers du P. Léonard] M 757, n° 3.

171. Religieux et religieuses de Fontevrault.

[Abrégé des biographies des abbesses de Fontevrault; papiers du P. Léonard] L 1018, n° 1.

172. Ordre des Bénédictins de France.

[Histoire abrégée de l'Ordre de Saint-Benoît] L 810, n° 1.

173. Généralité de Flandre.

H* 1588[21-22].

174. Dames illustres.

M 758, n° 1.

175. Jésuites[a]; vie du comte de Plello[b].

a. M 243, n°s 1 et 2, ou † MM 976 (cf. les art. 113 et 134), ou M 888, n°s 17-18. — *b.* [par le marquis de Mirabeau] M 783, n° 11.

176. Exercices militaires[a]; ducs de Saxe, de Bavière et de Brandebourg[b]; vie de Cromwell[c]; généalogie[d]; économie politique[e]; Provence[f]; mélanges.

a. M 653, n° 2, ou † MM 1060 et 1061 (cf. l'art. 171 *a*). — *b.* K 1305, n° 31. — *c.* K 1301, n° 12. — *d.* Dans M 258-607. — *e.* M 779, n°s 3, 4 et 4 *bis* (cf. les art. 33 *f*, 62 *b* et 164). — *f.* K 1219 et 1220.

177. M. Le Tellier et les Jésuites.

[Différend de Ch.-M. Le Tellier, archevêque de Reims, avec les Jésuites] L 13, n° 1 c.

178. Université de Louvain.

[Recueil de pièces; papiers du P. Léonard] M 197, n° 2.

179. Augustines[a]; miscellanea.

a. [Note sur leur origine; papiers du P. Léonard] M 801, n° 3.

180. Histoire et littérature.

K 1324, n° 123.

181. Traité d'architecture, en allemand[a]; généralités d'Orléans[b] et de Champagne[c].

a. M 828, n° 3. — *b.* M 675. — *c.* M 673 (cf. les art. 86 *a*, 158 *b* et 173).

182. Notes critiques et historiques sur divers ouvrages.

M 764, n° 2.

183. Mélanges historiques et scientifiques.

[Papiers du P. Échard] M 861.

184. Détention des PP. Gerberon et Quesnel.

[Papiers du P. Léonard] L 14, n° 4.

185. Physique[a]; questions de théologie[b].

a. M 850 ou M 861, n° 7 (cf. les n°s 14*f* et 17*c*). — *b.* [Papiers du P. Léonard] L 4, n° 8.

186. Jésuites étrangers.

M 240, n° 1 [Papiers du P. Léonard]; cf. l'art. 113.

187. Affaires de finances de la généralité de Caen.

H* 1588^{18A} et H 1588^{18B}.

188. Cures[a] et curés[b] de Paris.

a. ? — *b.* [Lettre des curés de Paris à l'archevêque sur son mandement du 27 avril 1732?] M 750.

189. Généralité de Montauban.

H 1588^{36}.

190. Lettres de Mme Guyon; pièces et mémoires qui la concernent.

a. [Papiers du P. Léonard] L 22, n° 15.

191. Pères de l'Église[a]; littérature; miscellanea.

a. [Traductions de Pères grecs; papiers du P. Combefis] M 832 et 833, ou [Critique des textes des Pères] L 10, n° 4.

192. Homélies de S. Cyrille[a]; extraits des Pères de l'Église.

a et *b.* [Papiers du P. Combefis] M 832.

193. Universités[a] et Facultés de théologie[b] et de droit[c] en France.

a, b et *c.* [Recueil de pièces et mémoires; papiers du P. Léonard] M 197, n° 1.

194. Notes historiques[a], littéraires[b], critiques[c], etc.

a, b et *c.* M 758-761 (cf. les art. 51, 76, 80, 126 et 169).

195. Extraits des Pères de l'Église.

M 829, n° 1.

196. Recueil de pièces en grec.

M 833, n°s 1-3.

197. Ducs de Mantoue[a]; recueil du Père Léonard.

a. Cf. art. 143.

198. Mélanges sans importance aucune.

199. Essais théologiques[a]; extraits des Livres saints[b].

a. L 4, n° 8 (cf. l'art. 185). — *b.* † MM 985.

200. Miscellanea.

201. Remède du Père Léon contre la peste.

?

202. Miscellanea.

203. Vies de saints martyrs, en grec et en latin.

M 831, n° 1.

204. Finances.

Cf. art. 28*a*.

205. Projet d'un dictionnaire.

[Grec-hébreu-latin-français] M 836, n° 3.

206. Affaires de finances.

[Papiers du marquis de Mirabeau] M 783, n° 2.

207. Études philosophiques[a]; Ordre des Augustins.

a. M 798, n° 13, ou M 861, n° 5, ou M 863, n° 2, ou † MM 1044 (cf. les art. 12*a* et 46*a*). — *b*. MM 884-892.

208. Pièces et mémoires concernant plusieurs églises de Paris.

Voir L 600-717 (collégiales et paroisses de Paris).

209. Catalogue d'auteurs et d'ouvrages.

M 764, n° 4.

210. Franchises des ambassadeurs à Rome.

K 1324, n° 19.

211. Différends entre l'abbaye de Saint-Seine et les seigneurs du lieu[a]; mélanges.

a. ?

212. Titres généalogiques.

M 258-607.

213. Mélanges historiques de peu d'importance.

214. Ordres royaux et militaires.

M 628-630.

215. Possessions d'Amérique.

[Différend entre les Français et les Anglais] K 1351, n° 78.

216. Missions en France.

[Missions diocésaines] M 867, n° 1.

217. Empereurs d'Allemagne.

K 1304, n° 9.

218. Commentaires de Jean Damascène.

[Notes, copies et traductions] M 833, n°ˢ 1-3.

219. Jésuites de France.

M 243, n° 1 (cf. les art. 113, 134 et 175).

220. Abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés.

[Papiers du P. Léonard] L 748.

221. Mémoires sur le Quiétisme.

L 22 (cf. l'art. 190).

222. Notes critiques et historiques.

M 759, n° 1.

223. Normandie[a]; missions étrangères[b]; finances[c].

a. K 1200-1205. — *b*. M 203-209 et M 888, n° 62. — *c*. Cf. art. 28*a*.

224. Les Turcs et la Turquie.

[Tableau, avec gravures, de l'Empire ottoman] M 819 et 820.

225. Biographie de quelques saints[a]; monastères[b]; recueil de gazettes manuscrites[c].

a. [Papiers du P. Combefis] M 831-833. — *b*. [Dissertation sur le privilège des monastères] L 810, n° 4 (cf. les art. 344-362). — *c*. [Papiers du P. Léonard] M 766, n° 1.

226. Notes sur plusieurs savants.

M 763, n° 5 (cf. l'art. 128).

227. Mémoires sur l'histoire de France.

[De Papire Masson; papiers du P. Léonard] M 768, n° 1.

228. Lettres de piété.

M 856, n° 1.

229. Histoire du Séquanais[a] et du comté d'Auxonne[b].

a. ? — *b*. [Relation de ce qui s'est passé à Auxonne en 1586] K 1149, n°ˢ 25 et 25 *bis* ?

230. Mémoires sur plusieurs ecclésiastiques qui n'ont pas écrit.

M 762, n° 2 (cf. l'art. 138).

231. Ordre de Cîteaux.

L 747.

232. Histoire civile de France[a]; évêchés et archevêchés[b].

a. [Papiers du P. Léonard] M 768, n° 3. — *b.* L 727-746.

233. Économie politique[a]; littérature.

a. M 779, n°s 3, 4 et 4 *bis* (cf. les art. 33*f*, 62*b*, 164 et 176*a*).

234. Généralité de Moulins.

H* 1588^{38}.

235. Affaires extraordinaires de finance.

H* 1588^{16}, H* 1588^{29A-B} et H 1588^{29C}.

236. Copie de lettres de plusieurs hommes illustres.

L 13, n° 2.

237. Matière ecclésiastique.

M 859, n° 1 [Papiers du P. Léonard] ou † MM 917, 969, 1007 et 1011.

238. Extraits d'édits et déclarations[a]; généralité de Tours[b].

a. [« Table des édits et déclarations faits et donnés de 1643 à 1700 »] KK 934. — *b.* H 1588^{45}.

239. Brouilleries entre Innocent XI et Louis XIV.

M 859, n° 2.

240. Traités de la monarchie[a]; art militaire[b].

a. [Traité de la monarchie, par le marquis de Mirabeau] M 778, n° 1. — *b.* [en allemand?] M 643 et 648.

241. République de Gênes.

[Recueil de pièces et mémoires historiques la concernant; papiers du P. Léonard] K 1326, n° 3.

242. Missions à Tonquin[a]; mélanges.

a. [Pièces et mémoires; papiers du P. Léonard] K 1374, n° 60.

243. Royaume de Naples[a]; Sicile[b]; mémoires de M. de Termes[c]; relation de la prise de la Bastille[d].

a. [Mémoire sur le commerce du royaume de Naples, par le marquis de Mirabeau] M 785, n° 10, ou [Rapport sur le système douanier de Naples] K 1340, n° 19. — *b.* [Généalogies siciliennes] K 1326, n° 20, ou [Note sur les écrivains de Sicile] K 1326, n° 20. — *c.* ? — *d.* K 164, n° 5 (anc. M 599).

244. Douane[a]; camp de Stenay[b]; miscellanea.

a. ? — *b.* M 650, n° 4.

245. Littérature française[a] et grecque[b]; cérémonial français[c]; première race[d].

a. ? — *b.* ? — *c.* [Règne de Louis XIV], † KK 1447. — *d.* [Chronologie des rois de la première race jusqu'à la mort de Clotaire II, 673], M 857, n° 2.

246. Généalogie[a]; affaires ecclésiastiques[b]; miscellanea.

a. Dans M 258-607. — *b.* † MM 917, 969, 1007 et 1011 ou M 859, n° 1 (cf. le n° 237).

247. Généralité de Chalons[a]; Léonce de Bizance[b]; philosophie[c]; Sorbonne[d]; le doge de Venise[e]; arbre généalogique de Villeroy[f].

a. M 673 (cf. les art. 86 *a*, 158 *b*, 173, 181 *c*, 234 et 238). — *b.* ? — *c.* M 861, n° 5, ou M 863, n° 2, ou M 798, n° 13, ou † MM 1044 (cf. les art. 12 *a* et 46 *a*). — *d.* ? — *e.* K 1326. — *f.* M 605.

248. Correspondance du Père Félix[a]; mélanges.

a. M 823-824.

249. Assemblées des évêques[a]; physique[b] et mécanique[c].

a. [Assemblées du clergé], † MM 965 et 966. — *b.* M 850 ou M 861, n° 7 (cf. les art. 14 *f*, 17 *c* et 185 *a*). — *c.* M 849-851 (cf. l'art. 130 *d*).

250. Mémoires concernant plusieurs villes de France.

M 752, n° 2 (cf. art. 85).

251. Mécanique.

M 850, n° 6 (cf. les art. 130 *d* et 249 *c*).

252. Affaire de l'archevêque de Cambrai [Fénelon].

L 22, n° 7.

253. Lettres de l'abbé Legrand.

M 769, n° 4.

254. Dissertation sur Érasme[a]; Remontrances du Parlement[b]; Constitution *Unigenitus*[c].

a. [Sur les sentiments d'Érasme] † MM 972. — *b.* KK 820. — *c.* L 15-21; M 231, n° 4, 237, n° 9, et 868, n° 4.

255. Mathématiques[a]; théologie[b]; épigrammes[c].

a. [Cours du P. Bourdin au collège de Clermont] † MM 1047. — *b.* † MM 1046. — *c.* ?

256. Recherches statistiques sur le Perche et sur le Maine.

H* 1588[33].

257. Premiers Pères de l'Église.

M 829-838. [Papiers du P. Combefis].

258. Histoire d'Espagne.

K 1332-1333.

259. Le cardinal de Richelieu[a]; ecclésiastiques.

a. [« Cabale de la Fargis »] M 791, n° 5, ou [Testament politique du cardinal] † MM 872.

260. Règne de Philippe V, roi d'Espagne.

[Notes pour l'histoire de son règne, de 1070 à 1709, par le P. Léonard] K 1332, n° 1.

261. Recueil de canons[a]; miscellanea.

a. [Abrégé des conciles] † MM 967 et 974.

262. Lettres de quelques chanoines de Saint-Victor.

L 13, n° 3.

263. Théologie.

L 4, n° 15.

264. Notes et remarques sur différents auteurs.

M 764, n° 2, et 765 (cf. les art. 72, 91, 108, 125 et 151).

265. Histoire romaine.

[« Le précis ou le suc de l'histoire romaine, » par M. Brémond; papiers du P. Léonard] M 792, n°s 2 et 29.

266. Agriculture[a]; économie politique[b]; mélanges.

a. ? — *b*. M 779, n°s 3, 4 et 4 *bis* (cf. les art. 33 *f*, 62 *b*, 164, 176 *a* et 233 *a*).

267. Théologie.

M 792, n° 4.

268. Mélanges sans importance.

269. Assemblées provinciales.

[Mémoire concernant l'utilité des assemblées provinciales, par le marquis de Mirabeau] M 778, n° 2.

270. Missionnaires de Saint-Lazare.

[Recueil de mémoires; papiers du P. Léonard] M 214, n° 1.

271. Notes sur l'histoire de Portugal.

[P. Léonard, Mémoires concernant l'histoire du Portugal] K 1333, n° 23.

272. Dénombrement de l'élection de Moulins.

H* 1588[37A-B] et H 1588[37C].

273. Catalogue d'ouvrages anonymes.

[Papiers du P. Léonard] M 764, n° 1 (cf. l'art. 153).

274. Collège du Mont [du Mans?].

[Historique et statuts du collège du Mans, à Paris] M 170, n° 4.

275. Catalogue d'ouvrages anonymes.

M 764, n° 1 (cf. les art. 153 et 273).

276. Généralité de Poitiers[a] et élection de Saint-Maixent[b]; généralité de Rouen[c].

a et *b*. H* 1588[43]. — *c*. H 1588[44].

277. Guerres de Louis XIV.

M 659, n° 1 (cf. les art. 69 et 83).

278. Théorie de l'impôt.

[Par le marquis de Mirabeau] M 781, n°s 2 et 2 *bis*.

279. Catacombes de Rouen [de Rome].

[« A propos de la lettre de Mabillon sur les saints des catacombes »] L 23, n° 3 (4°).

280. Comptabilité[a]; impôts[b]; mélanges.

a. [Mémoire ou instruction], M 806, n° 1. — *b*. Cf. art. 48 *b*.

281. Mélanges de piété.

[Catéchisme et instructions pieuses] M 799.

282. Œuvres des saints Pères.

M 834, n° 2.

283. Rois de France.

[Mémoire concernant les rois de France de la branche des Bourbons; papiers du P. Léonard] M 763 n° 1.

284. Guerre de Hollande[a]; religieux[b]; théologie[c].

a. [Guerre de Hollande avec l'Angleterre au temps de Cromwell] K 118, n° 37, ou [Guerre avec la France de 1672] K 1307. — *b*. [Carmes de Hollande] L 932. — *c*. [Papiers du P. Léonard] M 798, n° 4, ou L 4, n° 8, ou † MM 1046 (cf. les art. 185 *b*, 199 *a*, 255 *b*, 263 et 267).

285. Jansénistes des Pays-Bas.

[Papiers du P. Léonard] L 14, n° 5.

286. Titres généalogiques.

M 258-607.

287. Ordre de saint François.

?

288. Poésie[a]; correspondance insignifiante.

a. [Traité de l'ancienne poésie française] M 792, n° 11.

289. Littérature grecque[a] et latine[b].

M 833, n° 1.

290. Discours philosophiques.

[Mémoires politiques et philosophiques] M 861.

291. Abbés « épiscopalisant ».

L 401, n° 14.

292. Philosophie[a]; grammaire[b]; extraits d'ouvrages anciens.

a. M 861, n° 5, ou 798, n° 13, ou 863, n° 2, ou † MM 1044 (cf. les art. 12*a*, 46*a* et 247*c*). — *b.* [Abrégé de grammaire française] M 792, n° 10. — *c.* [avec traductions et notes] M 862, n° 5.

293. Mémoires sur des ecclésiastiques célèbres qui n'ont pas écrit.

[Papiers du P. Léonard] M 762, n° 1.

294. Catalogue des auteurs dans les divers États d'Italie.

[Papiers du P. Léonard] M 775 (cf. les art. 44*c* et 58).

295. Histoire des saints et fête de la Sainte-Vierge.

[Recueil de notes; papiers du P. Léonard] L 9, n° 15.

296. Histoire généalogique d'Allemagne[a]; prières[b]; hymnes[c], etc.

a. [Maisons souveraines d'Allemagne] MM 684c. — *b.* ? — *c.* ?

297. Gens de justice et autres.

298. Copies de quelques œuvres des saints Pères.

[Papiers du P. Combefis] M 829-838.

299. Affaires des Jésuites avec M. Maigrot.

K 1375, n°° 28 à 69.

300. Catalogue de chartes[a]; instruction sur l'artillerie[b]; système de Law[c].

a. [Catalogue du Cabinet des chartes, ou Collection Moreau] MM 879, ou [Catalogue d'une collection de pièces manuscrites relatives au droit public et à l'administration] † MM 918, ou [Copies de chartes d'après

les registres du Trésor des chartes] † MM 969. — *b*. M 657, n° 1. — *c*. Cf. art. 10*b*; voir aussi M 806.

301. Églises et curés[a] de Paris.

a. L 716-717. Cf. art. 188.

302. Généalogie[a]; copie des œuvres de Jean Damascène[b].

a. M 258-607. — *b*. [Papiers du P. Combefis] M 832.

303. Mémoire sur le Clergé de France du premier ordre.

[« De la préséance donnée par les assemblées du Clergé aux évêques des lieux où elles ont été tenues »] L 401 n° 13.

304. Évêché de Cambrai.

L 729.

305. Evêché d'Arras.

L 728.

306. Évêché de Beauvais.

L 728.

307. Évêché de Chartres.

L 729.

308. Évêché de Sées.

L 744.

309. Évêché de Liége.

L 746.

310. Évêché de Poitiers.

L 740.

311. Évêché de Noyon.

L 738 et 739.

312. Archevêché de Rouen.

L 741.

313. Évêché de Grenoble.

L 730.

314. Archevêché de Bourges.

L 729.

315. Archevêché de Tours.

L 745.

316, 317, 318. Archevêché de Paris.

L 7, n° 21.

319, 320, 321, 322, 323, 324. Mémoires historiques concernant plusieurs évêchés et archevêchés de France.

L 727-746.

325, 326, 327, 328. Affaires[a] [ecclésiastiques]; assemblées générales et particulières du Clergé de France[b].

a. ? — *b*. K 1029.

329, 330. Origine de plusieurs familles de France.

[Papiers du P. Léonard] M 814, n° 3 (cf. les art. 2*a* et 7*f*).

331, 332. Hôpitaux de Paris.

M 676 (cf. les art. 86*a*, 158*b*, 173, 181*c*, 234, 238 et 247*c*).

333-337. Université de Paris.

M 65-73.

338-343. Art militaire.

M 643 et 648. Le portefeuille 342 se retrouve dans M 638.

344-362. Dictionnaire historique des abbayes et abbés de France. Ces matériaux sont dans le plus grand désordre.

M 722-746.

Registres[1].

1. Deuxième volume du catalogue des mss. de Du Puy (le premier manque).

MM 877.

2. Catalogue de livres.

M 793, n° 1.

3. Synode de Saint-Maixent, de 1609, concernant la discipline ecclésiastique.

TT 464.

4. Aides de Chamberry, de 1603.

5. Copie de pièces concernant la maison du Bellay.

M 273.

6. Compagnies franches de la marine entretenues par le roi à Dunkerque.

H* 1588[48].

7-9. Garde-robe du duc de Penthièvre, 1738, 1742, 1755.

KK 390-392.

10-12. Prieuré de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

LL 1462-1464.

13. Marquis du Châtelet.

MM 720-721.

14. Ordre de Cîteaux.

LL 988[A].

15. Copie de lettres écrites en 1693.

16. Actes capitulaires de l'Ordre des Prêcheurs, de 1220 à 1240.

LL 1528*a*.

17. Congrégation de Hollande, 1466.

L 932.

1. La plupart des registres venus de la Mazarine ont été reliés depuis leur entrée aux Archives. Mais on peut identifier, d'après le numéro porté sur leur ancienne couverture, les articles 6, 9, 10-12, 19-21, 22, 32, 34, 35, 43, 45, 46, 67-71, 102, 119, 121 [L. Le Grand].

18. Lettres et traité du Saint-Esprit, du frère Venturini.
M 864, n° 1.

19-21. Médecine et astrologie.
M 854, n° 1-3.

22. Messageries de France.
G1* 123.

23. Tables de distributions lors de la mort de quelque chanoine, de 1693 à 1774.

24. Forêts royales.
KK 952.

25. Rentes et fouages (*sic*, pour « louages ») du couvent de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.
Q1* 1221.

26. Traité de la grâce.
† MM 982 ou † MM 990-991.

27. L'ambassadeur de Venise auprès d'Urbain VIII.
[Ambassade de Raniero Zeni à Rome. Papiers du P. Léonard] KK 1368.

28. Dépense de la maison du comte de Lavauguyon.
KK 507.

29. Littérature grecque.
† MM 977.

30. Raimond Anne, comte de l'Hôpital.
MM 741-742 1.

31. Expéditions des bénéfices.
† MM 1005.

32. Catalogue des livres de M. Jacques Le Goux.
M 793, n° 4.

33. Réflexions sur les prétendues reliques de Saint-Germain-d'Auxerre.
L 23, n° 11.

34. Réponse à la lettre touchant la déclaration de l'abbé de la Trappe.
L 12, n. 5.

35. Sur l'usage d'humilier les religieux.
L 7, n. 8.

36. Hôtel des Carmes.
L 932; cf. n. 17.

37. Membres de la Cour des aides depuis 1561.
MM 818 1, p. 245.

38. Lettre à un ami.
L 9, n° 9.

39. Affaires concernant le Parlement.

40. Publicanisme moderne.
MM 818 [1], p. 131.

41. État de la France.
M 751, n° 4.

42. Observations sur la Constitution *Unigenitus*.
† **MM** 992.

43. Voyage en Écosse.
[En 1700] **K** 1301, n. 51.

44. Anciennes familles de Paris.
MM 818 [1], p. 1, ou † **MM** 819-820.

45. Arrêts sur les finances.
F^{30*} 1109.

46. Manuscrit de la traduction de Martial.
M 792, n. 19.

47, 48. Comptes de Sorbonne.
MM 278.

49. Familles illustres de Neustrie.
MM 822.

50. Lettres sur l'usure.
† **MM** 1017.

51. La discipline des Églises réformées.
† **MM** 1003.

52. Languedoc.
H^{*} 1588^{26}.

53. Succession de la dame Élisabeth de Gobelin.

54. Dauphiné.
H^{*} 1588^{19}.

55-61. Stratégie et art militaire.
M 651, n°s 1 à 5, et 652, n° 2.

62. Généralité de Tours.
H^{*} 1588^{46}.

63. Généalogie de la maison du Châtelet.
MM 720 et 721 [1]. Cf. n. 13.

1. Pour les six généralités de Tours (n° 62), de La Rochelle (n° 101), d'Orléans (n° 111), de Limoges (n° 113), de Bordeaux (n° 116) et de Montauban (n° 120), voir les six registres † KK 1310-1315.

64. Littérature.
M 767, n° 1.

65. Lettre au duc d'Orléans.

66. Papes, auteurs sacrés et conciles.
M 774, n° 1.

67-71. Tables chronologiques de l'histoire de France.
[Papiers du P. Léonard] M 753-755.

72-93. Journal du Parlement, de 1410 à 1637. — Cette collection est loin d'être complète; il manque un grand nombre de registres.

94. Généalogie de la maison de Conflans.
MM 722.

95-99. Projet d'un dictionnaire étymologique.
† MM 1075-1080.

100. Vies des saints.
† MM 879.

101. Généralité de La Rochelle.
H* 1588[27].

102. Tables des matières de la douane de Lyon.
H* 1588[49].

103. Formulaire de chancellerie.
L 714, n° 107, ou † KK 1451, ou KK 627-629.

104. Recueil d'écrits concernant la régale.
† MM 1012, 1014.

105. Flandre.
H* 1588[20].

106. Généralité de Lyon.
H* 1588[31].

107. Béarn et Basse-Navarre.
H* 1588[14].

108. Archevêché de Tours.
L 745, n° 4.

109. Anjou.
H* 1588[12].

110. Duché de Lorraine.
H* 1588[30].

111. Généralité d'Orléans.
H* 1588[39].

112. Mémoire sur le Perche et Alençon.
H* 1588[9].

113. Généralité de Limoges.
H* 1588^{28}.

114. Recueil de conciles.
† MM 967.

115. Poésies de Lapicardière.
M 790, n° 25.

116. Généralité de Bordeaux.
H* 1588^{15}.

117. Auvergne.
H* 1588^{13}.

118. Lettres du P. Félix.
M 823-824.

119. Mémoires du cardinal de Granvelle.
M 752, n° 3.

120. Généralité de Montauban.
H* 1588^{35}.

121. Traité de cabale.
M 867, n° 2.

122. Famille des Frégose à Gênes.
M 758, n° 2.

123. Concile de Trente.
† MM 1002.

124. Copie des lettres écrites au comte de Brienne en 1653.
MM 860-874 (?).

125. Copie des lettres écrites à Henri III par le cardinal de Joyeuse.

126. Franche-Comté.
H* 1588^{23}.

127. Allemagne.
K 1304, n° 8.

128. Qualités nécessaires à un conseiller d'État.
† MM 899.

129. Hainault.
H* 1588^{25}.

130. Collège d'Harcourt.
MM 448-453 (?).

131. Journal de la ville de Bourges.
[Journal de l'exil du Parlement à Bourges, en 1753] KK 821.

132. État du camp de Dinant pendant 1696, 1697, 1698.
KK 1334-1335.

133. Université de Paris.

MM 241-246.

134. Psautier imprimé latin-français, avec notes manuscrites.

M 864, n° 3.

135. Famille de Goussencourt.

M 422.

136. Copie de quelques pièces historiques.

M 768, n° 25[5].

137. Compte-rendu aux évêques et députés du diocèse de Paris, par Nicolas de Besque.

138. Pièces concernant le clergé.

139. Table des séances du Parlement.

APPENDICE IV.

État du versement fait aux Archives par la Bibliothèque Mazarine en vertu de l'échange de 1864.

(Arch. nat., AB vd 7).

1. Un manuscrit in-f° intitulé : « Procès des criminels amenés au Châtelet », coté 480 A.

N.-B. — Ce premier registre criminel du Châtelet de Paris, du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392, a été publié par M. Duplès-Agier pour la Société des bibliophiles françois, Paris, 1861-1864, 2 vol. in-8°.

Y 10531 et AL II 414.

2. Un ancien plan de Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. d'Argenteuil).

[Plan, non daté, de la seigneurie de Cormeilles-en-Parisis à l'abbaye de Saint-Denis.]

N II, Seine-et-Oise, 200.

3. Trois plans de Villiers-sur-Rognon (Villers-sur-Rognon, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Coulommiers, comm. d'Aulnoy).

[Plans, de 1699 et de 1752, de la seigneurie de Villers-sur-Rognon à l'abbaye de Saint-Denis.]

N II, Seine-et-Marne, 108 A-B et 109.

4. Trois plans de l'Ile-Saint-Denis (Seine, arr. et cant. de Saint-Denis).

[Plan de l'Ile-Saint-Denis et environs.]

N I, Seine, 61.

5. Un plan de Mainpincien.

[Plan terrier de la seigneurie de Mainpincien à l'abbaye de Saint-Denis (Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Mormant, comm. d'Andrezel). — Sans date.]

N II, Seine-et-Marne, 107.

6. Plan du dimage appartenant au prieur de Saint-Denis.

[Plans, non datés, du dimage que l'abbaye de Saint-Denis avait sur le territoire d'Aubervilliers.]

N III, Seine, 1204.

7. Plans de la seigneurie de Grand-Puits en 1658 et en 1696.

1° [Plans des seigneuries de Grand-Puits (Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Mormant) et de Saint-Ouen (id.) à l'abbaye de Saint-Denis. — 1658.]

N II, Seine-et-Marne, 111.

2° [Plan d'une partie de la seigneurie de Grand-Puits à l'abbaye de Saint-Denis. — 1696.]

N III, Seine-et-Marne, 235.

8. Trois plans de l'abbaye de Saint-Denis et un plan des bâtiments, par Gabriel.

1° [Deux plans géométraux de l'abbaye de Saint-Denis, avec l'indication des projets de constructions nouvelles. — Sans date.]

N II, Seine, 214.

2° [Plans de reconstruction de l'abbaye de Saint-Denis (cinq pièces). — 1737 et 1752.]

N II, Seine, 215.

9. Un plan des jardins de l'abbaye de Saint-Denis. — Sans date.

N II, Seine, 216.

10. Plan de la rue Saint-Louis au Marais.

[Plan de la censive du panetier de l'abbaye de Saint-Denis, rue Saint-Louis au Marais. — Sans date.]

N III, Seine, 481[2].

11. Plan des Prés-Saint-Gervais et Vert-Saint-Denis.

1° [Petit plan non daté du Pré-Saint-Gervais (Seine, arr. de Saint-Denis, cant. de Pantin).]

N III, Seine, 1203.

2° [Plan de la seigneurie de Vert-Saint-Denis (Seine-et-Marne, arr. et cant. de Melun) à l'abbaye de Saint-Denis. — 1693.]

N II, Seine-et-Marne, 112.

12. Trois plans de la terre de Breviande.

[Deux plans de la seigneurie de Breviande, dépendance de Vert-Saint-Denis, à l'abbaye de Saint-Denis. — 1699 et 1701.]

N III, Seine-et-Marne, 233.

13. Plan des bois de Villeneuve-Saint-Denis et un plan de Villeneuve-Saint-Denis.

[Plan des bois que l'abbaye de Saint-Denis avait à Villeneuve-Saint-Denis (Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers, cant. de Rozoy). — 1733-1755.]

N III, Seine-et-Marne, 234.

14. Plan de Chaumontel-les-Nonnains.

[Plan de la terre de Chaumontel (Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Luzarches) à l'abbaye de Montmartre. — 1767.]

N III, Seine-et-Oise, 581.

15. Deux plans de Vert-Saint-Denis.

[Plan d'une partie de la seigneurie de Vert-Saint-Denis, jadis inféodée aux seigneurs de Pouilly par l'abbaye de Saint-Denis. — Sans date.]

N II, Seine-et-Marne, 113.

16. Deux plans de Dugny.

[Deux plans terriers de Dugny (Seine, arr. et cant. de Saint-Denis). — Sans date.]

N II, Seine, 218.

17. Plan des Prés-Saint-Gervais, la Villette, Saint-Denis, Pantin et Belleville.

[Plan terrier de la censive du panetier de l'abbaye de Saint-Denis au Pré-Saint-Gervais et à la Villette. — 1745.]

N I, Seine, 62.

18. Plan du fief du Fort-aux-Dames.

[Plan d'une partie du fief du *For*-aux-Dames, sis rue Saint-Honoré, appartenant à l'abbaye de Montmartre. — Sans date.]

N II, Seine, 213.

19. Plan de Noisy-le-Sec.

[Plan de la censive de l'abbaye de Saint-Denis à Noisy-le-Sec (Seine, arr. de Saint-Denis, cant. de Pantin). — 1746.]

N II, Seine, 211.

20. Plan de Stain.

[Plan géométral de la terre de Stains (Seine, arr. et cant. de Saint-Denis). — 1688.]

N II, Seine, 217.

21. Plan des paroisses de Boissy, Marlanval et Mainbervillers, appartenant à l'abbaye de Montmartre.

[Carte générale de toute la seigneurie qu'avait l'abbaye de Montmartre aux terroirs de Boissy-aux-Cailles, Marlenval, Ancy, Herbeauvillers et Mainbervillers (Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau, cant. de la Chapelle-la-Reine). — 1765.]

N II, Seine-et-Marne, 110.

22. Plan de Chaource.

[Plan terrier de Chaourse (Aisne, arr. de Laon, cant. de Rozoy-sur-Serre), dépendant de l'abbaye de Saint-Denis.]

N I, Aisne, 10.

23. Plan de Maisoncelles, d'Estrées-Saint-Denis et Bailleul-le-Soc et Mainvilliers (trois plans).

1° [Plan de la terre de Maisoncelles (Seine-et-Marne, arr. et cant. de Coulommiers) à l'abbaye de Saint-Denis.]

N I, Seine-et-Marne, 67.

2° [Plan de Moyvillers, Estrées-Saint-Denis (Oise, arr. de Compiègne, cant. d'Estrées-Saint-Denis) et Bailleul-le-Soc (Oise, arr. et cant. de Clermont). — Sans date.]

N I, Oise, 16.

3° [Plan de Moyvillers et d'Estrées-Saint-Denis, en un cahier. — Sans date.]

N III, Oise, 120.

24. 1° Plan de la seigneurie de Sergy, près Pontoise.

[Plan de l'arpentage général de la seigneurie de Cergy (Seine-et-Oise, arr. et cant. de Pontoise) à l'abbaye de Saint-Denis. — Sans date.]

N I, Seine-et-Oise, 74.

2° Plan des Prés-Saint-Gervais.

[Plan du Pré-Saint-Gervais et des environs. — 1657.]

N II, Seine, 212.



LES

SOURCES CANONIQUES

DU « LIBER DE VITA CHRISTIANA »

DE BONIZO DE SUTRI

A la fin du XIe siècle, les canonistes romains qui composaient des recueils de lois ecclésiastiques se trouvaient en présence de deux catégories importantes de textes : d'abord, les textes contenus dans les collections en vogue en Italie avant l'époque grégorienne, c'est-à-dire dans le *Décret* de Burchard de Worms et dans d'autres recueils spéciaux à l'Italie[1] ; en second lieu, une masse de textes formée principalement des décrétales des papes, authentiques ou apocryphes, depuis saint Clément jusques à Grégoire VII, de canons des conciles recueillis par Denys et Isidore, et de fragments tirés surtout des ouvrages des Pères de l'Église latine, en particulier de saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Grégoire et saint Cyprien, auxquels il faut joindre les constitutions des empereurs créant ou reconnaissant les privilèges de l'Église et les textes historiques en montrant l'application. La première de ces catégories contenait des règles dont quelques-unes ne concordaient pas de tous points avec la tradition romaine ; il n'en était pas de même de la seconde. Aussi, comme on l'a montré ailleurs[2], celle-ci fut-elle très largement exploitée par les canonistes contemporains de Grégoire VII ; elle

1. *Un groupe de recueils canoniques italiens des Xe et XIe siècles*, mémoire publié au tome XL des *Mémoires* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1915.

2. Je renvoie le lecteur, sur ces questions, au mémoire intitulé : *Les collections canoniques de l'époque de Grégoire VII*, au tome XLI des *Mémoires* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

fournit de nombreux matériaux aux collections de textes composées à cette époque. Il n'en va pas de même de la première catégorie; les textes qui la constituent furent négligés par l'auteur de la collection en soixante-quatorze titres (qui fut le premier manuel canonique de la Réforme), par le cardinal Atton et par le cardinal Deusdedit, tous deux auteurs de recueils canoniques datant de l'époque de Grégoire VII; l'évêque Anselme de Lucques ne paraît s'en être servi aussi qu'avec une certaine réserve.

Or, il est un ouvrage canonique, connu sous le nom de *Liber de vita christiana*, qui fut composé sous le pontificat d'Urbain II par un des partisans du mouvement grégorien, Bonizo, évêque de Sutri, puis de Plaisance; de nombreuses séries de textes y ont été insérées. Cet ouvrage n'a encore été publié que partiellement[1]; en ce qui concerne sa bibliographie et son contenu, je prends la liberté de renvoyer le lecteur à l'article publié en 1915 dans la présente revue[2]. Aujourd'hui, d'après le manuscrit Rossi[3], actuellement propriété des RR. PP. Jésuites de Lainz, près Vienne, qu'il m'a été permis d'étudier, je voudrais déterminer l'usage qu'a fait l'auteur du *Liber de vita christiana* des textes de l'une et de l'autre catégories qui viennent d'être signalées.

Textes de la première catégorie.

I. — Parmi les recueils méthodiques anciens que Bonizo pouvait avoir à sa disposition, c'est le *Décret* de Burchard, évêque de Worms, dont il a presque exclusivement tiré parti. Il en a extrait des chapitres dont il est possible de reconnaître environ 270. En général, les canons sont reproduits conformément à l'ordre d'après lequel ils étaient disposés dans le *Décret*.

Il n'est pas inutile de nous rendre compte sommairement de

1. Par le cardinal Maï; voir sa *Patrum nova Bibliotheca*, t. VII, part. III, p. 1-75.
2. *Bonizo de Sutri, Urbain II et la comtesse Mathilde*, t. LXXVI (1915), p. 265-298.
3. Sur ce manuscrit, coté VIII, 165, voir l'étude précitée, p. 267. Je n'ai pu étudier l'autre manuscrit du même ouvrage, conservé à Brescia; quant au manuscrit de la Laurentienne, il est très incomplet. Il convient d'ajouter que le manuscrit Rossi contient un texte paraissant en maints endroits défectueux, au cours duquel certaines additions étrangères à l'œuvre primitive ont été transcrites sans discernement par le scribe.

la distribution des canons extraits de Burchard, qui ont passé dans l'œuvre de Bonizo.

Au livre III, à propos de la procédure accusatoire, se rencontrent successivement[1] : Burchard, I, 43, 47, 51, 54, 57, 156, 164, 189, 143, 144 (début), 147, 154. Plus loin, à propos des règles qui concernent la puissance et le gouvernement des évêques : I, 59, 63, ... 133, 124, ... 39, 71, 86, 99, 100, 104, 97[2], 131, 185.

A la fin du livre IV[3], où sont réunies les règles applicables aux églises considérées comme temples matériels et au culte qui y est célébré : Burchard, III, 59, 57, 10, 15, 17, 20, 39, 41, 43, 48, 62, 80, 81, 83, 89, 107, 6, 7, 10[4], 11, 12, 13, 152, 154, 191, 192, 196, 197, 204, 126, 127, 128.

Au livre V[5], qui traite des ordinations et de la discipline du clergé : Burchard, II, 35, 37, 43, 96, 97, 100; III, 103, 129, 134, et, plus loin, III, 160; I, 129; III, 179, 183, 186, 194, 198, 200, 201, 205 et 213.

Au livre VI[6], consacré aux religieux, on trouve, à propos des moines : Burchard, VIII, 6, 8, 21; IX, 45, ... IX, 68; VIII, 68, 65; III, 15, 19, 23, 26; plus loin, dans la partie qui concerne les religieuses : VIII, 2, 12, 14, 10, 15, 18, 19, 23, 29, 30, 31, 32, 48, 49, 75, 13; plus loin, dans la partie qui concerne les veuves : VIII, 35, 34, 36 à 40, 44 à 47, 54, 55, 69, 70, 77, 84, 95, 98, 101.

Au livre VII[7], où sont rassemblés les textes concernant les rois et les princes de la terre, on remarque : Burchard, XII, 21, ... XV, 19, 22, 25, 26, 27, 41.

Le livre VIII[8], où sont réunies les règles déterminant les devoirs des simples laïques, est presque entièrement fait d'emprunts au *Décret* de Burchard. On y rencontre : sur les dîmes,

1. Fol. 24 du ms. Rossi. — Je cite Burchard d'après l'édition reproduite dans le tome CXL de la *Patrologia latina* de Migne.

2. Le texte est plus court que celui de Burchard.

3. Fol. 42 et suiv.

4. Ce canon 10, que Burchard donne comme un canon du concile de Meaux, est attribué dans l'ouvrage de Bonizo à un pape Félix. Il est d'ailleurs répété deux fois au cours de ce livre IV, avec la même attribution.

5. Fol. 43 v° et suiv.

6. Fol. 52 et suiv.

7. Fol. 58 et suiv.

8. Fol. 61 v° et suiv.

Burchard, III, 157, 129 à 136; sur le mariage, IX, 1, 2, 3, 7, 5, 8, 9, 13, 31, 32, 37, 38; X, 4, 15, 16, 18, 19, 21, 23, 25, 26, 27, 30, 28, 34, 35, 40 à 47, 49, 50, 51, 53, 55 à 58, 60, 63 à 67, 69, 71, 72; sur l'observation du dimanche et des jeûnes, XIII, 1 à 4, 6 à 14, 16 à 20; sur la règle qui écarte les femmes de l'autel, III, 100, 102, 80, 81.

Le livre IX[1], qui traite de la pénitence imposée à certains péchés graves, contient : sur l'inceste, Burchard, XVIII, 5; XI, 52; VII, 1, 2, 6 à 11, 13, 19 à 22, 28; plus loin, sur le parricide, l'homicide, les guerres privées, la paix jurée et la violation de la paix, VI, 34, 36, 37, 18, 20, 21, 25; XII, 3 à 7, 9, 11, 17, 18, 21, 22, 28; plus loin, à propos du vol, XI, 55 à 59, 62, 64, 75, 76.

Le livre X[2], où il est traité de la pénitence en général et aussi de la pénitence imposée à divers péchés, contient : Burchard, VI, 28, ... 36, 13, 1 à 5; ..... II, 126, 233; XIX, 36, 22, 149, 156.

L'examen attentif des *inscriptiones* qui précèdent les canons extraits du *Décret* de Burchard révèle un fait significatif. Bonizo ne paraît avoir transcrit que les *inscriptiones* qui attribuaient les textes canoniques à des papes ou à des conciles connus, dont l'autorité était bien établie à Rome. Il a éliminé les autres, notamment les *inscriptiones* mentionnant des conciles francs ou germaniques, le plus souvent sans les remplacer; aussi rencontre-t-on dans son œuvre, surtout parmi les textes empruntés à Burchard, bon nombre de canons anonymes. Visiblement, l'auteur ne voulait pas se donner l'apparence d'introduire dans son ouvrage des règles placées sous des patronages alors suspects aux réformateurs grégoriens, et craignait sans doute que ces patronages, expressément invoqués, ne leur enlevassent toute autorité.

II. — A côté des emprunts faits par Bonizo au *Décret* de Burchard, les textes tirés par lui des anciennes collections en usage dans la péninsule sont relativement peu nombreux. Cependant, il est possible d'en discerner un certain nombre, qui contiennent surtout des dispositions pénitentielles. C'est ainsi qu'on peut y

1. Fol. 66 v° et suiv.
2. Fol. 74 v° et suiv.

reconnaître deux textes provenant du recueil de Théodore, connu en Italie avant l'époque grégorienne; à savoir :

Livre I[1], *Theodori Canones*, I, X, 1, 2.

Livre VI[2], *Ibid.*, II, VI, 12 et 13.

Le second de ces textes porte l'attribution : « Theodorus papa », qui suffit à montrer à quel point l'auteur était mal informé sur la personnalité du célèbre archevêque de Canterbury.

On rencontre encore :

Aux livres V et X[3], le canon apocryphe, *de pœnitentia lapsi sacerdotis*, deux fois répété. Il est attribué à un prétendu concile irlandais qui aurait été présidé par un pape nommé Léon, du temps d'un roi des Francs portant le nom de Charles (est-ce un souvenir de Léon III et de Charlemagne?).

Au livre IX[4], un fragment apocryphe important attribué au concile de Chalcédoine : « Epilogus de incestis compendiose digestus. »

Au livre X[5], un fragment *de simoniacis* attribué à saint Grégoire de Nazianze : « Nam de eo qui donum Dei... »

Au même livre[6], le pseudo-canon de Constantinople (synodus CL patrum), dirigé contre les homicides.

Au même livre[7], un texte pénitentiel : « Si quis sacerdos cum filia spirituali fornicatus fuerit... », apocryphe du pape Célestin, qui est le canon 45 du livre IX de la collection en neuf livres du Vatican, 1349.

A la suite de ces textes se trouve le canon 46 du même livre IX de la collection en neuf livres : « Si qua femina in fornicatione deprehensa fuerit cum episcopo aut presbitero...[8]. »

1. Fol. 9.
2. Fol. 51.
3. Fol. 45 et 75. Voir ce texte publié par A. Theiner, *Disquisitiones criticæ in præcipuas canonum et decretalium collectiones*, p. 385. Cf. Richter, *Beiträge zur Kenntniss des canonischen Rechts* (1834), p. 26.
4. Fol. 69 v°.
5. Fol. 75. Ce texte figure dans la collection du Vatican. 1349, IX, 42.
6. Fol. 76. Voir ce texte dans A. Theiner, *Disquisitiones*, p. 299.
7. Fol. 79. Cf. C. 30, Q. 1, c. 10. Il est à remarquer que ce texte, dans l'ouvrage de Bonizo, se trouve précédé et suivi des deux textes qui le précédent et le suivent dans le *Décret* de Gratien (C. 30, Q. 1, c. 9 et c. 11).
8. Voir ce texte dans A. Theiner, *op. cit.*, p. 293-294; cf. Wasserschleben, *Beiträge zur Geschichte der vorgratianischen Kirchenrechtsquellen* (Leipzig, 1839), p. 152.

On pourrait sans doute ajouter d'autres textes à cette liste : par exemple un pseudo-canon de Nicée, *de clericis apostatis*[1], qui s'ouvre par ces mots : « Si quis a se vel a parentibus suis voluntarie se Deo voverit et clericus effectus fuerit... »

Tels sont les emprunts faits par Bonizo aux collections qui circulaient en Italie avant la réforme grégorienne. L'énumération qui vient d'en être faite appelle deux observations :

1° Bonizo s'est servi du *Décret* de Burchard plus largement que n'avaient fait les auteurs des premières collections composées pour servir la cause de la réforme entreprise par Grégoire VII. Il lui a demandé à peu près la moitié des textes qu'il a cités. Toutefois ce n'est pas à cette source qu'il a puisé les textes relatifs à la primauté romaine.

2° Anselme de Lucques, le seul des auteurs de l'époque grégorienne qui ait composé un recueil canonique complet, comprenant un pénitentiel, en avait écarté un certain nombre d'apocryphes qui figuraient dans les recueils italiens du XIe siècle, notamment les canons apocryphes de Nicée, Constantinople, Chalcédoine et le canon du prétendu concile irlandais qui ont été mentionnés ci-dessus. Bonizo n'a pas hésité à en faire usage et, après lui, des canonistes qui, au temps de Pascal II, ont entrepris de donner du recueil d'Anselme une édition plus complète, ont cru pouvoir y introduire ces fragments[2]. Est-ce l'exemple de Bonizo qui les a déterminés? Je ne puis le dire; en tout cas, il est certain que l'évêque de Sutri n'était pas enclin à se montrer scrupuleux sur ce point. A deux reprises[3], dans le *Liber de vita christiana*, il s'en prend à ceux de ses contemporains (il les appelle des maîtres hypocrites) qui paraissent s'être émus des légendes de saints, apocryphes à leur avis, qu'il était d'usage de lire dans les églises. A coup sûr, ce n'est pas à Bonizo qu'on eût pu adresser le reproche d'être un critique sévère. Il ne

1. Fol. 78.

2. Voir notamment la recension du Vatican. 4983. On trouvera des observations sur ce point dans un mémoire sur la collection canonique dite *Polycarpus*, qui paraîtra prochainement dans les *Mélanges* de l'École française de Rome.

3. Voir les extraits de cet ouvrage publiés par le cardinal Maï dans le tome VII de sa *Patrum nova Bibliotheca*, § 79.

faut pas oublier que, dans un écrit historique, il a émis l'affirmation que le premier empereur des Francs fut Louis le Débonnaire[1].

Textes de la deuxième catégorie.

Si nous laissons de côté les textes, formant approximativement 300 chapitres, que Bonizo a extraits du *Décret* de Burchard et des collections italiennes antérieures à l'âge grégorien, nous devons porter notre attention sur une masse de textes à peu près égale, constituant environ 300 chapitres. Or, des études faites récemment sur les collections canoniques des contemporains de Grégoire VII, le cardinal Deusdedit et l'évêque Anselme de Lucques (tous deux auxiliaires dévoués du parti réformateur), il résulte qu'il existe une affinité étroite entre cette masse et les textes beaucoup plus nombreux qui ont été insérés dans ces deux collections.

I. — En premier lieu, il importe de faire remarquer que l'identité porte sur la nature des textes. On rencontre d'abord, de part et d'autre, trois groupes importants de fragments : textes tirés des décrétales, authentiques ou apocryphes, des papes depuis saint Clément jusqu'à Grégoire II, textes tirés des lettres de saint Grégoire le Grand, textes tirés des écrits des Pères de l'Église connus d'ancienne date, saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise ; ajoutez à cela d'assez rares canons des conciles provenant de la *Dionysiana*. Ces analogies paraissent-elles trop générales pour établir une affinité entre le recueil de Bonizo et les deux autres collections, nous pouvons en invoquer de plus précises. En effet, on remarque dans le *Liber de vita christiana* des textes appartenant à des séries, jusqu'alors ignorées des compilateurs canoniques, qui apparaissent pour la première fois dans les collections d'Anselme et de Deusdedit, à savoir : des fragments de lettres des papes saint Gélase et Pélage Ier, tirées au XIe siècle des archives du Siège apostolique, un fragment d'une lettre de Martin Ier, un fragment d'une lettre du pape Zacharie, des fragments de lettres de Nicolas Ier, de Jean VIII, d'Étienne V, de Léon IX et de Nicolas II, un fragment de l'*Ordo Romanus*,

1. *Liber ad amicum*, dans les *Libelli de lite imperatorum et pontificum*, t. I, p. 577.

des textes empruntés aux actes et canons des VII[e] et VIII[e] conciles généraux d'après la version d'Anastase le Bibliothécaire, des canons des conciles tenus à Rome par les papes Eugène II, Léon IV, Nicolas II, et à Ravenne (en 877) par le pape Jean VIII, des fragments des écrits de saint Cyprien. Il faut citer aussi un apocryphe : c'est une lettre de saint Grégoire sur l'empêchement au mariage qui naît de l'affinité[1].

II. — Non seulement les textes de la masse que nous étudions dans l'œuvre de Bonizo sont de même nature que les textes accumulés par Deusdedit et Anselme, mais souvent ce sont les mêmes fragments qui se retrouvent de part et d'autre. Le lecteur pourra en juger par les constatations suivantes, qui sont le résultat d'une comparaison instituée entre l'œuvre de Bonizo d'une part, et d'autre part celles d'Anselme de Lucques et de Deusdedit.

A. — *Bonizo et Anselme de Lucques*[2]. — Il convient d'abord de mentionner une série assez importante du livre I de Bonizo[3], composée exclusivement de textes de saint Augustin qui se retrouvent identiquement dans la collection d'Anselme, à savoir : Anselme, IV, 35, 36, 32, 37, 33, 34, 38, 39, 40, 21, 41, 42, 43. Ces textes concernent le baptême.

A la fin du livre II de Bonizo[4], se rencontrent les textes suivants d'Anselme : IX, 22, 30 ; VII, 24, 20, 3, 70 ; VI, 10.

Vers la fin du livre III[5], on reconnaît : Anselme, VI, 57[6] ; VII, 123 ; ..... V, 47[7] ; VI, 174 ; V, 67, 65 ; VI, 160.

1. C'est la première partie de la prétendue lettre de saint Grégoire à Venerius de Cagliari (Jaffé-Wattenbach, n° 1937 ; cf. Anselme de Lucques, X, 45 ; C. 35, Q. 10, c. 1).

2. Pour les livres I et IV de la collection d'Anselme, je renvoie à l'édition Thaner, *Anselmi episcopi Lucensis collectio canonum* (fascicule I, Innsbrück, 1906). Pour les livres suivants, je renvoie autant que possible à l'index des chapitres donnés par Maï au tome VI de son *Spicilegium Romanum* (d'après une forme ancienne de la collection représentée par les manuscrits Vatican, 1364 et 6381) et reproduit par Migne, *Patr. lat.*, t. CXLIX, col. 535-552. En raison des circonstances, je n'ai pu consulter le second fascicule de l'édition Thaner, publié en 1915. Je compte publier ultérieurement un tableau de concordance de mes citations avec le second fascicule de l'édition Thaner.

3. Fol. 7 et suiv.

4. Fol. 18 et suiv.

5. Fol. 27 et suiv.

6. Anonyme d'après le manuscrit de Bonizo ; attribué à juste titre par Anselme au concile d'Antioche (texte dionysien, c. CI).

7. C'est un texte du pape Symmaque, que Bonizo attribue à *Gregorius*,

Au cours du livre IV[1], on peut discerner : Anselme, II, 4, ...; I, 11; II, 9, 11, ..., 12, 39; I, 16; ... I, 62 (dernière partie); I, 49; le début de II, 65; II, 71; VI, 31 et 93; I, 69; II, 73.

Au cours du livre V[2] : Anselme, VI, 54, ...; VII, 40, ..., 132, ..., 105; VIII, 9, 20, 21.

Au cours du livre VI[3] : Anselme, IV, 8, 9; VII, 175.

Vers la fin du livre VII[4] : Anselme, XIII, 16[5], 17[6]; XII, 46, 47; VI, 189, 190; XII, 56 (2e partie), 60, 57.

Au livre IX[7], on reconnaît : Anselme, X, 45 (la 1re partie), et plus loin X, 26[8].

Au livre X[9] : Anselme, XI, 121, 22 et plus loin 25, 120, 148, 4, 138, 93. Ces textes sont tous relatifs à la pénitence; dans la suite du livre on retrouve, à propos du mariage : Anselme, X, 1, 14, 17, 10, 16, 35, 11, 12 et 23.

B. — *Bonizo et Deusdedit*[10]. — On retrouve, au livre III de l'ouvrage dè Bonizo[11], les textes suivants du recueil de Deusdedit : I, 97 et 166, 210, 211, 212, 214, 174, 201. A la fin du même livre, on peut encore signaler : Deusdedit, IV, 484; III, 38, 46; II, 10; IV, 87, 374, 36, 112; I, 29; III, 39, 74 et 2.

Au livre IV[12] : Deusdedit, I, 61, 65, 70 en partie, 78, 79, 88, alin. 1; 89, 90 et début de 91, fin de 95, 96, 93, 132 et 133, début de 162, 164, 244 et 245, 167, 168 et 169, 240, 241, 242 et 243; II, 59; IV, 3. Ces textes ne forment pas une série continue.

peut-être parce que, dans le recueil d'Anselme, il précède immédiatement un texte de Grégoire VII.

1. Fol. 36 et suiv.
2. Fol. 43 et suiv.
3. Fol. 53 et suiv.
4. Fol. 59 et suiv.
5. Moins quelques lignes omises par Bonizo.
6. Le texte d'Anselme est plus complet au début et à la fin.
7. Fol. 69 et 74.
8. C'est la lettre connue du pape Zacharie à Théodore, *episcopo ecclesie Ticinensis*. Pitacium... (Jaffé-Wattenbach, n° 2306).
9. Fol. 74 et suiv.
10. Je cite le recueil de Deusdedit d'après l'édition de M. Wolf de Glanwell : *Die Kanonensammlung des Kardinals Deusdedit* (Paderborn, 1905). L'éditeur a donné à chacun des fragments un numéro spécial, mais a rappelé la numérotation ancienne donnée par l'édition Martinucci.
11. Fol. 21 et suiv. du manuscrit Rossi.
12. Ils se retrouvent du fol. 36 au fol. 40 du manuscrit Rossi.

Au livre V de l'ouvrage de Bonizo[1], on remarque, après une série tirée du *Décret* de Burchard, les fragments suivants de Deusdedit : II, 14, 134, 146, 124, 55[2] et 61[3] (ces deux fragments sont plus brefs dans l'ouvrage de Bonizo que dans celui de Deusdedit), 41 ; II, 4 ; III, 13, 17, 99 et 100, 162, 29, 109, 32[4] (le fragment de Bonizo est plus court), 143.

L'identité de nombreux textes donnés par Bonizo en même temps que par les recueils de Deusdedit et d'Anselme peut souvent être constatée jusque dans les moindres détails ; de part et d'autre, on retrouve les mêmes particularités. Il est de ces chapitres qui sont des mosaïques de passages découpés dans un même document et reliés par ces mots : *Et infra* ou *Et post pauca*. Or, la composition de ces chapitres est la même dans le recueil de Bonizo et dans les autres collections[5].

III. — Ces analogies suffisent à établir l'existence d'une parenté entre l'ouvrage de Bonizo d'une part, et d'autre part les recueils d'Anselme et de Deusdedit. Il s'agit maintenant de déterminer l'origine de cette parenté.

On serait tout d'abord porté à croire que Bonizo, dont l'ouvrage est postérieur en date, a puisé largement dans les recueils de ses prédécesseurs. Toutefois, certains faits s'accordent assez mal avec cette opinion ; il est nécessaire de les signaler :

1° On croit avoir démontré ailleurs[6] l'existence des compilations de l'époque grégorienne inconnues de nous, qui fournirent à Anselme et à Deusdedit des matériaux non encore employés par les canonistes. Dans ces compilations figuraient des séries de lettres du pape Gélase Ier et du pape Pélage Ier,

1. Ici encore la série n'est pas continue ; les fragments cités se retrouvent du fol. 43 au fol. 45 et du fol. 48 au fol. 50 du manuscrit.

2. Finit, dans le recueil de Bonizo, au mot *precari* ; omet les dernières phrases du texte de Deusdedit.

3. Texte plus bref que celui de Deusdedit ; finit au mot *discipline*.

4. Le texte de Bonizo s'arrête au mot *percipiat*.

5. Exemples : Un fragment du pseudo-Damase se trouve au livre IV de Bonizo (fol. 38) ; c'est une mosaïque identique à celle qui figure dans la collection de Deusdedit, fin du canon 95 et canon 96. Le texte de Bonizo commence à ces mots : « Beati Petri vice. » Il présente exactement les mêmes particularités que le texte de Deusdedit, et ces particularités sont caractéristiques.

6. Voir le mémoire : *Les collections canoniques de l'époque de Grégoire IX*, dans le tome XLI des *Mémoires* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

ainsi que des textes découpés dans les *Ordines Romani*; Anselme et Deusdedit ont, chacun à leur manière, tiré parti de ces séries. Or, dans l'ouvrage de Bonizo, on trouve, à côté de textes, de la même provenance, communs à cet auteur et aux auteurs des deux autres recueils, des textes des mêmes séries qui lui sont propres. Je puis signaler une lettre du pape Gélase[1], qui apparaît pour la première fois, à ma connaissance, dans le *Liber de vita christiana*, et qui a passé ensuite dans les collections postérieures, *Britannica*, *Tripartita*, *Polycarpus*, *Décret* d'Yves, *Décret* de Gratien[2]. De même, au cours du livre VI de l'œuvre de Bonizo, on trouve un texte de Pélage Ier, qui paraît pour la première fois dans un recueil canonique. C'est un fragment dont le contenu est ainsi résumé par le sommaire : « Quod monasterium non debet ab episcopo sustinere calumniam[3] »; ce texte, propre à Bonizo, s'ajoute à huit autres fragments de lettres de Pélage, inconnues avant l'époque grégorienne, qui, insérées par Bonizo dans son ouvrage, ont aussi trouvé place dans les collections d'Anselme ou de Deusdedit[4].

1. Jaffé-Wattenbach, n° 737. — Cette lettre se trouve dans l'ouvrage de Bonizo, au cours du livre X, fol. 78 v° du manuscrit Rossi.

2. Voir les citations faites dans Thiel, *Epistolæ Romanorum Pontificum*, p. 68 et 504, et dans les *Regesta Pontificum Romanorum*, *loc. laud.* Le texte est plus court dans l'ouvrage de Bonizo que dans divers collections postérieures notamment dans la *Tripartita*, le *Décret* d'Yves et le *Décret* de Gratien. Voir la *Tripartita*, 1re partie, Gélase, 2, 52; le *Décret* d'Yves, III, 120, et Gratien, c. 17, Q. 4, c. 10. Le texte de Bonizo s'arrête aux mots : *vindicet et furorem*.

3. Fol. 52 du manuscrit Rossi. Cf. Jaffé-Wattenbach, n° 960. Ce texte a passé dans le *Décret* de Gratien, C. 18, Q. 2, c. 30. Il ne se retrouve ni dans le recueil d'Anselme, ni dans celui de Deusdedit, ni dans la *Britannica*. Il ne faut pas le confondre avec un fragment donné par Anselme (VII, 159), dont le début est le même et qui figure aussi dans le *Décret* de Gratien, D. 91, c. 1.

4. Voici la liste de ces lettres de Pélage Ier :

Bonizo.	*Anselme.*	*Deusdedit.*
Livre III, fol. 19 (J.-W., n. 1006).	VII, 70,	
III, fol. 22 (ibid., n° 983).	XII, 42.	I, 174.
IV, fol. 39 (ibid., n° 1018).	XII, 43.	I, 182.
V, fol. 43 (ibid., n° 1017).	VI, 53.	
VII, fol. 59 (ibid., n° 1024).	XII, 46.	
VII, fol. 59 (ibid., n° 1012).	XII, 47.	
VII, fol. 60 (ibid., n° 1029).	VI, 189.	
VII, fol. 60 (ibid., n° 1021).	VI, 190.	

Les deuxième, troisième et quatrième textes sont, par une confusion dont on a de nombreux exemples, attribués à Gélase dans l'œuvre de Bonizo; ce qui tend à démontrer qu'ils n'ont pas été pris dans le recueil d'Anselme.

Enfin, on peut citer un fragment d'*Ordo Romanus*, différent des fragments de même source qui ont été insérés dans les deux collections précitées[1].

J'ai signalé particulièrement ces textes, parce que leur présence ne peut guère s'expliquer que si Bonizo a eu recours aux compilations, aujourd'hui perdues, auxquelles avaient puisé avant lui Anselme de Lucques et Deusdedit[2] et y a fait un choix différent de celui qu'y avaient fait ses prédécesseurs. On pourrait d'ailleurs citer, d'après son ouvrage, nombre de fragments canoniques, surtout pseudo-isidoriens, qui ne se rattachent point par leur origine aux collections antérieures à Grégoire VII et qui, tout en se rapprochant beaucoup de passages cités dans les deux collections d'Anselme et de Deusdedit, ne coïncident avec eux ni par la coupure ni par le contenu, et par conséquent ne peuvent en être issus : ils proviennent sûrement d'une autre source, soit qu'ils aient été empruntés aux textes originaux, soit qu'ils aient été tirés des compilations intermédiaires dont on vient de parler.

2° En outre, même dans les fragments dont la coupure et la composition sont identiques, qu'on les rencontre dans l'œuvre de Bonizo ou dans les recueils des deux canonistes contemporains, il est parfois permis de discerner des différences, souvent légères, qui attestent, au moins pour quelques-uns de ces textes, l'indépendance de Bonizo. Il est utile d'en donner quelques exemples.

A. — J'indique d'abord des exemples qui se rapportent à la collection d'Anselme :

Au livre III, Bonizo reproduit fidèlement un fragment de la décrétale apocryphe de saint Télesphore[3]. Ce fragment se retrouve avec le même début dans le recueil d'Anselme (III, 13); mais la fin, très différente, est tirée d'un autre passage de la même lettre[4].

1. Fol. 43 : « Qualiter in Romana ecclesia ordinaciones celebrentur. » Je n'ai pas retrouvé ce texte dans les *Ordines Romani* publiés par Mabillon, *Patr. lat.*, t. LXXIII.

2. Nous n'avons aucune raison de penser que Bonizo a eu recours directement aux archives du Saint-Siège. Pas n'est besoin de faire cette hypothèse pour expliquer la présence dans son œuvre de trois ou quatre fragments qui semblent lui être propres.

3. Fol. 23 du manuscrit Rossi : « Ipsi enim qui proprio ore ..... sed et humanarum. »

4. Cf. Hinschius, *Decretales pseudoisidorianæ*, p. 111, et le texte de l'édition Thaner, p. 124.

Au même livre III[1], Bonizo cite un passage d'une décrétale apocryphe du pape saint Étienne qui définit la catégorie des *infames*. Il reproduit exactement le texte pseudo-isidorien, qui, dans le recueil d'Anselme (III, 5), comme d'ailleurs dans la collection en soixante-quatorze titres (n° 51), est modifié au moins dans ses derniers mots[2].

Au livre IV, dans la série des textes cités pour établir la primauté romaine[3] figure un texte pseudo-isidorien qui se retrouve aussi dans le recueil d'Anselme (I, 66). Mais ce texte est par erreur attribué, dans l'ouvrage de Bonizo, au pseudo-Évariste, tandis qu'il est attribué correctement, par Anselme, au pseudo-Anaclet.

Au livre IV, dans la même série, Bonizo a introduit un texte apocryphe du pape saint Alexandre[4]; un passage analogue se retrouve dans le recueil d'Anselme (II, 35). Mais il faut remarquer que l'analogie entre les deux fragments, sensible au début, cesse dans la suite du texte.

Un peu plus loin[5], un fragment pseudo-isidorien est donné par Bonizo sous le nom du pseudo-Libère, tandis qu'il appartient à un apocryphe du pape Jules; Anselme se garde de commettre cette erreur (I, 23).

Enfin à trois reprises, l'évêque de Sutri, comme on l'a fait remarquer plus haut[6], cite, sous le nom du pape Gélase, des textes qui en réalité doivent être attribués à Pélage Ier. Anselme qui rapporte aussi ces textes (VI, 53; XII, 42 et 43) les attribue à leur véritable auteur.

B. — J'en viens maintenant aux exemples tirés de la comparaison des textes de Bonizo et de ceux que fournit le recueil de Deusdedit.

Au cours de son IIe livre[7], Bonizo cite le canon 22 du IVe concile de Constantinople; la citation qu'il en fait ne contient pas

1. Fol. 24 du manuscrit Rossi.

2. Comparez le texte du pseudo-Étienne (Hinschius, p. 182) avec le texte d'Anselme (p. 121 de l'édition Thaner). La fin du texte d'Anselme est sensiblement différente du texte des Fausses Décrétales.

3. Fol. 36 du manuscrit Rossi.

4. Fol. 36 v°; Hinschius, p. 82.

5. Fol. 38.

6. Voir ci-dessus, p. 127.

7. Fol. 12.

l'interpolation *clericorum* qui figure dans le texte de Deusdedit (IV, 18).

Au début du livre III de l'œuvre de Bonizo[1], on lit un passage d'une lettre du pseudo-Anicius, dont les premiers mots ne sont pas conformes au texte donné par Deusdedit (I, 75).

Deux textes mentionnés ci-dessus[2] et faussement attribués par Bonizo au pape Évariste et au pape Libère sont correctement assignés par Deusdedit au pape Anaclet et au pape Jules (I, 61 et I, 10). De plus, en ce qui touche le premier de ces textes, à propos de l'établissement par saint Pierre du siège d'Antioche, Bonizo rapporte exactement le texte original : *et Ignatium episcopum constituit*. Au contraire, Deusdedit omet *Ignatium*.

Un fragment d'une lettre de Nicolas Ier, qui contient une interpolation isidorienne dans le recueil de Deusdedit (I, 162), est donné sans interpolation dans l'ouvrage de Bonizo[3].

Un fragment extrait d'un écrit de saint Jérôme (le commentaire sur l'épître à Tite), placé vers la fin du *Liber de vita christiana* de Bonizo[4], présente à la vérité certaines variantes qui lui sont communes avec le texte de Deusdedit (II, 143), mais s'en sépare sur un point pour reproduire l'original[5].

Il résulte de ces observations que, si nous considérons les textes de Bonizo qui, étrangers aux collections en vogue dans la première moitié du XIe siècle, proviennent de la masse de textes mise en circulation au temps de Grégoire VII, nous acquérons la certitude que l'auteur n'a pu les emprunter tous aux recueils d'Anselme de Lucques et de Deusdedit. Aussi suis-je amené à penser qu'il a tiré largement parti de ces compilations intermédiaires de l'époque grégorienne, aujourd'hui perdues, dont il a été question dans les pages qui précèdent. Ainsi s'expliquent les analogies et les différences qui apparaissent à qui compare l'œuvre de Bonizo et celles d'Anselme et de Deusdedit, analogies et différences qui se manifestent dans le choix des textes (Bonizo a pris des textes des mêmes séries, mais non

1. Fol. 20 v° : « Si archiepiscopus obierit. » — Deusdedit : « Si archiepiscopus de hoc seculo obierit. »
2. P. 129.
3. Fol. 39.
4. Fol. 48.
5. *Scismatum semina*, conforme à l'original, et non *scismata*, leçon donnée par Deusdedit.

toujours les mêmes que ceux sur lesquels avait porté le choix d'Anselme et de Deusdedit), et aussi dans la manière de découper et de présenter ces textes.

Un fait, qui n'a point encore été relevé, me semble de nature à corroborer cette conclusion. On a fait remarquer que Bonizo, à deux reprises, s'est trompé sur l'attribution de fragments pseudo-isidoriens; en effet, il a remplacé le nom du pape Anaclet par celui du pape Évariste et le nom du pape Jules par celui du pape Libère[1]. Or, Évariste est le successeur immédiat d'Anaclet, comme Libère est le successeur immédiat de Jules. Les compilations intermédiaires auxquelles il a été fait allusion étaient, nous avons de bonnes raisons de le croire, disposées par ordre chronologique des pontificats. Le fragment d'Anaclet, tiré de la dernière de ses lettres, figurait sûrement à la fin de la série des extraits des lettres de ce pontife, c'est-à-dire à une place où il précédait immédiatement les extraits des lettres d'Évariste. On voit que la confusion commise par Bonizo s'explique facilement; l'auteur n'aura pas vu clairement où finissaient les extraits d'Anaclet, où commençaient ceux d'Évariste. Il est facile d'expliquer de même la confusion entre Jules et Libère. Mais ces explications supposent que Bonizo puisait ses textes, non dans les recueils d'Anselme ou de Deusdedit, mais dans des collections intermédiaires qu'ont exploitées Anselme et Deusdedit aussi bien que l'évêque de Sutri.

Conclusion.

En somme, si l'on considère le *Liber de vita christiana* au point de vue des textes qui y sont groupés, il faut reconnaître que, par sa composition, ce recueil présente l'aspect d'une œuvre mixte, étant fait pour moitié de passages tirés des compilations en honneur avant la période grégorienne et principalement du *Décret* de Burchard, et pour moitié de textes étrangers à ces collections, mais chers aux réformateurs grégoriens, qui figuraient dans les compilations faites à l'époque de Grégoire VII et perdues aujourd'hui. Il est par là, comme on l'a déjà fait remarquer, d'un caractère moins accusé que la collection en soixante-quatorze titres, que le recueil du cardinal Atton et que celui de Deusdedit, qui ne firent point de place aux textes de la

1. Voir ci-dessus, p. 130.

première catégorie, et même que la collection d'Anselme de Lucques, qui ne leur fit qu'une place restreinte.

Ainsi, avec Bonizo, les textes tirés du *Décret* de Burchard reparaissent en grand nombre; cela n'a rien qui doive nous étonner. Sans doute nous avons le droit de penser que quelques-uns, parmi les réformateurs grégoriens, auraient été fort heureux d'éliminer cette catégorie de textes, pour les remplacer par des textes représentant uniquement la pure tradition romaine; à une marchandise fort mêlée, ils avaient rêvé de substituer des documents d'une pureté à leurs yeux incontestable[1]. Mais c'était là une œuvre irréalisable. Les textes qu'ils eussent aimé à voir disparaître étaient trop répandus dans toute la chrétienté occidentale pour qu'il y eût quelque chance qu'ils fussent oubliés. Bientôt ces textes prirent leur revanche et reparurent en masse dans les collections. L'exemple donné par Bonizo, au commencement du pontificat d'Urbain II, fut suivi très largement au cours de ce même pontificat par Yves de Chartres, qui admit dans ses recueils, sans la moindre hésitation, les deux catégories rivales de textes; ils passèrent ainsi, les uns et les autres, dans les collections issues des recueils d'Yves. C'eût été l'anarchie dans le droit canonique, si les principes d'interprétation, posés à cette époque par Yves et plusieurs de ses contemporains, n'avaient permis de concilier, tant bien que mal, les textes discordants et de les ramener à l'unité[2]. C'est à l'avantage de la tradition romaine que fut réalisée cette unité, dont l'œuvre de Gratien devait être la durable manifestation.

Est-ce à dire que Bonizo, tout en usant des compilations intermédiaires, n'a pas connu directement les recueils d'Anselme et de Deusdedit? Il serait téméraire de répondre par une négation péremptoire à cette question. La témérité paraîtra grande, à qui voudra bien se rappeler que Bonizo fut le compagnon de luttes d'Anselme de Lucques, et qu'il dut vivre, à certaines époques de sa vie, dans des milieux où il pouvait rencontrer Deusdedit. Mais il me semble impossible d'arriver sur ce point à la certitude.

Nous avons essayé de déterminer, dans les pages qui précèdent, les sources des textes canoniques cités par Bonizo à l'ap-

1. Tous étaient à cette époque convaincus de l'authenticité des Fausses Décrétales, dont ils ont fait un très large emploi.

2. Voir l'article : *Un tournant de l'histoire du droit (1060-1140)*, publié dans la *Nouvelle Revue historique du droit français et étranger*, t. XLI, année 1917, p. 155 et suiv.

pui des considérations qu'il présente dans son *Liber de vita christiana*. Il n'est pas inutile, pour achever cette étude, de présenter quelques observations sur la manière dont il a traité les textes.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans son ouvrage, pas plus d'ailleurs que dans les ouvrages de ses contemporains, des textes scrupuleusement conformes aux originaux. Quant aux fragments qu'il a tirés du *Décret* de Burchard ou des collections italiennes, il les a pris tels qu'il les a trouvés, avec les altérations dont ils avaient été l'objet. En ce qui touche les fragments empruntés aux compilations intermédiaires de l'époque grégorienne, on peut constater plus d'une fois qu'ils ont été remaniés. Mais ces remaniements n'engagent pas tous la responsabilité de Bonizo, il s'en faut de beaucoup. Nous savons en effet que les compilateurs, aux recueils desquels il faisait des emprunts, ont pratiqué dans les textes des coupures, ont composé des mosaïques avec des passages d'un même document, et parfois ont retouché le texte primitif. Il est naturel que ces modifications se retrouvent dans les passages que leur a empruntés l'évêque de Sutri. A-t-il lui-même ajouté de son chef des interpolations ou des remaniements? Ce que j'ai pu constater, c'est qu'à diverses reprises il a contracté des textes pour leur donner une forme plus brève[1]. En outre, c'est probablement à lui qu'il faut imputer certaines modifications de deux textes de saint Cyprien qu'il a cités[2]. Ce qu'il a fait pour ces textes, il n'a pu manquer de le faire aussi

1. Au fol. 12, sous le sommaire : « Quod usurarii non debent fieri episcopi, » se trouve résumée très brièvement une lettre de saint Grégoire (édit. des *Mon. Germ.*, X, 20), dont Anselme de Lucques donne le texte complet (VI, 9). Au fol. 28, une ligne du texte a été omise, afin d'abréger, dans un extrait d'une lettre de saint Grégoire à Théotiste (éd. des *Mon. Germ.*, II, p. 294). On pourrait citer d'autres exemples de faits analogues; je me borne à signaler celui que fournit un texte de saint Cyprien, ép. LV, c. 8, ad Antonianum. Voici le résumé qu'en donne Bonizo (fol. 11 du manuscrit Rossi) : « Factus est Cornelius episcopus de Dei judicio, de electione clericorum, de suffragio plebis, de consensu comprovincialium episcoporum, cum cathedra vacaret, et cum nullus inibi ordinatus esset episcopus; taliter et tam decenter ordinato qui voluerit secundus fieri non vocabitur secundus, sed nullus. » Ce texte est donné d'une façon plus complète par Anselme (VI, 58) et par Deusdedit (I, 262).

2. Voir le texte indiqué à la note précédente et le fragment bien connu du *de Ecclesiæ catholicæ unitate*, c. 4 et 5 (fol. 39), où Bonizo a suivi le texte C, donné aussi par Deusdedit, mais en y faisant des coupures et des remaniements qui semblent inspirés par le texte B. Cf. Pierre Batiffol, *l'Église naissante et le catholicisme*, 6e éd. p. 440 et suiv.

pour d'autres. En somme, s'il ne paraît pas avoir pris, avec les originaux des fragments canoniques, autant de libertés que Deusdedit, il n'a point éprouvé de scrupules à les retoucher. C'est que pour lui, comme pour ses contemporains, un texte était moins un témoignage historique digne d'être conservé avec un respect minutieux, qu'un argument fourni à l'appui d'une règle de droit; ces hommes, qui ignorent l'érudition, ont le regard fixé sur le résultat pratique.

Bonizo paraît avoir porté particulièrement son attention sur les sommaires dont il a fait précéder les textes cités par lui. Il s'est donné la peine de les remanier ou de les refaire; c'est ainsi qu'en ce qui concerne les fragments empruntés à Burchard, les sommaires, en général, diffèrent sensiblement de ceux de l'évêque de Worms. Quant aux *inscriptiones*, si nous considérons les fragments empruntés à Burchard, nous devons nous rappeler que Bonizo en a systématiquement éliminé un certain nombre, sans d'ailleurs les remplacer; pour les autres, il a malheureusement reproduit les erreurs de Burchard. Dans les chapitres qui ne proviennent pas de Burchard, il est des *inscriptiones* qui manquent, au moins si l'on s'en rapporte au manuscrit Rossi; d'autres sont erronées. A qui imputer ces omissions? Peut-être à l'auteur; mais vraisemblablement, en divers cas, au scribe négligent qui a transcrit le manuscrit Rossi.

Il ne paraît pas que le recueil canonique de Bonizo ait exercé beaucoup d'influence sur la transmission des textes; son œuvre était trop individuelle pour jouer le rôle qui fut celui d'autres collections. C'est, je crois, la conclusion qui se dégagera d'études ultérieures sur les collections de l'époque d'Urbain II, de Pascal II et de Calixte II.

Paul Fournier.



PIERRE TRISTAN

CHAMBELLAN DE PHILIPPE AUGUSTE

ET SA FAMILLE

Dans la remarquable notice qu'il a consacrée à l'un des manuscrits peints par Nicolò di Giacomo da Bologna[1], notre savant confrère M. le comte Paul Durrieu a péremptoirement démontré la vanité des prétentions généalogiques de la famille d'Estaing, pour qui, à l'aide d'un faux titre fabriqué au XVIIIe siècle, l'on revendiqua entre autres une noblesse ancestrale remontant à Déodat d'Estaing, dit Tristan, « duc représentatif du duché de Narbonne et prince de Rouergue ». La dite charte, octroyée le lendemain même de la bataille de Bouvines, aurait accordé à ce personnage, en récompense des éminents services rendus par lui à la cause française dans cette journée, l'insigne faveur de porter désormais les armoiries royales, fleurs de lys d'or sur fond d'azur.

La supercherie est évidente, mais son auteur avait pris pour base un passage souvent cité de la chronique de Guillaume Le Breton, qui dans son récit[2], assure que Pierre Tristan, *Petrus Tristanides*, avait sauvé la vie de Philippe Auguste à Bouvines en aidant le roi, au moment où il allait être tué par un soldat allemand, à remonter à cheval et à échapper au danger. M. le comte Paul Durrieu a montré comment la légende était née au sein de l'histoire[3] et comment elle a été propagée inconsciemment par

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXVII (1916), p. 131-134.

2. *Œuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton*, éd. Delaborde, t. I (1882), p. 282.

3. Le faussaire, adoptant dans le texte de Guillaume Le Breton la forme ablative et erronée *Petro Tristanno*, prétendit y faire une correction nécessaire et lire *Petro de Stagno*. Le malheur est que les manuscrits portent bien *Petrus Tristanides*.

divers écrivains au profit de la famille d'Estaing. Je voudrais ajouter quelques détails à sa précieuse démonstration et fournir sur la personnalité de ce Pierre Tristan, jusqu'ici mise insuffisamment en lumière[1], quelques indications permettant de lui assigner sa véritable place parmi les familiers du roi Philippe Auguste. Ce soi-disant « duc représentatif du duché de Narbonne et prince de Rouergue » appartenait en réalité à une modeste famille du nord de la France, dont la notoriété date uniquement de cette journée de Bouvines où il se distingua par sa présence d'esprit plus encore peut-être que par sa bravoure[2].

Le plus ancien personnage connu, qui soit désigné par le surnom de Tristan, parait être Arnoul, qui en 1207 achète une vigne située en Soissonnais, provenant d'Enguerrand de Trie[3]; il aurait eu[4] pour héritiers deux fils Pierre et Gervais, et une fille, Alice.

Gervais, chambellan de Philippe Auguste, fut comblé de dons par le roi[5] : une maison à la montagne Sainte-Geneviève, à Paris, en 1215, des terres en Soissonnais, à Ambleny[6], à Jaulzy[7], un vivier à Marival[8]. Sa femme est dite « la Trésorière », sans que l'on puisse préciser de quel « trésorier » elle était fille.

Pierre est également signalé comme chambellan du roi dans plusieurs chartes de Philippe Auguste et de Louis VIII, mais il obtint de plus hautes fonctions : on le voit compris dans la distribution des manteaux royaux à plusieurs reprises, notamment lors de la chevalerie d'Alphonse de Poitiers, présent à la cour du

1. On ne le trouve mentionné dans aucun dictionnaire; les généalogies produites par le P. Anselme, t. VII, p. 742, et surtout par Melleville, *Dictionnaire du département de l'Aisne*, t. II (1865), p. 202, sont insuffisantes et erronées parfois.

2. Mais il n'y perdit pas la vie, ainsi que l'indique Henri Malo, *Renaud de Dammartin et la coalition de Bouvines* (Paris, 1898, in-8°), p. 202.

3. Arch. dép. de l'Aisne, H 692 (Cartulaire de Longpont), fol. 16.

4. D'après Melleville, *ouvr. cité*.

5. Arch. nat., JJ 7, 2e partie, fol. 18 v°; JJ 26, fol. 240; Arch. dép. de l'Aisne, G 253, fol. 12 et 241.

6. Cant. de Vic-sur-Aisne, arr. de Soissons (Aisne).

7. Cant. d'Attichy, arr. de Compiègne (Oise). Le P. Anselme écrit à tort : Ganny.

8. Comm. de Taillefontaine, cant. de Villers-Cotterets, arr. de Soissons (Aisne).

roi en mai 1239, bailli d'Artois dans les années comprises entre 1227 et 1234[1]. Melleville affirme qu'il se croisa deux fois et le fait vivre jusqu'en 1247 au moins; nous pouvons assurer qu'en décembre 1242 il est chargé d'enquêter avec Adam de Milly pour régler un différend entre le comte de Flandre et le comte de Boulogne[2], qu'en juin 1248 il conclut un échange avec l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris[3], et que l'année suivante, date à laquelle se rapporte le rôle des fiefs de la baillie de Meaux sous Thibaut le Chansonnier[4], son nom y est encore inscrit.

Il achète en 1207 au couvent de Saint-Magloire de Paris[5] des biens sis à Grandchamp[6], en 1211, la terre de la Tour au chapitre cathédral de Tours[7], puis en 1212 à l'abbaye de Sainte-Geneviève[8] un bois situé entre La Ferté-Milon et Marizy[9]. Il prend à cens de l'abbesse de Notre-Dame de Soissons la moitié d'un bois voisin de Nadon[10], pour lui et pour ses héritiers[11]. Du roi il reçoit la possession d'un vivier, en 1216[12], et la confirmation des droits de justice que lui a cédés Guillaume de Silly[13], non loin de la propriété qu'il habite; car, aux portes de la Ferté-Milon, il possède et a fait peut-être construire à Passy-en-Valois[14] un château, dont les ruines imposantes sont encore visibles, à droite de la voie ferrée qui réunit La Ferté-Milon à Soissons et à Reims. En mars 1223, il obtient de l'abbé de Sainte-Geneviève qu'un des chanoines de sa congrégation, résidant à Marizy, viendra desservir la chapelle édifiée au château de

1. *Recueil des historiens de France*, t. XXIV, p. *87.
2. *Layettes du Trésor des chartes*, t. II, p. 485.
3. Arch. nat., S 1562, n° 32.
4. Sous la forme incorrecte *Petrus Tritauz* (Longnon, *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*, t. I (1901), p. 193).
5. Arch. nat., K 28, n° 3.
6. Comm. de Jumencourt, cant. de Coucy, arr. de Laon (Aisne).
7. Delisle, *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, n° 1312 (non mentionné à la table).
8. Bibliothèque Sainte-Geneviève, Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, p. 248.
9. Cant. de Neuilly-Saint-Front, arr. de Chateau-Thierry (Aisne).
10. Autrefois Adon, comm. de Louâtre, cant. de Villers-Cotterets, arr. de Soissons (Aisne).
11. Arch. nat., JJ 26, fol. 246 v°.
12. Delisle, *Cartulaire normand*, p. 302.
13. Arch. nat., K 28, n° 3.
14. Cant. de Neuilly-Saint-Front, arr. de Château-Thierry (Aisne).

Passy[1]. Le roi Louis VIII déclare que cette propriété de Passy, comme celles de Grandchamp et de Nadon, ainsi que les bois, viviers, moulins, prés, et autres terres qui lui appartiennent aux environs, sont tenus du roi en fief et hommage lige[2]; le roi prend aussi les dispositions nécessaires pour faciliter l'exploitation des bois qui ont été antérieurement concédés à son chambellan[3], et confirme en 1225 une sentence d'arbitrage prononcée par l'évêque de Senlis dans un débat entre son même chambellan et l'abbesse de Notre-Dame de Soissons[4]; en juin 1238, il juge[5] une contestation soulevée entre le comte de Mâcon et l'abbaye de Saint-Médard de Soissons par la prise d'un cerf dans les bois de Vasseny[6]. Enfin, en mai 1239, Pierre Tristan reconnaît que le bois de Cerfroid[7] est partie intégrante des fiefs du comte de Champagne[8]. Il avait pour armes une croix chargée de cinq fleurs de lys sur champ fretté[9].

Je mentionnerai ici, d'après Léchaudé d'Anisy[10], un Jean Tristan, comme les précédents chambellan de Philippe Auguste[11], qui paraît, en 1222, comme bénéficiaire de terres ayant appartenu à Galon de Montigny[12] en vertu d'une donation royale; et un Regnaud Tristan, bénéficiaire à la même date de la munificence du roi pour des biens situés dans le pays de Caux.

Parmi les enfants que les généalogistes ont attribués à Pierre

1. Carlier, *Histoire du duché de Valois*, t. II (1764), p. 33-39, et t. III, preuves, p. xxxviii.

2. Petit-Dutaillis, *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII* (Paris, 1894, in-8°), p. 462.

3. Bibl. nat., coll. Moreau, vol. CXXXII, fol. 201.

4. Ibid., vol. CXXXIII, fol. 172.

5. Arch. dép. de l'Aisne, H 477, fol. 64; Arch. nat., LL 1021, p. 142.

6. Cant. de Braisne-sur-Vesle, arr. de Soissons (Aisne).

7. Un manuscrit de la « Fleur des histoires » de Jean Mansel, appartenant à la bibliothèque royale de Belgique (ms. 3080) est orné de miniatures du xv° siècle dont l'une (t. II, fol. 159) représente le duel de Jean Tristan avec Charles de Sicile, d'après Van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits*, t. V (1905), p. 19.

8. Arch. nat., J 198ª, n° 75 (*Layettes du Trésor des chartes*, t. II, p. 408).

9. Arch. nat., S 1562, n° 32.

10. *Grands rôles de l'Échiquier de Normandie*, p. 157 et 158, col. 2 (Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, t. XV, 1846).

11. Comm. de Brumetz, cant. de Neuilly-Saint-Front, arr. de Château-Thierry.

12. Il ne sera pas inutile de faire remarquer ici que Galon de Montigny assista, comme Pierre Tristan, à la bataille de Bouvines, porteur d'un étendard qu'il agita vigoureusement pour appeler à l'aide quand Philippe Auguste faillit y succomber.

Tristan, figure Alice qui, mariée à Pierre de Châtillon, seigneur de Château-Porcien[1], transporta à son époux la seigneurie de Passy-en-Valois et permit ainsi à ses descendants de porter le titre de seigneurs de Passy; et Guy, dont on sait peu de chose, si ce n'est que par sa femme Clémence il devint propriétaire de fiefs à Thorigny et à Pomponne[2]; et par là[3] commença la filiation des seigneurs du Plessis-Pomponne[4].

A quelle branche devons-nous rattacher Peronnelle Tristan, qui épousa en premières noces Jean des Barres, seigneur d'Oissery et de Saint-Pathus[5], c'est ce que nous ne pouvons dire en l'absence de documents certains; mais il est permis de penser qu'elle était petite-fille de Pierre Tristan, puisqu'en 1255 elle vendit au chapitre de Saint-Jean de Laon[6] une vigne qui provenait de l'héritage du chambellan récemment décédé, et voisine du clos du chapitre.

Le P. Anselme fait connaître deux autres membres de la famille Tristan, descendants de Gervais, qui vivaient sous les règnes suivants[7]. L'un, Barthélemy, qualifié de sergent du roi en 1264[8], de panetier du roi[9] dans un acte de juillet 1273[10], vend à l'abbaye de Saint-Denis des vignes situées au Pré-Saint-Gervais, dans les environs immédiats de Paris, avec l'assentiment de sa femme Peronnelle[11], et en 1269, qualifié d'écuyer, il amortit

1. André Du Chesne, *Histoire de la maison de Chastillon* (1621), p. 654 et suiv.

2. Cant. de Lagny, arr. de Meaux (Seine-et-Marne).

3. « [Carta] Guidonis Tristan et Clemencie, ejus uxoris, quod ipsa Clemencia quittavit ecclesie Karoliloci quicquid eadem ecclesia acquisivit in territoriis de Toregni, de Pomponia, de Kala, in terris, vineis, pratis, salicibus et alnetis, ac predicta omnia garandire promisit, in quibus dicta Clemencia dotalicium juris reclamabat, salvis tantum certis redditibus quos inde a predicta ecclesia annuatim recipere consuevit. M° CC° XXXV° » (Bibl. nat., ms. latin 11003, Cartulaire de l'abbaye de Chaalis, fol. 233 v°).

4. Voir Richard, *Notice sur Pomponne-lès-Lagny* (Lagny, 1889, in-16).

5. Voir Paul Quesvers et Henri Stein, *Essai de généalogie de la famille des Barres* (Fontainebleau, 1901, in-4°), p. 12.

6. Arch. dép. de l'Aisne, G 527.

7. Arch. nat., LL 1157, p. 283.

8. Boutaric, *Actes du Parlement de Paris*, t. I, p. 76.

9. Il manque dans la liste des panetiers du roi publiée par le P. Anselme (t. VIII, p. 603); il doit trouver place entre Jean Britaud et Matthieu de Chartres.

10. Arch. nat., LL 1157, p. 419.

11. Cet acte est passé devant la cour de l'officialité de Paris, en présence de

une terre à Jaméricourt[1] en faveur de l'abbaye de Gomerfontaine[2].

L'autre, fils de Barthélemy et petit-fils de Gervais et de sa femme « la Trésorière », s'appelle Guillaume. En 1277 intervient un arrêt du Parlement[3] qui le deshérite au profit de Jean Popin, dont la femme était plus proche héritière de la Trésorière; et l'année suivante il est condamné à payer une rente à ses neveu et nièce Guillot et Perrette, enfants de son frère Gervais[4]. Seigneur d'Ambleny, échanson du roi, il fonda par testament une chapelle en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris[5], et de sa femme Isabeau[6] eut deux filles et un fils Gencien Tristan, d'abord valet et échanson de Philippe IV[7], huissier d'armes[8], puis amiral de la mer sous les règnes de Louis X, Philippe V

Étienne Morise, bourgeois de Paris, qui donne son approbation à la vente. On remarquera la mention de ses sœurs Peronnelle, femme de Barthélemy Tristan, Jeanne La Palée, et Jacqueline, veuve de Jacques Boucel ; ces deux dernières appartiennent à des familles de fonctionnaires royaux, car on trouve Jean Palée au service de Philippe Auguste (Dom Pommeraye, *Histoire de l'abbaye de la Trinité de Rouen*, p. 87), et Nicolas Boucel [ou mieux Boisseau], bailli de Verneuil en 1205-1207, investi de la confiance du roi, bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu de Paris, dont les fils et petits-fils Philippe et Jean sont vivants en 1247 (*Recueil des historiens de France*, t. XXIV, p. *99 et *124); à rapprocher Jean Boucel, écuyer, dont la veuve Isabelle paraît en 1234 dans un acte intéressant Nanteuil-le-Haudouin (Müller, *Cartulaire de Notre-Dame de Senlis*, p. 98), et Adam Boucel, marguillier de Saint-Merry à Paris en même temps que Gencien Tristan en 1339 (Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, nouv. éd., t. I, p. 165).

1. Cant. de Chaumont-en-Vexin, arr. de Beauvais (Oise).

2. Demay, *Sceaux de Picardie*, n° 668. — Le sceau de Barthélemy Tristan est une intaille. La légende du sceau le dit « de Villers-Cotterets », qui n'est pas éloigné de Passy-en-Valois.

3. Boutaric, *Actes du Parlement de Paris*, t. I, p. 193.

4. Id., t. I, p. 200.

5. D'après le P. Anselme, t. VII, p. 742. — Il figure aussi en 1278 dans les titres de Saint-Maur-des-Fossés (Lebeuf, *ouvr. cit.*, t. II, p. 445).

6. L'obituaire de Saint-Germain-l'Auxerrois, à la date du 13 des calendes de décembre, mentionne « Ysabellis la Tristanne, uxor Guilelmi Tristan, qui legavit nobis quimdecim sol. p. » (Molinier, *Obituaires de la province de Sens*, t. I, p. 812). Elle et son mari Guillaume sont inscrits dans l'obituaire de l'abbaye de Chelles (*ibid.*, p. 368 et 381), ainsi d'ailleurs qu'Agnès Tristan, sœur converse (p. 370), et plusieurs membres de la famille de Passy.

7. Dès 1288 (Bibl. nat., coll. Clairambault, vol. 832 fol. 203) ; cf. *Recueil des historiens de France*, t. XXII, p. 515 et 542.

8. Arch. nat., KK 1, fol. 120, 151 et 320. — Le P. Anselme, t. VIII, p. 464.

et Charles IV[1], qui mourut à l'extrême fin de l'année 1325. Quelques mois plus tard son fils, prénommé Gencien comme lui[2], marguillier de Saint-Merry à Paris[3], vendit moyennant 2000 livres tournois une partie de ses terres du Soissonnais[4]; il devint peu de temps après maître enquêteur des eaux et forêts en Normandie, puis prévôt des marchands de Paris[5] à la suite d'Étienne Marcel[6] (août-octobre 1358), et était mort avant 1363, ayant épousé Marguerite Poillevilain[7].

Nous ne pouvons qu'indiquer encore, sans approfondir, l'existence de Roger Tristan, chevalier, mentionné en 1273[8]; Charles Tristan, nommé receveur général de la dîme pour le duc de Normandie par lettres du 6 novembre 1348[9]; Robert Tristan, dont la femme Colette est signalée dans l'obituaire du prieuré de Deuil près de Montmorency[10]; Jacqueline Tristan, sans doute fille de Guillaume et bienfaitrice de Saint-Germain-l'Auxerrois[11] en 1340, mariée à Robert de Meulan.

Ainsi, tandis que le titre de seigneur de Passy-en-Valois passait, avec le domaine, le château de Pierre Tristan et d'autres propriétés[12] voisines, à la famille de Châtillon[13], Gervais Tristan fit souche mâle qui a produit des serviteurs dévoués à la royauté et des personnages considérables, et qui s'est continuée jus-

1. Ch. de La Roncière, *Histoire de la marine française*, t. I (1899), p. 380-383.

2. Bibl. nat., coll. Clairambault, vol. 825, n° 50.

3. Lebeuf, *ouvr. cité.*, t. I, p. 165.

4. Arch. dép. de l'Aisne, G 253, fol. 9 (Cartulaire du chapitre cathédral de Soissons).

5. Delachenal, *Histoire de Charles V*, t. II (1909), p. 112. — Déjà la charge de prévôt des marchands avait été assumée quelques années auparavant par un de ses parents.

6. Avec lequel il était d'ailleurs apparenté, puisque Agnès, femme d'Étienne Marcel, était fille de Guillaume et d'Isabeau Tristan (cf. Bibl. nat., ms. fr. 29368, doss. 64079, n° 2).

7. D'après le P. Anselme, cf. Arch. nat., KK 6, p. 310. — Jean Poillevilain était à cette époque général souverain maître des monnaies du royaume.

8. Boutaric, *Actes du Parlement de Paris*, t. I. p. 328.

9. Arch. nat., KK 7, fol. 5 et 25 v°. — Bibl. nat., pièces originales, doss. 64077, n° 2.

10. Molinier, *Obituaires de la province de Sens*, t. I, p. 413.

11. Lebeuf, *ouvr. cité*, t. I, p. 31.

12. Bibliothèque de la ville de Soissons, ms. 5, fol. 233, 241 v° et 266.

13. Alliances : familles de Nanteuil[-le-Haudouin], des Barres, de Trainel, de Broyes.

qu'au milieu du XIV[e] siècle, devenant parisienne après abandon de ses biens patrimoniaux de la région du Soissonnais[1]. Peut-être y eut-il alliance entre les Tristan et les Gentien, autre importante famille parisienne du moyen âge[2], mais il faudrait se garder de les confondre en se basant sur une similitude de noms qui peut surprendre, puisque deux des membres de la lignée des Tristan, et non des moindres, sont prénommés Gencien[3].

L'origine des Tristan est ainsi indiscutablement établie, et aucune prétention méridionale, si quelqu'un d'aventure était encore tenté de la soutenir, ne peut prévaloir contre la précision des documents cités et en partie publiés ci-après. Et les armoiries soi-disant octroyées au XIII[e] siècle au fabuleux Déodat d'Estaing, dit Tristan, ne peuvent être confondues avec les véritables armoiries de Pierre Tristan, que son sceau authentique nous a conservées.

Henri STEIN.

APPENDICE.

I.

Philippe Auguste atteste que l'abbesse et le couvent de Notre-Dame de Soissons ont accensé à son chambrier Pierre Tristan et à ses héritiers la moitié d'un bois sis au-dessus de Nadon.

(1210.)

Archives nationales, JJ 26, fol. 246 v°. — Bibliothèque nationale, ms. latin 9778, fol. 202 v°.

Carta Petri Tristan.

Philippus, etc. Noverint, etc., quod dilecta et fidelis nostra Heluis, beate Marie Suessionensis abbatissa, et totus ejusdem loci con-

1. Il existe encore dans le cant. de Neuilly-Saint-Front, comm. de Chouy, une ferme appelée la Loge-Tristan, seul vestige rappelant la suzeraineté que cette famille exerçait dans la région.

2. Borrelli de Serres, *Recherches sur divers services publics*, t. I (1895), p. 598.

3. Je n'ai pas cru devoir poursuivre ces recherches au-delà de ce terme, ni m'astreindre à connaître la descendance de la famille ; il importe peu.

ventus, de communi assensu et voluntate sua, dederunt in perpetuum ad annualem censum Petro Tristan, cambellario nostro, et heredibus suis, medietatem tocius nemoris sui quod est super Adon, et medietatem omnium alnetorum et mareschorum suorum ibidem adjacentium, et quicquid juris in predictis habebant, salva omni justicia sua, ad faciendum quicquid ipse vel heredes sui voluerint tam de predicto nemore quam de fundo terre ipsius nemoris et alnetorum et mareschorum, ita quod dictus Petrus accipiet medietatem suam continue ex parte nemoris versus capellam sancti Nicholai de Vaideroles et extendetur in longitudinem et latitudinem illius nemoris continue, et medietatem suam alnetorum et mareschorum continue accipiet versus predictam villam que dicitur Adon. Et est sciendum quod, pro quolibet arpento illius nemoris et tam alnetorum quam mareschorum ad mensuram arpenti de Botegni, predictis monialibus solvet dictus Petrus annuatim in festo sancti Remigii quatuor denarios censuales parisiensis monete. Quod ut perpetue stabilitatis robur obtineat, ad peticionem abbatisse et dicti conventus sigilli nostri auctoritate et regii nominis karactere inferius annotato, presentem paginam confirmamus. Actum Parisius, anno incarnationis dominice M° CC° decimo, regni vero nostri triscesimo primo.

II.

Philippe Auguste donne en fief à Jean Tristan, son chambrier, des terres que Galon de Montigny tenait à Varneville et dans d'autres localités de Haute-Normandie.

(1222 ; septembre ou octobre.)

Archives nationales, JJ 26, fol. 246. — PUBL. (texte très défectueux) : *Mémoires de la Soc. des antiquaires de Normandie*, XV (1846), p. 158.

Carta Johannis Tristan de dono domini Regis.

Notum, etc., quod cum nos Johanni Tristan, camerario nostro, propter ejus fidele servicium et heredibus ejus de uxore sua desponsata, dedimus in feodum et hommagium ligium terram quam Galo de Montegniaco tenebat de dono nostro, de feodo Buticularie, apud Garnevillam cum bosco de Garnevilla, et terram quam de eodem feodo tenebat idem Galo de dono nostro apud Seniz et apud Warengervillam, versus Archas, et apud Fresneium et apud Quersneium

et apud Boscum Grimoldi, et servicium vavassorie quam Thomas de Gontevilla tenebat de eodem Galone, et molendinum de Fossa sub careria, cum molta ejusdem molendini, et terram quam habebat idem Galo de dono nostro apud Sallomonis villam et apud Vetus Manerium, excepto bosco quem ad opus nostrum retinemus. Hec autem dictus Johannes et heredes sui de uxore sua desponsata tenebunt de nobis et heredibus nostris in feodum et hommagium ligium ad usus et consuetudines Normannie per servicium quod terra debere dinoscitur prenominata. Quod ut perpetue stabilitatis robur optineat, sigilli nostri auctoritate et regii nominis karactere inferius annotato presentem paginam precepimus roborari. Actum apud Meledunum, anno dominice incarnationis M° CC° XXII°, regni vero nostri anno quadragesimo tercio, astantibus in palacio nostro quorum nomina supposita sunt et signa : dapifero nullo, buticulario nullo. Signum Bartholomei camerarii. Signum Mathei constabularii. Datum vacante cancellaria.

III.

Pierre Tristan, chambrier du roi, reconnaissant de l'autorisation que l'abbé de Sainte-Geneviève a donnée de faire célébrer les offices par un des chanoines de Marizy dans la chapelle de son château de Passy-en-Valois, promet de pourvoir à l'entretien de ce chanoine.

(Mars 1223.)

Copie collationnée par deux notaires au Châtelet de Paris en 1713 (Archives nationales, S 1562, n° 18). — PUBL. : Carlier, *Histoire du duché de Valois*, t. III (1764), p. XXXVIII.

De capella de Paciaco.

Universis ad quos presentes littere pervenerint, Petrus Tristan, domini regis Francorum camerarius, salutem in Domino. Noveritis quod, cum viri venerabiles et religiosi abbas et conventus Sancte Genovefe Parisiensis, intuitu dilectionis quam erga me habere noscuntur, ad preces meas mihi concesserint ut unus de concanonicis suis, qui apud Marisiacum morantur, singulis diebus, si necesse fuerit, in capella domus mee de Paciaco divina debeat misteria celebrare, ego, ne tanti beneficii videar ingratus, providens sus-

tentationi dicti canonici, confiteor me debere et teneri singulis annis in Nativitate sancti Johannis Baptiste reddere ecclesie prefate Sancte Genovefe quindecim libras pruvinensium, donec emptionem invenero in qua possint eis quindecim librate perpetui redditus pruvinensis assignari; quibus assignatis firmiter et statutis, de quindecim libris quitus remanebo. Concesserunt insuper mihi dicti abbas et conventus ut pro rationabili et evidenti causa liceat mihi par unam noctem vel duas penes me apud Paciacum dictum canonicum retinere. Quod ut ratum habeatur et firmum, presentes litteras sigilli mei feci munimine roborari. Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo secundo, mense marcio.

IV.

Liste des possessions pour lesquelles Pierre Tristan doit un cens annuel à l'abbaye de Sainte-Geneviève.

(S. d.)

Bibliothèque Sainte-Geneviève, Cartulaire de Sainte-Geneviève, p. 291.

De possessionibus pro quibus Petrus Tristran tenetur ecclesie Beate Genovefe singulis annis censum annuum reddere.

Numerus arpentorum terre, nemoris, et prati et aliarum possessionum pro quibus dominus Petrus Tristan tenetur reddere ecclesie Beate Genovefe Parisiensis singulis annis in festo sancti Remigii, decem et septem libras parisiensium et octo solidos, videlicet pro castello suo XXX solidos parisienses. Item de ducentis arpentis terre, mensuratis tempore fratris Stephani quondam prioris de Marisiaco, sex libras parisiensium, videlicet pro quolibet arpento VI denarios parisienses. Item de ducentis et quadraginta et octo arpentis, mensuratis tempore fratris Rogeri, sex libras et quatuor solidos parisienses eodem precio. Item de sexaginta et decem arpentis in nemore supra Sanctum Vedastum triginta et quinque solidos parisienses. Item pro prato Guiardi Decani de Moleia Avis Comitis, et de prato Joceti Bouli, de molendino de Insula, et pro prato Ricardi Le Coc, XX denarios nigrorum, qui valent XII denarios parisienses.

V.

Louis VIII concède en fief lige à son chambellan Pierre Tristan son château de Passy-en-Valois, sa maison de Nadon et ce qu'il possède aux environs de La Ferté-Milon, dans la censive de Sainte-Geneviève et dans celle de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons.

(1223.)

Bibliothèque nationale, ms. latin 9778, fol. 203.

De concessione quam fecit dominus Rex Petro Tristran.

Ludovicus, etc. Notum, etc., quod nos volumus et concessimus quod Petrus Tristrans, cambellanus noster, et heredes sui in perpetuum, teneant de nobis et heredibus nostris imperpetuum in feodum et homagium ligium domum suam de Pacyaco, et domum suam de Adon, et quicquid idem Petrus fecit essarciri in boscis quos tenet in censiva abbatis et conventus Sancte Genovefe Parisiensis, et de censiva abbatisse et conventus Sancte Marie Suessionensis. Preterea volumus quod idem Petrus habeat hayam quam possidet inter Feritatem Milonis et domum suam de Pacyaco, videlicet usque ad septuaginta arpenta nemoris, videlicet id quod habebamus et nemus illud quod habet prope domum suum desuper Adon, videlicet usque ad centum et triginta et unum arpentum similiter id quod ibi habebamus, tali modo quod Petrus predictus et heredes sui de nemoribus predictis suam poterunt facere voluntatem, ita tamen quod in boscis predictis non poterunt capere cervum vel cervam vel porcos. Concedimus etiam quod habeat vivarium suum de Javerges cum pratis et molendino, ita siquidem quod nec ipse nec heredes sui poterunt recipere aliquem de bannariis nostris. Omnia vero nemora que idem Petrus tenebat inter aquam Urci et aquam Saverie nobis et heredibus nostris remanebunt, tali siquidem modo quod quando ibi vendemus, idem Petrus, quamdiu vel abbatissa Beatrix Suessionensis vixerit, habebit in illis boscis omne illud quod prefata abbatissa debet habere in eisdem. Preterea nemus Grandiscampi nobis et heredibus nostris retinemus, ita quod Petrus et heredes sui id tantum habebunt in eo quod habent illi quorum est in eodem tenore fundus terre, salvo tamen eidem Petro et heredibus suis calfagio de

eodem nemore ad opus domus sue de Grandicampo, quando nemus videlicet tale erit et in tali statu quod calfagium possit et debeat ibi capi. Quod ut perpetue firmitatis robur obtineat, salvis censivis dictorum abbatis et abbatisse et aliorum dominorum confirmamus. Actum, anno Domini M° CC° XXIII°, regni nostri anno primo.

VI.

Louis VIII mande à Galeran de Gaubertin de permettre à son chambellan Pierre Tristan d'exploiter des bois, ainsi qu'il y a été autorisé par Philippe Auguste.

(Décembre 1223.)

Copie de D. Grenier (Bibliothèque nationale, coll. Moreau, vol. 132, fol. 201), d'après un rouleau en parchemin conservé jadis aux archives de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons.

Ludovicus, Dei gratia Francorum rex, Galerano de Gabertem, salutem. Mandamus tibi quatinus Petrum Tristan, cambellanum nostrum, permittatis habere et facere de boscis suis secundum quod continetur in cartis quas habet inde a karissimo patre nostro Philippo, quondam Francorum rege. Actum apud Montem Argi, anno Domini millesimo CC° vicesimo tercio, mense decembri.

VII.

Louis VIII confirme une sentence d'arbitrage prononcée par l'évêque de Senlis Guérin, pour terminer un différend entre le chambellan Pierre Tristan et l'abbaye de Notre-Dame de Soissons.

(1225; mars ou avril.)

Copie de D. Grenier (Bibliothèque nationale, coll. Moreau, vol. 133, fol. 172), d'après l'original conservé jadis aux archives de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons.

In nomine sancte et individue Trinitatis, Amen. Ludovicus, Dei gratia Francorum rex. Noverint universi presentes pariter et futuri nos vidisse cartam karissimi et fidelis nostri G[arini], Silvanectensis episcopi, Francie cancellarii, sub hac forma :

G[arinus], Dei gratia Silvanectensis episcopus et Francie cancel-

larius, omnibus presentes litteras inspecturis, salutem. Notum facimus universis quod, cum discordia verteretur inter abbatissam et capitulum Beate Marie Suessionensis et Petrum Tristan, domini regis cambellanum, super hiis possessionibus quas dictus Petrus possederat, scilicet omnibus terris ab ipso novatis et omnibus nemoribus circa granchiam suam de Adon sitis, usque ad centum triginta unum arpennum et omnibus pratis sitis sub Adon, et vivario et ripariis sicut se extendunt versus Adon et versus Corciacum et versus Longumpontem, ita quod si vivarium decresceret, domina abbatissa debet falcare ubi poterit falcare, et pratis ecclesie et pratis hominum suorum qui eodem vivario cooperiuntur, et calceia de Javages et molendino tenente ad calceiam, et duobus arpennis terre pertinentibus ad idem molendinum, et pratis et terris quas dictus Petrus emit in censiva ecclesie usque ad presentem diem, et nemoribus que sunt inter Urcum et Saveriam, que debet tenere de dono abbatisse, quamdiu ipse Petrus vixerit vel quamdiu abbatissa vixerit, salvo usuagio domus de Chosiaco et hominum et pasturagio, compromissione in nos facta ab utraque parte sub pena centum marcharum alteri parti ab adversa parte, que resilivit a dicto arbitrio nostro, reddendarum ad submonitionem nostram, plegiis pro ecclesia domino Johanne Burgaro et domino Gervasio de Chosiaco, plegiis pro Petro Hubert, judeo de Firmitate, et Galtero de Marolio. Nos, habito consilio virorum prudentum, arbitrium nostrum protulimus in hunc modum : dicimus quod omnes querele superius nominate remanent Petro et heredibus suis in perpetuum solvendo censum quem terre ille debent, et salva censive ecclesie justicia, et salvo feodo domini regis in omnibus, et vivarium de Javages remanet dicto Petro et heredibus suis sicut per metas circa vivarium fixas declaratur; et pro quitatione omnium querelarum predictarum dicto Petro et heredibus suis in perpetuum remanendarum Petrus dedit abbatisse ecclesie predicte furnum filiarum Radulfi de Puteo, qui debet valere per annum decem libras nigrorum, et si furnus non valeret decem libras, idem Petrus ad consilium et laudem nostram perficeret, et dictum furnum ad usum . . . . . . garandiret ; preterea idem Petrus debet emere sexaginta arpennos terre ad laudem nostram in loco quem dicemus, de pretio quod dicemus, infra hunc terminum ab instanti festo beati Johannis Baptiste in annum, de valore terre quam Petrus habet in Adon, nec de meliori nec de pejori, ad arpennum regis qui abbatie perpetuum remanebunt ; et si infra dictum terminum non emerit, et abbatiam ad terram non

assignaverit, nos in terra sua de Adon sexaginta arpennos capiemus in una parte tenentes ad dictum arpenuum, ad consilium et laudem nostram, qui abbatie Suessionensi in perpetuum remanebunt. De partibus autem istis de novo nominatis in nos compromiserunt, scilicet de hoc quod ecclesia habet in novo vivario super Mantrues, et de hoc quod Petrus cepit in prato ad foramen de Troesne ultra quod habet in eodem prato per cartam ecclesie et prato sub molendino de Javagiis, et de riparia vivarii de Javages inferius et superius, cujus erat antequam dictus Petrus vivarium ibidem construxisset, in hunc modum : quod si in hiis sepedictus Petrus intercepit ultra cartas suas quas ab abbatia habet, ad dictum nostrum abbatie et abbatisse restituet et satisfaciet ; si autem infra terminum, quod absit, decederemus, starent dispositioni et ordinationi super hoc domini abbatis Sancti Johannis de Vineis. Quod ut ratum ab utraque parte teneatur, utrique parti litteras in hac forma confectas tradi fecimus, sigilli nostri munimine roboratas. Actum anno Dominice incarnationis M° CC° vicesimo quarto, mense marcio, feria tercia post Ramos palmarum.

Ut igitur premissa perpetue stabilitatis robur obtineant, nos, volentes ea firmiter et inviolabiliter observari, presentem paginam sigilli nostri auctoritate et regii nominis karactere inferius annotato confirmamus. Actum apud Sanctum Germanum in Laya, anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo quinto, regni vero nostri anno secundo, astantibus in palatio nostro quorum nomina supposita sunt et signa ; dapifero nullo. Signum Roberti buticularii. Signum Bartholomei camerarii. Signum Mathei constabularii. Data per manum Guarini, Silvanectensis episcopi, cancellarii.

VIII.

Pierre Tristan déclare annuler la prise d'un cerf à Vasseny que se disputaient l'abbé de Saint-Médard de Soissons et Jean, comte de Mâcon, ce dernier le réclamant au titre d'avoué et vicomte de Vasseny.

(Juin 1238.)

Archives départementales de l'Aisne, H 477, fol. 64. — Archives nationales, LL 1021, p. 142.

Ego Petrus Tristan, domini Regis miles, omnibus presentes litteras inspecturis, notum facio quod, cum inter nobilem virum

Joannem, comitem Matisconensem, ex una parte, et abbatem et ecclesiam Sancti Medardi, ex alia, esset contencio super uno cervo de espava capto apud Vaceniacum a familia dictorum abbatis et ecclesie, quem videlicet cervum dictus comes petebat et habere volebat ratione vice comitatus et advocarie dicte ville de Vaceniaco, unde dicebat se esse advocatum et vice comitem ; tandem a dictis partibus in me de alto et basso extitit hinc inde compromissum. Et ego dictum meum protuli in hunc modum, quod dictum factum et dicta captio cervi essent penitus ac si nunquam facta fuissent, ita quod propter predicta neutra partium imposterum non sit, nec plus retro de jure suo, et tam dictus comes quam abbas et ecclesia Sancti Medardi Suessionensis predicti, dictum nostrum acceptaverunt. In cujus rei testimonium presentes litteras mei sigilli feci munimine roborari. Datum anno gracie millesimo ducentesimo trigesimo octavo, mense junio.

IX.

Pierre Tristan cède un demi-arpent de pré à la commune de Marizy-Sainte-Geneviève, pour le passage d'un chemin allant au bois de Crenne, à titre d'échange.

(Juin 1248.)

Orig. scellé. — Archives nationales, S 1562, n° 32.

Je Pierres Tristans, chevaliers, sires de Paci, fas savoir à tous ceus qui verront ces letres que je ai donné et otroié à la quemunité de Marisi Sainte Genevieve en eschange demi arpent de pré qui est asis vers le molin de l'Isle seur la riviere d'Ourcq por faire voie quemune en liu convenable, à eus et à leur bestes, por aler au bos de Crenne, et il me doivent donneir et delivreir demi arpent de pré en autre liu, à la vaillance de celui demi arpent devant dit. Et por ce que ce soit fer et estable, je ai ces presentes letres seelées de mon seel, l'an de l'incarnation M. CC. XL. VIII, ou mois de juing.

X.

Pierre de Châtillon, seigneur de Passy-en-Valois, et Alice, sa femme, abandonnent le droit de bannerie aux habitants

de Violaine près Longpont, et s'engagent à respecter et à garantir ce droit envers et contre tous.

(Septembre 1265.)

Bibliothèque de la ville de Soissons, ms. 5, fol. 233.

A touz ceus qui ces presentes lettres verront et oront, je Pierres, sires de Pacy delez la Ferté Milon, chevaliers, et je Aalis, fame audit chevalier, salu en nostre Seigneur. Sachent tuit cil qui sont et qui à venir sont que, com nous demandissiens et eussiens, ensi com nous disiens, la bannerie[1] en touz les hommes et en toutes les fames, demourans à Viulaines deseur Lompont, d'aler morre à un molin que nous avons à Adon, en la parroche de Loitres, fors gentix gens et de religion, et li devant dit homme deissent le contraire, en la parfin nous, par le conseil de bonne gent, toute la devant dite bannerie avons quitié à touz jourz as devant diz hommes et fames demourans à Viulainnes à touz jours, et à eus et à leur oirs, et à touz ceus qui dès ore en avant demourront à Viulainnes, et prometons en bonne foi que jamais encontre les devant dites choses ne venrons, n'en tout n'en partie, ne par nous ne par autrui, ne par raison d'éritage ne de doaire, ne par nule autre raison, ainsois prometons à porter loial garandise as devant diz hommes et fames de ladite bannerie envers l'abbé et le couvent de Saint Faron de Miauz et envers toutes autres genz qui à droit et à plait en verront venir ; et à ces choses garder et tenir fermement et loiaument à touz jours nous obligons nous et noz oirs qui sont et qui à venir sont ; et en recompensation de cez choses devant dites li devant dit homme et fames demourant à Viulainnes ont fait et pourchacié envers l'abbé et le couvent de Saint Jehan es Vignes de Soissons, qui nous ont quité un mui de blé de rente qu'il avoient chascun an ou devant dit molin de Adon, si com il est contenu plus plainnement en leur lettres qu'il nous ont bailliés de ce, escrites et seelées. Et pour ce que ce soit ferm et estable à touz jourz, je devant diz Pierres, par l'acort de ma fame, ai seelées ces presentes lettres de mon seel. Ce fu fait en l'an de l'incarnation Nostre Seigneur mil deus cens soissante cinq, ou mois de septembre.

1. Sur le droit de bannerie, voir Ducange, au mot *banneria*.

XI.

Étienne Morise, bourgeois de Paris, approuve la vente d'une vigne, située au Pré-Saint-Gervais, faite par Barthélemy Tristan, panetier du roi, et Peronnelle, sa femme, à l'abbaye de Saint-Denis.

(Juillet 1273.)

Archives nationales, LL 1157, p. 419.

De eo quod Stephanus Morise acceptavit venditionem nobis factam a Bartholomeo Triten.

Universis presentes litteras inspecturis, officialis curie Parisiensis salutem in Domino. Notum facimus quod coram nobis constitutus Stephanus dictus Morise, civis Parisiensis, venditionem quam Bartholomeus Triten, panetarius illustris regis Francie, et Petronilla ejus uxor, Johanna dicta la Paalee, et Jaquelina, relicta defuncti Jacobi Boucelli, sorores dicti Stephani, religiosis viris abbati et conventui Sancti Dyonisii in Francia fecerant de quadam pecia vinee, continente, ut dicitur, quinque arpenta vinee vel circiter, sita apud Pratum Sancti Gervasii, in censiva et dominio dictorum religiosorum, coram nobis voluit et concessit, laudavit et approbavit, ratam et gratam habuit atque pariter acceptavit ; promittens quod contra venditionem predictam jure hereditario vel alio quoquo jure per se vel per alium non veniet in futurum. Datum anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo tercio, mense julio.

XII.

Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi, nomme Charles Tristan, bourgeois de Paris, receveur en son nom, dans la ville de Paris, de la dîme à lui octroyée par le pape[1].

(6 novembre 1348.)

Original. — Bibliothèque nationale, ms. fr. 29368, Pièces originales, doss. 64077, n° 2.

Jehan, ainsné filz du roy de France, duc de Normandie et de Guyenne, conte de Poitou, d'Anjou et du Maine, à touz ceulx qui

1. Comme tel, Charles Tristan, dès les premiers jours qui suivent sa nomi-

ces lettres verront, salut. Savoir faisons que nous, confianz de la loiauté et diligence de nostre amé Charles Tristan, bourgois de Paris, yceli avons fait et establi, faisons et establissons par ces lettres receveur pour nous et ou nom de nous pour recevoir touz les deniers qui deuz nous sont seront deportez à Paris pour cause de cest present disiesme à nous octroyé ceste foiz de nostre saint pere le Pape, et li donnons plein povoir et auctorité par ces lettres de recevoir les diz deniers ou nom de nous et pour nous de bailler lettres de quittance de ce qu'il recevra et de faire toutes autres choses qui à cel office peut et doit appartenir. En tesmoing de laquelle chose nous avons fait mettre nostre seel à ces dites lettres. Donné à Paris, le vi[e] jour de novembre l'an de grace mil CCC quarante et huit.

nation, paye 200 livres tournois à Guillaume de Montreuil (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2015, Montereul, n° 2) ; 1400 livres à H. Couraut, écuyer du corps du roi, pour les frais de l'écurie (Pièces orig., vol. 882, Couraud, n° 5); 30 florins d'or à Henriet Le Bouteiller, concierge de l'hôtel du duc, pour le service dudit hôtel (Pièces orig., vol. 477, Le Bouteiller, n° 7); 600 livres à Guillaume Du Pin, maître de la chambre aux deniers du duc, pour les dépenses de son hôtel (Pièces orig., vol. 2281, Du Pin, n° 5).



LE

PASSAGE NORD-EST

ET LA

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PÔLE ARCTIQUE

AU TEMPS DE HENRI IV

Un ouvrage tout récent sur les navigations normandes aux XVIe et XVIIe siècles[1] m'apprenait l'existence de pièces inédites sur la recherche du passage nord-est au temps de Henri IV[2]. Trop rare était l'aubaine, — tant ces expéditions de découverte étaient enveloppées de mystère, — pour n'en pas tirer aussitôt parti.

I. — Nos premières explorations polaires.

Sur nos premières explorations polaires, la lumière est loin d'être faite, parce que tous les documents qui s'y rapportent n'ont point encore été mis au jour. Prenez le voyage organisé en 1523 par un syndicat lyonnais pour chercher par le nord-est la route la plus courte vers le pays de la soie[3]. Naguère seulement, on en exhumait une relation plus étendue[4] que le

1. Abbé A. Anthiaume, *Cartes marines, constructions navales, voyages de découverte chez les Normands (1500-1650)*. Préface de l'amiral Buchard. Paris, Ernest Dumont, 1916, 2 vol. in-8°, t. I, p. 329.

2. Cédées par M. Ernest Dumont à la Bibliothèque nationale, elles portent aujourd'hui la cote : ms. des nouv. acq. fr. 12949.

3. Ch. de La Roncière, *Histoire de la marine française*. Paris, t. III (1906), in-8°, p. 259.

4. Alessandro Bacchiani, *Giovanni da Verrazzano e le sue scoperte nell'America settentrionale (1524), secondo l'inedito codice sincrono Cèllere di Roma : il commentario della* Delfina *e del suo viaggio*, publié dans le *Bollettino della Società geografica italiana,* série IV, vol. X (nov. 1909), p. 1274-1323.

texte connu jusqu'ici[1]. Quant aux contrats passés par le syndicat lyonnais avec Giovanni Verrazzano pour l'équipement des quatre navires placés sous ses ordres, ils dorment encore dans la poudre du tabellionage rouennais. Et il n'en est pas autrement des armements de Lancelot Voisin de La Popelinière à destination du pôle sud. Dégoûté du métier d'historien, La Popelinière était devenu géographe et, par un curieux phénomène d'autosuggestion, ses lectures en firent un explorateur. Ayant préconisé dans *les Trois mondes*[2], puis dans son traité de *l'Amiral de France*[3], la colonisation d'un continent austral qu'il supposait exister de la Terre de Feu aux Indes orientales, il résolut de cueillir lui-même des lauriers dont personne n'avait souci. En mai 1589, La Popelinière s'embarquait à la Rochelle pour les mers du Sud...[4]. Des actes depuis peu découverts, mais qui n'ont pas encore été édités, jetteront sans doute un nouveau jour sur ses armements. Je ne puis ici qu'en annoncer l'existence.

Soixante ans après le syndicat des négociants en soierie de Lyon, le promoteur de nos expéditions dans les mers boréales fut ... le tsar Féodor Ier. Pour répondre à son invitation de fréquenter les ports russes[5], des marchands parisiens, normands et marseillais avaient doublé le cap Nord et jeté l'ancre, le 26 juin 1586, dans la « Divine », en face de « Saint-Michel archange ». Leur routier, suivi d'un dictionnaire de la conversation franco-russe[6], et un privilége du tsar pour « les premiers

1. *Archivio storico italiano* (1853), app. XXVIII, etc.; cf. Ch. de La Roncière, t. III, p. 261.

2. Paris, 1582, petit in-8°.

3. Paris, 1584, in-4°.

4. I. P. T., *Histoire véritable de plusieurs voyages adventureux*. Rouen, 1600, in-16, p. 157. — Ch. de La Roncière, t. IV, p. 259.

5. Lettre de Giulio Busini. Paris, 5 mars 1585 (Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 549, dans la Collection de documents inédits). — André Thevet, *Grand Insulaire*, Bibl. nat., ms. fr. 15452, fol. 11. — Féodor Ier à Henri III. Moscou, octobre 1586 (Louis Paris, *la Chronique de Nestor*. Paris, 1834, in-4°, t. I, p. 382). — Ch. de La Roncière, t. IV, p. 255.

6. « La Route et la saison qu'il faut prendre pour faire le voiage de Saint-Nicolas, païs de Russie, par le nordh, par moy, Jean Sauvage, de Dieppe, le xxe octobre 1586 » (Bibl. nat., ms. fr. 704, fol. 89; Dupuy 844, fol. 416; ms. fr. 15453, fol. 213, publié par Louis Paris, t. I, p. 385. — Louis Lacour, *Mémoire du voiage en Russie fait en 1586 par Jehan Sauvage*. Paris, 1855, petit in-8°. — P. Boyer, *Un vocabulaire français-russe de la fin du XVIe siècle, extrait du « Grand Insulaire » d'André Thevet*. Paris, 1905, in-8°).

François qui se fussent hazardés de venir » à Arkhangelsk[1], facilitèrent nos relations ultérieures avec le grand port de la mer Blanche. Une dizaine d'années plus tard, le 7 août 1595, cinq navires havrais et dieppois croisaient Willem Barents dans les régions boréales où l'été ne connaît point de nuit[2].

Cette année-là, Barents s'enfonçait pour la seconde fois dans les mers glaciales avec l'espoir de se frayer une route vers la Chine. Lors de sa première expédition en 1594, des marins russes ne lui avaient-ils pas affirmé que, dans les parages de la Petchora, « le détroit de Vaigatch passé, on se trouverait devant le grand océan Pacifique »[3]. Or, curieuse coïncidence ou relation de cause à effet, Barents avait pour instigateur un Normand établi à Middelbourg, Balthasar de Moucheron[4], et Balthasar n'était autre que le frère de l'agent de notre compagnie de navigation à Moscou et Arkhangelsk[5].

Poussé par l'appât d'une forte prime que les États de Hollande promettaient en cas de découverte du passage nord-est, Barents récidiva en 1596. Il reconnut l'île des Ours, le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble, où il hiverna par les 73°50' de latitude, sans pouvoir aller plus avant. Il mourut pendant le retour, et il y a quelques années, on retrouvait au Havre des Glaces, sur la côte orientale de la Nouvelle-Zemble, les vestiges de son habitation[6] : des instruments de navigation, un bâton de Jacob, un atlas des

1. Diplôme de Féodor Ier pour N. Du Renel et G. de La Bistrate, 23 mars 1587 (publié par M. H. Omont dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. IX, p. 35).

2. Gerrit de Veer, *Vraye description de trois voyages des mers très admirables faicts... par les navires d'Hollande et Zélande au Nord... vers les royaumes de China et Catay...* Amsterdam, 1598 ; également publié en hollandais et en latin, reproduit en latin dans le recueil de Th. de Bry, *Tertia pars Indiae Orientalis*. Francofurti, 1601, in-fol., p. 137.

3. Discours de Balthasar de Moucheron prononcé à Middelbourg devant les députés des États de Hollande et de Zélande, 6 avril 1595 (comte de Moucheron, *Notes sur ma famille*. Rome, in-4°, p. 101).

4. « Ceste descouverte [de l'entrée de la mer de Tartarie] se fit par l'advis de Balthasar Moucheron » (Palma Cayet, *Chronologie novennaire*, dans la Collection Michaud et Poujoulat, 1re série, t. XII, p. 630, col. 2). — Ch. de La Roncière, t. IV, p. 258. — Abbé Anthiaume, t. I, p. 323.

5. Melchior de Moucheron.

6. *Nova Zembla (1596-1597). The Barents relics, recovered in the summer of 1876 by Charles L. W. Gardiner, esq., and presented to the Dutch government.* Described an explained by J. K. J. De Jonge, translated by Samuel Richard von Campen. London, 1877, in-8°.

mers du Nord, un almanach pour 1596, des projectiles, des ustensiles de pêche y gisaient encore, ainsi que deux livres français sur lesquels Barents et les siens s'étaient penchés trois siècles auparavant durant leur dur et long hivernage : un *Dictionaire ou promptuaire flameng-francois,... embelli... de proverbes et phrases très utiles et très exquis*[1], et un fragment d'un ouvrage de morale dont le premier livre a pour sujet : *les Sept folies*. La vraie folie, n'était-ce pas le voyage lui-même?

II. — Isaac Le Maire et Henry Hudson.

A entendre les survivants du terrible hivernage, « c'était une témérité de vouloir entreprendre le voyage d'Orient par l'Océan septentrional[2] ». L'un des compagnons de Barents, lors de sa seconde expédition, le géographe Plancius, restait persuadé pourtant qu'il devait exister dans les mers arctiques une fissure analogue au détroit de Magellan : les rayons solaires, luisant durant cinq mois au pôle, devaient lui donner une température modérée; un petit feu continuel ne réchauffe-t-il pas plus qu'un grand feu? Il fit partager sa conviction à un armateur audacieux, Isaac Le Maire. Isaac Le Maire, natif de Tournai, mais établi à Amsterdam, était le conseiller secret de notre ambassadeur aux Pays-Bas et l'ardent instigateur de la Compagnie des Indes que le roi Henri IV se proposait de fonder[3]. C'est lui qui allait nous convier à prendre notre part aux expéditions polaires, au lendemain de la double tentative faite par l'Anglais Henry Hudson[4] pour forcer le passage par le nord du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble. Commandité en 1607 et 1608 par les Anglais, Hudson n'ayant pas réussi s'était adressé aux Pays-Bas pour poursuivre sa découverte.

« J'ai ci-devant conféré, par commandement de Votre Majesté,

1. Par Elcie Édouard Léon Mellema. Anvers, chez Jan Waesbergue, petit in-4°. La première édition de cet ouvrage est de 1587, chez le même libraire.

2. De Thou, *Histoire universelle*. Londres, 1734, in-4°, t. XIII, chap. CXVII, p. 71. — Abbé Anthiaume, t. I, p. 325.

3. *Négociations du président Jeannin*, dans la Collection de mémoires publiée par Michaud et Poujoulat, 2e série, t. IV, 302, 552, 579, 581, 608, 621, 673 p. — Ch. de La Roncière, t. IV, p. 276.

4. En 1607 et 1608 (G. M. Asher, *Henry Hudson the navigator*. London, 1860, in-8°, etc.).

écrivait à Henri IV le président Jeannin[1], avec un marchand d'Amsterdam nommé Isaac Le Maire, homme riche et bien entendu au fait du commerce des Indes orientales, désireux d'y servir Votre Majesté... Il m'envoya ici son frère, il y a quelques jours, pour me faire entendre qu'un *pilote anglais, lequel a été deux fois en mer pour rechercher le passage du Nord*[2], auroit esté mandé à Amsterdam par la Compagnie des Indes d'Orient pour apprendre de lui ce qu'il en auroit reconnu et s'il espéroit de trouver ce passage; de la réponse duquel, eux étoient demeurés fort contens et en opinion que cette espérance pouvoit réussir... Le Maire qui le connoit fort bien, aurait depuis conféré avec lui... Il me proposoit donc cette ouverture du passage du Nord pour savoir si Votre Majesté auroit agréable de l'entreprendre ouvertement et en son nom ou bien sous le nom de quelque particulier, offrant, de la part de son frère, de fournir le vaisseau et les hommes... La Compagnie des Indes d'Orient craint sur toutes choses qu'on ne les prévienne en ce dessein, et qu'à cette occasion son frère n'avait osé parler à l'Anglais qu'en secret. »

Henri IV, dès les premières ouvertures d'Isaac Le Maire, s'était passionné pour l'expédition : « Sa Majesté a pris tel plaisir, écrivait Villeroy[3], que je la vois disposée de l'entreprendre même en son nom. » « Vous direz audit marchand, ajoutait le roi, que je veux reconnaître son affection et son service comme l'un et l'autre méritent, et partant le retirer et mettre en besogne en mon royaume[4]. » Un crédit de quatre mille écus était ouvert en conséquence « pour tenter le voyage du Nord ».

Sur ces entrefaites, Henry Hudson avait lié partie avec la Compagnie des Indes des Pays-Bas[5], et les articles de son contrat allaient servir de termes de comparaison à Isaac Le Maire pour l'armement qu'il se proposait de faire au compte du roi de France.

Le premier des documents inédits[6], que je publie en appendice,

1. La Haye, 25 janvier 1609 (*Négociations du président Jeannin*, p. 552).
2. Cf. Hen. C. Murphy, *Henry Hudson in Holland*. The Hague, 1909, in-8°.
3. A Jeannin, 25 février 1609 (*Négociations du président Jeannin*, p. 579).
4. Henri IV à Jeannin, 28 février (*ibid.*, p. 580).
5. Par contrat du 8 janvier 1609 (Murphy, p. 32).
6. De courts extraits en ont été publiés par M. l'abbé Anthiaume, qui n'y a

n'est autre chose en effet qu'un parallèle entre les deux projets d'expédition. Pour obtenir un relèvement de crédit, le frère et représentant d'Isaac Le Maire plaide un surcroît de frais que n'a point Hudson, et il jette par là un nouveau jour sur les idées et les apprêts du voyage du célèbre explorateur.

Henry Hudson n'avait demandé que deux mille écus pour armer un vaisseau d'une cinquantaine de tonneaux avec dix à douze hommes d'équipage. Mais la Compagnie hollandaise, estimant de toutes façons le devis insuffisant, prit fort sagement à sa charge les frais de l'armement; l'achat d'un vaisseau de soixante-dix tonneaux, le *Halve Maan*, ne coûta pas moins de quatre mille florins, à quoi il fallut ajouter le doublage du navire en « peau de bois de chesne », la fourniture des agrès, des ancres, de l'artillerie. Comme salaire, Henry Hudson recevait six cents florins, dont les deux tiers resteraient acquis à sa femme s'il ne revenait pas du voyage.

Le programme du navigateur anglais ne comportait ni le tour du monde, ni le voyage jusqu'au Cathay. Une fois le passage nord-est trouvé, Hudson pousserait jusqu'au 60° de latitude, puis rebrousserait chemin pour faire son rapport, n'ayant pas dépassé l'actuel Kamtchaka.

A ce devis restreint, Le Maire opposait le sien, qui était de tout autre envergure. Le navire acheté par lui, d'une grandeur et d'un équipage presque doubles, avait encore sur le *Halve Maan* cette supériorité d'avoir dix-huit mois de vivres et huit pièces de canon pour résister aux pirates tartares, de façon que, le passage nord-est franchi, il pût continuer sa course vers le Japon, la Chine, les Moluques, l'Inde et revenir en Europe par le cap de Bonne-Espérance. La conclusion était que, pour « ne pas faire la chose à moitié », Henri IV devrait porter ses subsides à cinq mille écus.

L'affaire se débattait à La Haye entre un des frères d'Isaac Le Maire et un représentant du président Jeannin; pour ne pas donner l'éveil à la jalousie de la Compagnie Hollandaise, les deux protagonistes n'avaient pas voulu se rencontrer. Diplomate intelligent, le futur garde des sceaux Charles de L'Aubespine, abbé de Préaux, prit l'initiative, devant l'urgence des préparatifs,

pas vu le parallèle établi entre l'expédition de Hudson et celle de Kerckoven (t. I, p. 329).

d'outrepasser ses instructions. L'expédition devait partir le 15 avril; les matelots, effrayés par l'issue des deux derniers voyages dans les mers polaires, d'où cinq hommes seulement sur soixante-sept étaient revenus, se laissaient difficilement recruter. Pour « leur faire plus librement hazarder leur vie », il fallait leur promettre doubles gages et « récompense » à leurs veuves : il fallait, à l'instar des États de Hollande, offrir une prime de vingt-cinq mille livres, s'ils découvraient le passage polaire, si nos « armes étoient les premières cogneues parmi ces peuples estrangers » de l'Océan Pacifique; car, le détroit franchi, l'expédition devait hisser le pavillon français. A toutes ces conditions reconnues bien fondées, le représentant de la France souscrivit, sous réserve de l'approbation royale. En suite de quoi il expédiait de Bergues, le 21 mars 1609, un rapport et un long mémorandum au roi Henri IV. Les minutes non signées de ces deux pièces ont été retrouvées et elles font partie du dossier inédit que je publie en appendice[1].

Henri IV approuve, — et par là nous connaissons le nom du délégué du président Jeannin, — tout « ce qu'a négocié le sieur de Préaux[2] avec le marchand d'Amsterdam ». « Je suis content d'augmenter de deux mille livres, écrit-il à Jeannin[3], la somme que je vous avois ordonné lui accorder pour l'effet qui a été proposé. J'approuve aussi que nous lui en confiions l'emploi suivant l'ordre auquel il s'est lui-même soumis. Pareillement, je trouve bon accorder les vingt-cinq mille livres de récompense au capitaine du navire, avenant qu'il découvre le détroit, et même qu'il lui soit permis sur ladite somme de doubler les gages des mariniers et soldats s'ils font difficulté de se hasarder au détroit et promettre sur icelle reconnoissance à leurs veuves s'ils y périssent. Finalement, je veux bien qu'ils arborent ma bannière et donnent mon nom audit détroit s'ils le découvrent : de quoi vous délivrerez audit marchand ou audit capitaine, en mon nom, les instructions, pouvoirs et écrits nécessaires. »

Isaac Le Maire eût voulu attacher à l'expédition un Hollandais versé de longue date dans la connaissance de la Russie, à telle

1. Appendices II et III.

2. Charles de L'Aubespine, abbé de Préaux, alors envoyé extraordinaire dans les Pays-Bas, continua sa carrière diplomatique en Allemagne, à Venise et en Suisse et devint en 1630 garde des Sceaux.

3. 28 mars 1609 (*Négociations du président Jeannin*, p. 607).

enseigne qu'Isaac Massa de Haarlem tenait d'un indigène une carte rudimentaire de la côte sibérienne jusqu'à l'Obi et que, l'année même, en 1609, il traduisait du russe une description du pays des Samoyèdes[1]. Les Samoyèdes avoisinaient le détroit de Vaigatch ou de Kara, où les longues théories de leurs idoles, tachées du sang des rennes immolés en sacrifice, ont subsisté jusqu'à leur conversion au christianisme, en 1826. Massa eût donc été un précieux auxiliaire. Malheureusement, l'existence du passage nord-est le laissait incrédule; à tout le moins, il estimait que l'expédition serait contrainte d'hiverner deux ou trois ans, sans port et sans vivres, aux environs de l'île Vaigatch ou de la Petchora, ce qui la vouait à un échec. Il refusa donc d'y participer. Mais c'est par lui que nous en connaîtrons l'issue[2].

Le 1er mai, le frère d'Isaac Le Maire venait présenter au président Jeannin le capitaine chargé de l'expédition, « homme fort entendu aux navigations et de grande expérience », Kerckoven. Le président, discrètement sollicité de donner quelque encouragement, versa au capitaine une gratification de trois cents florins, dont s'accrut la note du voyage d'exploration. Il lui donna l'ordre de venir droit en France s'il trouvait le passage, sinon de regagner les Pays-Bas. « Personne ne sait que le voyage de ce capitaine soit au nom du roi, écrivait Jeannin à la Cour, je vous avertis afin qu'on le tienne secret de même vers vous. » Le départ eut lieu le 5 mai, quelques jours après Hudson, que le capitaine Kerckoven se flattait de dépasser avec son navire, « le plus léger à la voile qui fût en tout le pays ». Isaac Le Maire était si convaincu du succès « qu'il hasardait du sien, en argent ou marchandises, la valeur de dix mille livres ». Et escomptant l'avenir, dans un entretien qu'il eut le 7 mai avec le président, en présence de son frère et de M. de Préaux, il discourut longuement « des moyens de faire Compagnie en France pour les Indes »[3].

1. *Beschryvinghe vander Samoyeden Landt in Tartarien... wt de Russche tale overgheset anno 1609, met een verhael vande opsoeckingh ende ontdeckinge vande nieuwe deurgang ofte straete int Noord-westen na de Rijcken van China ende Cathay...* T' Amsterdam, Hessel Gerritsz, 1612; cf. Murphy, p. 83.

2. Cf. plus bas, p. 163, note 2.

3. Jeannin à Villeroy. La Haye, 8 mai 1609 (*Négociations du président Jeannin*, p. 638).

III. — La Compagnie du Pôle Arctique.

Débourser quelque chose pour des conquêtes lointaines, « et par conséquent disproportionnées au naturel et à la cervelle des François »[1], n'entrait pas dans les vues du trop économe Sully. A l'initiative royale, il fut trop heureux de voir se substituer les débours d'une Compagnie. A vrai dire, la Compagnie, créée « pour l'establissement du commerce des Indes par le nort »[2], entendait elle-même récupérer ses frais « sur les deniers provenans de la recherche des usures ». Aux termes des articles soumis à Henri IV par le chevalier Michel Poncet de La Pointe, elle se flattait de faire en six mois par le pôle Arctique le voyage des Indes orientales et de garder le monopole de la route. Elle tiendrait garnison sur les rives du détroit polaire, qu'on ne pourrait franchir que sous pavillon français, en versant un droit de 4 °/₀ sur les marchandises transitées, moitié pour l'entretien du capitaine du détroit, moitié pour la Compagnie. Poncet de La Pointe se réservait par surcroît le consulat général des pays d'Extrême-Orient[3].

Un Anglais en résidence à Paris avait eu vent du projet du chevalier Poncet, et, très intrigué de nous voir prendre en main la découverte du passage nord-est, il se hâtait d'informer son gouvernement des ouvertures que le chevalier de Malte avait faites à Henri IV. La construction de forts sur le détroit qui menait au Pacifique, lui causait de l'inquiétude, car elle nous eût rendus maîtres du passage. Et il rattachait à l'entreprise de la Compagnie nouvelle la destitution de M. de Monts comme lieutenant-général de la Nouvelle-France. Mais pour plus ample informé, ajoutait sir Geo. Carew, « il faut attendre le Boiteux », un des agents secrets britanniques[4], dont le rapport malheureusement ne nous est pas parvenu.

1. Sully au président Jeannin, 26 février 1608.
2. Appendice V.
3. Appendice IV.
4. Geo. Carew à Salisbury. Paris, 5 avril 1609 (W. Noël Sainsbury, *Calendar of State papers, colonial series, East Indies, China and Japan, 1513-1616*. London, 1862, in-8°, n° 436). Sir Geo. Carew est l'auteur de *A relation of the state of France with the characters of Henry IV* (1609), publiée par Thomas Birch, *On historical view of the negociations between the courts of France and England*. London, 1749, in-12, p. 428.

Les deux expéditions coururent toutes deux jusqu'à la Nouvelle-Zemble. Là, le 14 mai, Hudson, trouvant la mer encombrée de glaces, vira de bord contrairement à ses instructions, pour aller quérir un passage du côté du Nouveau-Monde[1] : ainsi avait fait Verrazzano au siècle précédent. Mais au lieu que rien n'a subsisté de celui-ci, un fleuve et une baie d'Amérique, baptisés du nom d'Hudson, ont immortalisé celui-là.

Pour Kerckoven, il se heurta aussi à d'immenses icebergs de cinquante à soixante pas de hauteur qui obstruaient le détroit de Kara. En les mesurant du regard et en comparant leur énorme masse à la faiblesse de son petit navire, il jugea la lutte impossible et rebroussa chemin vers la Hollande, où Isaac Massa put se féliciter d'avoir été bon prophète[2]. La nomenclature d'une magnifique carte hollandaise dressée l'année suivante s'arrête au détroit de Kara, « strate Waygats[3] ». Le mystérieux détroit d'Anian, que figuraient les cartes du temps par un pressentiment justement fondé, ne devait point être atteint avant le XVIIIe siècle, avant Behring.

La tentative faite au nom de Henri IV eut pourtant un heureux résultat. Elle attira notre attention sur les régions polaires si riches en cétacés et nous dota d'une industrie qui fit la fortune du pays de Labourd. Des Basques de Saint-Jean-de-Luz, renom-

1. Archives de la Haye, *History of the East India Company*, by P. Van Dam ; extrait dans Murphy, p. 31.

2. « Cum in illo ad Novam Zemlam freto extrema rigeant frigora, nihil mirum, si prae ipsa freti angustia tam immanes coacerventur et coalescant glaciei moles, ut in 60 vel minimum 50 passuum crassitudinem tandem excrescant, ut hoc ipso anni [*sic*] dimensi sunt ii qui, faciente *Isaaco Lemerio*, minori navigio illuc profecti sunt, quibus idem ille *Lemerius* me tentavit adjungere comitem, verum nequicquam, paratus namque sum demonstrare iter illud non esse pervium, et semper lusuros operam quotquot umquam id tentaturi sunt, nisi alia via rem aggrediantur » ([Isaac Massa], *Descriptio ac delineatio geographica detectionis freti sive transitus ad occasum suprà terras Americanas in Chinam atque Japonem ducturi, recens investigatio ab M. Henrico Hudsono... unà cum descriptione terrae Samoiedarum et Tingœsiorum in Tartaria ad ortum freti Waygats sitæ, nuperque imperio Moscovitarum subactae.* Amstelodami, ex officina Hesselii Gerardi, 1612, in-4°, fol. E² v°). La rédaction de la description du pays des Samoièdes avait été faite précisément en 1609, l'année même « hoc anno » où Isaac Le Maire conviait l'auteur à participer à la découverte du passage Nord-Est (*Beschryvinghe van de Samoyeden landt in Tartarien... anno 1609...*)

3. Harmen Jansz et Marten Jansz, *Orbis terrarum geographia.* Edam, 1610 (Bibl. nat., Géographie, rouleau 548).

més pour leur habileté dans la pêche à la baleine, prirent la route des mers polaires. Dès 1613, trois navires de Saint-Jean-de-Luz, la Rochelle et Bordeaux se trouvaient à Bell Sond au Spitzberg, dans la Baie des Français, et pendant un quart de siècle, nos Basques allaient soutenir dans la France Arctique, — ainsi appela-t-on un moment le Spitzberg, — la concurrence acharnée des baleiniers anglais et hollandais[1].

IV. — Le détroit d'Anian.

Sur l'expédition organisée aux frais de la France en 1609 et sur ses résultats, le silence s'était fait. Mais l'idée restait dans l'air. Elle était reprise par un gentilhomme génois, Benedetto Scotto[2], qui se proposait en 1618 « de trouver ce passage septentrional, aller avec trois navires au Japon, à la Chyne et aux Molucques et passer au continent austral incogneu », au « Paradis terrestre » découvert depuis peu « en la Nouvelle-Guinée » par Fernandez de Quiros[3]. En partant à la fin de mai de la Nouvelle-Zemble, il eût couvert en un mois, alors que le soleil ne quittait ni jour ni nuit l'horizon, les quatre cent cinquante à six cents lieues de la côte tartare et, par le détroit d'Anian, débouché dans le Pacifique. Benedetto cherchait un commanditaire.

En France, il ne trouva plus qu'un faible écho. Passant en revue les diverses navigations possibles, l'auteur anonyme d'une consultation intitulée « Mémoire pour la conjonction

1. H[essel] G[erritz] A[msterdamois], *Histoire du pays nommé Spitsberghe*. Amsterdam, 1613, in-4°. — Ch. de La Roncière, t. IV, p. 281, 675.

2. *Globe maritime avec l'usage et pratique des longitudes... En fin le discours d'une navigation proposée pour passer (moyennant la cognoissance desdictes longitudes) par le septentrion d'Occident en Orient, et aller au Jappon, à la Chine et aux Molucques d'une seule course*, qui ne contient que quatre cents cinquante lieuës de mer incogneuë. Abrégeant par ce moyen le moyen de la navigation ordinaire que font les Portugais de trois mille lieuës et plus. Anversa, appresso Henrico Aertssio, 1618 (textes français et italien). Cf. Luigi Tommaso Belgrano, *Opuscoli di Benedetto Scotto, gentiluomo Genovese, circa un progetto di navigazione pel settentrione alla China ed alle Indie Orientali*, dans les *Atti della Società ligure di Storia patria*, t. V (1867), p. 337 et 351.

3. *Narratio de terra australi et de terra Samojedarum... in Tartaria*. Amsterdam, 1616.

des mers »[1], notait les avantages que donnait aux Hollandais la découverte toute récente du détroit de Le Maire au sud de l'Amérique. « Quant au trafficq par le septentrion pour de là chercher ung passage en la Chine par le destroict d'Anian, ce qui pourrait abréger le voiage, qui ne se faict qu'en quatre ans, de plus de la moittié, c'est une entreprise fort glorieuse et bien hazardeuse. L'on dira qu'en chemin faisant, l'on yroit au-dessus de Groetland[2] ou se faict la pesche des baleynes. Mais les Hollandais qui s'en sont impatronisèz, en ayans déchassé les Bayonnois et les Anglois comme d'une pesche qu'ils prétendent leur appartenir pour l'avoir les premiers descouverte[3], le souffriront difficilement.

« On pourrait bien aussi s'aller loger vers Sainct-Nicolas en la Moscovie[4] et de là traffiquer par le fleuve Oby en la terre Samogétique, depuis peu descouverte par le duc de Moscovie et d'où se tire les belles marthes zibellines, n'estoit que ce duc, qui tient ce trafficq pour l'ung de ses domaines, ne le permettra pas qu'à bonnes conditions.

« Reste donc l'entreprise de chercher le passage du destroit Anian, laquelle de vérité seroit très honorable et de grand proffit si l'on en venoit à fin, comme il y a des raisons vray semblables qui preuvent qu'elle se pourrait faire. Mais tout ce qui se discourt par raisons, ne se trouve pas toujours vray à l'effect. Et de tanter ung si long et pénible voiage sans grande apparance de gaing, ne seroit pas jugé estre bien à propos. Puis les Holandois qui ont quitté l'entreprise après l'avoir essayée par quatre divers voiages, monstrent qu'il n'y a guère de raison d'y aller après eulx. »

Mais voilà qu'un témoignage inattendu vint faire rebondir la question. Un capitaine étranger qui avait pris du service en France, Giron, affirmait avoir rencontré aux Moluques en 1621 le vaisseau néerlandais *la Foy* qui était descendu dans le Paci-

1. Adressée à « Monseigneur ».
2. Le Spitzberg.
3. Martin Conway, *No Mans land : and history of Spitsbergen from its discovery in 1596 to the beginning of the scientific exploration of the country*. Cambridge, 1906, in-8°. — Arnold Roestad, *le Spitzberg dans l'histoire diplomatique*. Paris, 1912, in-8°.
4. C'est-à-dire Arkhangelsk dont Saint-Nicolas est la sentinelle.

fique par le passage du nord-est[1]. Fortement intrigué, un bourgeois du Havre chercha lui aussi à gagner par le pôle les mers orientales. Mais on ne sait rien de son voyage; on ignore même son identité; car il a été démontré que ce ne pouvait être Nicolas Toustain du Castillon et que l'explorateur serait plutôt l'un de ses fils, Guillaume ou Georges Toustain, tous deux capitaines de la marine royale[2].

Qu'on juge, par ces simples aperçus, de la difficulté qu'offre l'histoire de nos voyages d'exploration. Beaucoup d'entre eux étaient tenus secrets : pour les autres, telle est la dispersion de nos archives maritimes, qu'il n'est pas facile d'en retrouver la trace. Il n'en reste pas moins que la France ne se désintéressa, à aucune époque, de la découverte du monde.

Ch. de La Roncière.

APPENDICE.

I.

[Le Maire.] « *Mémoire en gros de l'équipement du vaisseau qu'on doibt dresser et dresse dès maintenant pour trouver le passage par le Nort vers le Cathay, China, Japan, Molucques, etc.*[3].

[1].

Premièrement, la grandeur du vaisseau est de 50 lasts faisants 120 tonneaux, lequel couste environ cinq mille cincq cent florins, n'ayant qu'un simple équipement pour faire un ordinaire voyage sur Espagne.

2.

Ce vaisseau estant un des meilleurs à la voile qu'on sçauroit trouver ès Provinces Unies pour le rendre propre pour le descouvrement du Nort, il le faut armer d'une neufve escorce ou peau de bois de chesne, afin de pouvoir supporter et surmonter le chocq de

1. Ch. de La Roncière, *les Premières explorations aux pôles*, dans le *Journal des savants*, février 1907.
2. Cf. l'abbé Anthiaume, t. I, p. 344.
3. Bibl. nat., nouv. acq. fr. 12949, fol. 1.

la glace et des vagues qui sont en cete mer fort impétueuses et véhémentes, ce qui coustera encores quelque bonne somme.

3.

Il faut que le vaisseau soit pourveu d'une bonne grande chaloupe, laquelle estant mise en pièces au grand vaisseau on puisse dresser quand on aprochera la coste pour seurement et sans danger du grand vaisseau descouvrir la coste. Item, il faut avoir une barque et un esquif.

4.

Pour asseurer le fait autant que humainement il se peut faire, faut que l'équipement soit double, triples voiles, cables en abondance, 6 à 7 ancres et autres matériaux nécessaires pour la conservation, à proportion.

5.

Quant aux vivres, l'intention est de l'avitailler pour an et demy pour le moins, afin que, si on trouve le passage comme on en a espérance avecques la grâce de Dieu, on puisse pousser outre jusques à la Chine, Japon, Molucques, etc. Et s'il n'y a pas apparence de pouvoir repasser par le Nort la mesme année, on retourne par l'Inde et Cap de Bonne Espérance, ce qu'en l'instruction qu'on dressera, on remettra au jugement du capitaine du vaisseau.

6.

Le nombre d'hommes qu'on prétend de prendre est de 22 à 24 personnes, les gages desquels à combien qu'ils monteront on ne sçait pas dire jusques à ce qu'on en soit tombé d'accord avecques eux, et faut selon la coustume de ce pais leur fournir deux mois d'avance.

7.

Il faut aussi avoir 6 à 8 pièces de canon de compétente grandeur selon la proportion du vaisseau, lequel canon manque au vaisseau qu'on a acheté, duquel il se faut pourveoir, afin que, si la nécessité le requiert, on peusse repousser l'effort des ennemis qui le voudroyent attaquer, soit corsaires, Chinois, Portugais, Hollandois ou qui que ce soit. L'ammonition de guerre faut aussi que soit compétente selon le nombre et proportion des canons.

8.

Est aussi à noter que le terme estant fort court pour l'équipement et n'ayant préparé les choses de longue main, comme on eust fait, si on eust sceu l'intention du Roy de bonne heure, passez 3 à 4 semaines, selon la promesse de Monsieur le Président, ains faillant faire le tout avecques fort grande haste et précipitation, toutes choses s'achaptent à plus haut pris.

9.

Finalement, ce voyage estant une chose extraordinaire pour lequel faire il faut avoir gents résoluz et déterminéz qui viennent à exposer leur vie à mille dangers et à ieux bandéz courent comme vers la mort, il faut présupposer qu'ils demanderont non pas gages communs, mais extraordinaires selon le hazard du voyage.

10.

De façon que ces choses bien meurement pesées et considérées et autres qu'à loisir on pourra déduire en menu, pour bien équiper ce vaisseau et en telle façon que les matelots n'ayent occasion de murmures et de désirer le retour avant que l'entreprise aye sa pleine perfection, lequels désordres ont par cy devant gasté tout, il faudra les cinq mille escus plustot plus que moins. Car il ne faut pas faire la chose à moitié, d'autant qu'il y va de la réputation et qu'au bien équipper du vaisseau dépend en partie l'heur et bon succès du voyage.

11.

Que le pilote Anglois[1] n'a demandé que deux mille escus pour tout, il ne le faut tirer en conséquence, car il ne demandoit qu'un vaisseau de 25 lasts, faisant cinquante tonneaux, avecques 10 hommes ou 12 au plus, et vivres et l'ammonition de guerre à proportion.

12.

La Compagnie, plus sage en ce cas que luy et appréhendant la difficulté du voyage et le péril, n'a pas avouée sa demande, mais luy a acheté un vaisseau de 36 lastes[2], faisants 70 tonneaux, lequel simplement et povrement équippé a cousté 4,000 florins.

1. Henry Hudson.

2. Suivant le contrat passé le 8 janvier 1609 entre les directeurs de la Compagnie des Indes de la Chambre d'Amsterdam et Henry Hudson, assisté de

13.

Ils ont jusques à maintenant, — j'enten Messieurs de la Compagnie, — esté après et le sont encores pour le radouber et approprier pour ce voyage en y mettant une neufve escorce ou peau de bois de chesne, ce qui a, outre la somme de l'achat, cousté beaucoup. Il y faut mettre plus d'artillerie, voiles, cables, ancres et autres choses en dépendantes qui coustera encores beaucoup.

14.

L'Anglois a pour son salaire cent livres de gros faisant six cent florins[1] et s'il ne retourne point, on donnera à sa femme et enfants encores quatre cent florins.

15.

L'intention de l'Anglois n'est pas de pénétrer jusques au Cathay ou Chine, mais seulement de trouver passage et, l'ayant trouvé, de faire voile jusques au 60ᵉ degré[2] et, après, retourner faire rapport sans passer plus outre, là ou que l'intention de mon frère est de pénétrer jusques à la Chine et aux Molucques et retourner par le Cap de Bonne Espérance, si on ne voit moyen de pouvoir retourner par la route qu'on a tenû.

16.

De manière que, considérant que le vaisseau qu'on prend pour le Roy est la moitié plus grand à peû près que celuy que la Compagnie prend, qu'il y faut une fois autant pour le moins de vivres, ammonitions, artillerie, gents, etc., l'équipement en coustera bien 15 mille florins et d'avantage : veu aussi que le desseing est de ne pénétrer pas seulement, si Dieu donne bon succès, jusques au 60ᵉ degré, mais de passer tout outre et ne faire pas les choses à demy, comme ont

l'éminent cartographe Jodocus Hondius, la Compagnie devait lui fournir un yacht de trente lasts, « een scheepken of jaght van omtrent dertigh lasten », prêt à appareiller au 1ᵉʳ avril pour découvrir le passage Nord-Est du côté de la Nouvelle-Zemble. Le texte en a été publié par Hen. C. Murphy, *Henry Hudson in Holland. An inquiry into the origin and objects of the voyage which led to the discovery of the Hudson river*. The Hague, 1909, in-8°, p. 110.

1. 800 gulden selon le contrat signé par Hudson, et 200 à sa femme s'il ne revenait pas du voyage (Murphy, p. 111).

2. Effectivement, le contrat signé par Hudson portait qu'il continuerait vers le sud jusqu'au 60ᵉ de latitude seulement, « dat hij sal konnen seijlen zuijdwaart tot op de hooghte van sestigh graten » (Murphy, p. 111).

fait les vaisseaux que Messieurs les États y ont jusques à deux fois envoyéz.

17.

Est aussi à considérer qu'ayant ce desseing, il faut pourveoir le vaisseau de quelques denrées et marchandises propres pour ces païs, lesquels troquant et changeant ou vendant à autres de ces païs et les apportant par dela, on puisse donner preuves infaillibles et suffisantes qu'on a découvert ces païs.

18.

En somme, mon frère mesnagera les deniers du Roy en telle façon qu'il en rendra conte parfait et net jusques à un sol avecques deue quittance des personnes dont il aura acheté navire, vivres, etc. et tout ce qui dépend du navire. Et peut on estre bien asseuré que, s'il peut faire l'équipement avecques douze mille florins, il n'y employera pas les 13 mille et qu'il y apportera toute son industrie et sçavoir, bandant touts ses esprits pour le faire au plus grand profit de Sa Majesté, n'y cachant aucun profit pour son particulier, mais seulement de pouvoir servir en quelque chose à la gloire du Roy et utilité du royaume de France. »

[Au dos :] *Mémoire d'équipement de navire pour aller au Nort.*

II.

Rapport de Charles DE L'AUBESPINE, abbé de PRÉAUX, sur la mission dont l'a chargé le président Jeannin auprès du frère d'Isaac Le Maire[1].

« Sire,

Suivant ce que Vostre Majesté avoit mandé à Monsr Janin d'emploier la somme de douze mille livres à la descouverte du passage du Nort vers les Indes Orientales, il m'a envoié à la Haie pour en traicter et conférer avec le marchand d'Amstredam que sçait Vostre Majesté ensemble et lui fournir jusques à la somme de dix mille livres qu'il estimoit suffire pour tous les frais du voiage. Néantmoin, estant arrivé au dit lieu et après avoir faict entandre au frère dudit marchand (lui n'i avoit ozé venir) la charge que j'avois

1. Bibl. nat., nouv. acq. fr. 12949, fol. 5.

et comme M. Janin eust désiré que moienant un certain pris il est résolu faire faire ledit voiage et en aquiter tous les frais, il me fist responce que l'intantion de son frère n'estoit que de servir Vostre Majesté et avoir l'honeur d'estre cognu d'elle, sous espérance qu'elle se serviroit de lui en plus grandes occasions, comme elle lui auroit desja faict entendre par Monsr Janin et que, pour le présent, il ne vouloit rien profiter au dit voiage, mais seullement s'aquitter fidellement de la charge et deniers qui lui seroient comis et dont il renderoit compte par bonnes quittances, estimant que tous les frais du dit voiage reviendront bien à treize ou quatorze mille livres pour les raisons contenus dedans le mémoire que j'envoie à Vostre Majesté, où par le menu tout l'équipage et la routte du dit voiage est comprise ; ensemble comme il désire soubs le bon plaisir de Vostre Majesté que, au cas qu'il vienne à descouvrir le dit passage, que le capitaine du vaiseau déclare lors à ces pelottes et mattelots que c'est au nom de Vostre Majesté que ce faict ledit voiage et que, pour ceste effect, il lui baillera les bannières et banderolles de France qu'il fera mettre sur le vaiseau affin que les armes et nom de Vostre Majesté soient les premiers cognus parmi ces Tartares et Chinois occidentaux, où jusques ici personne n'a esté, espérant avec la grâce de Dieu faire le tour de la terre et revenir par le Cap de Bonne Espérance.

Ces raisons m'ont faict outrepasser la commission que j'avois de Monsr Janin et consenti qu'il emploiast, outre les dix mille livres, tout ce qui seroit nécessaire pour l'équipage du dit voiage, à la charge d'en randre conte par quittances à celui à qui il plairoit à Vostre Majesté, que je supplie très humblement me pardoner si je outrepasse ce qui m'avoit été commandé, crainte, si je fusse revenu sans rien faire, de descourager le marchant ou lui tesmogner de la mesfiance de sa fidélité, et aussi que le temps ne me permettoit d'attendre plus ample commandement, fusse de Monsr Janin ou de Vostre Majesté : d'autant qu'il ne restoit que un mois pour arester tout l'équipage, estant nécessaire qu'il parte au plus tar dedans le 15 avril, et estoit certain que il n'eust sceu avoir responce de Monsr Janin avant la fin de ce mois[1].

Il attendra les commandements de Vostre Majesté avant que faire partir le vaiseau, et principallement sur les deux derniers articles du mémoire, si elle désire que l'on se serve de son nom et de ces armes,

1. Mots barrés : *tant pour la distance des lieux que multitudes des vents.*

et lui envoira copie des instructions qui seront donnés au capitaine du vaiseau lors de son embarquement.

Suppliant le Créateur, Sire, qu'il conserve Vostre Majesté en sa saincte garde et heureuse et longue vie.

De Bergues, ce 21 mars 1609. »

III.

Memorandum de Charles de L'Aubespine, abbé de Préaux, sur les conditions dans lesquelles Isaac Le Maire accepte d'organiser secrètement pour la France la découverte du passage Nord-Est[1].

« Monsieur le président Jeannin, ayant eu commandement du Roy d'employer la somme de quatre mil escus pour l'équipage d'un navire qu'il désiroit envoyer à la descouverte du passage du Nort vers la Chine et Indes Orientales, m'auroit envoyé le viij[e] de ce moys vers la Haye avec charge de m'addresser à un nommé Isaac Le Maire, marchand d'Amsterdam, que je trouverois le xij[e] audit lieu de la Haye pour lui commettre ledit voiage entre les mains, estimant qu'il l'entreprendroit moiennant un certain prix dont il conviendroit avec luy, lequel il m'avoit permis d'estendre jusques à la somme de dix mil livres sterling.

Estant arrivé audit lieu, je trouvay un sien frère, luy n'y aiant osé venir, peur de bailler aucun soupçon dudit voiage, et aussi qu'il n'avoit pas le loisir ny aucun temps à perdre, estant allé à Incuse[2] pour achepter un vaisseau pour ledit voiage, suivant ce que luy avoit ja devant mandé Monsieur Jeanin qu'il pouvoit commancer l'équipage, Sa Majesté estant résolu de l'entreprendre à ses despens comme dedans le xij[e] il luy feroit sçavoir par moy plus amplement.

Aiant doncques proposé au frère dudit Maire comme Mons[r] Jeanin eust désiré que, moiennant une certaine somme, il eust voulu entreprendre ledit voiage et acquiter tous les frais d'iceluy jusques à l'entière descouverte ou retour à faute de le pouvoir trouver, mesme que à cet effet je luy avois offert huit mille livres, et me faisant difficulté de ceste somme, je lui aurois offert jusques à dix mil livres, estimant que c'estoit asez, veu que, par les lettres de ceux de la grande Compagnie des Indes, il y avoit un Anglois qui l'auroit entreprins à huit mil livres.

1. Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 12949, fol. 3.
2. Enkhuysen.

Il m'auroit lors faict entendre que l'intention de son frère n'avoit jamais esté de proffiter en ce voiage, mais seulement de servir Sa Majesté et luy donner sa paine et son industrie pour rien, espérant, si Dieu luy faisoit la grâce que cecy réussit au bien public et à sa gloire, qu'elle se serviroit de luy en plus grandes occasions, comme elle luy avoit toujours faict entendre par Mons[r] Jeanin, mesme sur le dessein qu'elle avoit de faire une Compagnie pour les Indes d'Orient. Partant, que, si Sa Majesté désiroit qu'il fist la recerche du dit passage du Nort, il falloit emploier jusques à douze, treize ou quatorze mil livres et que, si l'on luy voulloit donner un homme avec luy, en la présence d'iceluy, il achepteroit tout l'équipage, vivres, munitions et autres provisions nécessaires pour ledit voiage ou bien en fourniroit deüe quittance des marchands comme aussi coppie signée du contract faict avec le cappitaine du vaisseau pour ses gages avancés de luy et de ses mattelotz.

Disant que toutes choses luy cousteroit un peu plus cher qu'il n'avoit estimé pour n'avoir esté adverty assez à temps de la volonté de Sa Majesté et qu'il estoit contraint de les acheter à la haste, d'autant qu'il falloit au plus tard faire partir le vaisseau dedans le xij ou xv[e] avril.

Il est fait estat que le vaisseau sera de cinquante lasts qui sont six vingtz tonneaux, le prix dudit vaisseau avec un équipage simple pour les voiages ordinaires d'Espagne qu'il avoit acoustumé de faire, est de cinq mil cinq cens florins, estant ce, me dit-il, le plus léger à la voile qui fust en tout le pays.

Il faut, outre cela, armer ledit vaisseau d'une écorce ou pelure de boys de chesne, espesse de quatre doitz pour résister aux glaces et impétuositéz du Nort qui sont fréquentes en ces quartiers-là[1], comme aussi d'une grande chaloupe et deux barques plus petites qu'il leur faut avoir pour mettre souvent en mer et costoier les costes pour la descouverte des pays et terres par lesquels ils passeront, auprès desquelz il n'oseroient approcher avec un grand vaisseau, crainte d'estre pousséz en terre et estre briséz.

Il faut, outre cela, que l'équipage soit double, qu'il i ait triples voiles, cables en abondance, sept à huict encres et autres matériaux nécessaires pour un si périlleux voiage.

Quand aux vivres, il me dit que son intention estoit de l'envitailler pour un an et demie du moins, à cause de la longeur du voiage,

1. Mots rayés : *Il ne me sceust dire le pris de ladite doublure.*

son dessein estant de ne faire pas comme les précédens qui ont esté envoiéz audit voiage qui se sont contentéz d'aller jusques là sans passer plus outre, mais de charger l'instruction du pilotte que au cas qu'il trouve le passage comme il espère moyennant la grâce de Dieu, il passe outre jusques à Catay, la Chine, le Jappan et les Molucques, et d'autant qu'il leur seroit impossible de retourner la mesme année par le Nort à cause des grandes glaces et qu'il faut attendre la saison, il est d'advis qu'ilz reviennent par l'Inde Orientale et le Cap de Bonne Espérance, faisant tout le tour de la terre.

Il fait estat de mettre XXIIII ou XXV hommes sur le vaisseau et ne sçait encores quelz gaiges, mais estime qu'ilz seront extraordinaires, comme telz voiages sont hazardeux et périlleux, et que les hommes ne s'i hasarde que à force d'argent, les deux derniers voiages, où il i avoit soixante et sep hommes, n'en estant retorné que cinq, comme aussi de mettre huict à neuf pièces de canon selon la grandeur du vaisseau pour résister aux corsaires chinois ou autres, et de l'admonition selon le temps du voiage et à proportion de la quantité et pois des canons.

Il fait estat aussi de mettre quelques marchandises sur le vaisseau pour trocquer avec les peuples où ilz passeront, affin qu'en raportant d'autres, l'on juge mieux de la vérité du voiage et de l'utilité qui se peut retirer du trafic avec les Tartares et Chinois.

Il ne m'a sceu dire au vray à combien monteroient tout l'équipage comme dessus, mais seulement le pris de l'achapt du vaisseau, lequel il estoit de besoin d'équiper, comme j'ay dit, tant de vivres que de autres munitions de guerre, affin d'oster tout subject aux matelotz de murmurer et leur bailler plus de courage de hazarder leur vie, se voiant pourveuz de toutes choses nécessaires pour un si long et périlleux voiage, et aussi que, Sa Majesté l'entreprenant, pour deux mil francs plus moings il ne failloit laisser le voiage imparfaict, comme fort bien avoit jugé ceux de la grande Compaignie des Indes qui n'auroit voulu faire pris avec l'Anglois avec huict mil livres, scachant bien qu'il luy estoit impossible de le faire pour ce pris et que ce seroit perdre leur argent ; mais au contraire ilz luy ont achepté tout par leur mains et se sont contantés de faire pris de son salaire seullement. Leur vaisseau est de trente laste, au lieu que, s'il l'eust entreprins, il n'eust esté que de treize ou quinze. Ils luy ont donné quinze hommes au lieu qu'il n'en voulloit que dix. Ledit vaisseau avec un simple équipage couste quatre mil florins ; les

gages de l'Anglois sont deux cens escus, et quatre cens livres à sa veufve au cas qu'il vienne à périr.

Son instruction ne parle pas d'aller à Catay et la Chine, ne de passer ainsi le destroict, mais seullement de trouver le passage et, l'ayant trouvé, faire voile jusques à 60 degréz, et puis retourner sans passer plus outre, de manière que l'équipage et voiage que ledit Le Maire entreprent faire pour Sa Majesté est au double plus grande que celuy de l'Anglois comme il se void par ce mémoire, tant en la grandeur du vaiseau, nombre d'homes que longeur du voiage. Et néantmoins, il estime qu'il ne coustera pas deux ou trois mil florins plus, faisant estat que l'un coustera unze à douze mil florins et l'autre treize ou quatorze mil francz, ledit Le Maire s'obligeant de fournir quittance de tout par le menu et donner sa paine pour le désir qu'il a de servir Sa Majesté et d'estre cogneu d'elle.

Ce qu'ayant considéré et le désir que Sa Majesté avoit que ledit voiage s'advençast, ensemble la lettre que Mons[r] Jeanin avoit escritte audit Maire sur laquelle il s'estoit desjà engagé huict jours auparavant à l'achapt du vaisseau et que le temps ne me permettoit d'attendre plus ample commandement de Mons[r] Jeanin, et aussi de peur de tesmoigner de la meffiance audit Le Maire, qui procédoit à cela par un seul désir qu'il a de servir sadite Majesté, je changeay la forme qui m'avoit esté prescripte, et consentis qu'il fist l'achapt par le menu de toutes choses nécessaires audit voiage et dont il rendroit compte à celuy à qui il plairoit à Sa Majesté, par quittances bonnes et vallables des marchands desquelz il achepteroit lesdites marchandises, luy laissant la somme de dix mil francz entre les mains et promettant fournir encore deux mil florins dedans huict jours et plus sy Mons[r] Jeanin l'approuvoit qu'il deubt passer ladite somme, comme il estime qu'il sera nécessaire[1].

Et pour le regard de la somme de vint cinc mille livres qui a esté promise par Messieurs les Estats pour récompanse à celui qui trouverroit ledit passage, ledit Le Maire n'entant non plus en profiter. Mais si Sa Majesté trouve bon de bailler une instruction particulière au capitaine du vaisseau, par laquelle il lui sera permis, estant en mer et proche du destroict, au cas que les pilottes et mattelots fissent quelque difficulté de se vouloir hazarder d'entrer dedans, et s'il devroit, pour crainte des glaces ou autres dangers, de leur pro-

1. Tout ce qui précède est de la main d'un secrétaire de Charles de L'Aubespine et ce qui suit est de Charles de L'Aubespine lui-même.

mettre double gages et récompense à leurs vueufes, au cas qu'ils périssent, à prandre sur la dicte somme et par ce moien leur faire plus librement hazarder leur vie.

Il désire aussi sçavoir si Sa Majesté trouvera bon que l'on donne au dit capitaine les bannières et les banderolles de France, pour au cas qu'il vienne à trouver le dit destroit, il les puissent arborer sur son vaiseau, estant à propos puisque c'est aux despens de Sa Majesté que ledit voiage est faict, que son nom et ces armes soient les premières cogneues parmi ces peuples estrangers, mesme qu'il donnera, s'il lui plaist, son nom au dit destroict.

Le dit vaiseau doibt partir au 15 avril au plus tart, et deux jours après l'Anglois, affin qu'il puisse moins descouvrir qu'il se faict un semblable voiage et celui qu'il entreprant, et par conséquent qu'il soit plus négligent en sa routte, celui-ci se faisant fort de le oultrepasser bien tost tant pour la légère[té] de son vaiseau que pour le nombre d'homes qu'il a plus que lui. »

IV.

« *Articles que propose au Roy Michel* PONCET, *seigneur de La Pointe, pour l'ouverture d'un destroit et passage par lequel l'on pourra, par le Pôle Artique, en six mois, aller et retourner par mer de France en Asie Majeure et Indes Orientales*[1] [1609].

Premièrement, pour faire par ledit Poncet ladite ouverture du passage, se saisir d'icelluy, le conserver pour le Roy et Monseigneur le Daulphin, y bastir deux forts et mettre de la garnison, les munir d'artillerie et de munitions de guerre, Sa Majesté le rembourcera, sur la somme de cinquante mil escuz qui luy sont loyallement deubs, de la somme de trente mil escuz à prendre par ces mains sur les deniers provenans de la recherche des usures, sans préjudice de la partye de cinquante mil escuz accordée par Sa Majesté à Monseigneur le prince de Conty[2]; et pour cest effect, luy seront délivréz toutes lettres, déclarations et commissions nécessaires pour la recherche d'icelles et recepte des deniers provenans conformément

1. Bibl. nat., ms. fr. 17329, fol. 508.

2. C'est en 1609 que pareil don fut fait à Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti, ce qui date notre pièce (Berger de Xivrey, *Lettres de Henri IV*, t. VI, p. 488).

aux éditz, déclarations, lettres et commissions qui ont esté décernées et vériffiées au Parlement et Chambre des comptes.

Sa Majesté délivrera audit Poncet tous éditz, passeportz et lettres nécessaires, affin que luy et ces associéz puissent, sans empêchement et sans trouble, aborder, charger, desmarer, construire les vaisseaux nécessaires pour faire leurs voyages à tous les portz et havres de son royaulme.

On ne pourra pourveoir à la cappiteneryе dudit destroit que soubs la nomination dudit Poncet, en nommant un Françoys fidelle subject et serviteur de Sa Majesté, auquel sera permis de se fortiffier audit destroit et d'y entretenir gens de guerre en garnison.

Pour faire les frais nécessaires pour l'entretenement dudit fort et de la garnison d'icelluy, le cappitaine et ses successeurs en ladite charge prendront deux pour cent sur les marchandises qui passeront audit destroit.

Aussy pendant les trois premières années que ledit passage et destroit sera descouvert, les marchandises qui se transporteront de France et desdits pays d'Orient en France par ledit Poncet et ces associéz seulement, ne payeront aucun droit à Sa Majesté ny à Monsieur l'admiral, en considération des advences faictes par ledit Poncet à l'ouverture dudit passage et que jusques à présent nul n'y a intérests pour estre un trafficq qui ne c'est encores fait ny pratiqué.

Que aucun Françoys, ny autre ne pourra passer par ledit destroit que en prenant certifficat dudit Poncet, ces successeurs et ayans cause, ausquels sera permis de lever deux pour cent par celluy que ils y commettront, outre le droit du cappitaine du passage.

Aucun estranger ne pourra passer audit destroit que soubs la bannière de France et avecques la permission de Sa Majesté, à payne de punition corporelle, confiscation de marchandises et vaisseaux, le quart acquis à Sa Majesté, l'autre quart à Monsieur l'admiral, le troisième au cappitaine dudit destroit et le quatrième audit Poncet ou ses ayans cause.

Que tous ecclésiastiques, archevesques, évesques, abbéz et prieurs conventuelz et non conventuelz sans désemparer leurs bénéfices, gentilhommes et officiers tant de judicature que de finances sauf les contables de Sa Majesté, pourront négotier audit pays d'Orient seulement sans derroger à noblesse, ni estre astreintz aux rigueurs des ordonnances.

Sa Majesté accordera et fera expédier toutes lettres nécessaires

audict Poncet du consulat dudit pays oriental, à telz droictz, dignitéz, franchises, immunitéz dont jouissent les consuls d'Alexandrie et autres endroits du Levant.

Et quant aux forts qui se construiront audit destroit soubs les armes de Sa Majesté, ledit Poncet y pourra mettre les siennes, comme aussy il pourra faire nommer ledit destroit [le destroit] de Poncet. »

V.

« Articles pour le Roy
pour l'establissement du commerce des Indes par le Nort[1].

Que lettres d'amitié et confédération seront délivrées pour l'asseurance dudit commerce ès pays, terres et seigneuries de l'obéissance des princes étrangers.

Que, durant trois ans, Sa Magesté ne prendra aucun droict sur les marchandises qui seront apportées desdits pays en son royaume et des merceries qui seront nécessaires d'y estre portées pour les eschanges et barrateries, ny Monsieur l'admiral pareillement ne prendra aucune chose.

Que, lesdits trois ans passéz, Sadite Magesté ne prendra que dix pour cent, deux pour cent pour le droit dudit sieur admiral et trois pour cent pour le droict de consulat de Poncet, à l'exemple des consulz de Sa Magesté en Africque ès portz de Tripoli, Alexandrie, Fez et Marocq.

Accorder audit Poncet la nomination des receveurs de susdits droictz ès hauvres de son obéissance, avecques l'intendance d'iceulx droitz extraordinaires pour les faire apporter ès coffres de Sadite Magesté, le tout sans advance d'un seul escu de Sadite Magesté. »

1. Bibl. nat., ms. fr. 16738, fol. 154.

NOUVELLES RECHERCHES

SUR

MICHEL-ANGE ET SON ENTOURAGE

(Suite et fin[1]*).*

II. Lettre de Cornelia Colonelli, veuve d'Urbino, a Leonardo Buonarroti, sur la mort de Michel-Ange.

(Casteldurante, près Urbino, 12 avril 1564).

De la même provenance et dans la même collection que la lettre de Mini est une autre lettre qui concerne le successeur, ou plutôt les enfants du successeur d'Antonio Mini chez Michel-Ange, le fidèle Urbino. Francesco di Bernardino d'Amadore ou degli Amadori, de Casteldurante, près Urbino[2], entra au service de l'artiste peu après le départ de Mini pour Lyon et y resta

1. Voir *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXVII (1916), p. 448-470.

2. Michel-Ange avait conçu pour Urbino une profonde affection, que celui-çi méritait. Le seul chagrin que causa le serviteur à son maître fut la querelle qu'il eut en 1542 avec Marchesi au sujet du contrat pour le tombeau de Jules II (Milanesi, *Le lettere*, p. 484). Il l'employait dans ses affaires les plus secrètes et les plus délicates, dans ses négociations avec le camérier pontifical Eurialo Silvestri, dans ses relations avec Vittoria Colonna. Luigi Del Riccio écrivait à Michel-Ange, le 16 décembre 1543 : « ... Et je dirai que mes vers vous ont plu s'ils produisent quelque fruit; et si vous voulez bien prendre la peine d'y faire une réponse, vous arriverez à les faire connaitre et à rendre quelques gens indulgents pour eux, pour l'amour de vous, comme ils font à Urbino votre serviteur; car il n'y a pas d'autre différence entre mes vers et les vôtres, qu'entre Urbino et vous. » Frey, *Die Dichtungen*, p. 532. — Benvenuto Cellini s'est assez sottement moqué de la manière naïve dont Urbino avait exprimé, en sa présence, son dévouement pour Michel-Ange (*Vita*, éd. O. Bacci, Firenze, 1901, in-8°, p. 371-372).

jusqu'à sa mort, survenue le 3 décembre 1555, quinze jours après celle de Gismondo Buonarroti, frère du maître. Cette double perte, en si peu de jours, plongea Michel-Ange dans une profonde tristesse.

Mini avait une écriture presque illisible, une graphie plus que pittoresque. Urbino était encore plus illettré : dans l'acte du 16 mai 1542, par lequel son maître lui concède, à lui et à Giovanni de' Marchesi, la décoration du tombeau de Jules II, on voit qu'il ne savait pas écrire[1]. Il rachetait cette ignorance par un dévouement à toute épreuve, dont la correspondance et le « canzoniere » de Michel-Ange nous ont conservé de touchants témoignages, entre autres la lettre célèbre à Vasari[2] et la lettre, moins connue, mais au moins aussi émue, à Leonardo Buonarroti, fils du second frère de l'artiste : « Je t'avise qu'hier soir, 3 décembre, à quatre heures, est passé de cette vie Francesco, dit Urbino, à ma très grande douleur. Il m'a laissé si affligé et si tourmenté qu'il m'eût été plus doux de mourir en même temps que lui, telle était l'affection que je lui portais! Il ne méritait pas moins, car il était devenu un vaillant homme, plein de fidélité et de loyauté. Il me semble que maintenant je ne suis resté que pour mourir, puisqu'il ne vit plus, et je ne puis retrouver la paix. Aussi je voudrais bien te voir...[3]. »

Dans son testament, daté du 24 novembre 1555, c'est-à-dire rédigé neuf jours avant sa mort, Urbino réglait avec soin sa succession, évidemment sur le conseil de Michel-Ange. Il nommait celui-ci le premier des trois exécuteurs de ses dernières

1. « Moi Luigi Del Riccio, au nom de Francesco d'Urbino, *parce qu'il ne sait pas écrire*, à sa requête je fais foi qu'il s'oblige et promet comme dessus. » Dans les souscriptions du contrat passé entre Michel-Ange d'une part, Giovanni de' Marchesi et Urbino de l'autre, le 16 mai 1542 (Milanesi, *Le lettere*, p. 711). — Cependant, une lettre de Michel-Ange semblerait prouver qu'Urbino était sorti de cette ignorance entre 1542 et 1553. Dans cette lettre à son neveu Leonardo (Rome, 18 mars? 1553), on lit : « Urbino t'a écrit (*ti scrisse*) ce que lui avait été dit de toi ici. » (*Ibid.*, p. 289.)

2. Milanesi, *Le lettere*, p. 539.

3. Milanesi, *Le lettere*, p. 314-315; cf. p. 312. — On se souvient du pieux sonnet adressé par Michel-Ange à Ludovico Beccadelli et consacré à la mémoire de son « garzone ». Le texte donné par M. Frey (*Dichtungen*, p. 248) présente d'importantes variantes avec celui qui a été publié par le petit-neveu de l'auteur. On se demanderait volontiers si le premier éditeur n'avait pas sous les yeux un manuscrit autre que ceux qui ont été utilisés par le professeur berlinois.

volontés, le désignant comme tuteur de son premier-né, dont Michel-Ange avait été le parrain et qu'il avait naturellement nommé Michelangelo, et d'un autre enfant dont la naissance paraissait prochaine et qui reçut le nom de son père, Francesco[1]. Le vieux tuteur prit au grand sérieux ce mandat, comme il faisait de tout ce dont il se chargeait. Il plaça au « Monte della Fede » de Florence l'argent que lui avait laissé Urbino[2], et dès lors il administra jusqu'à sa mort, de concert avec les co-tuteurs de Casteldurante, les affaires des enfants et de la veuve du serviteur si vivement regretté[3].

Aux documents déjà nombreux qui attestaient l'entier dévouement du grand vieillard et la médiocre reconnaissance de Cornelia Colonelli, la lettre qui m'a été communiquée vient s'ajouter, et ce n'est pas la moins intéressante de celles qui nous renseignent sur les relations entre Michel-Ange et la veuve d'Urbino.

Environ quatre ans après la mort d'Urbino, il s'était produit un fait qui, sans nul doute, déplut au « padrone[4] ». Le 10 jan-

1. Gotti, *op. cit.*, t. II, p. 138; cf. t. I, p. 338. — Sur les portraits des enfants d'Urbino attribués à Michel-Ange et acquis par Guidubaldo Della Rovere, duc d'Urbino, en 1557, cf. Thode, *M. A. Kritische Untersuchungen*, t. II, p. 350.

2. Milanesi, *Le lettere*, p. 607.

3. Urbino avait été se marier à Casteldurante entre le 29 août 1551 (jour où Michel-Ange lui remboursait douze écus et sept jules dépensés à arranger sa chambre pour y recevoir sa future femme) et le 25 septembre (jour de sa rentrée à Florence avec sa femme et une servante). Comme il était parti le 30 août, le mariage dut avoir lieu dans la première semaine de septembre. Cf. les deux « ricordi » de Michel-Ange dans Milanesi, *Le lettere*, p. 606.

4. Dès les premiers mois de 1557, de légers dissentiments s'étaient élevés entre Michel-Ange et Cornelia. En répondant à une lettre de celle-ci (1er *janvier* 1557, et non *février*, comme le dit M. Frey, *Sammlung*, p. 351, qui a omis de corriger l'erreur de plume du document autographe : *febraro*; Cornelia écrit dans le corps de sa lettre : « Comme c'est aujourd'hui le jour de l'an [nouveau]... »), Michel-Ange l'avait priée de ne plus lui envoyer de petits présents, mais de lui demander ce qu'elle désirerait. D'où fâcherie de la jeune veuve, et réponse de Michel-Ange (Milanesi, *Le lettere*, p. 542), en tête de laquelle, dans la minute (*Vat. lat.* 3211), se trouvent ces mots : « Mal fa chi tanta fe' si tosto oblia. » Cependant Cornelia sentit qu'elle ne devait pas s'aliéner le « padrone », et dans sa lettre du 10 mai 1557 (Frey, *Sammlung*, p. 353), elle reprend le ton d'une très reconnaissante protégée, en demandant à son correspondant un petit service qu'il mit le plus grand empressement à lui rendre. — M. de Nolhac regrette justement que Milanesi n'ait pas consulté le manuscrit du Vatican pour reproduire la lettre du 27 mars, et il rappelle que dès 1539-1540 selon les uns, 1545 selon les autres, dans une autre lettre, une

vier 1559, Cornelia annonçait au maître qu'elle allait convoler en secondes noces avec Giulio Brunelli, un docteur en droit originaire de Gubbio, qui était alors podestà de Casteldurante, riche, honnête et savant[1]... Toutes ces belles qualités ne purent fléchir Michel-Ange. Il laissa d'abord la lettre de Cornelia sans réponse, puis il lui fit connaître franchement son opinion. Émotion des parents de la jeune veuve, qui se plaignent à Michel-Ange du tort qu'il leur fait en agissant ainsi. Cependant le mariage est célébré à la fin d'avril. Mais voici qu'un ami d'Urbino, co-tuteur des enfants, Pierfilippo Vandini, se met à craindre pour les intérêts des pupilles. Nouvelles inquiétudes et nouvelle irritation de l'artiste, qui ne répond plus aux nombreuses lettres de Cornelia. Celle-ci finit par lui écrire, le 16 juin 1559, que si elle s'est remariée, c'est qu'elle y a été contrainte par son père et par sa mère. Elle prétend que Vandini veut se substituer à elle dans les affaires de ses enfants, se laisse emporter jusqu'à l'accuser de vouloir « manger » l'héritage, et elle recommande à Michel-Ange, qui s'en garda bien, de brûler sa lettre. Tout à fait hors d'elle, elle demande au duc d'Urbino l'autorisation, qui lui est accordée, de faire examiner les comptes de tutelle. Quelques semaines plus tard, elle se plaint que Vandini ne s'occupe plus autant des enfants que par le passé; en réalité, elle le trouvait trop actif : une lutte était engagée où elle sentait bien qu'elle serait vaincue. La situation fut liquidée, et il paraît bien que Cornelia fut loin d'y rien gagner. Elle se soumit alors à l'arrêt qu'elle avait si maladroitement provoqué, recommença à envoyer des cadeaux, surtout des comestibles, au vieil architecte de Saint-

des plus hardies du « carteggio » entre Vittoria Colonna et le maître, celui-ci avait déjà inséré la phrase : « Mal fa... » (*La bibliothèque de Fulvio Orsini*, Paris, 1887, in-8°, p. 329, n. 3; cf. Milanesi, *Le lettere*, p. 515; Ermanno Ferrero e Giuseppe Müller, *Carteggio di Vittoria Colonna*, Torino, 1889, in-8°, p. 206-207). — Il est assez singulier qu'aucun des historiens de Michel-Ange et de Vittoria Colonna ne paraisse avoir remarqué que cette phrase était un vers, et un vers d'une des plus belles « canzoni » de Pétrarque : *S'i'il dissi mai, ch'i' vegna in odio a quella...* (*Le Rime di Francesco Petrarca secondo la revisione ultima del poeta*, a cura di Giuseppe Salvo Cozzo, Firenze, 1904, in-8°, p. 203, v. 45.). — Personne non plus n'a signalé l'excellent fac similé lithographique de la minute du manuscrit du Vatican, exécuté vers 1830 pour l'*Isographie des hommes célèbres*, et qui reproduit non seulement le vers de Pétrarque surmonté d'une croix en tête de la lettre, mais permet d'ajouter, avant la signature de Michel-Ange, les mots : « Vostro di tutti voi ».

1. Frey, *Sammlung*, p. 360-361.

Pierre. En 1561, Vandini se fit décharger de son mandat, à la grande joie de Cornelia. Mais, quelques mois plus tard, une demande d'argent sur l'avoir des enfants, faite à Michel-Ange pour payer une propriété récemment acquise, faillit raviver ou même raviva les différends entre la mère et le tuteur. On ignore les événements ultérieurs ; ce qui reste de cette correspondance, qui paraît avoir été considérable, entre Casteldurante et Rome, s'arrête brusquement vers la fin de l'année 1561. Le plus certain, c'est que pas un seul instant Michel-Ange ne fit la moindre concession qui pût nuire aux intérêts de ses pupilles, et que jamais il ne se lassa de les protéger contre des périls plus ou moins avérés. Cette fermeté n'était guère pour plaire à la veuve d'Urbino. Lorsque Michel-Ange mourut à Rome, dans la soirée du 18 février 1564, et que la nouvelle en parvint à Casteldurante, Cornelia dut éprouver une sorte de soulagement. On ne peut guère se défendre de reconnaître ce sentiment dans la lettre que j'ai retrouvée et qu'elle adressa, le 12 avril, au neveu du terrible tuteur, Leonardo Buonarroti. En voici la traduction :

« Magnifique seigneur Leonardo, mon patron très respecté,

« Cette mienne lettre sera pour me condouloir avec Votre Seigneurie de la grande perte que nous autres nous avons tous faite de messire Michel-Ange, de bonne mémoire, auquel j'étais particulièrement très obligée pour m'avoir toujours montré tant de courtoisie, et aussi pour avoir donné à Francesco, mon premier mari, tout ce qu'ont maintenant au monde les deux enfants qu'il a eus de moi. Je ne puis vous consoler autrement qu'en vous disant que sa gloire ne mourra jamais dans l'éternité, et nous devons aussi indubitablement penser qu'il est au nombre des autres élus du grand Dieu, lui qui a toujours bien agi en ce monde. De cela je ne vous dirai rien de plus. Mais, ayant pour mes enfants l'amour ordinaire aux bonnes mères, il m'a encore semblé bon de vous dire par cette mienne lettre que l'heureuse mémoire de messire Michel-Ange a recouvré le testament fait par Francesco *alias* Urbino, comme je sais que Votre Seigneurie en était informée, et cela dans le seul but de s'en prévaloir à l'occasion pour les affaires de mes enfants, dont il était curateur. Comme il avait fait cette dépense précisément pour ces enfants, je désirerais que Votre Seigneurie me remît aimablement ce testament rédigé par un notaire public ; car il pourrait

rendre grand service à mes enfants et n'est d'aucune utilité à Votre Seigneurie, qui certainement ne saura que faire de cet acte. Que Votre Seigneurie, pour l'amour que je sais que vous portiez à Urbino, veuille donc bien faire don de cet acte à mes enfants, puisque, comme je l'ai dit, il ne vous sert à rien, afin que ces enfants n'aient pas à faire les frais d'une autre copie du testament. Eux et moi, nous vous en aurons une obligation perpétuelle.

« S'il est quelque chose que nous puissions faire en ces pays pour Votre Seigneurie, veuillez nous en informer.

« Ma lettre n'ayant pas d'autre but, je termine en vous baisant les mains avec mes enfants.

« De Casteldurante, le 12 avril 1564.

« De V. S. la servante, Cornelia, veuve d'Urbino de Casteldurante. »

« A mon magnifique seigneur toujours très respecté messire Leonardo Buonaruoti de Florence, à Rome[1]. »

Il paraît bien clair qu'en adressant à Leonardo Buonarroti cette épître plutôt intéressée, Cornelia désirait surtout qu'il ne restât, chez les héritiers de Michel-Ange, rien qui concernât la tutelle éteinte par la mort du trop fidèle mandataire de son premier mari.

III. Michel-Ange et le tombeau de Philibert de Chalon.

Une lettre adressée de Lyon par Orlando Dei à Michel-Ange, le 29 janvier 1531, et qui paraît avoir échappé jusqu'ici à l'attention des archéologues français, mérite d'être signalée. Elle est relative au tombeau que Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange, fille d'Antoine, comte de Brienne, et d'Antoinette de Bauffremont, fit élever, dans l'église des Cordeliers de Lons-le-Saulnier, à son fils Philibert de Chalon tué sous Gavinana le 3 août 1530. Voici la traduction de cette lettre :

« ✝ Jésus. Le 28 janvier 1530 [1531].

« Honoré Michel-Ange, je me recommande à vous autant que je puis. Jusqu'ici, je n'ai pas eu l'occasion de vous écrire. La

1. On a ajouté à cette lettre la note suivante : « Gismondo, donne à Beccaluna de l'argent pour une paire de chaussures qu'il m'a demandée. »

présente a seulement pour but de vous informer que, d'abord grâce à ses talents, ensuite par le moyen de quelqu'un de vos amis, Madame la princesse d'Orange a donné charge de faire le tombeau de son fils, le prince d'Orange, à Giovambattista, sculpteur, que je sais que vous connaissez bien. C'est lui-même qui vous remettra la présente; et, pour ne pas vous importuner, c'est lui qui vous mettra au courant de tout ce qui concerne ce projet. Je veux vous prier avec confiance de vouloir bien, dans tous les comptes, lui témoigner votre bonté, comme à votre habitude, et lui donner conseil sur tous les points afin que lui, qui est de votre patrie, puisse plus facilement acquérir honneur et gloire pour lui-même et pour elle, étant donné surtout que maître Giovambattista a fait concevoir de bonnes espérances aux différents maîtres chez lesquels il a travaillé et que Madame la princesse [a placé sa confiance en lui?]. — Orlando Dei, à Lyon. »

Cette lettre, publiée dès 1899 par M. Frey[1], n'a pas été connue d'Ulysse Robert qui, en 1902, faisait paraître son consciencieux ouvrage sur Philibert de Chalon[2]. Et par un autre jeu de la fortune, M. Thode[3], qui a mis en valeur la lettre imprimée par M. Frey, n'a pas eu connaissance de l'ouvrage d'Ulysse Robert[4], où il aurait trouvé le nom ou le surnom du sculpteur.

L' « ami » de Michel-Ange qui a recommandé Giambattista à Philiberte de Luxembourg n'est évidemment autre que Dei lui-même[5] : on a là un nouvel exemple de l'ingérence des banquiers florentins dans les négociations des artistes leurs compatriotes. Il est probable, ou plutôt il est sûr, que Dei avait grand intérêt à ce que l'affaire réussît. Il avait sans nul doute spéculé sur ses relations avec Michel-Ange, et c'est pour cela qu'une fois les dessins et le devis préparés, il insiste auprès du maître pour

1. *Sammlung*, p. 307. — Le texte italien de cette lettre est reproduit ci-dessous, Appendice III.

2. I. *Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de Naples (18 mars 1502-3 août 1530)*, Paris, 1902, in-8°. — II. *Lettres et documents* (*ibid.*; extr. du « Boletin de la Real Academia de la Historia » de Madrid).

3. *M. A. Kritische Untersuchungen*, t. II, p. 235; — *M. A. und das Ende der Renaissance*, t. III, II, p. 664.

4. Non plus que du travail d'Alexandre Pinchart, *Le mausolée de Jean II et de Philibert de Chalon, prince d'Orange*, dans les *Archives des arts, sciences et lettres*, 1re série, t. I (Gand, 1860, in-8°), p. 118 et suiv.

5. Sur les Dei établis à Lyon, voy. Émile Picot, *op. cit.*, p. 76, 98-99.

qu'il consente à donner son avis « in tutti e chomti », sur tous les points ou, littéralement, « dans tous les comptes » : le mot précis est sorti tout seul de la plume de l'homme d'affaires, qui peut-être s'était constitué caution de Giovambattista. De plus, il était fort bien renseigné sur les décisions de Michel-Ange qui, après la rentrée des Médicis à Florence sous la protection de Charles-Quint, courbant la tête devant la défaite de sa patrie, avait accepté de rentrer au service de Clément VII et avait repris ses travaux dans la nouvelle sacristie de l'église Saint-Laurent.

Grâce à Ulysse Robert, on possède sur ce tombeau des renseignements nombreux et précis. Le 31 décembre 1530, Philiberte de Luxembourg ordonnait à ses envoyés à Naples, Anatole Camelin et Odot Roy, de voir « les sepultures [les] plus belles qu'ils pourront entendre, et de [*l.* ce] qu'ilz trouveront exquis appourter en poutraict legier[1] ». Et, dès le 23 janvier, elle passait un marché pour la construction du tombeau de son fils avec « Gonra Mait, flamand » c'est-à-dire Conrad Meyt, l'ancien sculpteur de Marguerite d'Autriche, l'auteur du mausolée de Philibert le Beau à Brou, et « Jehan Baptiste dit Mariau, florentin, tailleurs et ymageurs[2] ». Le nom seul de Conrad Meyt suffirait, — si nous n'avions le texte même de l'acte, — pour prouver que Giambattista Mario ou Mariotto[3] ne fut guère chargé que du gros œuvre[4]. Ici encore, on trouvera Orlando Dei bien habile : dans sa lettre, il ne dit mot de Meyt, afin de donner plus d'importance à son protégé, et peut-être aussi pour ne pas mettre en éveil l'amour-propre de Michel-Ange, qui n'était pas sans rien savoir des œuvres et de la renommée de son émule flamand.

1. Ulysse Robert, *Lettres et documents*, p. 583, n° 386.

2. *Ibid.*, p. 388 et suiv., n° 388. — Il semble qu'il y ait eu deux projets ; cf. Ul. Robert, *Philibert de Chalon*, p. 460, n. 2.

3. Dans le marché du 23 janvier 1531, il est appelé « Mariau », et l'on pourrait croire qu'il s'appelait « Mario ». — Au contraire, dans les deux quittances publiées dans les *Lettres et documents* (p. 592 et 593, n°° 391 et 392), il est nommé « Mariot », ce qui paraît entraîner la forme diminutive « Mariotto ».

4. Un article de compte de 1532, publié par Pinchart (vol. cité, p. 248), semble bien prouver que Giambattista n'était que l'un des modestes aides de Conrad Meyt : « A Lons-le-Saulnier, par ordonnance du comte de Lalaing, à maistre Conrrart et *ses serviteurs*, tailleurs d'ymaiges, qui monstrèrent audict seigneur et sa compagnie plusieurs belles pièces d'ymaigeries en pierre, faictes pour la sepulture de feu le prince d'Orenges, à cuy Dieu face paix : XXVII solz. »

Il est certain que Michel-Ange vit le sculpteur que lui envoyait Dei, et qu'il reçut de ses mains la lettre du banquier de Lyon, puisque cette lettre se trouve encore aujourd'hui à Florence dans l'Archivio Buonarroti. Mais donna-t-il à l'artiste les conseils qu'il attendait de lui? Ces conseils allèrent-ils jusqu'à une véritable collaboration? Autant de questions qui ne recevront probablement jamais de réponse. Le tombeau, dont les travaux duraient encore en 1534, ne fut jamais achevé, et ce qui en restait, après une dégradation lente ou violente dont on ne sait rien, a été détruit en plein XIXe siècle[1].

IV. Le sculpteur Pietro Torrigiano et Marguerite d'Autriche.

De cette lettre de 1531 nous remontons maintenant à un document dont le bénéficiaire est le triste héros d'une disgrâce subie par le grand artiste au temps de sa jeunesse et de ses premières études florentines.

Le 21 novembre 1913, M. Claude Cochin communiquait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres[2], en son propre nom et au nom de M. Bruchet, archiviste du Nord, d'importants documents conservés à Lille et qui depuis ont été publiés avec un très grand soin[3].

A la page 29 de l'opuscule de MM. Cochin et Bruchet se trouve une lettre de Marguerite d'Autriche, datée de Bruges et du 26 avril 1510, ordonnant à ses trésoriers de payer trente philippus d'or « à maistre Pierre Tourrisan, tailleur et composeur de figures et ymaiges,... en consideration, recompense et pour son sallaire d'estre venu de la ville d'Anvers en la ville de Bruxelles, par nostre ordonnance, pour recoller et rejoindre le col de la figure de Madame Marie d'Angleterre nostre niepce, qui avoit lors esté rompu, et depuis, par nostredicte ordonnance, estre venus des ladicte ville d'Anvers en ceste ville de Bruges pour communiquer avec nous d'aucunes choses, mesmes de certaines sepul-

1. Ulysse Robert, *Philibert de Chalon*, p. 438 et suiv.

2. *Comptes-rendus*, 1913, p. 639, 653-656.

3. Claude Cochin et Max Bruchet, *Une lettre inédite de Michel Colombe, suivie de nouveaux documents sur Jean Perréal et Jean Lemaire de Belges* (Paris, 1914, in-8°).

tures que nous avons intencion de faire dresser pour nous et feu nostre treschier mary le duc de Savoye[1], que Dieu absoille, et aussi pour nous avoir monstré et obstancion de la grandeur et figurre de Hercules... »

Les sépultures, ce sont les tombeaux de Brou. Mais qu'est ce buste de Marie d'Angleterre? Et, surtout, qui est ce « Pierre Tourrisan » qui répare le buste de la fille du roi Henry VII et qui montre à la gouvernante des Pays-Bas « la grandeur et figurre de Hercules[2] »?

Dans leur consciencieux travail, les éditeurs paraissent avoir été embarrassés par ce « tailleur et composeur de figures et ymaiges ». « Il s'agit, — disent-ils, — d'un certain Pierre Tourrisan. Notons, sans insister, qu'un nommé Pierre Terrasson fut choisi peu d'années après pour sculpter les stalles de Brou. » Cette indication est intéressante; mais, visiblement, elle n'a pas satisfait MM. Cochin et Bruchet, — et à juste titre[3].

Je crois pouvoir, d'une conscience tranquille, affirmer qu'il s'agit ici d'un artiste bien plus connu que Terrasson, le florentin Pietro Torrigiano, celui-là même qui, probablement vers 1491, selon la tradition, donna pour jamais, d'un vigoureux coup de poing, au visage de Michel-Ange un caractère tourmenté et quelque peu douloureux.

La seule objection que l'on pourrait faire à cette identification serait l'incertitude où nous sommes encore des détails de la biographie complexe de Torrigiano[4]. Né à Florence le 24 novembre

1. Philibert le Beau.

2. Il s'agit sans doute ici de quelque projet pour une statue de géant analogue aux *Hercules* de Michel-Ange, de Baccio Bandinelli et d'autres sculpteurs, qui eurent tant de succès en Italie et en France à la fin du xv° et pendant toute la première moitié du xvi° siècle. Le 15 mars 1529 [1530], François I°r ordonnait de payer « à Juste de Just, tailleur en marbres, demeurant à Tours, la somme de 102 l. 10 s. t., pour commencer à besongner à deux statues en marbre, l'une de *Herculles* et l'autre de *Leda*, lesquelles ledict sieur luy a ordonné faire pour son service ». (A. Jal, *Dictionnaire critique*, p. 755.)

3. *Ouvr. cité*, p. 12, n. 3.

4. La meilleure biographie de Torrigiano est due à M. Carl Justi (*Jahrbuch der k. preuszischen Kunstsammlungen*, t. XXVII, 1906, p. 249-281). — On doit, ce semble, continuer à l'appeler *Torrigiano*, qui est un prénom, et non *Torrigiani*, qui serait un patrononymique. Cependant, dans le contrat de 1511 dont il va être question, il signe : « Per me Piero *Torrigiani*, schultore fiorentino »; voy. le travail de M. R. F. Scott (cité un peu plus loin), p. 368, avec un fac similé.

1472, d'abord protégé de Laurent de Médicis, Piero di Torrigiano d'Antonio s'enfuit de sa ville natale, sans doute en 1491, pour échapper, selon Vasari, au châtiment que lui aurait certainement valu la blessure infligée à Michel-Ange. De 1493 à 1494-1495, il est à Rome où il travaille, sous la direction de Pinturicchio, aux stucs des plafonds de l'Appartement Borgia. Ensuite, chargé de compléter l'autel de marbre qui avait été commencé par le cardinal Francesco Piccolomini à la cathédrale de Sienne et auquel plus tard collabora Michel-Ange[1], il ébrancha une médiocre statue de saint François, la seule œuvre qu'il ait laissée en Italie. Puis, — on ne sait comment ni pourquoi, — de sculpteur il devient soldat, prend part aux guerres de Pise avec l'infortuné condottiere Paolo Vitelli[2], et de Romagne avec César Borgia[3]. Bientôt on le retrouve combattant au Garigliano, en qualité d'enseigne, avec Pierre de Médicis qui y trouva dans la mort la fin d'un long exil[4], puis à Gaète, où Gonsalve de Cordoue défit les troupes françaises[5]. Enfin, en 1504, il revient à

1. Dans la ratification, par Jacopo et Andrea Piccolomini (15 septembre 1504), du contrat passé le 22 mai 1501 par le cardinal Francesco Piccolomini (Pie III) avec Michel-Ange pour les quinze statues de sa chapelle du Dôme de Sienne, on lit : « Item, comme il y a un *saint François* de marbre fait de la main de *Pietro Turrisiani*, on demande, au nom du cardinal, que ledit Michel-Ange, pour son honneur, courtoisie et humanité, finisse de sa main cette statue — dont les draperies et la tête sont inachevées — à Sienne même, où sa Seigneurie Révérendissime la fera transporter, afin qu'elle puisse figurer parmi ses statues, et qu'il ne paraisse pas d'un maître et d'une main différents, parce que cela serait nuisible audit Michel-Ange, tous ceux qui verraient ce saint François disant que c'est une œuvre de lui ». (Milanesi, *Le lettere*, p. 617.) Il y a là toute une scène tragi-comique, si l'on se souvient des relations antérieures entre Michel-Ange et Torrigiano. — On remarquera la forme *Turrisiani*, et non *Torrisiano* (cf. ci-dessus, p. 188, n. 4), qu'il faut aussi rapprocher de la forme française *Tourrisan* et de la forme anglaise *Thoryson*.

2. Décapité à la suite de ses insuccès par les Florentins, le 1er octobre 1499. Alessandro Vitelli, gouverneur de la citadelle de Florence pour Charles-Quint après le siège de Florence, vengea assez honteusement le supplice infligé à son père en torturant les prisonniers de Montemurlo et en particulier Filippo Strozzi.

3. Cf. Edoardo Alvisi, *Cesare Borgia duca di Romagna* (Imola, 1878, petit in-8°), p. 126. — Sur les relations de César Borgia avec Pinturicchio, cf. *ibid.*, p. 14 et 127.

4. 28 décembre 1503.

5. La capitulation de Gaète eut lieu le 1er janvier 1504. — D'après M. Justi, c'est à la suite de la campagne napolitaine de Gonsalve de Cordoue qu'apparut en Espagne ce goût de l'art italien, dont Torrigiano allait bientôt tirer un si bon parti.

la sculpture et se met à fabriquer de petits ouvrages de marbre et de bronze qui ont un grand succès parmi les marchands florentins. Quelques-uns de ceux-ci l'emmènent en Angleterre où il exécute ses œuvres les plus importantes, quitte subitement ce pays en 1519[1], se rend à Florence où il recrute des aides[2] et essaie d'embaucher Cellini[3], rentre à Londres à la fin de 1519 ou au commencement de 1520 et se remet au grand autel de la chapelle de Henry VII. Puis, de nouveau, à une date encore inconnue, sans saluer ses hôtes et sans qu'on sache la raison de son départ, il s'enfuit de Londres et fait voile pour l'Espagne où il s'établit, où son talent est également très apprécié et où il meurt vers 1528 après avoir été, dit-on, poursuivi par le tribunal de l'Inquisition.

Dans cette vie agitée et plutôt malheureuse, les seules dates qui nous importent ici sont celles du séjour de Torrigiano en Angleterre.

Le contrat pour le tombeau de Henry VII, l'un des chefs-d'œuvre de Torrigiano, porte la date du 26 octobre 1512. Il est bien probable que le sculpteur n'obtint pas du jour au lendemain une telle commande. Aussi l'un de ses biographes, M. Alfred Higgins, propose-t-il de faire remonter son arrivée en Angleterre jusqu'en 1509[4], et M. Carl Justi paraît bien admettre cette

1. Selon M. Justi, à la fin de 1518 (*op. cit.*, p. 267). Cependant sa disparition d'Angleterre n'est signalée que le 18 juin 1519 par le consul de la nation florentine à Londres Riccardo de' Ricasoli (*ibid.*, p. 267-268). On pourrait donc croire, comme l'a fait M. Higgins, qu'il était parti peu avant la date de la lettre consulaire (p. 142-143 du travail cité ci-dessous).

2. Justi, *op. cit.*, p. 267. Parmi ces aides se trouvait Antonio dit Toto del Nunziata, qui bâtit pour Henry VIII le fameux château de Nonsuch. Voy. Digby Wyatt, *On the foreign artists employed in England during the sixteenth century, and their influence on British art* (London, 1868, in-4°; excerpt from the *Transactions of the Royal Institute of British architects*), p. 225 suiv. et pl. — Vers la fin de 1521, Pietro Urbano, le prédécesseur d'Urbino près de Michel-Ange, avait aussi l'intention d'aller exercer ses talents en Espagne (Frey, *Sammlung*, p. 183).

3. C'est à cette occasion que le terrible orfèvre trace de Torrigiano ce portrait de matamore : « C'était un homme de très belle conformation, très audacieux; il avait plus l'air d'un grand soldat que d'un sculpteur, surtout par ses gestes étonnants, sa voix sonore et un froncement de sourcils capable d'épouvanter n'importe quel homme; et il ne faisait que raconter ses braveries avec ces animaux d'Anglais. » *Vita*, éd. cit., p. 25.

4. *On the work of Florentine sculptors in England in the early part of the sixteenth century; with special reference to the tombs of Cardinal Wol-*

opinion[1]. Cette date est sans doute hypothétique, mais voici qu'elle devient de plus en plus vraisemblable, et si quelques nouveaux documents venaient à la confirmer, on ne devrait pas à en être surpris. Je crois d'ailleurs que les documents désirés sont dès maintenant découverts : c'est le mandement de Marguerite d'Autriche, du 26 avril 1510, auquel est venu s'ajouter, il y a deux ans à peine, le contrat pour le tombeau de la mère de Henry VII, Marguerite Beaufort, du 23 novembre 1511[2].

D'après le mandement, « Pierre Tourrisan » a été chargé de « recoller et rejoindre le col de Madame Marie d'Angleterre... qui avoit lors esté rompu ». Si l'on a demandé à « Tourrisan » de réparer ce buste, il est permis de supposer qu'il était l'auteur de l'effigie de la sœur de Henry VIII, alors fiancée à Charles d'Espagne et qui devait, en 1514, épouser Louis XII. Il avait donc déjà eu le temps et l'occasion de faire son chemin à la cour d'Angleterre, d'où le buste aurait été envoyé en Flandre à la fin de 1509 ou au commencement de 1510. Peut-être, bien que le mandement n'en dise rien, l'artiste l'avait-il apporté lui-même, et son œuvre s'était-elle brisée au terme du voyage[3]. C'était sans doute un buste en terre cuite, cette matière où il s'était fait, à partir de 1504, une réputation incontestée : « modeleur de terre », dit de lui le peintre portugais Francisco d'Olanda, en parlant du portrait en terre cuite, modelé par Torrigiano, de l'impératrice Isabelle de Portugal[4]. L'inventaire de Marguerite d'Autriche,

sey and King Henry VIII, dans *The Archaeological Journal*, vol. LI (London, 1894, in-4°), p. 131.

1. *Op. cit.*, p. 253.

2. Robert Forsyth Scott, *On the contracts for the tomb of Lady Margaret Beaufort, countess of Richmond and Derby, mother of King Henry VII, and foundress of the Colleges of Christ and St. John in Cambridge; with some illustrative documents*, dans l'*Archaeologia*, vol. LXVI (London, 1915, in-4°), p. 365 et suiv. — Notons ici que Torrigiano eut dans ce travail un illustre collaborateur, auquel un payement fut fait le 27 décembre 1511 « for my ladies tombe » : « Item payé... à M[aître] *Érasme* pour l'épitaphe de la tombe de Madame, sur le commandement de Mgr : 20 s. 0 d. » (*Ibid.*, p. 370).

3. C'est probablement alors qu'il vit à Bruges le tombeau de Marie de Bourgogne exécuté par Pierre de Beckere, de Bruxelles, de 1495 ou 1496 à 1502, dans l'église Notre-Dame (cf. W. H. James Weale, *Bruges et ses environs*, 3e éd., Bruges, 1875, petit in-8°, p. 133-134; 4e éd., Bruges, 1884, p. 119-122). M. Higgins, supposant justement qu'il s'est inspiré de cette œuvre pour le tombeau de Marguerite Beaufort, pense que Torrigiano l'avait vue lors de son premier voyage en Angleterre par les Flandres (*op. cit.*, p. 131).

4. A. Raczinsky, *Les arts en Portugal* (Paris, 1846, in-8°), p. 56; Joachim

dressé en 1523, justifie à point nommé cette hypothèse ; car on y trouve sans peine, parmi « diverses pièces estans en la librairie », celle-ci : « Item, la representacion de la sœur du roi d'Angleterre, fete de terre cuyte[1]. »

Le contrat pour le tombeau de Marguerite Beaufort est postérieur de dix-neuf mois au mandement, et antérieur de treize mois au marché dressé pour la tombe de Henry VII. Il nous rapprocherait donc, à lui seul, de la date de 1509 d'une manière notable. Et si l'on réfléchit qu'il s'agit là d'une œuvre considérable, on admettra, étant donnée la date nouvelle, plus facilement encore que pour la tombe du roi, que si Torrigiano a obtenu, en novembre 1511, l'exécution d'un pareil ouvrage, c'est qu'il avait déjà eu le temps nécessaire pour établir sa réputation en Angleterre par un certain nombre d'ouvrages moins importants, mais qui avaient pu faire hautement estimer son talent. « Petir Thoryson graver[2] », comme il est nommé dans l'acte, n'était certes plus un inconnu lorsqu'on lui confia le monument de la mère de Henry VII. Le crédit de ses cautions, Leonardo Frescobaldi et Giovanni Cavalcanti (ses compatriotes), si grand qu'il pût être à Londres, n'aurait pas suffi à imposer au choix de la cour un artiste débarqué de la veille sur le sol britannique.

Dès lors on voit tout ce qu'apporte de nouveau à la période anglaise de la biographie de Torrigiano le document publié par MM. Claude Cochin et Bruchet. En avril 1510, Torrigiano aurait peut-être déjà exécuté un portrait de Marie d'Angleterre ; — à cette même époque, il était venu d'Angleterre en Flandre, séjournant à Anvers, à Bruxelles et à Bruges. Et comment, et pourquoi était-il venu en Flandre? Parce que Marguerite d'Autriche voulait lui confier l'exécution des tombeaux de Brou ou, tout au moins, le consulter sur le monument qu'elle avait décidé d'ériger

de Vasconcellos, *Francisco de Hollanda. Vier Gespräche über die Malerei* (Wien, 1899, in-8°), p. XXIII, n. 2; cf. p. LXVIII.

1. H. Michelant, *Inventaire des vaisselles, joyaux, tapisseries, peintures, livres et manuscrits de Marguerite d'Autriche, régente et gouvernante des Pays-Bas, 1523* (Bruxelles, 1870, in-8°; extr. du t. XII, n° 1, 3° série, des *Bulletins de la Commission d'histoire royale de Belgique*), p. 58 et n. **.

2. Ce mot de « graver », qui doit signifier ici « tombier », semblerait indiquer que Torrigiano avait ainsi déterminé lui-même sa profession. Peut-être avait-il travaillé antérieurement à quelque monument de ce genre, ou s'en était-il gratuitement vanté. Peut-être aussi cette désignation est-elle venue tout naturellement, étant donné l'objet du contrat, sous la plume du rédacteur.

à son mari défunt et à elle-même. On a là une preuve certaine que « Tourrisan » était, dans l'opinion de Marguerite, un artiste de grande valeur, et il n'est pas moins sûr que cette opinion était due peut-être moins au talent du sculpteur qu'aux recommandations dont il avait été muni par la cour d'Angleterre.

Le doute n'est pas permis. Quel pourrait être, en 1510, le sculpteur du nom de « Pierre Tourrisan », qui aurait été en relations avec la famille royale d'Angleterre, avec Marguerite d'Autriche, et que celle-ci aurait désiré consulter sur les tombeaux de Brou, — sinon le « Petir Thoryson » du contrat de 1511, le sculpteur florentin Piero Torrigiano? — Il dut se croire, à ce moment, délivré du mauvais sort qui paraissait peser sur lui depuis le jour où il avait brutalisé Michel-Ange. Il se trompait, car il semble bien qu'il fut, jusqu'à son dernier jour, victime d'une impitoyable fatalité. Michel-Ange ne fut que trop bien vengé.

Léon Dorez.

APPENDICES.

I. *Lettre d'Antonio Mini à Michel-Ange.*

(Lyon, 27 février 1531 [1532][1].)

Michelangniolo mio, Io vi mandai una letera per le mane de lo Spina, che vi dicieva che io darei deta pitura a lui e faregli per vostro amore quello piaciere che voi m'avisansti per la vostra, la quale sapiate che one a un angio[2] e tenpo da pensarvi su. Io volglio pingniare io quensta lepre; sapiate che ci è moltisimi chani che la vorebano pingliare loro e vorebano farssi belgli in chanpo loro e mostrare a Re l'afezione grade[3] che gli ano portanto a Re delle fatiche d'altri. Ma sapiate che l'arano erata, perche insto forte chome uno buono muro e onci[4] talle apongio[5] che la chaverei dele stelle. Bansta che

1. Je crois devoir noter ici, en italien moderne, les mots les plus difficiles de cette lettre de demi-illettré.
2. agio.
3. grande.
4. honeci *ou* hoci (ci ho).
5. appoggio.

dicha una minima parola. Io one dato chomesio[1] a Girolamo Chondi che si facia dare quello chartone, che voi faciesti azanza della[2] arcivenschovo, che holorincie[3] Jachopo da Puntorno, se a voi piacerà. Sichè, Michelangniolo mio charo, siate chontento, se vi piace, che se nesuno mi volessi inpedire la via, che voi m'aiutate chome voi avente senpre mai fanto sanza nesuno vostro disagio; e sapiate che [se] voi mi dite che volli bansso se no volglio fiachare e holo[4], io vi rispondo che volglio fare chome mi dite. Sapiate che volglio a[n]dare a trovare e Re cho fondamento, e di già abbiamo danto chonto di noi de lavori che abbiamo fanti e faciamo, e sì che n'arete più e raqualgli, e io mi stundio insur uno quandro grande che ò molto inazi[5], e penso di stare qui tanto che fra io ed altri abiamo fanti parecli lavori che binsongnia che se io volglio farla bene, che io persenti anche quelgli altri[6] (?) che chovernano tunto e renglio[7]; e sapiate che davantantio[8] ci quadangniamo franchamente le spense d'ongni chonssa e sanza avere a diminuire e chapitale. Sichè voi no pe[n]sasi che io faciesi chome fane e Balena che si mangia e grano in erba. Noi abbiamo in poncho più d'u[n] mense dato talle chonto di noi che a ongi ora me senchi l'orencli[9]: cli vole una Leda e cli volle uno (*sic*) altra tavolla a nostro modo pure che l'abino, e de pachare che noi diegiamo, che no qarderano allo inspedere[10]. Pensate che mi sono fanto uno saio di veluto che chosì m'è stato fanto fare, e al mio chonpangnio, perche à ritrato Francesco, l'a fanto tunto rivestire di novo, e noitole[11] che abi a sapere quello che consta se quello traditorello de veturale no mi avessi fanto instarmi tanto quanto e' m'à pengiorato. Ma sapiate che ne porta la pena, che no vorei songniare di monstragli[12] uno danaio per uno fensso d' uncio[13]; si ramenterà d'avermi giutanto[14] per tanti

1. commissione.
2. ad istanza dello.
3. colorisce.
4. il collo.
5. innanzi.
6. *Un ou deux mots à peu près impossibles à déchiffrer.*
7. tutto il regno.
8. davvantaggio.
9. secchi l'orecchi[a].
10. spendere.
11. e Le noto (?).
12. mostrargli.
13. fesso d'uscio.
14. *Peut-être* gintanto = gittato (*ou* giucanto = giocato ?).

verssi. Io vi dicho che gli omini si fano fuora di chanssa[1] loro. Se a voi paresi di volere mandare quansu e vostro niponte, avisatemi; io farò tanto quanto crederò chontetarvi[2]. Ci è qua su tanti giovani fiorentini che ano dengnità che mi pare esere a Firenze, tanti giovani ci è. Quando e' vi paressi, verei per deto vostro niponte; e no pensate punto che mi manchi danari, che io lo dicha per volere o avenssi pello nesuno che vi pensansi niete[3]. Vorei sollo chotetarvi perche one onbricho[4] e no picholo, che di quelle chonse che io ponsso indovinare di levarvi brincha[5], sono tenuto a farllo. Ma presto vedrete se farò di fanti e no di parole, perchè se tenerei indrieto chon esso voi a fare parolle[6]. Io pensso, chome one fermo el piede dove io one a stare, di fare una ginta io inseno (?) chonstà; si chè, ora che so el viagio chome egli è, no ne fo difinchultà nesuna de venire chostà. No mi dorà lo' nspendere[7] nè avere disagio alchuno; sollo mi dorà avere a perdere perrenso[8] a uno mese e mezo di tenpo, se già io no mi metesi a venire in ponste. Quasù s'è dento che el papa à madato[9] per voi per anchonciare la vonstra fancienda. A Dio piacia, chè no protrei[10] avere al mondo simile chontento nè alegrezia che voi avenssi di tanto tenpo, chè so che voi avente tribolato, che questo rensto vi riposasi uno poncho chol animo quiento. Io mi vi rachoma[n]derò quanto se eponsse[11]; e richordatevi che se posibile funsi che voi avente più che uno fingliolo, ella insperienza[12] se ne vedrà per tenpo ch'è a venire. Vostro afezonato Antonio Mini, in Lione, ch'è al mondo per voi sano e lieto, adì 27 di fenbraio 1531.

Ins[ign]i viro domino Michelangniolo Buonaroti in Firenze overo dove si trova a cierto. (Cachet.)

Aux lettres de Mini relatives à la *Léda* signalées plus haut, il faut joindre les deux suivantes qui sont aujourd'hui à Londres

1. casa.
2. contentarvi.
3. pensassi niente.
4. obbligo.
5. briga.
6. *Cette phrase semble être restée en l'air.*
7. lo spendere.
8. presso = pressochè; *ou* per esso, *pour ce voyage.*
9. mandato.
10. potrei.
11. si possa.
12. sperienzia (*toscan* isperienzia).

(depuis 1865) et dont ni M. Thode ni M. Frey n'ont fait état, bien qu'elles aient été publiées à Milan, il y a cinquante-deux ans, d'une manière assez fautive, il est vrai, et dans un fascicule devenu extrêmement rare[1].

II. *Lettre d'Antonio Mini à Antonio* [*Gondi*[2]].

([Barberino di Mugello?], 26 novembre 1531.)

Messere Antonio charisimo, io vi pregho quanto so e ponso, che per(e) l'amicizia di voi e del vostro fratello ch'avente cho Michelangniolo, che voi vi dengniate di pingniare questa bricha, la quale sarà questa. Michelangniolo fecie uno chartone a l'a[r]civenschovo di Chapua, e l'a[r]civenschovo volle che Jachopo da Puntorno lo cholorinsi. Ina[n]zi che deto Jachopo avesi talle chartone, l'ebe chon questa chondizione che quando l'aveva cholorinto, che egli aveva a esere mio; che Michelangniolo ne fecie uno presente a me per sua grazia, e chosì lo dise Michelangniolo a detto Jachopo e messer Giovani Batinsta Fingiovani che lo voleva lui per Antonio; deto messere Giovani Batinsta l'arebe voluto lui tro presso elato (*sic*). Quando io mi partì da Firenze, rimasi chon Jachopo da Puntorno che io ma[n]derei per enso quando io credesi che deto Jachopo l'avese cholorinto, e disegli che gli ma[n]derei una letera a cli mi pareva che fuse a proposito che lo dese. Hora io are' charo che voi, Messer Antonio, mandasi 2 versi a vostro Girolamo evero (*sic*) a Berna[r]do, cli vi

1. Ce fascicule est cependant cité à de très nombreuses reprises par M. Frey et surtout par M. Thode.

2. Musée Britannique, ms. Egerton 1977, fol. 14 (autogr.). — Publiée par G. Daelli : *Carte Michelangiolesche. Autografia Daelli*, n° 1. [Milano], 1865, [in-folio], n° 19. Ce fascicule, resté unique, probablement par suite de l'acquisition des originaux par le Musée Britannique, est précédé d'une « AVVERTENZA. Gli originali di questo fascicoletto esistono presso il Nob. Dr Achille Migliavacca a Milano. — La proprietà letteraria è riservata all' Editore per chi di diritto. La riproduzione n'è interdetta. — Ogni copia di questa Autografia è firmata dall' Editore. » Je n'en ai trouvé aucun exemplaire à Paris, et l'on m'a affirmé qu'il n'en existait aucun dans les bibliothèques de Florence et de Milan. Grâce à mon savant collègue londonien M. D. T. B. Wood, j'ai pu consulter, par l'intermédiaire de la photographie, l'exemplaire de Londres (10,902 h.). Il ne faudrait pas croire qu'il s'agit ici d'un facsimilé : c'est une copie calligraphiée, assez fautive, qui a été reproduite par un procédé autographique.

paresi più a proposito overo ch' avesi più chomodittà. Sarebe a fare di deto chartone uno rotolo instretto e meterlo in una chanssa dindrapi, e fare che detto chartone no fuse vinsto da tropi, la[ma?] fusi tenuto secretto quanto a delmostralo (*sic*) perchè sone che Michelangniolo n'arebe dinspiaciere perchè non è fornito a suo modo : l'ebe a fare in furia per chonte[n]tare l'arcivenschovo. E di più vorei che voi, messere Antonio, vi dengniasi di venire a vostra chomodità e vedesi quello che faciamo, e che voi ne inscrivesi 2 verssi a Firenze aciochè e tornasi a i orecli di Michelangniolo, perchè so che vi presterebe gra[n]disima fede, E di quella bricha e noia del faziodio (*sic*) grande che io vi do, io no vi sarò ingranto. Provate di quello che io posso, e vedrete se farò fanti e no parole. A voi mi rachomando. A dì 26 di novenbre 1531.

Vostro Antonio di Berna[r]do Mini
in chansa.

(*Au verso* :) Questo è uno ricordo che mi à dato quy Antonio Mini, garzone di Mychele Agniolo squltore. — Fate quello che dicie, se si pùo. Io ve ne pregho.

Voici la traduction de cette lettre :

Très cher messire Antonio[1], je vous prie, autant que je sais et puis, au nom de l'amitié que vous et votre frère avez pour Michel-Ange, de daigner prendre la peine que je vais dire. Michel-Ange a fait un carton pour l'archevêque de Capoue, et l'archevêque a voulu que Jacopo da Pontormo le mît en couleur. Avant que ledit Jacopo ne fût en possession dudit carton, il l'eut à cette condition que, dès qu'il l'aurait colorié, ce carton devait être mien; Michel-Ange m'en fit un don gracieux, et il le dit audit Jacopo et à Giovanni Battista Figiovanni[2] qui, lui, le voulait pour Antonio; ledit Messire Giovanni[3] l'eût voulu.....[4]. A mon départ de Florence, je convins avec

1. Peut-être Antonio Gondi, qui aurait fait alors un voyage de Lyon à Florence. L'expression qu'emploie plus bas Mini : « votre Girolamo », rend vraisemblable cette hypothèse. — Antonio, sieur du Perron, quatorzième fils d'Antonio et de Maddalena Corbinelli, était receveur ordinaire de Lyon dès avant 1537 (*Catal. des actes de François I*er, t. III, p. 316, n° 8974), peut-être même avant 1525 (*ibid.*, t. VII, p. 464, n° 25744). Voy. aussi Bibliothèque nationale, Dossiers bleus, vol. 319, dossier Gondi, fol. 49 v°-50.

2. Prieur et provéditeur de l'œuvre (c'est-à-dire président du Conseil de fabrique) de l'église San Lorenzo de Florence.

3. Très probablement Giovanni Spina, dont nous avons parlé ci-dessus.

4. Ici trois ou quatre mots, très lisibles, que je ne comprends pas.

Jacopo da Pontormo que j'enverrais prendre ce dessin quand je penserais qu'il l'aurait colorié[1], et je lui dis que je lui enverrais une lettre [pour lui indiquer] à qui il me semblait bon qu'il fût à propos qu'il le donnât. Maintenant je désirerais que vous ou messire Antonio envoyiez deux lignes à votre Girolamo[2] ou bien à Bernardo[3], selon qu'il vous paraîtrait plus à propos ou plus facile. Il faudrait faire de ce carton un rouleau bien serré, le mettre dans une caisse d'étoffes, et faire en sorte que ledit carton ne fût pas vu là-bas par trop de personnes, [mais] que l'on fût extrêmement discret à le laisser voir; car je sais que Michel-Ange en aurait du déplaisir, parce qu'il n'est pas exécuté à son goût. Il a dû le faire en toute hâte pour donner satisfaction à l'archevêque. De plus, je voudrais que vous ou messire Antonio daignassiez venir ici, lorsque vous en aurez le loisir, voir ce que nous faisons et que vous en écrivissiez deux lignes à Florence afin que cela parvint aux oreilles de Michel-Ange; car je sais qu'il vous prêterait foi très grandement. Quant à la peine et de l'ennui que je vous donne avec cette grande importunité[4], je ne vous en serai pas ingrat. Essayez de quelque chose qui soit en mon pouvoir, et vous verrez si je vous ferai des faits et non des mots[5]. Je me recommande à vous. Le 26 novembre 1531.

Votre Antonio di Bernardo Mini, en ma maison [ou : de La Casa?][6].

1. C'est-à-dire : « en aurait fait un tableau ».

2. Girolamo Gondi (cf. ci-dessus).

3. Très probablement Bernardo Gondi, né en 1482, mort en 1539. Mais il faudrait être sûr qu'il fût venu à Lyon à cette date. Un des fils qu'il eut de sa seconde femme (Costanza Benci), Alfonso, né en 1522, occupa une haute charge dans la maison de Catherine de Médicis et mourut à Avignon en 1574 (Bibliothèque nationale, Dossiers bleus, vol. et dossier cités, fol. 43 v°).

4. On a vu plus haut que Mini s'est donné, lui aussi, bien de la peine pour écorcher le mot « fastidio ».

5. C'est-à-dire : « Si je vous paierai de mots ou si je vous prouverai ma reconnaissance par des actes. »

6. Les deux mots « in chanssa », c'est-à-dire « in casa », sont assez embarrassants. Doit-on penser que le père de Mini possédait une petite maison à Barberino di Mugello, où notre voyageur devait être, d'après une conjecture fort vraisemblable de M. Frey, le 29 novembre 1531 (Frey, *Sammlung*, p. 313-314)? Ou bien doit-on croire que Mini avait fait un crochet et qu'il était alors au village de La Casa, lieu d'origine de la famille florentine des Della Casa, au Nord-Est de Borgo San Lorenzo? En tous cas, la lettre n'a pas été écrite à Florence, puisque Mini y dit lui-même qu'il a quitté cette ville. — La femme de Buonarroto Buonarroti, frère de Michel-Ange, se nommait Bartolommea di Ghezzo della Casa; peut-être avait-elle une maison dans le village de ce nom?

(*Au dos* :) Voici une note que m'a remise ici Antonio Mini, garçon de Michel-Ange, sculpteur. — Faites ce qu'il dit, si c'est possible. Je vous en prie[1].

III. *Lettre d'Antonio Mini à Michel-Ange.*

(Lyon, 2 janvier 1531 [1532].)

Adì 2 di gienaio 1531.

Michelangniolo charisimo, per darvi aviso chome sonno sano per la grazia de Dio, e così inspero di voi, a Dio piacia. Giunsi qui in Lione a 20 giorni di dicienbre 1531, e quale mi fu fanto tanta festa e tanto onore da Franciescho fratello di Papi Tedaldi, che se fusi instanto più che suo fratelo, no si p(r)otrebe fare più. Ami mesi sua panni e sua chalze di setta, i[n] modo che io gli sono insciavo in eterno. Io no p(r)otrei dire tanto della benignità sua che no sia più. Somi trovanto di molte volte a ragionare di voi e dire che vi trantorno in modo che vi tosano ciò che voi avevi di danari e di grano e di vino e d'olio. O detto a la miseria che vi ridusano e poi ne l'u[l]timo v' amonirno per tre anni per ristoro. Dicie[n]do io tale parole in chamera di Zanobi Bartolini, che v' era di moltti merchantantti, e quale v' era uno fratello di Giovani Inspina che io mostrai, quando io ero chostà, la sagrestia, che io vi chonociesi, rinspose Zanobi Bartolini a tale parole : « Cli serve a uno popolo no serve a nesuno » ; e si mi fecie per amore di Franciescho di molte proferte, e chossì m'è stanto fanto da molti Fiorrentini che sono qua e posano. Somi trovanto chon Tomaso Sartini, e quale chonperrò quello San Bastiano che fecie e frate di San Marcho, e diciemi che Re gnie dete inschundi trenciento 300 d'oro, e che no fu mai singniore nesuno che se ne diletasi tanto quanto fa questo Re, e tunta la sua chorte fa chosì, in modo che none atendano ad altro che ancho[n]perare pinture e inschunture. E vostro tondo che voi faciesti per Angniolo Doni, l'anchonperò Anttonio Gondi più di schundi dungientto 200 e pensa di chanvarne asai tesoro, in modo credo a ogni modo farmi qualche pro di chapitale. Questta artte è venutta qua in sì gran riputazione[2], che Rosso dinpintore è, sinchondo che io one inteso da di moltti che anno visto cho lorro oncli, che Rosso chavancha chon tanti servidori e cho chovertine di setta a usso dinsingniore grande, e Gio-

1. C'est ici une note du correspondant auquel est adressée la lettre de Mini.
2. Mini avait d'abord écrit « riputasione ».

vanfra[n]ciescho l'a choltta anche lui. Se Dio vorà, lo vedrò cho gli ocli prestto di tantti miracholi che ongniuno inn unive[r]sale si dicie qua, e masimo che Re se n'entende asai, sinchondo che si dicie. Io no dirò altro, se none, se voi potente, che voi m'inscriviatte dua verssi, che n'arò tanto piaciere che io no credo che quasù mi potesi nesuno fare tale piaciere e, sia che chossa si sia, che mi fussi tanta dinpiaciere. One avuto dinspiaciere asai, avendo io infinitte voltte inscrintto, di non avere mai avutto, se none da Papi, chome le chase sono a buono portto. Io mi rachomando infinitisime voltte a voi. Abiamo avutte qua tanta neve ch' è grandisimo tenpo che no ci fu mai tanta neve.

Vostro Anttonio di Berna[r]do
Mini, in Lione.

(*Au verso :*) Isp^{lli}[1] viro Domino[2] Michelangniolo di Lodovicho Buonarotti (*sic*) in Firenze[3].

Traduction :

Très cher Michel-Ange, [cette lettre] est pour vous informer que je suis, grâce à Dieu, en bonne santé. J'espère qu'il en est de même de vous, plaise à Dieu! Je suis arrivé le 20 décembre 1531[4] ici à Lyon, où une telle fête et tant d'honneurs me furent faits par Francesco, frère de Papi Tedaldi, qu'eussé-je été plus que son frère, on ne pourrait faire plus. Il m'a mis ses habits et ses chausses de soie, de sorte que je suis son esclave pour l'éternité. Je ne pourrai jamais célébrer assez sa bienveillance. Je ne me suis trouvé souvent à parler de vous et à dire qu'ils[5] vous ont traité de manière à vous tondre tout ce que vous aviez d'argent, de grain, de vin et d'huile[6]. J'ai dit la misère à laquelle ils vous réduisirent, et qu'enfin, pour vous remettre, ils vous ont « averti » pour trois ans[7].

1. « Ispettabilli », c'est-à-dire « Spectabili ».

2. Qui donc a pu souffler ce latin au pauvre Mini? Il l'a sans doute emprunté à une adresse qui s'est alors trouvée sous ses yeux.

3. Musée Britannique, ms. Egerton 1977, fol. 13 (autogr.); Daelli, *ouvr. cité*, n° 17.

4. Vérification faite, il faut bien lire *1531* et non pas *1530*, comme l'a fait le calligraphe de Daelli.

5. Le gouvernement florentin.

6. Cf. la lettre de G. B. Della Palla et les documents publiés par Gotti, *ouvr. cité*, vol. II, p. 72 et 73; Milanesi, *Le lettere*, p. 602-603; Frey, *Sammlung*, p. 301-302.

7. Le 23 novembre 1529, la Seigneurie commuait la peine du bannissement

Comme je parlais ainsi dans la chambre de Zanobi Bartolini[1], où il y avait beaucoup de marchands, entre autres un frère de Giovanni Spina[2], auquel je montrai la sacristie, lorsque j'étais là-bas[3], lorsque je vous connus[4], Zanobi Bartolini répondit : « Celui qui sert à un peuple ne sert à personne », et, pour l'amour de Francesco, il me fit beaucoup d'offres, ainsi que de nombreux Florentins qui sont ici et y peuvent[5]. Je me suis trouvé avec Tommaso Sartini[6] qui acheta le Saint-Sébastien du frate de San Marco[7]; et il me dit que le roi lui

prononcée contre Michel-Ange et Agostino Del Nero en l'exclusion du Grand Conseil pour trois ans (Gaye, *Carteggio*, vol. II, p. 214).

1. Sur la maison des Bartolini à Lyon, cf. Émile Picot, *ouvr. cité*, p. 76 et 87. — François Ier s'engageait, le 7 avril 1522, à rembourser à Zanobi 25,000 écus qu'il lui avait fait emprunter par les généraux de ses finances pour subvenir aux besoins du royaume. (*Catal. des actes de François Ier*, t. I, p. 283, n° 1529; cf. *ibid.*, t. VI, p. 183, n° 19826.)

2. Leonardo Spina; cf. plus haut, 1916, p. 465. — Il s'agit de la sacristie de l'église San Lorenzo de Florence, commencée dans les derniers jours de mars 1520. Cf. Vasari, *Vite*, éd. citée, t. VII, p. 362.

3. C'est-à-dire à Florence, entre 1523 et 1531.

4. Le sens de ces derniers mots n'est pas très sûr.

5. « Qui y sont puissants, influents »; ou : « qui y séjournent ».

6. Sur la maison lyonnaise des Sartini ou Sertini, cf. Picot, p. 76 et 101. — En juillet 1542, Thomas « Sertini, natif de Florence, habitant de Lyon », obtenait des lettres de naturalité (*Catal. des actes de François Ier*, t. VI, p. 679, n° 22454). Un acte du 6 août 1543 nous apprend que l'importation de l'alun en France lui avait été concédée pour dix ans, à lui et à son compatriote Albizzo Del Bene (*ibid.*, t. IV, p. 180, n° 12355. Cf. *ibid.*, t. IV, p. 597, n° 13787, et t. VII, p. 374, n° 26120). — La Bibliothèque nationale de Paris possède trois quittances (datées du 29 janvier 1564 au 25 octobre 1566) délivrées par un parent, peut-être un fils de Tommaso, « Louis Sertin », qui est, dans les deux premières, qualifié de « marchant florentin, bourgeois de Paris, procureur de noble homme François Delbene, gentilhomme servant du roy », et, dans la troisième, de « bancquier, bourgeois de Paris, procureur de noble damoiselle Lucresse Cavalcanti, veufve de feu noble homme Albisse Delbene, conseillier du roy et general de ses finances hors de ce royaulme » (Pièces orig., vol. 2695, dossier Sertin, pièces 2-4). — Il est encore nommé dans une quittance délivrée par « dame Lucresse Cavalcanti » le 27 mai 1575 (*ibid.*, pièce 5).

7. Le *Saint Sébastien* de Fra' Bartolommeo Della Porta, peint vers la fin de 1511, lors du retour de l'artiste à Florence, « où on lui avait plusieurs fois reproché malicieusement de ne pas savoir faire les nus. Il voulut donc se mettre lui-même à l'épreuve et montrer par son travail qu'il était aussi capable que personne de tout excellent travail en son art. C'est alors qu'il fit un tableau représentant un saint Sébastien nu, d'un coloris très semblable à la chair, d'un doux visage et d'une beauté corporelle correspondante au personnage, qui lui valut, de la part des artistes, des éloges infinis. On raconte que cette figure étant exposée dans l'église [de San Marco], les moines constatèrent par les confessions que des dames avaient péché en la regardant, par suite de la char-

en donna 300 écus d'or, et qu'il n'y eut jamais aucun seigneur qui s'en délectât autant que fait ce roi, et que toutes acourfait de même, de sorte qu'ils ne pensent à autre chose qu'à acheter des peintures et des sculptures, Et votre « tondo », que vous fîtes pour Angelo Doni[1], a été acheté plus de 200 écus par Antonio Gondi, qui pense en tirer un grand trésor, de sorte que je crois que, de toute façon, je me

mante et lascive représentation de la vie que le talent de Fra' Bartolommeo avait su y réaliser. Le tableau fut alors enlevé de l'église par les moines qui le mirent dans la salle du chapitre, où il ne resta pas longtemps, car Giovanbattista Della Palla en fit l'acquisition et l'envoya au roi de France. » (Vasari, *Vite*, éd. citée, t. IV, p. 188.) — Le *Saint Sébastien* disparut des collections royales à une date qui n'a pu encore être précisée. Mariette l'identifiait avec un tableau possédé par Antoine Crozat et qui passa ensuite chez l'un de ses fils, Louis-Antoine, baron de Thiers. Mais, en 1844, Benjamin Alaffre, de Toulouse, affirma qu'il l'avait retrouvé et qu'il avait été vendu à son père, sous la Révolution, avec deux autres tableaux provenant également de la chapelle d'une des maisons royales des environs de Paris. Voy. Vincenzo Marchese, *Memorie dei più insigni pittori, scultori e architetti domenicani*, vol. II (2e éd., Firenze, 1854, in-12), p. 100, note. — En tout cas, Cassiano Del Pozzo, qui visita le château de Fontainebleau en 1625, ne le cite pas dans sa description de la Galerie des peintures. (Eugène Müntz et Émile Molinier, *Le château de Fontainebleau au XVIIe siècle d'après des documents inédits*, p. 268, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (Paris, 1886, in-8°.) — On sait qu'aujourd'hui le Musée du Louvre possède deux tableaux de Fra' Bartolommeo, l'*Annonciation*, datée de 1515, et une *Sainte Famille*, exécutée probablement en 1511. Voy. Seymour de Ricci, *Description raisonnée des peintures du Louvre*. I : *Écoles étrangères. Italie et Espagne* (Paris, 1913, in-8°), p. 15-16. — La partie supérieure du *Saint Sébastien*, très mutilée, est aujourd'hui au Musée de Stuttgart. Une copie ancienne se trouvait autrefois à la cathédrale de Besançon et est, — ou était, il y a quelques années, — chez le marquis de Terrier-Santans. Cf. F. Knapp, *Fra' Bartolommeo della Porta und die Schule von San Marco* (Halle a. S., 1913, in-4°), p. 120 et suiv.

1. Le célèbre « tondo » exécuté en 1505 ou 1506 pour Agnolo Doni et qui est aujourd'hui placé dans la Tribune du Musée des Offices. M. Thode se demande sur quel document a bien pu se fonder Herman Grimm (*Leben Michelangelos*, 13e éd., t. I, Berlin et Stuttgart, 1907, in-8°, p. 215) pour affirmer que « trente ans plus tard le tableau de Michel-Ange fut revendu pour 220 écus (*sic*), que l'acheteur espérait en tirer bien davantage, et que, de Lyon, où ce marché avait alors été conclu, le tableau devait être revenu à Florence ». Grimm a simplement résumé la lettre de Mini d'après la publication fautive de Daelli. — Ce tableau (sur lequel on peut voir Vasari, *Vite*, éd. citée, t. VII, p. 158-159) dut être offert en vente à François Ier; il serait intéressant de connaître les raisons qui empêchèrent le roi de l'acquérir; peut-être lui en demanda-t-on un prix exorbitant. — C'était probablement pour remplacer le « tondo » qu'Agnolo Doni commanda à Fra' Bartolommeo une *Notre-Dame* qui fut mise comme tableau d'autel dans la chapelle privée dudit Doni (Vasari, t. IV, p. 183).

ferai quelque bon capital. Cet art est arrivé ici à si grande renommée, que le peintre Rosso, à ce que j'ai entendu dire par beaucoup de gens qui l'ont vu de leurs yeux, chevauche avec de nombreux serviteurs et avec des couvertures de soie, comme un grand seigneur, et que Giovanfrancesco[1] a, lui aussi, touché le but. Si Dieu veut, je verrai bientôt de mes yeux toutes les merveilles que chacun répète ici partout, et surtout que le roi s'y entend très bien, à ce que l'on dit. Je ne dirai rien d'autre, sinon que, si vous pouvez m'écrire deux lignes, j'en aurai tant de plaisir que personne là-haut[2] ne me pourrait m'en faire autant, et que, quoi que ce soit, rien ne pourrait m'être aussi agréable. J'ai eu beaucoup d'ennui d'avoir écrit un nombre infini de fois et de n'avoir jamais eu [de réponse], sinon de Papi [m'annonçant] que les caisses sont à bon port. Je me recommande à vous un nombre infini de fois. Nous avons eu ici tant de neige, qu'il y a très longtemps qu'il n'avait autant neigé.

Votre Antonio di Berna[r]do
Mini, à Lyon.

(*Au verso* :) A honorable homme messire Michel-Ange, [fils] de Lodovico Buonarotti (*sic*), à Florence.

IV. *Lettre de Cornelia Colonelli à Leonardo Buonarroti.*

(Casteldurante, 12 avril 1564.)

Mag[nifi]co S[igno]r Leonardo patron mio osser[vandissi]mo.

Questa mia serà per condolermi con V. S. de la gran perdita che tutti nui altri habiamo fatta de la bona memoria de messer Michelangelo, al quale io in particulare ero obligatissima, per havermi sempre a me usato tanta cortesia, e più per bavere dato a Francesco mio primo marito quanto hanno al mondo hora dui sui e miei figlioli. Non lo posso consolar altrimente, senon con dirli che la fama sua mai in eterno murirà, e dovemo anchora pensare indubitatamente che lui sia connumerato fra li altri elletti del grande Dio, havendo sempre in questo mondo operato bene. De questo non li dirò altro. Portando io quello amore a miei figlioli che sogliano portare le amorevoli madre (*sic*), m'è parso dirli anchora per questa mia che la felice memoria de messer Michelangelo rescosse il testamento fatto per

1. Rustici.
2. A Florence.

Francesco alias Urbino, qual so V. S. cognosieva, e non per altro senon per valersene quando li occurriva per le cose de questi miei figlioli, essendo lui curatore. Havendo fatta lui quella spesa aposta per questi figlioli, desideraria che V. S. me compiacesse de detto testamento cavato de mano de publico notaio; qual testamento a miei figlioli poteria giovare as[s]ai, e a V. S. non li fa servitio alcuno detto istrumento, chè so non saperà che farne. V. S. sia contenta, per l'amor che so che portava a Urbino, fare uno presente de detto istrumento a questi miei figlioli, essendo chè, comme (*sic*) ho detto, a V. S. non faccia servitio alcuno, acciò questi figlioli non habino a fare quella spesa in rescotere uno altro testamento. De la qual cosa io insieme con esso loro haverimo (*sic*) obligo perpetuo. Occurrendole cosa che nui (*sic*) pos[s]iamo per V. S. in queste bande, la recomandi (*sic*). Non essendo per altro questa mia, faccio fine bacciandoli (*sic*) insieme con miei figlioli le mani. Di Castel[duran]te, alli 12 de Aprile 1564.

Dì V. S.

Servitrice

Cornelia, già moglie de Urbino
de Castel[duran]te.

Al Mag^co^ s^r^ mio sempre osser^mo^ messer Leonardo Buonaruoti (*sic*) da Firenze. A Roma[1].

V. *Lettre d'Orlando Dei à Michel-Ange.*

(Lyon, 29 janvier 1530 [1531].)

† Jesus addì xxviiii di giennaio 1530.

Honorando Michelagnolo, a voy quanto posso mi raccomando. Al paxxato non mi è ochorso schrivervi; è'l prexente solamente per avixarvi, chomo primieramente per le virtù sua et dipoi per mezzo di qualche vostro amicho è stato dato charicha di fare da madama la principessa d'Orangie la sepoltura del suo figluolo, principe d'Orangie, a Giovanbatista schultore, quale so bene chonosciete. E la prexente arete per sua mane; et per non vi tediare, lui a bocha di tutto vi raghualglerà d'esso disengno. Chon fiducia preghare vi voglio,

1. Cachet : sorte de croix avec trois étoiles. — Une note ajoutée à la lettre : « Gismondo, dagli al Bechaluna danari per un paio di scharpe che e' m'a chiesto. »

che in tutti e chomti voglate chome di solito la virtù vostra remostrarli et consiglarlo di tutto, affine che sendo lui di vostra patria, possa lui più facilmente chonseguire alluy e a quella gloria et onore, et maximo che esso maestro Giovanbatista èrrestato apresso di molti altri maestri in buona aspettazione e da essa madama la principessa *etc.*

Orlando Dey in Lione.

Domino Michelagnolo Buonarroto Buonarroti in Firenze.

VI. *Les relations de Michel-Ange avec la cour de France.*

Il est surprenant que les relations de Michel-Ange avec les princes et les grands personnages français n'aient pas encore été étudiées d'une manière complète et suivie. Si les documents qui permettraient de les raconter ne sont pas très nombreux, ils ne manquent cependant pas.

Le premier personnage français qui se soit adressé à Michel-Ange est Jean de Villiers de La Groslaye (ou Bilhères de Lagraulas), abbé de Saint-Denys, évêque de Lombez, cardinal de Sainte-Sabine, dit « le cardinal de Saint-Denys ». Le 28 août 1498, il commandait à « maître Michel-Ange, statuaire florentin » une *Pietà* de marbre, qui devait être terminée dans le délai d'un an, pour le prix de 450 ducats d'or, et qui orna d'abord, à Saint-Pierre, la chapelle de Sainte-Pétronille, c'est-à-dire la chapelle des rois de France[1].

1. Cet acte a été publié pour la première fois par Eugène Piot dans *Le Cabinet de l'amateur*, nouvelle série (Paris, 1868, grand in-8°), p. 149-150. Cf. l'excellent travail de mon savant et regretté maître Anatole de Montaiglon, sur *La vie de Michel-Ange*, dans le volume publié par la *Gazette des beaux-arts* en 1876, à l'occasion des fêtes célébrées à Florence pour le quatrième centenaire de Michel-Ange en 1875 (Paris, 1876, gr. in-8°), p. 236-238. — Sur la chapelle de Sainte-Pétronille, dont on fait remonter la fondation au pape Paul Ier (vers l'an 758), qui fut dotée par Louis XI, et où l'on découvrit, sous Paul III, le 4 février 1544, la sépulture et les joyaux de Maria, femme de l'empereur Honorius, voy. Francesco Maria Torrigio, *Le sacre Grotte Vaticane* (2e éd., Roma, 1639, petit in-8°), p. 147 et suiv., et Filippo Maria Mignanti, *Istoria della sacrosanta patriarcale Basilica Vaticana* (Roma, 1867, in-8°), vol. I, p. 118 et suiv. — Gotti a ajouté à cet acte, en le publiant de nouveau, deux lettres du cardinal de Saint-Denys aux anciens de Lucques, Rome, 28 novembre 1497 et 7 avril 1498 (*Vita*, p. 33-34); il y faut joindre aussi les lettres de la Seigneurie de Florence au marquis de Massa et au cardinal (18 avril 1498), dans Frey, *M. A. Buonarroti. Quellen und Forschungen zu seiner Geschichte und Kunst*, p. 149. — Sur les différents emplacements

Eugène Guillaume n'avait pas assez d'admiration pour la « composition pathétique » de ce groupe, et, après en avoir fait, dans une admirable page, une pénétrante analyse, il n'hésite pas à le rapprocher, au point de vue de l'exécution technique, du groupe des Parques dans l'un des frontons du Parthénon[1]. Michel-Ange avait alors vingt-cinq ans à peine.

On peut être certain que ce fut ce groupe qui fonda la réputation de l'artiste en France : à leur retour dans leur patrie, nos prélats, nos diplomates et nos pèlerins durent dire et redire la beauté du groupe qui faisait le principal ornement de la chapelle française du vieux Saint-Pierre.

On savait à Florence, comme à Venise, où le Conseil décidait quelque trente ans plus tard d'offrir à Lautrec un tableau de Giovanni Bellini, tout l'intérêt qu'excitait en France l'art italien depuis l'expédition de Charles VIII. Aussi, lorsqu'en 1502 Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, demanda une reproduction, qui serait faite à ses frais, du *David* de Verrocchio, la Seigneurie n'eut garde de répondre par un refus. Après quelques lenteurs, il fut décidé de commander à Michel-Ange un *David* de bronze, à livrer dans les six mois. Les choses traînèrent en longueur; dans l'intervalle, le maréchal encourut la disgrâce d'Anne de Bretagne[2], et ce fut le trésorier Florimond Robertet qui, en 1507 ou 1508, s'avisa de se substituer à lui pour l'acquisition de la statue. Il l'obtint, non sans quelque peine, et, en 1508, l'installa, peut-être d'abord dans son hôtel de Blois, l'hôtel d'Alluye, puis dans le château de Bury[3], d'où

successivement occupés par le groupe, cf. *Descrizione della sacrosanta Basilica Vaticana...*, ed. quarta (Roma, 1828, in-12), p. 34-35, n. *b*.

1. Voy. p. 62-63 du volume publié par la *Gazette des beaux-arts* et déjà cité dans la note précédente. Cf. Gotti, qui cite à ce propos un curieux passage de Condivi, *Vita*, p. 19-20.

2. Le goût du maréchal de Gyé pour les œuvres d'art était bien connu en Italie. Le 8 février 1503, Jean-François Gonzague, marquis de Mantoue, avertissait son ambassadeur en France, Jacopo « Hadriaco », qu'il lui expédiait, par les Vismara de Milan et par la voie de Lyon, un « tableau [bas-relief] de Vulcain en bronze » pour être offert en son nom au maréchal (A. Bertolotti, *Figuli, fonditori e scultori in relazione con la corte di Milano nei secoli XV, XVI, XVII*, Milano, 1890, in-8°, p. 50). — Cf. Gotti, *Vita* citée, vol. I, p. 27 et n. 2, 31-32; et Gaye, *Carteggio*, vol. II, p. 55, 106.

3. La Martinière, *Le grand dictionnaire géographique* (Paris, 1768, in-fol.), t. I, dernière partie commençant par *Bia*, p. 184, col. 1 : « Bury-Rostain, beau château de France, avec titre de comté, à deux lieues de Blois, du côté de Vendôme. — *Baudrand*, édit. 1705. » Il ne reste plus aujourd'hui que des

il passa, vers le milieu du XVII[e] siècle, au château de Villeroy, près Mennecy (Seine-et-Oise). On ne sait ce qu'il est devenu, et toute chance de le retrouver semble avoir aujourd'hui disparu[1].

Jusqu'ici, aucune trace de relations plus ou moins directes entre Michel-Ange et le roi de France, dont la curiosité avait cependant dû être très éveillée par la *Pietà* et le *David*. Force est d'attendre dix ans encore pour trouver un premier document qui atteste l'intérêt pris par François I[er] à l'œuvre du grand artiste florentin. Ce document, c'est la lettre, trop peu remarquée, de Gabriello Pachagli à Michel-Ange, écrite de Paris le 30 janvier 1519. On y voit que Pachagli aurait vivement désiré servir d'intermédiaire entre le souverain et l'artiste, et jouer le rôle que rechercha plus tard, avec une insistance dont nous n'aurons peut-être jamais une parfaite idée, Giambattista Della Palla :

« Le roi parle de vous avec tant de faveur et d'amour que cela me parut chose presque incroyable, montrant qu'il connaissait vos talents d'une manière très sûre et déclarant ainsi qu'il n'a pas de plus grand désir que d'avoir une œuvre de vous, si petite qu'elle soit. Il a prié le légat[2] de me charger de vous écrire avec instance, en vous priant vous-même de ne pas lui manquer en cette affaire. Je n'ai pas de

ruines de cette somptueuse habitation. Cf. Eugène Grésy, *Inventaire des objets d'art composant la succession de Florimond Robertet..., dressé par sa veuve, le 4[e] jour d'août 1532*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 3[e] série, t. X (Paris, 1868, in-8°), p. 58-60. Cet inventaire affirme qu'il y avait sur le piédestal de la statue des vers de Michel-Ange qui auraient été traduits par Ronsard. — La veuve de Robertet croyait d'ailleurs posséder une autre œuvre du grand artiste, une peinture : « J'apprends l'extrême affliction par l'objet d'une *Nostre-Dame de Pitié* posée dans la ruelle de mon lict, qui est sortie de la main du grand Miquel-Ange et venüe des meubles de M[r] le cardinal Brissonnet, certifiant que l'on m'a tousjours dit que cette Vierge si fort dezolée a esté faicte sur les regrez d'une dame Romaine, qui, ayant perdu un fils unique à la guerre contre les Turcs, en tomba de desplaisir plusieurs fois évanoüye, sur quoi ce fameux peintre par sa puissante imagination entreprit d'observer et de retenir les lamentations et les gestes de cette bonne mère, dans les ennuicts de laquelle, et sur les vifs ressentiments que son cœur et son esprit montroient, il employa toute l'adresse de ses dignes pinceaux pour exprimer le comble des douleurs de la mère de N.-S. J.-C... » (*Ibid.*, p. 39-40). — Louis Courajod a affirmé qu'un bronze du cabinet Charles Pulszky, à Pesth, reproduisait le *David* du maréchal de Gyé (*Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1884, p. 283).

1. A. de Montaiglon, *Vie* cit., p. 242-246.

2. Le cardinal Bernardo Dovizi de Bibbiena, légat en France de mars 1518 à janvier 1520 (*Catalogue des actes de François I[er]*, t. IX, p. 123).

conseils à vous donner, car vous êtes sage et prudent et saurez prendre le meilleur parti. Ce que je dois vous dire, c'est que le pape [Léon X] a envoyé [au roi] un tableau avec Notre-Dame et cinq figures[1], un autre tableau avec un grand saint Michel[2] et ensuite un beau portrait de la femme du vice-roi de Naples[3]. Il est ensuite venu de Mantoue un autre tableau dont le nom du peintre m'échappe. J'ai été voir le tombeau du roi défunt que l'on fait à Tours[4]; il y a beaucoup de figures...[5] ».

Tout est ici mis en œuvre pour inciter Michel-Ange à donner satisfaction à François Ier : les louanges recueillies dans la conversation du roi, l'intervention presque officielle du légat, l'habile évocation de la rivalité entre les deux plus grands artistes du temps, les travaux importants, comme le tombeau de Louis XII, exécutés sur l'ordre du souverain.

En dépit de toutes les déceptions qu'il eut à subir après la mort de Jules II, le seul pape (jusqu'à Paul III) qui, « terrible » lui-même, pouvait comprendre la « terribilità » de Michel-Ange, celui-ci ne paraît alors avoir été enclin ni à quitter son pays ni à disperser son œuvre. Et cependant la cour de France retentissait de plus en plus de la gloire croissante de l'artiste. De grands efforts, stimulés sans doute encore par la répugnance de Michel-Ange, se faisaient pour acquérir quelques-uns de ses travaux; mais ils restèrent sans succès jusqu'en 1529, année où la statue d'*Hercule*, qui remontait à 1492 environ, fut vendue par Agostino Dini[6], agent de Filippo

1. Le tableau dit « la Sainte-Famille de François Ier », au Musée du Louvre.

2. Au Musée du Louvre.

3. Le portrait de Jeanne d'Aragon, femme d'Ascanio Colonna, connétable (et non vice-roi) du royaume de Naples; au Musée du Louvre.

4. Le tombeau de Louis XII, œuvre de Jean Juste (Giovanni de' Giusti, originaire de Florence). Cf. A. de Montaiglon, *La famille des Juste en France*, dans la *Gazette des beaux-arts*, 1875, t. II, p. 517 et suiv.

5. Gotti, *Vita*, vol. II, p. 58; cf., à propos de ces tableaux, l'envieuse lettre adressée par Sebastiano del Piombo à Michel-Ange en juillet 1518, lettre où il traite Raphaël de « prince de la synagogue ». (*Ibid.*, vol. I, p. 130).

6. Agostino Dini joua un certain rôle pendant le siège de 1529-1530 et la révolution qui suivit. En 1527, il était de ceux qui entouraient le gonfalonier Niccolò Capponi lors du soulèvement en faveur des Médicis (B. Varchi, *Opere*, éd. cit., t. II, p. 104, col. 2). Il fut des Dix le 10 décembre 1528 (*ibid.*, p. 199, col. 1), et des Seigneurs le 19 août 1529 (p. 239, col. 1). Élu capitaine extraordinaire à Pistoia en 1529, il abandonna la ville avec un peu trop de hâte (p. 295, col. 2). A la fin de mars 1531, il se laissa nommer l'un des vingt-quatre « accoppiatori » institués par le nouveau régime (p. 387, col. 2); puis, ce qui était plus grave, l'un des douze réformateurs (p. 395, col. 2). En cela, il aurait

Strozzi, à Giambattista Della Palla, et par ce dernier à François Ier. Comme le *David* de Bury, elle est aujourd'hui perdue, après avoir longtemps décoré à Fontainebleau, où le P. Dan l'admirait encore en 1642, la cour de la Fontaine, puis sous Henri II, le jardin de l'Étang détruit en 1731[1].

Cette même année 1529 donna à Della Palla le plus grand espoir qu'il eût peut-être jamais eu d'attirer Michel-Ange à la cour de François Ier. La lettre adressée de Venise, le 25 septembre 1529, par le sculpteur à l'agent du roi en Italie est bien connue de tous les historiens. Elle raconte, d'une manière romanesque et assez suspecte, sa fuite de Florence. Il suffira ici d'en rappeler les premières phrases : « Je suis parti de Florence[2], comme je crois que vous le savez, pour aller en France. Arrivé à Venise, je me suis informé de la route, et l'on m'a dit qu'en partant d'ici, on doit passer en pays allemand et que c'est un voyage dangereux et difficile. J'ai donc pensé à vous demander, au cas où cela vous plairait, si vous êtes encore disposé à faire le voyage, et je vous prie de m'en aviser et de me dire si vous voulez que je vous attende; et nous irons de compagnie...[3] ». Je crains bien que Michel-Ange n'ait jamais pensé un mot de ce qu'il écrit à son compatriote, et celui-ci, si d'abord il y ajouta foi, ne persista pas longtemps dans son erreur. Michel-Ange avait déjà été et fut toujours effrayé par les grands troubles politiques dont il était le témoin bien involontaire, et même par de moins graves dangers.

suivi les conseils de Niccolò Capponi lui-même, si l'on en croit Bernardo Segni (*Storie fiorentine*, Milano, 1805, in-8°, t. I, p. 177). Le duc Alexandre de Médicis le récompensa de son attitude en le nommant sénateur en 1532; il était né le 23 octobre 1463 et mourut le 9 mai 1548 (Giuseppe Manni, *Serie de' senatori fiorentini*, Firenze, 1722, petit in-4°, p. 36). — Benedetto Busini a porté sur lui un jugement sévère (dans Varchi, *Opere*, t. II, p. 34, col. 2). — C'était sans doute un parent d'un des amis de Michel-Ange et de Sebastiano del Piombo, le capitaine « Cuoio », dont le nom patronymique était Dini (G. Milanesi, *Le lettere*, p. 446), et qui fut tué le jour de la prise de Rome, 7 mai 1527 (Alfonso Corradi, *Gian Bartolomeo Gattinara ed il sacco di Roma del 1527*, Torino, 1892, in-8°, p. 16; extr. des *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino*, vol. XXVII).

1. A. de Montaiglon, *loc. cit.*, p. 230-231; — Frey, *M. A. B. Quellen und Forschungen zu seiner Geschichte und Kunst*, t. I (Berlin, 1907, in-8°), p. 103 et suiv.

2. Dans la matinée du 21 septembre 1529.

3. Gotti, *Vita*, t. II, p. 190; cf. p. 64 et suiv.; — Milanesi, *Le lettere*, p. 457. — Un bon facsimilé réduit dans Gotti, t. II, pl. II; un facsimilé réduit dans le volume publié par la *Gazette des beaux-arts* en 1876, *L'œuvre et la vie de Michel-Ange*, p. 31. — Voy. aussi A. de Montaiglon, *loc. cit.*, p. 274 et suiv.

A la fin de 1494, lors de l'expulsion des Médicis, il s'était déjà enfui, dans des circonstances assez étranges[1], à Venise, puis à Bologne, où il travailla au tombeau de saint Dominique[2]. En 1506, craignant pour sa vie, il s'était enfui à Florence, et il avait fallu toute l'autorité de Jules II pour le faire revenir auprès de lui[3]. En 1527, lorsque les bandes du connétable de Bourbon devenaient de plus en plus menaçantes pour la république florentine[4], il manifesta une vive inquiétude dont nous trouvons l'écho dans une lettre de Giovanni Borromeo à Frédéric Gonzague, marquis de Mantoue (Florence, 3 avril 1557) : « J'ai été voir plusieurs fois le sculpteur Michel-Ange. Je ne puis encore tirer de lui rien de précis sur l'époque où il voudra travailler [pour le marquis, lequel désirait un dessin destiné au palais du Té]; je crois qu'il est, comme les autres, inquiet de ces affaires de la guerre, parce qu'il est riche; dans sa conversation, il se lamente d'être ici. Je lui ai conseillé d'aller séjourner deux mois à Mantoue, où Votre Excellence lui ferait bonne chère, et parfois il a semblé que cette offre lui plût, puis il exprimait des craintes au sujet du voyage et peut-être abandonnera-t-il peu volontiers son argent[5]. » Bien plus tard, sous Paul IV, il écrit, le 31 octobre 1556, à son neveu Leonardo, que, voyant la construction de Saint-Pierre ralentie, il s'était mis en chemin pour aller faire ses dévotions à Lorette, mais qu'un ordre exprès du pape l'avait obligé de rentrer à

1. On se souvient des visions d'Andrea Cardiere (Gotti, *Vita*, vol. I, p. 13). — Cf. la lettre de Ser Amadeo à son frère le fondeur Adriano, Florence, 14 octobre 1494 (Frey, *M. A. B. Quellen und Forschungen zu seiner Geschichte und Kunst*, t. I, Berlin, 1907, in-8°, p. 120).

2. A. de Montaiglon, *loc. cit.*, p. 232-233.

3. *Ibid.*, p. 255.

4. Cf. Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, t. II (Paris, 1875, in-8°), p. 300 et suiv.

5. Frey, *M. A. B. Quellen und Forschungen*, p. 138 (d'après le travail d'Alessandro Luzio publié dans le *Giornale unico per il 50me anniversario degli asili di carità* [di Mantova], *5 luglio 1887*. — A propos de ces craintes de Michel-Ange, Giuseppe Guerzoni écrivait : « *Fuggi le tempeste* fu il motto di Leonardo da Vinci, e diventa pur quello di tutta l'arte italiana ». (*Michelangiolo cittadino*, dans la *Nuova Antologia*, t. XXI, 1872, p. 550.) Je ne sais pas si Léonard avait pris pour devise les mots : « Fuis les tempêtes », mais il est certain qu'il a écrit de sa propre main : « Paura over timore è prolungamento di vita », et : « Chi teme i pericoli, non perisce per quegli », et encore : « Chi non teme, spesso è pien di danni, spesso si pente. » Edmondo Solmi, *Leonardo da Vinci. Frammenti letterari e filosofici* (Firenze, 1913, petit in-16), p. 202, 211 et 212.

Rome[1]. Ici, tous les historiens paraissent d'accord pour admettre que, si Michel-Ange avait quitté la ville, c'était uniquement pour échapper à la menace de plus en plus grandissante des troupes du duc d'Albe, en ces jours où, comme l'écrit un témoin oculaire, Joachim Du Bellay,

On ne voit que soldatz, et morrions en teste,
On n'oit que tabourins, et semblable tempeste,
Et Rome tous les jours n'attend qu'un autre sac[2].

Quoi qu'il en soit, il y eut un Français qui commença par croire que l'artiste avait réellement l'intention de se rendre en France et qui, d'ailleurs, lui aussi, fut vite désabusé. Les lettres de Lazare de Baïf, qui était alors ambassadeur à Venise, ont été plusieurs fois publiées en France, presque toujours partiellement, depuis 1852 jusqu'à 1900[3]; mais elles ne l'ont pas été d'une manière entièrement satisfaisante, et je crois utile de les réimprimer ici le plus exactement possible, dans leur ordre chronologique.

Les deux premières, du 14 octobre 1529, sont adressées au roi et au grand-maître Anne de Montmorency :

« Sire, ayant trouvé la commodité de ce gentilhomme qui s'en va en dilligence en Angleterre ambassadeur pour le pape[4], n'ay voulu obmettre à vous escripre par luy ces presentes, nonobstant que vous aye escript du VIII[e] et XIII[e] de ce moys[5] pour vous faire scavoir que j'ay esté adverty que Michael Angelo exellent paintre, veoyant le dangier de Florence, s'est retiré en ceste ville et ne se monstre point. Car il n'y veult pas faire sa demeure; et croy fermement que si l'on

1. Milanesi, *Le lettere*, p. 330 et n.
2. *Les Regretz* (Paris, 1876, in-18), p. 56.
3. L'honneur d'avoir attiré l'attention des historiens sur les lettres de Baïf revient à Barthélemy Hauréau (*Histoire littéraire du Maine*, 1re éd., t. III (1852), in-8°, p. 15-16). Elles ont été ensuite publiées intégralement par Paul Marchegay (*Revue de l'Anjou*, t. I, 2e partie, Angers, 1852, in-8°, p. 374 et suiv.; — *Notices et documents historiques*, Angers, 1857, in-8°, p. 127 et suiv.), reproduites en partie par Eugène Piot dans *Le Cabinet de l'amateur*, vol. cit., p. 148-149, et par A. de Montaiglon dans son étude déjà plusieurs fois citée (p. 275-276; cf. p. 302); signalées de nouveau, sans renvoi aux travaux précédents, par M. Lucien Pinvert, *Lazare de Baïf* (Paris, 1900, in-8°), p. 33-34.
4. Paolo Casale fut désigné comme nonce en Angleterre vers le 25 septembre 1529 (*Calendar of State Papers*, *Venice*, vol. IV, London, 1871, in-8°, p. 231, n° 512; *Letters and Papers*, *Henry VIII*, vol. IV, part III, London, 1876, in-8°, p. 2674, n° 6007).
5. Ces deux lettres ne figurent pas dans le ms. fr. 3941.

luy offre quelque bon party en vostre non, il seroit pour l'accepter. Vous scavez l'exellence du personnaige en son art. S'il vous plaist le retirer, en me le faisant scavoir, j'en feray mon effort, et, ce pendant, n'obmettray de chercher le moyen à le practicquer, estant asseuré que, ce faisant, vous feray service, qui est la chose du monde que plus desire[1]. »

Le 23 octobre, nouvelle lettre :

« Sire, je vous ay escript de l'huytiesme de ce moys bien amplement de ce qu'il m'a esté possible scavoir et entendre des affaires tant de l'Ytallye que du Turcq, et depuys du XIII[e] et du XIIII[e] vous ay adverty comme Michael Angelo, excellant painctre, veoyant le dangier de Florence, s'était retyré en ceste ville et ne se monstre point[2]. Bien ay entendu d'ung [*corrigé en* quelcun] de ses amys que, si l'on luy offroit bon party, il seroit pour se retirer en France. Vous scavez l'exellence du personnaige. Si vous voullez le retirer, il vous plaira me faire scavoir quel offre vous voullez que je luy face de vostre part affin que le puisse plus asseurer...[3] »

Le 16 novembre suivant, Baïf annonce au roi le départ du « painctre » et insère dans sa lettre un jugement sévère et peut-être exact sur la conduite de Michel-Ange, qui, après avoir quitté Venise, était déjà arrivé à Ferrare le 9 de ce mois[4] :

« Sire, je vous avoys escript de Michael Angello paintre pour le vous faire recouvrer, mays depuys les Florentins l'ont remendé et pardonné le vice de trop grand crainte et timidité, et s'en est retourné audict Florence[5]. »

Entre temps, François I[er] avait informé Baïf des offres qu'il pouvait faire de sa part à l'artiste fugitif; mais déjà l'ambassadeur avait perdu toute ombre d'espoir. Il écrit, le 9 décembre :

« Sire, depuys les lettres que vous escripviz touchant Michael Angelo, vous ay de rechef escript comme il estoit retourné à Flo-

1. Bibliothèque nationale de Paris, ms. n° 3941 du fonds français (anc. Colbert 2113; *Regius* 8627. 3), fol. 44. La lettre au connétable, conçue en termes presque identiques, est au fol. 44 v°. — Ce manuscrit est proprement un registre où le secrétaire de Baïf copiait d'une main rapide, avant de les remettre aux courriers, les lettres les plus importantes de l'ambassadeur; de là des caprices graphiques que n'eût pas eus la plume de Baïf.

2. Voy. Gotti, *Vita*, vol. I, p. 192-193.

3. Ms. fr. 3941, fol. 45 v°.

4. Gotti, *Vita*, vol. II, p. 74.

5. Ms. fr. 3941, fol. 54 v°. — Michel-Ange rentra à Florence entre le 20 et le 23 novembre 1529.

rence et qu'il n'y avoit ordre de le retirer à vostre service. Ce neantmoins, j'en escripray à vostre ambassadeur qui est à Florence[1] pour lui remonstrer que, s'il veult venir, luy baillerez maison pour sa demeure et douze cens livres d'estat par an ; et, sceu sa responce, ne fauldroy de vous en faire scavoir [la teneur ?][2]. »

Cependant, plutôt par acquit de conscience, comme il le dit lui-même avec une franchise qui nous choque quelque peu, il écrit le 22 décembre à Claude Dodieu, sieur de Vély, ainsi qu'il l'avait promis au roi :

« Monsr, Pour ce que Michael Angelo s'estoit retiré en ceste ville, et m'avoit dit aulcun de ses amys qu'il eust bien voullu prendre party en France, j'en avoys escript au Roy, lequel m'a faict responce qu'il [le] traicteroit tresbien et luy donneroit douze cens francs d'estat par an et maison pour son logis, sans aultre present que vous scavez qu'il pourroit avoir. Ledict Michael Angello est depuys retourné à Florence. Vous m'escripvés que les despence[3] et reparations de la ville sont achevées de fortiffier. Parquoy je presume que les seigneurs pour le present n'ont plus que faire de luy. Si vous voyez que bien soit de luy en dire quelque mot et luy declarer l'offre du Roy, taschant à luy faire recouvrir (*sic*), vous feriez[4] chose tresagreable au Roy ; ce que suys asseuré que faictes ordinairement. Parquoy ne vous en parleray en plus long propos, congnoissant que le personnaige n'est pour en faire aultre chose, car il ne cuydera jamays habandonner son pays[5]. »

Si Baïf ménageait si peu Michel-Ange, c'est aussi parce qu'il avait cru un instant — sur l'affirmation de l' « ami » de l'artiste, qu'il ne nomme pas et qui était très probablement Benedetto Busini[6], — que l' « excellent peintre » était vraiment décidé à entrer au service de la

1. Claude Dodieu, sieur de Vély. — Dans la liste des ambassadeurs de France à Florence insérée au *Catalogue des actes de François Ier*, la présence de Dodieu en cette ville est indiquée jusqu'en août 1529 ; elle est attestée jusqu'en janvier 1530 par plusieurs lettres conservées à la Bibliothèque nationale, par exemple par une lettre de lui adressée le 7 janvier 1529 [1530] au connétable (ms. fr., 3003, fol. 36).

2. Ms. fr. 3941, fol. 64.

3. Il faut sans doute lire « deffences ».

4. Ici le manuscrit présente un trait vertical que Marchegay a interprété par le mot « une ». Je croirais plutôt que ce trait est un simple accident de plume et qu'il n'en faut tenir aucun compte.

5. Ms. fr. 3941, fol. 69 v°-70.

6. Voy. sa lettre à Benedetto Varchi, Rome, 31 janvier 1579 (*Opere di B. Varchi*, Milano, 1834, in-4°, vol. II, p. 33, col. 2).

cour de France. Aussi essaie-t-il bientôt de compenser sa déconvenue par la présentation d'un autre personnage, le professeur vénitien qui, à la suite d'un solennel et heureux essai sur le Grand Canal ou au Lido, jouissait alors d'une immense et éphémère réputation : Vittore Fausto[1]. Sa lettre du 6 février 1530, comme l'a déjà si justement remarqué Paul Marchegay[2], semble, en outre, prouver qu'il pensait que François Ier aurait utilisé les talents d'ingénieur de Michel-Ange :

« Sire, depuys le XXVIIIe du moys passé que j'ay escript à Monsr le grand maistre, n'est rien arryvé de nouveau en ceste ville digne d'estre escript à vostre magesté; qui est la cause que doresnavant ne puys escripre si souvent que vouldroys et debveroys. Car de nouveau ne se dict plus riens et se faict encores mains, si ce n'est si secret-t(r)ement que je ne le puys entendre. Davantaige, de la court de l'empereur estes adverty par Monsr de Morette[3] et Monsr de Tarbes[4]. Parquoy ce seroit redicte de vous en escripre ce que l'on en dict. Mays pource qu'il pourroit arryver quelque jour que vostre magesté vouldroit suyvre la voye et chemin de Tymoleon le Corynthien avec la grande felicité qu'il eut en son emprinse et non avecque le maleur et calamité de Mycyas (*sic*)[5], il me semble qu'il y a ung homme en

1. Il suffit de rappeler la longue lettre de Pietro Bembo à Giambattista Ramusio sur cet événement (Padoue, 29 mai 1529 : *Lettere di M. Pietro Bembo cardinale*, vol. II, Milano, 1809, in-8°, p. 113-114). Cf. Vittorio Cian, *Un decennio della vita di M. Pietro Bembo, 1521-1531* (Torino, 1885, in-8°), p. 139.

2. *Notices et documents* cités, p. 129.

3. Charles du Solier, sieur de Morette, ambassadeur près Charles-Quint de novembre 1529 à juin ou juillet 1531 (*Catalogue des actes de François Ier*, t. IX, p. 41).

4. Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, ambassadeur à Rome d'août 1529 à novembre 1530 (*ibid.*, p. 61).

5. Lazare de Baïf occupait alors ses loisirs à traduire en français diverses *Vies* de Plutarque (Pinvert, ouvr. cité, p. 55 et suiv.). — A propos de la tentative de Fausto, Bembo évoque aussi un souvenir classique dans sa lettre à Ramusio (*loc. cit.*, p. 113) : « On ne doit pas moins estimer cette seconde découverte de la quinquirème par Fausto que ne le fut dans les temps antiques la première, due à Nasithon de Salamine. » Le texte italien porte, pour ce dernier nom, *Nasictonte;* il faudrait tout au moins lire *Nasittonte*. La forme grecque est Ναυσίθοος, mais on trouve aussi Ναυσίθους; c'est probablement cette dernière forme que Bembo avait dans l'esprit : il a donc dû écrire *Nasittonte* ou mieux *Nausitonte*. Le souvenir vient de Plutarque, *Vie de Thésée* (XVII, 4); Nausithoos était le pilote de Thésée. — Notons que Bembo citait ce passage au moment même où, à Venise, Lazare de Baïf traduisait la *Vie de Thésée*.

ceste ville nommé Faustus, lequel est renovateur et architecte de la quinquereme, qui seroit bien propice (*sic*) pour dresser et mettre en ordre ce qui seroit necessaire à telle affaire. Et oultre il est homme bien scavant tant en grec que en latin et assez bien experimenté en son art, et davantaige tresaffectioné à la nation francoyse. Je le fis parler à Monsr de Boury[1] quant il fut icy, lequel estoit bien deliberé de vous en faire le rapport[2] tel que eussiez le vouloir de le retirer à vostre service. Mays luy prevenu de mort ne l'a peu faire. Parquoy me semble bon par la presente vous en advertyr pour vous declairer que s'il vous plaist le recouvrir à vostre service, je croy que ce sera chose aysée à faire et ne sera point moins utille à vostre magesté que eust esté Michael Angelo, lequel c'est retiré à Florence. Il vous plaira doncques m'en mander vostre vouloir et quel offre vous plaira que luy face. Il est au service de ces seigneurs assez mal traicté, dont n'est jà besoing que leur ambassadeur en saiche rien, car cela luy pourroit nuyre[3]. »

Baïf, qui terminait alors son traité *De re navali*[4], prit à cœur cette affaire et, dans le registre de la Bibliothèque nationale, il insiste sur Fausto par une douzaine de reprises[5].

Mais revenons à Michel-Ange. Quatorze ans se sont écoulés depuis la fuite à Venise. En juin 1544, fatigué des peines que lui avait données le *Jugement dernier*, Michel-Ange tombe gravement malade. Luigi Del Riccio le transporte dans la maison des Strozzi, l'entoure des soins les plus efficaces, l' « arrache à la mort[6] ». Il a

1. Charles du Bec, sieur de Boury (ou plutôt Bourris) et de Vardes, vice-amiral de France, « envoyé en mission à l'étranger, pour le fait de la paix » par lettres du 27 décembre 1529. Voy. le P. Anselme, *Hist. généal.*, t. II, p. 86.

2. Le second *p* du mot « rapport » a été biffé.

3. Ms. fr. 3941, fol. 81 v°-82.

4. Baïf écrit à François de Dinteville, le 25 janvier [1533] (*ibid.*, fol. 229) : « Si vous avez quelque chose des naulx à l'enticque, je vous prie me l'envoyer, car il ne tient que à cela que je ne face imprimer mon livre. » Le *De re navali* ne parut cependant qu'en 1536 (prid. cal. sept.) chez Robert Estienne, par les soins de Charles Estienne, in-4°; avec une dédicace à François Ier datée du 24 août 1536 (A.-A. Renouard, *Annales des Estienne*, Paris, 1843, in-8°, p. 44, n° 19). — Pour les éditions suivantes, cf. le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, t. VI, col. 508-509. — Cf. aussi Léon Dorez, *Extraits de la correspondance de F. de Dinteville*, dans la *Revue des Bibliothèques*, t. IV (1894), p. 85-86.

5. Ms. fr. 3941, fol. 83, 172-172 v°, 173, 175 v°, 194, 194 v°-195, 196, 198 v°, 201 v°, 208, 429, 429 v°. — Vittore Fausto est nommé par l'Arioste dans l'*Orlando furioso* (XLVI, 19).

6. Lettre de Michel-Ange à Del Riccio (Gotti, *Vita*, vol. I, p. 282).

sans doute de longs entretiens avec l'artiste, qui avait mis en lui sa confiance depuis la mort de Bartolommeo Angiolini. Les deux amis s'entretiennent des événements tragiques qui ont bouleversé Florence depuis la mort de Laurent de Médicis, et, le 21 juillet, Del Riccio, répondant à Roberto Strozzi, qui lui avait demandé, de Lyon où il séjournait, des nouvelles de l'infirme, il lui fait part de la reconnaissance de Michel-Ange soigné dans sa maison romaine, et il ajoute : « Il vous prie de lui donner quelque nouvelle et de rappeler au Roi ce qu'il lui a déjà fait dire par Scipione, et ensuite par le courrier Deo, que s'il remettait Florence en liberté, il lui ferait, lui Michel-Ange et à ses propres frais, une statue équestre sur la place de la Seigneurie[1] ». L'idée est bien de Michel-Ange. Le souvenir de sa fuite de 1529 le poursuit et le tourmente. Il voudrait bien prouver son loyalisme à l'égard de sa patrie et peut-être persuader à ses amis florentins que, s'il avait jadis affirmé son désir de se rendre en France, c'était parce qu'il comptait vraiment y aller et y remplir une mission plus politique qu'artistique. Son imagination s'était évidemment échauffée ce jour-là, en la compagnie de l'agent et ami des Strozzi persécutés[2]. Et puis, s'il promettait cette statue, il prenait la précaution d'annoncer qu'une fois faite, elle resterait à Florence, et il savait bien qu'avant que son vœu ne fût exaucé, il passerait beaucoup d'eau sous les ponts de l'Arno... Peut-être aussi trouvait-il là un moyen de reprocher indirectement à François Ier l'abandon qu'il avait fait de l'antique alliance florentine au moment du besoin et lorsque son grand rival, Charles-Quint, aidait Clément VII à asservir cette ville pour effacer dans l'esprit du pontife les horreurs, encore toutes récentes, du sac de Rome.

On ne sait si l'offre de Michel-Ange parvint à François Ier. Il est fort possible que les forussis et les bannis florentins en aient informé le roi, et c'est peut-être pour le mettre en goût que Roberto Strozzi lui aurait offert[3] les *Esclaves* ou les *Captifs*, magnifiques épaves

1. Gotti, *Vita*, vol. I, p. 281.

2. Luigi Del Riccio tomba malade et mourut vers le mois de novembre 1546, pendant un séjour à Lyon. C'est durant cette maladie que Michel-Ange lui écrivit la curieuse lettre où il lui promet de lui rendre visite en allant à Saint-Jacques-de-Compostelle (Gotti, *Vita*, vol. I, p. 282-283).

3. L'histoire des *Esclaves* (aujourd'hui au Musée du Louvre) est encore assez mal connue. Il est probable que Strozzi les offrit à François Ier (en 1546 ou en 1550?) et que celui-ci en fit don au connétable Anne de Montmorency. En tous cas, le connétable les avait placés dans les niches d'une des façades de la cour du château d'Écouen. Le maréchal Henri de Montmorency les donna à son tour,

du tombeau primitif de Jules II, reçues en don de Michel-Ange, précisément en 1544, comme témoignage de reconnaissance pour l'hospitalité qu'il avait reçue de Del Riccio.

Deux ans plus tard, sans doute sur les conseils de Primatice, François Ier adressait à l'artiste la célèbre lettre du 7 février 1546[1]. Le roi ne demande plus à l'artiste, qui a maintenant plus de soixante-cinq ans, de quitter l'Italie. Il ne fait plus la moindre allusion aux offres par lesquelles il avait inutilement tenté de l'attirer en France. Il le prie seulement de remettre, « en payant », « à l'abbé de Sainct-Martin[2] de Troyes » [Primatice] les « choses excellentes » qu'il pourrait avoir toutes prêtes en son atelier, et d'autoriser son envoyé à faire exécuter des moulages du *Christ* de la Minerve et de « la Nostre-Dame de la Febre » [la *Pietà* de Saint-Pierre], « afin, — dit-il, — que j'en puisse orner l'une de mes chapelles comme de chose que l'on m'a asseuré estre des plus exquises et excellentes en vostre art ». Michel-Ange répondit au roi, le 26 avril 1546, par une lettre qui est un chef-d'œuvre de bonne grâce et de dignité souriante. Il remercie François Ier d'avoir daigné écrire à un homme tel que lui (*a un mie pari*) et surtout d'avoir sollicité de lui des œuvres peu dignes de la gloire du souverain. Plus ouvert que celui-ci, il évoque discrètement le passé : il y a longtemps qu'il eût désiré servir le roi, et il regrette de n'avoir pu le faire. Maintenant, il est vieux, il est encore

en 1632, au cardinal de Richelieu, qui les fit transporter dans son château de Poitou. Avant 1749, ils étaient à Paris, où les avait transférés le maréchal de Richelieu, dont la veuve les relégua dans une écurie. En 1793, ils furent saisis et allaient être mis en vente lorsqu'Alexandre Lenoir les sauva, comme tant d'autres monuments. — J'emprunte tous ces détails, presque littéralement, au travail si souvent cité d'A. de Montaiglon, p. 250-252. — Cf. Thode, *M. A. Kritische Untersuchungen*, t. I, p. 142, 206 et suiv.

1. Il faut noter que cette lettre, bien qu'écrite au mois de février, a toujours été publiée avec le millésime de 1546, qui est exact, *au contraire de ce que j'ai dit plus haut* (1916, p. 467-468), comme le prouve la date de la réponse de Michel-Ange : 26 avril 1546. Quoique les données de l'itinéraire royal autorisent également l'une et l'autre date, il serait bien invraisemblable que Michel-Ange eût ignoré jusqu'au 26 avril 1547 la mort de François Ier, survenue le 30 mars. Cf. L. Dimier, *Le Primatice* (Paris, 1900, in-8°), p. 90. Il serait cependant bon, dès que les événements le permettront, de revoir l'original, conservé au Musée Wicar, à Lille, et d'en publier un facsimilé. — C'est F. De Romanis qui a publié cette lettre, qui était déjà entre les mains de J.-B. Wicar : *Alcune memorie di Michelangiolo Buonarroti da' manoscritti*, p. 15. Elle a été reproduite plusieurs fois depuis, entre autres dans le *Cabinet de l'amateur*, d'Eugène Piot, 1861, p. 151.

2. Saint-Martin-ès-Aires.

pour quelques mois occupé par le pape Paul III ; mais s'il lui reste ensuite « quelque espace de vie », il s'ingéniera à réaliser ce qu'il a désiré faire depuis longtemps pour le prince, c'est-à-dire une œuvre de marbre, une de bronze, une de peinture[1]. « Et si la mort interrompt ce mien désir et que l'on puisse encore sculpter ou peindre dans l'autre vie, je ne manquerai pas de penser à votre Majesté là où l'on ne vieillit plus[2]. » Michel-Ange vieillit encore longtemps sur la terre, puisqu'il survécut plus de seize ans à François Ier ; mais les peintures de la chapelle Pauline et les travaux de Saint-Pierre absorbèrent toute son activité jusqu'au jour de sa mort (18 février 1564). C'est en vain que Catherine de Médicis, à la suite du tragique tournoi qui fit d'elle une jeune douairière, lui écrivit de Blois la belle lettre du 14 novembre 1559[3]. L'artiste, il est vrai, revenant alors plus volontiers aux souvenirs de son adolescence florentine, ne crut pas pouvoir opposer, à une parente de ce Laurent qui avait été son premier protecteur, l'excuse de son âge ; mais il était trop tard. La statue fut cependant commencée sous ses yeux par Daniele Ricciarelli de Volterra ; le cheval fut même fondu peu après la mort de Michel-Ange. Mais la fatalité voulait que la maison de France ne pût posséder une œuvre du maître expressément faite pour elle. Le monument resta inachevé. Le cheval, apporté en France, fut utilisé pour la statue élevée en 1630 à Louis XIII sur la Place Royale et qui fut détruite en 1793[4].

1. Milanesi, *Le lettere*, p. 519.

2. Voy. la *Gazette des Beaux-arts*, 1re série, t. XII (1862), p. 483.

3. Le texte original italien de cette lettre a été publié par Gotti (*Vita*, vol. I, p. 349-350), qui a aussi donné une seconde lettre de Catherine de Médicis à Michel-Ange, datée d'Orléans, 30 octobre 1560, ainsi que d'autres lettres de Roberto Strozzi, de Bartolommeo Del Bene et de Diomede Leoni relatives à la même affaire (vol. II, p. 144-148).

4. A. de Montaiglon, travail cité, p. 291-292 ; — le même, *Notice sur l'ancienne statue équestre, ouvrage de Daniello Ricciarelli et de Biard fils, élevée à Louis XIII, en 1639, au milieu de la place Royale, à Paris* (Paris, 1851, in-8°) ; dernière édition, P., 1876, in-8°. — Aux documents publiés par Gotti et Montaiglon sur la statue équestre de Henri II, il faut ajouter les deux suivants, publiés par H. de La Ferrière dans le t. II des *Lettres de Catherine de Médicis* (Paris, 1885, in-4°, p. 193 et n. 2). On lit, dans une lettre de Henri Clutin, sieur de Villeparisis, à Catherine de Médicis, lettre datée de Rome, 31 mai 1664 : « Or, Madame, quant à la statue dont Michel ange avoit pris charge et dressé les portraictz et desseings, elle est en bonne main et d'ung homme qui entend tresbien telles besongnes. Il est vray que, s'estant trompé au poix du bronze et en ayant demandé beaucoup moins qu'il ne luy en falloit, ce faute, comme il dict, d'avoir bien projecté son cas en cire auparavant, cela

Il reste peu de chose à ajouter pour être, je crois, tout à fait complet sur le sujet que nous traitons ici brièvement. Ce sont deux hypothèses qui ne m'inspirent qu'assez peu de confiance. M. de Montaiglon suppose, avec une réserve dont il lui faut tenir compte, que la statue de l'*Apollon portant la main à son carquois*[1], exécutée en 1529-1530, pendant le siège de Florence, fut « peut-être le modèle ou plutôt l'origine première du grand Apollon de bronze qui a été ramené du parc de Saint-Cloud au Louvre depuis la guerre. Bien que celui-ci ne semble pouvoir être, par le travail, de la main de Michel-Ange, le motif si particulier du geste du bras peut faire penser qu'il y a quelque connexité entre les deux statues et que la seconde doit quelque chose à la première[2] ». Et, de son côté, M. Henry Thode, parlant du dessin au crayon représentant le *Sacrifice d'Isaac* et conservé à la Casa Buonarroti, s'exprime ainsi : « Y avait-il quelque désir de nous inconnu, auquel Michel-Ange s'était efforcé de répondre par ce dessin, ou bien ce dessin devait-il faire le profit de quelque peintre favorisé ? Il serait possible qu'il eût été inspiré, pour l'établissement du sujet, par la commission qu'en 1530 Giambattista Della Palla, déjà en relations d'amitié avec lui, procura à Andrea del Sarto. Le *Sacrifice d'Abraham*, que celui-ci exécutait alors et qui est aujourd'hui conservé dans la Galerie de Dresde, était destiné à François Ier, auquel il ne parvint pas : Filippo Strozzi en fit plus tard l'acquisition. C'est précisément à cette époque, et non pas, comme le pense M. Berenson, dans la dernière période, que je dois transporter l'esquisse. Andrea l'a-t-il

sera cause qu'il y courera quelque temps davantaige; car il fault faire venir ledict bronze de Venise pour le plus près. Aussi[tost] icelluy arrivé, tout le reste est en bons termes, et se trouvera ladicte statue fort somptueuse et magnificque. Je croy que ce sera faict pour la my aoust ou environ, et le seigneur Robert Strozzy et moy ne serons paresseux à la solliciter. » (Bibl. nat., ms. n° 16039 du fonds français, fol. 15 v°; orig.) Et, dans une lettre à Villeparisis, Lyon, 20 — et non 15 — juin 1564, la reine-mère s'exprime en ces termes : «... Et m'avez au reste faict fort grand plaisir de solliciter la statue que je faiz faire à Rome, laquelle je desire tant de veoir achevée que je vous prye encores de rechef, Monsr de Villeparisis, d'y voulloir tousjours tenir la main, la faisant avancer le plus que vous sera possible, d'aultant que j'ay entendu par Annibal Rucellay, qui est icy, que celluy qui la faict est fort subgect à l'apoplexie, et si cella luy reprenoyt une foys et qu'il mourust, il m'a dict qu'il ne restoyt homme en la chrestienté qui peust executer ce desseing là; au moyen de quoy je vous prye de y veiller le plus songneusement que vous pourrez... » (*Ibid.*, fol. 22.)

1. Aujourd'hui au Musée national de Florence (Bargello).
2. Travail cité, p. 279.

connue? Dans son tableau, Abraham et Isaac s'agenouillent aussi tous deux sur l'autel; mais, dans tout le reste, on ne remarque aucune dépendance. — On pourra dire que c'est aller trop loin que de vouloir avancer l'hypothèse que Della Palla, avant de solliciter Del Sarto, ait adressé sa demande à Michel-Ange, et que celui-ci ait voulu lui complaire, au moins par un dessin. Plus j'y pense, plus l'idée s'impose à moi que Michel-Ange, sûr de la faveur de François Ier, voulait en 1529 aller de Venise en France avec Della Palla »[1]. Pour ma part, — si je dois dire mon avis sur ce dernier point, — je n'en crois rien, et j'en ai dit plus haut les raisons. Baïf avait raison de penser que « le personnaige n'est[oit] pour en faire aultre chose, car il ne cuydera jamais habandonner son pays[2] ».

1. Henry Thode, *M. A. Kritische Untersuchungen*, t. II, p. 443-444.

2. En mentionnant la note, publiée par M. Engerand, qui figure en marge de l'*Inventaire des tableaux et dessins du Roy*, de Houasse (1691) : « La Reyne mère [Anne d'Autriche] a brûlé le tableau. — [Dessin de la *Léda*] à brûler », j'aurais dû rappeler que Cassiano Del Pozzo avait, en 1625, attribué le tableau de la *Léda* au Rosso : «... *Une Léda avec le cygne*, faite d'après le carton de celle de Michel-Ange » (Müntz et Molinier, *op. cit.*, p. 269), et qu'au contraire, vers le même temps, Peiresc inscrivait, dans sa liste des « plus rares peinctures de Fontainebleau », « la petite Leda de Michael-Angelo faicte à l'œuf ». (Bibliothèque nationale de Paris, ms. latin 8957, fol. 128; autogr.) J'aurais aussi dû rappeler les mutilations que le fils du Régent, Louis, duc de Chartres puis d'Orléans, fit subir en 1722, dans un accès de pruderie, aux tableaux de la série mythologique peinte par le Corrège vers 1531-1532 : *Léda avec le cygne*, *Danaé*, *Io*, *Antiope*. Ils purent cependant être réparés : Charles Coypel les restaura et refit les têtes de la *Léda* et de l'*Io*; la tête de l'*Io* fut de nouveau reprise par Proudhon en 1806 et celle de la *Léda* par Schlesinger en 1830. Ces deux peintures sont aujourd'hui au Musée de Berlin. L'*Antiope*, restaurée en 1786 par Godefroid, est au Musée du Louvre, et la *Danaé* fait partie de la Galerie Borghese, à Rome. Cf. Quirino Bigi, *Della vita e delle opere certe ed incerte di Antonio Allegri detto il Correggio*, dans les *Atti e Memorie delle RR. Deputazioni di storia patria per le provincie dell' Emilia*, nuova serie, vol. VI, parte II (Modena, 1881, in-8°), p. 74 et suiv. et p. 110; — [Bode], *Königliche Museen zu Berlin. Beschreibendes Verzeichniss der Gemälde*, 4te Auflage (Berlin, 1898, in-16), p. 3; Seymour de Ricci, *Description raisonnée des peintures du Louvre*, p. 3-4.

NOUVELLES ACQUISITIONS

DU

DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PENDANT LES ANNÉES 1915-1917.

LE DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS EN 1915-1917[1].

Les collections du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, pendant trois années de guerre, de 1915 à 1917, ont été augmentées par dons ou acquisitions de 975 volumes, qui ont été répartis ainsi dans les différents fonds :

Fonds orientaux	291	volumes.
Fonds grec	2	—
Fonds latin	27	—
Fonds français	619	—
Fonds de langues modernes . .	36	—
Total :	975	volumes.

Acquisitions.

L'acquisition la plus importante faite en ces trois dernières années a été celle de deux collections de documents, du XIVe au XIXe siècle, relatifs à l'histoire de nos provinces de l'Est, et dont l'ensemble ne forme pas moins de cent soixante-six volumes : la collection Clouët-Buvignier sur l'histoire de la Lorraine, et

1. Voir *Bibliotheque de l'École des chartes*, t. LXXVI (1915), p. 5-169.

en particulier de la ville de Verdun, et la collection du comte Emmery sur l'histoire de Metz, utilisée par les Bénédictins au XVIIIe siècle et comprenant une partie notable des anciennes archives de la ville de Metz recueillies au XVIIe siècle par le ministre Paul Ferry[1]. Il faut signaler particulièrement deux documents compris dans la même acquisition : la plus ancienne charte originale scellée, qui ait encore été signalée, de Bertram, évêque de Metz, pour l'hôpital Saint-Nicolas de la même ville, datée de 1192[2], et la minute originale du contrat de mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, du 6 décembre 1491[3]. Parmi les autres acquisitions, il y a lieu de citer une ancienne traduction latine de plusieurs opuscules médicaux de Galien, du XIIe siècle; un recueil de sermons du pape Innocent III, du XIIIe siècle; un exemplaire du Roman de la Rose, du XIVe siècle, dont l'origine normande est attestée par l'adjonction d'un calendrier à l'usage de Bayeux; enfin des documents originaux relatifs à la découverte en 1609 du détroit de Le Maire, ou passage du Nord-Est[4]. Une mention spéciale est due aussi à une collection de documents sur l'histoire des Médicis et de leur temps, formée par Jean Armingaud au cours d'une mission remplie, de 1876 à 1879, dans les archives de Florence, Milan et Turin. Cette collection comprend vingt-neuf volumes, ajoutés au fonds des manuscrits italiens (nos 2242-2260) et un inventaire en sera prochainement publié par M. L. Auvray.

Dons.

Deux donations, importantes à des titres divers, sont venues accroître les fonds orientaux. La légataire universelle de M. Decourdemanche, en conformité des intentions de ce généreux donateur, qui par trois fois déjà avait enrichi nos collections[5], a remis au Département des manuscrits deux cent cin-

1. Un inventaire détaillé de ces deux collections paraîtra prochainement dans les *Mettensia*, publiés par la Société des Antiquaires de France.

2. Voir le *Bulletin* de la Société des Antiquaires de France, 1916, p. 108-109.

3. Voir le *Bulletin* de la Société de l'histoire de France, 1916, p. 156-162.

4. Ces documents ont fait l'objet d'une publication récente de M. Ch. de La Roncière; voir *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXVIII (1917), p. 154-178.

5. Voir *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXX (1909), p. 6, et t. LXXIV

quante-trois volumes se décomposant en cent trois persans, cent trois turcs et quarante-sept arabes, dont un catalogue détaillé a été publié par M. E. Blochet dans le *Journal asiatique*[1]. Un autre legs, particulièrement important, sinon par le nombre, du moins par la qualité des volumes, a été celui de M. Marteau, dont les exécuteurs testamentaires étaient chargés de répartir les admirables collections entre le musée du Louvre, le musée des Arts décoratifs et la Bibliothèque nationale. Le Département des manuscrits a reçu pour sa part vingt-deux manuscrits ou parties de manuscrits persans et deux manuscrits arabes, tous morceaux de premier ordre et aussi remarquables par leur valeur littéraire que par leur merveilleuse calligraphie[2].

Les manuscrits originaux des œuvres dramatiques et la correspondance d'Eugène Scribe, comportant cent cinq volumes, ont été légués à la Bibliothèque nationale par ses beaux-fils, MM. Paul et Léon Biollay. En même temps, un don généreux de Mmes Rouen-Bixio et Depret-Bixio venait enrichir nos collections d'une importante série de huit volumes de lettres autographes de personnages célèbres du XVIe au XIXe siècle, réunies par leur père Alexandre Bixio, dont l'activité politique, scientifique et sociale sous la monarchie de Juillet et le second Empire est bien connue[3]. Une série similaire et également précieuse de lettres autographes, recueillies par un amateur distingué, Prosper Valton[4], et reliées aujourd'hui en quatre volumes, est due à la libéralité de la veuve de ce généreux donateur, dont les collections ont enrichi le Département des médailles en 1907. Il faut mentionner enfin un recueil, en douze volumes, de documents originaux, du XIIIe au XIVe siècle, relatifs principalement

(1913), p. 7. Cf. *Nouvelles acquisitions du Département des manuscrits pendant les années 1891-1910*, p. XXXV.

1. 11e série, t. VIII (1916), p. 305-370 et 381-423 (et tirage à part, 1916, in-8°, 112 p.).

2. M. E. Blochet a consacré à ces manuscrits deux études qui paraîtront prochainement dans les *Notices et extraits des manuscrits* et dans les *Monuments et mémoires* de la Fondation Piot.

3. Un inventaire détaillé de cette collection a été publié par M. L. Dorez dans le *Bulletin philologique et historique* du Comité des travaux historiques, année 1916, p. 276-423 (et tirage à part, 1918, in-8°, 152 p.).

4. Voir *Revue numismatique*, 4e série, t. X (1906), p. 502-508 (notice par H. de La Tour).

à l'histoire de la Basse-Normandie et à différentes familles normandes, que M. Julien Chappée a libéralement offerts à la Bibliothèque nationale.

A ces dons ou legs, dès maintenant mis à la disposition des érudits et des chercheurs, il faut en ajouter d'autres plus récents, dont la délivrance n'a pas encore été effectuée, ou ne l'a été qu'incomplètement; tels sont les papiers et correspondance du regretté Paul Meyer et du géographe Élisée Reclus, les papiers de famille, correspondance et documents historiques légués par le marquis de Ségur, et les importantes et précieuses archives du duc de Bauffremont, qui, aux termes de son testament, doivent être réparties entre la Bibliothèque et les Archives nationales.

Enfin des documents conservés dans plusieurs cartons, entreposés au cours de déménagements successifs en dehors des locaux affectés au Département des manuscrits, sont venus s'ajouter à différentes séries de volumes précédemment constitués à l'aide des anciens *Cartons non classés*[1]. D'importants dossiers, provenant des Armoires de Baluze et relatifs aux missions du président Jean de Doat, en Languedoc[2], et de Denys Godefroy, à Lille et en Flandre, ont ainsi été réintégrés dans nos collections, en même temps que de nombreux papiers de Mercier de Saint-Léger; au milieu de ceux-ci s'est retrouvé un précieux manuscrit de lettres d'Alcuin, du IXe siècle, inconnu aux différents éditeurs et analogue au recueil qui est conservé sous le n° 208 du fonds Harley au Musée britannique[3].

La liste alphabétique suivante permettra de juger au reste des principaux accroissements des fonds latin et français pendant les trois années 1915, 1916 et 1917 :

AESOPICÆ fabulæ; n. a. lat. 1107.

ALCUINUS. Epistolæ; n. a. lat. 1096.

ANNE DE BRETAGNE. Contrat de mariage avec Charles VIII; n. a. fr. 11339.

ARGENTEUIL (Seine-et-Oise). Actes divers; n. a. fr. 22773-22775.

ARRAS. Histoire de l'abbaye du Vivier; n. a. fr. 11383-11384.

AUTOGRAPHES (Collections de lettres); n. a. fr. 22434-22436, 22734-

1. Voir *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXVI (1915), p. 10-11.

2. Voir *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXVII (1916), p. 286-336.

3. Le fac-similé d'une page de ce manuscrit a été donné par Sir E. M. Thompson dans son *Catalogue of ancient manuscripts in the British Museum*. Part II. Latin (1884), pl. 51.

22741, 22816-22819. — Copies d'autographes de Saint-Pétersbourg; n. a. fr. 22803-22811.

BAS-RHIN. Travaux des Ponts-et-chaussées (1811-1813); n. a. fr. 22814.

BÉARN. Papiers de Jean de Doat; n. a. fr. 22765.

BÉNÉDICTINS. Voir MONT-CASSIN.

BÉRENGER FRÉDOL. Inventarium juris canonici; n. a. lat. 2450.

BERTIN DU ROCHERET. Maximes politiques pour l'éducation de Philippe d'Orléans; n. a. fr. 11388.

BIXIO (Alexandre). Collection d'autographes; n. a. fr. 22734-22741.

BOSCHERVILLE (Abbaye de Saint-Georges de). Chartes; n. a. fr. 22594.

BOULLIAU (Ismaël). Mélanges scientifiques; n. a. fr. 22763.

CHARLES VIII. Contrat de mariage avec Anne de Bretagne; n. a. fr. 11339.

CHAROLLES. Règles des sœurs hospitalières; n. a. fr. 11365.

CLERMONT-FERRAND. Histoire de la ville et du diocèse; n. a. fr. 22438.

CLOÜET-BUVIGNIER. Collection sur l'histoire de la Lorraine et de la ville de Verdun; n. a. fr. 11319-11342 et 22596-22658.

COLONIES FRANÇAISES. Mémoires divers; n. a. fr. 22762.

COMÉDIE FRANÇAISE. Journal des frères Parfaict; n. a. fr. 22754.

CONSTANTINUS AFRICANUS. Opuscula medica; n. a. lat. 1095.

CORSE. Correspondance du marquis de Castries et du comte de Vaux; n. a. fr. 22785-22788.

Cy nous dit; n. a. fr. 11273.

DAMPIERRE DE LA SALLE. Correspondance; n. a. fr. 22781.

DOAT (Jean DE). Mission en Languedoc, etc.; n. a. fr. 22765.

EMMERY (Comte). Collection sur l'histoire de Metz; n. a. fr. 22659-22733.

ÉSOPE (Fables d'). Voir AESOPICÆ fabulæ.

FLANDRE. Papiers de Denys Godefroy; n. a. fr. 22766.

FRANCISCUS DE ABBATE. Sermones quadragesimales; n. a. lat. 1100.

FRÉDOL (Bérenger). Inventarium juris canonici; n. a. lat. 2450.

GALENUS. Opuscula medica; n. a. lat. 1095.

GODEFROY (Denys). Mission à Lille et en Flandre; n. a. fr. 22765.

GONCOURT (Edmond et Jules HUOT DE). Journal et correspondance; n. a. fr. 22439-22479.

GUILLAUME DE LORRIS. Roman de la Rose; n. a. fr. 11387.

GUYENNE. Papiers de Jean de Doat; n. a. fr. 22765.

HIERONYMUS (S.). Commentaires sur Isaïe; n. a. lat. 2450.

HIPPOCRATES. Aphorismi; n. a. lat. 1095.

HÔPITAUX. Correspondance et papiers de J. Tenon; n. a. fr. 11356-11360 et 22742-22751.

Jean de Meun. Roman de La Rose ; n. a. fr. 11387.

Jérôme (S.). Voir Hieronymus (S.).

Indulgences (Lettres d') pour l'église de Dun-sur-Meuse, au diocèse de Reims (1516) ; n. a. lat. 2600.

Innocentius III. Sermones ; n. a. lat. 1097.

Invalides (Hôtel des), à Paris. Documents divers ; n. a. fr. 22779-22781.

Languedoc. Papiers de Jean de Doat ; n. a. fr. 22765.

Lemaire. Projet de découverte du passage du Nord-Est ; n. a. fr. 22820.

Lille. Papiers de Denys Godefroy ; n. a. fr. 22766.

Lorraine. Collection Cloüet-Buvignier ; n. a. fr. 11319-11342 et 22596-22658. — Collection Emmery ; n. a. fr. 22629-22733.

Marguerite (Vie de sainte), en vers ; n. a. fr. 11317.

Mercier de Saint-Léger. Papiers, correspondance et notes bibliographiques ; n. a. fr. 11369-11370 et 22767-22769.

Méreville (Seine-et-Oise). Registre du notaire Fr. Simon (1592-1593) ; n. a. fr. 11354.

Metz. Collection Emmery sur l'histoire de Metz ; n. a. fr. 22659-22733. — Charte de l'évêque Bertram (1192) ; n. a. lat. 1110.

Mont-Cassin (Congrégation du). Recueil de bulles, etc. ; n. a. lat. 2449.

Müntz (Eugène). Correspondance ; n. a. fr. 11278-11315.

Nancy. Collection Cloüet-Buvignier ; n. a. fr. 22608-22611.

Napoléon III. Dépêches de la guerre d'Italie ; n. a. fr. 11355.

Normandie. Documents sur la Basse-Normandie et différentes familles normandes ; n. a. fr. 22790-22801. — Voir Boscherville et Vernon.

Parfaict (Frères). Anecdotes des acteurs et actrices ; n. a. fr. 11362. — Journal de la Comédie française ; n. a. fr. 22754.

Parlements. Discours sur l'autorité du Roi ; n. a. fr. 11367. — Notes sur les membres du Parlement de Paris ; n. a. fr. 22756, 22784.

Petrus Lombardus. Sententiarum libri IV ; n. a. lat. 1093.

Photius. Bibliothèque, traduction française par Constantin [Hesse] ; n. a. fr. 22592-22593.

Provence. Correspondance de Ripert de Monclar ; n. a. fr. 22815.

Raymundus de Pennaforti. Summa de casibus abbreviata ; n. a. lat. 1094.

Restif de la Bretonne. Fragment de journal ; n. a. fr. 22772.

Ripert de Monclar. Correspondance ; n. a. fr. 22815.

Roman de la Rose ; n. a. fr. 11387.

Saint-Cyran (Relation de l'abbaye de) ; n. a. fr. 11378.

Sallier (Claude). Papiers et mémoires académiques ; n. a. fr. 22759.

Samuel Israelita. Tractatus de adventu Christi ; n. a. lat. 1107.

SCHOTT (Gaspard). Notice de ses ouvrages par Mercier de Saint-Léger; n. a. fr. 11369-11370.

SCRIBE (Eugène). Œuvres dramatiques et correspondance; n. a. fr. 22480-22584.

TENON (Jacques). Correspondance et papiers sur les hôpitaux; n. a. fr. 11356-11360 et 22742-22751.

THÉODOLET, en latin et français; n. a. lat. 1107.

TOUL. Collection Cloüet-Buvignier; n. a. fr. 22617-22623.

UBERTINIS (Famille DE). Censier de redevances; n. a. lat. 2448.

VALTON (Prosper). Collection d'autographes; n. a. fr. 22816-22819.

VERDUN. Collection Cloüet-Buvignier sur l'histoire de Verdun; n. a. fr. 11319-11333 et 22625-22647. — Livre des droits de Verdun, dit de Melinon; n. a. fr. 11336.

VERNON (Eure). Chartes; n. a. fr. 22594.

WADDINGTON (W.-H.). Carnet de voyages en Grèce et Turquie; n. a. fr. 11385.

En 1862, pour enregistrer les manuscrits latins qui devaient être ajoutés aux anciennes collections déjà inventoriées, avait été ouverte, par les soins de Natalis de Wailly et de Léopold Delisle, une nouvelle série, appelée fonds latin des Nouvelles acquisitions, dans laquelle les cotes 1-1000 avaient été réservées aux volumes de *petit* format, les cotes 1001-2000 aux volumes de *moyen* format, les cotes 2001-2500 aux volumes de *grand* format, enfin les cotes 2501 et suivantes aux volumes de *très grand* format. Quelques années plus tard cependant, en 1868, les manuscrits insérés dans ce nouveau fonds depuis 1862 jusqu'en 1867, sous les n°s 1-110, 1001-1142, 2001-2073 et 2501, furent versés dans la sixième série du fonds latin (Notre-Dame et autres fonds), dont l'inventaire était publié par Léopold Delisle en 1871[1]; depuis lors ces numéros étaient restés vacants. Mais les limites numériques fixées en 1862 pour les trois premiers formats de manuscrits latins des Nouvelles acquisitions étant devenues insuffisantes, il a paru préférable, avant d'ouvrir de nouvelles suites, de combler les vides existant en tête de chacun de ces formats par l'inscription des volumes latins nouvellement entrés jusqu'à concurrence des numéros ainsi disponibles dans chaque format : *petit* (n°s 1-110), *moyen* (n°s 1001-1142 et 2001-2073) et *grand* (n° 2501).

H. OMONT.

1. Voir *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXII (1871), p. 20-62.

LISTE DES MANUSCRITS DÉCRITS.

Manuscrits *latins* nouv. acq.		1091-1100,	10 mss.
	—	1101-1111,	11 —
	—	2448-2450,	3 —
	—	2598-2600,	3 —
Manuscrits *français* nouv. acq.		11272-11388,	117 —
	—	22426-22820,	502 —
		Total :	646 mss.

MANUSCRITS LATINS.

Petit format.

1091. « Notes prises en 1865 sur les petits fragments du ms. de saint Avit sur papyrus » [latin 8914], par L. Delisle.

XIXe s. Pap. 60 feuillets. 260 sur 90 millim. Demi-rel. (Legs de M. L. Delisle.)

1092. « Index [alphabeticus] codicum mss. bibliothecæ monasterii S. Scholasticæ Sublaci. »

XVIIIe s. Pap. 17 feuillets. 252 sur 180 millim. Demi-rel. (Legs M. L. Delisle.)

1093. Petri Lombardi Sententiarum libri IV, cum glosa, fine mutili (IV, 14).

On lit en haut du fol. 1 : « Magister Sententiarum glosatus sacri loci Montis Syon ; » et au bas : « Pl. III, sc. 8. »

XIIIe s. Parch. 120 feuillets, à 2 col. 250 sur 175 millim. Rel. parchemin.

1094. « Summa fratris Remundi [de Pennaforti] de casibus abbreviata, » libris IV.

XIVe s. Parch. 183 feuillets, à 2 col. 160 sur 110 millim. Rel. anc. veau brun.

1095. Cl. Galeni opuscula medica.

Fol. 1. « Liber Galieni ad Glauconem de febribus. » — Fol. 36.

« Liber ejusdem de acutis passionibus. » — Fol. 58. Opus « ejusdem de thisicis in alio volumine inventum ». — Fol. 60. « Liber de urinis Magnilatro sophiste » [Magni iatrosophistæ]. — Fol. 69. « Liber aureus, » a Constantino Africano inventus. « Liber iste collectus est ex commentariis antiquorum medicorum... » — Fol. 103 v°. Antidotarium. « Antidotum, coquion, mitridatum... » — Fol. 109. « Liber graduum. Quoniam simplicis medicine disputationem... Aurum. — CCXVI. Zedoarium... » — Fol. 157 v°. « Dogma Ypocratis. Quatuor sunt venti... » — Fol. 159 v°. « De frenesi, etc.; de observationibus temporum, etc.; prognostica valitudinum... » — Fol. 165 v°. Hippocratis « liber Aforismorum. Aforismus est sermo brevis... ». — Fol. 179. « Dogma Galieni. Corpus hominis ex IIII^or humoribus... »

XIIe-XIIIe s. Parch. 179 feuillets. 170 sur 105 millim. Demi-rel.

1096. Alcuini epistolæ, etc.

Fol. 1. Alcuini epistolæ XCI. — Fol. 62. Ejusdem versus ad Friducinum et ad quemdam [282 et 283]. — Fol. 88. Dungali reclusi epistolæ VII. — Fol. 90 v°. Caroli I. imperatoris ad Michaelem, Græcorum imperatorem, epistola. — Fol. A et 98. Formulæ epistolarum, cum notis tironianis.

Provient de la bibliothèque de Mercier, abbé de Saint-Léger de Soissons.

IXe s. Parch. I et 98 feuillets. 210 sur 148 millim. Rel. anc. peau blanche.

1097. « Liber sermonum Innocentii tercii pape. »

XIIIe s. Parch. 128 feuillets. 180 sur 118 millim. Rel. parchemin.

1098. « Academica, sive de judicio erga verum, ex ipsis primis fontibus, operâ Petri Valentiæ, Zafrensis in extremâ Bœthicâ. Editio nova emendatior. — Londini, typis Bowyerianis, 1740. » Copie de l'imprimé (Anvers, 1596); édition préparée par David Durand. — Fol. 53. « Variæ lectiones Academicorum Petri Valentiæ : Editio Antverpiensis, 1596, et no[s]tra Parisiensis, 1796. — Editio Davidis Durandi, Londini 1740. » — Cf. le ms. nouv. acq. franç. 11361.

XVIIIe s. Pap. 58 feuillets. 280 sur 180 millim. Demi-rel.

1099. « Rethorica a reverendissimo patre Thomas data, anno Domini 1731; scripta vero a Ludovico Capperonnier, 1731. »

XVIIIe s. Pap. II feuillets et 207 pages. 200 sur 155 millim. Rel. veau brun.

1100. Francisci de Abbate, Ordinis Minorum, sermones quadragesimales.

On lit à la fin des sermons, avant la table (fol. 100 v°) : « Exemplatum fuit presens Quadragesimale, Deo duce, per presbiterum Jacobum de Vivon., decanum Justin[opolitanum], anno Domini millesimo quadrigenteximo vigeximo octavo, die decima nona mensis marcii. »

Les quatre feuillets préliminaires, à longues lignes, contiennent un fragment de traité théologique dialogué entre le *Magister* et le *Discipulus*.

Sur le feuillet de garde le timbre de la bibliothèque du « comes Hercules Silva ».

Copié en 1428. Parch. IV et 104 feuillets, à 2 col. 240 sur 162 millim. Demi-rel.

Moyen format.

1101. « Metrica Flodoardi presbiteri opuscula nondum edita. — De triumphis Christi sanctorumque Palæstinæ, » libris III.

XVIIe s. Pap. 49 feuillets. 350 sur 220 millim. Demi-rel.

1102. Tabula brevis Summæ Hugonis de Sancto Victore.

A la fin, formule de lettre de l'official de Térouane adressée à l'official de Tournai (XIVe s.).

XIVe s. Parch. 12 feuillets, à 3 col. 300 sur 210 millim. Demi-rel.

1103. Fragments de manuscrits latins (XVe-XVIIe s.).

Fol. I-IV. Petri Pauli Vergerii Justinopolitani ad Ubertinum Carrariensem de ingenuis moribus et liberalibus studiis libri pars ultima; parch. (XVe s.). — Fol. 1. Fragment d'un traité de médecine : « Capitulum secundum de remediis particularibus et appropriatis..., » etc. — Fol. 31. « Liber qui non abs re Clavis scientiarum nuncupatur. Quoniam propter ignorantiam terminorum... » — Fol. 41. Fragment du Dictionnaire de Jean de Garlande, et autres fragments grammaticaux. — Fol. 56. Fragment sur la passion de Jésus-Christ, etc. — Fol. 73. « De clericis pugnantibus in duello. » — Fol. 75. « Epistole misericordes, » etc. — Fol. 91. « Auctoritates philosophie, que dicuntur Flores philosophie, » etc. — Fol. 103. Enveloppe d'une lettre adressée « R. P.

D. Petro de Bastida..., sacriste Sancti Nicesii Lugdunensis ». — Fol. 104. Fragments d'un registre de l'officialité de Bourges, du xve s. — Fol. 159. Chronologie des abbés de Cluny et de Cîteaux, jusqu'en 1557. — Fol. 163. « Historia Udonis, episcopi Saxonie, qualiter et quomodo sibi successit in episcopatu suo. — Curato Vyone pertinet, A. Devantyer. » — Fol. 169. « Magni patrici Hieronimi personemus unanimi voce penitentiam... » (xvii[e] s.).

xv[e]-xvii[e] s. Parch. et pap. iv et 170 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

1104. Recueil d'ex-libris, d'étiquettes de reliures, de notices et de titres anciens de manuscrits des bibliothèques de Sorbonne, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Victor, etc.

xiii[e]-xvii[e] s. Parch. 22 pièces, montées in-fol. Demi-rel.

1105. Information et réponse pour la béatification et canonisation de la vénérable Marie Rivier, fondatrice de la Congrégation de la Présentation de la B. V. Marie (diocèse de Viviers).

Copie certifiée.

xix[e] s. Pap. 291 feuillets. 265 sur 190 millim. Demi-rel.

1106. Recueil des poésies latines, françaises et flamandes en l'honneur ou à l'adresse de différents personnages des Pays-Bas et en particulier de Louvain.

xviii[e] s. Pap. 85 feuillets. 265 sur 180 millim. Demi-rel.

1107. Recueil.

Fol. 1. Anonymi sermones : « Ecce veniet, etc. Verba preposita Paralipominon originaliter... » — Fol. 24. « Exempla, narrationes et fabule poetarum quorumdam et plurima Gesta Romanorum, magis sermocinantibus utilia pro instructione morum,... ex diversis collecta. Miles quidam Venthicus dictus de Palmisdorf... » — Fol. 48. Fabulæ Æsopicæ. « Ut juvet et prosit conatur pagina presens... » — Fol. 70, 107, etc. Sermonum themata. — Fol. 92. « Theodolet, en latin et en françoiz, » par « Jean Le Fevre de Ressons ». — Fol. 111. Conseils médicaux, à la fin desquels on lit : « Nota bene ista omnia, quia ille qui composuit... erat Johannes PP[a], anno Domini M° 4° LXX 3°. » — Fol. 130. « Tractatus magistri Samuelis Israhelite, per quam probatur adventus Christi sive Messye,... translatus de arabico in latinum per fratrem Alfonsum Bonihominis Hyspanum, Ordinis fratrum Predicatorum, sub anno Domini 1339... » — Fol. 145. Anicii Manlii Severini Boecii de

consolatione philosophiæ liber I et initium libri II. — Fol. 213. Commentarii pars in libros Sententiarum Petri Lombardi.

xve s. Pap. 225 feuillets, à 2 col. 290 sur 210 millim. Rel. anc. peau rouge.

1108. « Ancient latin text of the Acts of the Disciples, recovered from the Huntington Palimpsest from Tarragona in Spain ; presented with english translation... by the decipherer, E. S. Buchanan. — New York, 1917. »

xx[e] s. Pap. 29 et 29 feuillets. 275 sur 210 millim. Demi-rel. (Don de M. E. S. Buchanan.)

1109. Liste alphabétique, par ordre de diocèses (A-O), des abbayes de la chrétienté, avec leur revenu.

xvi[e] s. Pap. 76 feuillets. 302 sur 198 millim. Demi-rel.

1110. Charte de Bertram, évêque de Metz, confirmant une donation faite par ses prédécesseurs à l'hôpital Saint-Nicolas de Metz (1192).

Original, avec sceau pendant en cire rouge. — Cf. le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1916, p. 108-109.

xii[e] s. Parch. 162 sur 252 millim. Dans un étui.

1111. Prophéties latines sur la succession des papes, avec figures emblématiques, grossièrement peintes à l'aquarelle.

On a ajouté sur les premières prophéties les noms des papes, de Léon X (1513) à Grégoire XIV (1590).

xvii[e] s. Pap. 23 feuillets oblongs. 210 sur 280 millim. Rel. parchemin.

Grand format.

2448. Censier des redevances dues à Deo de Ubertinis et à ses frères pour différents fiefs, sis principalement à Chitignano, province d'Arezzo (1423).

Un répertoire alphabétique, sur papier et de plus petit format, occupe les fol. 2-21.

Au verso du fol. 1, miniature figurant la Vierge à l'Enfant, au-dessus d'un blason peint, sous lequel on lit la légende : « Deo Antonmaria Ghuido de Ubertinis. »

xv[e] s. Parch. 124 feuillets. 400 sur 295 millim. Rel. anc. en bois.

2449. Recueil de copies de bulles, brefs, etc., relatifs à la congrégation bénédictine du Mont-Cassin (XVIe et XVIIe s.).

Nombreuses pièces imprimées.

XVIe et XVIIe s. Pap. 227 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

2450. Fragments des Commentaires de S. Jérôme sur Isaïe et de l' « Inventarium juris canonici » de Bérenger Frédol, provenant de l'abbaye de Cluny.

Dix feuillets du premier de ces mss, du IXe s., dont un onzième feuillet est conservé à Mâcon (ms. 81), et trente feuillets du second, du XIVe s. — Ces mss. correspondent aux n°s 80 et 241 de l'inventaire de la bibliothèque de Cluny en l'an IX.

IXe et XIVe s. Parch. 40 feuillets, à 2 col. 335 sur 290 et 368 sur 260 millim. Demi-rel. (Don de M. A Bruel.)

Très grand format.

2598. Recueil d'actes relatifs à la famille de Berny, en Piémont (1348-1697).

XIVe-XVIIe s. Parch. 39 feuillets, montés gr. in-fol. Demi-rel.

2599. Offices notés « in festo S. Augustini episcopi et Ecclesiæ doctoris » et « Fête de S. Ursule et de ses compagnes, vierges et martyres ».

A la fin du premier de ces offices, on lit : « Fait par Ch. Berthot, rue du fauxbourg S. Jacques, vis-à-vis le séminaire de S. Magloire, à Paris. »

XVIIIe s. Pap. 47 et 56 pages. 500 sur 330 millim. Rel. parchemin vert.

2600. Acte de concession aux fidèles visitant la chapelle de la Sainte-Trinité de l'église de Dun-sur-Meuse, au diocèse de Reims, de cent jours d'indulgence, accordés par vingt-trois cardinaux d'Ostie, Porto, Albano, etc., à la demande de Jacques de Chabanay, seigneur de la Bruyère, au diocèse de Sens, et en mémoire de sa femme défunte Nicole des Armoises (12 mars 1516).

Encadré d'une large bordure peinte, avec figures de la Trinité et de douze cardinaux, accompagnées des armes du pape Léon X (Médicis) et des blasons des bénéficiaires. — Les sceaux manquent.

XVIe s. Parch. 580 sur 820 millim. Dans un étui.

Manuscrits français.

Petit format.

11272. Recueil de cantiques et de noëls spirituels.

xixe s. Pap. 61 et 44 pages. 130 sur 100 millim. Rel. veau fauve.

11273. « Cy nous dit. »

Incomplet du début, de la fin et de plusieurs feuillets. — Cf. le ms. nouv. acq. fr. 11201, et *Romania*, 1887, t. XVI, p. 567.

xve s. Parch. 18 feuillets, à 2 col. 275 sur 192 millim. Cartonné.

11274. « Cahier des doléances du Tiers-État [et du Clergé] de la sénéchaussée de Lauraguais [et de Castelnaudary] » (23 et 6 mars 1789).

xviiie s. Pap. 17 feuillets. 240 sur 170 millim. Cartonné.

11275. Notes et comptes divers de la bibliothèque de l'évêque de Montpellier, Ch.-J. Colbert de Croissy (1697-1738).

xviiie s. Pap. 23 feuillets, montés in-4°. Demi-rel.

11276. « Revue des architectes de la cathédrale de Rouen, jusqu'à la fin du xvie s., par A. Deville » (Rouen, 1838, in-8°).

Exemplaire de l'auteur, avec nombreuses additions et corrections manuscrites.

xixe s. Pap. iii et 119 pages. 250 sur 155 millim. Rel. chagrin violet. (Legs de M. L. Delisle.)

11277. Correspondance de l'éditeur parisien H.-L. Curmer (1801-1870) avec divers imprimeurs et libraires normands de Caen, Dieppe, Elbeuf, Évreux, Honfleur, Le Havre, Lisieux, Louviers, Mortagne, Rouen et Valognes.

Fol. 316. Papiers de N.-T. Lemoyne, dit Desessarts, et lettres de divers personnages normands. — Fol. 367. Lettres relatives au projet de publication par le vicomte H. Delaborde des fresques du couvent de Saint-Marc de Florence (1843-1847).

xixe et xviiie s. Pap. 386 feuillets, montés in-4°. Demi-rel.

11278-11315. Correspondance d'Eugène Müntz, membre de l'Institut, conservateur de la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts (1845-1902).

Collection classée par ordre alphabétique des noms des signataires des lettres.

D'autres papiers d'Eugène Müntz sur l'histoire des arts sont portés sous les nos 11204-11205 et 21483-21500.

XIXe et XXe s. Pap. Trente-huit volumes, montés in-4°. Demi-rel. (Don de M. Achille Müntz.)

11316. « Tractié que Ypocras renvoia à Sezar, empereur de Romme, pour cognoistre la maladie des hommes et des femmes... »

Recueil de recettes médicales; incomplet de la fin.

XVe s. Pap. 16 feuillets. 142 sur 110 millim. Demi-rel.

11317. Vie de sainte Marguerite, en vers.

Même texte que dans le ms. franç. 1809, mais incomplet ici des vers 1-52.

XVe s. Pap. 11 feuillets. 145 sur 110 millim. Demi-rel.

11318. « Le veritable nobiliaire de Lorraine et Barrois, redigé suivant l'ordre de l'alphabet, où sont contenus les anciens ecuyers des bailliages de Saint-Mihiel, Bar et Clermont, avec les nouveaux annoblis, depuis René d'Anjou, duc de Bar, Lorraine, etc., jusques en l'année 1718 inclusivement,... suivant les memoires du sieur Callot, heraut d'armes de Lorraine, par N. M. D. L. B. »

Au verso du titre, on lit : « Ce livre a été dessiné par le sieur Charles, héraut d'armes et peintre de Nancy. »

XVIIIe s. Pap. III feuillets et 423 pages. 168 sur 105 millim. Rel. veau raciné.

11319-11332. Recueil de documents sur l'histoire de Verdun, formé par François Cloüet, bibliothécaire de la ville († 1856).

I (11319-11321). « Recueil de documents historiques pour l'histoire de Verdun » (1836). — 259, 328 et 173 pages.

II (11322). « Histoire de Verdun, période celtique et gallo-romaine. » — Fol. 195. « Mémoire sur la commune de Montsec » (1838). — Fol. 207. « Notice sur l'ancienne ville de Nasium. » — Fol. 231. « Département de la Meuse. Essai archéologique sur Nasium,... par C.-Fr. Denys » (Commercy, 1818, in-8°). — Fol. 247. « Auteurs de l'histoire de Verdun. » — 284 feuillets.

III (11323). « Notes pour l'histoire de l'église cathédrale de Verdun. » — Fol. 57. « Recueil des épitaphes de l'ancienne cathédrale, avant l'incendie de 1755, par M. Guédon, chanoine, et copié sur son manuscrit par M. Langlois, dernier grand chantre du chapitre. »

— Fol. 268. « Église cathédrale de Notre-Dame de Verdun, par M. Jean Baleycourt,... chanoine de Sainte-Marie-Magdelaine de Verdun, l'an 1764. » — 287 feuillets.

IV (11324). « Histoire abrégée des évêques de Verdun » (1845).— 71 pages.

V (11325). « Ce qu'il y a de plus remarquable en l'épiscopat de messire Nicolas Pseaume, évêque et comte de Verdun » (1548-1575). — 55 pages.

VI (11326). « Vie de Mgr Charles-François Dromenil d'Hallencourt, évêque et comte de Verdun » (1723-1754). — xii et 174 pages.

VII (11327). « Vie de Mgr Aymar-François-Chrétien de Nicolaï, évêque et comte de Verdun » (1754-1769). — iii et 218 pages.

VIII (11328). « Vie de Mgr Desnos, évêque de Verdun » (1769-1785). — v et 204 pages.

IX (11329). Vie des quatre derniers évêques de Verdun : Hippolyte de Béthune, Charles-François d'Hallencourt de Dromesnil, Aymard-Chrétien-François-Michel de Nicolaï et Henri-Louis-René Desnos, avec continuation jusqu'en 1795. — « Copie des manuscrits de M. Jean-François Langlois,... par François Cloüet... » (1834).

X (11330-11331). Extraits des registres de l'hôtel de ville de Verdun, par l'abbé Cloüet (1573-1641 et 1689-1805). — 196 et 167 feuillets.

XI (11332). Copies de chartes et pièces diverses relatives à l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun (1159-1750). — 105 feuillets.

Cf. les mss. nouv. acq. franç. 22596-22658.

xixe et xviiie s. Pap. Quatorze volumes, in-4°. Cartonnés.

11333. « Dissertation sur l'époque de l'église de Verdun et l'état général des bénéfices, cures, annexes et hameaux du diocèse, les collateurs eclésiastiques et séculiers, les revenues des bénéfices, les noms des évêques et des curés. »

« Ex-libris Antonii Cloüet, 1749 », au titre, et sur le plat ex-libris gravé de « Lud. Clouet, doctor medic. facult. Monsp. ».

xviiie s. Pap. 299 pages. 240 sur 180 millim. Rel. veau raciné.

11334. « Memoir[e]s sur la souveraineté du Barrois. 1717. »

xviiie s. Pap. ix et 154 feuillets. 280 sur 200 millim. Rel. veau fauve.

11335. « Edictz et ordonnances de nostre souverain seigneur

monseigneur le Duc [Charles de Lorraine] sur le regime et gouvernement de ses païs, terres et seigneuries... en son bailliage de Nancy,... ez années mil cinq cent soixante et treize et aultres années subsequentes. »

A la fin (fol. 88), table des édits et déclarations (1573-1588).

xvie s. Pap. 91 feuillets. 288 sur 200 millim. Demi-rel.

11336. « Le livre des drois de Verdun, » connu sous le nom de livre de Melinon (1322).

A la fin (p. 191), on lit ces vers du copiste du ms. :

> « O regina poli, scriptorem liquere noli.
> Qui me scripbebat nomen Jacobus habebat.
> . . . .
> « Explicit hoc totum, pro pena da mihi potum. »

Page 194. Copie de diverses sentences du bailliage de Saint-Mihiel (1516 et 1531).

xve et xvie s. Pap. 226 pages, à 2 col. 280 sur 210 millim. Rel. anc. peau.

11337. Chronique de Lorraine, depuis 1350 environ jusqu'en 1554 (ou 1564).

Publiée par D. Calmet, *Histoire de Lorraine* (1728), preuves, t. III, col. iij-cxxiij. — Sur le titre, ex-libris « du couvent des PP. Thercelins de Nostre Dame de Sion ».

xvie s. Pap. 132 feuillets. 308 sur 200 millim. Couverture parchemin.

11338. Chronique universelle.

Incomplète du début et de la fin (chapitre XIII du livre III au chapitre XII du livre IV, de Noé à Ptolémée Philadelphe).

xvie s. Pap. 50 feuillets. 298 sur 210 millim. Demi-rel.

11339. Contrat de mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne (Langeais, 6 décembre 1491).

Minute originale, avec corrections. — Publié dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 1916, p. 156-162.

xve s. Pap. 4 feuillets. 290 sur 210 millim. Demi-rel.

11340. « Mémoires pour servir à l'histoire de Saintemanehould, » jusqu'en 1720.

XVIIIe s. Pap. 58 feuillets. 225 sur 170 millim. Cartonné.

11341-11342. Répertoire des noms des *Amans* de Metz, du XIIIe au XVIIIe s.

XVIIIe s. Pap. 303 et 284 feuillets. 180 sur 110 millim. Demi-rel.

11343. Correspondance de Marcelin Berthelot et de Ch.-Ém. Ruelle, relative à la publication de la *Collection des anciens alchimistes grecs* (1885-1889).

XIXe s. Pap. 119 feuillets, montés in-4°. Demi-rel. (Don des héritiers de M. Ch.-Ém. Ruelle.)

11344. Recueil des actes d'acquisitions faites par Geoffre Boysset, marchand à l'Isle-d'Albigeois (1585-1599).

XVIe s. Pap. 62 feuillets. 270 sur 190 millim. Demi-rel.

11345. « Bibliotheca ... D. Petri Fevreti, in suprema Burgundiæ curia senatoris, ... ipsius testamento publicata in collegio Divio-Godranio Societatis Jesu » (Divione, 1708, in-4°).

A la suite de l'exemplaire imprimé sont joints mss. les catalogues des estampes, des instruments de mathématiques, des « livres du cabinet » et les comptes de la rente laissée pour l'accroissement de la bibliothèque, de 1708 à 1790.

XVIIIe s. Pap. 164 pages impr. et 50 feuillets mss. 220 sur 160 millim. Rel. veau granité.

11346. « Mémoire sur Dunkerque, relatif au plan qu'on a dressé en 1757, où sont proposés les moyens de rendre son port plus commode ... et de fortifier cette place ... » (1er avril 1757).

XVIIIe s. Pap. 52 feuillets. 302 sur 248 millim. Demi-rel.

11347. Voyage sur la côte et dans l'intérieur de l'Afrique occidentale (juin 1850-juin 1851), par Hyacinthe Hecquard.

Texte différant de la rédaction publiée en 1853.

XIXe s. Pap. 62 feuillets. 200 sur 160 millim. Demi-rel. (Don de Mlle Pauline Wendling.)

11348-11353. Journal de Bigot de Morogues, pendant ses préceptorats en Allemagne, Pologne et Russie, à Breslau, Berlin, Reussen, Janow, Varsovie et Moscou (1788-1797).

XVIIIe s. Pap. 495, 300, 302, 289, 187 et 238 pages. 205 sur 140 millim. Rel. basane racinée.

11354. « Registre des nottes et contractz receuz et passez par

devant Françoys Simon, principal tabellion en la ville et chastellenye de Mereville » (Seine-et-Oise) (1592-1593).

xvie s. Pap. 102 feuillets. 250 sur 160 millim. Demi-rel. (Don de M. le Dr Maurice Potel.)

11355. Dépêches officielles chiffrées, échangées entre l'empereur Napoléon III, l'impératrice régente Eugénie, le roi d'Italie Victor-Emmanuel, le prince Napoléon, le ministre Cavour, etc., pendant la guerre d'Italie (mai-juin 1859).

xixe s. Pap. 35 feuillets, montés in-4°. Demi-rel. (Don de M. R. Michiels.)

11356-11360. Correspondance et journal d'observations sur les hôpitaux anglais du chirurgien Jacques Tenon (1724-1816).

I (11356). Lettres, en grande partie relatives à son ouvrage sur les hôpitaux, signées de nombreux médecins français et anglais; on remarque, en outre, des lettres de Bailly, cardinal de Bernis, Bigot-Préameneu, baron de Breteuil, marquis de Condorcet, princesse de Daschkaw, J.-A. Euler, l'empereur Joseph II, Lacépède, Lalande, C. de La Luzerne, évêque de Langres, comtesse de La Marck, Lévrier, Liancourt, Mirabeau, le pape Pie VI, Sedaine, Tronchet, Turgot, Victor-Amédée, roi de Sardaigne, Pietro Visconti, le prince Alexandre de Würtenberg, etc. — 210 feuillets.

II-III (11357-11358). Registres de minutes de lettres de Tenon sur les hôpitaux (1787-1791). — 141 et 38 feuillets.

IV-V (11359-11360). « Journal d'observations sur les principaux hôpitaux et sur quelques prisons d'Angleterre. » — 25 feuillets et 400 pages et 192 feuillets.

Cf. les mss. nouv. acq. franç. 22136-22137 et 22742-22750.

xviiie et xixe s. Pap. Cinq volumes, in-4° et in-12. Demi-rel. et rel. parchemin et peau verte.

11361. Notices sur la vie et les ouvrages de David Durand, par A.-A. Barbier (1809), suivies de notes diverses sur son édition des *Académiques* de Cicéron.

Cf. le ms. nouv. acq. lat. 1098.

xixe s. Pap. 99 feuillets, montés in-4°. Demi-rel.

11362. « Anecdotes curieuses des acteurs et des actrices, par MM. Parfait frères et gentilshommes. »

Au-dessous de ce titre on lit, de même main : « Mihi Leclere, le 30 février 1777 ». — Cf. le ms. nouv. acq. fr. 22754.

XVIIIe s. Pap. 137 feuillets. 232 sur 180 millim. Rel. parchemin.

11363. Notes bibliographiques sur différentes pièces de théâtre, représentées à Paris du 23 février 1753 au 13 juillet 1766.

XVIIIe s. Pap. 91 feuillets, montés in-4°. Demi-rel.

11364. Mélanges.

Fol. 1. « Caractère de M. de Voltaire, » suivi de lettres et poésies de Voltaire. — Fol. 40. Notes sur la marquise du Deffand, recueillies par Capperonnier. — Fol. 65. « Mémoire du sieur Henry Masers de Latude, ingénieur, au sujet des opérations qu'il a mis en usage pour échaper trois fois... » — Fol. 99. « Précis de la vie de M. Poinsinet. » — Fol. 119. Lettre de Fontenelle au marquis de La Fare. — Fol. 121. « Mémoire pour servir à l'histoire du publicanisme moderne, contenant... l'histoire abrégé de Nosseigneurs les Fermiers généraux, qui se sont succédé depuis 1720 jusqu'en 1751. » — Fol. 145. « Anecdotes du Journal [de Trévoux] depuis 1720. » — Fol. 168. « Igluka et Sibersik, conte groënlandois. »

XVIIIe s. Pap. 188 feuillets, montés in-4°. Demi-rel.

11365. « Règles des sœurs hospitalières servantes de J.-C. en la personne des pauvres malades de l'hôpital de Charolles. — 1691. »

XVIIe s. Pap. 57 pages. 218 sur 150 millim. Cartonné.

11366. Mémoires de Jean-Michel Malin « sur l'arrangement [des livres imprimés] de la Bibliothèque du Roy » (1731-1737).

XVIIIe s. Pap. 346 pages. 212 sur 152 millim. Rel. maroquin vert.

11367. « Discours sur l'autorité du Roi et celle des parlements. »

Début : Il est étrange que chez un peuple aussi affectionné à ses souverains... »

On a joint en tête une lettre du ministre Maupeou à M. de Sartine prescrivant de garder ce ms. au dépôt de la Librairie (2 septembre 1773).

XVIIIe s. Pap. 55 feuillets, montés in-4°. Demi-rel.

11368. « Table des graveurs et des portraits de François qu'ils ont gravés. »

XVIIIe s. Pap. 61 feuillets. 290 sur 195 millim. Demi-rel.

11369-11370. « Notice raisonnée des ouvrages de Gaspar Schott, Jésuite,... par M. l'abbé M*** [Mercier], abbé de Saint-Léger de Soissons... » (Paris, 1785, in-8°).

Double exemplaire, avec nombreuses corrections et additions manuscrites. — Cf. les mss. nouv. acq. franç. 22767-22769.

XVIIIe s. Pap. 278 et 242 feuillets ou pièces, montés in-4°. Demi-rel.

11371. « Les cérémonies qui s'observent au séminaire » de Saint-Sulpice.

Fol. 113. « Coutumier à l'usage du maitre des cérémonies de Saint-Sulpice, rédigé par M. Casimir Boyer,... 1860. »

XVIIIe et XIXe s. Pap. 150 pages. 230 sur 165 millim. Rel. parchemin granité.

11372. « Cérémonies pontificales à Notre-Dame, » à l'usage des séminaristes de Saint-Sulpice.

XIXe s. Pap. 105 pages. 225 sur 185 millim. Cartonné.

11373. « Les cérémonies généralles du célébrant à la chapelle du séminaire Saint-Sulpice. »

XVIIIe s. Pap. 89 pages. 200 sur 150 millim. Rel. parchemin vert.

11374. Lettre du R. P. Pasquier Quesnel, adressées aux fils et filles de Pierre-Jacques Lefebvre, d'Amsterdam (1706-1719).

Page 704. « Lettre de M. Karsten à Mlle... Amersfoort, 11 mars 1877. »

XIXe s. Pap. 712 pages. 215 sur 160 millim. Demi-rel.

11375. « Summa Rethoricæ data a domino domino de Bernonville, insigni eloquentiæ professore. M.DCC.XIII. »

A la fin (p. 111) : « Scripsit Mathurinus Guerin, anno Domini M DCC XIII. » — Page 117. Notes de géographie, en latin. — Page 142. Poésies françaises, épigrammes, noëls, contes, etc.

XVIIIe s. Pap. 223 pages. 165 sur 105 millim. Rel. veau brun.

11376. Correspondance et notes d'Ambroise Milet, ancien chef de la fabrication à la Manufacture nationale de Sèvres, sur la verrerie et la céramique.

On y remarque des lettres d'Ansel, Louis Blancard, Champfleury, A. Constantin, Gerspach, Le Grand, Le Vaillant de la Fieffe, etc. — Fol. 96. Notice imprimée sur Antoine Clericy, avec additions mss., etc. — Fol. 249. « Divers mémoires et écrits de mon oncle Jousselin, principalement sur la fabrication des poteries. »

XIXᵉ et XVIIIᵉ s. Pap. 309 feuillets, montés in-4°. Demi-rel. (Don de M. Ambroise Milet.)

11377. Papiers d'André Le Munyer, ou Le Musnier, libraire de l'Université de Paris (1467-1469).

Fragments provenant d'une ancienne reliure.

XVᵉ s. Pap. 14 feuillets, montés in-4°. Demi-rel.

11378. « Relation touchant la vie que que l'on mene dans l'abbaye de Sᵗ Cyran. »

A la fin, « extrait d'une lettre de Mʳ de La Haye » (Poitiers, 4 décembre 1677).

XVIIᵉ s. Pap. 16 feuillets. 198 sur 140 millim. Demi-rel.

11379. Recueil de lettres d'affaires, adressées à M. Beuzelin, notaire royal aux Andelys (Eure), et classées alphabétiquement (1736-1790).

XVIIIᵉ s. Pap. 44 feuillets, montés in-4°. Demi-rel.

11380. Livre de raison de Jean Henry, cordonnier à Quiberon (1733-1827).

Cf. H. Céard, *La descente des Anglais à Quiberon*, dans le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan* (1905), t. LI, p. 323.

XVIIIᵉ et XIXᵉ s. Pap. 27 feuillets. 168 sur 130 millim. Demi-rel. (Don de M. H. Céard.)

11381. « Livre de vie, ou catalogue exact des personnes qui ont contribué à l'établissement de la bibliothèque des religieuses de Sᵗᵉ Ursule de Semur, et des livres qu'elles ont fournis à Sʳ Jeanne Manin de Sᵗᵉ Rose, supérieure. — A Semur, M DCC XIII. »

Les pages blanches de ce catalogue ont ensuite servi de livre de comptes.

XVIIIᵉ s. Pap. 242 feuillets. 222 sur 160 millim. Rel. bas. rac.

11382. Recueil de discours ou sermons jansénistes (1732-1766).

Fol. 114. Lettres de la sœur Rachel, dont une à Mᵐᵉ Perrier (8 avril 1750). — Fol. 125. Images peintes emblématiques (1766-1769).

XVIIIᵉ s. Pap. 131 feuillets. 215 sur 168 millim. Carton. parchemin granité.

11383. « L'histoire du Vivier, ou la naissance, l'établissement

et le progrez de l'abbaye de ce nom, de l'Ordre et de la filiation de Cisteaux, établie présentement à Arras,... par Dom Martin Dubuisson, religieux de l'abbaye de Clermaret, directeur des dames religieuses dudit Vivier. 1694. »

Fol. 12. « Catalogus chronologicus abbatum Beatæ Mariæ de Claromarisco,... 1684; » avec blasons dessinés, et continuation jusqu'en 1719.

L'histoire de l'abbaye du Vivier est continuée jusqu'en 1723.

XVIIIe s. Pap. 28 feuillets et 335 pages. 200 sur 155 millim. Rel. veau brun.

11384. « Histoire du Vivier,... par Dom Martin Dubuisson... 1694. »

Autre exemplaire, moins complet que le précédent, mais avec notes ajoutées jusqu'en 1788.

XVIIIe s. Pap. 446 pages. 185 sur 145 millim. Rel. veau brun.

11385. Carnet de voyages de W.-H. Waddington en Grèce et en Turquie d'Europe et d'Asie (juin-décembre 1843).

Inscriptions grecques du Péloponnèse et de l'Attique.

XIXe s. Pap. 3 feuillets et 154 pages. 200 sur 122 millim. Cartonné.

11386. « D'après nature, » portraits par Louis Veuillot de personnages contemporains : Cazalès, Guizot, Ravignan, Lamennais, Cormenin, Falloux, Dupanloup, etc. (Autographe.)

XIXe s. Pap. 179 feuillets. 170 sur 140 millim. Cartonné.

11387. Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris et Jean de Meun.

Incomplet du début (manquent les vers 1-3455 de l'édition Méon). — Fol. 126. Calendrier à l'usage de Bayeux.

XIVe s. Parch. 128 feuillets, à 2 col. 220 sur 160 millim. Demi-rel.

11388. « Maximes politiques, ou la Science des grands princes, dédiées à Madame la duchesse d'Orléans, pour l'éducation de Monseigneur Philippes d'Orléans, duc de Chartres,... par Philippes Valentin Bertin, sieur du Rocheret, président de l'élection d'Épernay, en Champagne, chevalier de son Ordre social. 1726. »

Autographe.

XVIIIe s. Pap. X et 171 pages. 242 sur 170 millim. Rel. veau noir.

Grand format.

22426. « Minutier, commencé le 21 avril 1745 et finy le 27 aoust 1745, » de la correspondance du lieutenant général de Balincourt, pendant sa campagne en Allemagne.

La plupart des lettres sont adressées au prince de Conti et au comte d'Argenson, ministre de la Guerre.

XVIIIe s. Pap. 51 feuillets. 340 sur 215 millim. Demi-rel.

22427-22429. Papiers d'Emmanuel Miller.

I (22427). Fol. 1. Inscription latine pour la campagne près Rome du frère du pape Jules III [del Monte]. — Fol. 3. « Lettre d'Eusèbe le Romain [Mabillon] à Théophile touchant le culte que l'on doit rendre aux saints inconnus. » — Fol. 30. Dessins d'antiques et de sceaux, copies d'inscriptions latines, etc. — Fol. 51. Joannis Musnerii, doctoris medici Lotharingi, epistola C. Crasso Lugdunensi; cal. jan. 1636. — Fol. 54. J[onæ] Q[uernisamii] epistola Simoni Pietræo; 22 apr. 1582. — Fol. 63. « Consultation de Mr Fagon... sur la maladie de poitrine de Mr Bayle... » et autres consultations médicales. — Fol. 86. « Sur les ravages que font dans la littérature certains éditeurs en insérant dans les textes des leçons conjecturales. » — Fol. 121. Copie de pièces et lettres relatives à l'histoire de France, principalement au XVIIIe siècle, conservées dans la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg. — Fol. 250. Poésies de Beaumarchais. — Fol. 276. Lettres de J.-Fr. Ducis (1792-1815). — Fol. 309. Extraits authentiques des procès-verbaux de l'Assemblée nationale (1790-1791). — Fol. 327. Lettres officielles diverses, signées de Merlin, Brugnière (du Gard), Hugues Maret, Larnac, etc. (an IV-1832). — Fol. 367. « Catalogue des livres espagnols contenus dans la caisse expédiée à M. Miller le ... février 1844. » — 378 feuillets.

II (22428). Traductions françaises de poésies grecques modernes. — 218 feuillets.

III (22429). « Lettres de Jean Tzetzès; » traduction française.

XVIe-XIXe s. Pap. Trois volumes, montés in-fol. Demi-rel.

22430-22433. Correspondance et papiers d'Antoine d'Abbadie, principalement relatifs à ses voyages et à ses études sur l'Éthiopie.

I (22430). A-L. — II (22431). M-Z.

On y remarque des minutes de lettres d'Antoine d'Abbadie et

des lettres d'Arnauld d'Abbadie, Anger, Fred. Ayrton, Ét. Barthélemy, L. Biancheri, P.-E. Botta, A. Dillmann, L. Duchesne, H. Ewald, Ad. Holzhausen, Justin de Jacobis, R. James, Jomard, baronne de Lalande, cardinal Lambruschini, Victor Langlois, Adrien de Longpérier, Lorda, abbé Martin, J. Mohl, baron J.-W. von Müller, comte de Munster, A.-C. Ogilvie, A.-F. Ott, M. Parkyns, Hipp. Passy, C. Rogier, Schimper, Eb. Schrader, G. Serchis, R. Thomassy, etc. — A la fin du second volume, fol. 268 et suiv. Papiers relatifs à ses impressions et à la gravure de caractères éthiopiens. — Fol. 346. « Notes autographes de Louis Napoléon et de Prony. » — 439 et 350 feuillets.

III (22432). Notes et travaux divers sur l'Éthiopie. — 497 feuillets.

IV (22433). Voyages en Éthiopie : observations astronomiques, notes géographiques, cartes. — Fol. 100. « Noms de lieux en Éthiopie. » — Fol. 300. « Livres sur l'Éthiopie, » possédés par Antoine d'Abbadie. — 332 feuillets.

XIXe s. Pap. Quatre volumes, montés in-fol. Demi-rel.

22434. Recueil de lettres d'imprimeurs et de libraires des XVIIIe et XIXe siècles.

On y remarque des lettres de Barba, Besongne (de Rouen), Beuchot, De Bure, Coste, Éd. Frère, Ludovic Lalanne au libraire Jannet, Maradan, Méquignon, Merlin, Joseph Molini, Monfalcon, J.-M. Quérard, A.-A. Renouard, J.-G. Treuttel, etc. — Fol. 221. Généalogie des Estienne. — Fol. 224. « Caractères grecs, arabes [et hébreux] de la taille de Robert Granjon, » etc.; *impr.* in-8°.

XVIIe-XIXe s. Pap. 232 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22435. Recueil de lettres autographes de savants et de grands personnages des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

On y remarque des lettres de Baluze, Bégon, l'abbé Bignon, Samuel Bochart, J.-B. Boisot, le P. Joachim Bouvet, Claude Chastelain, lettres de Louis XIII en faveur du « sr de Chaumont, garde de nostre Bibliothecque », Armand de Bourbon, prince de Conti, P. Delbene, Des Maizeaux, Fourmont aîné, Michel Fourmont, de Guénegaud, président Henault, Joseph de La Croix, garde des Estampes, cardinal de La Valette, dom Lobineau, François, duc de Lorraine, Jean Mabillon, P. de Mesgnien-Meninski, Millin de Grandmaison [A.-L. Millin], B. de Montfaucon, Gabriel Naudé, Palliot, cardinal de Richelieu, Richier de Louvain, Ch. Rollin,

Auguste, roi de Pologne, Christofle et Ferdinand de Rye, Themines, M. Tronchay, Jacobus Viartius, d'Ansse de Villoison, etc. — Fol. 190. Relation de la mort de Henriette d'Angleterre, de Matthieu Molé, etc. — Fol. 203. « Placet de M. Pelisson pendant sa prison » (1665). — Fol. 212. « Testament de Mre Nicolas de Sevin, évesque ... de Cahors » (1674).

xvie-xixe s. Pap. 217 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22436. Recueil de lettres autographes du xixe siècle.

On y remarque des lettres de J. Adert, L. Amiel, Anquetil, d'Avannes, E. Aude, Bastide, G. Brunet, Émile Burnouf, marquis et comte de Cavour, J.-B. Cazet, A. Castan, Chardon de La Rochette, Chateaubriand, P.-A. Cheramy, J.-M. Champion de Cicé, A. Claudin, abbé Cochet, Collin d'Harleville, Sophie de Grouchy, veuve Condorcet, Benjamin Delessert, Émile Deschanel, J. Desnoyers, Camille Doucet, chevalier Drach, Louis Dubois, Duchesne aîné, A. Elwart, maréchal d'Estrées, Court de Gébelin, A. Geffroy, Ch. de Grandmaison, A. Gréard, L. Guibert, de Gassonville, veuve de Guignes, Guillaume Guizot, Victor Hugo, Stanislas Julien, Kervyn de Lettenhove, A. Lacaussade, Lorédan Larchey, A. Le Brument, A. Lecoy de la Marche, Ch. de Lescalopier, prince Charles de Lorraine, E. Mabille, E. de Manne, L. Marcel, Mérard de Saint-Just, Sainte-Marie-Méville, E. Miller, Naudet, Raoul Rochette, A. de Reffye, Rossi (commerce des Français en Turquie), L. Sieber, Silvestre de Sacy, Ad. Tardif, J. Taschereau, etc.

xviiie et xixe s. Pap. 362 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22437. « Divers projets d'édifices, proposés en 1841 par Gauché, architecte, pour transférer la Bibliothèque royale dans le XIe ou XIIe arrondissement de Paris. »

Avec 5 plans. — Publié sous ce titre (Paris, 1845, in-fol.).

xixe s. Pap. 17 feuillets. 460 sur 310 millim. Cartonné.

22438. « Histoire et particularités de la ville et du diocèse de Clermont, » livres I-IV.

La liste des évêques s'arrête à la nomination de François Bochart de Sarry (1687).

xviiie s. Pap. ii et 224 feuillets. 330 sur 210 millim. Rel. veau raciné.

22439-22479. Journal et correspondance des frères Edmond et Jules Huot de Goncourt.

I (22439-22449). « Journal de la vie littéraire, par Edmond et Jules de Goncourt » (1851-1896). — 11 volumes.

II (22450-22479). Correspondance, classée par ordre alphabétique. — 30 volumes.

XIXe s. Pap. Quarante et un volumes, montés in-fol. Demi-rel.

22480-22584. Œuvres dramatiques et correspondance d'Eugène Scribe accompagnées de notes auto-biographiques (1791-1861).

Voir le détail de ces manuscrits dans le *Catalogue général des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions*, t. IV (1918), p. 486-492.

XVIIIe et XIXe s. Pap. Cent-quatre volumes, montés in-fol. et quarante-six carnets dans un carton. Demi-rel. et reliures diverses. (Legs de MM. Paul et Léon Biollay.)

22585-22588. Papiers du comte de Bastard relatifs à sa publication de *Peintures et ornements des manuscrits*.

I (22585). Historique des travaux de M. de Bastard (1); — États des différents exemplaires des *Peintures et ornements des manuscrits* (36); — Souscription ministérielle et exemplaires de diverses bibliothèques (70): — Exemplaires pour Strasbourg et Mulhouse; *Hortus deliciarum* de Herrade de Landsperg (137). — 151 feuillets.

II (22586). Correspondance relative à la reproduction du *Hortus deliciarum* (1); — Biographie du comte Auguste de Bastard, par l'abbé Auber; *impr.* in-4° (43). — Notes sur divers manuscrits à peintures (50); — Notes sur les Heures d'Ango [nouv. acq. lat. 392] (167). — 244 feuillets.

III (22587). Notes sur les manuscrits grecs, latins et français à peintures de la Bibliothèque nationale; cf. mss. nouv. acq. fr. 5811 et 5812. — 77 feuillets.

IV (22588). Notes sur les manuscrits à peintures anglo-saxons, irlandais, anglais et écossais (1); — Manuscrits de l'abbaye de Saint-Gall et autres bibliothèques de la Suisse (40); — Notes sur le duc Jean de Berry et sa librairie (104); — Calques de sceaux et signatures (127); — Lettres du comte de Bastard et de divers membres de sa famille à Léopold Delisle (163). — 214 feuillets.

Cf. les mss. nouv. acq. franç. 5811-5812 et 6014-6093.

XIXe s. Pap. Quatre volumes, montés in-fol. Demi-rel. (Legs de M. L. Delisle.)

22589. Papiers de J.-A. Decourdemanche.

Fol. 1. Notes biographiques sur sa famille. — Fol. 18. « Morale nouvelle. Dialogues entre un bourgeois et un Saint-Simonien sur les rapports des sexes, par A. Decourdemanche. Paris, rue Monsigny, n° 6, 1832, » in-8°; épreuves corrigées, etc. — Fol. 89. Traité sur les poids du moyen âge. — Fol. 323. Recherches sur les noms de nombres.

XIXe et XXe s. Pap. 558 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22590. Recueil de pièces, impr. et mss., sur l'Assemblée des notables tenue à Versailles en 1787.

Fol. 35. « Bureau de Monseigneur le duc de Penthièvre » (24 février-20 mai 1787).

XVIIIe s. Pap. 106 feuillets. 360 sur 235 millim. Cartonné.

22591. Recueil de pièces, mss. et impr., sur les droits de gruerie, etc., et leur abolition, principalement dans les forêts des départements de l'Oise et du Loiret (1671-1802).

XVIIIe et XIXe s. Pap. 135 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22592-22593. Myriobiblon, ou Bibliothèque de Photius, patriarche de Constantinople, traduction française attribuée à L.-A. Constantin [Hesse].

XIXe s. Pap. 424 et 448 feuillets. 300 sur 200 millim. Demi-rel. (Don de M. Victor Collin.)

22594. Recueil de chartes françaises de la prévôté de Vernon, relatives à différentes ventes de vignes, sises à Saint-Just (Eure), etc., et à l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville (1293-1563).

XIIIe-XVIe s. Parch. 39 pièces, montées in-fol. Demi-rel.

22595. Registre des délibérations municipales de la commune de Saint-Étienne-sous-Bailleul (Eure) (1793-1817).

XVIIIe et XIXe s. Pap. 140 feuillets. 375 sur 230 millim. Demi-rel.

22596-22658. Collection Cloüet-Buvignier sur l'histoire de la Lorraine, et particulièrement de la ville de Verdun.

I-V (22596-22600). Mélanges sur l'histoire de la Lorraine, classés chronologiquement (1600-1787).

I (22596). Années 1600-1683. — 322 feuillets.
II (22597). Années 1684-1723. — 298 feuillets.
III (22598). Années 1724-1745. — 321 feuillets.
IV (22599). Années 1755-1787. — 282 feuillets.
V (22600). Généralités sur l'histoire de la Lorraine. — 220 feuillets.

VI-LIV (22601-22649). Documents sur l'histoire des différentes villes et localités de la Lorraine, classés par ordre alphabétique.

VI (22601). Altrippe-Bar-le-Duc. — 242 feuillets.

VII (22602). Bar-le-Duc (et département de la Meuse). — 323 feuillets.

VIII (22603). Beaulieu-Chauvency. — 349 feuillets.

IX (22604). Clermont-Dombras. — 239 feuillets.

X (22605). Épinal-Keures. — 370 feuillets.

XI (22606). La Chalade-Longwy. — 351 feuillets.

XII (22607). Lorquin-Naives. — 322 feuillets.

XIII-XVI (22608-22611). Nancy.

XIII-XIV (22608-22609). Nancy, I et II (1594-1852). — 489 et 374 feuillets.

XV (22610). Nancy, III. Académie, Bibliothèque, École centrale, Collège, Juifs. — 444 feuillets.

XVI (22611). Nancy, IV. Sociétés diverses. — 411 feuillets.

XVII (22612). Ornes-Saint-Louis. — 388 feuillets.

XVIII-XIX (22613-22614). Saint-Mihiel, I et II (1678-1866). — 403 et 446 feuillets.

XX (22615). Saint-Nicolas-Spire. — 248 feuillets.

XXI (22616). Stenay-Tonnoy. — 182 feuillets.

XXII-XXVIII (22617-22623). Toul.

XXII-XXIV (22617-22619). Toul, I-III (1407-1833). — 356, 316 et 263 feuillets.

XXV-XXVI (22620-22621). Toul, IV et V. Mandements épiscopaux (1700-1791). — 223 et 200 feuillets.

XXVII (22622). Toul, VI. Hôpital, Séminaire, Annales de Demange-Bussy, etc. — 158 feuillets.

XXVIII (22623). Toul, VII. « Mémoires du s[r] Jean Du Pasquier, sindic de la ville de Toul. » — 52 feuillets.

XXIX (22624). Treveray-Veho. — 270 feuillets.

XXX-LII (22625-22647). Verdun.

XXX-XXXV (22625-22630). Verdun, I-VI (1258-1871). — 394, 377, 290, 249, 416 et 310 feuillets.

XXXVI (22631). Verdun, VII. Évêques, Pouillé du diocèse, Chapitre. — 341 feuillets.

XXXVII-XXXVIII (22632-22633). Verdun, VIII et IX. Mandements épiscopaux (1758-1854). — 204 et 428 feuillets.

XXXIX (22634). Verdun, X. Grand et petit séminaires. — 202 feuillets.

XL-XLI (22635-22636). Verdun, XI-XII. Abbaye de Saint-Vanne (1357-1790). — 275 et 288 feuillets.

XLII (22637). Verdun, XIII. Histoire de l'abbaye de Saint-Vanne. — 154 feuillets.

XLIII (22638). Verdun, XIV. Bibliothèque, cathédrale, chansons patriotiques, fortifications, hôpitaux, loge, protestants et abbaye de Sainte-Claire. — 351 feuillets.

XLIV (22639). Verdun, XV. — Collège. 355 feuillets.

XLV (22640). Verdun, XVI. Médecine et médecins. — 347 feuillets.

XLVI (22641). Verdun, XVII. Sociétés révolutionnaires et diverses. — 516 feuillets.

XLVII (22642). Verdun, XVIII. Notes et anecdotes historiques. — 246 feuillets.

XLVIII-L (22643-22645). Verdun, XIX-XXI. Archives du chapitre, de l'évêché et de l'hôtel de ville; copies de la collection Moreau. — 406, 324 et 273 feuillets.

LI (22646). Verdun, XXII. Notes bibliographiques, imprimerie. — 151 feuillets.

LII (22647). Verdun, XXIII. Affiches, avis, proclamations, etc. (1787-1852). — 255 feuillets.

LIII (22648). Veroncourt (Affaire des curés de) et de Lorrey. — 143 feuillets.

LIV (22649). Vic-Xure. — 270 feuillets.

LV-LXI (22650-22656). Notices biographiques, billets de faire-part et généalogies, classés par ordre alphabétique.

LV (22650). Alexandre-Brodelet. — 259 feuillets.

LVI (22651). Catoire-Dupuch. — 231 feuillets.

LVII (22652). Estouffe-Grandsart. — 211 feuillets.

LVIII (22653). Guise (Maison de). — 214 feuillets.

LIX (22654). Haldat du Lys-Letourneur. — 284 feuillets.

LX (22655). Maillard de Landreville-Psaulme. — 317 feuillets.

LXI (22656). Quentin-Ybert. — 278 feuillets.

LXII (22657). Lettres diverses, des XVIII[e] et XIX[e] siècles, parmi lesquelles on remarque des lettres de Chevert (1744-1758), du P. Collas, jésuite (Canton et Pékin, 1767 et 1772), de dom Enard, de Luxeuil, de Humbert Girecourt (1726-1734), de Paradis, curé de Parois, de Vauvenargues (copies de la bibliothèque du Louvre), du P. Yang, jésuite (Kiang-Si, 1768), etc. — 182 feuillets.

LXIII (22658). Recueil de documents et pièces diverses sur la famille Cloüet-Buvignier, de Verdun (1680-1903). — 234 feuillets.

Une description détaillée de cette collection paraîtra prochainement dans les *Mettensia*, publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

XIVe-XXe s. Pap. et parch. Soixante-trois volumes, montés in-fol. et in-4°. Demi-rel.

22659-22733. Collection Emmery sur l'histoire de Metz.

I-XVIII (22659-22676). Documents divers, la plupart originaux, relatifs à l'histoire de Metz, recueillis par Paul Ferry et le comte Emmery, provenant des anciennes archives de la ville et classés chronologiquement (410-1794).

I (22659). Années 410-1450. — 222 feuillets.

II (22660). Années 1451-1500. — 199 feuillets.

III (22661). Années 1501-1550. — 205 feuillets.

IV (22662). Années 1551-1562. — 186 feuillets.

V (22663). Années 1563-1580. — 253 feuillets.

VI (22664). Années 1581-1598. — 307 feuillets.

VII (22665). Années 1599-1602. — 245 feuillets.

VIII (22666). Années 1603-1610. — 210 feuillets.

IX (22667). Années 1611-1624. — 252 feuillets.

X (22668). Années 1625-1634. — 288 feuillets.

XI (22669). Années 1635-1640. — 189 feuillets.

XII (22670). Années 1641-1650. — 295 feuillets.

XIII (22671). Années 1651-1700. — 302 feuillets.

XIV (22672). Années 1701-1750. — 347 feuillets.

XV (22673). Années 1751-1771. — 269 feuillets.

XVI (22674). Années 1772-1788. — 226 feuillets.

XVII (22675). Années 1789-1791. — 363 feuillets.

XVIII (22676). Années 1792-1794. — 233 feuillets.

XIX-XX (22677-22678). Papiers du comte Emmery. — 300 et 203 feuillets.

XXI (22679). Évêché de Metz, I (844-1592). — 152 feuillets.

XXII (22680). Évêché de Metz, II (1603-1743). — 273 feuillets.

XXIII (22681). Évêché de Metz, III (1756-1861). — 499 feuillets.

XXIV (22682). Chapitre de la cathédrale, I (1308-1693). — 404 feuillets.

XXV (22683). Chapitre de la cathédrale, II (1714-1789). — 293 feuillets.

XXVI (22684). Chapitre de la cathédrale, III. Bois du chapitre. — 195 feuillets.

XXVII (22685). Paroisses et séminaire. — 283 feuillets.

XXVIII (22686). Pouillés du diocèse. — 294 feuillets.

XXIX (22687). Diocèse de Metz. — 424 feuillets.

XXX (22688). Abbayes, I. Saint-Arnoul (685-1350). — 261 feuillets.

XXXI (22689). Abbayes, II. Saint-Arnoul (1353-1718). — 249 feuillets.

XXXII (22690). Abbayes, III. Saint-Clément, Saint-Symphorien et Saint-Vincent. — 267 feuillets.

XXXIII (22691). Abbayes, IV. Sainte-Glossinde et Sainte-Marie. — 270 feuillets.

XXXIV (22692). Abbayes, V. Gorze. — 233 feuillets.

XXXV (22693). Abbayes, VI. Sainte-Croix, Saint-Martin, Pontifroy, Justemont et Célestins. — 310 feuillets.

XXXVI-XXXVII (22694-22695). Chapitre de Saint-Sauveur de Metz. — 303 et 248 feuillets.

XXXVIII (22696). Chapitre de Saint-Louis de Metz. — 326 feuillets.

XXXIX (22697). Chapitres et prieurés. — 257 feuillets.

XL (22698). Couvents. — 361 feuillets.

XLI (22699). Collège. — 258 feuillets.

XLII-XLV (22700-22703). Protestants, I-IV (1525-1844). — 274, 398, 411 et 548 feuillets.

XLVI (22704). Protestants, V. Papiers de famille de Paul Ferry. — 550 feuillets.

XLVII-XLVIII (22705-22706). Juifs, I-II (1574-1859). — 312 et 338 feuillets.

XLIX-LI (22707-22709). Parlement, I-III. — 268, 259 et 509 feuillets.

LII (22710). « Compte des gages de la Cour (1677). » — LXXIII feuillets.

LIII (22711). Bailliage (1640-1758). — 245 feuillets.

LIV-LVI (22712-22714). Police, I-III (1700-1788). — 169, 103 et 123 feuillets.

LVII (22715). Grains. — 199 feuillets.

LVIII (22716). Artillerie (1401-1528). — 80 feuillets.

LIX (22717). Compte des gouverneurs des murs (1506). — 7 feuillets.

LX (22718). Rôle des paroisses pour les logements militaires (1688). — 141 feuillets.

LXI (22719). Correspondance des Praillon en Allemagne, etc. (1538-1588). — 127 feuillets.

LXII (22720). Affaire de M. de Saubolle, gouverneur de Metz (1611-1613). — 151 feuillets.

LXIII-LXIV (22721-22722). Ville de Metz. — 187 et 226 feuillets.

LXV-LXVII (22723-22725). Magistrats et offices municipaux. — 225, 142 et 211 feuillets.

LXVIII (22726). Lombards, médecins et chirurgiens. — 100 feuillets.

LXIX (22727). Actes privés (XIVe-XVIe s.). — 366 feuillets.

LXX (22728). Concordat germanique dans les Trois-Évêchés. — 135 feuillets.

LXXI (22729). Baronnie de Turquestin (1433-1758). — 78 feuillets.

LXXII (22730). États des fiefs de la généralité de Metz. — 79 feuillets.

LXXIII (22731). Affiches de Metz (XVIIIe s.). — 78 feuillets.

LXXIV (23732). Mémoire sur les Trois-Évêchés. — 265 feuillets.

LXXV (22733). État des rentes de différentes églises de Lorraine. — 100 pages.

Une description détaillée de cette collection paraîtra prochainement dans les *Mettensia*, publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

XIVe-XIXe s. Pap. et parch. Soixante-quinze volumes, montés in-fol. Demi-rel.

22734-22741. Collection d'autographes, de dessins et de portraits de personnages célèbres français et étrangers, du XVIe au XIXe siècle, formée par Alexandre Bixio.

I (22734). Lettres d'Abd-el-Kader, Julie d'Angennes, François Arago, Arnaud d'Andilly, Auber, Augereau, Émile Augier, Auguste III, roi de Pologne, Henri d'Orléans, duc d'Aumale, Honoré de Balzac, Auguste Barbier, Barras, Eugène de Beauharnais, Caron de Beaumarchais, Beethoven, Benoît XIV, Béranger, Bernadotte, Berthier, Théodore de Bèze, Blücher, Boileau, Lucien Bonaparte, Napoléon Bonaparte, Bossuet, L.-H.-J., duc de Bourbon, Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, Brizeux,

maréchal Brune, Charles, duc de Brunswick, Byron, etc. — 250 feuillets.

II (22735). Lettres de Calvin, Canning, Lazare Carnot, Armand Carrel, Cassini, Catherine de Médicis, maréchal de Catinat, Eugène Cavaignac, Cavour, Championnet, Charles IX, Charles X, Charles-Quint, Charles Ier, roi d'Angleterre, Chateaubriand, Marie-Joseph Chénier, Cherubini, duc de Choiseul, Chopin, Christine, reine de Suède, Cobden, Auguste Comte, Louis de Bourbon, prince de Condé, Condorcet, Cosme de Médicis, etc. — 218 feuillets.

III (22736). Lettres de Danton, Félicien David, maréchal Davoust, duc Decazes, Eugène Delacroix, Desaix, Camille Desmoulins, André Doria, Alexandre Dumas père et fils, Dumouriez, Abraham Duquesne, prince Eugène de Savoie, maréchal Fabert, Fénelon, Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne, Esprit Fléchier, Florian, Nicolas Foucquet, François Ier, roi de France, François Ier de Lorraine, empereur d'Allemagne, S. François de Sales, Frédéric II, roi de Prusse, etc. — 258 feuillets.

IV (22737). Lettres de Garibaldi, Wilh. von Gœthe, Goldoni, H. Grégoire, Grétry, Guillaume IV, roi d'Angleterre, Henri de Lorraine, duc de Guise, Fr. Guizot, Henri II, Henri III, Henri IV, Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, Lazare Hoche, Hortense de Beauharnais, Victor Hugo, Alexandre de Humboldt, Ingres, Joseph II, empereur d'Autriche, Joseph Bonaparte, roi de Naples, Joséphine impératrice, maréchal Jourdan, Kellermann, Kléber, Klopstock, etc. — 273 feuillets.

V (22738). Lettres de Lacordaire, marquis de Lafayette, La Fontaine, La Harpe, A. de Lamartine, princesse de Lamballe, F. de Lamennais, maréchal Lannes, Lavater, maréchal Lefebvre, Leibniz, Léon XI, pape, Léopold Ier, roi des Belges, Michel Le Tellier, Ch. Linné, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Louis-Philippe, Louis, dauphin, fils de Louis XIV, Louis, duc de Bourgogne, Michel Le Tellier, marquis de Louvois, J.-B. Lully, Martin Luther, maréchal de Luxembourg, Edw. Bulwer Lytton, etc. — 226 feuillets.

VI (22739). Lettres des maréchaux Macdonald et Maison, Mme de Maintenon, Xavier de Maistre, Daniel Manin, Marceau, Marguerite de Valois, reine de Navarre, Marie-Thérèse, impératrice, Marie Stuart, Marie Leczinska, Marie-Antoinette d'Autriche, Marie-Amélie, reines de France, maréchal Marmont, maréchal Masséna, cardinal Maury, cardinal Mazarin, G. Mazzini, Ph. Mélanchton, Prosper Mérimée, prince de Metternich, Meyerbeer, Mirabeau,

maréchal Moncey, maréchal de Montmorency, maréchal Mortier, Mozart, Joachim Murat, roi de Naples, Alfred de Musset, etc. — 245 feuillets.

VII (22740). Lettres de Napoléon Ier, Napoléon III, Necker, Nelson, maréchaux Ney et Oudinot, Robert Peel, Silvio Pellico, Charles Perrault, Philippe II, Philippe V, rois d'Espagne, Pie VIII, Racine, Mme Récamier, Regnard, cardinal de Retz, Révolution française, Révolution de 1848, cardinal de Richelieu, maréchal de Richelieu, J.-P. Richter, Robespierre jeune, Maximilien de Robespierre, Roland de la Platière, Mme Roland, G. Rossini, Rouget de l'Isle, J.-J. Rousseau, etc. — 344 feuillets.

VIII (22741). Lettres de Bernardin de Saint-Pierre, duc de Saint-Simon, Sainte-Beuve, George Sand, Maurice, comte de Saxe, Fr. von Schiller, Walter Scott, maréchaux Sérurier et Soult, Mme de Staël, Stanislas Ier Leczinski, Stanislas-Auguste II, rois de Pologne, H. Beyle (Stendhal), bailli de Suffren, Ch.-M. de Talleyrand, Talma, Thackeray, A. Thiers, comte de Tourville, maréchal de Turenne, Turgot, Vauban, L.-J. de Bourbon, duc de Vendôme, maréchal Victor, Victor-Emmanuel II, roi d'Italie, maréchal de Villars, comte de Villèle, S. Vincent-de-Paul, Voltaire, duc de Wellington, etc. — 325 feuillets.

Un inventaire détaillé de cette collection a été publié par M. L. Dorez dans le *Bulletin d'histoire du Comité des travaux historique* (1916), p. 276-423 (et tirage à part, 1918, in-8°, 152 p.).

XVIe-XIXe s. Pap. Huit volumes, montés in-fol. Demi-rel. (Don de Mmes Rouen-Bixio et Depret-Bixio.)

22742-22751. Papiers du chirurgien Jacques Tenon (1724-1816) sur les hôpitaux français et étrangers.

I (22742). Hôpitaux de France, par départements. — 364 feuillets.

II (22743). Hôpitaux de Paris. — Fol. 159. Notes statistiques sur la paroisse de Massy, en 1783. — Fol. 219. « Rapport sur les hôpitaux civils, fait au nom du Comité des secours publics, par Jacques Tenon, député du département de Seine-et-Oise. » — 351 feuillets.

III (22744). « Journal d'observations sur les principaux hôpitaux et sur quelques prisons d'Angleterre, » et notes diverses. — 251 feuillets.

IV (22745). Hôpitaux de Rome et d'Italie. — 291 feuillets.

V (22746). Hôpitaux pour enfants trouvés, en France, dans les départements et à l'étranger. — 299 feuillets.

VI (22747). Mémoires sur les indigents, les secours à leur apporter et sur les causes de l'indigence : fainéantise, disette, incendies, inondations. — 217 feuillets.

VII (22748). Mémoires sur les inondations et les incendies. — Fol. 124. « Recherches sur les causes de la mort certaine et de la mort apparente des noyés. » — 244 feuillets.

VIII (22749). Mémoires divers sur l'agriculture, les épizooties, l'élevage du bétail et des troupeaux de bêtes à laine, etc. — Fol. 166. « Réflexions sur la question : savoir si les réceptions seront gratuites ou payées dans les nouvelles écoles de médecine, par M. Tenon; lu au Comité de salubrité de l'Assemblée nationale, le 11 décembre 1790. » — Fol. 227. « Rapport sur le rachat des Français captifs en Barbarie. » — Fol. 252. Tables de mortalité, en France et à l'étranger, etc. — 258 feuillets.

IX (22750). « Dénombrement des hôpitaux de la France, rassemblé par Jacques Tenon, professeur au collège de chirurgie, de l'Académie des sciences, chargé en 1791, par le Corps législatif, dont il étoit, de s'occuper des hôpitaux de la nation. » — 151 feuillets.

X (22751). « Observations médico-chirurgicales de M. Jean Hunczovsky, professeur public de chirurgie en l'école de Gumpendorf,... faites dans le cours de ses voyages en Angleterre et en France, relatives particulièrement aux hôpitaux. » — Traduction française, faite par Jacques Tenon des *Medicinische chirurgische Beobachtungen* (Wien, 1783, in-8°). — XLIII et 281 pages.

Cf. les mss. nouv. acq. fr. 11356-11360 et 22136-22137.

XVIII° et XIX° s. Pap. Dix volumes, montés in-fol. Demi-rel.

22752-22753. « Indications des pièces concernant la police, contenues dans la copie du Thrésor des chartes étant à la Bibliothèque du Roi » [Collection de Sérilly, mss. fr. 21023-21095] et autres bibliothèques de Paris.

XVIII° s. Pap. 351 et 232 feuillets. 350 sur 230 millim. Demi-rel.

22754. « Journal de la Comédie française, depuis 1718 jusqu'en 1754 [7 mars 1753], avec des notes plaisantes, critiques et historiques, par feu M. Parfaict. »

Au-dessous de ce titre, on lit de même main : « Matériaux pour composer la *Dramaturgie générale*, ou *Dictionnaire dramatique universel*... Le chev. du Coudray. »

Fol. 111. « Journal des pièces représentées à la Cour, tant à Versailles qu'à Fontainebleau, depuis le 1er janvier 1727 jusqu'à

présent » [1752]; précédé d'un « Journal de la Cour » (1720-1726).

Cf. le ms. nouv. acq. franç. 11362.

xviiie s. Pap. 145 feuillets. 340 sur 220 millim. Demi-rel.

22755. Mélanges historiques et militaires.

Fol. 24. « La cérémonie de la nomination de Monseigneur le Dauphin. 1668. » — Fol. 56. « Dissertation sur l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. » — Fol. 66. « Mémoire [militaire] sur le voyage depuis Nantes jusqu'à Dunkerque. » — Fol. 74. « Fragment généalogique de la maison de Gantès. » — Fol. 95. « Extraits des lettres de Guy Patin. » — Fol. 104. « Projets sur les Provinces-Unies. » — Fol. 114. « Suite du mémoire ou réflexions sur la République d'Hollande, fait en 1765, » etc. — Fol. 172. « Mémoire sur le pays entre Oppenheim, Mayence, Francfort, Hanau, Aschaffenburg, Diburg et Darmstadt et les environs; le 12 avril et 4 may 1757. » — Fol. 197. « Mémoire sur une partie du pays de Hesse et une partie d'Hanovre, du côté de Gottingen. » — Fol. 207. « Matinée du roi de Prusse », etc. — Fol. 321. « Estat de la marine du roy de Suède. » — Fol. 255. « Les griefs de la nation polonoise contre les violences et oppressions de la puissance moscovite. » — Fol. 280. Acte de partage de terres dans les environs de Varsovie, en polonais (s. d.).

xviie et xviiie s. Pap. 296 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22756. Mélanges historiques, etc.

Fol. 11. « Premier [et second] pourtraict de messieurs les maistres des requestes » du Parlement de Paris. — Fol. 52. « Mémoire sur le premier prévôt de Paris nommé par le Roy. » — Fol. 54. Lettre et notes de d'Argenson et du comte de Lamare sur les blasphémateurs. — Fol. 72. Copies de pièces sur les abbayes de Port-Royal-des-Champs et de Paris (1669-1707). — Fol. 101. « Notice sur quelques inscriptions hébraïques du xiiie s. découvertes dans les ruines d'un ancien cimetière israélite de Paris, par Philoxène Luzzato... 1852. » [*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXII, p. 60.] — Fol. 114. « Mémoire sur les avantages qui doivent résulter pour la République de l'établissement des écoles primaires... » — Fol. 141. « Mémoire présenté au Comité d'instruction publique par le citoyen Schramm, dit Saint-Aubin, allemand de nation, cy devant professeur de mathématiques et de langues à Sens. » — Fol. 145. Documents divers sur Paris (145), l'Artois (148), le Béarn (152), Bordeaux (159), Die (167),

Dijon (169), Grenoble (173), Lille (178), la Lorraine (180), « Table chronologique des contracts de mariage des princes et princesses de la maison de Lorraine, de 1189 à 1698 » (234), Lyon (244), Montdidier (252), la Saintonge (263) et Toulouse (264). — Fol. 271. « L'emprise de la gueulle du dragon et celle du château de la joyeuse garde, ou le pas et jouste maintenue par le roy René de Sicile, en faveur des dames, proche de Saumur... en 1446. » — Fol. 292. « Mémoire contenant de très puissants motifs de révélation... pour le bien public, celuy de l'état du royaume de France,... pour l'authorité, vie et personne sacrée du Roy même, que fait... Jean-Simon Ricquier, procureur au baillage d'Orbec... » (15 mai 1758). — Fol. 331. « Mémoire en réponse aux observations faites sur le prospectus d'un journal de Picardie, Artois, Flandres et Hainaut. » — Fol. 337. « Inventaire de plusieurs titres et papiers » de J.-B. Guillaume sur l'histoire de la Franche-Comté.

XVIIe et XVIIIe s. Pap. 380 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22757. « Histoire de l'Europe, contenant ce qui s'est passé de plus considérable, tant sur mer que sur terre, depuis la paix de Riswick jusqu'à présent » (1697-1708).

Début : « L'Europe jouissait à peine d'un commencement de paix... »

XVIIIe s. Pap. 173 feuillets. 340 sur 220 millim. Demi-rel.

22758. Recueil de poésies diverses.

Fol. 1. « Poésies de Philippe Julien Mazarini Mancini, duc de Nevers. » — Fol. 35. « Phelisbor éclaforai, dialôgue de Rôbichon et Renadai. » — Fol. 45. Odes, épitres, chansons, épigrammes et poésies diverses.

XVIIIe s. Pap. 304 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22759. Papiers et mémoires académiques de l'abbé Claude Sallier (1685-1761).

Fol. 1. « Remarques sur l'usage que les anciens faisoient du cheval aux temps de la guerre de Troye. » — Fol. 4 et 21. « Éclaircissements sur la tragédie d'Agamemnon par Eschyle. » — Fol. 36. « Quatrième et cinquième ode des Olympiques de Pindare, » traduction. — Fol. 44. « Discours sur les signaux qu'on donnoit par le moyen du feu. » — Fol. 50. Lettres sur le Vergobret de César. — Fol. 74 et 86. « Remarques sur le dialogue de Platon intitulé Criton. » — Fol. 97. « Remarques sur la vie et les ouvrages de Jean Le Maire. » — Fol. 113. « Observations sur un recueil manuscrit

de poésies de Charles d'Orléans. » — Fol. 125. « Mémoire sur quelques particularités de l'histoire des ducs d'Orléans descendus de Charles V^e... » — Fol. 134. « Éclaircissements sur l'histoire de Guillaume Postel. » — Fol. 144. Notes sur l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

XVIII[e] s. Pap. 153 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22760-22761. Mémoires politiques et administratifs de Lhoste de Beaulieu, ancien magistrat.

XIX[e] s. Pap. 211 et 185 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22762. Mémoires sur le commerce et les colonies.

Fol. 1. « Mémoire concernant le commerce de Levant. » — Fol. 21. « Mémoire sur les avantages que le pacte de famille peut donner à la France et à l'Espagne pour le rétablissement de la marine et du commerce maritime, en 1764, par M. de Peysonnel. » — Fol. 42. « Mémoire sur le commerce de Cadix et les marchandises qu'on y peut envoyer. » — Fol. 50. « Mémoire sur le commerce en général et surtout sur celuy qui a rapport à Saint-Domingue, » par « le s[r] Mithon, 24 février 1718 ». — Fol. 75. « Mémoire donné par M. d'Estaing, dans le mois de mars 1769, à l'instant qu'on apprit en France que les Français de la Louisiane avaient chassé les Espagnols. » — Fol. 78. Divers mémoires sur la Martinique, Sainte-Lucie, etc. — Fol. 154. « Notice sur la situation des pêches maritimes... » — Fol. 158. « Traité de la nicotiane, ou tabac en poudre et en fumée,... par M***. » — Fol. 183. « Mémoire patriotique, tendant à ranimer l'industrie perdue de la nation en employant les mains oisives de ceux ou celles qui n'ont aucune propriété, » par Pierre Diot (Paris, 28 août 1792).

XVII[e] et XVIII[e] s. Pap. 184 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22763. Mélanges scientifiques, provenant en partie d'Ismaël Boulliau.

Fol. 1. Observations astronomiques faites à Vizille, par Eléazar Féronce, jardinier de M. de Valois; formant la suite des fol. 27-40 du ms. fr. 13058. — Fol. 14. « Questions adressées par le savant Jacques Cappel à notre Christophe Lauret, » sur les éclipses. — Fol. 28. « Domini de Fermat porismatum Euclidæorum renovata doctrina et sub forma isagoges recentioribus geometris exhibita. » — Fol. 32. « Notæ in cyclometriam Longomontani. » — Fol. 64. « Manière de construire un quart de cercle azimuthal, 1736, » par M. de Fouchy. — Fol. 85. « Descritione della bella e nuova inven-

tata artigleria detta volante... » — Fol. 87. Pièces diverses sur le Bureau académique d'écriture, à la Bibliothèque du roi (1790).

xviie et xviiie s. Pap. 100 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22764. Notices et catalogues de manuscrits de la Bibliothèque du roi, au xviiie siècle.

Fol. 1. Notice d'anciens manuscrits de littérature française. — Fol. 75. Notice des copies d'actes du concile de Bâle, remises à la Bibliothèque du roi le 30 août 1724 [mss. lat. 1495 et suiv.]. — Fol. 90. « Inventaire du cabinet du chevalier Blondeau, » acquis en 1767 pour la Bibliothèque du roi. — Fol. 101. « Notice de quelques manuscrits » de Guyon de Sardière, mis en vente, et estimés par Capperonnier. — Fol. 112. « Catalogue de livres chinois et tartares » (155 n^os). — Fol. 117. Listes de livres imprimés et manuscrits envoyés du Danemark, en 1732, pour la Bibliothèque du roi, par le comte de Plélo.

xviiie s. Pap. 167 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22765. Papiers relatifs à la mission du président Jean de Doat en Béarn, pays de Foix, Guyenne et Languedoc (1664-1670), provenant de la collection Baluze.

Fol. 137. Copies de pièces envoyées de Montpellier par Boudon pour la bibliothèque de Colbert, en 1679. — Fol. 158. Inventaire des titres de l'abbaye de Fontfroide. — Fol. 188. « Inventaire des vieux titres qui sont dans les archives de l'abbaye de Saint-Gilles » et copies de bulles de papes (1120-1344). — Fol. 219. « Inventaire des titres des archives du chappitre Sainct Paul de Narbonne. » — Fol. 231. Lettres-patentes commettant le s^r Allond pour faire des extraits des titres de la Chambre des comptes de Dauphiné (s. d.). — Fol. 233. Lettre de « Doihénart la Sale » [Gabriel d'Oihénart] à Colbert, lui offrant les vingt-trois volumes in-fol. des recueils et mémoires de son père sur les antiquités de la Navarre (15 octobre 1675). — Fol. 235. « Mémoires touchant un petit domaine du Roy en Navarre, » par Gabriel d'Oihénart.

Cf. *Bibliothèque de l'École des chartes* (1916), t. LXXVII, p. 286 et 398.

xviie s. Pap. 235 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22766. Papiers relatifs à la mission de Denys Godefroy à Lille et en Flandre (1669-1675), provenant de la collection Baluze.

Fol. 1. Inventaires des titres et livres envoyés de 1660 à 1675. —

Fol. 161. « Inventaire des titres originaux et sceaux de quelques empereurs de Constantinople et d'Allemagne, de rois d'Hongrie et de Bohême, d'électeurs et princes de l'Empire, » etc. — Fol. 220. « Inventaire de plusieurs titres... des roys de France, depuis l'an 1195 jusques en 1560. »

XVIIe s. Pap. 315 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22767-22769. Papiers du bibliographe Barthélemy Mercier, abbé de Saint-Léger de Soissons (1734-1799).

I (22767). Notes sur différents manuscrits de la Bibliothèque du roi, de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés et de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. — Fol. 338. « Catalogue des livres imprimés dans le XVe siècle, qui se trouvent dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève. » — 355 feuillets.

II (22768). Notes bibliographiques diverses, classées alphabétiquement : Alcuin, approbations et censeurs, barbe, bévues, fables de La Fontaine, Masque de fer, onomatologie, notes sur le catalogue de la bibliothèque Casanata, à Rome, etc. — 455 feuillets.

III (22769). Correspondance et mélanges bibliographiques. — On y remarque des lettres de Dom Bétancourt, L.-F.-J. de Bourbon, prince de Conti, l'abbé des Aulnays, Cl.-R. Jardel, Lalande, duc de La Vrillière, Méon, Mercier de Saint-Léger, Née de La Rochelle, d'Ormesson, Christoph. Saxius, l'abbé de Tersan, etc. — Fol. 65. « Projet pour dresser une bibliothèque. » — Fol. 70. « Lettre à M. l'abbé *** sur un nouveau projet de catalogue de bibliothèque, par P.-Fr. Le Courayer, chanoine régulier et bibliothécaire de Sainte-Geneviève. » — Fol. 74. « Instruction pour la rédaction à faire des catalogues des bibliothèques ecclésiastiques des provinces. » — Fol. 93. « Catalogue des traductions françaises des ouvrages des Pères de l'Église. » — Fol. 114. « Recherches littéraires sur les anciens romans. » — Fol. 140. « Notice du livre de Giordano Bruno Nolano, intitulé : Cabala del cavallo Pegaseo con l'asino Cillenico, par M. Léonard de Malpeines, 1585 (1764). » — Fol. 153. « Catalogue des ouvrages de Philibert Collet, autheur bressan, imprimés. » — Fol. 154. « Notice de la vie et des ouvrages de Joseph Grunbeeck, envoyée à l'abbé de Polling par M. Oefele, bibliothécaire de l'Électeur de Bavière... » (1768). — Fol. 171. « Recueil des ouvrages imprimés de Guillaume Postel. » — Fol. 188. « Éditions du XVe s. de la bibliothèque de la Grande-Chartreuse. » — Fol. 196. « Memoria sulla tipografia Piemontese del secolo XV, » par M. Pave-

sio, sous-bibliothécaire de l'Université de Turin (1786). — Fol. 205. « De typographiis Unitariorum in Polonia et Lithuania. » — 207 feuillets.

Cf. les mss. nouv. acq. franç. 11369-11370.

XVIIe et XVIIIe s. Pap. Trois volumes, montés in-fol. Demi-rel.

22770. « Catalogue de manuscrits de M. Gérard, à Bruxelles, concernant l'histoire de Belgique. »

XIXe s. Pap. 50 feuillets. 320 sur 200 millim. Demi-rel.

22771. Généalogie de la famille de la Gruthuyse, suivie de notes sur Colard Mansion et Jean Briton, imprimeurs à Bruges, par J. Van Praet.

On y remarque (fol. 56) l'original des lettres patentes de Louis, comte de Flandre, aux magistrats de Bruges (24 juin 1383), publiées par Van Praet dans ses *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse* (Paris, 1831, in-8°), p. 55-57.

XIXe et XIVe s. Pap. et parch. 136 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22772. Fragment de journal et notes de Restif de la Bretonne.

XVIIIe s. Pap. 50 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22773-22775. Recueil d'actes relatifs à différentes propriétés sises à Argenteuil (Seine-et-Oise) (1590-1790).

I (22773). Années 1590-1663. — 169 feuillets.

II (22774). Années 1664-1692. — 233 feuillets.

III (22775). Années 1701-1790. — 228 feuillets.

Cf. le ms. nouv. acq. franç. 21735.

XVIe-XVIIIe s. Parch. et pap. Trois volumes, montés in-fol. Demi-rel.

22776-22778. Mélanges sur l'histoire de France (1586-1853).

I (22776). Années 1586-1715. — Fol. 1. « Lettres du roy de Navarre à Messieurs du Tiers-Estat » (1er janvier 1586). — Fol. 3. Bulle de Sixte V accordant à Henri III l'aliénation des biens ecclésiastiques pour une valeur de 100,000 écus (30 juillet 1587) et lettres de Henri III au même sujet (21 août 1587). — Fol. 9. Copies de deux lettres de Henri IV à M. de Mérignac (3 décembre 1608 et 6 mai 1609). — Fol. 10. « Proposition des poinctz et articles de la paix faicte par les ambassadeurs de l'Empereur » (vers 1610). — Fol. 14. « Lettre de l'assemblée des Estats de Guyenne, tenue en la ville d'Agen, au Roy, » contre le maréchal d'Ancre. — Fol. 18. « Capitulation de Sainte-Foy » (24 mai 1622). — Fol. 19. « Dis-

cours sur les affaires et estat de la chrestienté, du 25 octobre 1623. » — Fol. 31. « Lettre de Mgr le prince de Condé au Roy » sur les affaires de la Valteline (4 octobre 1625). — Fol. 33. Lettre sur le combat de l'île de Ré (14 septembre 1627). — Fol. 52. Éruption du Vésuve et tremblement de terre à Naples (12 février 1632). — Fol. 56. Lettre de S. I. B. A. sur le différend entre l'archevêque de Sens [L.-H. de Gondrin] et les Capucins (20 mars 1653); *impr.* in-4°. — Fol. 68. « Factum pour les religieuses de Sainte-Catherine-lès-Provins contre les Pères Cordeliers; « *impr.* in-4°, et autres arrêts et déclarations (1663-1698); *impr.* in-8° et in-4°. — Fol. 184. « Traité de paix entre l'empereur des Romains... et l'empereur ottoman,... au congrès de Carlowitz » (1699, in-4°); *impr.* — Fol. 208. Sermon prononcé le jeudi saint devant Louis XIV, après la mort du duc de Bourgogne, en 1712. — Fol. 217. Authentique de reliques de saint Laurent (Rome, 1713), etc. — 229 feuillets.

II (22777). Années 1715-1774. — Fol. 1. Documents divers sur la Régence, remontrances du Parlement, conspiration de Cellamare, affaires de Bretagne, etc. — Fol. 136. Pièces diverses sur les affaires d'Allemagne, le commerce, etc. (1735-1757). — Fol. 197. « Réflexions sur notre état présent, décembre 1758. » — Fol. 224. « Essai sur le franc-alleu. » — Fol. 241. Observations de Dampierre de La Salle sur un projet de l'abbé Terray relatif au commerce des blés (1770), etc. — 283 feuillets.

III (22778). Années 1774-1853. — Fol. 3. « Compliment fait au Roy le jour de la Fête-Dieu dernière (2 juin 1774), par le Père Naugueres, barnabite, curé de Passy. » — Fol. 9. « Instruction envoyée par ordre de Sa Majesté à tous les curés de son royaume » au sujet du brigandage sur les blés autour de la capitale (1775). — Fol. 22. « Remontrances du Grand Conseil contre les Parlements, qui lui contestent le droit d'envoyer aux tribunaux inférieurs les lois qu'ils n'ont pas voulu enregistrer » (16 mars 1776). — Fol. 70. « Éloge historique de M. le comte de Tressan, par le président de Sirry. » — Fol. 125. « Mandement de Mgr l'évêque, duc de Langres,... pour la première ouverture des écoles par les frères des Écoles chrétiennes à Langres, du 8 novembre 1786; » *impr.* in-4°. — Fol. 135 et 162. « Observations sur le règlement provisoire relatif au pain de troupes, du 1er avril 1788. » — Fol. 182. « Récit... ce qui s'est passé dans la partie du nord de l'isle de Saint-Domingue depuis le 27 février jusqu'au 11 mai de la présente année 1790. » — Fol. 318. Manifeste autographié du comte de Chambord (Frohsdorf, 25 octobre 1852).

— Nombreuses pièces imprimées relatives aux Révolutions de 1789 et 1848. — 322 feuillets.

XVIe-XIXe s. Pap. et parch. Trois volumes, montés in-fol. Demi-rel. (Provient du comte Emmery et de l'abbé Clouët.)

22779-22781. Documents relatifs à l'hôtel des Invalides, à Paris, et correspondance de Dampierre de La Salle, directeur général des vivres.

I (22779). « Observations sur quelques parties des Mémoires de M. le comte de Saint-Germain, publiés en 1779. » — 186 feuillets.

II (22780). Mémoires divers (1765-1791). — 177 feuillets.

III (22781). Minutes de lettres de Dampierre de La Salle (1765-1770). — 314 feuillets.

XVIIIe s. Pap. Trois volumes, montés in-fol. Demi-rel. (Provient du comte Emmery.)

22782. Documents divers relatifs au Jansénisme, suivis de factums et d'arrêts imprimés concernant différentes affaires criminelles d'adultère, assassinat, viol, etc. (1702-1789).

XVIIIe s. Pap. 132 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22783. Affiches imprimées de jugements rendus par le Tribunal révolutionnaire de Paris (1793-1794).

XVIIIe s. Pap. 52 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22784. Notes secrètes sur les membres du Parlement de Paris en 1662.

Cf. le ms. franç. 14028.

XVIIe s. Pap. 30 feuillets. 315 sur 220 millim. Demi-rel. (Don de M. Charles Wickert.)

22785-22788. Papiers et correspondance de Ch. de La Croix, marquis de Castries, et de N. de Jourda, comte de Vaux, avec J.-Ph. Fyot de La Marche, comte de Neuilly, ministre plénipotentiaire du roi à Gênes, au sujet des affaires de Corse (1754-1757).

XVIIIe s. Pap. 172, 209, 148 et 193 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22789. Notices biographiques sur diverses femmes célèbres.

Fol. 84. « Histoire littéraire du règne de Louis XIV. Éloges historiques des dames sçavantes; » *impr.* in-4°. — Fol. 129. « Ultima verba factaque et ultimæ voluntates morientium fœminarum illustrium; » *impr.* in-fol.

XVIIIe s. Pap. 186 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22790-22801. Recueil de documents originaux relatifs principalement à l'histoire de la Basse-Normandie et à différentes familles normandes.

I-IV (22790-22793). Chartes et pièces diverses; originaux et copies (XIIIe-XVIIIe s.).

I (22790). Années 1265-1450. — 108 feuillets.

II (22791). Années 1451-1500. — 99 feuillets.

III (22792). Années 1502-1600. — 44 feuillets.

IV (22793). Années 1602-1795. — 54 feuillets.

V-VIII (22794-22797). Documents relatifs à différentes familles normandes (XVe-XIXe s.), classés par ordre alphabétique.

V (22794). Adam-Du Monstier. — 148 feuillets.

VI (22795). Estouteville-Le Pelletier. — 105 feuillets.

VII (22796). Le Portier-Orléans. — 74 feuillets.

VIII (22797). Paynel-Thère. — 96 feuillets.

IX-X (22798-22799). Lettres et documents relatifs à quelques familles normandes (XVe-XIXe s.), classés par ordre alphabétique.

IX (22798). Barbier-Lorge (De). — 338 feuillets.

X (22799). Magny (De)-Wimpffen. — 144 feuillets.

XI (22800). Correspondance du généalogiste Nicolas Viton, dit de Saint-Allais. — 120 feuillets.

XII (22801). « Requeste et cartes concernant le projet d'arrondissement des baillages de Valognes et Saint-Sauveur-le-Vicomte » (1787). — 22 feuillets.

XIIIe-XIXe s. Pap. et parch. Douze volumes, montés in-fol. Demi-rel. (Don de M. Julien Chappée.)

22802. « Inventaire après le deceds d'Antoine Barthélemy, seigneur d'Oinville [Seine-et-Oise], qui avoit épousé Anne Rouillé,... fille de Jean Rouillé... et de Marie Le Picart » (8 février-3 mars 1656).

XVIIe s. Pap. 345 feuillets. 330 sur 215 millim. Rel. parchemin.

22803-22811. Collection des autographes de Saint-Pétersbourg. — Copies.

I (22803). Lettres de rois, reines, etc. de Danemark et de Suède (1567-1746); volume 13. — 61 feuillets.

II (22804). Lettres de Charles-Emmanuel, d'Emmanuel-Philibert et de princes et princesses de la maison de Savoie; volumes 45, 47 et 48. — 94, 128 et 141 feuillets.

III (22805). Lettres d' « hommes illustres d'Angleterre » (1477-1649) ; volume 72. — 63 feuillets.

IV (22806). Lettres de Jean Balthazar, sieur de Malherbe, intendant de Languedoc, au chancelier Séguier et autres (1643-1649) ; volume 75. — 228 feuillets.

V (22807). Dépêches de Jean de La Barde, baron de Marolles, ambassadeur de France à la Diète de l'Empire, à Osnabrück, et près des Cantons suisses (1645-1654) ; volume 76. — 288 et 179 feuillets.

VI (22808). Dépêches de Philippe, duc de Béthune, comte de Selles, ambassadeur à Rome (1602-1603) ; volume 67. — 213 feuillets.

VII (22809). Lettres de Du Bosc au chancelier Séguier (1643-1659) ; volume 79. — 127 feuillets.

VIII (22810). Lettres de François Bosquet, évêque de Lodève et de Montpellier, au chancelier Séguier (1643-1646) ; volume 80. — 175 feuillets.

IX (22811). Dépêches de Claude Le Bouthillier, secrétaire d'État, adressées à Harlay de Césy, ambassadeur en Levant, et à divers (1626-1639) ; volume 81. — 87 feuillets.

Cf. plus haut les mss. nouv. acq. fr. 4820-4822, 6638, 9575, 9576, 20597-20600, 20921, 20922, 21009, 21010, 21093-21095, 21599-21603 et 21687.

xxe s. Pap. Neuf volumes. 375 sur 270 millim. Demi-rel.

22812. « Inventaire général de Guitry et Forest en 1792. »

Fiefs de Guitry, Forest et Saint-Clair (cant. d'Écos, arr. des Andelys, Eure).

xviiie s. Pap. 118 feuillets. 435 sur 275 millim. Rel. basane rac.

22813. « Registre de la municipalité de Ville-les-Anlezy » (Nièvre), du 6 juin 1792 au 10 germinal an IV [30 mars 1796].

xviiie s. Pap. 236 pages. 332 sur 218 millim. Couv. parchemin en portefeuille.

22814. Registre de projets et des travaux confiés à l'ingénieur en chef du 3e arrondissement des Ponts-et-chaussées dans le département du Bas-Rhin (1811-1813).

Navigation du Rhin, travaux de routes, ponts, édifices communaux, cours d'eau et usines.

xixe s. Pap. 509 pages. 335 sur 210 millim. Cartonné.

22815. Correspondance de Ripert de Monclar, procureur général du Parlement de Provence à Aix.

Lettres de D'Aguesseau, cardinal de Bernis, marquis de Chauvelin, duc de Chevreuse, duc de Choiseul, L.-Fr., prince de Conti, cardinal de Fleury, de Machault, comte de Maurepas, Mirabeau, maréchal de Noailles, duc de Richelieu, prince de Soubise, etc.

XVIIIe et XIXe s. Pap. 111 feuillets, montés in-fol. Demi-rel.

22816-22819. Collection de lettres autographes de personnages célèbres, formée par M. Prosper Valton († 1906).

I (22816). A-C. Lettres de Mgr Affre, Andrieux, Sophie Arnould, Bailly, Beethoven, Bernadotte, cardinal de Bernis, Berryer, maréchal Bertrand, Boïeldieu, Boissy d'Anglas, de Bonald, Joseph Bonaparte, Lucien Bonaparte, Napoléon Bonaparte, Lucrèce Borgia, Bossuet, Bouhier, L.-H.-J. de Bourbon, Louise-Marie-Thérèse d'Orléans, duchesse de Bourbon, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, Bourdaloue, Bourrienne, Brulart, Bussy-Rabutin, Cambacérès, Catherine de Médicis, Catherine de Wurtemberg, Caumont, duc de la Force, comtesse du Cayla, Charles-Philippe, comte d'Artois, Noailles, duchesse de Duras, Charles X (sacre à Reims), Chateaubriand, Chaumette, M.-J. Chénier, Marie-Clotilde, reine de Sardaigne, Concini, Louis de Bourbon, prince de Conti, Condorcet, Benjamin Constant, Fenimore Cooper, Cuvier, etc. — 294 feuillets.

II (22817). D-K. Lettres de Casimir Delavigne, Désaugiers, C. Desmoulins, Dorat, Ducis, Dugazon, Dumouriez, duc de Duras, maréchal Duroc, Éléonore, reine de Suède, duc de Feltre, Fénelon, cardinal Fesch, Foucher, duc d'Otrante, Fouquier-Tinville, François, duc d'Alençon, B. Franklin, Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, Fréron, abbé de Frayssinous, Garat, comtesse de Genlis, Godoi, principe de la Paz, Grégoire, ancien évêque de Blois, Grétry, Grimod de La Reynière, Gros, Guadet, Guillaume II, roi des Pays-Bas, abbé Halma, « Catéchisme de la religion mahométane, par Handjéri », Haüy, Henri III, Henri V, Hortense Beauharnais, Iffland, Ingres, Jacques, prétendant au trône d'Angleterre, Jeanbon-Saint-André, Jean de Bry, Joly de Fleury, [Joséphine] Lapagerie-Bonaparte, Jouy, Kellermann, Kemble, [Victoria], duchesse de Kent, Kléber, etc. — 270 feuillets.

III (22818). L-P. Lettres de Lacépède, R. P. de La Chaize, La Fayette, Jean de La Fontaine, de La Lande, Lally-Tolendal, marquis de La Tour-Maubourg, marquis de La Vallette, Le Brun, cardinal de Lorraine, Louis XIV, Louis XVI (et mémoires pour la tour du Temple), Louis XVIII (bulletins de sa dernière maladie et obsèques), Luce de Lancival, M[me] de Maintenon, Malesherbes, M.-F.

Malibran, Manuel, Marat, Marie-Casimire, reine de Pologne, Marie de Médicis, Marie-Thérèse-Charlotte de France, dauphine, duc de Marlborough, Marmontel, cardinal Mazarin, Marois, Mentelle, Mirabeau aîné, Molé, M[me] de Montesson, Montgolfier, général Moreau, maréchal Murat, Necker, Charlotte-Aglaée d'Orléans, Louis, duc d'Orléans, Louis-Philippe d'Orléans, Pache, M[me] Pasta, L.-J.-M. de Bourbon, duc de Penthièvre, Pétion, Pichegru, M[me] de Pompadour (copie de son testament), etc. — 230 feuillets.

IV (22819). Q-W. Lettres de Mgr de Quélen, Révolution (pièces diverses, mss. et impr.), du cardinal de Richelieu, Roland, Rossini, baron J. de Rothschild, Rousseau, duc de Rovigo, duc de Saint-Simon, Sanson, Santerre, de Sartine, Sérurier (registre de correspondance du général), Sicard, Siéyès, Sonthonax, Necker Stael de Holstein, Stanislas Leczinsky, Maximilien de Béthune, duc de Sully, maréchal de Tallard, Ch.-M. Taleyrand, prince de Bénévent, Tallien, Talma (et lettres à lui adressées), Target, Tenon, Augustin Thierry, Tronchet, Vauquelin, S. Vincent de Paul, Voltaire, Walter Scott, feld-maréchal Wurmser (et capitulation de Mantoue), etc. — Fol. 188. Billets de faire-part de décès de divers, adressés à M. de Fresnes, auquel sont adressées également plusieurs des lettres de la collection. — 262 feuillets.

XIV[e]-XIX[e] s. Pap. Quatre volumes, montés gr. in-fol. Demi-rel. (Don de M[me] veuve Prosper Valton.)

22820. Mémoires et lettres relatifs à la découverte du détroit de Lemaire, ou passage du Nord-Est (1609).

Fol. 1. « Mémoire en gros de l'équipement du vaisseau qu'on doibt dresser et dresse dès maintenant pour trouver le passage par le Nort vers le Cathay, China, Japan, Molucques, etc., » par un des frères d'Isaac Le Maire. — Fol. 3. Minute d'un mémoire de Charles de Laubespine, abbé de Préaux, sur les conditions dans lesquelles Isaac Le Maire accepte d'organiser une expédition pour la découverte du passage du Nord-Est. — Fol. 5. Minute d'un rapport de Charles de Laubespine au roi Henri IV sur le même sujet.

Publiés par M. Ch. de La Roncière, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXVIII (1917), p. 154-178.

XVII[e] s. Pap. 5 feuillets. 305 sur 205 millim. Demi-rel.

NOUVEAUX DOCUMENTS

SUR LA SITUATION DE FORTUNE

DE LA

FAMILLE DE RENÉ DESCARTES

Les nombreux érudits[1] qui se sont occupés de la biographie de René Descartes ont, naturellement, cherché à préciser sa situation de fortune et à déterminer le budget personnel dont il avait pu disposer. Les renseignements qu'ils ont ainsi réunis sont intéressants et précieux, mais ils restent fort incomplets. Aucun d'eux, en effet, ne concerne la propriété qui paraît avoir été le bien patrimonial de la famille, et qu'on doit, peut-être, considérer comme son lieu d'origine et son berceau.

Cette propriété se trouvait dans l'ancienne paroisse de Poizay-le-Joly, au diocèse de Poitiers, et s'appelait La Chillolière ou Descartes[2], du nom semble-t-il, de ses possesseurs. Il n'en reste

1. Nous ne citerons ici que les suivants, dont nous nous sommes particulièrement servi : Adrien Baillet, *La vie de monsieur Descartes*, Paris, 1691, 2 vol. in-4°; Alfred Barbier, *Les origines chatelleraudaises de la famille Descartes*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1896, 2° série, t. XIX, p. 51-250; *Sur le lieu où est né Descartes (31 mars 1596)*, dans *ibid.*, 1897, t. XX, p. 775-803; *René Descartes, sa famille, documents et commentaires nouveaux*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1898-1900, 2° série, t. VIII, p. 550-576 et 618-654. Nos renvois y sont faits d'après les dates de publication : 1896, 1897 et 1900. — Louis de Grandmaison, *Nouvelles recherches sur l'origine et le lieu de naissance de Descartes*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1899, t. LX, p. 423-456; Sigismond Ropartz, *La famille Descartes en Bretagne, 1586-1762*, Saint-Brieuc, 1876, in-8°; et, surtout, Charles Adam, *Vie et œuvres de Descartes*, Paris, L. Cerf, 1910, in-4°. Ce dernier volume forme le t. XII des *Œuvres de Descartes*, publiées par Ch. Adam et Paul Tannery, Paris, L. Cerf, 1897-1910, 12 vol. in-4°.

2. L. Rédet n'a pas d'article *La Chillolière*, dans son *Dictionnaire topographique de la Vienne* (Paris, 1881, in-4°), mais il rapporte ce nom à l'article *Cartes (Les)*, p. 77.

rien aujourd'hui. Son « emplacement est accusé par une légère dépression du sol, par quelques débris frustes de pierres, de tuiles et par un puits comblé par prudence[1] ». Elle figure sur la carte de Cassini, mais n'a pas été relevée dans celle de l'État-Major. On connaissait donc son existence, et on savait qu'elle avait appartenu à la famille de Descartes, mais c'était tout. On n'avait aucun détail sur son importance et sa valeur ; si bien que M. Charles Adam n'a pas cru devoir en faire mention, dans la biographie si remarquable et si soigneusement documentée, par laquelle il a terminé la monumentale édition qu'il a donnée, avec le regretté Paul Tannery, des œuvres du philosophe.

Or, la Bibliothèque nationale vient de recevoir[2] l'acte de vente de cette propriété, en date du 16 novembre 1618, qui la fit sortir de la famille, et aussi le procès-verbal de l'arpentage qui en fut la conséquence[3]. L'intérêt de ces actes n'a pas besoin, par suite, d'être souligné.

Ils apprennent que cette propriété, dont Joachim Descartes, père de René, est qualifié le « seigneur », était d'une contenance totale de plus de 12 hectares[4] et jouissait, en outre, de rentes qui s'élevaient à 42 boisseaux de froment, à 5 ou 6 poules ou chappons et à 51 s., 29 d. Son prix fut fixé à 6,000 l., dont 4,000 furent payées comptant ; le surplus fut déclaré productif d'un intérêt de 5 °/₀, jusqu'à complet payement[5]. Les lieux dits ou terroirs mentionnés dans le procès-verbal d'arpentage ne sont pas tous d'une identification facile ; plusieurs ne figurent sur aucune carte ni dans aucun dictionnaire et quelques-uns semblent même avoir disparu de la toponymie locale[6]. Mais le

1. Barbier, 1896, p. 83-87.

2. Don de M. Henri Levallois, bibliothécaire au département des imprimés.

3. Ms. nouv. acq. franç. 22821.

4. Nous n'avons pu déterminer, avec certitude, la valeur actuelle des mesures dont il est ici question : arpent, boisselée et chaînée. Les superficies respectives que nous avons cru devoir leur reconnaître sont de 0h 34a 19c pour l'arpent (32,400 pieds carrés), de 6a 60c pour la boisselée (cf. *Recueil des usages locaux de la Vienne*, éd. 1890, p. 72) et de 2c 66 pour la chaînée (24 pieds carrés).

5. Ce payement ne se fit, d'ailleurs, pas attendre. 1,000 l. furent versées le 10 janvier 1621 et le solde, le 24 octobre de la même année. Cf. nouv. acq. fr. 22821, fol. 19-20.

6. Dans sa *Notice sur la châtellenie des Ormes-Saint-Martin*, publiée dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1855, 1re série, t. XXII, M. d'Argenson constate (p. 245) que les « titres anciens mentionnent une foule de hameaux dont les noms ont disparu ».

regret qu'on en peut éprouver se trouve atténué par ce fait qu'on les sait avoir existé sur les territoires des communes actuelles des Ormes-sur-Vienne (anciennement Les Ormes ou Les Hommes-Saint-Martin), de Port-de-Piles et de Buxeuil. Trois de ces pièces de terre — parmi celles qui sont dites situées au lieu appelé Ribon, dans l'ancienne paroisse de Poizay-le-Joly[1] — sont très probablement celles dont Pierre Descartes, grand-père du philosophe, avait fait l'acquisition, en 1553 et en 1564. Et il semble qu'on doive reconnaître dans ces achats[2], la préoccupation, aussi naturelle que légitime, d'agrandir le bien familial.

Néanmoins, ce serait, peut-être, aller trop loin que de conclure de ces divers renseignements que cette terre de Descartes a donné son nom à la famille, au lieu de le recevoir d'elle. Cette séduisante hypothèse, en effet, se heurte, d'abord, au nom de La Chillolière qui, dans l'acte de 1618, tout au moins, apparaît comme le nom principal[3], et ensuite à ce fait que l'abandon de cette seigneurie, supposée familiale, ne semble pas avoir été imposé par les raisons impérieuses qu'il aurait dû comporter. Mais elle a pour elle cette constatation importante que cette terre portait le nom de Descartes, « *ad Quartas* », dès le XIe siècle. On trouve ce nom, en effet, dans une charte de cette époque, conservée dans le Cartulaire de l'abbaye tourangelle de Noyers[4], qui avait de nombreux revenus dans cette région, et l'identification qui en a été faite paraît certaine, malgré la difficulté qu'elle présentait, en raison des nombreux lieux dits du nom de Descartes qu'on rencontre dans la topographie du Poitou et de la Touraine[5].

1. Son église a été démolie, en 1829, et les matériaux en ont servi à l'agrandissement de celle des Ormes. Cf. M. d'Argenson, *ibid.*, p. 225.

2. Barbier, 1896, p. 83 et 189-193. — Ni Barbier, qui est, de tous les biographes, celui qui a le plus longuement parlé de la métairie de Descartes (p. 83-87), ni l'abbé Lalanne (*Histoire de Chatelleraud*, 1859, t. II, p. 362) ni aucun autre érudit n'ont connu les actes que nous publions.

3. Plusieurs personnages du nom de *Chillols*, *Chillos* ou *Chillo* figurent dans diverses chartes du XIe siècle du Cartulaire de l'abbaye de Noyers, et l'un d'eux, tout au moins, paraît habiter sur la paroisse de Poizay. — Abbé C. Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Noyers*, dans *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 1872, t. XXII, p. 45.

4. *Ibid.*, p. 82.

5. Cf. Barbier, 1896, p. 86, et 1900, p. 562. La charte de l'abbaye de Noyers, qu'on date de 1075 environ, y est réimprimée p. 193.

Quoiqu'il en soit, cette terre de La Chillolière ne constitua pas, à elle seule, au début du XVII[e] siècle, l'actif immobilier de la famille Descartes, jusqu'au moment où son chef, Joachim Descartes[1], devenu veuf, épousa, en secondes noces, Anne Morin et se fixa définitivement en Bretagne; elle n'en fut même pas la partie la plus importante.

L'état que nous avons pu dresser de cet actif, d'après les actes connus qui le concernent et aussi d'après quelques renseignements dont il a été l'objet, ne permettent pas, ainsi qu'on va le voir, de conclure à une situation aussi brillante que certains l'ont pensé. Les maisons, terres ou métairies qu'ont possédé Pierre, René et Jeanne Descartes, tant du chef de leur mère Jeanne Brochard que de leur père Joachim Descartes, ont été assez nombreuses, mais de petite étendue et d'une valeur très ordinaire.

1° *Maison et terres de La Chillolière ou de Descartes*, dont il vient d'être question, vendues 6,000 l., en 1618, à un certain Pierre Leclerc, de Port-de-Piles.

2° *Maison, avec jardin, à Poitiers*. — D'après Baillet[2], cette maison fut donnée à René Descartes, qui l'aurait vendue[3], « 10 à 11,000 livres », au cours de l'été de 1622. Mais l'une des pièces sur lesquelles cette assertion est basée a été conservée et ne la justifie que partiellement. Cette pièce est un enga-

1. Joachim Descartes, né à Châtellerault, le 2 décembre 1563, conseiller au parlement de Rennes, le 14 février 1586, mort à Chavagne (Ille-et-Vilaine), le 17 octobre 1640, épousa en premières noces, le 15 janvier 1589, Jeanne Brochard, née probablement à La Haye et morte dans ladite ville, le 16 mai 1597; et, en secondes noces, vers 1599-1600, Anne Morin, née à Nantes, le 2 septembre 1579, et morte le 19 novembre 1634.

De son premier mariage il eut :

1° Pierre Descartes, sieur de La Bretallière, né le 19 octobre 1591, conseiller au parlement de Rennes, le 10 avril 1618, mort très probablement, en avril 1660, date de son testament;

2° Jeanne Descartes, née en 1590 (?), mariée, le 21 avril 1613, à Pierre Rogier, sieur du Crévy, et morte en 1640. — Elle reçut en dot 15,000 l.;

3° René Descartes, né à La Haye, le 31 mars 1596, mort à Stockholm le 11 février 1650.

A. Barbier, 1900, p. 650 (fac-similé de l'acte de baptême de René Descartes); S. Ropartz, p. 29, 35, 36, 54, 102, etc.; Ch. Adam, p. 9, 11, 16, 432, 563.

2. T. II, p. 460.

3. Cet acte de vente paraît perdu; il n'a été vu ni par Baillet ni par aucun biographe postérieur.

gement[1], souscrit, à Rennes, le 3 avril 1622, par René Descartes à son frère Pierre, de ne pas accepter — dans la vente qu'il était chargé de négocier, en vertu d'une procuration de même date, de certains biens, sis à Availles et de la maison de Poitiers, provenant des successions de Jeanne Sain, Jeanne Brochard et Jeanne d'Archange, — un prix inférieur, au total, à 8,000 écus. Et le prix fixé pour la maison de Poitiers était de 10,000 livres.

En avril 1622, cette maison de Poitiers était donc indivise entre Pierre et René Descartes. Si ce dernier en devint propriétaire, il ne le resta que quelques mois.

L'engagement qu'il a ainsi souscrit ne laisse pas que de surprendre. Pourquoi cette confirmation, par un acte écrit, des paroles et des explications qui durent précéder la rédaction et la signature de la procuration consentie? N'en faut-il pas conclure que Pierre n'avait en son frère René — qui venait de passer cinq années loin des siens, de mai 1617 à mars 1622 — qu'une confiance[2] limitée?

3° *Maison, avec jardin, à Châtellerault.* — C'est la maison qui a été habitée par le médecin Pierre Descartes, grand-père de René. Elle se trouvait, disent les actes, sur la « paroisse de Saint-Jean-Baptiste, devant le carroy Bernard »; elle existe encore, partiellement tout au moins, au n° 126 de la rue Bourbon[3]. On y voit toujours, en effet, au linteau d'une fenêtre ouvrant sur une cour intérieure, les armes des Ferrand, qui témoignent de son origine[4]. Elle fut attribuée à René, dans le partage de la succession de son père (25 octobre 1641), mais elle lui fut rachetée par son frère Pierre, sieur de La Bretallière, qui la vendit, à son tour, peu après, à Pierre Rasseteau, président de l'élection de Châtellerault. De cette maison dépendaient, sans doute, des jardins que des aveux de 1580 et 1601 montrent en

1. Cet engagement autographe est conservé aujourd'hui à la bibliothèque Victor Cousin. Il a été publié, par Ch. Adam, en tête de la *Correspondance* de Descartes, *Œuvres*, 1897, t. I, p. 1.

2. Les relations entre les deux frères ne paraissent pas avoir été très confiantes. Cf. S. Ropartz, p. 106.

3. Elle est décrite par Alfred Barbier dans son mémoire de 1896, p. 138-140. Cf. en outre, *ibid.*, p. 215, une déclaration de Pierre Rasseteau, en date du 30 juin 1673.

4. Elle échut à Claude Ferrand, femme de Pierre Descartes et grand'mère de René.

la possession de Claude Ferrand, dame Descartes, grand'mère de René.

4° ***Maisons****, métairies et terres du Perron*, *de La Grand' Maison*, *Le Marchais-Bellin*, *La Bobinière*, dans la commune d'Availles, *La Renaintrie*, *Le Pré Brochard*[1], dans la commune de Châtellerault, et *Le Petit Marais*, dans la commune d'Ingrande. — Toutes ces terres furent recueillies par Joachim Descartes, pour ses trois enfants mineurs, Pierre, René et Jeanne, dans les successions de leur grand'mère maternelle, Jeanne Sain, et d'une grand'tante appelée comme leur mère, Jeanne Brochard, qui avait épousé Jean Demoulins, sieur d'Archange, conseiller au présidial de Poitiers. L'acte de partage[2] qui en fit l'attribution est du 26 novembre 1610; elles y sont estimées, avec quelques rentes en blé et en argent, à la somme globale de 17,723 l.

René Descartes reçut le petit fief du Perron, dont il porta longtemps le nom[3]. C'est, en effet, sous le nom de M. Du Perron ou de Descartes, sieur Du Perron, qu'il se fit désigner, en Hollande et ailleurs, jusqu'au jour où le dédain des titres le poussa à ne plus faire usage que de son nom patronymique.

Le fait de porter le titre de sieur Du Perron ne l'empêcha pas, d'ailleurs, d'aliéner ce fief. Il le vendit, en effet, d'après Baillet, le 8 juillet 1623, avec la terre de La Bobinière, pour 3,000 l., à un « M. de Chatillon, gentilhomme poitevin[4] ».

Il ne faut donc pas le comprendre parmi les « terres sises à Availle », dont l'engagement du 3 avril 1622, signalé ci-dessus, à propos de la maison de Poitiers, fixait le prix minimum à 14,000 l. Les indications contenues dans l'acte de partage du 26 novembre 1610 (succession de Jeanne Sain et de Jeanne Brochard) conduisent à penser, surtout si on les rapproche des renseignements donnés par Baillet, que cette désignation ne s'applique qu'aux autres terres sises dans cette paroisse. Baillet rap-

1. Paroisse de Pouthumé.

2. Une analyse de cet acte de partage, qui n'est connu que par les notes de Mignon, huissier royal à La Haye, à la fin du XVIIIe siècle, a été publiée par M. L. de Grandmaison dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1899, t. LX, p. 455-456. Cf. Ch. Adam, p. 14, note. Baillet (t. II, p. 460) a donc eu tort d'attribuer aux acquisitions de la communauté du premier mariage de Joachim Descartes l'origine de ces terres.

3. Ch. Adam, *Vie de Descartes*, p. 43-44.

4. Baillet, t. II, p. 460.

porte, en effet, que La Grand'Maison et Le Marchais-Bellin furent vendus, le 5 juin 1623, au prix de 11,000 l., à un marchand nommé Dieulefit. La Renaintrie, Le Pré Brochard et, sans doute aussi, Le Petit Marais formaient, par conséquent, pour une valeur de 3,000 l. environ, le 3e lot de cet ensemble qui, en 1610, avait été estimé 17,723 l.

5° *Métairie de la Corgère* ou *La Courgère*[1], dans la commune d'Oyré. — Elle vint de Claude Ferrand, la grand'mère paternelle de René, et celui-ci n'en eut la propriété qu'à la mort de son père, en 1640. Il ne la garda, d'ailleurs, pas; il la vendit à son frère Pierre, en 1643, avec la maison de Châtellerault, mentionnée plus haut, et la métairie de Beauvais, dont il va être question, pour la somme de 4,000 l., une fois payée, et une rente de 500 l.

6° *Métairie de Beauvais*, dans la commune de Saint-Christophe. — René Descartes se la vit attribuer, en 1641, dans le partage[2] de la succession de son père, mais la céda à son frère aîné, ainsi que cela vient d'être dit.

7° *Métairie des Chapaudières*, dans la commune de Châtellerault. — Elle fut vendue à Pierre Contancin, sieur de la Couldraye, le 10 décembre 1618, par Pierre Descartes, sieur de La Bretallière, au prix de 2,500 l. Et celui-ci se servit, pour la passation de l'acte de vente[3], de la même procuration paternelle, en date du 25 juillet 1618, dont il s'était servi, le mois précédent, pour l'acte de vente de La Chillolière.

8° *Fiefs, métairies et terres de La Bretallière*, *La Braguerie*, *La Durandière*, *Le Coudray*, *Monbaudon* et *La Parentière*, dans la commune de Leigné-sur-Usseau. — René Descartes fut chargé, en 1625, pendant un séjour à Châtellerault, de renouveler, pour cinq ans, le bail de toutes ces terres d'un loyer annuel de 320 l. Il le fit au moyen d'une procuration, qu'il laissa à Jean Coutant, sergent royal dans cette ville[4]. Bien qu'il ait

1. Barbier, 1896, p. 215 (déclarations de 1558, 1610, 1630, 1642 et 1643); Baillet, t. II, p. 460; Ch. Adam, p. 434.

2. Cet acte de partage, daté du 25 octobre 1641, a été retrouvé, dans les archives de Piré, par S. Ropartz et analysé par lui, p. 103-105.

3. Un extrait de cet acte de vente et le texte complet de la procuration donnée par Joachim Descartes sont publiés par Barbier, 1900, p. 638-640.

4. La procuration est du 27 juillet 1625 et le bail du 12 août suivant. Ce dernier est publié par Barbier, 1896, p. 212-214.

agi, dans cette procuration, en son nom personnel, René Descartes ne semble pas avoir été le propriétaire de ces terres. Son père, en tout cas, « en a joui, jusqu'à son décès », et le titre de sieur ou seigneur de La Bretallière n'a été porté que par son frère aîné, Pierre. C'est, en outre, ce dernier qui reçut La Bretallière, au partage de 1641, et la vendit, en 1642[1], à Jacques Ferrou, seigneur de la Chassagne, pour la somme de 6,500 l.

9° *Terre des Hentes*, dans la commune de Mondion. — Claude Ferrand, qui en avait hérité de son frère Jean Ferrand, médecin et conseiller du roi, la vendit, le 15 janvier 1600, pour la modeste somme de « trente-cinq écus[2] ».

10° A ces terres il convient, peut-être, d'ajouter, pour avoir un état complet des propriétés immobilières de Joachim Descartes — avant son remariage — et de ses enfants, un pré de 24 boisselées, sis dans la paroisse d'Antoigne[3], appelé pré Descartes[4]. On sait, en effet, que ce pré appartenait à son père le médecin de Châtellerault, dès 1559, et que sa mère Claude Ferrand en jouissait encore, en 1594.

La valeur vénale de toutes ces propriétés n'est pas connue avec précision. On peut, toutefois, la déterminer, avec une certaine approximation, à l'aide des actes dont elles ont été l'objet. Et on arrive, alors, à cette conclusion que cette valeur n'atteignait pas, au total, 60,000 l.

La fortune des Descartes comprenait, en outre, quelques valeurs mobilières. Malheureusement, les renseignements qu'on a recueillis sur ces valeurs paraissent fragmentaires, bien qu'on n'ait, *à priori*, aucune raison de croire à l'existence d'un portefeuille abondamment garni. Elles se réduisent, en effet, à deux rentes, l'une de 70 l., 13 s., 4 d. sur la chapellenie de La Talbardière[5] et l'autre de 180 l. sur l'Hôtel-de-Ville de Paris[1].

La situation révélée par tous ces détails semble concorder assez exactement avec celle que fait connaître, pour la succes-

1. Le 9 mai 1642, d'après l'acte publié par A. Barbier, 1896, p. 211-212. C'est dans cet acte que Joachim Descartes est dit avoir « joui » de ces terres « jusqu'à son décès ».
2. Acte publié par A. Barbier, 1896, p. 208.
3. Aujourd'hui commune de Châtellerault.
4. Ces renseignements sont fournis par l'abbé Lalanne, t. II, p. 363, et par Barbier, 1896, p. 126.
5. A. Barbier, 1900, p. 641.
6. Bibl. nat., *Pièces orig.*, 606, dossier CARTES (DES), fol. 1.

sion de Joachim Descartes, l'acte de partage du 25 octobre 1641, découvert par S. Ropartz et analysé par lui[1] : « Les enfants du premier lit, y est-il dit, prélèvent une somme de 11,794 l., 17 s., 9 d. provenant de la succession de dame Jeanne Sain, leur aïeule maternelle. Ceux du second lit prennent, à leur tour, 37,625 l. La seconde communauté doit à la succession le prix de la charge du père au Parlement, 36,000 l., plus, pour propres paternels aliénés, 41,420 l. ».

En revanche, cette situation apparaît comme très inférieure à celle qu'ont exposée Baillet et surtout Borel. Ce dernier, en effet, prétend que le bien familial de René Descartes s'élevait à « 6 ou 7,000 l. de rente[2] », mais il n'en fournit aucune justification. Baillet qui, lui du moins, a connu l'existence et la valeur de presque toutes les propriétés dont il vient d'être question — à l'exception, toutefois, de celle de La Chillolière, dont il ne parle pas — le trouve exagéré et même inacceptable[3]; et cependant il fait état de certaines ressources, dont nous n'avons rien dit, parce qu'elles paraissent fort douteuses et qu'aucun document ne les a jusqu'ici confirmées. Il affirme, en particulier, que René Descartes « avait reçu de son père, au tems de sa majorité, des terres labourables et des vignes, au territoire d'Availles, pour la valeur de 14 à 15,000 l. », et, jusqu'au moment de sa retraite en Hollande, une pension, sur laquelle notre philosophe aurait pu faire d'assez sérieuses économies pour obtenir, par elles, d'une banque d'Amsterdam[4], une rente de 2,000 l. René Descartes se serait, en outre, assuré en Hollande — toujours d'après Baillet — au moyen de fonds, dont l'origine n'est pas indiquée, et « par un contrat en parchemin écrit en flamand et scellé du grand sceau de la province de Hollande », une rente viagère de 800 l. La première de ces affirmations est certainement erronée; la part de René Descartes, dans les terres d'Availles, dont on con-

1. S. Ropartz, p. 103-105; Ch. Adam, p. 434-435.

2. Pierre Borel, *Vitæ Renati Cartesii compendium*, Paris, 1656, in-8°, II-59 p. Le passage visé ici a été reproduit par A. Barbier, 1896, p. 134 : *Non angusta valde fuit ei domi res, cum sex aut septem librarum millia pro reditu annuo habuerit.*

3. Baillet, t. II, p. 460 : « Il est difficile de croire que toutes ces successions pussent luy [à R. Descartes] produire un revenu de six à sept mille livres. » — S. Ropartz accepte le chiffre de 7,000 l.

4. Baillet donne ce renseignement (p. 460) d'après les *Lettres et discours* de Sorbière, p. 681. Cf. Ch. Adam, p. 549, note.

naît l'origine, la valeur et l'attribution, ne pouvait être aussi élevée. Quant aux rentes, elles semblent devoir être considérées comme un remploi de valeurs immobilières aliénées et non comme un nouvel élément d'actif.

La vérité, par conséquent, est bien en deça de ces appréciations avantageuses. La situation de fortune dont bénéficia Descartes fut incontestablement très modeste, mais il sut s'en contenter et ne s'en plaignit jamais. Cette situation ne s'améliora, sensiblement, que lorsque Descartes eut recueilli la petite succession de son oncle maternel et parrain, René Brochard, sieur des Fontaines, et lorsqu'il reçut de Louis XIV, grâce à l'intervention du maréchal de La Meilleraye, une pension de 3,000 l. Or, c'est, en 1647, seulement... et René Brochard ne mourut qu'en 1648; Descartes étant mort, lui-même, à Stockholm, le 15 février 1650, quatre mois environ[1] après y être arrivé, ne put donc jouir de ces derniers avantages que pendant deux ou trois ans. La reine Christine de Suède[2], qui l'avait appelé auprès d'elle, forma bien, paraît-il, le projet de lui assurer également une pension — qui, d'après Baillet, devait s'élever à la somme de « 9 ou 10,000 l. » — mais ce projet ne reçut aucun commencement d'exécution. On ne trouva chez Descartes, après sa mort, que 200 rigsdalers, « dont la moitié fut pour la récompense de son valet et l'autre pour les frais de sa sépulture[3]. »

C. Couderc.

I.

1618, 16 nov. — *Vente par Pierre Descartes, au nom de son père Joachim, à Pierre Leclerc, de Port-de-Piles, de la maison et terres de Descartes ou La Chillolière.*

Sachent tous qu'en droict en la cour du scel estably aux contractz à Chastellerault pour le roy et madamoiselle la duchesse dudict lieu,

1. Descartes partit pour la Suède le 1er septembre 1649. Cf. Ch. Adam, p. 533.
2. Elle lui donnait rendez-vous dans son cabinet à cinq heures du matin, trois fois par semaine, pour s'entretenir avec lui sur des sujets de philosophie. Et c'est en s'y rendant, avec le carrosse de son ami Chanut, l'ambassadeur de France, à travers des rues remplies de neige et de glace, que Descartes contracta la pneumonie dont il mourut. Cf. Ch. Adam, p. 549-553.
3. Baillet, t. II, p. 461.

personnellement estably et soubzmis monsieur maitre Pierre Descartes, escuyer, sieur de La Berthallière, conseiller du roy en la cour de parlement de Reynes[1], en Brethaigne, demourant à présent aud. Chastellerault, tant en son nom que comme procureur spécial de monsieur maitre Joachim Descartes, son père, escuyer, sieur dudict lieu Descartes[2], aussy conseiller du roy en sa cour de parlement dudict Reynes, par procuration du vingt cincqiesme jour de juillet dernier passé, signée : Gicquel et Morfouace, notaires royaulx aud. Reynes, cy après incérée, et auquel sieur Descartes, ledict sieur de La Berthallière a promis faire ratiffier les présentes, dans troys moys prochains, et en fournir acte de ratiffication en ceste ville, à peine de tous despens, dommages et intérestz, cesdictes présentes néantmoings tenans.

A ledict sieur de La Berthallière, esd. noms et en chascun d'iceulx, seul et pour le tout, sans division, renonceant au bénéfice d'icelle et à tout ordre de droict, de discution et éviction, de bonne volonté vendu, et par ces présentes vend, cedde, transporte et promect garentir à perpétuité de tous troubles, hipothèques et empeschemens quelzconques, à honorable Pierre Leclerc, marchant, demourant au Port de Pilles[3], parroisse de Poizay le Jolly[4], présent et acceptant pour luy et les siens.

Sçavoir est le lieu, maison et mestairye de La Chillollière aultrement Des Cartes[5], en ladicte parroisse de Poisay le Jolly, avec ses apartenances de logis, clousures, chenevières, vignes, prez, terres labourables, non labourables, boys, rentes deues audict lieu de La Chillollière, avec les maisons sises au village de Mousseaulx[6] et générallement tout ce qui dépend dudict lieu et apartenances en et au dedans de lad. parroisse de Poizay le Jolly et es environs et tout ainsy que lesdictz sieur Descartes et son filz, leurs fermiers et mestayers, en ont acoustumé jouir, sans rien en réserver par ledict sieur vendeur, esdictz noms, qui a dict et déclaré ne scavoir au vray de quelz fiefz et seigneuryes lesdictz lieux sont tenuz et mouvans, ne quelz debvoirs en sont deuz, lesquelz soyent féodaulx, fonciers simples, fonciers roturiers que autres, de quelque nature que soyent,

1. Rennes.
2. Écrit en un seul mot comme le nom de famille.
3. Port-de-Piles, cant. de Dangé, arr. de Châtellerault (Vienne).
4. Comm. des Ormes.
5. En deux mots.
6. Mousseaux, comm. des Ormes.

non créez du faict desd. sieurs Descartes et de La Berthallière, ledict acquéreur acquictéra en l'advenir, par chescun an, à perpétuité, tant aux seigneuryes, dont lesd. lieux se trouveront tenuz, qu'à toutes autres personnes qu'il apartiendra en freresche et aultrement, francs et quittes de tous arrerages desdictz debvoirs jusques à ce jour d'huy.

Et desquelz dictz lieux ledict sieur de La Berthallière s'est, esdictz noms, pour luy et les siens, desmis et en a vestu et saisy ledict acquéreur et fait vray sieur, propriétaire et possesseur par l'octroy et tradition des présentes.

Ladicte vendition faicte pour le pris et somme de six mil livres tournois, de laquelle a esté payé contant, réaulment et de faict, en noz présences, par ledict acquéreur audict sieur vendeur, esdictz noms, quatre mil livres tournois, qu'il a prise, conté et receue, en pistolles, pièces de seize solz, testons et aultre monnoye du poids et pris de l'ordonnance, s'en est contenté et en a quitté ledict acquéreur.

Et le parsus montant deux mil livres tournois sera ledict acquéreur, pour ce estably et soubmis en lacdicte cour, tenu le payer et bailler audict sieur vendeur, esdictz noms, en ceste ville de Chastellerault, d'huy en troys ans prochains, pendant lequel temps et en fin de chescun desdictz troys ans ledict aquéreur sera tenu payer audict sieur vendeur, esdictz noms, la rente de la susdicte somme de deux mil livres tournois, à raison du denier vingt.

Et est comprins ès présentes le pressouer, tonneaulx, cuves et aultres ustancilles dudict pressouer.

Et aydera ledict sieur vendeur, esd. noms, audict acquéreur des tiltres qu'il aura par devers luy concernans les dictes rentes deues audict lieu de La Chillollière et aultres dommaines cy dessus.

Entretiendra ledict acquéreur la ferme faicte au fermier dudict lieu, durant les années d'icelle, o ce qu'il prendra le pris et esmollumens d'icelled. ferme, fors pour l'année présente, que ledict sieur vendeur prendra encores seullement, soyt que les termes soyent escheuz ou non.

Tout ce que dessus respectivement stipullé et accepté par lesd. partyes, esd. noms, qui ont, par leur foy, soubz l'obligation et hipothecque de tous et chescuns leurs biens, et encores ledict sieur de La Berthallière de ceulx dudict sieur Descartes, son père, par vertu de ladicte procuration, meubles et immeubles, présens et futurs quelzconques, promis et juré le tenir, garder à perpétuité et acomplir en tous poinctz, à peine de tous dommages et intérestz, renonceant sur ce à toutes choses à ce contraires et au droict de généralle

renonciation non valloir, dont à leurs requestes et consentement ont esté jugées et condemnées par le jugement et condennation de ladicte cour, le scel d'icelle à ces présentes mis et apposé en signe de vérité.

Faict et passé audict Chastellerault, en l'hostel dudict sieur Descartes, après midy, le seiziesme jour de novembre mil six cens dix huict[1].

Et ont lesd. sieur de La Berthallière et Leclerc signé la minutte des présentes.

II.

1618, 25 juillet. — *S'ensuyt la teneur de ladicte procuration*[2].

Le présent contract d'acquest a esté nottiffié au greffe des nottiffications du prieuré de Pilles, dont led. Leclerc, acquéreur y nommé, a requis le présent acte, qui luy a esté octroyé par moy greffier desd. nottiffications soubzsigné, le jeudy sixième jour de décembre mil six cens dix huict.

LAMBERT, greffier.

III.

1619, 4-8 février. — *Procès-verbal d'arpentage de la terre de La Chillolière ou Descartes.*

Extrait des terres de La Chillollière, appartenance et desp[end]ance, aut[r]ement appellé Les Cartes, arpentée par moy Pierre Marriau, nottaire et arpenteur des chastellenyes de Nouastre et Noyers[3], yselluy arpantage fait à la requeste de Pierre Leclair, sieur dudit lieu de La Chillollière et de l'ostel de la Fontaine du Por de Pille.

Et premyèrement du quatrième jour [de] *febvrier mil six cens dix neuf.*

1. *On fief de Pilles*[4]. — Les maizons, cours, granges, testz à

1. Cette vente fut ratifiée par Joachim Descartes le 11 décembre 1618. Nouv. acq. fr. 22821, fol. 19.

2. Cette procuration, qui servit également pour la vente de la métairie des Chapaudières, ainsi que cela a été dit ci-dessus, a été publiée par A. Barbier, 1900, p. 639-640. Inutile, par conséquent, de la réimprimer ici.

3. Carré de Busserolle, *Dictionnaire d'Indre-et-Loire*, t. IV, p. 394 et 407 (art. Nouâtre et Noyers).

4. Cette indication de fief est, ainsi que toutes celles qui suivent, en marge de l'acte.

bestes et autres bastimens avec le cloux de vigne derrière et le jardin, tout en ung tenent, renfermé de murailles, contenent ung arpens, dix neuf chesnée, joignent au chemin tendent du carroy de L'Homme[1] au carroy Piet et de touttes autres partz aux terres de laditte mesterye sy apprès.

2. *Fief de Pille.* — Plus, une autre pièce de terre derrière ledit cloux, joingnent, d'ung long, au chemin tendent dudit lieu Des Quartes aud. carroy Piet, y joignent, par ung coin, aud. carroy Piet, et, d'autre par, au chemin tendent dudit carroy Piet aux prez de La Sollaye et à la rivière de Creuze, d'autre, audit cloux sy dessus et, d'autre par, à la terre du sieur de La Renodière[2], et d'autre par, à la pièce sy apprès, contenent douze boissellées.

3. *Fief de Mouceaux Chansais.* — Plus, audit lieu, une autre pièce de terre contenent deux boissellée, joignent, d'ung long, aux terre dud. sieur de La Renodière, de touttes autres partz, aux terres sy davent et sy apprès confrontée.

4. *Fief de Mouceaux.* — Plus, audit lieu, soubz ledit cloux, une autre pièce de terre contenent quarente trois chesnée, joignent à la pièce sy dessus, d'autre, aux terres de lad. mesterye Des Quartes, et d'autre, aux terres de la veuve Ursin Dupuy, qu'elle tient de la seigneurye de Lesperon[3].

5. *Fief de Pille.* — Plus, une autre pièce de terre audit lieu de La Chillolière, lès potrye sur le puy et le pré, joignent aux terres dernyère confrontée, et, de deux partz, aux terres de Pierre Dupouer, et, d'autre par, aux terres de lad. veuve Ursin Dupuy, qu'elle tient du sieur de Lespron, d'autre par, à la pièce sy apprès et audit cloux sy dessus, d'ung bout, en recoude, au chemin tendent dudit lieu de La Chillolière au carroy de L'Homme, contenent neuf arpens, neuf boissellée et demye, et joint encore laditte pièce sy dessus à la cloture des enfens feu Nicolas Mocquet et à la pièce sy apprès, qui est enclavée audedans de la pièce sy dessus.

6. *Fief de Mouceaux Chansais.* — Plus, une aultre pièce de terre audit lieu, entre ledit lieu de La Chillolière et le carroy de L'Homme, joignent, de deux long et bout, à la terre sy dessus dernyère confrontée, et, d'autre bout, aux terres de Lespron, contenent sept boissellée, neuf chesnée.

1. L'Homme, comm. de Buxeuil.

2. La Renaudière, comm. des Ormes. Cf. Rédet, *Dictionnaire de la Vienne*, p. 288 (art. Mousseaux).

3. L'Éperon, comm. de Port-de-Piles.

7. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre appelé Terre Forte, joignent, de deux pars, aux terres de Lesperon, et, d'aultre, à la veufve Ursin Dupuy, qu'elle tient dudit sieur de Lespron, d'autre, à la terre sy devent dudit fief de Pille et de Mouceaux, contenent six boissellée et demye, trois quartz de chesnée.

8. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre près ledit lieu, joignent, d'ung long, à la terre de Lespron et à la terre de Pierre Dupouer, d'autre long, à la terre de Pierre Blanchar, d'ung bout, aux terres dud. lieu de Lespron, d'autre bout, à la terre sy davent, contenent quinze boissellée, sept chesnée deux tiers, et demy de chesnée.

9. *Fief de Pille.* — Plus, audit lieu, une autre pièce de terre joignent aux terre dudit Dupouer et à la terre de Lespron, de touttes autres partz, contenent douze chesnée, et s'appelle yselle pièce au Grand Noyer.

10. *Fief de Mouceaux Chansais.* — Plus, une aultre pièce de terre à la Croix Houard, joignent, d'ung long, à la terre de Pierre Dupuy, dit Gascon, d'ung bout, au carrefour de laditte Croix Houard, d'autre long, aux terre dud. lieu de Lespron, et, d'autre bout, aux terres sy dessus confrontée, contenent vingt sept chesnée, ung quar de chesnée.

11. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre appelé Les Vallée, au dessus du village des Bellestz[1], joignent, d'ung long, à la terre de François Davoine, d'ung bout, à la terre de Pierre Dupouer, et, d'autre long, à la terre dudit Dupouer, et à la terre de Fallaize[2], d'ung bout, à la terre du sieur de La Renodière, ung sendier entre deux tendent dudit village des Bellestz au village des Chansais[3], contenent cinq boissellée, deux tiers de chesnée.

12. *Fief de Pille.* — Plus, au dessus dudit lieu, une autre pièce de terre joignent, d'ung long, aux terres de Mouceaux, d'autre long, à la terre de Nicollas Mocquet, et, d'ung bout, audit sendier sy dessus, d'autre bout, à la terre dudit Pierre Dupouer, contenent quarente deux chesnée.

13. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre, au dessus dudit lieu sy dessus, joignent, d'ung long, à la terre dudit Dupouer sy dessus, d'autre long et bout, aux terres de La Renodière, et,

1. Les Beslais, comm. des Ormes.
2. Falaise, comm. des Ormes.
3. Chançais, comm. des Ormes.

d'autre, aux terres de La Chansellerie[1], contenent deux boissellée.

14. *Fief de Pille.* — Plus, une autre pièce de terre sur les Terriers, joignent de trois partz aux terres de la veufve Ursin Dupuy, qu'elle tient de Lespron, d'ung bout, au terrier de Pierre Dupouer, contenent huit boissellée, six chesnée.

15. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre sur le puy, joignent, d'ung long, à Pierre Dupouer et aux terres de Lespron, d'autre, à la fille de deffuntz Pierre Degene, dit Capichon, d'autre, à Pierre Dupuy, dit Gascon, contenent vingtz deux chesnée trois quartz.

16. *Fief de Saint-Romain de Chastellerault.* — Plus, une aultre pièce de terre aux Terres Fors, joignent, de deux long, aux terres de Lespron, d'ung bout, à laditte fille Degene, dit Capichon, et, d'autre bout, audittes terre sy davent confrontée, contenent cinq boissellée, sept chesnée.

17. *Fief de La Renodière.* — Plus, une aultre pièce de terre appelé au Vignau, près et au dessus de Lespron, joignent, d'ung long, à la veufve Ursin Dupuy, d'autre long et bout, aux terres de la seigneurye de Lespron, d'autre bout, à la terre de Pierre Dupouer, contenent cinq boissellée, une chesnée trois quartz.

18. *Fief de La Renodière.* — Plus, une aultre pièce de terre, près ledit lieu, joignent, d'ung long et bout, à la terre du sieur de Mouceaux, et, d'autre long, à la terre de laditte veufve Ursin Dupuy et aux terres du sieur de Lespron, d'autre par, à la terre de Pierre Dupuy, dit Carlouet, contenent trente cinq chesnée trois quartz.

19. *Fief des Ouches*[2]. — Plus, une aultre pièce de terre, près ledit lieu de Lespron, joignent, de trois partz, aux terres dudit lieu de Lespron, et, d'aultre, au chemin tendent dudit lieu du Por de Pille à Paizé le Jolly, contenent deux arpans, sept boissellée, ung tiers de boissellé.

20. *Fief des Ouches.* — Plus, près ledit lieu, une aultre pièce de terre appellée Soubz les Terriers, joignent aux terres dudit lieu de Lespron, d'autre, audit chemin tendent dud. Por de Pille audit Paizé, et, d'autre, à la bonete[3] des Ouches et au chemin tendent dudit lieu de Lespron aux prez de La Sollais et à la rivière de Creuze, contenent trois arpens, vingtz sept chesnée.

1. La Chancellerie, comm. des Ormes.
2. Les Ouches, comm. des Ormes.
3. Petite borne.

21. *Fief de Pille*[1]. — Plus, une aultre pièce de terre appellé La Cloture de Lespron, joignent au chemin tendent du Por de Pille à La Haye, en Thouraine, d'autre, au chemin tendent dud. Por de Pille à Paizé le Jolly, d'autre long, à la terre de la veufve feu maistre Charles Pasquer, et, d'ung autre bout, au chemin tendent dudit lieu de Lespron au pré de La Sollaye et à la rivière de Creuze, contenent deux arpens ou environ, laquelle terre je n'ay arpentée.

22. *Fief de Pille*. — Plus, une autre pièce de terre appellé aux Chansais, au dessus La Cloture à Pierre Dupouer, y joignentz, d'autre, au chemin tendent dudit village des Chansais à la Renodière, et, d'autre, aux terres dudit sieur de La Renodière, contenent quatre boissellée, sept chesnée ung quar et demy.

Du sixiesme jour de febvrier oudit an mil six cens dix neuf.

23. *Fief de La Renodière*. — Une pièce de terre à la Reguyse, près les maisons des Degenes appelez les maizons de Lalouetrye, joignent, d'un long, aux terre dudit lieu de La Chillolière sy apprès, et, par ung bout, au chemin tendent desdittes maisons de Lallouettrye au Por de Pille, et, d'aultre, aux terres du sieur de Mouceaux et Nicollas Mocquet, contenent cinquante six chesnée.

24. *Fief de Mouceaux*. — Plus, une aultre pièce de terre et vigne, tout en un tenent, appelé La Roche Feu Simon, lesdittes vignes renfermez de murailles et fossez, joignent, d'ung long, à la terre sy dessus dernyère confrontée, et, d'autre long, à la terre desd. Degene, et, d'ung bout, audit chemin tendent dudit lieu de Lalouettrye au Por de Pille, d'autre bout, audittes terres de La Chillolière sy apprès, contenent deux arpans, trois chesnée ung quart.

25. *Fief de Mouceaux Chansais*. — Plus, une pièce de terre près le village des Chansais, estant en triangle, contenent cinq boisselée, joignent au chemin tendent du village des Chansais au carroy Piet, et, d'autre, au chemin tendent dudit carroy Piet à La Chillolière, et, d'ung bout, à la terre de Pierre Dupouer, et, d'autre, aux terre dud. lieu de La Chillolière et à Noel Mocquet.

26. *Fief de Pille*. — Plus, sept arpens, soixante deux chesnée trois quartz de terre, davent ledit lieu de La Chillolière, joignent les terres des trois dernyers articles, d'aultre, aux terre de Jouachin Jahan et au chemin tendent dudit carroy Piet audit carroy de L'Homme et au chemin tendent dudit carroy Piet à La Renodière, et, de deux

1. Une main contemporaine a ajouté : « Elle est de Lespron. »

partz, aux chenevière de Pierre Dupouer, Pierre Devoye et Nicollas Mocquet, et à la terre du sieur de Mouceaux, audedans de laquelle pièce sy dessus y a deux maisons, cour, espasses et autres bastimens.

27. *Fief de La Renodière.* — Plus, une autre pièce de terre, size au lieu appelé La Croix Houard, joignent au chemin tendent du Por de Pille à Mouceaux, et, d'autre long et bout, à la terre sy après, d'aultre, à la terre de Jouachin Renodin, contenent douze chesnée et demye.

28. *Saint-Romain de Chastellerault.* — Plus, une aultre pièce de terre audit lieu de La Croix Houard, contenent dix neuf boisselée, moings ung quar de chesnée, en deux pièces qui ce tienne, joignent, d'une par, à la pièce sy dessus, d'autre par, au chemin tendent du Por de Pille à Mouceaux, d'autre par, aux terres de Pierre Dupouer, par deux partz, et, d'aultre, audit Jouachin Renodin, d'autre par, aud. Dupouer, audit Renodin et à la terre sy dessus.

29. *Fief de La Renodière.* — Plus, une aultre pièce de terre, size au lieu appellé La Pièce du Chesne, joignent, d'une par, à la veufve Ursin Dupuy, d'aultre, à la terre de Pierre Dupouer, d'aultre, aud. Dupouer et aux terres de La Chillollière cy apprès, contenent cinq boissellée.

30. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre audit lieu joignent à la pièce sy dessus dernyère confrontée, et, d'autre par, à la terre de la veufve Ursin Dupuy, d'aultre, à la terre de Pierre Dupuy, dit Gascon, d'autre, à la terre de Anthoine Bouin et ladite veufve Dupuy, d'aultre par, à la terre de Pierre Dupouer, contenent douze boissellée trois quartz de boissellée.

31. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre, size au dessus du cloux à Pierre Dupouer, appellé aux Vignes de Beauvois, contenent demy arpent, une chesnée, joignent aux fossez de laditte vigne, d'autre, à la terre d'Anthoine Bouin, d'autre, à la terre de laditte veufve Ursin Dupuy et aux terres de Mouceaux.

32. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre près ledit lieu sy dessus dernyère confrontée, contenent unze chesnée et demye, joignent à la terre de laditte veufve Ursin Dupuy, d'autre, aud. Dupuy dit Carlouet, d'aultre, aux terres du sieur de Mouceaux.

33. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre près ledit lieu, contenent dix neuf chesnée deux tiers, joignent aud. Dupuy, dit Gascon, et, d'autre, à Anthoine Bouin.

34. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre contenent

vingtz une chesnée ung quar et demy, joignent, d'ung long, à la terre de Mouceaux, d'autre, aux terre dudit Pierre Dupuy, dit Gascon, d'ung bout, à Pierre Dupouer, d'aultre bout, aux terres de Limage.

35[1]. *Fief de Coullombiers*[2]. — Plus, une aultre pièce de terre, size au lieu appellé Fousse Lud, autrement Les Geniefvre et Essertz, contenent neuf boissellée, six chesnée, joignent, d'ung long, à la terre de la veufve Simon Boucher, d'autre, aux pièces sy apprès et à la veufve Nicollas Porchon et Jouachin Jaan, d'ung bout, à la Fosse Blanche, d'autre, à la terre de Bertheran Guignar et Jacques Devoye.

36. *Fief de Coullombiers.* — Plus, audit lieu, une liste de terre[3] contenent dix sept chesnée et demye, joignent, d'ung long, aud. Jouachin Jahan et André Dupuy, d'autre long, à terre de Jehan Davit, et, aultre d'ung bout, à la pièce sy dernyère confrontée.

37. *Fief de Coullombiers.* — Plus, audit lieu, une aultre pièce de terre contenent vingts six chesnée, joignent, d'ung long, à la terre de la veufve Nicollas Porchon, d'aultre long, à la terre dudit Jacques Devoye et, d'ung bout, à la pièce sy dessus au précèdent la dernyère confrontée.

38. *Fief de Coullombiers.* — Plus, une pièce de terre, aux Essertz, contenent demy arpens, une chesnée et demye, joignent, d'ung long, à la veufve Ursin Dupuy et, d'autre long, à la terre de Pierre Dupuy, dit Gascon, d'aultre, à Pierre Cassedenyer, le jeune, d'ung bout, par le bas de la pièce, à la terre de lad. veufve Ursin Dupuy et, d'ung aultre bout, par le dessus de la pièce, à la terre des Ouches, ung sendier entre deux, lad. pièce et celle des Ouches.

39. *Fief de Mouceaux.* — Plus, une aultre pièce de terre, appellée Fosse Lud, contenent huit boisselée, deux chesnée, joignent, d'ung long, aux terres de Jacques Devoye, et, d'aultre, à Michel Daulnay, d'aultre, à Pierre Cassedenyer et la veufve maistre Charles Pasquer.

40. *Fief de Pille.* — Plus, quatorze boissellée, trois chesnée de terre, en trois pieses qui ce tiennent, joignent, de touttes partz, aux terres de Pierre Dupuy, dit Gascon, Pierre Dupouer et Michel Pasquier, et s'appelle laditte pièce près Ribons.

1. Le n° 34 a été par erreur répété deux fois. A partir d'ici notre numérotation ne concorde plus avec celle du ms. et présente avec elle la différence d'une unité.

2. Colombiers, comm. des Ormes.

3. Bande de terre. Cf. Du Cange, *Glossarium*, art. *Lista terræ*.

Du septiesme jour de febvrier oudit an mil six cens dix neuf.

41. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre, audit lieu de Ribons, contenent quatre vingtz dix sept chesnée, joignent, d'ung long, aux terres dudit lieu de La Chillollière sy apprès confrontée, d'aultre long, aux terres dudit Dupuy, dit Gascon, d'ung bout, aux terres du sieur de Lespron, le fossé entre deux, d'aultre bout à la terre de Michel Pasquier.

42. *Fief de Mouceaux.* — Plus, une aultre pièce de terre, audit lieu de Ribons, contenent sept arpens, sept boissellée, huit chesnée, joignent à la dernyère pièce sy dessus et sy apprès confrontée, par deux long, et, d'ung bout, au fossé du pré sy apprès, d'aultre bout, à laditte veufve Ursin Dupuy.

43. *Fief de Mouceaux.* — Plus, soubz ledit lieu une pièse de pré contenent soixante trois chesnée, renfermez de fossez, joignent à la pièce sy dessus et, d'aultre, aux terre de Lespron, d'ung bout, au pré de Jacques Devoye, d'autre bout, à la terre présédante la dernyère pièse.

44. *Fief de Pille.* — Plus, une aultre pièce de terre, size audit lieu appellé Ribons, contenent cinq boissellée et demye, joignent à la terre précédante la dernyère confrontée, par ung long, et d'ung bout, au pré dudit Jacques Devoye, d'aultre long, aux terres dudit Dupuy, dit Gascon, et, par le hault bout, de la pièce aud. Dupuy.

45. *Fief de Noyers.* — Plus, une pièce de pré, size au lieu appellé Les Beausses près Ribons, autrement appellé le pré des Bouères, contenent dix huit chesnée, joignent, de trois partz, à la terre et pré de la veufve maitre Charles Pasquier et au pré de Jacques Devoye.

46. *Fief des Ouches.* — Plus, une aultre pièce, appellé le pré de Ribons, près le Pas du Russeau, autrement le pré des Ouches, contenent cinq boissellée, trois chesnée et demye, renfermé de fossez, joignent aux terre de laditte veufve Pasquier et Jehan Guignar et, d'ung bout, au pré de laditte veufve Pasquer, le fossé entre deux, et, d'aultre long, à la terre des hérittiers feu Michel Delestang, d'ung bout, au pré d'Adan Chauffour, accauze de sa femme.

Du huitiesme febvrier oud. an que dessus. — Extrait des rentes qui sont deue audit lieu et seigneurye Des Quartes ou Chillolière.

47. *Fief de Pille.* — Et premièrement, quatorze boisseaux froment et une poulle, deue par Pierre Dupuy, dit Gascon, et ses enfens, Pierre Blanchar et aultre, accauze d'un pré, sis au Pas du

Russeau, qui joint, d'ung long, à la terre des hérittiers feu Michel Delestang, d'autre, aux terres dudit Dupuy et ses enfens, d'ung bout, au chemin tendent du Por de Pille à Chastellerault, d'autre bout, au pré de la veufve feu maistre Charles Pasquer.

48. *Fief de Coullonbiers.* — Treze boisseaux froment, mesure Saint Remy, quatre solz, une poulle, deue accauze de trente deux boissellée de terre, size au lieu appellé La Fliponnerye, en la paroisse de Paizé, près le village de Coulombiers, possédée par la veufve maistre Charles Pasquer, Pierre Dupuy, dit Gascon, et ses enfens, Pierre Saulvestre, la veufve Simon Boucher et ses enfens, Jehan Pasquier, maistre Jacob Chastellu, maistre Pierre Pillet.

Il y a une conferance dudit debvoir faitte par Lhuillier, nottaire et arpenteur de Mermende.

49. *Fief Dé.* — Huit boisseaux froment, à la suditte mesure, ung chappon et cinq denyers, deue accauze d'une pièce de terre, appellée Les Boullodryes, en la paroisse dudit Paizé, pour dix boissellée de terre, possédée par Fiacre Della Voirye et les Davoine.

50. *Fief de Mouceaux.* — Quatre solz, quatre denyers et ung chappon, deu accauze d'une pièce de terre, contenent trois boissellée, size au lieu appellé le carroy de La Boullodrye, possédée par la veufve Ursin Dupuy, joignent au chemin tendent du village de Mouceaux à Paizé, à main dextre, d'aultre, au chemin tendent du village du Bois Pouzin[1] à La Haye[2], à lad. main.

51. *Fief de Pille.* — Pierre Dupuy (dit Gascon), doit, accauze d'une pièce de terre, size au lieu appellé sur Beauvois, contenent trois boissellée, joignent aux terres de La Chillolière, et, par le dessoubz, aux terres de Pierre Dupouer, doit ung boisseau froment, mesure de Coullombiers, et ung chappon.

52. *Fief de Mouceaux.* — Pierre et Jehan Dupuis, ditz Carlouestz, doive, accauze d'une boissellée de terre à semer blé, ung boisseau froment, estant laditte boissellée size au village de Mouceaux, joignent, d'une par, à la terre de la veufve Ursin Dupuy, qui fut à Jacques Devoye, le fossé entre deux, et, d'aultre, à Guillaume Bodouin et à ladite veufve Dupuy.

53. *Fief de Pille.* — Guillaume Dupuy, dit Carlouet (doit), accauze de sa maison, cours et appartenence, size au lieu appellé le village de Mouceaux, joignent à la cloture du s[r] des Ouches, d'aultre

1. Bois-Pouzin, comm. des Ormes.
2. La Haye-Descartes.

par, à la maison et appartenance de Pierre Deschalle, doit treze solz, trois denyers et le tiers de deux chappons.

54. *Fief de Dumeray.* — Jacques Devoye et Larcher[1], son beau frère, tienne une pièce de terre renfermez de fossez, contenent deux boissellée ou environ, size au village de La Jarrye[2], joignent, d'ung long, à la cloture de la veufve maitre Charles Pasquer, le fossé entre deux, et, d'aultre, à la terre du sieur des Hormes Saint Martin, à présent possédé par ledit Larcher, d'aultre, au chemin tendent de la mesterye de La Jarrye, appartenant à laditte veufve Pasquer, au village de la Vieille Jarrye, doive deux boisseaux froment.

55. *Fief de Mouceaux.* — Plus, trois boisseaux, cinq escullée deux tiers de froment, mesure Saint Remy, faisant portion de saize boisseaux, plus ung tiers, et ung saizième partye d'ung chappon, faisant portion d'ung chappon entier, plus ung denier obolle faisant portion de six deniers, le tout restant de la fresche de La Roche Feu Simon.

Et le reste desditz debvoirs demeure confus sur ledit seigneur des Quartes et Chillolière; ledit reste sy dessus est accauze des hérittages possédez en laditte fresche par Pierre Dupouer, la veufve Ursin Dupuy, J. Degenes et aultres, suyvant la conférance faitte de tous lesditz hérittages conjointement, par Davit, nottaire de Saint Romain, le deuxième jour de mars mil V c IIII xx dix, laquelle rente confuze sur ledit s^r Des Quartes est par le moyen de l'acquestz qu'en a fait sy davent led. s^r Des Quartes du seigneur de Mouceaux.

56. *Fief Dé.* — Plus, dix sept deniers tournois, deubz accauzes des maisons size sur le por Des Bellais, qui sont possédez par les Davoine et aultres.

57. *Fief de Bertenos*[3]. — Plus, vingtz solz tournois de rente, deue par les Chevreaux et la veufve J. Pitois, accauze et pour raison d'ung parg, appellé le Parg Chausay, en laditte paroisse de Paizé, contenent deux septrée de terre, ou environ, joignent au chemin tentent[4] de La Haye à Chastellerault, d'autre, au chemin tendent des Tagaux à Vaux Gibaux[5], et, d'autre par, au par des hoirs feu Seuriau.

1. Un blanc a été laissé pour le prénom — qui n'est pas donné — de ce personnage.
2. La Jarrie, comm. des Ormes.
3. Bertenot, comm. des Ormes.
4. Tendant.
5. Vaugibault, chapelle détruite, comm. de Buxeuil. Cf. L. Rédet, *Dictionnaire de la Vienne*, p. 427.

Le tout ce que dessus a esté fait faire par ledit Leclair affin de parvenir à l'éventillation de la valleur des hérittages et rentes, pour payer les vantes aux seigneurs de fief; et, à ceste fin, aurions esté assisté de Pierre Dupouer, marchant et laboureur, Loys Degene, aussy laboureur, demeurent paroisse dud. Paizé le Jolly, qui nous auroistz montré lesdittes pièces de terre, de pièse en pièse, et nommez les fiefs d'où elle despande, que j'ay cottez en teste de chascune article, et qu'ayent au pris du contrat d'asquestz, qui est la somme de six mil livres, ilz ont éventillé, scavoir : ce qui est on fief de Mouceaux, à la somme de treze cens livres tournois; ce qui est on fief de La Renodière, à deux cens cinquante livres; ce qui est on fief des Ouches, à trois cens quatre vingts livres; ce qui est on fief de Collombiers, à deux cens livres; ce qui est on fief Saint Romain de Chastellerault, deux cens cinquante livres; ce qui est on fief de Noiers, à la somme de dix livres; ce qui est on fief de Dumeray, à vingtz livres tournois; ce qui est on fief Dé, à la somme de quatre vingtz dix livres; ce qui est on fief du prieuré de Pille, à la somme de trois mille cinq cens livres tournois.

De tout ce que dessus avons fait le présent prosès verbal pour servir audit Leclair ce que de raison, en présence desquels tesmoings, sy dessus nommez et sy appres soubzscrips. Yselluy Leclair, acquéreur, a pris possession des choses situez audedans de la Touraine, y faisant[1] plusieurs exploitz ad ce requis et nécessaire, dont lui avons octroyé acte, présent honorable homme Charles Pasquier, demeurant au Port de Pille, et maistre François Delestang, demeurant audit lieu de La Chillolière, tesmoings soubzsignez.

La notte est signée : P. Leclair, Pasquier, Delestang, Dupouer, Degenes et de nous, P. Marriau, nottaire et arpenteur susdit.

Marriau, notaire.

Je soubzsigné[2], celleryer de l'abbaye de Noyer et prieur de Pilles, confesse avoir receu les lotz, sans, ventes et honneurs du contenuen present contract, estans et deppendans du fief dud. prieuré et de ce qui m'en peult competer et appartenir, à raison de trois solz quatre deniers pour livre, dont je tiens quicte l'acquiteur y desnommé, et sans préjudice de noz autres droicts et debvoirs seigneuriaux et féodaux, et aussy à la charge d'amplifier dans led. contract les debvoirs

1. Ms. : « faisandant ».
2. Au bas du fol. 5 r°.

deuz aud. prieuré, pour raison des lieux acquis et subjects aud. prieur. Faict à Noyer, le huitiesme jour de mars mil six cens vingt.

ROUSSEAU.

Je soubzsigné[1], fermier du prieuré de Saint Romain de Chastellerault, confesse avoir reçu dudit Leclerc, acquéreur y desnomé, les vantes de la somme de deux cens cinquante livres, à quoy il a ventillé les lieux tenus en la censifve dudict prieuré, desquelles vante je quitte led. Leclerc, sans préjudice des autres droitz dudit prieuré et de l'aultruy; desquelles vante j'ay remis la moyctyé audit Leclerc. Fait à Chastellerault, le septiesme febvrier mil six cens vingt et deux.

COUTANT.

Je soubzsiné[2], seigneur de La Renauldière et Bertenos, connois et confesse avoir heu et reseu les los et ventes à moy due, tant à cause de ma seigneurie de La Renauldière que Bertenos, selon l'éventillation du contract d'aquest de l'autre part écrit, et se, par les mains de l'aquéreur, dont je le tiens quite et promes l'an fere tenir quitte anvers tous et contre tous. An témoins de quoy je sine la présante, le dissétieme mars mil sis sant dis neuf.

P. DE CHERGÉ.

IV.

1598, 17 nov. — *Quittance donnée par Joachim Descartes d'un quartier, échu le 30 juin 1596, d'une rente de 180 l. sur la ville Paris*[3].

Honnorable homme Jehan Doisy, bourgeois de Paris, au nom et comme procureur de noble homme maître Joachim Descartes, conseiller du roy en sa cour de parlement de Bretaigne, fondé de procuration passée par devant Delapierre[4], tabellion en la ville de La

1. En marge du fol. 18.

2. En marge du fol. 18 v°. La quittance du seigneur des Ouches est au bas du fol. 18 v°, mais l'encre en est si pâle et le parchemin si frotté qu'elle est partiellement illisible. Elle a été faite « à La Renauldière, le disseptiesme de mars mil sis sans dis neuf » par « Pierre de Chergé ».

3. Joachim Descartes conserva cette rente au moins jusqu'en 1617. Une quittance datée du 21 juin de cette année se trouve au fol. 30 du même dossier.

4. C'est devant lui que fut signée, le 8 novembre 1595, à La Haye, la transaction qui régla les comptes qu'avait à rendre Jeanne Sain, veuve de René Brochard, comme tutrice de René Brochard, fils de Claude Brochard et de Charlotte Demoulins. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1899, t. LX, p. 455.)

Haye, ressort de Chinon, le septième jour d'aoust MV c IIII xx seize, dont est apparu aux notaires soubsignez, confesse oud. nom avoir eu et receu de noble homme maitre Léon Frenicle, conseiller du roy, receveur et payeur des rentes constituées sur la ville de Paris, assignées sur les aydes, la somme de quinze escus sol., pour ung quartier escheu le dernier jour de juin V c IIII xx seize, à cause de soixante escus sol. de rente aud. sieur Desquartes apartenans, à cause de damoiselle Jehanne Brochart, fille et héritière en partie de deffunct maitre René Brochard, vivant conseiller du roy en son grand Conseil, auquel lad. rente fut vendue et constituée par messieurs les prévost des marchans et eschevins de lad. ville, l'unzième jour de juin MV c soixante neuf, sur plusieurs aydes et équivalent et subside de v. s. t. pour muid de vin, dont, etc., quictant, etc., prometant, etc., obligeant, etc., renonçant, etc.

Faict et passé ès estudes des notaires soubzsignez, le XVII[e] jour de novembre M V c IIII xx dix huict.

J. DOISY, DES MARQUETZ, JATROYES.

(Bibliothèque nationale, *Pièces originales*, 606, dossier CARTES (DES). Original sur parchemin.)

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. NOËL VALOIS

PAR

M. CH.-V. LANGLOIS

MEMBRE

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

(Lue dans la séance du 1er février 1918)

Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir confié le soin d'esquisser devant vous la physionomie de M. Noël Valois. Votre confrère avait fait à l'École des chartes le même apprentissage scientifique que moi ; il a honoré longtemps ce grand établissement des Archives nationales que j'essaie de servir à mon tour ; et, comme lui, j'ai employé une grande part de ma vie à l'étude des hommes et des choses du moyen âge français. Mais parce qu'il était d'une génération un peu antérieure à la mienne, je ne l'ai guère connu personnellement ; je ne l'ai qu'entrevu, et plusieurs d'entre vous ont été au contraire ses camarades, ses amis : vous avez tous eu l'occasion de l'apprécier ici pendant des années. Il y a donc des raisons pour que je me félicite d'avoir à m'acquitter de cette tâche et des raisons pour que, cependant, j'aie conscience de n'y pas être préparé comme il faudrait. Je me suis du moins informé de ce que je ne savais pas auprès de ceux qui savaient : leur secours ne m'a pas manqué. — Quel que soit du reste le succès de mon entreprise, j'y aurai trouvé le plaisir de consi-

dérer à loisir l'ensemble d'une belle œuvre et un sujet d'édification.

Noël Valois naquit le 4 mai 1855 dans une maison de la rue Garancière (n° 11) à Paris, l'ancien « petit hôtel de Nivernais » qui, depuis 1819, a été la demeure de la famille Thureau-Dangin (à laquelle les Valois étaient alliés par les Gueneau de Mussy)[1].

Il était d'une excellente souche de bourgeoisie, dont on suit les racines, qui plongent de toutes parts dans le sol français (Paris, Ile-de-France, Normandie, Bourgogne, etc.), pendant le XVIIIe, le XVIIe et même, sur quelques points, jusqu'au XVIe siècle. Il descendait notamment du sculpteur Achille Valois (1785-1862), du peintre Hubert Drouais (1699-1767), du peintre Noël Hallé (1711-1718), de Jean-Baptiste-Bernard Lutton, avocat greffier au Parlement de Paris, et de l'humaniste Philibert Gueneau de Mussy, qui collabora avec Fontanes à l'organisation napoléonienne de l'Université de France.

Les artistes sont nombreux dans cette ascendance, ces sages artistes du XVIIIe siècle français, si différents de ce que l'on pourrait croire. Hubert Drouais, de Pont-Audemer, le meilleur élève de Detroy, qui, par son maître et par Rigaud, se rattache à la grande tradition de Van Dyck, a été un des portraitistes à la mode de la cour de Louis XV, en son plus vif éclat; il a peint non seulement des princes, des princesses et des grandes dames, mais des actrices du Théâtre-Français et des filles d'Opéra, Mlle Gautier, Mlle Pélissier, la Gaussin et la Camargo. Son fils, François-Hubert, dont la faveur et le succès ont encore été plus brillants, fut aussi un peintre de femmes gracieuses, élégantes et légères, de la Pompadour à la Dubarry. Le père et le fils étaient néanmoins des hommes simples, rangés, économes, avisés, modèles de toutes les vertus domestiques[2]. Hubert est mort fort à son aise dans sa maison sise au coin de la rue des Orties et de la rue des Moineaux, en face de la célèbre « Fontaine d'amour », dans le quartier neuf de la butte Saint-Roch, où il était notable propriétaire. Les académiciens Drouais, comme l'académicien Hallé, ont vécu en bon bourgeois, marguilliers de leur paroisse,

1. G. Thureau, *Le petit hôtel de Nivernais*, dans le *Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement de Paris*, 1916, t. XVIII, p. 84.

2. C. Gabillot, *Les trois Drouais*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1905, t. II; 1906, t. I.

et dans la crainte de Dieu. Quant à Achille Valois, le grand-père de votre confrère, élève de David, il fut le sculpteur ordinaire de la cour de Louis XVIII et en particulier de Madame, la pieuse duchesse d'Angoulême, qui le tenait en haute estime[1].

Famille, en somme, affinée depuis longtemps par la dignité de la vie et par l'exercice de talents héréditaires. Famille attachée aux traditions de la vieille France et surtout à sa tradition religieuse, avec, peut-être, une teinte de jansénisme chez quelques-uns des premiers ancêtres connus, plus tard d'ultramontanisme. La plupart des membres de cette famille, parmi ceux qui s'engagèrent dans des professions sans rapport avec les arts ou qui n'en eurent aucune, ont été doués pour goûter, sinon pour produire, les formes diverses de la beauté. Et plusieurs ont laissé dans leur cercle le souvenir de vertus morales, à la fois éminantes et discrètes. Je citerai seulement Cécile Valois (1823-1861), tante de votre confrère, dont une main amie a jadis réuni, moins pour le public que pour quelques intimes, les « *Lettres et souvenirs*[2] ». Cet opuscule introduit le lecteur dans un monde disparu, d'une délicatesse charmante. J'y lis qu'un homme vénérable, qui n'avait été en relations avec les Valois que pendant quelques semaines, disait encore, neuf ans plus tard, en parlant de leur Cécile, cette parole émouvante en sa concision : « Dieu me demandera compte d'avoir connu une âme si sainte. »

Noël Valois fut élevé dans ce milieu, entre Paris l'hiver et Bellevue durant la belle saison. Il était alors maladif, et il a toujours gardé dans sa démarche le signe, et comme le stigmate, de ses souffrances d'enfant. Aussi étudia-t-il seul pendant longtemps, dans la maison paternelle, sous la discipline, entre autres, d'un excellent professeur de l'enseignement public, M. Hatzfeld, qui était aussi un savant. Lorsque la santé du jeune homme se fut affermie, la même largeur d'esprit qui lui avait fait choisir M. Hatzfeld pour des leçons particulières, amena le père de

1. Voir le Catalogue (incomplet) de son œuvre dans le *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*, de G. K. Nagler, 1849, t. XIX, p. 351. Ses principaux ouvrages sont le bas-relief représentant Léda, qui est adossé à la fontaine Médicis dans le jardin de Luxembourg, et un groupe d'enfants — les trois enfants de l'artiste — qui appartient à la famille Valois. On conserve aux Archives nationales plusieurs lettres de lui (F^{13} 761^{2}, 754, 1005, 1055).

2. Cécile Valois, *Lettres*, *opuscules et souvenirs recueillis par une amie intime*. Rennes, 1886, in-12.

famille à placer son fils, sur le point d'achever ses études secondaires, au lycée Louis-le-Grand, où se rencontraient alors des adolescents, venus de tous les points de l'horizon géographique et intellectuel, qui n'avaient de commun que des aptitudes exceptionnelles : les vrais princes de la jeunesse française. Valois tint là tout d'abord et conserva un rang distingué dans des compétitions difficiles. Beaucoup de ses camarades de ce temps vivent encore qui en ont gardé la mémoire[1].

Ce qui le caractérisait à cette époque, c'était une singulière variété de dons et de curiosité. Il est indubitable qu'il serait entré haut la main à l'École normale supérieure, section des lettres, dont sa classe de Louis-le-Grand était la pépinière, s'il s'y était présenté. Mais il avait aussi des dispositions pour les mathématiques (il passa pour son plaisir le baccalauréat ès sciences); et, pour le dessin, il avait à un haut degré la facilité héréditaire de sa race; même le monde de la musique lui était, paraît-il, naturellement ouvert. Au seuil de la vie active et créatrice, il aurait pu s'engager dans l'une ou l'autre de ces voies avec des chances normales d'y marcher droit et loin. Mais il élimina tout de suite l'art, estimant que la peinture, la sculpture et la musique, en tant que carrières, ne trouvent de justification, de nos jours, que dans un talent supérieur dont, à tort ou à raison, il ne se croyait pas pourvu; il n'a jamais renoncé à dessiner, et sa famille conserve quantité d'albums qui attestent ce qu'il aurait pu, ce qu'il savait faire de ce genre; il n'a jamais vu là, cependant, qu'un délassement et un plaisir intimes. Entre l'art et la science, il choisit donc la science. Cela fait, entre les innombrables chemins de la science, il n'hésita pas longtemps. On ne saurait dire qu'il ait étudié à la Faculté des lettres, car la licence qu'il y prit, en un temps où la Sorbonne n'était pas ce qu'elle est devenue depuis, ne peut être considérée que comme le couronnement de ses excellentes études secondaires. Il alla, comme tout le monde, respirer l'air de l'École de droit; là, il se laissa revêtir aussi du titre de licencié, mais sans effort et sans conviction; un de nos confrères, son condisciple et ami, se souvient encore de l'avoir vu souvent, à la saison des examens,

1. Voir des souvenirs de la classe de M. Aubert-Hix à Louis-le-Grand, par H. Cochin, condisciple de Valois, dans *Impressions d'un bourgeois de Paris pendant le siège et la Commune*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1916, t. XXXIV, p. 529.

accoudé d'un air détaché contre la statue de Cujas, œuvre du grand-père Achille Valois, qui se trouve dans la grande cour de l'Ecole. Après avoir constaté de la sorte, pendant trois ans, qu'il n'avait pas la vocation juridique, Noël Valois entra à l'Ecole des chartes en 1875. Il en sortit dans la remarquable promotion du 21 janvier 1879, qui devait fournir un jour à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et à sa Commission de l'*Histoire littéraire de la France* jusqu'à trois membres : Noël Valois, Antoine Thomas et Paul Fournier.

Dans une brève et substantielle notice qu'il a publiée au lendemain de la mort de son ami, M. Paul Fournier a écrit : « Je crois bien que notre maître Léon Gautier, auquel Valois garda toujours un souvenir reconnaissant, avait quelque peu contribué à préciser et à fixer sa vocation d'historien médiéviste[1]. » S'il en est ainsi, voilà un des plus signalés services que Léon Gautier ait rendus à l'histoire du moyen âge. Et rien n'est plus probable, car il y a des indices que c'est Gautier qui aiguilla d'abord son élève, non seulement vers l'étude du moyen âge en général, mais vers cette province obscure et négligée que forme, dans l'histoire du moyen âge, celle de l'art d'écrire et de la littérature en latin, où il s'était un peu aventuré lui-même. C'est « dès les premiers mois » de son séjour à l'École (et Gautier était professeur en première année) que Valois jeta son dévolu, comme sujet de thèse finale, sur la *Vie et les œuvres du théologien Guillaume d'Auvergne*, évêque de Paris au cours de la première moitié du XIIIe siècle. Le jeune érudit fit alors, seul, l'apprentissage malaisé et parfois répugnant, surtout pour un humaniste comme lui, de la langue et de la pensée scolastiques, où Gautier n'aurait pas été en état de le guider fort avant. Il y trouva assez d'attraits pour ne pas se laisser séduire, en troisième année, par l'admirable cours de l'archéologue Jules Quicherat, qui paraissait si propre à distraire vers d'autres horizons un homme de goût, un artiste, un dessinateur comme lui.

Valois donna dès lors la preuve de sa maturité et de sa supériorité d'esprit. Les années 1879, 1880, 1881 sont peut-être parmi les plus remarquables de sa carrière. Il avait aux alentours de vingt-cinq ans. Or, en 1879, il donne dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* un article étendu sur l'*Établissement et l'organisation du régime municipal à Figeac*;

1. *Bulletin de la Société bibliographique*, 1916, t. XLVII, p. 17.

j'ignore comment et pourquoi il s'était proposé, dès les bancs de l'Ecole, de tirer au clair le gros dossier difficile qui concerne cette affaire au Trésor des chartes; toujours est-il qu'il l'a très bien débrouillé; il n'y a pas, dans ce travail, la moindre trace d'inexpérience juvénile, et depuis près de quarante ans il n'a pas vieilli. En 1880, il publie son livre sur *Guillaume d'Auvergne*, présenté l'année précédente en manuscrit à l'École des chartes, et l'accompagne, pour le faire servir de thèse devant la Faculté en vue du doctorat ès lettres, d'un mémoire sur la rhétorique épistolaire en France au moyen âge (*De arte scribendi epistolas apud Gallicos medii ævi scriptores rhetoresve*). Ici, l'auteur avait mis la main sur un filon d'exploitation malaisée, mais extraordinairement rémunérateur. A certaines époques du moyen âge, les rédacteurs de certains textes latins, écrivains proprement dits et clercs de chancellerie, se sont astreints aux règles impérieuses d'une rhétorique spéciale, qui s'enseignait dans les écoles, qui est définie dans des traités ou des manuels *ad hoc* et dont l'application, plus ou moins rigoureuse suivant les temps et les lieux, s'observe, lorsqu'on est averti, dans une foule de textes. Quel magnifique sujet d'études! Les origines de cette manière d'écrire, qui remonte à l'antiquité romaine et dont l'analogue existe en grec; les causes et la durée de ses éclipses; les progrès de sa renaissance; l'inventaire de la littérature pédagogique que l'enseignement de cet « art » a suscitée; l'appréciation de la valeur de cette littérature, en grande partie théorique; la description précise et le manuel opératoire des instruments nouveaux que la connaissance de tous ces faits, dont la tradition s'était perdue pendant des siècles, fournit pour la critique textuelle, pour la critique littéraire et pour la critique diplomatique. Personne en France n'avait encore abordé ces questions, et ce qui avait été fait à l'étranger n'était pas considérable. Par sa thèse latine, et surtout par son *Etude sur le rythme des bulles pontificales*, parue dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* en 1881, un érudit de vingt-cinq ans posait des problèmes dont l'existence même était comme une révélation et en résolvait quelques-uns. L'histoire de la prose rythmique au moyen âge a été, depuis, poussée plus profondément (elle est encore, du reste, fort loin d'être terminée); mais les mémoires classiques de Valois en seront toujours considérés comme le point de départ.

Je me souviens d'avoir entendu, il y a près de trente ans, un

érudit qui ne laissait pas d'envier un peu, je crois, en les admirant, l'originalité, le bonheur et la fécondité de ces premiers travaux de Noël Valois, s'étonner que celui qui les avait faits, content d'avoir frayé la route, s'en fût, pour ainsi dire, détourné dès qu'il l'eut livrée à l'activité d'autrui. Car c'est un fait qu'après 1882, date où la Société de littérature chrétienne de Lille couronna encore un opuscule de lui « sur la latinité de saint Cyprien », — lequel n'a jamais vu le jour, — Valois ne s'est plus occupé du latin médiéval, si ce n'est pour en déchiffrer. Il y eut peut-être à cela une raison capitale, qui sera indiquée tout à l'heure. Mais un autre motif, accidentel et direct, saute aux yeux ; en entrant comme archiviste aux Archives nationales, le 1er janvier 1881, Valois s'était imposé des obligations professionnelles.

Les Archives nationales sont sans doute le lieu du monde où il est le plus agréable de fréquenter pour qui s'intéresse à l'histoire de la France d'autrefois. Michelet, l'historien-poète, qui y exerça les fonctions d'archiviste pendant vingt-deux ans, a décrit comme vous savez l'émotion romantique qui s'empara de lui dans les dépôts de l'hôtel Soubise, ces vastes dépôts silencieux où il lui sembla, dit-il, « percevoir un mouvement, un murmure, puis des voix qui s'élevaient, voix d'hommes et de peuples, de villes et de provinces, qui lui demandaient de les tirer du tombeau et de les rendre à l'existence ». Pour le commun des érudits de la maison, qui n'entend pas de bruits si flatteurs, c'est encore un plaisir infini de vivre, dans un cadre magnifique, au milieu des titres de notre histoire et, tout prosaïquement, d'avoir des facilités particulières pour s'en servir. Ainsi s'explique que le recrutement des archivistes ait toujours été aisé aux Archives nationales parmi la laborieuse jeunesse qui, bien préparée, sort chaque année de l'École des chartes. Pendant longtemps, et encore du temps de Noël Valois, ces fonctions n'étaient honorées, au début, que d'un traitement presque nominal (1,500 fr. par an) et elles n'ont jamais rien eu, pourtant, d'une sinécure administrative : Michelet lui-même dut replier et replia ses ailes pour entrer dans les brancards de la routine quotidienne de l'archiviste : recherches pour le public, fabrication de répertoires et d'inventaires, rapports, etc. J'ai toujours admiré, pour ma part, — jadis du dehors, et maintenant, plus que jamais, de près, — la grâce d'état qui a permis et qui

permet encore à tant d'hommes distingués, ayant par ailleurs des intérêts scientifiques personnels et une vie intérieure, de remplir avec tant de conscience des devoirs parfois si ingrats. C'est évidemment qu'ils savent que ce qu'ils font est utile et qu'il ne leur est rien demandé que dans l'intérêt public. Ils sont aussi réconfortés, sans doute, par l'exemple de leurs anciens, très nombreux, qui ont réussi à mener de front la pratique de leur métier et le travail du savant, ou même à trouver dans l'une l'occasion et l'auxiliaire de l'autre. Votre Compagnie, Messieurs, a, depuis Daunou, le premier chef de l'établissement, fait à beaucoup d'entre eux l'honneur décisif de les accueillir : Natalis de Wailly, Huillard-Bréholles, Boutaric, Luce, Gautier, Longnon, pour ne citer que les morts; et il y a encore, Dieu merci, des vivants, ici et dans une des sections voisines de l'Institut.

J'ajoute que si l'entrée de Valois à l'École des chartes avait été déterminée par l'influence de Léon Gautier, c'est notre vénéré confrère, M. de Lasteyrie, alors archiviste lui-même, qui le décida, paraît-il, à entrer dans la profession.

Noël Valois qui, comme les gens heureusement nés, faisait bien tout ce qu'il faisait, a été pendant douze ans un fonctionnaire modèle. La collection de ses rapports existe depuis le 6 juillet 1881 jusqu'au 3 octobre 1893[1]. On y voit qu'il fut chargé tout de suite, par le directeur Alfred Maury, — encore un des vôtres, — qui savait si bien juger et utiliser les hommes, de continuer la publication de l'*Inventaire des arrêts du Conseil d'État pour le règne de Henri IV*, commencé par M. de Lasteyrie, à laquelle il avait déjà collaboré, en qualité d'auxiliaire bénévole, avant son entrée aux Archives (à partir de décembre 1879). Il s'agissait d'analyser et de disposer en une seule série chronologique tous les arrêts du Conseil de 1592 à 1610, conservés tant dans l'établissement de la rue des Francs-Bourgeois qu'au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, au nombre de près de 16,000. Le tome I de ce grand ouvrage parut en 1886; le tome II en 1893, avec une table très étendue. Mais la besogne proposée à l'archiviste et rapidement parfaite par lui, il ne s'en était pas contenté : elle l'avait engagé, comme il arrive, à faire en même temps œuvre d'historien; le tome I de l'*Inventaire* est précédé d'une « Étude historique sur le Conseil du roi », qui est

1. Arch. nat., AB x, 7 et 8.

une histoire d'ensemble du Conseil des rois de France depuis les origines; et l'auteur fit paraître, deux ans plus tard, sur la première partie du même sujet, un livre complémentaire (*Le Conseil du roi aux XIVe, XVe et XVIe siècles; nouvelles recherches...*); en outre et enfin, l'étude de l'histoire du Conseil mit Valois sur plusieurs pistes adjacentes, d'où il rapporta des monographies, non seulement sur des détails de ce grand sujet (nos 7, 10, 11, 18, 30 de la *Bibliographie* en appendice), mais touchant la crise capitale qui, sous le coup d'une guerre malheureuse, mit aux prises, un peu après le milieu du XIVe siècle, la Couronne et ses conseillers avec les premières manifestations de l'esprit révolutionnaire et les premiers essais de gouvernement représentatif (*Ibid.*, nos 15, 17, 24). Les travaux de Valois sur « La revanche des frères Braque » et la mort d'Étienne Marcel se rattachent ainsi, comme des rameaux, ou plutôt comme des provins, à la tige de son entreprise d'archiviste.

Ce n'est pas tout. Ayant été conduit, par l'*Inventaire des arrêts du Conseil d'État sous le règne de Henri IV*, à s'intéresser aux troubles du temps de Jean le Bon et de Charles V, Valois le fut secondairement et de fil en aiguille à installer, pour ainsi dire, sa pensée dans l'histoire du XIVe siècle, encore très négligée il y a vingt-cinq ans. Or, il y avait, dans les annales de la seconde moitié du XIVe siècle, une question importante et obscure entre toutes, celle des origines et des développements du Grand Schisme. Dès 1887, il y était allé droit[1] et la première communication qu'il ait faite à l'Académie, en mars 1888, le montre embarqué pour une nouvelle suite de recherches dans cette direction[2]. Direction très propre à lui convenir, car, encore une fois, l'histoire du Grand Schisme est un sujet d'envergure; et ce sont les sujets de ce genre qui l'attirent; il a naguère abandonné, sans regret apparent, un domaine quasi-vierge où il avait fait d'assez belles trouvailles, peut-être surtout, au fond, parce que ce domaine dépendait, non de l'histoire proprement dite, mais des sciences auxiliaires et préparatoires de l'œuvre historique où il n'était pas dans ses intentions de se confiner. Car, en second lieu, le Grand Schisme est un épisode essentiel de l'histoire de France et de l'histoire de l'Église, les deux pôles de ses affections

1. *Bibliographie*, n° 28.
2. A partir de cette date, toutes les monographies qu'il publie intéressent de près ou de loin le nouveau sujet de ses études (*Bibliographie*, nos 31 à 40).

naturelles et, par conséquent, de sa curiosité scientifique. Après les premières manifestations de l'esprit révolutionnaire et les premiers essais de gouvernement représentatif en France, il étudiera donc désormais les phénomènes symétriques dans l'Église universelle et particulièrement le rôle que la France y a joué. Il y a là un épanouissement graduel de tendances primitives à la faveur des circonstances dont l'harmonie et la logique font plaisir à voir.

Seulement, avec ces nouveaux desseins élargis, il devenait difficile de concilier les devoirs immuables de l'archiviste. M. Maury avait été émerveillé que l'Inventaire d'une partie considérable de la série E (Conseil d'État), confié à Valois, fût si fort avancé après cinq ans seulement; et il en avait marqué sa satisfaction en confiant, aussitôt que possible, une autre besogne à son excellent collaborateur. « J'ai commencé, écrit celui-ci dans son rapport mensuel du 8 novembre 1887, l'inventaire sommaire de la série T. » Mais la série T, aux Archives nationales, c'est le séquestre, c'est-à-dire l'ensemble des papiers appartenant à des particuliers ou à des corporations laïques, séquestrés pendant la Révolution dans le département de la Seine. Cette fois, le travail professionnel était très peu congruent à l'activité de l'historien, d'un historien qui avait, dorénavant, des plans arrêtés. D'autre part, ces plans, relatifs à l'histoire du Grand Schisme, l'obligeaient à des investigations prolongées dans les dépôts de manuscrits, archives et bibliothèques, non seulement de la France, mais à Rome et dans tout l'Occident. Cependant, les vacances de l'archiviste sont brèves. Valois demanda et obtint, non sans de légères difficultés dont la trace subsiste, un congé de trois mois dans l'hiver de 1891 pour aller en Italie. Mais il se rendit compte bientôt qu'il fallait opter entre ses fonctions et ses projets. La tradition veut qu'un hasard ait contribué à hâter sa résolution : il incombe, vous le savez peut-être, aux archivistes des Archives nationales de transcrire sur papier timbré les documents des séries dont ils sont chargés lorsque quelqu'un en demande expédition authentique; si les documents sont courts, cela ne tire pas à conséquence; mais, s'ils sont longs, il faut les copier tout de même; or, le désagrément serait arrivé à Valois, en 1893, d'avoir, comme un commis-greffier, à « expédier » un très grand nombre de « rôles ». N'attachons, du reste, aucune importance à cette historiette domestique; car la date de la

démission, qui était devenue inévitable, de Valois est suffisamment justifiée par le fait que le tome II et dernier de son *Inventaire du Conseil* venait précisément de paraître quand elle se produisit. — Quoi qu'il en soit, sa lettre de démission est du 28 octobre de cette année : « Mon désir, disait-il, est, en recouvrant plus de liberté, de me consacrer à des recherches qui seraient incompatibles avec mes obligations actuelles. »

Il renonçait ainsi aux promotions et aux modestes satisfactions qui échoient avec l'âge aux serviteurs de l'État, en récompense de leurs premières années d'épreuve, lesquelles sont très longues chez nous : il n'a jamais été « décoré ». Mais il renonçait pas, du même coup, à ses sentiments de fidélité envers l'illustre maison où il avait passé les plus belles années de sa vie ni aux amis qu'il y avait. Jusqu'à la fin de sa carrière, c'est-à-dire pendant vingt-deux ans après son départ officiel, il est venu presque régulièrement, hors la saison des voyages, aux Archives nationales, à la table de travail qui lui était réservée dans notre paisible bibliothèque. Tous les anciens archivistes agissent de même, soit dit en passant. Quiconque a été aux Archives y revient toujours. Nos chers confrères MM. Berger et Delaborde ne me démentiront pas. *Monachus extra cœnobium, piscis extra vivarium;* le moine hors du monastère, disait-on au moyen âge, c'est le poisson hors de l'eau. Les Archives nationales, asile de tranquillité studieuse, sont peut-être ce qui ressemble le plus, de nos jours, à une abbaye laïque : silence presque conventuel dans un quartier affairé; réserve, courtoisie et confraternité des hôtes : les cellules sont là pour les archivistes, un peu tristes et démunies de la plupart des commodités du siècle; et le cloître même ne fait pas défaut, dans la cour, pour la méditation.

Voici maintenant comment Valois tira parti de son indépendance reconquise.

Après avoir publié plus d'une douzaine de dissertations, dont quelques-unes fort étendues, sur des détails ou des sources du sujet, il fit paraître en 1896 les deux premiers volumes d'un ouvrage : *La France et le Grand Schisme d'Occident*, qui furent suivis de deux autres six ans plus tard. Les quatre volumes exposent, suivant l'ordre chronologique des faits, en mettant l'accent sur la participation de la France à cet épisode interna-

nal, l'histoire de la crise qui, commencée en 1378 par l'élection bientôt contestée de Barthélemy Prignano, prit fin par celle du cardinal Colonna au Concile de Constance en 1417. Mais l'ébranlement causé par les événements de cette période agitée s'est prolongé jusqu'au milieu du xv[e] siècle, pendant les pontificats de Martin V et d'Eugène IV, par des orages plus violents encore dont Sienne et Bâle, où siégèrent les fameux Conciles, furent successivement le centre. L'historien du Grand Schisme crut devoir compléter son œuvre jusqu'en 1450; de là, d'autres livres : *Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges sous Charles VII*, achevée en 1906; *La crise religieuse du XV[e] siècle. Le Pape et le Concile*, dont les deux tomes sont datés de 1909. En résumé, sept volumes en seize ans, sans compter un grand nombre d'*excursus* publiés à part, dont on trouvera la liste à la fin de la présente notice.

L'auteur, encore jeune vers 1909 et en possession grandissante de son talent, ne devait pas s'en tenir là. Qu'est-ce que le Grand Schisme? Une querelle au sujet de leur légitimité respective entre deux papes élus l'un après l'autre par le même collège de cardinaux qui se contredit et se divisa, et entre leurs successeurs. Querelle envenimée et rendue chronique par le caractère des protagonistes et par la politique des princes. L'unité catholique fut enfin rétablie; mais l'Église universelle, qui avait été soumise, jusque-là et depuis longtemps, à un régime monarchique de plus en plus oppressif, avait eu l'occasion d'agir, dans ses Conciles, en arbitre des prétendants à l'autorité suprême; elle en avait profité pour imposer, ou pour essayer d'imposer à cette autorité, affaiblie et déconsidérée en fait, une sorte de régime constitutionnel, représentatif, parlementaire. Les choses en étaient à ce point après le Concile de Constance. — Qu'est-ce que la phase suivante, symbolisée par le duel entre Eugène IV et le Concile de Bâle? Ce qui est alors, extérieurement, en question, c'est de savoir si le régime de Constance sera pratiqué en effet ou si la monarchie pontificale, comme la monarchie française après les États généraux de 1356, reprendra le dessus. Eugène IV n'était pas un homme conciliant; il était de la lignée spirituelle de ces papes italiens, violents, fantasques et sans mesure, à laquelle avaient appartenu auparavant Boniface VIII et Urbain VI. D'autre part, les Pères de Bâle, après des succès illusoires, firent l'expérience amère, encore sans précédent de

leur temps, des difficultés qu'une assemblée quelconque (que dire d'une assemblée internationale?) rencontre nécessairement à lutter contre une forte autorité traditionnelle, lointaine, soi-disant légitime, à s'émanciper d'elle et à gouverner contre elle. Quoiqu'il se soit révélé dans son sein des politiciens, des chefs de premier ordre, l'assemblée de Bâle connut les intrigues, la corruption, les marchandages, les compromis, la paralysie qui en résulte, les défections, le désarroi et finalement combien, dans certaines conditions, la synonymie s'accuse vite entre parlement et pétaudière. La grande guerre de la Papauté et du Concile finit donc par la victoire de la Papauté. Victoire décisive, tempérée seulement, sous un pape moins rude, dans la forme et par l'amnistie des chefs du parti adverse. — Mais quelque chose d'essentiel était au fond de la conscience des hommes de Constance et de Bâle qui, malgré leur défaite sur le problème, principal en apparence, de la supériorité des Conciles, restait intact et inassouvi : la volonté de réforme. Si le parti à tendances libertaires et idéalistes qui s'était manifesté dans l'Église avait combattu avec tant d'énergie à Constance et à Bâle pour la reconnaissance du principe de la supériorité conciliaire, c'est qu'il comptait se servir ultérieurement de la force qu'il en aurait tirée pour la purification générale de l'Église « dans son chef et dans ses membres » dont il se berçait depuis des générations et que la puissance conservatrice du Saint-Siège, — telle était du moins la conviction des réformateurs, — avait toujours empêchée et entraverait toujours. — Or, Valois n'avait pas manqué de constater, dans son premier livre, que l'esprit de réforme avait infiniment grandi dans l'Église à la faveur des dissensions pour ainsi dire dynastiques du Grand Schisme[1]. Dans son ouvrage sur *Le Pape et le Concile*, il avait tenu compte, comme il convenait, de cet ardent foyer subjacent auquel s'était alimentée l'activité des Pères de Bâle dans leurs revendications de prééminence : c'est bien à tort qu'il a été naguère accusé, en Prusse, par un adversaire rogue et brutal, d'avoir négligé, involontairement ou à dessein, cette considération capitale[2]. Ainsi, le récit des dissensions dynastiques et des revendications de prééminence enfin terminé, s'il voulait (et c'était très tentant) suivre jusqu'au bout la courbe du grand mouvement qu'il avait esquissé dans les sept

1. *La France et le Grand Schisme*, t. IV, p. 508.
2. J. Haller, dans l'*Historische Zeitschrift*, 1913, t. CX, p. 339.

premiers volumes de son *magnum opus*, il se trouvait encore au seuil d'une autre carrière à fournir. Comment l'esprit de réforme, développé dans l'Église dès le commencement et surtout à la fin du XIVe siècle, qui avait paru au XVe sur le point de triompher et qui avait été alors matériellement refoulé sans perdre en intensité, comment cet esprit s'était-il manifesté par la suite? L'incendie de la Réforme proprement dite s'est propagé au XVIe siècle. Quelques-unes de ses plus vives recrudescences, en France, n'ont pas encore eu d'historien. Noël Valois conçut, vous voyez pourquoi, le projet de consacrer la dernière partie de sa vie à étudier la politique religieuse de la monarchie française au siècle de la Réforme et principalement à l'époque où il semble qu'il s'en soit fallu de peu que le gouvernement de Catherine de Médicis se laissât aller à souffrir la propagande protestante et la soustraction du pays à l'obédience de Rome.

Il était un connaisseur du XVIe siècle depuis ses travaux préparatoires à l'*Inventaire des arrêts du Conseil d'Etat sous le règne de Henri IV*. Il avait traité incidemment quelques questions particulières, dans ce domaine, dès 1885[1] et depuis[2]. A partir de 1913, les monographies qui ont trait à l'histoire religieuse du XVIe siècle en France commencent à se multiplier dans son bagage[3], signe certain, d'après les précédents, pour qui est au courant de sa méthode ordinaire, qu'il a entrepris un grand travail de ce côté-là. Ce grand travail, Messieurs, votre confrère est mort prématurément avant d'y avoir mis la dernière main. Mais il a laissé à sa famille, qui a bien voulu me le communiquer, le manuscrit presque complet d'un ouvrage intitulé (il hésitait encore sur le libellé définitif du titre) : *Les luttes religieuses* ou *La politique religieuse en France sous Charles IX*. Ce livre, très considérable, est conçu tout à fait dans la même forme que *La France et le Grand Schisme* et que *Le Pape et le Concile*, c'est-à-dire qu'il présente la narration continue des événements, année par année, et presque mois par mois, depuis décembre 1560 jusqu'au lendemain de la Saint-Barthélemy. Je suis bien aise d'annoncer ici qu'il ne sera pas perdu pour le public : les soins pieux d'un fils accompli, très bien préparé pour procéder à une revision nécessaire par ses études person-

1. *Bibliographie*, n° 18; cf. n° 21.
2. *Ibid.*, n° 83.
3. *Ibid.*, n°s 104, 108, 110, 111.

nelles à l'École des chartes, le mettront, aussitôt après la guerre, en état d'être publié[1].

L'œuvre principale de Valois s'ordonne de la sorte en trois masses distinctes et contiguës, dont la dernière arche seule est inachevée. Il me reste à dire que, à mesure qu'elles s'étaient élévées, les premières assises avaient, naturellement, attiré votre attention. Il y a, dans le monde des études savantes d'histoire, et en particulier dans celui des études relatives à l'histoire ancienne de notre pays, une justice dont votre Compagnie est l'instrument. L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait déjà décerné une de ses plus hautes récompenses, en 1889, à l'auteur des travaux sur *Le Conseil du Roi*; elle la lui conféra une seconde fois en 1896 pour *La France et le Grand Schisme;* l'année même où ce livre fut terminé, en 1902, elle l'accueillit enfin au nombre de ses membres en remplacement de M. Jules Girard. L'ayant de la sorte mis hors concours à l'âge de quarante-sept ans, il n'était plus guère en votre pouvoir de l'honorer; c'était à lui de vous faire honneur désormais, et il n'y manqua pas. Mais la vacance produite par la mort de Gaston Paris dans votre Commission de l'*Histoire littéraire de la France* vous procura pourtant, dès 1903, l'occasion d'un nouveau témoignage de confiance, d'autant plus précieux que le hasard vous a rarement permis de le donner à des hommes aussi jeunes que Valois l'était alors. Ce choix, survenu en de telles circonstances, proposa à l'historien, comme un devoir, la culture d'un champ où nous avons vu qu'il avait d'abord essayé ses forces, spontanément, au temps de ses travaux de jeunesse sur Guillaume d'Auvergne et sur le *cursus* dans la prose latine du moyen âge, et où il n'avait, du reste, jamais cessé de se rendre utile, car il y a, dans les notes de ses grands ouvrages narratifs sur l'histoire de l'Église, beaucoup de renseignements inédits sur les écrits des controversistes de la seconde moitié du XIVe et de la première moitié du XVe siècle, dont les continuateurs de l'*Histoire littéraire* auront à faire leur profit, quand ils en seront là. Depuis 1903, votre confrère mena donc de front ses travaux personnels avec ses travaux académiques, comme il les avait conciliés autrefois avec ses travaux professionnels, et on ne saurait trop admi-

1. La dissertation sur l'incident de Vassy, parue dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1913, p. 189-235, est le seul fragment de cet ouvrage que l'auteur ait voulu imprimer par avance.

rer que, cette fois, il ait pu porter jusqu'à la fin le double faix sans fléchir.

L'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les Bénédictins, que l'Académie continue depuis 1808 par une Commission de quatre membres, est une construction magnifique et singulière. Les Bénédictins avaient expédié en trente ans douze volumes, qui vont rondement des origines à l'amorce du XII[e] siècle (ils n'ont plus beaucoup de valeur). La galerie des écrivains du XIII[e] siècle fut considérée comme close avec le tome XXIII (publié en 1856). Celle des écrivains du XIV[e] siècle fut inaugurée, avec le tome XXIV, en 1862. Lorque Valois fut adjoint, en 1903, à MM. Delisle, Meyer et Viollet, on en était au tome XXXIII, mais toujours au temps des derniers Capétiens directs. Et on en est aujourd'hui au tome XXXV, sans avoir notablement dépassé, en cinquante-cinq ans, le premier quart d'un siècle qui ne fut cependant pas comparable en éclat, sinon en fécondité littéraire, aux périodes précédentes. Le public du dehors aurait tort, toutefois, d'en sourire, comme du Dictionnaire de Pénélope. En effet, si l'œuvre collective coûte, de nos jours, beaucoup plus de temps que jadis, malgré la facilité accrue des informations, ou plutôt en raison de cette facilité même, elle gagne d'autant en valeur durable. Il est naturel que le progrès se marque d'une manière paradoxale, en ces matières, par un ralentissement de l'allure. — Quoi qu'il en soit, Valois fut nommé à un moment très propice, et pour lui-même et pour l'œuvre. Pour l'œuvre, car, quoiqu'il eût succédé dans la Commission à Gaston Paris, sa compétence le désignait clairement pour prendre la suite des enquêtes sur les scolastiques, a peu près abondonnées depuis la disparition d'Hauréau. Pour lui-même, car les rédacteurs de l'*Histoire littéraire* sont astreints par la discipline de l'entreprise à suivre l'ordre des temps, et il se trouvait par fortune que l'ordre des temps amenait à mettre en chantier, à ce moment, les notices sur des auteurs dont le nouveau collaborateur, s'il eût été absolument libre de marquer ses préférences, aurait sans doute souhaité d'avoir à parler entre tous : Jean de Jandun et Marsile de Padoue, Jean de Pouilli, le pape Jean XXII. Il a rédigé dans les tomes XXXIII et XXXIV plusieurs autres notices excellentes sur des personnages de second plan, comme Pierre Auriol, Guillaume de Sauqueville, etc., et justice à cet égard lui sera pleinement rendue, suivant l'usage, en tête du premier

volume de l'*Histoire* qui paraîtra après sa mort. Mais il faut, même ici, dans cette revue générale et rapide, souligner la haute distinction des trois monographies précitées. Jean de Jandun, Marsile de Padoue, Jean de Pouilli, hommes originaux, hardis et vivants, précurseurs authentiques de ceux du Concile de Bâle et des théologiens au service des princes du xve et du xvie siècle, figures auparavant indistinctes et désormais cernées de traits précis. Le portrait en pied de Jean XXII est inoubliable : le bizarre et impétueux vieillard est campé là pour la postérité.

Voilà, Messieurs, l'œuvre de votre confrère, en ses grandes lignes. En voilà la consistance et, je crois, l'enchaînement. Je n'esquiverai pas la difficulté d'en caractériser aussi l'esprit.

Noël Valois était à la fois un savant et un artiste. Il avait deux manières. Lorsqu'il s'agissait de résoudre un problème défini ou de dissiper sur un point le brouillard de l'incertitude, son tempérament d'artiste ne se marquait que par l'exquise sobriété de la démonstration, comme l'on peut voir surtout dans ses notices mineures de l'*Histoire littéraire*. Mais il avait aussi le goût, qui coexiste rarement, comme chez lui, avec le don de la rigoureuse exactitude scientifique, des fresques d'ensemble, où la personnalité de l'exécutant se traduit toujours, quelque contrôle qu'il exerce sur soi pour ne viser qu'à l'expression correcte de vérité. Voyez, par exemple, sa notice sur Jacques de Thérines[1] : auparavant, on ignorait tout de ce personnage du temps de Philippe le Bel, même son nom ; on sait désormais ce qu'il fut, la liste de ses écrits, la nature de son rôle ; dans cette notice, où tout est neuf, pas un mot de trop, et rien, semble-t-il, qui puisse être autrement ; le sentiment qu'en procure la lecture est de satisfaction sans réserve. Mais l'histoire du Grand Schisme et des conflits entre les papes et les Conciles, entre catholiques et protestants, ce sont des tableaux trop vastes pour qu'il soit possible de les concevoir complets et qui sont nécessairement « composés », arrangés, colorés. Or, il n'y a pas d'omissions, de raccourcis, d'agencements ni de teintes ou de demi-teintes littéraires dont l'à-propos, voire l'intention, ne puissent être contestés ou suspectés, surtout si les sujets traités sont, comme dans l'espèce, de ceux qui ont encore le privilège d'intéresser à quelque

1. *Histoire littéraire*, t. XXXIV, p. 179.

degré l'esprit de parti. Il faut donc s'attendre, lorqu'on a l'ambition d' « écrire l'histoire » dans ces conditions, à des procès de tendances dont les purs érudits, qui ne s'occupent que de faits relativement infinitésimaux, ont le privilège d'être exempts.

Comme il était notoire que Valois avait sur certaines questions, par tradition de famille et par conviction personnelle, une attitude très ferme, la critique, éveillée par avance, n'a pas manqué de rechercher, en effet, dans ses grandes compositions, la trace de ses penchants. Et il a cru devoir répondre, par deux fois, au commencement et à la fin de sa carrière, à des contradicteurs qui l'avaient, à cet égard, mis sur la sellette[1]. Il l'a fait, non seulement avec une dignité parfaite, mais d'une manière touchante, en prenant la peine de relever lui-même dans ses propres ouvrages les passages où il avait condamné expressément d'anciens abus dont on avait prétendu que l'apologie était plus ou moins instinctive et latente au fond de sa pensée. Il était tellement en garde contre des incriminations analogues, qu'il prévoyait sans doute que, dans son ouvrage inédit sur les luttes religieuses au temps de Charles IX, il a balancé, dans chaque chapitre, avec des scrupules minutieux, le récit alterné des excès et du martyrologe respectifs des deux partis en présence. — Je dois dire, quant à moi, après avoir lu ou relu avec attention les dix ou douze volumes qu'il a laissés sur des sujets perpétuellement brûlants, que, à mon sens, les défiances dont il était et dont il se savait l'objet n'étaient pas fondées. Sans doute, dans *Le Pape et le Concile*, il a pris parti pour le pape, sinon pour Eugène IV, et contre le Concile; il est aisé de s'apercevoir que, s'il avait vécu au xve siècle, il n'aurait été, à Bâle, ni, au début, de la suite du cardinal Cesarini, ni, sur les fins, parmi les partisans de celui qu'il appelle « l'éloquent, généreux et redoutable cardinal Aleman ». Mais sa préférence nullement dissimulée en faveur du principe d'autorité ne l'empêche jamais d'indiquer le pour et le contre, lorsqu'il est conduit à « juger ». Et d'ailleurs, qu'il ait eu, comme il l'eut certainement, la volonté d'être impartial, il n'y a pas à l'en louer, puisque c'était un devoir élémentaire. Mais il faut reconnaître qu'il atteignait sans effort ce niveau d'intelligence où les hommes, quels que soient leurs partis

1. *Revue historique*, 1883, t. XXI, p. 401; *Historische Zeitschrift*, 1913, t. CXI, p. 338.

pris fondamentaux, se rencontrent et se réconcilient dans le sentiment et l'aveu, dans la sérénité du vrai.

Il est hors de doute, pourtant, que Valois, comme ses ancêtres, les peintres de la cour de Louis XV, avait un fonds de solidité traditionnelle, plus de sagesse et de talent que d'originalité et de génie révolutionnaires, et, en général, des dispositions conservatrices. Mais c'est là une manière d'être qui en vaut une autre et qui doit être représentée pour l'équilibre de l'activité intellectuelle totale. Après tout, l'inquiétude toujours en quête de subversions dans le présent, de points de vue singuliers, de reconstructions et de réhabilitations dans le passé, est un ferment nécessaire, mais si virulent, que le scepticisme expectant et légèrement ironique à l'endroit des nouveautés à fracas, et le respect des choses jugées en sont, parfois, le vaccin. Valois avait ce scepticisme et ce respect (provisoires, bien entendu). Il a eu plus d'une fois l'occasion de le montrer, notamment à propos de l'affaire d'Hugues Géraud, évêque de Cahors au temps de Jean XXII, et à propos du procès de Gilles de Rais en 1440. J'avais cru m'apercevoir naguère, clair comme le jour, que cet évêque, d'ailleurs peu sympathique, avait été victime d'une machination à la fois puérile et féroce, comme il est bien établi qu'il y en eut plus d'une au commencement du XIVe siècle; M. Salomon Reinach avait entrepris de son côté la revision du procès de Gilles de Rais, le compagnon de Jeanne d'Arc, perdu par une énorme accusation de sadisme. Cependant Valois, ayant eu à s'occuper de l'affaire d'Hugues Géraud pour son article sur Jean XXII[1], tout en constatant « dans l'affaire des circonstances troublantes qui rendent la procédure assez suspecte », se refusa à admettre chez les juges ecclésiastiques de l'évêque « un tel degré d'impudence »; il conclut par un *non liquet*, « dans l'état actuel des connaissances ». En ce qui touche Gilles de Rais, il s'engagea, contre son habitude, dans une polémique en règle[2] et se prononça formellement pour le rejet de la demande en revision introduite par son confrère. « Nous voudrions voir discuter, dit alors, de la galerie, un historien attentif à cette controverse, la thèse de M. Reinach [et, sans doute, la réplique

1. *Histoire littéraire*, t. XXXIV, p. 411.

2. *Le procès de Gilles de Rais*, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1912.

de M. Valois] par des médiévistes compétents, par M. Langlois[1]... » Cet historien savait qu'il m'a été donné de considérer de près, à une époque d'ailleurs antérieure de plus de cent ans au règne de Charles VII, plusieurs cas analogues. Répondrai-je à cet appel, aujourd'hui que les circonstances semblent m'y inviter? Assurément non, car il faudrait du champ. Je me contenterai d'observer que les affaires d'Hugues Géraud et de Gilles de Rais ont entre elles cette analogie profonde — laquelle n'oblige point, du reste, à des conclusions identiques — que, dans les deux cas, il faut supposer chez les accusateurs, si les accusés ne sont pas coupables, un degré d'impudence qui paraît invraisemblable à notre époque et que l'argument le plus fort contre les accusés est, ici et là, l'abondance, l'effusion déconcertante de leurs aveux : « Les accusés ne se résignent pas d'ordinaire, a-t-on déclaré de nos jours dans la discussion du premier procès, à une attitude si désarmée, si désespérée, à moins que l'évidence de leur crime ne leur permette point d'en choisir d'autre. » Et on a dit de même, dans la discussion du second : « Un tel abattement résigné paraît inexplicable, à moins que, réellement, Gilles ne fût écrasé par la divulgation et la preuve surabondante de ses crimes. » Hélas! hélas! tant d'innocents dont l'innocence est démontrable par ailleurs ont préféré en ce temps-là les mensonges de l'espèce la plus déshonorante à la certitude de la mort, ou même la mort certaine, mais prompte, à l'horreur, voire à la perspective des tourments! Ces phénomènes psychologiques, si pitoyables, gardons-nous d'en exclure la vraisemblance par l'application *a priori* d'aphorismes généraux. Quant à la scélératesse des combinaisons organisées jadis, suivant un scénario toujours pareil, pour perdre ceux dont la perte était décidée en haut lieu et pour donner le change à l'opinion publique, j'avoue qu'elle est diabolique. Son triomphe est justement de tromper encore d'honnêtes gens, très éclairés, à cinq ou six siècles de distance. Niera-t-on cependant que soit possible certain dosage barbare de perfidie, d'impudence et de brutalité dont nous avons vu de nos jours l'équivalent réalisé en grand et employé de nouveau, avec acharnement, contre quiconque, — hommes et nations, — faisait obstacle à leurs intérêts ou à leurs passions, par les chefs d'un grand peuple?

1. Cité par S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, t. IV, p. 296.

Revenons à la biographie de l'auteur de tant de beaux livres, écrits avec une conviction profonde et un cœur pur. Elle est presque achevée, du reste; car ces livres, que j'ai énumérés, sont les principaux épisodes de la vie publique de M. Valois. Il ne comporte pas d'anecdotes, le récit de cette vie grave et unie, écoulée tout entière dans le travail, dont on ne peut que s'étonner qu'ayant été relativement si courte elle ait suffi à tant d'œuvres.

Elle n'y a suffi que grâce à une sévère économie du temps et à l'aménagement rationnel de l'effort. Mais, avant de parler des règles que Valois s'était imposées à cet égard, il me faut encore indiquer combien il était libéral de ce temps, dont il savait le prix, dans l'intérêt des études en général et pour les fonctions académiques.

Il avait été élu membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France en décembre 1896, où il était assidu[1]. Il fut président de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France en 1902[2], président de la Société de l'École des chartes en 1906-1907, membre des deux Commissions de publication et du Conseil de perfectionnement de cette École[3]. Il avait accepté en 1908 l'honorable, mais très lourde charge de remplacer Arthur de Boislisle comme secrétaire, c'est-à-dire, en réalité, comme directeur de la Société de l'histoire de France (dont il était déjà secrétaire-adjoint depuis 1885[4]). Vous l'avez, suivant l'usage, nommé président de cette Académie dix ans environ après son élection, en 1913, année où le président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres était en même temps celui de l'Institut tout entier. Tout le monde m'a assuré que sa situation personnelle avait beaucoup grandi parmi vous dans l'exercice de cette magistrature, où il vous fut donné d'éprouver plus que jamais la rectitude de ses avis, l'agrément de sa parole, son zèle et sa bonne grâce.

Je n'omettrai pas enfin, il n'aurait pas voulu que fût omise, dans la nomenclature des associations et des compagnies entre

1. Voir *Société nationale des Antiquaires de France*, discours de M. Paul Girard, président sortant, 5 janvier 1916.

2. *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1916, p. 18-20.

3. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1915, p. 595-601.

4. *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1916, p. 62.

lesquelles sa sollicitude se partageait, la Société bibliographique. M. Paul Fournier a écrit : « Il appartenait à cette Société depuis 1879; il y avait rencontré l'historien de l'Église de France sous Louis XIV et Louis XV, M. Charles Gérin, à la fille duquel un lien très doux, trop tôt brisé par la mort, devait l'unir[1]. » C'est à M. Fournier que je dois aussi de savoir que Valois s'intéressa à la création de la *Revue d'histoire de l'Église de France*, publiée depuis 1912 sous la direction de MM. Victor Carrière et Albert Vogt, et qu'il en suivait le progrès avec autant de plaisir que d'attention.

Telles ont été les récréations sociales de votre confrère, qui s'harmonisaient si bien avec ses études personnelles.

Ceux qui l'ont le mieux connu m'ont parlé du régime qu'il avait adopté de bonne heure pour s'acquitter comme il fit de toutes ses obligations. — Et d'abord il a toujours vécu dans un cadre parfaitement approprié. La maison qu'il habitait à Paris, dans l'ombre de l'église abbatiale de Saint-Germain-des-Près (rue de l'Abbaye, nº 13), appartenait à sa famille depuis longtemps. Il s'y trouve des parties du XVIIe siècle qui dépendaient à cette époque, d'après les plans insérés dans l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain*..., par dom Bouillart, de la bibliothèque conventuelle. Le cabinet où Valois avait installé ses livres et son laboratoire avait été jadis, très probablement, une des dépendances de la bibliothèque fréquentée par les premiers membres de la congrégation de Saint-Maur, dom Menard, dom Grégoire Tarisse, dom Jean-Luc d'Achery. Il l'avait décoré, comme toute sa demeure, avec une simplicité somptueuse que la plus grande fortune n'aurait pu égaler : avec de beaux portraits de famille, dus aux émules de ses ancêtres (comme Perronneau), et à ses ancêtres eux-mêmes. En face de lui, quand il était à sa table, un bel ouvrage de fra Angelico, qui lui avait été réservé lors de la dispersion des collections de son oncle par alliance, l'amateur Charles Timbal. Ce précieux panneau, qu'il a fait reproduire dans le recueil de mémoires publié en 1904 pour le centenaire de la Société nationale des Antiquaires de France[2], représente, au pied de la croix, le cardinal Juan de Torquemada, surnommé « le Défenseur de la Foi », un des principaux tenants de la cause pontificale au Concile de Bâle, dont il est souvent question dans

1. *Bulletin de la Société bibliographique*, 1916, p. 21.
2. *Bibliographie*, nº 72.

Le Pape et le Concile. C'est dans ce milieu propice, ou dans son domaine familial de Lestiou, en Loir-et-Cher, que Valois écrivait ses livres, après en avoir recueilli les matériaux dans les grands dépôts de manuscrits à travers l'Europe. A Paris, j'ai déjà dit qu'il ne se passait guère de semaine sans qu'il allât se ravitailler plusieurs fois aux Archives nationales. Il y allait par la promenade des quais, d'où l'on jouit, en tout temps, d'incomparables jeux de lumière. Des Archives, on entend sonner les heures au clocher des Blancs-Manteaux, autre église des Mauristes, ancien séjour de dom Rivet et des premiers collaborateurs de l'*Histoire littéraire;* il y retrouvait aussi la tradition bénédictine. Et il y en donnait l'exemple. Ses anciens collègues, qu'il saluait toujours à la rencontre avec affabilité, ne l'y ont jamais vu perdre le temps en conversations oiseuses. Il respectait trop pour cela le labeur d'autrui, et le sien ; et tel était l'ascendant de son application tranquille que nul, m'a-t-on assuré, n'eût osé le déranger par des paroles inutiles. — Chaque soir, après le cercle de famille où il se délassait de la récolte du jour, notamment par des lectures à haute voix auxquelles il excellait dans l'intimité, il classait et rédigeait encore jusqu'à une heure avancée. — C'est ainsi qu'il a vécu jusqu'à soixante ans. Vous savez qu'il fut frappé à cet âge, le 11 novembre 1915, en pleine possession de lui-même et presque sans avertissement.

Rien de plus significatif, Messieurs, que la parfaite concordance, non concertée, des discours improvisés à l'occasion de ses obsèques par des hommes très différents ; tous, sur le même mode, firent entendre, pour ainsi dire, la même note, au même diapason. Il est clair que Valois avait produit la même impression sur tous ceux qui avaient été, plus ou moins, de près ou de loin, en relations avec lui et que chacun avait la même qualité d'estime — de respect — pour son caractère, ainsi que pour son talent. Ayant à exprimer ici, en finissant, mon sentiment propre, je m'aperçois, naturellement, qu'il est conforme à celui des orateurs qui se sont acquittés avant moi d'une tâche pareille.

Il me semble que je ne saurais mieux condenser ma pensée, et celle de tous, sur Noël Valois, qu'en disant qu'il fut un gentilhomme. Ce beau mot a perdu dans notre langue un peu de la plénitude du sens qui se conserve dans l'acception la plus élevée de l'anglais *gentleman*. L'honnête homme, simple, discret, loyal, ferme, volontaire, d'humeur égale, avec les qualités qui étaient

au moyen âge prisées chez nous par-dessus tout : la mesure (rien de trop ni de trop peu), la courtoisie et une certaine réserve, qui sont des défenses très efficaces de la vie intérieure contre les atteintes du dehors. Manière d'être antithétique de celle qui n'est aujourd'hui et n'a sans doute toujours été que trop commune : la manière d'être ostentatoire, encombrante, vulgaire, familière, avide, excessive, déséquilibrée. C'est suivant cette ligne de partage, et non d'après les différences accessoires de milieu, d'éducation, de tradition et de parti, que doit se faire normalement la distinction profonde entre les hommes : entre le type noble et l'espèce et celui qui ne l'est pas. La noblesse de Valois était manifeste au premier abord comme à la longue.

Il y a, d'ailleurs, entre les individus bien nés, des nuances innombrables. Deux épithètes se présentent pour qualifier celui dont nous parlons : c'était un gentilhomme français, c'était un gentilhomme chrétien.

Il était Français comme sa race, Français comme son nom. Je me demande si je l'ai assez laissé entendre. Que ceux qui ne l'ont point connu ne se figurent pas, d'après ce que j'ai dit de lui, un de ces érudits engouffrés dans leurs études qui traversent la vie comme des bœufs en appuyant du front sans relâche pour retourner la glèbe du passé. Nul ne fut plus indemne de travers et de ridicules professionnels. Il était ouvert et gai. Il avait de la grâce et de la sensibilité. Il aurait été redoutable à la sottise qui s'ignore et à la suffisance qui s'étale, s'il avait voulu : il l'a fait voir dans quelques écrits de sa jeunesse ; et vous n'avez pas oublié ces yeux lumineux, ce beau sourire, cette physionomie spirituelle. Il ne ressemblait pas du tout à Voltaire, grand Dieu ! Mais, si je ne m'abuse, il avait pourtant, et quoi qu'il en eût, quelque chose de ce grand homme, clair, net et généreux, prompt à réagir contre l'injustice et l'hypocrisie (qui sont de tous les clans), comme quiconque est vraiment d'ici.

Enfin, il était chrétien. Est-ce pour cela, ou par l'effet de l'âge et de la maturité, qu'il s'était élevé de plus en plus, vers la fin de sa vie, à une sérénité supérieure, faite d'indulgence et de bonté ? En tout cas, il proposait l'exemple de ce que la pratique éclairée du christianisme peut ajouter de douceur et de fraternité aux vertus naturelles. J'ose à peine faire allusion à sa charité, puisqu'il ne voulait pas qu'on en sût rien, au point que les siens eux-mêmes n'ont appris qu'après sa mort l'étendue et les formes

touchantes du réconfort qu'il avait coutume de porter, personnellement, aux âmes en peine...

En somme, carrière heureuse et enviable entre toutes. Aussi heureuse que le comporte la condition humaine, jusque dans l'horreur de la guerre, puisqu'il eu la satisfaction d'y voir ses enfants combattre, ou servir autrement, et l'y représenter honorablement sans les perdre. Vie embellie par les joies de la famille, de la nature, de l'art et de la science; réussite rare de ce que notre ancienne culture nationale peut produire de meilleur. Vie courte, hélas (et c'est le seul regret qu'elle laisse à qui la considère); mais dont le souvenir et l'exemple resteront dans le patrimoine de votre Compagnie et, par conséquent, dans celui du pays.

BIBLIOGRAPHIE

DES TRAVAUX DE M. NOËL VALOIS.

---

1. 1878. Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris (1228-1249). — Dans les *Positions des thèses soutenues par les élèves* [*de l'École des Chartes*] *de la promotion de 1879*. Paris, impr. Lahure, 1878, in-8°, p. 57-62.

2. 1879. Établissement et organisation du régime municipal à Figeac. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XL (1879), p. 396-423, et tirage à part, Paris, in-8°, 28 p.

3. 1880. De arte scribendi epistolas apud Gallicos medii avi scriptores rhetoresve. (Thèse latine pour le doctorat ès lettres.) Paris, A. Picard, 1880, in-8°, 99 p.

4. 1880. Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris (1228-1249), sa vie et ses ouvrages. (Thèse française pour le doctorat ès lettres.) Paris, A. Picard, 1880, in-8°, 399 p.

5. 1881. Cartulaires de l'abbaye de Notre-Dame-des-Prés de Douai. Notice sur deux manuscrits du Musée britannique. — Dans le *Cabinet historique*, 27ᵉ année, nouvelle série, t. I (1881), p. 40-82.

6. 1881. Étude sur le rythme des bulles pontificales. — Dans la

Bibliothèque de l'École des chartes, t. XLII (1881), p. 161-198 et 257-272, et tirage à part, Paris, 1881, in-8°, 53 p.

7. 1881. Compte-rendu de l'ouvrage du comte de Luçay : Des origines du pouvoir ministériel en France. Les secrétaires d'État depuis leur institution jusqu'à la mort de Louis XV. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLII (1881), p. 465-468[1].

8. 1882. Étude sur la latinité de saint Cyprien. — Ce travail, couronné en 1882 par la Société de littérature chrétienne de Lille, n'a pas été imprimé. — Cf. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIV (1883), p. 124.

9. 1882. Compte-rendu de l'ouvrage de B. Hauréau : Histoire de la philosophie scolastique, 2e partie, t. I et II. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIII (1882), p. 361-367.

10. 1882-1883. Fragment d'un registre du Grand Conseil de Charles VII (mars-juin 1455). — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1882, p. 273-308; 1883, p. 209-245, et tirage à part, Paris, 1883, in-8°, 72 p.

11. 1882-1883. Le Conseil du roi et le Grand Conseil pendant la première année du règne de Charles VIII. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIII (1882), p. 594-625; t. XLIV (1883), p. 137-168 et 419-444, et tirage à part, Paris, 1883, in-8°, 90 p.

12. 1883. Lettre à M. Paul Viollet (au sujet d'un compte-rendu publié dans la *Revue historique*, t. XXI (1883), p. 175-178, de l'ouvrage de M. N. Valois sur Guillaume d'Auvergne). — Dans la *Revue historique*, même volume, p. 400-403 (avec réponse de M. P. Viollet).

13. 1883. Compte-rendu de l'ouvrage de l'abbé Eugène Bernard : Les Dominicains dans l'Université de Paris. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIV (1883), p. 360-363.

14. 1883. Compte-rendu de l'ouvrage de P. Pélicier : Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIV (1883), p. 511-513.

15. 1883. Notes sur la révolution parisienne de 1356-1358. La

1. On n'a retenu, dans la présente bibliographie, que les comptes-rendus les plus importants, ceux où l'auteur a apporté des idées ou des renseignements nouveaux.

revanche des frères Braque. — Dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. X (1883), p. 100-126, et tirage à part, Paris, 1883, in-8°, 31 p.

16. 1884. Compte-rendu de l'ouvrage de G. Hanotaux : Origines de l'institution des intendants des provinces. — Dans le *Bulletin critique*, 1884, p. 287-291.

17. 1885. Le gouvernement représentatif en France au xive siècle. Étude sur le Conseil du roi pendant la captivité de Jean le Bon. — Dans la *Revue des questions historiques*, t. XXXVII (1885), p. 63-115, et tirage à part, Bruxelles, Vromant, 1885, in-8°, 55 p.

18. 1885. Le « Conseil de raison » de 1597. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1885, p. 248-256, et tirage à part, Paris, 1885, in-8°, 9 p.

19. 1885. Compte-rendu de l'ouvrage de A. de Bourmont : La fondation de l'Université de Caen et son organisation au xve siècle. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLVI (1885), p. 546-548.

20. 1886. Le privilège de Chalo-Saint-Mard. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1886, p. 185-226, et tirage à part, Paris, 1887, in-8°, 42 p.

21. 1886. Henri IV et la bibliothèque de Gaillon. — Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. XIII (1886), p. 52-55.

22. 1886. Table générale des matières contenues dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France* (1863-1884), 30e-50e année. Paris, Laurens, 1886, in-8°, 42 p. (L'avis qui est en tête n'est pas signé.)

23. 1886. Compte-rendu de l'ouvrage de l'abbé C. Douais : Les Frères Prêcheurs en Gascogne. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLVII (1886), p. 301-302.

24. 1886. Compte-rendu de l'ouvrage de Jules Tessier : La mort d'Étienne Marcel. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLVII (1886), p. 674-682. — Cf. La question d'Étienne Marcel. Réponse à M. Noël Valois, par Jules Tessier. Paris, 1887, in-8°. (Extrait de la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*.)

25. 1886. Étude historique sur le Conseil du roi. Introduction à l'Inventaire des arrêts du Conseil d'État. Paris, Imprimerie nationale, gr. in-4°, 150 p. (Extrait de l'ouvrage suivant.)

26. 1886-1893. Archives nationales. Inventaires et documents publiés par la Direction générale des Archives. Inventaire des arrêts du Conseil d'État (règne de Henri IV). Paris, Imprimerie nationale, 2 vol. gr. in-4°, CL-487 et 844 p.

27. 1887. Discours prononcé sur la tombe de M. J. Desnoyers, secrétaire de la Société de l'histoire de France, le 4 septembre 1887. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1887, p. 151-153, et dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLVIII (1887), p. 615-616.

28. 1887. Le rôle de Charles V au début du Grand Schisme (8 avril-16 novembre 1378). — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1887, p. 225-255, et tirage à part, Paris, 1888, in-8°, 31 p. — Cf. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1888, p. 84 et 86 (communication de M. N. Valois aux séances des 9 et 16 mars 1888).

29. 1888. Le Conseil du roi aux XIVe, XVe et XVIe siècles. Nouvelles recherches suivies d'arrêts et de procès-verbaux du Conseil. Paris, A. Picard, 1888, in-8°, XI-403 p.

30. 1888. L'unification de l'impôt en 1583. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1888, p. 235-238.

31. 1889. Raymond de Turenne et les papes d'Avignon (1386-1408), d'après un document transcrit par M. C. Rivain. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1889, p. 215-276, et tirage à part, sous le titre : *Raymond-Roger, vicomte de Turenne*, etc., Paris, 1890, in-8°, 62 p.

32. 1890. Un ouvrage inédit d'Honoré Bonet, prieur de Salon. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1890, p. 193-228, et tirage à part, Paris, 1891, in-8°, 36 p. — Cf. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1891, p. 14 (communication de M. N. Valois à la séance du 30 janvier 1891).

33. 1890. L'élection d'Urbain VII et les origines du Grand Schisme d'Occident. — Dans la *Revue des questions historiques*, t. XLVIII (1890), p. 353-420, et tirage à part, Paris, 1890, in-8°, 72 p.

34. 1890. Compte-rendu de l'ouvrage de Louis Gayet : Le Grand Schisme d'Occident. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LI (1890), p. 138-142.

35. 1891. Honoré Bonet, prieur de Salon. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LII, 1891, p. 265-268, et tirage à part, Paris, 1891, in-8°, 4 p.

36. 1891. Discours prononcé le 14 juillet 1380, en présence de Charles V, par Martin, évêque de Lisbonne, ambassadeur du roi de Portugal. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LII (1891), p. 485-516, et tirage à part, Paris, 1892, in-8°, 32 p.

37. 1892. Louis Ier, duc d'Anjou, et le Grand Schisme d'Occident (1378-1380). — Dans la *Revue des questions historiques*, t. LI (1892), p. 115-158, et tirage à part, Paris, 1892, in-8°, 48 p.

38. 1892. Une ambassade allemande à Paris en 1381. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIII (1892), p. 417-425, et tirage à part, Paris, 1892, in-8°, 9 p. — Cf. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1892, p. 166 (communication de M. N. Valois).

39. 1892. Le Grand Schisme en Allemagne (1378-1380). — Dans la *Römische Quartalschrift für christliche Alterthumskunde und für Kirchengeschichte*, t. VII (1892), p. 107-164, et tirage à part, Rome, 1893, in-8°, 60 p.

40. 1893. Le projet de mariage entre Louis de France et Catherine de Hongrie et le voyage de l'empereur Charles IV à Paris (janvier 1378). — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1893, p. 209-223, et tirage à part, Paris, 1893, in-8°, 15 p.

41. 1894. L'expédition et la mort de Louis Ier d'Anjou en Italie (1382-1384). — Dans la *Revue des questions historiques*, t. LV (1894), p. 84-153, et tirage à part, Paris, in-8°, 72 p.

42. 1894. Un poème de circonstance composé par un clerc de l'Université de Paris (1381). — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1894, p. 211-238, et tirage à part, Paris, 1895, in-8°, 28 p.

43. 1895. Poème en quatrains sur le Grand Schisme (1381) [en collaboration avec M. Paul Meyer]. — Dans *Romania*, t. XXIV (1895), p. 197-218.

44. 1895. La situation de l'Église au mois d'octobre 1378. — Dans les *Mélanges Julien Havet*. Paris, 1895, in-8°, p. 451-464.

45. 1895. Communication sur les mots Paris et Paradis dans une lettre de Conrad von Gelnhausen (1379). — Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. XXII (1895), p. 194.

46. 1895. Communication sur l'origine du titre de Roi Très-Chrétien attribué aux rois de France. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1895, p. 313.

47. 1896. Le Roi Très-Chrétien (chapitre II du livre VI de l'ouvrage : La France chrétienne dans l'histoire, publié à l'occasion du 14e centenaire du baptême de Clovis). Paris, Firmin Didot, 1896, in-8°, p. 317-330.

48. 1896. Note complémentaire sur le privilège de Chalo-Saint-Mard. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1896, p. 182-205, et tirage à part, Paris, 1897, in-8°, 24 p.

49. 1896-1902. La France et le Grand Schisme d'Occident. Paris, A. Picard et fils, 1896-1902, 4 vol. in-8°, XXX-407, 516, XXIV-632 et 610 p. [Les deux premiers volumes ont paru en 1896 et les deux derniers en 1902.]

50. 1896. Compte-rendu de l'ouvrage de H. Finke : Acta concilii Constantiensis. T. I : 1410-1414. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LVII (1896), p. 439-441.

51. 1897. Notice nécrologique sur Eugène de Rozière, membre de l'Institut, sénateur, inspecteur général honoraire des archives, membre de la Société nationale des Antiquaires de France (1820-1896) [son prédécesseur à la Société des Antiquaires]. — Dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1897, p. 57-69, et tirage à part, Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, s. d., in-8°, 12 p.

52. 1897. Sur le surnom de Pie, attribué à certains religieux au moyen âge. — Dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1897, p. 371.

53. 1898. Un nouveau document relatif à l'expédition de Louis Ier d'Anjou en Italie (11 juillet 1382). — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIX (1898), p. 322-324.

54. 1898. Compte-rendu de l'ouvrage du Dr Georg Bülow : Des Dominicus Gundissalinus Schrift von der Unsterblichkeit der Seele. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIX (1898), p. 408-410.

55. 1898. Communication sur le Concile de Paris de 1398. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1898, p. 509 (séance du 15 juillet 1898).

56. 1899. La prolongation du Grand Schisme d'Occident au xve siècle dans le Midi de la France. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1899, p. 161-195, et tirage à part, Paris, 1899, in-8°, 35 p. — Cf. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1899, p. 456 (communication de M. N. Valois).

57. 1900. Note sur l'origine de la famille Jouvenel des Ursins. — Dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1898, t. LIX (1900), p. 77-88, et tirage à part, Paris, 1900, in-8°, 14 p.

58. 1900. Jean Juvénal des Ursins, secrétaire de la chancellerie pontificale (1410). — Dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1900, p. 78.

59. 1900. Rapport [comme secrétaire-adjoint] sur l'état des travaux de la Société [de l'histoire de France]. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1900, p. 96-103.

60. 1900. Compte-rendu de l'ouvrage de L. Salembier : Le Grand Schisme d'Occident. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXI (1900), p. 520-522.

61. 1901. Gerson, curé de Saint-Jean-en-Grève. — Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. XXVIII (1901), p. 49-67, et tirage à part, Paris, 1901, in-8°, 11 p.

62. 1902. Jacques de Nouvion et le religieux de Saint-Denis. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXIII (1902), p. 233-262, et tirage à part, Paris, 1902, in-8°, 30 p.

63. 1902. Essai de restitution d'anciennes annales avignonnaises (1397-1420). — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1902, p. 161-186, et tirage à part, Paris, 1902, in-8°, 26 p.

64. 1902. Jeanne d'Arc et la prophétie de Marie Robine. — Dans les *Mélanges Paul Fabre*, Paris, 1903, in-8°, p. 452-467.

65. 1902. Notice sur la vie et les travaux de M. Jules Girard [son prédécesseur à l'Académie des inscriptions et belles-lettres]. Paris, Firmin-Didot, 1902, in-4°, 46 p. [Le titre porte : *Institut de France*, *Académie des inscriptions et belles-lettres*.]

66. 1903. Communication sur un ouvrage inédit de Marsile de Padoue : le Defensor minor. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1903, p. 601 (séance du 20 novembre).

67. 1903. Étude sur le théâtre français au XIVe siècle [à propos de l'ouvrage d'Émile Roy : Le jour du jugement; mystère français sur le Grand Schisme]. — Dans le *Journal des savants*, nouvelle série, 1re année, 1903, p. 677-686.

68. 1903. Les statues de la grande salle du Palais, à Paris. — Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. XXX (1903), p. 87-90, 2e partie du numéro suivant.

69. 1903. Discours prononcé [comme président] à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de Paris, le 12 mai 1903. — Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. XXX (1903), p. 81-90, et tirage à part, Paris, 1903, in-8°, 12 p.

70. 1904. De la croyance des gens du moyen âge à la prochaine fin du monde. — Dans *Institut de France. Séance publique annuelle des cinq Académies du mardi 25 octobre 1904*. Paris, 1904, in-4°, p. 21-33.

71. 1904. Un ouvrage inédit de Pierre d'Ailly. Le « De persecutionibus Ecclesiæ ». — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXV (1904), p. 556-574, et tirage à part, Paris, 1904, in-8°, 18 p.

72. 1904. Fra Angelico et le cardinal Jean de Torquemada. — Dans la *Société nationale des Antiquaires de France. Centenaire (1804-1904). Recueil de mémoires publiés par les membres de la Société*. Paris, 1904, in-4°, p. 461-470, avec planche.

73. 1904. Rapport sur l'histoire de la Société [nationale des Antiquaires de France]. — Dans *Société nationale des Antiquaires*

de France. Centenaire. Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. Paris, 1904, in-8°, p. 25-35.

74. 1904. Compte-rendu de l'ouvrage de J. Haller : Papsttum und Kirchenreform. — Dans le *Bulletin critique*, 25 août 1904, p. 461-464.

75. 1905. Concordats antérieurs à celui de François Ier. Pontificat de Martin V. — Dans la *Revue des questions historiques*, t. LXXVII (1905), p. 376-427.

76. 1905. Observations relatives à une communication de M. Salomon Reinach sur le procès criminel de Gilles de Rais. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1905, p. 12-14 (séance du 13 janvier).

77. 1905. Communication sur la Pragmatique Sanction dite de saint Louis. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1905, p. 314-315 (séance du 9 juin).

78. 1905. Le Schisme de Bâle au xve siècle [à propos de l'ouvrage de G. Pérouse sur le cardinal Louis Aleman]. — Dans le *Journal des savants*, nouvelle série, 3e année, 1905, p. 345-352.

79. 1905. Les archivistes-paléographes dans les bibliothèques [lettre écrite comme président de la Société de l'École des chartes au directeur de la *Revue scientifique*]. — Reproduit dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXVI (1905), p. 607-609.

80. 1906. Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges sous Charles VII [tome IV de la collection des *Archives de l'histoire religieuse de la France*]. Paris, A. Picard, in-8°, VIII-CXCII-288 p.

81. 1906. Pierre Auriol, frère mineur. — Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII (1906), p. 479-527.

82. 1906. Jean de Jandun et Marsile de Padoue, auteurs du « Defensor pacis ». — Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII (1906), p. 527-623 et 631-632, et tirage à part, Paris, Imprimerie nationale, 1906, in-4°, paginé 527-623.

83. 1906. Avant-propos [*signé :* N. V.] à A. Gérard : La révolte et le siège de Paris (1589). — Dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XXXIII (1906), p. 65-150, et tirage à part, Paris, 1907, in-8°, 86 p.

84. 1906. Un nouveau témoignage sur Jeanne d'Arc. Réponse d'un clerc parisien à l'apologie de la Pucelle par Gerson (1429). — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1906, p. 161-179, et tirage à part, Paris, 1907, in-8°, 19 p. — Cf. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1906, p. 741-742, et *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1907, p. 103-104 (communications de M. N. Valois sur le même sujet).

85. 1906. Nouveaux témoignages sur Pierre de Nesson. — Dans *Romania*, t. XXXV (1906), p. 278-283.

86. 1908. Un plaidoyer du XIVe siècle en faveur des Cisterciens [par Jacques de Thérines]. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXIX (1908), p. 352-368, et tirage à part, Paris, 1908, in-8°, 19 p.

87. 1908. Rapport sur l'état des travaux de la Société [de l'histoire de France]. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1908, p. 105-113.

88. 1908. Rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de 1908. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1908, p. 394-406 (séance du 17 juillet), et tirage à part, Paris, 1908, in-8°, 13 p.

89. 1909. La crise religieuse du XVe siècle. Le pape et le Concile (1418-1450). Paris, A. Picard, 2 vol. in-8°, XXIX-408 et 426 p.

90. 1909. Rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de 1909. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1909, p. 471-483 (séance du 2 juillet), et tirage à part, Paris, 1909, in-8°, 13 p.

91. 1909. Rapport sur l'état des travaux de la Société [de l'histoire de France]. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1909, p. 94-105.

92. 1909. Conseils et prédictions adressés à Charles VII en 1445 par un certain Jean Du Bois. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1909, p. 201-238, et tirage à part, Paris, 1909, in-8°, 38 p. — Cf. *Comptes-rendus de l'Académie*

des inscriptions et belles-lettres, 1910, p. 75-76 (communication de M. N. Valois à la séance du 4 mars).

93. 1910. Rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de 1910. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1910, p. 346-355 (séance du 8 juillet), et tirage à part, Paris, 1910, in-8°.

94. 1910. Communication sur deux nouveaux témoignages sur le procès des Templiers. [Jean de Pouilli et Jacques de Thérines.] — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1910, p. 229-241.

95. 1910. Rapport sur l'état des travaux de la Société [de l'histoire de France]. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1910, p. 102-110.

96. 1911. Rapport sur l'état des travaux de la Société [de l'histoire de France]. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1911, p. 124-133.

97. 1912. Rapport sur l'état des travaux de la Société [de l'histoire de France]. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1912, p. 119-125.

98. 1912. Le procès de Gilles de Rais. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1912, p. 192-239, et tirage à part, Paris, 1913, in-8°, 47 p.

99. 1913. Discours prononcé en prenant la présidence de l'Académie (séance du 3 janvier). — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1913, p. 2-3.

100. 1913. Allocution à propos de la mort du Dr Euting, correspondant étranger de l'Académie. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1913, p. 19-21.

101. 1913. Allocution à propos de la mort de M. Ferdinand Van der Haeghen, correspondant étranger de l'Académie. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1913, p. 40-42.

102. 1913. Allocution à propos de la mort de Ferdinand de Saussure, correspondant étranger de l'Académie. — Dans les *Comptes-*

rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1913, p. 68-70.

103. 1913. Allocution à propos de la mort de M. Reinhold Dezeimeris, correspondant français de l'Académie. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1913, p. 379-381.

104. 1913. Observations relatives à une communication faite par M. L. Romier sur la Saint-Barthélemy. — Dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1913, p. 512-513.

105. 1913. Discours présidentiel à la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1913. — Dans *Institut de France. Séance publique annuelle*, présidée par M. Noël Valois. Paris, 1913, in-4°, p. 5-22.

106. 1913. Discours présidentiel à la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, du vendredi 14 novembre 1913. — Dans *Institut de France, Académie des inscriptions et belles-lettres. Séance publique annuelle*... Paris, 1913, in-4°, p. 3-22, et dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1913, p. 534-549.

107. 1913. Rapport sur l'état des travaux de la Société [de l'histoire de France]. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France,* 1913, p. 94-103.

108. 1913. Vassy. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1913, p. 189-235, et tirage à part, Paris, 1914, in-8°.

109. 1913. Zu Noël Valois, le Pape et le Concile. Entgegnung von N. Valois. — Dans *Historische Zeitschrift*, t. LXI (1913), p. 338-344.

110. 1914. Projet d'enlèvement d'un enfant de France (le futur Henri III) en 1561. — Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXV (1914), p. 5-48, et tirage à part, Paris, 1914, in-8°, 44 p.

111. 1914. Visite de Catherine de Médicis en la maison du peintre François Clouet en 1563. — Dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1914, p. 231-233.

112. 1914. Notice sur Léopold Delisle, un des auteurs des tomes XXIX-XXXIV de l' « Histoire littéraire de la France » (mort le 22 juillet 1910). — Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIV, p. VII-XIV.

113. 1914. Jacques de Thérines, cistercien. — Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIV, p. 179-219.

114. 1914. Jean de Pouilli, théologien. — Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIV, p. 220-281.

115. 1914. Jean Rigaud, frère mineur. — Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIV, p. 282-298.

116. 1914. Guillaume de Sauqueville, dominicain. — Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIV, p. 298-307.

117. 1914. Hervé Nédelec, général des Frères Prêcheurs, par B[arthélemy] H[auréau], avec des additions par N. Valois. — Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIV, p. 308-351.

118. 1914. Jacques Duèse, pape sous le nom de Jean XXII. — Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIV, p. 391-630 et 634, et tirage à part, Paris, Imprimerie nationale, 1914, in-4°, paginé 391-630.

119. 1914. Rapport sur l'état des travaux de la Société [de l'histoire de France]. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1914, p. 92-98.

120. 1915. Discours prononcé en quittant la présidence de la Société nationale des Antiquaires de France, le 6 janvier 1915. — Dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1915, p. 84-97, et tirage à part, Paris, 1915, in-8°, 14 p.

121. 1915. Rapport sur l'état des travaux de la Société [de l'histoire de France]. — Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1915, p. 75-81.

M. Noël Valois a, en outre, collaboré au *Répertoire des travaux historiques*, contenant l'analyse des publications faites en France et à l'étranger sur l'histoire, les monuments et la langue de la France (Paris, Impr. nationale, 1882-1883, 3 vol. in-8°).



BIBLIOGRAPHIE

« *Missale Gothicum* », *a gallican sacramentary, ms. Vatican. Regin. lat. 317*, edited with introduction, diplomatic and liturgical notes, by H. M. BANNISTER. Vol. I. Text and introduction. London, 1917. In-8°, LXXI-145 pages et 6 planches en phototypie. (*Henri Bradshaw Society*, vol. LII.)

The Bobbio Missal, a gallican mass-book (ms. Paris. lat. 13246). Facsimile. London, 1917. In-8°, 1 page et 300 feuillets reproduits en phototypie. (*Henri Bradshaw Society*, vol. LIII.)

Le ms. latin 317 du fonds de la reine de Suède au Vatican est depuis longtemps célèbre; c'est un sacramentaire gallican, écrit tout entier en une belle onciale mérovingienne et dont une description a été jadis donnée ici même par Léopold Delisle, dans sa *Notice sur vingt manuscrits du Vatican*[1]. Le texte de ce sacramentaire a été plusieurs fois publié depuis le XVIIe siècle, par Tomasi (*Codices sacramentorum*, 1680), par Mabillon (*De Liturgia gallicana*, 1685), par Muratori (*Liturgia romana*, 1748), par Neale et Forbes (*The ancient liturgies of the Gallican church*, 1855), sans parler de la réimpression, dans le tome LXXII de la *Patrologie latine* de Migne. Mais ces différentes éditions laissaient toutes beaucoup à désirer quant à l'exactitude littérale et ne pouvaient donner qu'une idée très imparfaite de la langue du manuscrit. On ne pourra faire les mêmes reproches à la présente édition préparée pour la *Henry Bradshaw Society* et dont le premier volume vient de paraître par les soins d'un liturgiste et d'un paléographe qui a depuis longtemps fait ses preuves, le Rév. H. M. Bannister. Pour la première fois, le texte de ce vénérable sacramentaire gallican, qualifié de « *Missale Gothicum* » par les anciens éditeurs, est reproduit diplomatiquement avec la plus scrupuleuse exactitude, de façon à satisfaire à la fois les liturgistes et les philologues. Le Rév. H. M. Bannister a fait précéder son édition d'une longue et savante introduction bibliographique et paléographique, accompagnée de cinq belles planches. Elles donnent d'excellents spécimens des dif-

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXVII (1876), p. 477-480; cf. du même le *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXII (1886), p. 69-71.

férents genres d'écritures, onciale ou minuscule mérovingienne, qu'on remarque dans le sacramentaire; celui-ci semble avoir été composé pour l'église d'Autun et il présente beaucoup d'analogie avec un autre manuscrit, non moins célèbre, le lectionnaire de Luxeuil, conservé sous le nº 9427 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

En même temps qu'il éditait le *Missale Gothicum*, le Rév. H. M. Bannister donnait encore ses soins à la reproduction complète en phototypie d'un autre manuscrit conservé à Paris, à la Bibliothèque nationale, et également précieux pour les liturgistes, les paléographes et les philologues, le célèbre *Sacramentarium Gallicanum*, dont Mabillon et Germain ont jadis publié le texte à la fin du tome I (p. 278-397) de leur *Museum italicum* (Luteciæ Paris., 1687, in-4º). Un second volume, qui paraîtra ultérieurement, contiendra la transcription du texte, avec une introduction paléographique, par le Dr E. A. Loew et une étude complète sur cet important texte liturgique par différents membres de la *Henry Bradshaw Society*.

H. O.

Augustin Fliche, chargé de cours à l'Université de Bordeaux. *Études sur la polémique religieuse à l'époque de Grégoire VII : les Prégrégoriens*. Paris, 1916. In-12, VIII-342 pages.

Au moment où se déchainait le terrible fléau qui devait porter la désolation dans le monde entier, M. Augustin Fliche achevait un volume consacré à l'œuvre des hommes qui ont préparé la Réforme à laquelle est attaché le nom de Grégoire VII; ce sont ces hommes qu'il groupe sous la désignation de Prégrégoriens. La conclusion de ce livre est très nettement formulée : Grégoire VII n'est pas, comme on l'a quelquefois pensé, l'inspirateur de la politique des papes qui l'ont précédé depuis Léon IX. Au lieu de diriger ces pontifes, il a été l'instrument de leurs volontés; au lieu de leur suggérer des idées, il a adopté les leurs; devenu pape, il n'a fait que continuer et couronner leur œuvre. M. Fliche déduit cette thèse de l'étude des écrivains ecclésiastiques contemporains de Léon IX, de Nicolas II et d'Alexandre II.

Quelques pages, traitant du pontificat de Léon IX, servent en quelque façon d'introduction à l'histoire de la littérature prégrégorienne, que M. Fliche a voulu résumer dans ce volume. Viennent ensuite deux études, l'une et l'autre très importantes; l'une concerne saint Pierre Damien, l'autre le cardinal Humbert de Moyenmoutier. On y trouve une analyse des écrits de ces deux auteurs, dont on sait que l'influence a été considérable. Il faut reconnaître que M. Fliche a fait œuvre utile en mettant à la portée de tous la substance d'ouvrages peu connus des historiens, en dépit de l'influence qu'ils exercèrent; nous ne

pouvons que lui être reconnaissants de nous avoir donné ces deux bons chapitres d'histoire littéraire. Poursuivant son œuvre, l'auteur étudie les bulles pontificales et les décrets conciliaires des prédécesseurs de Grégoire VII, dont il place ainsi les actes en regard des écrits de Pierre Damien et d'Humbert. Le volume se termine par un chapitre où l'œuvre de Grégoire VII est présentée comme une synthèse des idées de ces deux personnages. « Hildebrand, dit M. Fliche, est un merveilleux homme d'action, doué d'une surprenante facilité d'adaptation et de mise en œuvre; mais la gloire de l'invention des idées auxquelles il a attaché son nom doit être reportée à d'autres qu'à lui. Cela ne diminue en rien son immense génie. »

Il y a, je crois, une bonne part de vérité dans la thèse de M. Fliche. Il est incontestable que Pierre Damien et Humbert, bien avant le pontificat de Grégoire VII, poussèrent de retentissants cris d'alarme. Le premier s'attacha surtout à dénoncer les progrès de l'immoralité dans le clergé; le second fit plus spécialement le procès de la simonie et des simoniaques, et par là fut conduit à condamner formellement l'investiture laïque. Nombre d'écrivains ecclésiastiques avaient avant lui flétri la simonie sans en déduire cette conséquence qui, une fois introduite dans la pratique, devait produire de si graves effets.

Toutefois, si puissante qu'ait été l'action de Humbert et de Damien sur les préliminaires de l'œuvre réformatrice, j'estime qu'on peut sans témérité attribuer une large part à l'initiative de Hildebrand. C'est lui, à mon sens, qui a vu nettement (je ne dis pas que Humbert ne l'ait pas entrevu) que la Réforme se ferait par l'autorité du Siège apostolique ou qu'elle ne se ferait pas. Cette pensée, qui dominera les actes et les écrits de Grégoire VII, l'inspire déjà à une époque encore éloignée de son avènement, comme le démontre un fait qu'il n'est pas inutile de rappeler. Dans un écrit qui date de 1059[1], Pierre Damien exprime le regret de n'avoir pas déféré à une demande que lui avait jadis adressée le futur Grégoire VII; Hildebrand l'avait invité à dépouiller les recueils canoniques et l'histoire des pontifes romains pour en tirer les textes favorables à l'autorité et aux privilèges du Siège apostolique, qu'il réunirait *in parvi voluminis unionem*. Ainsi, avant l'année 1059, Hildebrand était convaincu de la nécessité de raffermir le point d'appui du levier à l'aide duquel il serait possible de battre en brèche la formidable masse des abus et des crimes qui déshonoraient l'Église; sans doute de cette nécessité il avait une idée plus nette que Pierre Damien et ses contemporains. C'est parce qu'il demeura fidèle à cette idée que Grégoire VII put accomplir son œuvre, non sans grandir singulièrement la situation et le prestige de l'Église romaine; je ne

1. Opusculum quintum : *De privilegiis Romanæ ecclesiæ ad Hildebrandum;* Patr. lat., t. CXLV, col. 80.

crois pas qu'il y ait témérité à reconnaître que ce fut là son principal apport et qu'il lui appartient en propre.

M. Fliche se proposait de poursuivre, dans des volumes ultérieurs, l'étude des écrits multiples dont la querelle des investitures a provoqué l'éclosion; les événements de ces dernières années ne lui ont pas permis de donner suite à ce projet. Toutefois, il a publié dans les revues périodiques divers articles importants qui sont des fragments des volumes qu'il nous avait fait espérer; c'est dire que, loin d'abandonner son œuvre, il la continue avec une louable ténacité. En 1917, il publiait dans la *Revue historique* une étude, très intéressante pour l'histoire du droit public[1], où il montrait les deux conceptions opposées de la souveraineté entre lesquelles se sont partagés, en Allemagne, adversaires et partisans des idées grégoriennes; l'une est « celle de la royauté héréditaire et absolutiste du droit divin, défendue par les impérialistes; l'autre est la doctrine grégorienne de la théocratie qui, avec Manegold de Lautenbach, revêt un caractère plus ou moins démocratique ». C'est ce caractère démocratique que les théoriciens scolastiques ne feront qu'accentuer. Auparavant, M. Fliche avait livré au public deux fragments importants : une étude sur Guy de Ferrare, insérée dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des Universités du Midi*[2], et une étude sur l'élection d'Urbain II, imprimée dans le *Moyen âge*[3]. Le lecteur trouvera grand profit à prendre connaissance de ces articles substantiels et bien documentés où l'auteur emploie ses qualités de critique à démêler des problèmes compliqués. Qu'il me soit permis seulement de signaler ici les conclusions auxquelles aboutit M. Fliche sur deux questions qui ne manquent pas d'intérêt.

L'auteur a l'occasion d'étudier les sources canoniques de l'écrit de Guy de Ferrare, *De Scismate Hildebrandi*. Il constate sans peine qu'elles présentent une surprenante affinité avec celles qui ont été utilisées par Anselme de Lucques et par Deusdedit, auteurs contemporains de collections canoniques justement célèbres. En ce qui concerne celle de Deusdedit, M. Fliche émet avec hésitation l'opinion que Guy de Ferrare ne l'a pas connue; les analogies proviennent de ce que lui-même et Deusdedit « ont puisé dans le même fonds, ont eu entre les mains tel ou tel recueil qu'ils ont manié à leur guise et d'où ils ont extrait ce qui leur paraissait particulièrement probant ». Quant à la collection d'Anselme de Lucques, M. Fliche est moins affirmatif;

1. *Les théories germaniques de la souveraineté à la fin du XIe siècle*, dans la *Revue historique*, t. CXXV, année 1917.

2. *Guy de Ferrare, étude sur la polémique religieuse en Italie à la fin du XIe siècle*, dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des Universités du Midi. Bulletin italien*, t. XVI, nos 3 à 4, juillet-décembre 1916.

3. *L'élection d'Urbain II*, dans le *Moyen âge*, t. XIX, juillet-décembre 1916.

cependant il penche très nettement vers une conclusion identique. Je crois qu'il a raison, et je suis heureux de constater qu'il adhère à une conclusion que j'ai proposée. Sous l'inspiration de Grégoire VII et probablement dans les premières années de son pontificat, des investigations furent faites dans les librairies des églises de Rome et de l'Italie méridionale, aussi bien que dans les archives du Siège apostolique, pour en extraire tous les fragments canoniques, patristiques ou historiques qui pouvaient être invoqués au cours des controverses soulevées par la Réforme. Le résultat de ces recherches fut consigné dans de vastes recueils de *Sententiæ* ou, pour employer l'expression du temps, dans des *Deflorationes*, aujourd'hui perdues; mais l'étude des compilations méthodiques de l'époque de Grégoire VII et des écrits répandus vers le même temps nous en démontre surabondamment l'existence et nous permet d'en deviner la composition. Guy de Ferrare a appartenu au parti grégorien jusques à une date qui se place entre 1081 et 1083, époque où il abandonna Grégoire VII pour se ranger à la suite de l'empereur et de son antipape. Donc, jusqu'à cette époque, il eut à sa disposition tous les textes qu'utilisaient les écrivains grégoriens. Il a pu fort bien les consulter à loisir, comme ont fait, vers le même temps, Anselme de Lucques et Deusdedit en vue de la composition de leurs collections, publiées l'une vers 1083, l'autre en 1087. Ce sont évidemment des textes recueillis par lui, au temps où il vivait dans le milieu grégorien, que Guy de Ferrare invoqua lorsqu'il rédigea en 1086 son *De Scismate Hildebrandi*[1]. L'analogie de ses citations avec celles de Deusdedit, d'Anselme et d'autres écrivains grégoriens s'explique par le fait que tous ont puisé aux mêmes sources, les recueils mis en circulation du temps de Grégoire VII.

Dans son article sur l'élection d'Urbain II, M. Fliche se demande si l'assemblée qui, en 1088, a élu ce pontife à Terracine s'est conformée à la procédure fixée par le célèbre décret rendu par Nicolas II en 1059, qui assurait la prépondérance dans l'élection aux cardinaux-évêques. Il répond à cette question par l'affirmative, et cette solution paraît confirmée par les récits contemporains. Toutefois, il est certain qu'antérieurement à 1088 les purs grégoriens se montrèrent fort peu sympathiques au décret pontifical; ce décret ne fut d'ailleurs observé ni lors de l'élection d'Alexandre II, le successeur immédiat de Nicolas II, ni lors de celle qui porta Hildebrand à la chaire de saint Pierre. Ce qui est encore certain, c'est qu'Anselme de Lucques, Deusdedit et l'évêque de Sutri, Bonizo, fervents partisans de la Réforme et notoires adversaires du parti impérialiste, ont, dans

1. Il est à remarquer que le *De Scismate Hildebrandi*, rédigé en 1086, est antérieur à la collection de Deusdedit, achevée en 1087 (c'est en cette année qu'en fut écrit le prologue), ce qui exclut toute idée d'emprunt fait par Guy à Deusdedit.

leurs recueils canoniques, reproduit du décret de Nicolas II une version caractéristique où est supprimé le passage établissant la prépondérance des cardinaux-évêques. Au surplus, en plusieurs passages de ses écrits, Deusdedit ne dissimule pas son aversion profonde pour la *nova ordinatio* de l'élection promulguée par Nicolas II[1]. Cette aversion était sans doute pour partie motivée par le rôle, d'ailleurs mal défini, que la constitution pontificale attribuait à l'empereur; au surplus il semble que les écrivains grégoriens goutassent fort peu une décision qui plaçait, en fait, l'Église romaine pendant la vacance du Saint-Siège, non sous la direction du *presbyterium* romain, mais sous celle des évêques suburbicaires. S'il faut admettre que l'influence des cardinaux-évêques se fit sentir en 1088, lors de l'élection d'Urbain II, on peut se demander si cela tient à un regain d'autorité, dont aurait bénéficié le décret de Nicolas II trente ans après la date de sa publication, ou, ce qui paraît plus vraisemblable, aux circonstances tout à fait anormales au milieu desquelles se fit l'élection. En tout cas il serait intéressant d'étudier les élections des successeurs d'Urbain II afin de déterminer le degré de l'influence qu'exerça le décret de Nicolas II dans la première partie du XIIe siècle.

Quoi qu'il faille penser de ces questions, je crois en avoir dit assez pour montrer qu'il y a lieu de féliciter hautement M. Fliche du travail qu'il a entrepris et de souhaiter qu'il lui soit donné de le mener rapidement à son terme. Déjà il s'est acquis, et j'espère qu'il continuera de s'acquérir des titres à la vive gratitude de tous ceux qui s'intéressent non seulement à l'histoire des faits qui constituent la trame des annales de l'Église, mais aussi à l'histoire des théories dont le rôle fut si important dans l'évolution du droit canonique et, d'une manière plus générale, dans l'évolution du droit public européen.

Paul FOURNIER.

Étude critique sur les « Vitæ paparum Avenionensium » d'Étienne Baluze, par G. MOLLAT. Paris, Letouzey et Ané, 1917. In-8°, VI-126 pages.

M. l'abbé G. Mollat, à qui les sciences historiques doivent déjà de nombreux et remarquables travaux sur l'histoire ecclésiastique du XIVe siècle, a donné récemment une nouvelle et excellente édition des *Vitæ paparum Avenionensium* de Baluze. Tous les historiens qui s'occupent du XIVe siècle savent quelle mine précieuse de renseignements leur offre cet ouvrage du grand érudit du XVIIe siècle. Mais, malheureusement, comme le fait ressortir M. Mollat, Baluze n'a pas présenté les textes qu'il publie avec le soin et avec la critique que l'on pourrait espérer d'un tel savant. « Aucun principe scientifique ne le

1. Voir Deusdedit, *Libellus contra invasores et symoniacos*, ch. I, § 11, dans *Libelli de lite imperatorum et pontificum*, t. II, p. 309 et suiv.

guida dans le classement des *Vitæ*. Baluze n'eut égard ni à l'âge des sources utilisées, ni à leur valeur historique, encore moins aux rapports de dépendance existant entre elles. » M. Mollat, qui, au cours de ses recherches pour l'établissement de la nouvelle édition des *Vitæ*, retrouva les manuscrits dont s'était servi Baluze, s'attache dans l'étude que nous signalons à les classer suivant leur importance et à faire ressortir le plus ou moins de confiance à donner aux différents auteurs de ces *Vitæ*. On aura donc dans ce volume un excellent guide permettant de choisir dans ces précieux textes ceux qui seront les plus propres à nous renseigner exactement. M. Mollat, qui étudie successivement la nouvelle histoire ecclésiastique de Ptolémée de Lucques, les continuations de cette histoire, les *Flores chronicorum* et le *Cathalogus brevis romanorum pontificum* de Bernard Gui, les continuations des *Flores chronicorum*, les continuations de la Chronique Martinienne, la *Chronologia* de Paulin, évêque de Pouzzoles, le *Memoriale historiarum* de Jean de Saint-Victor de Paris, les *Actus romanorum pontificum* d'Amalric Auger, le *Compendium chronicorum de imperatoribus et pontificibus romanorum* de Pierre de Herenthals et la Chronique d'Aimeric de Peyrac, fait bien ressortir la valeur de chacun de ces textes. Si la *Nouvelle histoire ecclésiastique* et quelques-unes de ses continuations, et quelques continuations de la Chronique Martinienne et des *Flores chronicorum* sont bien informées et offrent un intérêt supérieur, il n'en est pas de même des *Flores chronicorum* et du *Cathalogus brevis romanorum pontificum*, malgré le succès que ces chroniques obtinrent pendant plusieurs siècles. Aussi, en présence de la valeur inégale des textes publiés par Baluze, sans critique suffisante, nous ne pouvons qu'adopter la conclusion de M. Mollat, c'est que désormais on devra utiliser la nouvelle édition de Baluze dans laquelle sont corrigées les erreurs qui déparaient le travail du célèbre érudit.

Jules VIARD.

Sainte Claire d'Assise (1194-1253), par Maurice BEAUFRETON. Paris, Gabalda, 1916. In-12, 201 pages. (Collection « Les Saints ».)

Sainte Claire d'Assise. Sa vie et ses miracles, racontés par THOMAS DE CELANO, et complétés par des récits tirés des Chroniques de l'Ordre des Mineurs et du Procès de canonisation, traduits d'après un manuscrit italien du XVIe siècle, avec une introduction et des notes, par Madeleine HAVARD DE LA MONTAGNE. Paris, Perrin, 1917. In-12, XXIII-248 pages.

I. Ce que nous savons de sainte Claire se réduit à assez peu de chose. La source à peu près unique à laquelle nous puissions recourir, — le procès de canonisation ne nous étant connu que par de trop rares

citations du XVIe siècle, — est la légende contemporaine, dont l'attribution à Thomas de Celano ne peut plus guère faire de doute aujourd'hui, légende, de l'aveu même de M. Beaufreton, « lamentablement inconsistante », et muette « sur tout ce qui pourrait nous révéler la véritable individualité de la sainte ». De cette documentation assez pauvre, M. Beaufreton a su néanmoins tirer un livre fort attrayant, et d'où la poésie même n'est pas absente. L'auteur s'est seulement étendu un peu complaisamment sur le « milieu » où s'est écoulée la vie de cette fille spirituelle de saint François; les pages où il nous entretient, très agréablement d'ailleurs, de l'éducation des femmes au moyen âge, de l'influence, au reste assez hypothétique, que la légende de saint Martin a pu exercer sur l'esprit de la jeune Claire, ou encore du frère Pacifique, qui fut, mais bien peu de temps, visiteur des Pauvres dames, ces pages auraient sans doute été réduites dans un récit plus riche de faits.

Trois chapitres sur neuf sont plus particulièrement biographiques; ce sont le premier (Années d'enfance et de jeunesse), le second (de Sainte-Marie-des-Anges à Saint-Damien), et le huitième (la Paix du soir). Mais écrire la vie de sainte Claire, c'est en même temps retracer l'histoire du second Ordre franciscain pendant la période, assez confuse, de ses origines. Cette histoire, dont les bulles pontificales nous fournissent l'un des principaux éléments, a été, dans ces derniers temps, l'objet de nombreux travaux. Elle a été traitée, notamment, avec assez d'ampleur, par M. Ernest Gilliat Smith, dans un livre intitulé *S. Clare of Assisi; her life and legislation* (1914). M. Beaufreton, qui a maintes fois cité cet important ouvrage, et s'en écarte sur plus d'un point, ne consacre pas moins de quatre chapitres, soit presque la moitié de son livre, aux « Premières constitutions » de la nouvelle famille franciscaine, aux rapports entre « les Pauvres dames et saint François », aux « Années de lutte », c'est-à-dire aux progrès extraordinairement rapides et aux vicissitudes de l'Ordre, sous les diverses « formules de vie » qui l'ont régi de 1212 à 1253, année de la mort de la fondatrice. On remarquera (p. 65-67) une intéressante comparaison entre la règle bénédictine et la règle beaucoup plus stricte des religieuses de Saint-Damien, établie par le cardinal Hugolin d'Ostie, ou plutôt, selon l'opinion de M. Beaufreton, par Claire elle-même, en 1219.

Le peu qui nous reste de la correspondance de sainte Claire fait l'objet d'un chapitre spécial, où l'on trouvera une bonne traduction des cinq lettres d'elle qui nous sont parvenues. Sont traduits également, mais enchâssés çà et là dans le texte de l'auteur, de nombreux passages de la Règle de 1253 et du Testament de Claire, et (p. 170-171) le chapitre des *Fioretti* sur le miracle des pains crucifères.

Enfin, parmi les pages les plus solides et les plus neuves de ce petit livre, il nous faut noter les dernières, sur « le Culte de sainte Claire », où M. Beaufreton traite de l'iconographie de la mère des Pauvres dames, et discute les généalogies plus ou moins fantaisistes que certains biographes lui ont construites.

Ce volume, où la sûreté de l'information[1] se joint à l'agrément du style, se termine par de substantielles notes bibliographiques.

II. Parmi les sources de l'histoire de sainte Claire mentionnées par M. Beaufreton, se trouve (p. 8 et 195) « un manuscrit de la première moitié du XVIe siècle, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de Florence[2], renfermant une version (ou mieux adaptation) italienne de la légende » due à Thomas de Celano, et qui « complète celle-ci par divers traits empruntés, ainsi que le déclare l'auteur, au procès de canonisation ». C'est cette légende italienne, sur laquelle l'abbé Cozza-Luzzi avait appelé l'attention en 1895[3], que Mme Havard de La Montagne, séduite par le charme qui se dégage de cette œuvre d'un obscur moine toscan, a eu la pensée de traduire à l'intention du public français.

Le texte de la légende proprement dite, qui comprend quarante-deux chapitres, généralement assez courts, est précédé du prologue, fort intéressant, de l'adaptateur italien, et de la préface de Thomas de Celano; il est suivi d'un « second opuscule », comprenant deux chapitres sur la « canonisation de Madame sainte Claire » et la translation de sa dépouille mortelle, une courte série de miracles, et deux extraits de Barthélemy de Pise.

On aurait souhaité que Mme Havard de La Montagne eût poussé, plus loin qu'elle ne l'a fait, la comparaison entre la légende latine de sainte

1. Je relève cependant quelques inexactitudes. P. 102, la constitution *Ordinem vestrum* est non du 14 décembre, mais du 14 novembre 1245. — La bulle *Religiosam vitam* mentionnée p. 132, est non du 31 mars, mais du 31 mai 1233; elle concerne non un couvent problématique de Saint-Étienne de Soissons, mais le couvent italien de Sezza Arunca (Suessa), dans la province de Caserta.

2. C'est le ms. Magliabechi XXXVIII, 135, sur lequel on peut consulter le P. Paschal Robinson, *The writings of St Clare of Assisi*, dans *Archivum Franciscanum historicum*, t. III (1910), p. 446-447. — Il existe, de cette même légende italienne, un autre exemplaire un peu différent, que Mme Havard de La Montagne ne semble pas avoir connu, conservé également à Florence, dans le ms. 699 des Archives nationales. Cf. P. Benvenuto Bughetti, *Codices duo Florentini Archivi nationalis Ordinem Clarissarum spectantes*, dans *Archivum franciscanum historicum*, t. V (1912), p. 573-580, principalement p. 573-574.

3. G. Cozza-Luzzi, *Il codice magliabechiano della storia di s. Chiara...*, dans *Bollettino della Società Umbra di Storia patria*, t. I (Perugia, 1895), p. 417-426.

Claire, telle que l'ont publiée les Bollandistes et que l'a rééditée récemment M. Francesco Pennachi, et le texte italien de l'arrangeur anonyme, et qu'elle eût fait ainsi ressortir ce que ce dernier, utilisant diverses sources, et principalement le procès de canonisation, a pu apporter de nouveau. A vrai dire, cet apport, à y regarder d'un peu près, ne semble pas bien considérable. On doit toutefois à l'auteur de la légende italienne, outre un certain nombre de dates, quelques noms propres que ne fournissait pas le texte latin de Celano[1]; celui, par exemple, de Favarone, père de Claire (ch. I), ou celui de sa fidèle compagne, dans le temps de sa vocation, Madonna Buona (ch. III). Plusieurs chapitres de la rédaction en langue vulgaire sont sensiblement plus développés (les ch. II, XXI, XXVIII, XXIX, notamment). Les transpositions sont nombreuses, importantes et, dans plus d'un cas, très justifiées. Ainsi, les paragraphes 24-26 de Thomas de Celano, sur la vocation d'Agnès, sœur de Claire, sur les persécutions qu'elle eut à souffrir de ses parents, et sur le miracle dont ces persécutions furent l'occasion, sont venus s'intercaler, presque au début du récit, entre les paragraphes 9 et 10, et paraissent, de la sorte, bien mieux à leur place. Le chapitre XXVII, où est conté délicieusement « comment Madame sainte Claire mangea une fois avec saint François à Sainte-Marie-des-Anges », présente avec la légende latine de notables différences. Enfin, on trouvera dans la version italienne quelques chapitres entiers qu'on chercherait vainement dans l'original; tel le chapitre XXII, il est vrai fort court, où il est dit « comment les animaux obéissaient à Madame sainte Claire »; tel encore, et ceci importe davantage, le chapitre XIX, où nous est conservée une lettre, bien précieuse si elle est authentique, du cardinal Hugolin d'Ostie à sa « très chère sœur dans le Christ, Madame Claire ».

A l'œuvre si séduisante de l'anonyme toscan, Mme Havard de La Montagne a eu l'heureuse idée de joindre les cinq lettres connues, le testament de sainte Claire et la règle des Pauvres dames de 1253[2]. La traduction qu'elle a donnée de tout cet ensemble de la littérature hagiographique concernant la sainte d'Assise est simple, élégante et facile. Son petit livre, à l'agrément duquel ajoute une illustration documentaire bien choisie, sera bien venu de tous les amis des études franciscaines.

L. AUVRAY.

1. Et aussi, semble-t-il, quelques erreurs; par exemple lorsque là où Thomas de Celano ne peut avoir eu en vue que l'évêque d'Assise, l'adaptateur interprète le terme « pontifex » par « pontifex romanus » et fait intervenir mal à propos le pape Innocent III. Cf. p. 27-28, note.

2. Le livre de M. Beaufreton et celui de Mme Havard de La Montagne ont ainsi toute une partie commune.

Registres perdus des archives de la Chambre des comptes de Paris, par M. Ch.-V. Langlois. Paris, Imprimerie nationale, 1917. In-4°, 366 pages et planche. (Tiré des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. XL.)

L'histoire des compagnies telles que le Parlement, la Chambre des comptes, le Conseil du roi, qui pendant des siècles ont administré la France, a tenté un grand nombre d'érudits. S'il paraît facile de suivre le développement de nos institutions judiciaires, grâce à la conservation presque intégrale de leurs archives, il n'en est pas de même en ce qui concerne les institutions administratives et financières. Dans l'incendie du 27 octobre 1737, une quantité énorme de documents du plus haut intérêt périrent; et maintenant, il ne subsiste plus que des épaves et des débris dispersés et démembrés, souvent dans un grand nombre de dépôts, pour nous aider à retracer leur histoire. La recherche de ces débris et leur coordination, afin d'en permettre une utilisation aussi complète, aussi méthodique et aussi judicieuse que possible, est la grande préoccupation de quelques travailleurs et l'objet de mémoires importants.

Parmi les érudits qui se sont attachés plus particulièrement à ces recherches et à ces reconstitutions, il faut mettre en première ligne, à côté du regretté colonel Borrelli de Serres, le directeur actuel des Archives nationales, M. Ch.-V. Langlois, qui, depuis longtemps déjà, cherche à démêler l'écheveau bien embrouillé des origines de nos institutions. Sous sa direction, MM. Joseph Petit, Gavrilovitch, Maury et Teodoru publièrent déjà en 1899, dans la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris*, un *Essai de restitution des plus anciens mémoriaux de la Chambre des comptes de Paris* qui rend les plus grands services. Aujourd'hui, complétant ce premier essai, M. Langlois vient de publier, dans le tome XL des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, un long article sur les *Registres perdus des archives de la Chambre des comptes de Paris*. Dans cet article, qui forme un véritable volume, il se propose surtout de dresser autant que possible, tant à l'aide des anciens inventaires qui subsistent encore que des reconstitutions et des copies effectuées, soit après, soit avant l'incendie, le bilan de ce qui fut perdu dans ce désastre.

Au commencement du XVIIIe siècle, les archives de la Chambre des comptes étaient réparties entre quatre dépôts ou départements : le greffe, le dépôt du garde des livres, le dépôt des fiefs et le dépôt des terriers. De ces quatre dépôts, trois furent détruits en tout ou en partie; mais de chacun d'eux il subsiste des inventaires descriptifs plus ou

moins sommaires qui font connaître tant bien que mal ce qui s'y trouvait à la veille du désastre. A côté de ces inventaires, il existe encore un grand nombre de recueils de copies faites par des amateurs ou des érudits, surtout du XVIe au début du XVIIIe siècle, tels que Pierre Pithou, M. de Roissy, Théodore Godefroy, Jacques Menant, Antoine Vyon d'Hérouval, Honoré Caille du Fourny, André du Chesne, Baluze, Du Cange, etc.; M. Langlois s'est attaché, dans son introduction, à signaler ces inventaires et ces collections, ainsi que l'essai de reconstitution opéré par la Chambre.

Les séries les plus importantes de registres qui disparurent étaient : 1° celles des mémoriaux, dans lesquels on trouvait, comme dans un *Journal officiel* rudimentaire, les actes « mémorables » de l'autorité royale pour l'administration du royaume; 2° les registres des chartes réservés pour les actes royaux d'intérêt privé : naturalisations, légitimations, anoblissements, amortissements, etc. Ils correspondaient à peu près aux registres de chancellerie du Trésor des chartes. M. Langlois consacre une étude spéciale à quelques registres plus importants et en particulier au *Livre rouge*, dont il donne un essai de restitution à la fin de son volume.

D'autres séries intéressantes aussi étaient celles des *Journaux*, dans lesquels s'inscrivait le texte des arrêts de la Chambre rendus sur requête; du *Plumitif*, où était inscrit jour par jour, séance par séance, ce qui se faisait, disait, délibérait au grand bureau et parfois au second : des *arrêts* réservés pour la transcription des jugements rendus contradictoirement tant à l'audience que par écrit; d'*audiences*, dans lesquels s'énonçaient sommairement les causes plaidées devant la Chambre et les jugements rendus entre particuliers avec l'assistance des gens du roi; des registres de *créances* qui contenaient le compte-rendu des audiences solennelles, missions, députations, remontrances, etc.; du *cérémonial*, dans lequel on consignait les procès-verbaux de cérémonies et d'actes publics propres à servir de précédents; enfin des *avis de finances*, des registres de *cautions*, des *intermédiats*.

Après l'indication de toutes ces séries de registres vient une longue étude sur un registre nommé *Bel*, qui contenait le procès-verbal des commissaires nommés le 10 mars 1321, par Philippe le Long, pour examiner les titres de toute personne qui détiendrait quoi que ce soit, à un titre quelconque, des anciens domaines, fiefs, juridictions ou biens du roi.

Deux derniers chapitres sont enfin consacrés, l'un à examiner les rapports qui purent exister entre les archives de la Chambre des comptes et le Trésor des chartes, dans lequel sont souvent signalés et subsistent encore de nombreux documents qui régulièrement appartiennent à la Chambre, et l'autre à passer en revue des séries de registres renfermant des dénombrements de fiefs et de cens, ainsi que des recueils rétrospectifs d'anciens documents de ce genre formés à

l'occasion de réunions au domaine ou d'opérations d'assiette d'impôt.

Dans les deux appendices placés à la fin de ce volume sont publiés : 1° des extraits du second *Journal* de la Chambre ; 2° un essai de restitution du *Livre rouge* donnant l'analyse de 1,093 pièces qui composaient autrefois ce registre et dont, hélas! un certain nombre ne sont plus connues que par ces analyses. Un index de ce livre suit ces analyses.

On a donc dans ce volume un relevé aussi complet que possible des registres de la Chambre des comptes qui périrent dans l'incendie de 1737, non un relevé sec et analytique, mais une excellente étude sur ce qui composait une partie de la Chambre des comptes : étude pleine de vues neuves, de remarques intéressantes, de rapprochements ingénieux faisant bien comprendre et l'importance des archives de la Chambre des comptes et l'étendue de la perte que subirent les études historiques à la suite de la catastrophe qui anéantit tant de richesses accumulées depuis le début du XIVe siècle.

En terminant, nous signalerons quelques fautes qui n'infirment en rien la valeur et la solidité de ce travail exposé avec toute la clarté et la précision désirables. Page 41, note 4, M. Langlois dit que d'après les *Journaux du Trésor de Charles IV*, n° 4471, Jean de Crépy serait encore clerc des comptes en 1324. Cet article des *Journaux du Trésor* a été mal interprété. Le nom de Jean de Crépy figure en effet à la date du 7 janvier 1324, en compagnie de plusieurs autres personnages, mais c'est pour le règlement d'une dépense effectuée en 1313 par tous ces personnages qualifiés : « gentes compotorum *quondam* et thesauri ». Cela ne prouve donc pas qu'ils étaient en fonctions ou existaient encore en 1324, mais seulement qu'eux, ou leurs héritiers, furent alors remboursés des frais supportés en 1313 pour le service du roi. Pages 97 et 98, M. Langlois reproduit une erreur commise par M. Delisle dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, tome XXIV, en appelant le bailli de Vermandois Jehan de Saillenay ; c'est Jehan de Seignelay (Yonne). Enfin c'est certainement par suite d'une faute d'impression que, page 131, l'auteur parle de l'installation du dépôt du greffe de la Chambre des comptes à deux pas de l'annexe de la Sainte-Chapelle, au début du XVe siècle ; il faut lire : au début du XIVe siècle.

Jules VIARD.

Commentaires de la Faculté de médecine de l'Université de Paris (1395-1516), publiés avec une introduction et des notes par le Dr Ernest WICKERSHEIMER, bibliothécaire de l'Académie de médecine. Paris, Imprimerie nationale, 1915. In-4°, XCIII-561 pages, 1 facsimile. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France.)

Félicitons-nous tout d'abord que cette laborieuse publication ait été entreprise par M. le Dr Wickersheimer, avec la compétence toute spé-

ciale que lui donnaient ses fonctions de bibliothécaire de l'Académie de médecine et de secrétaire général de la Société française d'histoire de la médecine. Mais regrettons que l'on ait attendu si longtemps pour exhumer un groupe de manuscrits aussi capital non seulement pour l'histoire des sciences médicales, mais encore pour l'histoire de Paris et l'histoire de France.

La Faculté de médecine de l'Université parisienne conserve en effet sous le nom de *Commentaires* une série ininterrompue de vingt-quatre registres contenant la chronique, rédigée presque au jour le jour par les doyens, des moindres événements survenus dans la Faculté depuis 1395 jusqu'à 1786. Seul le dernier volume, englobant les dix dernières années, avait été publié; c'est la transcription imprimée des quatre premiers, intéressant les années 1395 à 1516, que nous offre M. Wickersheimer, en nous annonçant qu'il ne poussera pas au delà; ceci est regrettable, et nous espérons qu'il reviendra sur sa décision.

L'introduction est une histoire très critique de l'ancienne Faculté depuis ses origines jusqu'à l'avènement de François Ier. Ce sujet a été maintes fois traité partiellement, mais l'étude détaillée des *Commentaires* a permis à M. Wickersheimer de rectifier bien des opinions reçues et d'apporter de nouveaux détails. La pièce la plus ancienne qui fasse allusion à un enseignement médical donné dans l'Université de Paris est un mandement épiscopal du mois d'août 1213, et comme dans un document de 1219 on trouve l'expression de *facultatibus* appliquée aux écoles de Paris, il est probable que la « Faculté de médecine » existait déjà au début du XIIIe siècle. L'introduction donne des précisions intéressantes sur les examens et les grades, sur l'enseignement théorique et pratique, la bibliothèque et son catalogue, les doyens, le sceau et les bedeaux. Elle nous confirme qu'il faut chercher dans l'île de la Cité, qui est le berceau de l'Université entière, les premières écoles de médecine; du XIIIe au XVe siècle, notre Faculté « n'eut pas de domicile fixe »; elle se fixa enfin en 1470 dans la rue de la Bûcherie. Dans un dernier chapitre, M. Wickersheimer étudie les rapports de la Faculté de médecine avec les chirurgiens, les barbiers, les apothicaires et les herboristes, ses luttes contre les charlatans, ses interventions souvent officielles dans les épidémies ou les mesures d'hygiène publique. Car la Faculté d'autrefois n'était pas seulement une école : elle faisait aussi fonction d'académie et de syndicat. Cette remarque me dispense d'insister sur l'importance des *Commentaires* et l'intérêt de leur publication.

E.-H. GUITARD.

Histoire des communes annexées à Paris en 1859, publiée sous les auspices du Conseil général. *Charonne*, par Lucien Lambeau, t. I. Paris, E. Leroux, 1916. In-4°, 496 pages et planches. (Préfecture de la Seine, Direction des affaires départementales.)

Après avoir déjà donné successivement les histoires de Bercy, de Vaugirard et de Grenelle, M. Lambeau publie aujourd'hui le premier volume de l'histoire de Charonne. Ce volume ne le cède en rien aux précédents, ni par l'intérêt, ni par la manière dont il est présenté. Procédant toujours suivant la même méthode, l'auteur, après avoir esquissé les périodes anciennes de ces localités, s'arrête très complaisamment sur les trois derniers siècles. Il fait connaître avec un grand luxe de détails les faits et les incidents qui purent animer ces bourgades aujourd'hui disparues ou retrace par le menu la biographie des principaux personnages qui purent les illustrer. Aussi, tout en étant le fruit de longues et patientes recherches et tout en offrant de nombreux renseignements sur ce que fut la vie de ces villes de la banlieue parisienne d'autrefois, ces volumes se consultent et se lisent même sans fatigue. On sent que l'auteur est bien maître de son sujet, et il l'expose avec clarté.

Charonne (*Catarona*, *Catorona*, *Cadorona* ou *Carrona*) fut autrefois un des endroits les plus charmants des environs de Paris. Son origine, d'après l'abbé Lebeuf, semblerait remonter au v[e] siècle et se rattacher au passage à Paris de saint Germain, évêque d'Auxerre. Mais les premiers textes authentiques dans lesquels il soit question de cette localité ne remontent pas au delà de la fin du x[e] siècle. A partir du règne de Robert le Pieux, qui, en 1008, renonça en faveur de l'abbaye de Saint-Magloire à tous les droits qu'il avait sur le village de Charonne et surtout à partir du xiii[e] siècle, le nom de cette localité apparaît fréquemment dans certains actes. Les religieux de Saint-Magloire possédèrent la seigneurie de Charonne jusque vers le milieu du xvi[e] siècle. En 1576, René de Gondi, abbé de Saint-Magloire, et les religieux de cette abbaye la vendirent à Simon de Fiez, baron de Saulve, et à partir de cette date elle passa successivement à Martin de Bragelonne, conseiller au Parlement de Paris, puis à Honoré Barentin, trésorier général des finances extraordinaires et parties casuelles du roi, et aux religieuses de la congrégation de Notre-Dame de la Paix. Après différentes ventes et transmissions opérées à la fin du xvii[e] siècle et au cours du xviii[e], on constate que le dernier seigneur de Charonne fut Antoine de la Mouche, auditeur en la Chambre des comptes.

Après avoir fait connaître les seigneurs, les biens qu'ils possédaient à Charonne et la juridiction qu'ils y exerçaient, M. Lambeau donne

la description du château de Charonne dans lequel le cardinal de Richelieu vint souvent villégiaturer. De ce château et de son parc il ne reste plus rien maintenant et même il n'en subsiste aucune reproduction ni aucun dessin, sauf un plan publié dans cet ouvrage.

L'église de Charonne, avec son ancien cimetière qui l'entoure, semble une évocation de la campagne au sein de Paris. On est tout surpris de retrouver au milieu de bâtisses à six étages, d'ateliers immenses, d'usines dominées par de hautes cheminées une humble église entourée d'arbres et de verdure et s'élevant encore au milieu des tombeaux où dorment ses fidèles. Reconstruite à peu près en totalité aux XVe et XVIe siècles, elle offre peu d'intérêt au point de vue archéologique, et dans ce volume, M. Lambeau, qui lui consacre un long chapitre, en donne une description très détaillée.

Les chapitres suivants sont réservés au clergé, au cimetière, puis au Mont-Louis, qui devint le cimetière du Père-Lachaise.

A partir du commencement du XVIIe siècle, Charonne posséda plusieurs congrégations religieuses de femmes. C'étaient la Providence de Dieu; le Séminaire de l'Union chrétienne, dont les membres s'employaient à la conversion des filles et des femmes hérétiques; les Filles séculières de la Sainte-Famille de l'Adoration du Saint-Sacrement, et enfin les Filles de la Croix; sur chacune de ces communautés, M. Lambeau donne une notice détaillée.

En plus de ces congrégations qui résidaient à Charonne, plusieurs maisons religieuses de Paris, telles que les Carmes-Billettes, les Hospitalières de Saint-Gervais, les Blancs-Manteaux, l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital du Saint-Esprit, les Chartreux, etc., possédaient aussi des biens et des fiefs dans cette localité.

Ce volume se termine par deux chapitres consacrés, l'un à quelques domaines et à quelques propriétés remarquables de Charonne, l'autre aux maisons de plaisance et de campagne qui y furent établies. Trente-quatre pièces justificatives, un bon index et six planches et plans complètent ce travail rempli de renseignements vraiment neufs et intéressants sur cette ancienne banlieue de Paris.

Jules VIARD.

Trésor des chartes du comté de Rethel, publié par ordre de S. A. S. le prince Albert Ier. Tome IV : Appendices et table générale des noms, par L.-H. LABANDE. Monaco, impr. de Monaco; Paris, A. Picard, 1916. In-4°, XXIII-699 pages. (*Collection de documents historiques*, publiés par ordre de S. A. S. le prince Albert Ier, prince souverain de Monaco.)

Lorsque, en 1902, G. Saige et H. Lacaille ont commencé la publication des documents qui constituent le Trésor des chartes de Rethel,

ils croyaient que le recueil serait complet en deux volumes. La matière s'est trouvée plus abondante qu'ils ne l'avaient pensé, et le plan qu'ils s'étaient tracé a été sensiblement élargi par leur successeur. Après l'apparition des deux volumes promis, M. Labande en a donné un autre, entièrement consacré aux sceaux; il vient d'en publier un quatrième, formé de trois appendices.

On y trouve, en premier lieu, des chartes qui ne sont plus représentées, ni en original ni en copie, dans les archives du Palais de Monaco, mais qui ont été transcrites, au XIV[e] siècle, dans un cartulaire conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. De ces documents, au nombre de 200, le plus ancien est une bulle de 1168 ou 1169 et le plus récent une lettre de rémission de 1451.

Le deuxième appendice contient les analyses, composées aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, de 623 pièces qui n'existent plus ni à Monaco ni à la Bibliothèque nationale. Pour la plupart, ces analyses sont tirées de l'*Inventaire général des titres de la maison de Nevers*, rédigé, entre 1638 et 1641, par Michel de Marolles, abbé de Villeloin.

Dans le dernier appendice, sont publiées quarante-trois chartes dont les unes, égarées, ont été retrouvées naguère par M. P. Laurent, et dont les autres avaient été sciemment négligées par les premiers éditeurs du recueil.

Le volume renferme des corrections importantes aux quatre tomes de l'ouvrage; il se termine par une table générale des noms propres.

La tâche de M. Labande a été rendue particulièrement difficile par la mauvaise qualité des analyses de l'abbé de Marolles. Cet érudit travaillait avec une extrême rapidité. Les erreurs fourmillent dans son œuvre : souvent, les noms de personne et de lieu sont déformés et les dates inexactement reproduites; parfois le sens même des actes est dénaturé. M. Labande a déployé beaucoup de zèle et d'habileté à corriger le travail de Marolles. Là, comme ailleurs, il a pratiqué une excellente méthode.

Nous voyons s'achever d'une manière très heureuse l'œuvre entreprise, il y a quinze ans, sous les auspices d'un prince dévoué à la science. La publication du chartrier de Rethel rendra certainement de très utiles services à l'histoire du nord-est de la France.

Max PRINET.

Table onomastique des Éphémérides de Grosley, par M. l'abbé Arthur PRÉVOST. Troyes, impr. J.-L. Paton, 1915. In-8°, 39 pages (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. LXXIX, 1915.)

Table de la topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes, de l'abbé Courtalon, par l'abbé Arthur PRÉVOST.

Troyes, impr. J.-L. Paton, 1916. In-8°, 129 pages et carte. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. LXXX, 1916.)

Grosley, écrivain troyen du XVIIIe siècle plus fécond que sérieux, a laissé entr'autres travaux une espèce d'almanach intitulé : *Éphémérides troyennes*. La première édition de ces éphémérides, publiée de 1757 à 1768, comprend douze petits volumes. Une réimpression en deux volumes fut faite en 1811. On trouve dans ces éphémérides des dissertations relatives à l'histoire civile et littéraire, aux antiquités, au commerce de Troyes et de la Champagne. La table de M. l'abbé Prévost permettra aux érudits de glaner dans les volumes de la réimpression les renseignements utilisables que cet auteur avait pu recueillir. Le travail de M. Prévost, très utile en lui-même, aurait beaucoup gagné à être précédé d'une petite notice faisant au moins connaître les *Éphémérides* et leur valeur au point de vue historique et documentaire.

L'abbé Courtalon, curé de Sainte-Savine de Troyes, contemporain de Grosley, a donné en trois volumes une *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*, remplie de renseignements intéressants. Grâce à la table que M. l'abbé Prévost publie aujourd'hui, il sera facile d'utiliser cet important ouvrage. Cette table, qui comme la précédente, rendra les plus grands services aux érudits qui s'occupent de la Champagne, aurait également gagné à être précédée d'une petite notice sur l'œuvre de l'abbé Courtalon et sur sa valeur.

Jules VIARD.

L'abbé Arthur PRÉVOST. *Souverains, princes et hôtes illustres à Brienne*. Nouvelle édition. Troyes, impr. Martelet, 1916. In-8°, 52 pages et planches.

La petite ville de Brienne (Aube) joua souvent un certain rôle dans l'histoire de France, et nombreux sont les souverains et les princes qui la visitèrent. Dans une élégante brochure ornée d'un grand nombre de photogravures, M. l'abbé Prévost a voulu fixer le souvenir de toutes ces visites. La majeure partie de ce petit volume est consacrée surtout aux différentes familles qui possédèrent le château de Brienne et à Napoléon ; l'auteur s'étend beaucoup sur la visite de l'Empereur en 1805 et sur les différents épisodes de la bataille de Brienne en 1814. L'ensemble de cet ouvrage ne manque pas d'intérêt et donne un aperçu des vicissitudes qu'eut à subir le domaine de Brienne au cours des siècles.

Jules VIARD.

Les deux plus anciens comptes de l'Hôtel-Dieu de Beauvais (1377-1380). Texte et analyse. Essai sur l'administration de cet hôpital au XIVe siècle, par M. le Dr Leblond. Paris, Impr. nationale, 1915. In-8°, 184 pages. (Extrait du *Bulletin philologique et historique du Comité*, 1914.)

M. le docteur Leblond est un des érudits qui travaillent avec le plus de bonheur et de conscience sur l'histoire de la ville qu'ils habitent. Déjà de nombreux mémoires sur les antiquités bellovaques et sur la cité au moyen âge ont fait concevoir la plus haute estime de son talent. Ces dernières années, il nous a présenté les deux plus anciens comptes de l'Hôtel-Dieu de Beauvais; mais il ne s'est pas contenté de les éditer avec soin et de les analyser, il en a fait ressortir l'intérêt et a montré le parti qu'on en pouvait tirer pour étudier l'administration de l'hôpital au XIVe siècle. L'Hôtel-Dieu, en reconstruction à cette époque, ne comptait plus guère, en 1377, que quinze personnes, huit religieux et sept religieuses, pour le service des malades dont le nombre reste indéterminé. Les femmes étaient affectées aux travaux de la maison; les religieux administraient les propriétés et percevaient les revenus, voyageaient pour des quêtes, répondaient en justice pour l'hôpital; ils étaient constamment en route. Les recettes comprenaient, avec ces revenus, des cens et loyers, des aumônes et des legs; le budget des dépenses offrait une plus grande variété. C'était d'abord l'acquisition des aliments que ne fournissaient pas les terres de l'Hôtel-Dieu, puis le chauffage et l'éclairage, le service médical et religieux des malades, le salaire du personnel, les cens et rentes dus par la maison, les frais de procédure. Avec tous les chiffres qui sont donnés, le docteur Leblond a pu présenter un aperçu des prix des diverses denrées et des salaires des ouvriers; son mémoire apporte donc une utile contribution à l'histoire économique de la fin du XIVe siècle.

L.-H. Labande.

Abbé V. Hardy. *La cathédrale Saint-Pierre de Lisieux.* Paris, impr. Frazier-Soye, 1917. Gr. in-4°, [XI], XIV-325 pages, 60 pl. hors-texte et 105 fig. dans le texte.

La cathédrale Saint-Pierre de Lisieux a déjà été l'objet de nombreuses et excellentes études dues entre autres à l'abbé Farolet (1840), H. de Formeville (1873), A. Pannier (1867-1870), Charles Vasseur (1881), l'abbé Marie (1896) et, en dernier lieu, à notre confrère M. L. Serbat (1909). On aurait pu croire le sujet épuisé, et cependant M. l'abbé Hardy a su, en un livre agréable à lire et illustré à souhait, donner de

cette antique cathédrale normande une nouvelle monographie qui fait revivre à nos yeux sa splendeur passée.

Un premier chapitre sur la cathédrale romane est suivi de chapitres, plus étendus et copieusement illustrés, relatifs à la cathédrale gothique, aux détails multiples de son architecture, tant extérieure qu'intérieure, à son mobilier, etc. Deux chapitres, le troisième, sur la chapelle Notre-Dame, et le septième, sur les vitraux, sont l'œuvre de deux des collaborateurs de M. l'abbé Hardy, MM. V. Lahaye et Étienne Deville.

Mais l'exécution typographique du livre et son illustration, aussi abondante que variée, pour lesquelles l'auteur a su grouper, en pleine guerre, une véritable phalange d'artistes et d'amateurs, méritent d'être louées avant tout. M. l'abbé Hardy a réussi à nous donner ainsi une belle et bonne œuvre, dont il le faut féliciter hautement; elle lui vaudra la reconnaissance des archéologues et en particulier celle de tous ses compatriotes normands.

H. O.

R. Heurtevent. *Mémoires pour servir à l'histoire de Vire. Le manuscrit Lecoq, édition critique.* Première partie : *Antiquités de Vire.* Vire, impr. Beaufils, 1915. In-8°, 136 pages. (Extrait d'*Au Pays Virois.*)

Il n'est pas facile d'étudier l'histoire des villes normandes au moyen âge. Sauf à Rouen, peut-être, les guerres anglaises, les troubles civils, l'incurie des magistrats ont fait disparaître des chartriers municipaux les pièces les plus anciennes. Ce n'est guère qu'à compter de la fin du XVIe siècle que l'on possède (et non point partout, il s'en faut) des suites de documents. Pour les temps antérieurs, on doit s'en tenir généralement à commenter les textes subsistants par analogies et conjectures; encore le plus sage serait-il souvent de se taire.

C'est aussi bien le parti qu'ont pris les érudits normands contemporains. Alors que leurs prédécesseurs immédiats furent séduits par l'histoire urbaine et qu'il n'est pour ainsi dire pas de petite ville de la province dont la monographie n'ait été publiée au siècle dernier, le sujet n'a retenu aucune bonne volonté depuis tantôt vingt-cinq ans. A la vérité, quelques-uns tiennent naïvement la matière pour épuisée. C'est à la fois méconnaître l'intérêt véritable de l'histoire urbaine et négliger les problèmes nouveaux qu'elle pose. Tout est à faire dans ce sens ou à bien peu près. Comme documentation et comme portée, les études parues au XIXe siècle sur le passé des villes normandes ne diffèrent qu'assez peu des ouvrages de même sorte rédigés aux XVIIe et XVIIIe siècles. Archéologie et romantisme mis à part, elles n'y ont guère ajouté. A Caen, si l'on veut un exemple, ni les *Essais* de De

La Rue, ni les *Histoires* de Mancel et Woinez, Vaultier, Pont, etc., n'ont annulé les *Origines* de Huet.

C'est à la fin du XVII[e] siècle que s'était répandue chez les érudits de Normandie (comme dans toute la France et avec les encouragements officiels que l'on sait) la curiosité des *antiquités municipales*. Nombre de Mémoires et de Recherches furent alors composés, qui n'ont pas tous vu le jour. Actuellement encore, ils ne se consultent pas sans profit. A côté de manifestations de vanité et de partialité locales, on y trouve souvent du jugement, de la science, toujours un sens des traditions et du passé de la ville étudiée qu'il ne faut pas négliger. C'est bien le cas de ces Mémoires pour servir à l'histoire de Vire de Renault Lecoq, lieutenant particulier au bailliage de Vire, que vient d'éditer M. Heurtevent. Loin des bibliothèques et des grandes collections, d'où il avait tiré, il y a peu d'années, la matière d'un très bon livre[1], M. Heurtevent a apporté à l'histoire étroitement locale d'excellentes qualités de méthode et de critique.

Des chroniqueurs inédits que compte en assez grand nombre la bibliographie viroise, Lecoq est le plus judicieux. La publication de son manuscrit, composé vers 1706, sur l'ordre de l'intendant de la généralité de Caen, Foucault, est comme une introduction nécessaire à l'histoire de la capitale du Bocage normand, telle qu'elle reste à écrire. L'exposé géographique, statistique et historique de Lecoq est généralement exact et précis. Les remarques et les documents que l'éditeur y a joints dans ses notes en soulignent le réel intérêt, en même temps qu'ils rectifient ou complètent le texte sur plus d'un point.

La petite revue *Au Pays Virois*, où ont d'abord paru les Mémoires de Lecoq, a bien mérité de l'érudition normande. La multiplicité des revues et sociétés locales est trop souvent dommageable au progrès scientifique pour que cette heureuse exception ne soit pas relevée.

R.-N. SAUVAGE.

F. UZUREAU. *Andegaviana*. Séries XIII à XVIII. Angers, J. Sireaudau; Paris, A. Picard, 1913-1916. 6 vol. in-8°, 462, 539, 498, 500, 500 et 534 pages.

Il y a longtemps que je n'ai plus signalé aux lecteurs de la *Bibliothèque* les *Andegaviana* de M. l'abbé Uzureau. Six volumes ont paru depuis mon dernier compte-rendu. Il est vrai que je pourrais m'autoriser de l'exemple donné par l'auteur de ces recueils et répéter ce que j'ai déjà dit à maintes reprises. Mais il semble que, plus s'accumulent

1. Cf. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1912, p. 515.

les volumes, plus s'accusent les défauts que j'ai relevés. On sait que les *Andegaviana* sont une compilation d'articles qui se suivent sans aucun ordre, ni chronologique, ni méthodique; en principe, ils embrassent l'histoire de l'Anjou depuis le haut moyen âge; en réalité, ils concernent surtout les XVIIIe et XIXe siècles; le XVIIe, largement représenté encore, occupe une place secondaire. Descriptions des villes, églises ou monastères, récits de cérémonies publiques, civiles ou religieuses, de fêtes et réceptions de grands personnages, notices sur des évêques, documents sur l'Université d'Angers et les diverses maisons d'enseignement anciennes ou modernes de l'Anjou, rapports de police ou d'administration, factums divers, interrogatoires de victimes de la Révolution, correspondance des agents du pouvoir, mémoires de particuliers sur les événements dont ils ont été les témoins, procès-verbaux d'assemblées électives ou délibérantes, palmarès de distributions de prix, articles de journaux sur les événements du jour ou sur les personnages politiques disparaissant de la scène du monde, extraits de recueils biographiques ou d'arrêts de justice, il y a de tout dans ces collections de textes. Il y a d'excellentes choses, il y a des notices médiocres, des récits tendancieux, peut-être inexacts: mais tout est présenté sur le même plan, sans que rien n'attire la méfiance du lecteur. Aucune critique donc dans la présentation des documents. Il n'y a pas davantage chez l'auteur la préoccupation de présenter un ensemble complet et définitif de pièces sur un même événement, sur une même institution. Il semble qu'il n'ait pas le temps de constituer des dossiers. Dès qu'il a copié un acte qui lui paraît intéressant, dès qu'il a réuni quelques documents, en entier ou par extraits, sur un sujet donné, il s'empresse de publier. Un an après, s'il a trouvé de nouvelles pièces sur le même sujet, il les édite encore, sans chercher à être cette fois complet. Aussi ses derniers volumes, où l'on retrouve des matières maintes et maintes fois traitées, donnent-ils l'impression du déjà lu, du connu. Prenons seulement les six tomes des séries XIII à XVIII, mentionnés en tête de ce compte-rendu. Une description de la ville d'Angers au début du XVIIIe siècle est dans le tome XVI, page 369; un état descriptif de la même ville en 1793 est dans le tome XIV, page 45; en 1794, dans le tome XIV, page 206; en 1795, dans le tome XIV, page 283; en 1798, dans le tome XVI, page 84; en 1799, dans le tome XIII, page 303; à la fin du XVIIIe siècle, dans le tome XVI, page 26. Des notices sur l'évêque Poncet de la Rivière existent dans le tome XIII, page 256; tome XV, page 5; tome XVII, page 397; tome XVIII, p. 159; — sur l'évêque Henri Arnaud, dans le tome XIII, page 256; tome XVI, page 481, tome XVII, page 397; tome XVIII, page 288; aucune n'est définitive. Lorsqu'on voudra écrire la biographie de ces prélats, on n'utilisera que médiocrement les nombreuses pages publiées par l'abbé Uzureau, si même on ne les

écarte pas tout à fait. Sur la bibliothèque d'Angers, il faudra voir le tome XIII, page 188, le tome XIV, page 179, sans compter d'autres articles sur les établissements scientifiques d'Angers, l'école centrale, etc. Sur la curieuse procession, dite du Sacre, qui s'accomplissait à Angers avant la Révolution, on trouvera des notices qui répètent beaucoup les mêmes choses dans le tome XIII, page 25; tome XIV, page 241; tome XVI, page 19; tome XVII, p. 260. Sur la Révolution en Anjou, sur les guerres civiles, sur le clergé constitutionnel, c'est l'éparpillement le plus diffus qu'on puisse imaginer. A prendre même certains épisodes, on ne sera jamais certain de trouver le dernier mot à deux ou trois endroits différents : par exemple, le voyage des prêtres bannis en Espagne a donné lieu à trois descriptions, tome XIII, page 51, tome XV, page 141, tome XVI, page 63; la démolition de la chapelle de la Vierge en l'abbaye de Bellefontaine en 1791, à deux récits, tome XV, page 56, tome XVIII, page 201, etc. Je n'en finirais pas si je voulais citer toutes ces répétitions. Quand M. l'abbé Uzureau donne sur le même fait ou la même institution des documents ou des récits de sources différentes, cela pourrait encore passer à la rigueur, bien que ce soit assez souvent fort inutile; mais que dire quand il réimprime textuellement ce qu'il a déjà publié dans un volume précédent? Le tome XVII de ses *Andegaviana*, à la page 516, donne une assez longue notice sur le collège de Doué-la-Fontaine; mais, sans crier gare, il réédite l'extrait des mémoires de François-Yves Bernard, élève de ce collège de 1759 à 1766, qui était déjà dans le tome XV, pages 243 à 249; il y reproduit encore, en le complétant par d'autres documents, l'article qu'il avait consacré à la même maison dans le tome XIV, pages 245 à 251. Je ne désespère pas de voir un des volumes qui paraîtront les années prochaines reprendre la même question. Le tome XVI a quelques pages sur Marie et Renée Grillard, de Cholet, fusillées au Champs-des-Martyrs en 1794; ne reproduit-il pas une brochure que M. l'abbé Uzureau avait déjà éditée en 1900 sur ces mêmes victimes vendéennes?

Il reste fidèle à son procédé de découper, dans les ouvrages demeurés manuscrits, même dans les imprimés, telle ou telle notice qui lui convient; mais quel besoin de morceler ce qui devrait souvent former un tout? Au tome XIII, page 225, on trouve « les aventures de René Le Porc de la Porte, baron de Vézins (1560-1616) », avec des notes sur sa famille; au tome XVII, page 138, un aperçu des fantaisies matrimoniales de son descendant, le comte de La Porte de Vezins. Or, les deux articles sont pris dans les *Arrêts célèbres rendus pour la province d'Anjou*, publiés en 1725 par Claude Pocquet de Livonnière, et il y aurait eu intérêt à les réunir. D'assez nombreux extraits de ce volume ont été donnés par M. l'abbé Uzureau; si la substance de chacun des arrêts analysés peut être acceptée, doit-on apporter la même confiance

aux récits qui les enveloppent? J'en reviens encore à la question de critique complètement négligée.

Si certains sujets finissent par excéder, tellement ils reviennent avec une fréquence inlassable, d'autres par contre sont traités avec une sobriété excessive. Il est vrai de dire que presque toujours ils appartiennent à des époques moins familières à l'auteur que les temps modernes. Je citerai seulement l'article du tome XVIII sur les Ordres de Malte, du Temple et de Saint-Lazare en Anjou, qui ne remplit que six pages : il donne des listes de commandeurs. Où ont-elles été prises?

En résumé, il y a beaucoup à élaguer dans ces *Andegaviana*. Les recueils de textes sont assurément précieux et ce n'est pas l'auteur de ce compte-rendu qui reprochera à qui que ce soit d'en entreprendre, loin de là. Mais ces recueils ne présentent toute leur utilité que s'ils sont conçus selon un programme bien médité et surtout bien délimité, si les documents qu'ils renferment, après une critique sérieuse, sont classés avec ordre et méthode. L'ordre, la méthode, le discernement dans le choix des textes, c'est en quoi pèchent le plus les *Andegaviana*[1].

Bien des fois j'ai demandé à l'auteur une table générale des matières et des noms. Elle ne nous a pas encore été donnée. Plus la série de volumes grossit, moins on doit conserver d'espoir de la posséder un jour. Et ce sera grand dommage encore pour les *Andegaviana*, où l'on se fatiguera de chercher.

L.-H. LABANDE.

F. UZUREAU. *Les Gouverneurs de l'Anjou et du Saumurois.* Angers, G. Grassin, 1917. In-8°, 41 pages. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.*)

Les gouverneurs, fonctionnaires royaux, à qui était confié le gouvernement militaire des provinces, ne furent établis d'une manière générale et permanente qu'à partir du XVIe siècle. Pendant ce siècle et le premier tiers du XVIIe siècle, ils exercèrent les pouvoirs les plus étendus et furent les véritables maîtres de l'administration provinciale. De Richelieu à la Révolution, leur pouvoir annulé par celui des intendants devint à peu près purement nominal et honorifique; néanmoins ils purent encore rendre souvent de grands services à leur province grâce à l'influence dont ils jouissaient à la cour. Une liste de ces personnages peut donc être intéressante et même utile pour l'histoire d'une région.

1. Oserai-je encore rectifier des erreurs d'écriture : Tourrette-lez-Vence, Villeneuve-Saint-Jeannet et Raymond d'Aups, au lieu de Tourettes-les-Vents, Villeneuve-Saint-Jannet et Raymond d'Aux (t. XVI, p. 241). La consultation d'un Dictionnaire des postes aurait évité ces fautes.

M. Uzureau, dont les travaux sur l'Anjou ne se comptent plus, a dressé cette liste pour cette province depuis le commencement du XVe siècle jusqu'à la Révolution. Il n'a pas donné seulement une sèche et aride nomenclature de ces gouverneurs, mais a ajouté sur chacun d'eux des renseignements biographiques souvent intéressants. Pour quelques-uns même, comme pour Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, et Louis de Lorraine, prince de Lambesc, on a des notices d'une étendue de huit ou dix pages.

A la fin de son travail, M. Uzureau a donné également une liste des gouverneurs généraux militaires du gouvernement du Saumurois, érigé par Henri IV en 1589, indépendant de celui d'Anjou.

Jules VIARD.

J. DE MAUPASSANT. *Un grand armateur de Bordeaux : Abraham Gradis.* Bordeaux, Féret, 1917. In-8°, 192 pages.

Notre confrère, M. de Maupassant, nous conte en un livre assez plaisant l'histoire d'un grand armateur de Bordeaux au XVIIIe siècle. Il nous introduit d'abord dans l'intimité d'une famille de négociants et de petits armateurs privés dont nous suivons les débuts pénibles, mais persévérants, à travers des livres de raisons et une correspondance qui n'est pas sans charme.

Les Gradis étaient issus de juifs portugais venus sans doute à Bordeaux après l'édit de 1492 qui expulsa les juifs de l'Espagne et du Portugal. En tout cas, ils demeurèrent fort obscurs jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, où David Gradis parvint à donner quelque ampleur à ses affaires et à fonder une maison assez prospère pour le commerce avec les « Iles ». Son fils, Abraham, recueillit sa succession et poussa très vite à un haut point l'importance de son négoce.

Pendant la première guerre maritime avec l'Angleterre, il obtint, en 1746, d'armer un navire au compte de l'État, et il devint en peu de temps un des principaux armateurs du roi.

Il s'y employa avec un zèle infatigable qui ne demeura point d'ailleurs sans récompense, encore que le roi mît souvent longtemps à s'acquitter de ses dettes.

Les démarches qu'il dut faire pour recouvrer ces sommes eurent même un bon côté, car elles le mirent en relation directement ou par hasard avec une foule de gens d'importance et de milieux divers, parmi lesquels les Harcourt, amis de la première heure et dont l'intimité ne cessa d'aller croissante.

Gradis finit par être presque aussi connu à Paris qu'à Bordeaux. Les gens de mer eux-mêmes ne l'ignoraient pas, et bientôt il n'y eut pas d'expédition maritime ou d'entreprise coloniale, fût-elle de mince envergure, où Gradis ne fût mêlé.

La « Société du Canada », en 1748, sollicita pendant quelques années toute son activité. Puis Mlle de Beuvron d'Harcourt le mit aux prises avec le Père Lavalette. Mais sa prudence lui fit faire la sourde oreille aux propositions de l'entreprenant jésuite, malgré tous les efforts de sa fidèle amie qui n'hésita pas à donner de sa poche l'exemple de la confiance.

La guerre de Sept ans éclate. Gradis est chargé de plusieurs armements qui ont d'ailleurs des fortunes diverses et parmi lesquels les plus intéressants concernent les croisières du marquis d'Ars.

Pendant cette période, où notre flotte commerciale fut mise à si dure épreuve, l'armateur bordelais donna toute la mesure de sa valeur. Choiseul comprit les services qu'il en pouvait attendre et lui confia l'installation et le ravitaillement de l'île de Corée.

Les fournitures pour les colonies se succèdent ensuite presque sans interruption. La Guyane, Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, en un mot tous les débris de notre empire colonial furent successivement visités par les vaisseaux de Gradis qui, après en avoir assuré l'approvisionnement, n'y apportèrent plus que les espèces d'or qu'on y expédiait régulièrement. Cependant, avec la vieillesse, l'activité de l'armateur diminuait. Il s'éteignit en 1780 chargé d'ans, d'honneurs et de biens.

L'œuvre et la vie d'Abraham Gradis, quelle que fût l'importance de ses affaires, n'aurait au fond qu'un intérêt relatif et très local s'il n'avait été mêlé très intimement à l'histoire de nos colonies d'Amérique au XVIIIe siècle. M. de Maupassant l'a fort bien compris et, sans sacrifier le personnage séduisant dont il avait entrepris de conter la fortune, il a su extraire de documents privés tout ce qu'ils pouvaient apporter de lumière sur des événements publics. Çà et là, au hasard des rencontres que faisait l'universel Gradis, il a précisé de quelques traits inédits des silhouettes connues, et tout cela fait de son livre une contribution appréciable à l'histoire générale.

Oudot de Dainville.

Henri Martin. *Documents relatifs à la vente des biens nationaux. Département de la Haute-Garonne, district de Toulouse.* Toulouse, Privat, 1916. In-8°, LXXXVII-648 pages.

Les matériaux de ce recueil, dont l'auteur est l'archiviste-adjoint du département de la Haute-Garonne, ont été extraits surtout des séries Q, L et V des collections départementales, qui sont affectées, comme l'on sait, la première aux dossiers des biens nationaux, la deuxième aux papiers des administrations révolutionnaires, la troisième aux cultes. A ces sources, l'auteur a joint la série H du même dépôt, qui lui a permis de compléter les inventaires des biens de cer-

tains Ordres religieux, et enfin la série C, où il a trouvé des renseignements sur le patrimoine de la province de Languedoc et sur l'état de division de la propriété rurale au XVIIIe siècle dans la région toulousaine. Ce sont là des matériaux de choix : on ne pouvait désirer mieux.

L'ouvrage se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur nous expose comment il a essayé de reconstituer la valeur des biens dont les lois révolutionnaires avaient dépouillé d'abord le clergé et les collectivités ecclésiastiques ou laïques, puis les émigrés et condamnés; comment se répartissaient ces biens; enfin comment, à qui et à quels prix ils ont été vendus. La seconde partie de l'ouvrage, application de ce programme, nous est présentée sous forme de listes et de tableaux synoptiques. Ce dernier travail échappe à toute critique parce que, pour le juger, il faudrait le collationner, c'est-à-dire avoir ou avoir eu sous les yeux les matériaux et vérifié si la reproduction que l'auteur en a faite est exacte ou non. Mais s'il n'y a rien à dire de l'application du programme, ce programme lui-même donne lieu à plusieurs observations.

La première, c'est qu'il n'est pas possible de fixer la valeur des biens séquestrés, parce qu'il y a trop d'écart entre le prix réel (au moment de la dépossession du propriétaire), le prix des estimations successives (au moment des mises en vente) et le prix de la vente elle-même. Cet écart n'existerait pas, qu'il y aurait encore une grande cause d'erreur dans ce fait que, si l'on connaît l'actif brut des propriétaires, on ignore pour beaucoup de propriétés les charges dont elles étaient grevées. C'était le cas, par exemple, de beaucoup de biens d'Église et notamment de ceux des gros décimateurs. D'autre part, pour les biens dits incorporels, tels que les rentes ou droits féodaux, l'auteur avoue qu' « il eût été sans doute du plus haut intérêt de les connaître, car cette partie de la richesse, privilège des hautes classes, symbolise et caractérise à elle seule l'Ancien régime ». Mais les renseignements à cet égard manquent absolument pour la plupart des émigrés. Enfin, pour apprécier la fortune des émigrés, condamnés, déportés, etc., ne devait-on pas retrancher de leur actif leur passif, c'est-à-dire les créances de leurs fournisseurs, les gages de leurs domestiques, les reprises dotales de leurs femmes, les pensions qu'ils faisaient, etc.? Bien rarement, toutefois, les documents ont permis à l'auteur de connaître ce passif. Dès lors, quel profit l'histoire, même économique, peut-elle tirer de données aussi incomplètes, aussi inexactes, partant de chiffres aussi manifestement faux?

Ces chiffres ne sont pas seulement faux par suite de l'insuffisance des données sur lesquelles ils reposent, ils le sont encore par le fait de la procédure sur le sequestre, sur l'administration et sur la vente des biens nationaux. L'auteur le dit lui-même : « Écrasées sous une avalanche d'instructions, de circulaires et de lettres obscures et sou-

vent contradictoires, les autorités ne savaient comment satisfaire aux obligations que la législation leur imposait. » De là des pratiques inégales, arbitraires, confuses dans toutes les opérations et à tous les degrés de la hiérarchie administrative. Les prescriptions et les ordres transmis sont mal compris ou mal exécutés; les réclamations, les rappels, les menaces même sont réitérés sans cesse et sans grand effet. Cette situation est à l'état permanent durant tout le cours de la Révolution, jusque sous le Consulat et l'Empire. Les inventaires de biens, les listes d'émigrés, les estimations, les tableaux de toutes sortes que l'on nous présente peuvent être l'exacte reproduction ou la synthèse fidèle des documents originaux; mais quelle confiance l'histoire peut-elle leur accorder lorsqu'on sait dans quelles conditions de désordre, de confusion, d'incohérence ces éléments de statistique ont été créés et rassemblés?

Le programme suivi pour la confection de ce recueil suggère une troisième et dernière observation. La transformation de la propriété féodale en la propriété aux formes actuelles étant un des faits économiques les plus considérables des temps modernes, on comprend que les historiens donnent à l'étude de la vente des biens nationaux une grande place dans leurs préoccupations. Mais, étant donné que cette mutation a eu pour point de départ la violence et la spoliation, violence ou spoliation dont certaines victimes n'ont jamais été indemnisées, dont les autres ne l'ont été que tardivement, insuffisamment, le plus souvent même dans la personne de leurs descendants; lorsqu'on considère, d'un autre côté, que les bénéficiaires actuels de ces spoliations ne sont séparés des premiers que par deux ou trois générations seulement; qu'ils en sont très souvent les descendants directs; qu'ils en portent le nom; qu'ils sont connus comme tels dans le pays; qu'ils n'en sont nullement responsables et que dès lors ils peuvent n'être pas très fiers de la source de leur fortune, ne peut-on pas se demander si la commission qui préside à la publication de ces documents sur la vente des biens nationaux n'aurait pas dû ménager des susceptibilités fort légitimes en adoptant un autre plan, un plan où les noms des acquéreurs auraient été omis? L'intérêt « économique » de cet élément d'appréciation, — le nom des acquéreurs, — n'est-il pas en soi bien secondaire par rapport aux autres? Et mis dans la balance avec le dommage moral que de telles divulgations peuvent causer, n'est-il pas d'un poids incomparablement moindre? Barnave a dit : « La nation française, vous le savez, sait bien mieux aimer qu'elle ne sait haïr. » Hélas! Dans ce pays-ci, aux mœurs politiques si douces, n'est-ce pas exactement le contraire de la vérité?

Eugène WELVERT.

Mémoires de Jacques de Banne, chanoine de Viviers, publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, avec une introduction, des notes et une table, par Auguste Le Sourd. Aubenas, impr. Habauzit, 1917. In-8°, xv-94 pages. (Extrait de la *Revue du Vivarais.*)

La biographie du chanoine de Viviers, Jacques de Banne, a fait l'objet d'une étude parue de 1863 à 1865 dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche*, sous la signature de l'historien des origines du Vivarais, l'abbé Rouchier. Jacques de Banne est, dans cette province, l'auteur bien connu d'un *Mémoire des antiquités de l'église cathédrale de Viviers* et d'une *Chronologie* de ses évêques, dont des fragments seuls ont été publiés (même l'un de ces fragments, relatif au passage de Richelieu à Viviers avant l'exécution de Cinq-Mars et de Thou, eut la rare fortune d'être inséré, en 1826, par Alfred de Vigny dans son roman de *Cinq-Mars*). Les manuscrits de ces deux ouvrages avaient été communiqués en 1843 par leurs propriétaires respectifs, MM. Champanhet et de La Boissière, à Mgr Guibert, évêque de Viviers, qui les remit à l'abbé Rouchier, chargé par lui d'écrire l'histoire de la province. Depuis lors, ces deux manuscrits, dont des copies, qui subsistent, avaient par bonheur été prises, ont été égarés. Se retrouveront-ils jamais? M. Le Sourd semble l'espérer, car il estime qu'il vaut mieux attendre d'avoir remis la main sur les originaux pour en entreprendre la publication. Et cependant, pour nous faire prendre patience, il a eu l'idée heureuse de mettre au jour, dans le présent volume, une œuvre demeurée à peu près inconnue (elle n'avait cependant pas échappé à M. de Boislisle) de ce même Jacques de Banne, dont c'est pour lui l'occasion de compléter la biographie. Ces *Mémoires*, conservés dans un manuscrit acquis à Lyon en 1874 par la Bibliothèque nationale et rangés sous le n° 887 du fonds français des nouvelles acquisitions, paraissent être comme le premier jet de l'entreprise historique du chanoine de Viviers, qu'il reprit plus tard, amplifia et refondit, à l'aide de documents nouveaux, dans sa *Chronologie* et dans ses *Antiquités de l'église de Viviers*.

Le titre de *Mémoires* est peut-être un peu bien ambitieux pour ce recueil de notes assez frustes, écrites sans art et « à temps perdu », suivant l'expression même de leur auteur, qui, dans sa modestie naïve, confesse qu'il n'est « historien ni gagé pour ce faire; .... je fais ce que je puis, ajoute-t-il, et serai très aise que quelqu'un prenne la peine de faire mieux : tant y a que je dis la vérité ». Véridique, le bon chanoine, — sa crédulité, qui est grande, mise à part, — l'est en effet, mais rien de plus : point d'ordre, point de composition dans son œuvre, qui offre un assez singulier assemblage de chronogrammes historiques chevauchant les uns sur les autres, de prières et de recettes contre la peste. Il commence en 1567 et va jusqu'en 1637, date de la mort de

son père, simple « praticien » de La Voulte; mais ce n'est en réalité qu'à partir des premières années du XVII[e] siècle que ses *Mémoires* deviennent source importante d'information. J'aurais aimé que M. Le Sourd, dans son Introduction, qui renferme des détails si précis sur Jacques de Banne et sa famille, nous indiquât ce qu'ils apportent de renseignements nouveaux. L'auteur étant chanoine de Viviers depuis 1618, on y trouvera tout d'abord de précieuses listes des chanoines ses confrères, avec des précisions sur leur *curriculum vitæ*, toutes sortes d'informations sur l'histoire religieuse du diocèse : nomination et installation d'évêques, construction d'églises, copie de la vie de saint Aule, ancien évêque de Viviers, etc. Jacques de Banne fut aumônier des Ventadour : de là nombreux détails sur cette famille, en particulier sur le second duc de ce nom, Anne de Lévis, lieutenant général en Languedoc. Il mentionne ensuite tout ce qui l'a frappé dans la chronique locale de Viviers, n'oubliant ni la comète chevelue de 1618, ni la pluie de chenilles noires de 1622, ni ce jeune garçon avignonnais joueur de violon qu'il vit passer en 1627 et qui l'étonna par une virtuosité musicale touchant presque à l'acrobatie. Mais il ne s'en tient heureusement pas là, et les événements militaires qui se déroulèrent en Vivarais de 1628 à 1632 ont trouvé en Jacques de Banne un annaliste dont le témoignage ne sera pas à dédaigner : ce sont, en 1628, les Huguenots du duc de Rohan qui courent le pays et, la même année, Montmorency qui leur reprend Chomérac et le Pouzin; l'année suivante, c'est la visite de Louis XIII revenant du pas de Suze, la prise, suivie de l'horrible pillage et de la destruction, de Privas par les troupes royales, digne pendant des atrocités commises par les Réformés; c'est enfin la paix, à laquelle succède l'épidémie de peste; et cette épidémie devient le *leitmotiv* de ces *Mémoires;* l'excellent chanoine, dont la crédulité fait aujourd'hui sourire, conte le plus sérieusement du monde que cette peste, qui sévit en Vivarais et ailleurs pendant des mois entiers, fut le fait de quelques Huguenots de Genève qui, ayant apporté secrètement à Lyon un « onguent endiablé », en frottèrent les marteaux des portes et les bénitiers des églises; si le bon Jacques de Banne ne fut pas l'une des victimes de l'affreux mal, ce n'est point, semble-t-il, faute d'avoir eu peur; bien que Viviers, où il habitait, ait été un des rares îlots épargnés, il est hanté par la crainte du fléau, et cela nous vaut les détails les plus circonstanciés sur la marche, les progrès et les ravages de l'épidémie en un temps où l'on ne savait se défendre que par des remèdes surtout préventifs et aussi étranges qu'apparemment anodins. Ces remèdes, Jacques de Banne en fait collection; je n'en compte pas moins de seize, procurés de toutes parts (la recette de l'un est en italien et celle d'un autre fut apportée de Jérusalem par la marquise d'Urfé), y compris la « recette admirable » que le roi d'Espagne envoya à la reine mère et au roi Très-Chrétien; mais, pour le pieux chanoine, rien ne vaut les processions, qu'il énu-

mère avec complaisance, les prières à la Vierge, qu'il reproduit *in extenso*, et cette oraison à saint Nicaise qui, comme chacun sait, fut miraculeusement guéri de glandes au cou, a *peste glandifera*. — Notons enfin un curieux passage sur l'infortuné Montmorency, exécuté en 1632 à Toulouse par ordre de Richelieu, et que Jacques de Banne, qui avait dû le voir quatre ans plus tôt lors de la campagne contre les Huguenots du Vivarais, nous décrit comme un très bel homme, de riche taille, blond et blanc, « bien fait d'esprit et de corps, quoiqu'il fût louche ».

M. Le Sourd s'est surtout appliqué, dans son annotation, à identifier les nombreux personnages cités au cours de ces *Mémoires;* il était le seul à pouvoir le faire avec pareille richesse et pareille sûreté d'information; ne les tient-il pas de la fréquentation assidue de ce millier de registres de notaires vivarois qu'il a patiemment scrutés page à page avant de les faire entrer, — et c'est ici le lieu de l'en féliciter et de l'en remercier, — dans le dépôt des archives départementales de l'Ardèche?

Henri COURTEAULT.

Jean RÉGNÉ. *La grande peur en Vivarais (fin juillet 1789).* Privas, 1917. In-8°, 30 pages.

La panique vivaroise a son origine dans la panique dauphinoise. Le bruit initial, c'était que 10,000 Savoyards avaient franchi la frontière et s'avançaient sur Montélimar, saccageant, brûlant tout sur leur passage. La nouvelle s'était transmise de postillon en postillon. Mais le premier de tous ces postillons, celui de Valence, au delà duquel on ne remonte pas, de qui tenait-il cet œuf de canard? Cet œuf paraît avoir été pondu à Aoste. Mais Aoste était à l'étranger, et personne, sur le moment, ne se soucia d'y aller voir : on avait trop peur.

Quoi qu'il en soit, M. Régné, à l'aide de matériaux de première main puisés dans les archives du département et des communes de l'Ardèche, dans des correspondances contemporaines de l'événement et dans quelques récits postérieurs, mais de témoins oculaires et dignes de foi, a reconstitué la marche de la peur dans le Vivarais. Cette enquête est menée scientifiquement, habilement, et ses résultats, au point de vue local, sont intéressants. Toutefois, si l'itinéraire dressé par M. Régné nous permet de suivre les principales étapes de la panique, encore une fois nous continuons à en ignorer l'origine. Or, pour nous autres, le grand public, le frisson local nous importe peu; ce que nous voudrions savoir, c'est sa cause. La grande peur amena partout, dans le Vivarais comme ailleurs, la formation d'une garde nationale permanente. C'est un résultat. Mais ce résultat fut-il spontané ou prémédité? La question reste toujours ouverte.

Eug. WELVERT.

Jean Régné. *Les Synthèses d'histoire provinciale à la veille de la guerre (1905-1915).* Aubenas, impr. Habauzit, 1917. In-8°, 14 pages. (Extrait de la *Revue du Vivarais.*)

Dans cet opuscule, M. Jean Régné passe en revue quelques-uns des principaux ouvrages intéressant surtout l'histoire provinciale, tels que l'*Histoire de l'Ardèche*, de MM. Gout et Volane; l'*Histoire des Savoyens*, de M. Émile Plaisance; l'*Histoire du comté Venaissin*, de Joseph Fornéry; quelques volumes déjà parus dans la collection « Les vieilles provinces de France »; le *Vieux Vivarais*, de M. Lexpert, etc. En somme, ce tirage à part est surtout composé d'une suite de comptes-rendus bibliographiques destinés à attirer l'attention du public sur un certain nombre de travaux consacrés aux provinces de la vallée du Rhône.

Jules Viard.

Abbé J. Burlet. *Le Culte de Dieu, de la sainte Vierge et des saints en Savoie avant la Révolution. Essai de géographie hagiologique.* Chambéry, Librairies catholique et Dardel, 1916. In-8°, 350 pages, carte en couleurs hors texte. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Savoie. Documents*, t. IX.)

L'ouvrage est proprement un « Inventaire hagiologique » des cinq anciens diocèses de Savoie. Indépendamment de l'introduction historique, il contient : 1° un catalogue par ordre alphabétique des saints honorés, avec l'énumération pour chacun d'eux des paroisses et des chapelles dans lesquelles leur culte est pratiqué, l'indication des reliques qu'on y vénère et des patronages qui y furent établis; 2° une liste par ordre alphabétique également de toutes les paroisses des mêmes diocèses, avec les noms des saints honorés par chacune d'elles.

Le catalogue comprend 316 saints, dont le plus populaire, s'il faut en juger par le nombre des autels qui lui sont dédiés, est saint Antoine ermite, qui n'en compte pas moins de 186. Saint Sébastien le suit de très près avec 184. Viennent ensuite saint Pierre, saint Jean-Baptiste, saint Maurice, saint Michel, sainte Catherine qui tous furent martyrs. Dans le nombre des savoyards, saint Bernard de Menthon est le plus ancien et aussi le plus invoqué. On compte cinquante autels placés sous son vocable, et trente-quatre sous celui de saint François de Sales.

L'enquête documentaire, menée à bonne fin par M. l'abbé Burlet, permet entre autres questions de reprendre celle du choix des vocables toujours discutée. Le culte de saint Alban à Albens notamment a été l'objet d'une théorie émise par M. Marteaux, et d'après laquelle une fausse étymologie du mot Albens (Albanus pour Albinnus) pourrait à elle seule expliquer le choix du martyr anglais comme patron de la

paroisse (cf. *Revue Savoisienne*, 1904, p. 208-209). Si troublante et si séduisante que soit cette théorie, quelle que soit la coïncidence remarquée par M. Marteaux, on n'en doit pas moins l'accueillir avec réserve. Il est prudent d'observer au moyen de l'inventaire de M. Burlet que dix saints anglais ou irlandais sont venus en Savoie, au nombre desquels saint Colomban et ses disciples, qui ont pu contribuer à la diffusion du culte de leur glorieux compatriote et au choix de son patronage au moins autant que l'interprétation du mot Albanus.

Une biographie qu'on eût voulu un peu plus développée, — notamment pour saint Jeoire, qui méritait davantage, — suit le nom de chaque saint. Saint Victurus, évêque du Mans, est plus connu sous son nom français de Victeur. L'introduction qui précède le catalogue est substantielle et contient d'intéressants aperçus sur l'extension du culte des saints. L'ouvrage est en somme très consciencieux et très utile.

G. Letonnelier.

Recueil de généalogies vaudoises, publié par la Société vaudoise de généalogie. Tome I, 3e fascicule. Lausanne, G. Bridel, 1917. Gr. in-8°, 162 pages (p. 255 à 416), 9 tableaux généalogiques.

Ce fascicule concerne six familles (Burnand, Ceresole, Chavannes, Crinsoz, Dutoit, Tavel) qui toutes subsistent et toutes appartiennent aux classes moyennes. Leurs membres ont été surtout des fonctionnaires locaux, des notaires, des médecins, des commerçants, des pasteurs de l'Église réformée, des professeurs, des officiers de l'armée suisse ou des armées étrangères; il se trouve, parmi eux, quelques propriétaires de fiefs. De ces six familles, quatre étaient fixées, de temps immémorial, dans le pays de Vaud. Les Ceresole sont d'origine italienne; les Chavannes viennent du Chablais. Plusieurs branches des Burnand et des Chavannes se sont expatriées. Le généalogiste de cette dernière famille remarque que, parmi ses membres, « ceux qui ont fait les plus belles carrières, scientifiquement et financièrement, sont ceux qui sont demeurés dans le canton de Vaud ». L'historien des Burnand observe qu' « il semble que le sol natal ne soit plus favorable à cette famille, tandis que la terre étrangère, ou simplement le séjour à l'étranger, lui redonne une vitalité exubérante ». Je laisse aux sociologues le soin de conclure.

Les auteurs n'ont pas cru devoir parler des enfants morts en bas-âge. C'est à tort, car il ne faut négliger aucun des faits qui permettraient de reconnaître ce qu'a été, en divers temps, à divers étages de la société et dans diverses régions, la natalité. La mention de ces enfants présenterait, en outre, quelque intérêt pour l'histoire des noms de baptême.

M. Prinet.

Max Prinet. *Les Usages héraldiques au XIV[e] siècle, d'après les Chroniques de Froissart.* Paris, 1917. In-8°, 16 pages. (Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 1916.)

L'étude de M. Prinet sur les usages héraldiques au xiv[e] siècle, d'après les *Chroniques de Froissart*, est intéressante et suggestive en ce qui touche le blason. Comme il le fait très bien ressortir, au xiv[e] siècle, les armoiries servaient encore à désigner au combat la personnalité des gens de guerre masqués du heaume. Il n'est donc pas surprenant que Froissart, racontant les prouesses des seigneurs qui guerroyèrent à cette époque, ait souvent fait allusion aux emblèmes héraldiques étalés sur leurs cottes d'armes et leurs bannières. Il décrit d'ordinaire très correctement tous les blasons. On peut s'en rapporter à lui pour connaître les armoiries portées par certains personnages. Nous pensons donc qu'il y aurait grand intérêt, au point de vue des études héraldiques, à faire pour d'autres chroniqueurs ce que M. Prinet a fait pour Froissart. On trouverait certainement chez eux bon nombre de renseignements exacts et peut-être même de faits nouveaux, que jusqu'à présent on ne songeait guère à chercher dans leurs œuvres.

Jules Viard.

Joseph-Nicolas Delisle, sa biographie et sa collection de cartes géographiques à la Bibliothèque nationale, par M. Albert Isnard, bibliothécaire principal à la Bibliothèque nationale. Paris, 1915. In-8°, 135 pages. (Extrait du *Bulletin de la Section de géographie du Comité*, 1915.)

Il y a une dizaine d'années, en cataloguant les manuscrits de Joseph-Nicolas Delisle conservés au Dépôt des cartes de la marine[1], j'exprimais le souhait qu'on pût un jour reconstituer en son entier la collection de ses œuvres disséminées à travers une demi-douzaine de dépôts parisiens. J'ignorais alors l'existence de cinq portefeuilles, remplis de cartes manuscrites, qui gisaient oubliés en un coin du Département des estampes et que mon collègue, M. Courboin, a tout récemment exhumés. Cette découverte a été le point de départ de l'importante étude que M. Albert Isnard a consacrée à Joseph-Nicolas Delisle.

Les 190 cartes, contenues dans les cinq portefeuilles que M. Courboin a transmis à la Section de géographie de la Bibliothèque nationale, se rapportent à la Russie. Sur l'invitation du tsar Pierre le Grand, Delisle s'était acheminé en 1725 vers Saint-Pétersbourg en compagnie de son frère, Louis Delisle de la Croyère. Et, dans une étude

1. *Catalogue des bibliothèques de la Marine*. Paris, 1907, in-8°, p. vii.

très fouillée, M. Albert Isnard a retracé la studieuse vie que les deux savants, « l'astronome » et « le géographe », ont menée dans l'empire des tsars pendant plus de vingt ans[1].

Ce n'était point la première fois que la science de nos géographes était mise à contribution en pays slave. Un siècle auparavant, un cartographe normand, Guillaume Le Vasseur de Beauplan, un des disciples de cette brillante école d'hydrographie dieppoise qui avait essaimé à travers le monde, avait fait la campagne de l'Ukraine sous le général Koniecpolski et il avait publié, à son retour en France, en 1650, une carte et une *Description d'Ukranie, qui sont plusieurs provinces du royaume de Pologne contenuës depuis les confins de la Moscovie jusques aux limites de la Transylvanie*[2].

Ce n'est pas d'une région seulement, c'est de l'empire entier des tsars que devait s'occuper Joseph-Nicolas Delisle; depuis l'extrémité de la Sibérie jusqu'aux confins de la Pologne, il fit dresser des cartes précises, dont on trouvera dans l'ouvrage de M. Isnard la liste détaillée. La plupart d'entre elles sont conservées à la Section de géographie de la Bibliothèque nationale, quelques autres au Dépôt des cartes de la marine.

Le savant directeur de l'Observatoire de Saint-Pétersbourg avait pour collaborateurs des géodésistes locaux : l'ingénieur Petr Tchitchagov et le major Ismaélov qui opérèrent en Sibérie, Iakov Filisov envoyé dans le gouvernement d'Arkangelsk, Fédor Moltchanov dans le gouvernement de Kazan, les frères Chichkov dans la région du Donetz, etc. M. Isnard a soigneusement relevé la part qui revenait, dans l'œuvre de J.-N. Delisle, à chacun d'eux. L'un d'eux ne fut autre que le célèbre Bering, chargé par Pierre le Grand de rechercher le passage nord-est, la fissure entre l'Asie et l'Amérique. Plus heureux qu'Hudson, plus heureux que l'explorateur envoyé par Henri IV dans les mers glaciales, Bering revenait en 1730 après avoir trouvé le détroit qui porte son nom. Delisle souligna toute l'importance de la découverte et put dresser, d'après les cartes et journaux du navigateur danois, le profil de l'extrémité orientale de l'Asie.

Mais, pour avoir communiqué à notre grand géographe d'Anville les résultats obtenus, il se vit frapper par l'Académie de Saint-Pétersbourg qui lui retira, en 1739, la présidence du Bureau de la géographie et

1. Cf. une note de M. Bigourdan sur *la Correspondance inédite de l'astronome J.-N. Delisle*, dans les *Comptes-rendus* de l'Académie des sciences, séance du 19 juillet 1915, p. 61-65. — M. H. Omont a publié, depuis, des *Lettres de J.-N. Delisle au comte de Maurepas et à l'abbé Bignon sur ses travaux géographiques en Russie (1726-1730)*, dans le *Bulletin de la Section de géographie du Comité*, 1917, p. 130-164.

2. Tirée à 100 exemplaires, elle fut réimprimée en 1660 à Rouen, chez Jacques Calloué, petit in-4°.

lui suscita des difficultés de plus en plus grandes. Le conseiller Schumacher se signala par une hostilité qui dégénéra en chantage. Delisle sollicita son congé et, non sans peine, finit par l'obtenir en 1747. Il rapportait en France, outre les éléments d'une carte générale de Russie, des collections astronomiques, des mémoires et une riche correspondance.

Comment tout ce bagage scientifique s'est dispersé, et quelles parties en possèdent la Bibliothèque nationale, le Dépôt des cartes et des plans, l'Observatoire, la Chambre des députés, etc., c'est ce que détaille de façon fort précise l'ouvrage de M. Isnard, qui a complètement renouvelé la biographie et la bibliographie de Joseph-Nicolas Delisle.

Ch. de La Roncière.

Catálogo de los códices latinos de la real biblioteca del Escorial, por el P. Guillermo Antolín, O. S. A. Vol. I-IV. Madrid, 1910-1916, 4 vol. in-8°.

La fondation de la bibliothèque de l'Escurial remonte à l'année 1575 et c'est sur les conseils de l'historiographe de Charles-Quint, Juan Páez de Castro, que Philippe II décida de doter l'Espagne d'une bibliothèque qui pût rivaliser avec les collections déjà fameuses des papes au Vatican, des Médicis à Florence, du Sénat de Venise à Saint-Marc, ou des rois de France à Fontainebleau et à Paris. Mais, au lieu de l'établir à Valladolid, comme le conseillait Juan Páez de Castro, ou à Madrid, à Salamanque, à Alcala, près d'une université, elle fut placée, et elle l'est encore, au palais de l'Escurial, récemment construit, mais loin de tout centre d'études. Un an après sa fondation la plupart des collections qui ont contribué à la célébrité de la bibliothèque de l'Escurial s'y trouvaient déjà réunies : celles de Gonzalo Perez, d'Honorato Juan, du cardinal de Burgos, de Juan Páez de Castro lui-même, de Pedro Ponce de Leon, de Hurtado de Mendoza, et à quelques années de là celles de l'archevêque de Tarragone, Antoine Augustin, et du comte-duc d'Olivares.

Cependant les collections de l'Escurial devaient attendre longtemps une description détaillée qui permît d'apprécier leurs richesses et mît les érudits en mesure de les utiliser. Après la publication, pour une partie des manuscrits orientaux, de la *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis* de Michel Casiri (1760-1770, 2 vol. in-fol.), les manuscrits grecs furent l'objet des travaux de deux de nos compatriotes : le *Catalogue* rédigé par E. Miller parut en 1848 et l'on doit à Charles Graux un *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial* (1880); mais les manuscrits latins n'étaient toujours connus que par une liste sommaire insérée aux col. 935-959 des *Catalogi librorum manuscrip-*

torum de G. Haenel (1830), ou par les notices des manuscrits des Pères latins dues à G. Lœwe et publiées de 1878 à 1887 par Hartel, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne.

Les quatre volumes dus au P. G. Antolín et publiés de 1910 à 1916 sont venus très heureusement combler cette lacune. Ses notices, aussi détaillées que précises et complètes, des manuscrits latins de l'Escurial lui mériteront la reconnaissance de tous les érudits. Le premier volume est précédé d'une longue préface, où est retracée l'histoire de la fondation et des développements de la bibliothèque de l'Escurial; les descriptions des manuscrits sont très utilement complétées par les tables qui terminent chaque volume : index alphabétique des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages, listes alphabétiques des copistes et des anciens possesseurs des manuscrits, des volumes contenant des miniatures et des blasons peints, des manuscrits datés et des villes où ils ont été transcrits. A la fin du tome IV, le P. G. Antolín a ajouté un index général méthodique (p. 331-497), à la suite duquel est une liste numérique de tous les manuscrits à peintures (p. 501-610), avec le détail, pour chaque manuscrit, de tous les feuillets ornés de miniatures et le sujet de chacune d'elles.

Une œuvre de ce genre échappe à toute analyse; il ne sera pas inutile cependant de signaler à nos lecteurs la présence à la bibliothèque de l'Escurial de manuscrits provenant de collections étrangères célèbres, en premier lieu de la collection des rois aragonais de Naples, dont une notable partie est venue au XVIe siècle enrichir la bibliothèque formée par le cardinal Georges Ier d'Amboise, archevêque de Rouen, dans son château de Gaillon, puis est entrée sous Henri IV à la Bibliothèque royale. Les volumes suivants viennent s'ajouter à la liste des manuscrits des rois aragonais de Naples, donnée par L. Delisle, dans le *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 244-245 :

Ms. a. IV. 12. Hippocratis, Bruti, etc. epistolæ, Renucio Aretino interprete. A la fin : « Neapoli, 1468, x julii, Joannes Marcus Petri Stroçæ Florentini discipulus, Parmæ oriundus, Antonello Petruciano Aversano, mortalium felicissimo, divi Ferdinandi regis secretario, munificentissimo perpetuoque Musarum amatori, tranquille transcripsit. Vale, qui legeris. »

Ms. f. III. 26. Aristotelis metaphysicorum libri XIV, Bessarione interprete; exemplaire de dédicace du cardinal à Alphonse, roi d'Aragon.

Ms. g. III. 23. Jannotii Manetti de terræ motu libri III, ad Alfonsum, regem Aragonum; XVe s.; exemplaire de dédicace (?), avec les armes d'Aragon au premier feuillet.

Ms. h. II. 2. Eutropius; XVe s. « Jacobus Laurentianus scripsit »; aux armes du roi de Naples Ferdinand d'Aragon.

Ms. Q. I. 1. Macrobii saturnaliorum conviviorum libri VII; XVe siècle. Au fol. 1 : « Est regis Alfonsi. »

Ms. Q. 1. 5. Diogenis Laertii de vitis philosophorum libri X, Antonio Traversari interprete; xve s. A la p. 3, armes d'Aragon.

— Le ms. g. I. 13. Titi Livii historiarum libri I-X et XXI-XXX, de la fin du xive siècle, et qui provient de la bibliothèque du comte-duc d'Olivares, porte au fol. 1 la note suivante : « Titi Livii historia Romana, quam Jacobus Cujacius et Justus Lipsius doctissimi possessores habuere, Woverius Antverpius te, quisquis es, monet monumento se isto nunc frui... »

— Le célèbre *Codex aureus* des Évangiles (Vitrines, n° 17) a fait partie des collections de Matthias Corvin.

— Le ms. P. III. 6, Bible, du xive s., porte au bas du fol. 5 la mention : « Liber cardinalis Reginaldi Poli. »

— Un second volume du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais, contenant les livres IX à XIV (O. I. 5), porte l'ex-libris de Jean de Bourbon, évêque du Puy, abbé de Cluny († 1485).

— Une vingtaine de bons manuscrits, décrits dans les tomes III et IV du catalogue, proviennent du franc-comtois Jean-Jacques Chifflet (1588-1660); d'autres enfin ont appartenu jadis à des collectionneurs des Pays-Bas, tels que Charles de Croy, comte de Chimay (d. I. 9 et 10), ou le duc d'Arschot (Y. II. 21), etc.

H. O.

L. Clédat. *Manuel de phonétique et de morphologie historique du français.* Paris, Hachette, 1917. In-8°, vi-282 pages.

Nous ne manquons plus de manuels de phonétique et de morphologie du français, et la publication d'un nouvel ouvrage de ce genre ne laisse pas de paraître sans objet. Cette prévention ne tarde pas à tomber quand on ouvre le petit livre de M. Clédat, car il ne ressemble à aucun de ceux que nous avons. La façon d'exposer les phénomènes, de les expliquer et de les classer est si neuve que ce manuel, malgré sa forme largement vulgarisatrice, marque vraiment un progrès scientifique. Il se recommande aux initiés à la philologie romane, comme aux simples curieux de l'histoire de notre langue, par les vues profondes et hardies qui y abondent. L'auteur a brisé résolument le cadre traditionnel de la grammaire de Diez et a fait un effort, le plus souvent très heureux, pour substituer des lois générales à l'émiettement des règles propres aux phonèmes particuliers. Les idées nouvelles, qui donnent tant d'attrait à la lecture de ce manuel, peuvent sans doute être contestées, c'est ainsi qu'il paraît que la loi de Darmesteter reste une vue plus juste que l'assimilation de la voyelle pénultième brève et de la protonique non initiale, mais les discussions auxquelles il pourra donner lieu seront fécondes.

M. Clédat, envisageant l'évolution du français depuis son origine

jusqu'à nos jours, expose en bloc ce qui a trait aux voyelles atones et réunit l'examen des semi-toniques à celui des toniques. Plus délibérément qu'on ne l'avait fait avant lui, il substitue à l'étude des diverses voyelles toniques, prises séparément dans leurs diverses positions, l'exposé des actions générales produites par les consonnes palatales, l'ī final, l'hiatus, la vocalisation des consonnes labiales, les consonnes nasales, le *l* et le *s* appuyants. Dans le chapitre des consonnes, il oppose les nasales et les liquides, consonnes qui se maintiennent partout en principe, aux autres consonnes qu'il considère toutes ensemble comme initiales, intervocaliques, appuyantes, appuyées, médiales de groupes ou finales. La seconde partie traite des conséquences morphologiques des lois phonétiques et, sans souci des cadres factices des différentes conjugaisons latines, on y expose l'histoire de chaque temps particulier.

Dans le détail, ce livre est également intéressant par les menues réformes pratiques qui nous sont proposées, par exemple la substitution de l'appellation *ye* à la dénomination étrangère de *yod*, la spécialisation de l'ancien nom des lettres de l'alphabet (*emme*, *enne*) pour désigner les signes graphiques et du nouveau nom (*me*, *ne*) pour désigner les sons correspondants, la réforme de maintes graphies traditionnelles.

Souhaitons qu'après avoir publié un dictionnaire étymologique, une phonétique et une morphologie, M. Clédat nous donne une syntaxe historique du français qui complétera la série de ses excellents manuels.

C. Brunel.

Notice du manuscrit français 12483 de la Bibliothèque nationale, par M. Arthur Långfors. Paris, C. Klincksieck, 1916. In-4°. (Tiré des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. XXXI, 2e partie.)

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale fonds français 12383 est un recueil composé en l'honneur de la Vierge, pendant le second quart du xive siècle, par un frère Prêcheur, apparemment originaire du Soissonnais ou y résidant. L'ouvrage est divisé en deux livres, contenant chacun cinquante chapitres, tous ordonnés suivant un même plan. Tout chapitre comprend : 1° La description, en une trentaine de vers, d'un animal, d'une pierre, d'une plante ou d'une autre « chose »; puis un rapprochement entre les différentes propriétés de cette chose et des vertus similaires de la Vierge. Celle-ci est donc tour à tour comparée à la menthe, au myrte, au sénevé, au rosier, à la cannelle, à la fleur de lys, au persil, à la fontaine, au plantain,

au château, à la cigogne, à l'anneau, au dé, à l'oignon, au lait, à la malachite, à la terre, au soleil, au rossignol, à la tortue, au chameau, à la violette, à l'ortie, au palmier. 2° Cette première partie est suivie, dans chaque chapitre, d'un ou quelquefois de deux contes dévots, consacrés le plus souvent à un miracle de la Vierge. 3° Enfin le chapitre se termine soit par une chanson, soit par quelqu'autre petit poème. De ces trois parties, la première est du compilateur; les morceaux dont se composent les deux autres ont été empruntés par lui à différents auteurs et bien ou mal, plutôt mal que bien, reliés ensemble. La mention *Rosarius*, écrite en marge du feuillet, annonce les vers de l'auteur, la mention *Quidam* ce qui est emprunt.

Ce manuscrit était bien connu : A. Jubinal, G. Raynaud, A. Jeanroy et d'autres en ont publié de nombreux extraits. Mais c'est à M. Långfors que revient le mérite d'avoir signalé les indications marginales. Seulement, il voit dans *Rosarius* le titre de la composition, et cette interprétation me semble pécher doublement contre la logique : d'abord en ce que le titre doit comprendre l'œuvre entière, tandis que *Rosarius* s'applique exclusivement à certaines parties; en second lieu, parce que ce nom s'oppose au mot *Quidam*, et que celui-ci, désignant un auteur, celui-là doit en désigner un autre. A ces deux objections, on peut en ajouter une troisième, d'un ordre différent, à savoir que le titre serait le neutre *Rosarium* et non le masculin *Rosarius*. Celui-ci ne peut donc être que le nom, ou plutôt le pseudonyme, de l'auteur. Ce *Rosarius* a-t-il donné à son œuvre le titre de *Rosarium?* Je l'ignore. Convaincu de la réalité de ce titre, M. Långfors s'est demandé pourquoi l'auteur l'avait choisi, mais n'a pas su répondre à sa question. Cependant une réponse se présente si naturellement qu'elle rend ce titre très vraisemblable, en même temps qu'elle explique le pseudonyme de l'auteur : chacun des deux livres est formé de cinquante chapitres à la louange de la Vierge, à l'instar du rosaire, qui se composait de cinq dizaines d'*Ave Maria*.

Dans les pages consacrées à l'étude des sources utilisées par le « rosiériste », je m'arrête encore devant une autre négligence dans le syllogisme (p. 10), mais de moindre conséquence. De ce que le compilateur traduit en français deux vers latins qu'un autre auteur cite pour les avoir pris dans un traité, qu'on ne connaît d'ailleurs pas autrement, il n'en résulte pas nécessairement qu'il ait utilisé ce traité, et encore moins qu'il n'ait connu que par lui Pline, Solin, Isidore de Séville.

On retrouve avec satisfaction, dans les textes imprimés par M. Långfors, la compétence et les soins diligents que j'ai eu déjà plusieurs fois l'occasion de louer, ici même, dans ses publications antérieures, et les quelques observations que je vais noter, dans l'ordre où elles se présentent à la lecture de son livre, n'apportent aucune atténuation à cet éloge.

Page 17, ligne 4, l'accouplement des mots *yvoire : cuire* n'est pas un témoignage de la « très grande indulgence » de l'auteur « pour les exigences de la rime ». L'original avait sans doute *yvuire ;* les exemples de cette forme sont en effet nombreux. — L'éditeur ne semble pas s'être aperçu que les onze quatrains imprimés pages 19-20 ont une rime intérieure. La constatation de cette particularité amène à substituer *sa dame* (*dame* pris dans un autre sens qu'au vers précédent) à *roïne* dans le troisième vers du quatrain VIII. — Page 30, le vers : « Que ce cont (?) enseigne ja dis », qui n'offre aucun sens, en fournirait un si on l'imprimait : « Que ce c'ont enseigné jadis », et treize lignes plus bas, je lirais *viuté* plutôt que *wité.* — Page 38, le quatrain VIII a cinq vers ; le second a le même mot à la rime que le troisième, mais celui-ci ne peut être supprimé parce qu'alors le quatrième n'aurait plus de sens, tandis que le second peut disparaître sans aucun inconvénient : il faut donc le retrancher. Si la même faute se retrouve dans les deux copies, c'est qu'alors celles-ci sont de la même famille. — Le premier vers du distique latin cité page 93 n'offre pas un sens satisfaisant, il ne peut pas se construire grammaticalement et il manque une syllabe à sa mesure : il faut évidemment ajouter *cum* entre *ut* et *tua.* — L'édition d'un poème, d'environ 200 vers alexandrins, qui commence à la page 111, laisse à désirer. M. Långfors l'a divisé en quatrains, sans donner le motif de cet arrangement. L'a-t-il trouvé ainsi disposé dans le manuscrit? En ce cas, ce serait une méprise du copiste, mais le devoir de l'éditeur était de la corriger. Les vers riment deux à deux, et le sens se plie mal à la division en strophes. Trois des quatrains de M. Långfors n'ont que deux vers, deux étant supposés omis, sans que le contexte justifie cette hypothèse. Un autre en a six, les deux derniers étant déclarés de trop ; mais s'ils sont dénués de sens, c'est faute d'une bonne ponctuation ; en supprimant le point à la fin du quatrième vers, en mettant deux points ou un point et virgule après le premier hémistiche du cinquième, en retirant la virgule malencontreusement placée à la fin de celui-ci, ces vers deviendront intelligibles :

Pour moy vous li priez et il me pardonra
Ce que le renié[1], mon cuer dire pourra
La sainte patenostre que il nous enseigna.

Malgré ces prétendues omissions et additions, dans plusieurs quatrains (XX, XXI, XXIII, XXV, XXXI), l'éditeur n'a pas pu clore, même par une simple virgule, le dernier vers, et d'autres auraient dû être traités de même : le point doit être supprimé à la fin du I[er] et du XLI[e] quatrains, remplacé par une virgule à la fin du II[e]. La rime, dans les deux premiers quatrains, a été altérée par un copiste et par un correcteur; le sens l'a été par une fausse ponctuation de l'éditeur.

1. Pour *reniai.*

Sans chercher à rétablir la rime de ces vers, qui me paraissent avoir été précédés d'autres dans l'original, j'en rétablirai le sens en les ponctuant ainsi :

Qu'encontre tous pechiez puisse avoir fort armée[1],
Trop necessaire m'est ma vie estre ordenée,
Qu'encontre Orgueil soit mise une douce pensée,
Plainne d'Umilité, et soit mis contre Envie
Pitié et Pacience, en[contre] Couvoit[ise][2]
Souffisance la sage, [et] encontre Avarice
Très douce Charité, [et] encontre malice
De Luxure soit mise Chaastez sans nul vice,
Encontre Gloutonnie soit tous jors Abstinence,
Et encontre Peresce Paour et Diligence...

— Page 131, vers 30, *S'i* (= *S'il*) et non *Si*. — Page 138, vers 12, il eût été préférable d'imprimer *pité*. — Page 139, vers 56, l'inintelligible *perer* doit être corrigé en *pener*. — Page 141, vers 119, le mot remplacé par des points pourrait être *saner* ou *curer;* c'est *curer* que la rime appelle; vers 128, le sens et même la rime demandent *despis* au lieu de *desprit*. — Page 142, vers 165, *s'iert*, à la place de *s'estoit*, rétablirait la mesure du vers.

Ernest LANGLOIS.

Les Incipit *des poèmes français antérieurs au XVI*e *siècle.* Répertoire bibliographique établi à l'aide de notes de M. Paul Meyer, par Arthur LÅNGFORS. Paris, Édouard Champion, [1917]. In-8°, VII et 444 pages.

Les notices de manuscrits d'anciens poèmes français, données si fréquemment dans la *Romania* ou dans le *Bulletin* de la Société des anciens textes français par notre regretté confrère Paul Meyer, se distinguaient toujours par une incomparable richesse d'information bibliographique. Ces références, si nombreuses et si précises, à des manuscrits dispersés dans des bibliothèques françaises et étrangères, à des éditions de textes disséminées dans des revues et des publications spéciales, il les puisait en grande partie dans un précieux répertoire de fiches prises au hasard de ses lectures ou de ses voyages. Sollicité à maintes reprises de le publier, il s'y décidait enfin, il y a quelques années, et associait à son œuvre M. Arthur Långfors, auquel on doit déjà plusieurs études sur notre ancienne littérature.

Mais Paul Meyer n'aura pu relire que les premières feuilles de ce

1. « Les deux derniers mots sont d'une autre main. » [Note de l'éditeur.]

2. L'éditeur a imprimé : « Pitié et patience en couvoit... court*oisie* » et noté : « Aprés *couvoit*..., il y a un grattage et les cinq dernières lettres du vers sont d'une autre main. »

répertoire alphabétique que M. Långfors a complété par le dépouillement des grandes collections imprimées et d'un certain nombre de manuscrits, de façon à en faire un précieux instrument de travail pour les philologues.

Tous ceux qui savent et l'utilité et les difficultés d'un pareil travail bibliographique garderont à la mémoire de Paul Meyer un souvenir reconnaissant et remercieront M. Långfors du zèle pieux et de la science qu'il a apportés à publier et à compléter ce premier volume[1]. La poésie française du xv[e] siècle formera la matière d'un second volume, que l'on doit souhaiter de voir prochainement paraître, et qui sera accompagné de différentes tables se référant à l'ensemble du répertoire.

H. O.

A. Jeanroy. *Bibliographie sommaire des chansonniers provençaux (manuscrits et éditions)*. Paris, Champion, 1916. In-8°, viii-86 pages. (*Les Classiques français du moyen âge*, publiés sous la direction de Mario Roques. 2[e] série : Manuels.)

La bibliographie des œuvres des troubadours publiée par K. Bartsch en 1872, malgré ses imperfections, a rendu et continue à rendre les services les plus précieux, mais la découverte de nouveaux manuscrits et la publication de nombreuses éditions dans ces quarante dernières années ont rendu ce livre très arriéré. Il était jusqu'ici fort laborieux de se renseigner sur les poésies des troubadours. Une nouvelle édition du *Grundriss* est à l'heure actuelle un des plus pressants besoins de l'histoire de la littérature provençale. M. Pillet nous l'a promise. En l'attendant, nous devons accueillir avec une vive reconnaissance la bibliographie sommaire de M. Jeanroy. Si elle ne se propose pas de nous éviter toute enquête bibliographique, elle nous donne le meilleur guide pour la mener à bien.

Nous y trouvons d'abord une nouvelle liste des manuscrits rangés, à peu d'exceptions près (quelques manuscrits désignés par des lettres grecques), suivant les sigles de Bartsch. Les chansonniers inconnus de cet auteur ont reçu des symboles judicieusement choisis. Les notices, par une innovation très appréciée, nous donnent l'histoire du manuscrit; elles remplacent tout travail antérieur du même genre. C'est dommage que M. Jeanroy n'ait pas ajouté l'indication des chansonniers perdus. La seconde partie consacrée aux éditions énumère d'abord les recueils collectifs (recueils généraux, recueils par genres, recueils par

1. Pourquoi M. Långfors n'a-t-il pas uniformément complété les indications bibliographiques de toutes les notices au lieu de se contenter de renvoyer pour plusieurs d'entre elles au répertoire de G. Naetebus : *Die nicht-lyrischen Strophenformen des Altfranzösischen* (Leipzig, 1891, in-8°)?

régions), puis les éditions séparées dans l'ordre alphabétique des auteurs. Explications et appréciations critiques sont données au besoin.

Ce petit livre destiné à devenir l'outil indispensable des provençalistes ne pouvait être présenté avec plus d'autorité que par M. Jeanroy; il inaugure heureusement la seconde série des *Classiques français du moyen âge*[1] et montre sur quelles recherches d'érudition solide s'appuie l'histoire de la poésie provençale que son auteur nous a promise[2].

C. BRUNEL.

Joseph ANGLADE. *Poésies religieuses du XIVe siècle en dialecte toulousain*. Toulouse, Privat, 1917. In-8°, 48 pages. (Extrait des *Annales du Midi*, t. XXIX, 1917.)

— *Las Flors del Gay Saber. Notice et extraits*. Toulouse, imprimerie Douladoure, 1917. In-8°, 19 pages. (Extrait du *Recueil de l'Académie des jeux floraux*, année 1917.)

— *Quatre poésies du troubadour Peire Guilhem de Tolosa*. Texte et traduction. Toulouse, imprimerie Antonin Gay, 1917. In-8°, 18 pages. (Extrait de l'*Aula*.)

— *Rapport sur l'Institut d'études méridionales. Années 1915-1916. Section lettres-philologie*. Toulouse, Privat, 1917. In-8°, 10 pages. (Extrait des *Annales du Midi*, t. XXIX, 1917.)

On connaît deux rédactions en prose des *Leys d'Amors*, ce code toulousain de poétique composé au XIVe siècle par Guilhem Molinier, transmises chacune par un manuscrit conservé par l'Académie des jeux floraux de Toulouse. L'un d'eux a été publié dès 1841 par Gatien

1. La collection de textes devrait porter l'indication *première série* et les deux séries ne devraient pas être confondues dans une même tomaison.

2. Nous soumettons à M. Jeanroy les quelques *desiderata* suivants pour la seconde édition. Il serait très commode de trouver l'indication de l'année des revues en même temps que leur tomaison. Il est parfois gênant que les cotes des manuscrits soient abrégées. Il serait utile d'informer le lecteur des chansonniers qui ne sont pas dépouillés dans le *Grundriss*. Aux notices des mss. *P*, *U* et *C*, ajouter l'indication des copies faites pour Guessard conservées à la Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. fr. 4793. Notice du ms. *Y*, corr. *Romania*, XXII, 365 (Gauchat). On aimerait trouver les sigles de cet auteur. Ms. *b*, corr. sans doute *Barb. lat. 4087* (voir ms. *e*); ms. *z'*, corr. *Catalogue of the Harleian manuscripts*. Ajouter à la liste des chansonniers le manuscrit de Perpignan publié par C. Chabaneau, *Fragment d'un chansonnier provençal*, dans *Revue des langues romanes*, t. XXXV (1891), p. 88. Il ne serait pas inutile d'indiquer toutes les copies de Lacurne de Sainte-Palaye conservées à la bibliothèque de l'Arsenal. Le *Recueil* de Rochegude a paru en 1819 et celui de Mahn de 1846 à 1855. L'ordre alphabétique des troubadours est à rectifier (Aicart del Fossat et Bernart de Rovenac). P. 88, l. 6, lire (*M*, histoire).

Arnould, M. J. Anglade va nous donner une édition de l'autre. Dès maintenant, il imprime deux groupes de poésies anonymes insérées dans le manuscrit qu'il doit publier. Le premier (729 vers octosyllabiques) traite des preuves de l'existence de Dieu, de ses attributs et de la foi. Quelques vers du troubadour At de Mons y sont cités. Le second texte (504 vers en strophes de six vers de douze syllabes à rimes toujours féminines), à la différence du précédent, n'est pas sans mérite littéraire. Intitulé *la Contemplatio de la crotz*, c'est un récit de la Passion divisé en sept parties correspondant aux heures canoniques. Il serait à rapprocher des mystères et de l'iconographie des scènes de la Passion. A noter à ce point de vue que la Vierge aurait couvert de son voile *las vergonhas* de son fils dépouillé de ses vêtements pour être crucifié. Parmi les ouvrages qui traitent du même sujet, on aurait pu citer *la Contemplacio de la Passio de Nostre Senhor*, texte catalan-provençal, édité par M. Salvioni (*Studj di filologia romanza*, t. XII, 1894-1899, p. 132), œuvre en prose divisée aussi suivant les heures canoniques, et utile à comparer au poème qui vient d'être publié. Il faut remercier M. Anglade de nous avoir donné des poésies nouvelles intéressantes, et regretter peut-être aussi que son édition, faite d'après un manuscrit dont on nous réserve la description pour plus tard, soit venue prématurément[1].

A côté des deux rédactions en prose des *Leys d'Amors* existe une version en vers. Le manuscrit en est conservé à la bibliothèque de l'Institut d'études catalanes, à Barcelone. M. Anglade, qui l'a examiné, nous en promet une édition. Dès maintenant, il nous donne comme échantillon le commencement du traité (311 vers).

La troisième brochure contient le début d'une édition, avec traduction française, des poésies de Peire Raimon de Tolosa, entreprise dans la revue publiée par la Société *Les Toulousains de Toulouse*, et interrompue. Cette édition était destinée à des lecteurs non initiés à la philologie romane. L'auteur nous en promet de semblables « maniables et pas rébarbatives ».

L'Institut d'études méridionales, créé à Toulouse il y a quelques années, vit malgré la guerre. Nous sommes heureux d'en avoir le témoignage, mais est-il bien utile d'imprimer tout au long de tels détails dans une revue d'études ?

C. BRUNEL.

1. P. 27, six syllabes, corriger six vers (indication qui fait double emploi, voir p. 29). P. 44, vers 410, lire *a Pilat*.

LIVRES NOUVEAUX

SOMMAIRE DES MATIÈRES.

SOMMAIRE GÉOGRAPHIQUE.

1. AGNELLI (Giovanni). Lodi ed il suo territorio nella storia, nella geografia e nell' arte. Lodi, Deputazione storico-artistica, 1917. In-8°, xv-1228 p.

2. AGUADO PLEYE (Pedro). Santa María de Salas en el siglo XIII, estudio sobre algunas cantigas de Alfonso el Sabio. Bilbao, Garmendía y Comp., 1916. In-4°, 98 p. 3 p.

3. AIGRAIN (Abbé René). Le trésor des reliques de la cathédrale de Poitiers. Poitiers, impr. G. Roy, 1915. In-8°, 14 p. (Extrait du *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.* 2e trimestre 1915.)

4. ALCOTTI (Antonio). Storia della città e provincia di Reggio nell'Emilia, tratta dai migliori fonti e compendiosamente esposta. Rimessa in luce, con aggiunte di Giuseppe Guidetti. Reggio d'Emilia, tip. Collezione storico-letteraria, 1916. In-16, XIV-301 p. 3 l.

5. ALEXANDRE IV (Les registres d'). Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican. T. II. Texte 3e année, 1256-1257, publié par Joseph de Loye et Pierre de Cenival. Paris, E. de Boccard, 1917. Gr. in-8° à 2 col., p. 489 à 752. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. 2e série.)

6. ALMAGIA (Roberto). Nuovi studî sui viaggi dei Normanni nell'Atlantico settentrionale e in America. Firenze, tip. M. Ricci, 1917. In-8°, 6 p. (Extrait de la *Rivista geografica italiana.*)

7. ALONSO RODRÍGUEZ (Honorio). Algo sobre la fundación de la Orden de Calatrava. Investigaciones históricas. Barcelona, 1917. In-8°, 108 p. 3 p.

8. AMARDEL (G.). Un mot sur le cloître de Saint-Just. Narbonne, impr. Caillard, 1916. In-8°, 20 p. (Extrait du *Bulletin de la commismission archéologique de Narbonne.* T. XIV, 1916.)

9. Analecta Franciscana. Tomus IV. Necrologia, I. Ad Claras aquas (Quaracchi), tip. Collegii S. Bonaventurae, 1917. In-8°, IV-603 p.

10. ANDRAL (B.-G.). Le triomphe de Pomone, essai sur les « Triomphes » aux XVe et XVIe siècles en Italie, en France et dans les pays du Nord. Introduction de M. le chanoine V. Dubarat. Pau, impr. de Garet-Haristoy, 1916. Gr. in-4°, XIX-35 p., illustr.

11. ANDRICH (Gian Luigi). Due importanti laudi del Comelico : S. Stefano e Gazada, e Caradies. Venezia, tip. C. Ferrari, 1916. In-8°, 74 p. (Extrait du *Nuovo Archivio veneto.*)

12. ANTONELLI (Mercurio). Il cardinale Albornoz e il governo di Roma nel 1354. Roma, r. Società romana di storia patria. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1916. In-8°, 8 p. (Extrait de l'*Archivio della r. Società romana di storia patria.*)

13. APRAIZ (Angel DE). La casa y la vida en la antigua Salamanca. Est. tip. de Calatrava, 1917. In-4°, 47 p. et fig.

14. Aucassin and Nicolette, an old French love story. 2d edition, the text collated afresh with the manuscript at Paris, the translation revised and the introduction rewritten by Francis W. Bourdillon. London, Longmans, 1917. In-16, LXXII-229 p. 5 sh.

15. AUTORDE (Fernand). Archives départementales de la Creuse antérieures à 1790. Répertoire numérique. Séries C : Administrations provinciales, et D : Instruction publique, sciences et arts. Avec le concours de Adrien Aubaile. Aubusson, impr. administrative E. Charpentier, 1917. Gr. in-4°, à 2 col. Série C, col. 1 à 113; série D, col. 1 à 12.

16. BABELON (Ernest). Le Rhin dans l'histoire; II : les Francs de l'Est. Français et Allemands. Paris, Ernest Leroux, 1917. In-8°, XX-526 p. (La grande question d'Occident.)

17. BABUT (E.-Ch.). L'adoration des empereurs et les origines de la persécution de Dioclétien. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. Paris, 1916. In-8°, 28 p. (Extrait de la *Revue historique*, t. CXXIII, année 1916.)

18. BAIN (V.), MILADINOVITCH (M.). Précis d'histoire serbe. Préface de Jean Brunhes. Paris, Delagrave, 1917. In-18, XXXIII-103 p. et illustr. 2 fr. 25.

19. BALUZIUS (Stephanus). Vitae Paparum Avenionensium, hoc est historia pontificum Romanorum qui in Gallia sederunt ab anno Christi MCCV usque ad annum M CCC XCIV, Stephanus Baluzius, Tutelensis, magnam partem nunc primum edidit, reliquam emendavit ad vetera exemplaria notas adjecit et collectionem actorum veterum. Nouvelle édition d'après les manuscrits par G. Mollat. T. I. Paris, Letouzey et Ané, 1916. In-8°, XXXI-629 p.

20. BARBÉ (Louis A.). Margaret of Scotland and the Dauphin Louis : an historical study. London, Blackie, 1917. In-8°, 204 p. 6 s.

21. BARONE (Nicolò). Il r. archivio di stato, già grande archivio,

nel monastero di S. Severino in Napoli : brevi ricordi storici per uso dei visitatori. Napoli, tip. S. Morano, 1917. In-16, 66 p. 2 l. 50.

22. BASILE (Gioacchino). Il tesoro di S. Agata nella cattedrale di Catania. Catania, tip. V. Giannotta, 1917. In-8°, 16 p. (Extrait de l'*Archivio storico per la Sicilia orientale*).

23. BASSI (Domenico). Notizie di papiri Ercolanesi inediti. Torino, casa ed. E. Loescher, 1916-1917. In-8°, 4 et 10 p. (Extrait de la *Rivista di filologia e di istruzione classica.*)

24. BASTARI (Lea). Il dragone della caverna : leggende classiche e medievali. Pavia, Athenaeum (Voghera, Boriotti-Maiocchi-Zolla), 1917. In-8°, 6 p. (Extrait de l'*Athenaeum.*)

25. BATTISTELLA (Antonio). Contributo alla storia delle relazioni tra Venezia e Bologna dall' undecimo al sedicesimo secolo. Venezia, tip. C. Ferrari, 1917. In-8°, 148 p. (Extrait des *Atti del r. Istituto veneto di scienze, lettere ed arti.*)

26. BAUDENET (X.). Armorial d'Avallon et de l'Avallonnais. Avallon, impr. de Paul Legrand, 1917. In-8°, 31 p., pl. (Extrait du *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1914.)

27. BEAZLEY (C. Raymond). A Notebook of mediæval history, A. D. 323-1453. London, Milford, 1917. In-8°, VIII-234 p. 3 s.

28. BÉCKER (Jerónimo). Los estudios geográficos en España. Ensayo de una historia de la geografía. Madrid, Est. tip. de Jaime Ratés, 1917. In-4°, 366 p. (Publicaciones de la Real Sociedad geográfica.)

29. BÉDIER (Joseph). Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de gestes. 2e édition revue et corrigée. II : la Légende de Girard de Roussillon. La Légende de la conquête de la Bretagne par le roi Charlemagne. Les Chansons de gestes et les routes d'Italie. Ogier de Danemark et Saint-Faron de Meaux. La Légende de Raoul de Cambrai. Paris, Édouard Champion, 1917. In-8°, 477 p.

30. BELL (H. I.). Catalogue of Greek papyri in the British Museum. V. London, Quaritch, 1917. In-4°, 42 sh.

31. BÉMONT (Ch.). Les institutions municipales de Bordeaux au moyen âge. La mairie et la jurade. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. Paris, 1916. In-8°, 93 p. (Extrait de la *Revue historique*, t. CXXIII, année 1916.)

32. BÉNAC (J.-M.). Saint Clair, évêque et martyr, apôtre d'Albi, de Cologne, d'Aquitaine, de Saint-Clair et de Lectoure. Auch, impr. Cocharaux, 1917. In-16, 64 p. (Extrait de *les Saints du calendrier diocésain d'Auch.*)

33. Benini (Rodolfo). Origine, sito, forma e dimensioni del monte del purgatorio e dell' inferno dantesco. Roma, tip. r. Accademia dei Lincei, 1916. In-8°, 117 p. et fig. (Extrait des *Rendiconti della r. Accademia dei Lincei : scienze morali.*)

34. Benoit (Dom Paul). La vie des clercs dans les siècles passés, études sur la vie commune et les autres institutions de la perfection au sein du clergé depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours. Paris, maison de la Bonne Presse, 1917. In-8°, xiii-592 p.

35. Berenson (Bernard). Venetian painting in America; the fifteenth century. London, Bell, 1917. In-8°, 298 p. et illustr. 12 s. 6 d.

36. Bergamino (Antonino). Da la nuova visuale del prisma dantesco. Napoli, tip. S. Morano, 1916. In-8°, 20 p. (Extrait de *La Luce del pensiero.*)

37. Bernardino da Siena (S.). Novellette ed esempi morali, a cura di Alfredo Baldi. Lanciano, G. Carabba, 1916. In-16, xiv-172 p. (Scrittori italiani e stranieri : teatro.) 1 l.

38. Bernoulli (Johannes). Propst Johann von Zürich, König Albrechts I. Kanzler. Zürich, Berichthaus, 1917. In-8°, iv p. et p. 281-334. (Extrait du *Jahrbuch für Schweizer. Geschichte.* Bd. 42, 1917.)

39. Bertoni (Giulio). Poesie, leggende, costumanze del medio evo. Modena, U. Orlandini, 1917. In-16, ix-303 p., 10 pl. 10 l.

40. Bertran de Marseille. La vie de sainte Enimie, poème provençal du xiiie siècle, édité par Clovis Brunel. Paris, Honoré Champion, 1917. In-16, xv-78 p. 2 fr. (Les classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de Mario Roques, n° 17.)

41. Bertuzzi (Guglielmo). La badia di Chiaravalle della Colomba nel Piacentino : note storiche. Firenze, tip. Domenicana, 1917. In-8°, 8 p. et fig.

42. Besnard (Pierre). Catalogue des collections de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. 2e partie : Archives (dessins et estampes). Chalon-sur-Saône, 5, rue des Tonneliers, 1917. In-8°, ii-73 p.

43. Bezzi (Ernestina). La redazione genovese del trattato dei sette peccati mortali. Pavia, Athenaeum; Voghera, Boriotti e Zolla, 1917. In-8°, 16 p. (Extrait de l'*Athenaeum.*)

44. Biadene (Leandro). La patria d'Inghilfredi, rimatore del secolo xiii. Padova, tip. G.-B. Randi, 1916. In-8°, 72 p. (Extrait des *Atti e memorie della r. Accademia di scienze, lettere ed arti.*)

45. La Biblioteca Classense e l'archivio storico comunale nell' anno 1916. Ravenna, tip. Alighieri, 1917. In-8°, iv p.

46. BIENTINESI (Giuseppina). Vincenzo di Beauvais e Pietro Dubois, considerati come pedagogisti. Torino, fratelli Bocca, 1916. In-8°, 18 p. (Extrait des *Atti della r. Accademia delle scienze.*)

47. BISSEGGER (Alfred). Die Silberversorgung der Basler Münzstätte bis zum Ausgang des 18. Jahrhunderts. Basel, F. Reinhard, 1917. In-8°, 226 p.

48. BISTORT (Giulio). La repubblica de Venezia, dalle trasmigrazioni nelle Lagune fino alla caduta di Costantinopoli, 1453. Venezia, Ateneo veneto, V. Callegari, 1916. In-8°, 326 p. et pl. (Extrait de l'*Ateneo veneto.*)

49. BLANCO SOTO (Le P. Pedro). Estudios de bibliografía Luliana. Madrid, impr. de la Revista de archivos, bibliotecas y museos, 1916. In-4°, 118 p. 3 p. 50.

50. BLASER (Emma Maria). Gothische Bildwerke der Kathedrale von Lausanne. Frankfurt a. M., C. Adelmann, 1916. In-8°, 67 p.

51. BLOCH (Oscar). Les parlers des Vosges méridionales (arrondissement de Remiremont). Paris, Édouard Champion, 1917. In-8°, XXI-344 p.

52. BLOCH (Oscar). Atlas linguistique des Vosges méridionales. Paris, Édouard Champion, 1917. In-4°, XXIV-40 p. et cartes.

53. BLOCH (Oscar). Lexique français-patois des Vosges méridionales. Paris, Édouard Champion, 1917. In-4°, 194 p.

54. BOCCACCIO (Giovanni). Il Corbaccio, a cura di Giuseppe Gigli. Lanciano, G. Carabba, 1917. In-16, XIV-15-150 p. (Scrittori italiani e stranieri, n° 100.) 1 l.

55. BOJSEN (F.). Af Möens Historie III. Den yngre Middelalder Udg. af Möens Musæum. København, Stege, C. M. Nielssen, 1917. In-8°, 188 p. et illustr. 3 kr.

56. BONILLA Y SAN MARTIN (Adolfo). Una comedia latina del siglo XII. El Liber Panphili. Reproducción de un manuscrito inedito y versión castellana. Madrid, impr. de Fortanet, 1917. In-4°, 77 p.

57. Book of the Popes. (Liber Pontificalis.) I : To the Pontificate of Gregory I. Translated with introd. by Louise R. Loomis. London, Milford, 1917. In-8°, 190 p. (Records of civilization; sources and studies.) 8 s. 6 d.

58. BORINO (Giovan Battista). L'elezione e la deposizione di Gregorio VI. Roma, r. Società romana di storia patria, 1916. In-8°, 232 p. (Extrait de l'*Archivio della r. Società romana di storia patria.*)

59. BOSANKO (W.). Collecting old lustre ware. New-York, Doran, 1916. In-16, XV-111 p. (Collectors' pocket series.) 75 c.

60. Bostwick (Arth. Elmore). The American public library. New-York, Appleton, 1917. In-12, xiii-396 p., illustr. et pl.

61. Bourgeois (A.). Les tapisseries de la cathédrale de Reims et les anachronismes dans l'histoire des lunettes. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1917. In-8°, 15 p. avec fig.

62. Brenner (Leo). Altrussische Kulturbilder. Merkwürd. oder ergötzl. Zustände Russlands, von der ältesten Zeit bis auf Peter d. Grossen, nach alten Quellen und Urkunden aus d. Archiven von St. Petersburg, Dresden, Venedig und Florenz geschildert. Darmstadt, Falken-Verlag, 1917. In-8°. 2 m.

63. Briggs (C. A.). History of the study of theology; prepared for publication by his daughter, Emilie Grace Briggs. New-York, Scribner, 1916. 2 vol. in-12, xii-217 et 230 p. (Studies in theology.) 90 c.

64. Bright (Ja. Wilson). An Anglo-Saxon reader, with notes, a complete glossary, a chapter on versification and an outline of Anglo-Saxon grammar. 4th ed. New-York, Holt, 1917. In-12, 79-385 p. 1 d. 75.

65. Brown (Ja. Duff). A British library itinerary. White Plains, New-York, H. W. Wilson Co, 1917. In-8°, 30 p. 60 c.

66. Brown (Ja. Duff). Guide to librarianship. White Plains, New-York, H. W. Wilson Co, 1917. In-12, 93 p. 75 c.

67. Brown (Ja. Duff). Library classification and cataloguing. White Plains, New-York, H. W. Wilson Co, 1917. In-8°, 262 p. 2 s. 25.

68. Brown (Ja. Duff). Subject classification. New ed. White Plains, New-York, H. W. Wilson Co, 1917. In-8°, 406 p. 4 d.

69. Brugmans (H.). Nederland door de eeuwen. 1-2. Amsterdam, Uitgevers-maatschappij Elsevier, 1917. In-8°, 62 p., fig. et pl. 0 fl. 50 le fasc.

70. Büchi (Albert). Der selige Bruder Klaus (1447-1487). Freiburg, Paulusdruckerei, 1917. In-8°, 16 p. 5 pl.

71. Buck (A. H.). The Growth of medicine, from the earliest times to about 1800. London, Milford, 1917. In-16, 598 p., ill. 21 sh.

72. Burke (Sir Bernard), Ashworth (P.). A genealogical and heraldic history of the peerage and baronetage, the Privy Council, knightage and companionage, 1917. London, Harrison, 1917. In-fol., 3-142 p. 42 s.

73. Burnham (W. H.). Bibliographies on educational subjects. Pt. 6, The history of education. New-York, G. E. Stechert, 1917. In-8°, 34 p. 50 c.

74. Busetto (Natale). Il simbolo nella rappresentazione dei beati danteschi. Napoli, tip. studio ed. Eco della cultura, 1916. In-8°, 38 p.

75. Busigny (Felix). Das Verhältnis der Chansons de geste zur Bibel. Basel, F. Reinhardt, 1917. In-8°, 92 p.

76. Cabello y Lapiedra (Luis Maria). Ciudad Rodrigo. Con cuarenta y ocho ilustraciones. Barcelona, hijos de J. Thomas, s. d. In-8°, 27 p. (El Arte en España, n° 13.) 1 p. 50.

77. Calendar of Inquisitions *post mortem*, and other analogous documents. Vol. IX, Edward III, years 21-25. London, Wyman, 1917. In-8°. 15 s.

78. Calendar of Patent Rolls. Henry VII. Vol. II, 1494-1509. London, Wyman, 1916. In-8°. 20 s.

79. Cappelletti (Licurgo). Storia d'Italia dalla caduta dell' impero romano d'Occidente fino ai giorni nostri (476-1900). Seconda edizione, notevolmente corretta ed ampliata, aggiuntaví un' appendice sui principali avvenimenti d'Italia dal 1° agosto 1900 al 31 maggio 1915. Vol. I, dal 476-1559. Milano, A. Vallardi, 1917. In-8°, xiii-376 p., 30 pl. 5 l.

80. Carli (Plinio). L'Episodio del conte Ugolino. Pisa, tip. F. Mariotti, 1918. In-8°, 39 p.

81. Carotti (Giulio). Architettura italiana di tutti i tempi. Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1916. In-8°, viii-181 p., 3 pl. et fig. (Strenna a beneficio del pio istituto rachitici in Milano.)

82. Casabianca (Antonio). San Giusto alle Monache in Chianti. Firenze, scuola tip. Artigianelli, 1917. In-8°, 110 p. 2 pl.

83. Casadesus (P. José). El arte magna de Raimundo Lulio, doctor iluminado y mártir. Barcelona, tipografía « La Académica », 1917. In-8°, 32 p. 1 p.

84. Castaldi (Giuseppe). Un letterato del quattrocento, Antonio Costanzo de Fano. Roma, tip. r. Accademia dei Lincei, 1916. In-8°, 80 p. (Extrait des *Rendiconti della r. Accademia dei Lincei : scienze morali.*)

85. Castaños y Montijano (Manuel). Ensayo de fortificación arqueológica. Estudios históricos de fortificación, poliorcética y castrametación desde los tiempos más remotos hasta los del empleo de las armas de fuego. Madrid, impr. de M. Núñez Samper, s. d. In-8°, 194 p. 3 p. 50.

86. Catalogo delle opere musicali, teoriche et pratiche, di autori vissuti sino ai primi decenni del xix secolo, esistenti nelle biblioteche

e negli archivi pubblici e privati d'Italia : città di Modena, r. biblioteca Estense. Parma, tip. Fresching e C., 1917. In-4°, p. 105-141. (Bollettino dell' associazione dei musicologi italiani, serie VIII, puntata V, settembre 1917.) 4 l.

87. Catalogue de la collection Arconati Visconti. Musée du Louvre. Peintures et dessins. Sculptures et objets d'art du moyen âge et de la Renaissance. Paris, Hachette et Cie, 1917. In-16, 123 p., 48 pl. 2 fr.

88. CATHERINE DE SIENNE (Sainte). Lettere. Milano, Istituto editoriale italiano, 1917. In-32, 217 p. (Raccolta di breviari intelletuali, n° 92.)

89. CAVALLI (Jacopo). Storia di Trieste dalle origini alla guerra di redenzione. Appendici di Silvio Benco, Rinaldo Coddeo e Antonio Battara. Seconda edizione. Milano, casa ed. Risorgimento, 1916. In-16, 158 p. 2 l. 50.

90. CELLINI (Adolfo). La santa orazione, commentario teologico alla canzone Vergine madre del canto XXXIII del Paradiso di Dante Alighieri. Roma, tip. Unione ed., 1917. In-8°, 57 p. (Extrait de *Il Monte Carmelo.*)

91. CELLINI (Adolfo). La stella del Carmelo nella Divina Commedia. Roma, tip. Unione ed., 1917. In-8°, 44 p. et fig. (Extrait de *Il Monte Carmelo.*)

92. CESARI (Antonio). Scritti danteschi bibliografici e filologici, raccolti ora la prima volta e con documenti inediti illustrati per cura di Giuseppe Guidetti. Reggio Emilia, tip. Collezione storico-letteraria, 1917. In-16, XXIV-316 p. et pl. (Opere minori di A. Cesari, vol. VII.)

93. CESSI (Benvenuto). Il diritto penale in Venezia prima del mille. Venezia, tip. C. Ferrari, 1917. In-8°, 23 p. (Extrait du *Nuovo Archivio veneto.*)

94. CHARPENTIER (Jarl). Die verbalen r-Endungen der indogermanischen Sprachen. Uppsala, Akademisk bokhandel, 1917. In-8°, 120 p. (Skrifter utgifna of kungl. Humanistiska Vetenskapssamfundet i Uppsala. 18. 4.) 3 k. 25.

95. CHAUVET (Gustave). Trésor de l'étang de Nesmy (Vendée). Poitiers, impr. G. Roy, 1915. In-8°, 18 p. (Extrait du *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, p. 310 à 324. 2e trimestre, 1915.)

96. CHIOCCOLA (Antonio). Dante Alighieri nella poesia di Giosuè Carducci. Palermo, tip. G. Guadagna, 1917. In-8°, 26 p.

97. Chronicon Marchiae Tarvisinae et Lombardiae, aa. 1207-1270, a cura di L. A. Botteghi. Città di Castello, casa ed. S. Lapi, 1917. In-4°, XXIV-95 p. (Rerum italicarum scriptores, da L. A. Muratori.

Nuova edizione. Con la direzione di Giosuè Carducci e Vittorio Fiorini, fasc. 150, tomo VIII, p. III.)

98. CICCAGLIONE (Federico). L'Italia bizantina, il diritto germanico e un « complicatore » della storia del diritto : conversazione col prof. F. Schupfer. Catania, tip. V. Giannotta, 1917. In-8°, 35 p. (Extrait de l'*Archivio storico per la Sicilia orientale.*)

99. CICCAGLIONE (Federico). Le leggi locali napoletane e siciliane del basso medio-evo e le pretese tracce di diritto germanico. Catania, tip. V. Giannotta, 1917. In-8°, 54 p. (Extrait de l'*Archivio storico per la Sicilia orientale.*)

100. CLÉDAT (L.). Dictionnaire étymologique de la langue française. 3e édition revue et corrigée. Paris, Hachette et Cie, 1914. In-16, x-620 p. 4 fr.

101. COATTS (H. T.), STEPHEN (G. A.). Manual of library bookbinding. White Plains. New-York, H. W. Wilson Co, 1916. In-12, 251 p. 2 d. 25.

102. Collectio runologica Wimmeriana. Fortegnelse over Ludv. F. A. Wimmers runologiske o. a. Samlinger i det kgl. Bibliotek. København, 1917. In-8°, 88 p., 1 pl.

103. COLLET (Abbé A.). Biographie chronologique des barons et seigneurs d'Elnes depuis le XVe siècle. Boulogne-sur-Mer, impr. de G. Hamain, 1917. In-8°, 102 p. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, 28.)

104. COMPAGNI (Dino). La Cronica delle cose occorrenti ne' tempi suoi, a cura di Isidoro Del Lungo. Fasc. 4-5 (fine). Città di Castello, casa ed. S. Lapi, 1916. In-4°, p. 297-456. (Rerum italicarum scriptores, da L. A. Muratori. Nuova edizione, con la direzione di Giosuè Carducci e Vittorio Fiorini, fasc. 146-147, tomo IX, p. II, fasc. 4-5.) 20 l.

105. CONGEDO (Umberto). Vita e costumi a Viterbo nel secolo XV da cronache e documenti. Livorno, tip. A. Debatte, 1917. In-8°, 64 p. (Extrait des *Annali del r. Istituto tecnico e nautico.*)

106. CONTI ROSSINI (C.). Notice sur les manuscrits éthiopiens de la collection d'Abbadie. Paris, Impr. nationale, 1914. In-8°, 301 p.

107. CORBAZ (André). Un coin de terre genevoise : mandement et chastellenie de Jussy-l'Évesque. Genève, Atar, 1917. Gr. in-8°, VIII-379 p., 20 pl. 15 fr.

108. CORBELLINI (Alberto). Riflessioni sopra alcune chiose a rime volgari antiche. Torino, casa ed. E. Loescher, 1916. In-8°, 14 p. (Extrait du *Giornale storico della letteratura italiana.*)

109. CORDAVANI (Mariano). L'arte e l'amore del vero in Dante. Milano, tip. S. Giuseppe, 1916. In-8°, 13 p. (Extrait de la *Rivista di filosofia neo-scolastica.*)

110. CORNELL (Henrik), WALLIN (Sigurd). Sengatiokt monumentalmåleri i Sverige. Uppsala, Almqvist och Wiksell, 1917. In-8°, 51 p. 40 kr.

111. COSTANTINI (Celso). Aquileia e Grado : guida storico-artistica, con prefazione di Ugo Ojetti. Milano, Alfieri e Lacroix, 1916. In-16, XI-170 p., fig. et pl. (Il piccolo cicerone moderno, n° 14.)

112. COSTES (J.-C.). Le tombeau de saint Brieuc dans l'église Saint-Serge d'Angers (851-1793). Angers, G. Grassin, 1917. In-8°, 18 p. et grav.

113. COTTA (Francesco). La contea di Prelà et la chiesa di S. Giacomo : monografia. Albenga, tip. V. Piccardo, 1917. In-16, 59-18 p., fig. et 5 pl.

114. COTTERILL (H. B.). Italië in de middeleeuwen gedurende duizend jaar 305-1313. Een kort historisch overzicht met hoofdstukken over belangrijke gebeurtenissen en personen in verband met godsdienst, kunst en literatuur. Bewerkt door P. van der Laan, met een voorrede van J. Six. Zutphen, W.-J. Thieme en C[ie], 1917. In-8°, 18 et 516 p., 1 carte, 65 pl. 4 fl. 50.

115. COUTIL (Léon). Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne. Département de l'Eure. II : arrondissement de Bernay. Évreux, impr. de C. Hérissey, 1917. In-8°, 210 p., fig. (Extrait du *Recueil des travaux de la Société libre... de l'Eure*, série VII, t. IV, 1916.)

116. CRAM (Ralph Adams). The substance of Gothic, six lectures on the development of architecture from Charlemagne to Henry VIII. Boston, Marshall Jones Co., 1917. In-12, XVIII-200 p. 1 d. 50.

117. CREMONA (Adolfo). Trecate nella storia. Galliate-Novara, tip. P. Frapolli e C., 1917. In-8°, 77 p. et pl. 1 l.

118. CROCE (Benedetto). Teoria e storia della storiografia. Bari, G. Laterza e figli, 1917. In-8°, VI-292 p. (Filosofia come scienza dello spirito, IV.) 6 l. 50.

119. CURRY (Wa. Clyde). The Middle English ideal of personal beauty, as found in the metrical romances, chronicles, and legends of the XIII, XIV, and XV centuries. Nashville, Tenn., the author, 1916. In-8°, XII-127 p. 1 d.

120. DAGUIN (Fernand). Une erreur géographique. Note sur la cam-

pagne de 1587. La véritable situation du château de Grésil. Dijon, veuve Berthier, 1915. In-8°, 14 p.

121. Daire (le P.), Grenier (Dom), Josse (H.). Les privilèges des abbés et de l'abbatiale Saint-Pierre-de-Corbie. Besançon, Jacques et Demontrond, 1917. In-8°, 45 p.

122. Dalton (John Neale). The Collegiate Church of Ottery S[t] Mary, being the Ordinacio et statuta ecclesie Sancte Marie de Otery, Exon. Diocesis, a. d. 1338, 1339. Ed. from the Exeter Chapter ms. 3521 and the Winchester Cartulary. Vol. I, pt. 2. Cambridge, University Press, 1916. In-4°, ff. 98-114 et 334 p., 27 pl. 25 s.

123. Den danske Samling Nationalmuseet. Middelalder og Renæssance. Vejledning for Besögende. Köbenhavn, Nationalmuseet, 1917. In-8°, 82 p. et illustr. 0 kr. 60.

124. Dante. Il Convivio. Firenze, G. Barbera, 1917. In-24, 380 p. (Collezione Diamante.) 2 l. 25.

125. Dante. De monarchia e de vulgari eloquentia, con le Epistolae e la Quaestio de aqua et terra. Firenze, G. Barbera, 1917. In-24, 343 p. (Collezione Diamante.) 2 l. 25.

126. Dante. The last canto of the Paradiso, being a specimen of a translation of the Divine Comedy in triple rime by Melville B. Anderson. Florence, tip. Giuntina, 1916. In-16, 7 p.

127. Davenport (E. H.). The False Decretals. New-York, Longmans, 1916. In-12, xxiv-111 p. 1 d. 50.

128. Davies (Rev. Gerald Stanley). Renascence, the sculptured tombs of the fifteenth century in Rome; with chapters on the previous centuries from 1100. New-York, Dutton, 1916. In-4°, xiv-381 p., 88 illustr. et pl. 6 d.

129. Dèistviia nijegorodskoĭ gubernskoĭ učenoĭ arkhivnoĭ kommissii. Pervoe pribavlenie k katalogu 1911 goda biblioteka nijegorodskoĭ učenoĭ arkhivnoĭ kommissii. [Supplément au catalogue de la bibliothèque de la commission des archives de Nijni Novgorod.] I. Nijni Novgorod, 1916. In-8°, 116 p.

130. Del Lungo (Isidoro). Storia esterna, vicende, avventure d'un piccol libro de' tempi di Dante. Vol. I. Milano-Roma-Napoli, soc. ed. Dante Alighieri, di Albrighi, Segati e C.; Città di Castello, S. Lapi, 1917. In-16, 420 p. et pl. 4 l.

131. Del Vita (Alessandro). Documenti su' pittori Aretini dei secoli xiv-xvi. Firenze, L. S. Olschki, 1916. In-8°, 20 p. (Extrait de la *Rivista d'arte.*)

132. Del Vita (Alessandro). Notizie su due pittori dimoranti in Arezzo nel secolo xiv. Roma, tip. Unione ed., 1917. In-4°, 4 p. (Extrait de *L'Arte*.)

133. Dello Schiavo (Antonio di Pietro). Il diario romano dal 19 ottobre 1404 al 25 settembre 1417, a cura di Francesco Isoldi. Bologna, N. Zanichelli, 1917. In-4°, viii-169 p., 2 facs. (Rerum italicarum scriptores, da L. A. Muratori. Nuova edizione, con la direzione di Giosuè Carducci e Vittorio Fiorini, fasc. 153-154, tomo XXIV, p. v.) 24 l.

134. Demole (Eugène). Le sceau de Jacques de Faucigny, prévôt du chapitre de Genève, 1312-1343. Genève, H. Jarrys, 1916. In-8°, 7 p., 2 fig. (Extrait de la *Revue suisse de numismatique*, t. XX.)

135. Demole (Eugène). Une amulette d'archer du xve siècle. Genève, H. Jarrys, 1917. In-8°, 22 p. et fig. (Extrait de la *Revue suisse de numismatique*, t. XXI.)

136. Desvernay (Félix). Le vieux Lyon à l'exposition internationale urbaine, 1914. Lyon, impr. de A. Rey, 1915. In-8°, 324 p., illustr.

137. Diehl (Charles). Dans l'Orient byzantin. Paris, E. de Boccard, 1917. In-18, viii-331 p. (Collection d'études d'histoire et d'archéologie.) 3 fr. 50.

138. Disegni di scuola fiorentina, secoli xv e xvi, con prefazione di P. N. Ferri. Firenze, L. S. Olschki, 1917. In-fol., 3 p., 25 pl. (I disegni della r. galleria degli Uffizi in Firenze, serie iv, fasc. 4.)

139. Documenti di storia Frignanese, estratti in regesto dai Memoriali dell' archivio notarile di Modena. Modena, Società tip. modenese, 1917. In-8°, 22 p. (Extrait de *Lo Scoltenna*.)

140. Documenti per servire alla storia di Sicilia, pubblicati a cura della Società siciliana per la storia patria. Serie IV (Cronache e scritti varî), vol. XIII. Palermo, Boccone del povero, 1916. In-8°, 132 p. 8 l. 50.

141. Documentos de la iglesia colegial de Santa Maria la Mayor (hoy metropolitana) de Valladolid. Siglos xi y xii. Transcritos par Manuel Mañueco Villalobos, y anotados por José Zurita Nieto. Valladolid, impr. Castellana, 1917. In-4°, x-393 p. (Sociedad de estudios históricos castellanos.) 10 p.

142. Domenici (le P. Giuseppe), S. J. Innocenzo III, 16 luglio 1216-1916. 2a edizione. Roma, Civiltà cattolica, Befani, 1917. In-8°, 88 p.

143. Drossaers (S. W. A.). De archieven van de Delftsche Staten-

kloosters. Algemeen rijksarchief. 's-Gravenhage, W.-P. van Stockum en zoon, 1917. In-8°, VIII-628 p. 7 fl. 75.

144. DUCÉRÉ (E.). Dictionnaire historique de Bayonne, II. Bayonne, impr. A. Foltzer, 1915. Gr. in-8°, 342 p.

144 *bis*. DUCREST (François). Un vieux compte de la châtellenie de Gruyères, 1409-1411. Fribourg, Fragnière frères, 1917. In-8°, IV-24 p. (Extrait des *Annales fribourgeoises*, 5e année.)

145. DU MARTRAY (Colonel). Semelay, église, prieuré et paroisse, aux diocèses d'Autun et de Nevers. Notice historique avec développements sur le prieuré de Luzy. Autun, impr. Dejussieu et Xavier, 1917. In-8°, IV-103 p. et pl. (Extrait des *Mémoires de la Société éduenne*, t. XLII et XLIII.)

146. DUPRAT (Eugène). Notes de topographie avignonnaise, IV : Machovilla (Caumont). Paris, Honoré Champion, 1916. In-8°, 31 p. (Extrait des *Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin*, 1916.)

147. DÜRR (Emil). Machiavellis Urteil über die Schweizer. Basel, Gasser und Cie, 1917. In-8°, V-162-194 p. (Extrait de la *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, Bd. 17, 1.)

148. DURRER (Robert). Bruder Klaus, die ältesten Quellen über den seligen Nikolaus von Flüe, sein Leben und seinen Einfluss, gesammelt und erläutert und im Auftrage der h. Regierung des Kantons Unterwalden ob den Kernwald auf die fünfhundertste Wiederkehr seiner Geburt hrg. Halbbd. 1. Sarnen, L. Ehrli, 1917. In-8°, IV-204 p., 8 pl. 12 fr.

149. DURRIEU (Comte Paul). La Vue de Paris du « Froissart de Breslau ». Paris, impr. P. Renouard, 1916. In-8°, 11 p., 1 pl. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. CXII, 1916.)

150. École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1917, pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Paris, Auguste Picard, 1917. In-8°, 63 p.

151. EDGAR (Robert). An Introduction to the history of Dumfries. Ed. with introduction, and extensive annotations, by R. C. Reid. Dumfries, J. Maxwell and Sons, 1917. In-8°, 302 p. 10 s. 6 d.

152. EGIDI (Pietro). Codice diplomatico dei Saraceni di Lucera. Napoli, tip. L. Pierro e figlio, 1917. In-8°, XXIV-466 p. (Società napoletana di storia patria.) 30 l.

153. EICHHOLZER (Eduard). Ueber eine Kriegssteuer aus dem XV. Jahrhundert, ein Abschnitt aus der Geschichte der zürcherischen

Steuergesetzgebung. Zürich, Schulthess und C°, 1917. In-8°, 8 p. (Extrait de la *Schweizer. Juristen-Zeitung*, Jahrg. 12. Heft 12 vom 15. Dezember 1916.)

154. EMERTON (Ephraim). The beginnings of modern Europe (1250-1450). Boston, Ginn, 1917. In-12, XIII-550 p., cartes. 1 d. 80.

155. ERCOLE (Francesco). Lo Stato nel pensiero di N. Machiavelli : studî. I : Lo stato bene ordinato o libero. Palermo, tip. Industriale, 1917. In-8°, 196 p. (Extrait des *Studi economico-giuridici della r. Università di Cagliari.*)

156. ERCOLE (Francesco). L'unità politica della nazione italiana e l'impero nel pensiero di Dante. Firenze, r. Deputazione toscana di storia patria, 1917. In-8°, 68 p. (Extrait de l'*Archivio storico italiano.*)

157. ERMINI (Filippo). La leggenda di san Saba nel Lezionario spoletino. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1917. In-8°, 19 p. (Extrait de l'*Archivio della r. Società romana di storia patria.*)

158. ESCHER (Conrad), WACHTER (Rudolf). Chronik der Gemeinde Wipkingen. Zurich, Orell-Füssli, 1917. In-8°, 274 p., 56 illustr., 6 pl. 6 fr.

159. EVELYN. Gli affreschi di Piero della Francesca nel coro di S. Francesco in Arezzo. Arezzo, tip. Bellotti, 1916. In-16, 35 p. (Extrait de la *Conferenza su Piero della Francesca.*)

160. EVERSLEY (Lord). The Turkish Empire, its growth and decay. London, Unwin, 1917. In-8°, 392 p., 1 carte. 12 s. 6 d.

161. FABBRICOTTI (Carlo Andrea). Saggi danteschi : il canto ottavo del Purgatorio; l'incontro di Dante e Beatrice sulla cima del Purgatorio. Firenze, F. Lumachi, 1916. In-16, 125 p. 3 l.

162. FAGE (René). La propriété rurale en Bas-Limousin pendant le moyen âge. Paris, Auguste Picard, 1917. In-8°, 274 p. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.*)

163. FALGAIROLLE (Prosper). Histoire civile, religieuse et hospitalière de la ville de Vauvert, du xe siècle à l'année 1790, d'après les documents originaux. Nîmes, Teissier-Nourry, 1918. In-8°, 451-CLI p. et illustr. 10 fr.

164. FALK (Erik). Dantes uppfattning av stat och kyrka. Stockholm, P. A. Norstedt och Söner, 1917. In-8°, 44 p. (Svenska humanistiska förbundets skrifter, 29.)

165. FAVARO (Antonio). Preliminari ad una bibliografia dello studio

di Padova. Padova, tip. G. B. Randi, 1917. In-8°, 15 p. (Extrait des *Atti e memorie della r. Accademia di scienze, lettere ed arti.*)

166. FEIPEL (L. N.). Elements of bibliography. Cambridge, Univ. Press, 1917. In-8°, 38 p. 2 s. 6 d.

167. FELICIANGELI (Bernardino). Le proposte per la guerra contro i Turchi presentate da Stefano Taleazzi, vescovo di Torcello, a papa Alessandro VI. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1917. In-8°, 62 p. (Extrait de l'*Archivio della r. Società romana di storia patria.*)

168. FERRI (Ferruccio). Un dissidio fra Basinio e Guarino. Pavia, Athenaeum, 1917. In-8°, 11 p. (Extrait de l'*Athenaeum.*)

169. FERRI (Silvio). Un *oraculum Apollinis* del 1463 a Venezia. Pavia, Athenaeum, 1917. In-8°, 8 p. (Extrait de l'*Athenaeum.*)

170. FIGGIS (J. Neville). Studies of political thought from Gerson to Grotius, 1414-1625; the Birkbeck lectures delivered in Trinity College, Cambridge, 1900. 2d. ed. New-York, Putnam, 1916. In-12, VII-290 p. 1 d. 50.

171. FILANGIERI DI CANDIDA (Riccardo). Sorrento e la sua penisola. Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1917. In-8°, 122 p. (Collezione di monografie illustrate, serie I. Italia artistica, diretta da Corrado Ricci, n° 82.) 5 l.

172. FISHER (Charles Dennis). Petrarch. London, Milford, 1917. In-8°, 36 p. 2 sh. 6.

173. FISHER (Lizette A.). The Mystic vision in the Grail legend and in the Divine Comedy. London, Milford, 1917. In-8°, 160 p., 5 pl. (Columbia University. Studies in English and comparative literature.) 6 s. 6 d.

174. FLAMINI (Francesco). Il canto di Pier Damiano : saggio d'esegesi dantesca. Napoli, soc. ed. F. Perrella, 1916. In-8°, 16 p. (Extrait de *La Rassegna.*)

175. FLEETWOOD (Harald). Handbok i svensk heraldik. Stockholm, P. A. Norstedt och Söner, 1917. In-8°, 105 p. 6 kr.

176. FLEETWOOD (Harald). Sveriges kungavapen under medeltiden. Ur meddelanden från Svenska heraldiska föreningen 1917. Stockholm, l'auteur, 1917. In-8°, 27 p. 5 kr.

177. FLEURY (Ant. et C.-M.). Le château d'Arcy (Saône-et-Loire) et ses seigneurs. Mâcon, impr. Protat frères, 1917. In-8°, 223 p. illustr.

178. FLICHE (Augustin). Études sur la polémique religieuse à

l'époque de Grégoire VII. Les Prégrégoriens. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1916. In-16, VII-343 p. 3 fr. 20.

179. FLICHE (Augustin). Les théories germaniques de la souveraineté à la fin du XIe siècle. Paris; Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1917. In-8o, 69 p. (Extrait de la *Revue historique*.)

180. FORTUNATI (Gennaro). Pietro Aldobrandeschi di Sovana, vescovo di Volterra dal 1086 al 1099. Volterra, tip. Confortini, 1916. In-8o, 20 p.

181. FOWLER (Mary). Catalogue of the Petrarch Collection bequeathed to the Cornell University Library by Willard Fiske. London, Milford, 1917. In-4o, XXII-548 p. 18 s. 6 d.

182. FRANCIOSI (Pietro). Mastro Antono da Sammarino, oratore politico del rinascimento, e la storia della repubblica dal 1480 al 1530. Bologna, stab. poligrafico Emiliano, 1916. In-8o, 196 p. (Extrait des *Atti e memorie d. r. Deputazione di storia patria per la Romagne*.)

183. FREGNI (Giuseppe). Dai Sabaudi agli Estensi, e cioè dalla parola Fert nelle monete e negli stemmi dei conti e duchi Savoia e re d'Italia al motto Worpass o Worbas degli Estensi a Ferrara. Modena, Società tip. modenese, 1917. In-8o, 20 p. 0 l. 50.

184. FREGNI (Giuseppe). Di nuovo sulla rupe di Canossa, e se cioè la rupe di Canossa è quell' oppidum Canusii, di cui parla Gregorio VII nella sua lettera agli arcivescovi, vescovi, duchi, conti e principi di Germania, del 28 gennaio 1077. Modena, Società tip. modenese, 1917. In-8o, 17 p.

185. FREY (Alb. R.). A dictionary of numismatic names; their popular and official designations. New-York, American numismatic Society, 1917. In-4o, 320 p. 5 d.

186. FRIEDLÄNDER (Max J.). Von Eyck bis Bruegel. Studien z. Geschichte d. niederländ. Malerei. Berlin, Julius Bard, 1917. In-8o, 32 fig. 10 m.

187. GABOTTO (Ferdinando). Il conte di Tortona Alpgario e la famiglia di re Berengario I e di Uggieri il Danese. Firenze, tip. Galileiana, 1917. In-8o, 20 p. (Extrait de l'*Archivio storico italiano*.)

188. GABRIELI (Giuseppe). Appunti descrittivi e critici su alcuni manoscritti arabi di contenuto storico, 1o gruppo, con un' appendice di nuovi mss. di Safadi Wāfi. Roma, tip. r. Accademia dei Lincci, 1917. In-8o, 54 p. (Extrait des *Rendiconti della r. Accademia dei Lincei : scienze morali*.)

189. GALLEANI (Armando). Il castello della Verruca e l'abbadia di S. Michele Arcangelo. Pisa, Tip. Sociale, 1917. In-16, 19 p.

190. Galli (Francesco). La conflagrazione vesuviana del 79 dopo Cristo negli scrittori del secolo di Dante. Roma, tip. r. Accademia dei Lincei, 1917. In-8°, 31 p. (Extrait des *Rendiconti della r. Accademia dei Lincei : scienze morali.*)

191. Gammal Allmogeslöjd från Malmöhus län. Utg. af länets hemslöjdsförening. H. 2. Stockholm; Lund, Ph. Lindstedts univ. bokh., 1917. In-4°, p. 33-54. 4 kr.

192. Garbasso (Antonio). Lectura Dantis; la Divina Commedia nei commenti degli scienziati italiani : conferenza nella sala di Dante in Orsanmichele. Firenze, G. C. Sansoni, 1916. In-8°, 34 pl. 1 l.

193. Garcia Ciprés (Gregorio). Diccionario heráldico. Huesca, tip. de la viuda de Leandro Pérez, 1916. In-8°, 146-22 p. 15 p.

194. Gauchat (Louis), Jeanjaquet (Jules). Grammaire et lexicographie des patois de la Suisse romande. Bibliographie analytique. Neuchâtel, Attinger frères, 1916. In-8°, ix-226 p., 2 facs. (Extrait de la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, t. II.)

195. Gauthier (Pierre). Sainte Catherine de Sienne, 1347-1380. Paris, Bloud et Gay, 1916. In-16, 256 p. et grav.

196. Gencien (Pierre). Le tornoiements as dames de Paris : poemetto antico francese, edito da Mario Pelaez. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1917. In-8°, 68 p. (Extrait des *Studi romanzi.*)

197. Gerola (Giuseppe). Documenti Rodiesi del secolo xv nell' archivio sforzesco. Venezia, tip. C. Ferrari, 1917. In-8°, 16 p. (Extrait des *Atti del r. Istituto veneto di scienze, lettere ed arti.*)

198. Gerson (Joannes). The Ad Deum vadit, published from the manuscript Bibliothèque nationale, fonds fr. 24841, by D. Hobart Carnahan. Urbana, Univ. of Illinois, 1917. In-4°, 155 p. (Studies in language and literature.) 1 d. 75.

199. Gertz (M. Cl.). Scriptores minores historiae Danicae medii aevi Ex codicibus denuo recensuit. Udg. af Selskabet for Udgivelse af kilder til dansk historie. 1. Hæfte. Köbenhavn, Gad, 1917. In-8°, 196 p. 2 kr.

200. Ghirlanda Nuti (Rosa Ricciarda). S. Francesco d'Assisi e lo spirito moderno. Lucca, tip. Baroni, 1917. In-8°, 30 p. et fig.

201. Giacomello (Fortunato). Polverara : il suo podestà, il suo comune, il suo s. Fidenzio e le sue chiese. Padova, tip. Antoniana, 1916. In-8°, 67 p.

202. Giani (Romualdo). L'amore nel Canzoniere di Francesco

Petrarca. Torino, fratelli Bocca, V. Bona, 1917. In-16, 267 p. (Biblioteca letteraria, nº 4.) 3 l. 50.

203. Gibrat (Abbé Joseph). Notice historique sur Saint-Féliu-d'Avall. Perpignan, Barrière et Cie, 1917. In-8º, 91 p. et 1 grav.

204. Giordano (Carlo). Alexandreis, poema di Gautier da Châtillon. Napoli, P. Federico e G. Ardia, 1917. In-8º, 200 p.

205. Giorgi (Ignazio). Biografie farfensi di papi del x e del xi secolo. Roma, r. Società romana di storia patria. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1916. In-8º, 26 p. et pl. (Extrait de l'*Archivio della r. Società romana di storia patria.*)

206. Gosses (I. H.). De rechterlijke organisatie van Zeeland in de middeleeuwen. Groningen, Den Haag, J. B. Wolters' Uitgevers-maatschappij, 1917. Gr. in-8º, x-315 p. 5 f. 25.

207. Gradara (Costanza). Isolamento del sepolcro di re Roberto d'Angiò; scoperta di affreschi e restauri nella chiesa di S. Chiara in Napoli. Roma, E. Calzone, 1916. In-8º, 8 p. (Extrait du *Bollettino d'arte del ministero della Pubblica Istruzione.*)

208. Grassi (Carmelo). Origine e sviluppo storico del sigillo. Sigillo dello stato. Violazioni di sigilli. Milano, Società editrice libraria, 1917. In-8º, 214 p. (Extrait de l'*Enciclopedia giuridica italiana.*) 4 l.

209. Gregory, bishop of Tours. History of the Franks. Selection, tr. with notes, by E. Brehaut. London, Milford, 1917. In-8º, 310 p. (Records of civilization : sources and studies.) 10 s. 6 d.

210. Grossi Gondi (F.). S. Fabiano papa e martire, la sua tomba e le sue spoglie attraverso i secoli; a proposito delle recenti scoperte nella basilica di S. Sebastiano in Catacumbas. 2a edizione, con aggiunte. Roma, Civiltà cattolica, 1916. In-8º, 65 p. et fig.

211. Grousset (René). Histoire de l'Asie. Paris, Georges Crès, 1914. In-8º, 981 p.

212. Guarino Veronese. Epistolario, raccolto, ordinato, illustrato da Remigio Sabbadini. Vol. II : testo. Venezia, tip. Emiliana, 1916. In-8º, 713 p. (Miscellanea di storia veneta, edita a cura della r. Deputazione veneta di storia patria, serie III, tomo XI.) 20 l.

213. Guéry (Abbé Ch.). Histoire de l'abbaye de Lyre. Évreux, impr. de l'Eure, 1917. In-8º, xii-664 p., grav. et plans.

214. Gunnlaugs Saga Ormstungu. Udg. ved Finnur Jónsson. København, 1916. In-8º, 92 p. 3 kr.

215. Guthrie (U. D.). Magna Carta and other addresses. London, Milford, 1917. In-8º, 288 p. 6 s. 6 d.

216. Hægstad (Marius). Vestnorske maalföre fyre 1350. II. Sudvestlandsk. 2. Indre Sudvestlandsk. Færöynæaal. Islandsk. Andre bolken. Kristiania, Jacob Dybwad, 1917. In-4°, 190 p. (Videnskapsselskapets skrifter. II. Hist. filos. kl. 1916. Nr. 41.) 6 kr. 50.

217. Hamel (A.-G. van). Inleiding tot de keltische taal- en letterkunde. Groningen, Den Haag, J.-B. Wolters' Uitgevers-maatschappij, 1917. In-8°, viii-108 p. (Neophilologische Bibliotheek.) 1 f. 90.

218. Hannover (E.). Forsög til en Bibliografi over Forfalskninger of Kunsthaandværk. Bilag til Forslag til Tilvejebringelse af en Bibliografi over Kunstforfalskninger, forelagt ved Skandinavisk Museums Forbunds konstituerende Möde i Köbenhavn, september 1915. Köbenhavn, 1917. In-8°, 30 p.

219. Hansen (P.). Illustreret dansk Litteraturhistorie. 3. omarb. Udg. ved Carl S. Petersen. 3. Hefte. Köbenhavn, Gyldendal, 1917. In-8°, 144 p., 3 pl. 1 kr. 50.

220. Harben (Henry A.). A Dictionary of London; being notes topographical and historical relating of the streets and principal buildings in the City of London. London, Jenkins, 1917. In-8°, 666 p. et plans. 42 s.

221. Hardegger (August). Die alte Stiftskirche und die ehemaligen Klostergebäude in St. Gallen. Ein Rekonstruktionsversuch. Zürich, Orell Füssli, 1917. In-8°, viii-98 p. et pl. 7 fr.

222. Hederstrom (Ture). Fornsagor och eddakväden i geografisk belysning med inledande namnundersökningar. Utdrag ur ett efterlämnat arbete. D. 1. Stockholm, P. A. Norstedt och söner, 1917. In-8°, xii-60 p., 1 carte. 3 k.

223. Henderson (Edith). The Story of Norwich. Norwich, l'auteur, 1917. In-8°, 279 p. 5 s.

224. Herrick (Cheesman Abiah). History of commerce and industry. New-York, Macmillan, 1917. In-12, xxv-562 p. (Macmillan's commercial ser.) 1 d. 60.

225. Hessler (Lewis Burton). The Latin epigram of the Middle English period; with special reference to ms. Reg. 17 C xvii, fol. 17 b 18. Menasha, Wis., G. Banta Pub., 1916. In-8°, 18 p. 75 c.

226. Hilber (Paul). Les anciennes abbayes de la ville de Fribourg. Communication lue à la réunion de la Société d'histoire le 18 mai 1916. Fribourg, Fragnière frères, 1916. In-8°, iv-11 p. (Extrait des *Annales fribourgeoises*, 4e année.)

227. Histoire féodale des marais, territoire et église de Dol. Enquête par tourbe ordonnée par Henri II, roi d'Angleterre. Texte latin publié

avec bibliographie, traduction et notes, par Jean Allenou. Introduction par F. Duine. Paris, Édouard Champion, 1917. In-8°, 102 p. (La Bretagne et les pays celtiques. Série in-8°, XIII.)

228. Historical Manuscripts Commission. 18th report : 1509-1783. London, H. M. Stationery Office, 1917. In-8°. 1 s. 9 d.

229. HOFER (Paul). Die älteste Topographie Thun's. Vortrag, gehalten an der Generalversammlung des historischen Vereins des Kantons Bern in Thun am 24. Juni 1917. Bern, G. Grunau, 1917. In-8°, p. 209-233. (Extrait des *Blätter für bern. Geschichte, Kunst und Altertumskunde*, Jahrg. 13, Heft 3.)

230. HOLEWINSKI (J. DE). A Sketch of the history of Polish art. Intro. by Henry D. Robets. London, Aden and U., 1917. In-8°, 6 d.

231. HOLINSHED (Raphael). Chronicles, Richard II, 1398-1400, and Henry V. Ed. by H. S. Wallace and Alma Hansen. London, Milford, 1917. In-8°, 220 p. 3 s.

232. HOPPELER (Robert). Die rätisch-lombardische Fehde, 1219-1220. Chur, Sprecher, Eggerling and Co., 1917. In-8°, 6 p. (Extrait du *Bündner. Monatsblatt.*)

233. HORNE (Charles Francis), KELLER (Augustus R.). History of the Belgian people. New-York, International history society, 1917. 3 vol. in-12, illustr. 8 d. 25.

234. HOWORTH (Sir Henry H.). The Golden days of the early English Church. London, Murray, 1917. 3 vol. in-8°, 578, 525, 443 p. 12 s.

235. HUDSON (William Henry). France; the nation and its development from earliest times to the establishment of the Third Republic. London, Harrap, 1917. In-8°, 654 p. 10 s. 6 d.

236. HUMPHREYS (Arthur L.). A Handbook to county bibliography : being a bibliography of bibliographies relating to the counties and towns of Great Britain and Ireland. London, A. L. Humphreys, 1917. In-4°, 511 p. 21 s.

237. HURRY (Jamieson B.). King Henry Beauclerc and Reading Abbey. London, R. Scott, 1917. In-8°, 39 p. 2 s. 6 d.

238. HYAMSON (Abb. Montefiore). Palestine; the rebirth of an ancient people. New-York, A. A. Knopf, 1917. In-12, XIV-299 p., illustr. et pl. 1 d. 50.

239. IHRIG (R. M.). The Semantic development of words for « walk », « run » in the Germanic languages. Cambridge, Univ. Press, 1917. In-8°, 178 p. (Linguistic studies in Germanic, n° 4). 3 s.

240. INGSTAD (O.). Bidrag till Ronneby stads historia efter tryckta

och otryckta källor. Stockholm; Ronneby, G. Berlings bokh., 1917. In-8°, 216 p., 46 pl. 2 kr. 75.

241. Inguanez (Mauro). Le pergamene della badia di S. Benedetto de Inmento albo di Civitanova conservate nell' archivio di Montecassino. Siena, arti grafiche Lazzeri, 1917. In-8°, 12 p. (Extrait de *Gli Archivi italiani.*)

242. Inventory of the ancients monuments in the county of Carmarthen. (Royal Commission on ancient and historical monuments in Wales.) London, Wyman, 1917. In-8°. 10 sh.

243. Jamison (E. M.). Italy mediæval and modern. Oxford, University Press, 1917. In-12, viii-564 p., cartes et tabl. généal. 11 sh. 6.

244. Jarry (Abbé A.). Le siège pontifical de Périgueux et Sarlat; nos évêques. Périgueux, impr. E. Ribes, 1916. In-8°, viii-191 p.

245. Jeanroy (A.). Bibliographie sommaire des chansonniers provençaux. Manuscrits et éditions. Paris, Honoré Champion, 1917. In-16, viii-89 p. (Les classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de Mario Roques. 2e série. Manuels n° 16.) 2 fr. 25.

246. Jecklin (Fritz). Geschichte des Churer Schulwesens bis zum Anfang des 19. Jahrhunderts. Chur, Bischofberger und Hotzenköcherle, 1915-1917. In-8°, ii-69 p., 8 pl.

247. Jecklin (Fritz). Mitteilungen aus der Baugeschichte der St Martinskirche bis zur Reformationszeit. Chur, Manatschal Ebner und Co., 1917. In-8°, iv-12 p., 1 pl. (Extrait du *Freier Rätier*, 1917.)

248. Jeudwine (J. W.). Tort, crime, and police in mediæval Britain, a review of some early law and custom. London, Williams and Norgate, 1917. In-8°, 292 p. 6 s.

249. Joliat (Henri). Histoire du château d'Erguel. Porrentruy-le Jura, S. A. impr., 1916. In-8°, iv-46 p., illustr. (Extrait des *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, année 1915.)

250. Jones (John Bavington). Annals of Dover. London, « Dover Express » works, 1917. In-8°, 452 p. 7 s. 6 d.

251. Jörgensen (G.). Fra Bispernes og Munkenes Tid, Billeder fra den danskes Kirkes Historie i den senere Middelalder i Teksten. Ved Udvalget for Folkeoplysnings Fremme. Köbenhavn, Gad, 1917. In-8°, 172 p. (Folkelæsning Nr. 322.) 1 kr. 75.

252. Jourdain de Saxe (B.). Vida de santo Domingo de Guzmán, fundador de la Orden de Predicadores. Traducida y anotada por el P. Getino Vergara. Tip. de El Santísimo Rosario, 1916. In-8°, 372 p. et pl. 3 p. 50.

253. Jud (Jacob). Ist das Bündnerromanische eine italienische Mundart? Chur, Sprecher, Eggerling und Co., 1917. In-8°, p. 129-143. (Extrait du *Bündner. Monatsblatt.*)

254. Kahn (Salomon). Une bulle inédite de Martin V. Nîmes, impr. A. Chastanier, 1917. In-8°, 19 p.

255. Kalcken (Gust. van). Peintures ecclésiastiques du moyen âge. Église Saint-Walburge de Zutphen (suite et fin). Église de Saint-Pancrace à Enkhuysen. Haarlem, H.-D. Tjeenk Willink et fils. La Haye, Mart. Nijhoff, 1917. In-fol., 10 p., 40 pl. 37 fl. 50.

256. Kalkar (Otto). Ordbog til det ældre danske sprog (1300-1700). Trykt paa Carlsberg-fondets bekostning, 59. hæfte. Köbenhavn, Reitzel, 1917. In-8°, 80 p., 2 kr. 50.

257. Kampinga (H.). De opvattingen over onze oudere vaderlandsche geschiedenis bij de Hollandsche historici der xvie en xviie eeuw. 's-Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1917. Gr. in-8°, xxviii-207 p. 3 fl. 20.

258. Kaufmann (Karl Maria). Handbuch der altchristlichen Epigraphik. Freiburg i. B., Herder, 1917. In-8°, pl. 18 m.

259. Kehrer (Hugo). Alt-Antwerpen. Eine kunsthistor. Studie. München, Hugo Schmidt, 1917. In-8°, 61 fig. et pl. 3 m. 80.

260. The King's mirror; speculum regale, konungs skuggsjá; tr. from the old Norwegian by Laurence Marcellus Larson. New-York, American-Scandinavian Foundation, 1917. In-8°, 388 p. 3 d.

261. Kleiweg de Zwaan (J. P.). Völkerkundliches und geschichtliches über die Heilkunde der Chinesen und Japaner. Haarlem, de Erven Loosjes, 1917. In-4°, xii-656 p. (Natuurkundige Verhandelingen van de Hollandsche maatschappij der wetenschappen te Haarlem, 3, VII.) 12 fl. 75.

262. Kreienbühler (Johann). Die Geschichte der politischen Gemeinde Niederhelfenschwil-Lenggenwil. Wil, A. Meyerhans-Zahner, 1917. In-8°, vi-358 p. 4 fr. 50.

263. Kronenberg (M. E.). Catalogus van de incunabelen in de Athenaeum-bibliotheek te Deventer. Deventer, C.-E. Kluwer, 1917. In-8°, xxiv-148 p., 1 pl. 5 fl. 25.

264. La Mantia (Giuseppe). Su i più antichi capitoli della città di Palermo dal secolo xii al xiv e su le condizioni della città medesima negli anni 1354 a 1392. Palermo, scuola tip. Boccone del povero, 1916. In-4°, 59 p. (Extrait de l'*Archivio storico siciliano.*)

265. Lambeau (Lucien). Histoire des communes annexées à Paris, en 1859, publiée sous les auspices du Conseil général. Charonne, t. I.

Paris, Ernest Leroux, 1916. In-4°, 500 p., pl. et plans. (Préfecture de la Seine. Direction des affaires départementales.)

266. LÅNGFORS (Arthur). Les « Incipit » des poèmes français antérieurs au XVIe siècle, répertoire bibliographique établi à l'aide de notes de M. Paul Meyer. Paris, Champion, 1917. In-8°, VII-444 p.

267. LANZONI (Francesco). La prima introduzione del cristianesimo e dell' episcopato nella Sicilia e nelle isole adiacenti. Catania, tip. V. Giannotta, 1917. In-8°, 30 p. (Extrait de l'*Archivio storico per la Sicilia orientale*.)

268. LARRABURE Y UNANUE (E.). Les archives des Indes et la bibliothèque Colombine de Séville. Renseignements sur leurs richesses bibliographiques et sur l'exposition d'anciens documents relatifs à l'Amérique. Paris, impr. Hemmerli et Cie, 1917. In-8°, 88 p., avec grav. et fac-similés.

269. LASINIO (Ernesto). Regesto delle pergamene del r. archivio di stato in Massa. Pistoia, tip. Niccolai, 1916. In-8°, XXIX-337 p.

270. LASTEYRIE (Comte R. DE), VIDIER (Alexandre). Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques, publiés par les sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, t. VI, 3e livraison, nos 120128 à 126721. Paris, Ernest Leroux, 1917. Gr. in-4° à 2 col., 401-600 p. 4 fr.

271. LATINI (Brunetto). I libri naturali del Tesoro, emendati colla scorta dei codici, commentati e illustrati da Guido Battelli, con due appendici. Firenze, succ. Le Monnier, 1917. In-16, XVII-219 p. (Scrittori italiani per la scuola e per la cultura.) 2 l. 50.

272. LAURIAC (Abbé J.). Sainte-Eulalie, le couvent de la Merci. L'église paroissiale. Monographie paroissiale. Montpellier, Louis Valat, 1917. In-8°, 56 p. et grav.

273. LAZARD (Lucien). Préfecture de la Seine. Répertoire alphabétique du fonds des domaines. 2e partie : série des dossiers, compléments et nouveaux versements. Paris, Champion, 1917. In-8° à 2 col., II-174 p.

274. LEBEDEV (Aleksandr). Rukopisi zerkovno-arkheologieskago muzeia imperatorskoï kievskoï dukhovnoï akademii. [Manuscrits du musée d'archéologie religieuse de l'Académie ecclésiastique de Kiev.] I. Saratov, 1916. In-8°, VI-472 p. 3 r. 50.

275. LEGG (J. Wickham). Studies in Church history : essays liturgical and historical. London, Society for promoting christian knowledge, 1917. In-8°, 182 p. 5 s.

276. LEIGHTON (J. and J.). Early printed books, arranged by presses. Pt. 3. France, Paris and Lyons. London, J. and J. Leighton, 1917. In-4°, 216 p.

277. LEROUX (Alfred). La colonie germanique de Bordeaux; étude historique, juridique, statistique, économique, d'après les sources allemandes et françaises. Tome I : 1462 à 1870. Bordeaux, E. Féret, 1918. In-8°, IV-268 p. 5 fr.

278. LEVI (Ezio). I miracoli della Vergine nell' antica letteratura italiana. Roma, tip. Unione ed., 1917. In-8°, 12 p. (Extrait de la *Rivista d'Italia.*)

279. LEWINSKI-CORWIN (E. H.). The political history of Poland. New-York, Polish Book Importing Co., 1917. In-8°, XV-628 p. et illustr. 3 d.

280. Liber notitiae sanctorum Mediolani; manoscritto della biblioteca capitolare di Milano, edito a cura di Marco Magistretti e Ugo Monneret de Villard. Milano, tip. U. Allegretti, 1917. In-4°, LIV p., 462 col., 2 pl. 10 l.

281. Libri dell' entrata e dell' uscita della repubblica di Siena, detti del camerlingo e dei quattro provveditori della Biccherna, a cura della direzione del r. archivio in Siena. Libro III, a. 1230. Siena, tip. Lazzeri, 1917. In-8°, XI-378 p.

282. Il Libro dei cinquanta miracoli della Vergine, edito ed illustrato da Ezio Levi. Bologna, Romagnoli-Dall' Acqua, 1917. In-8°, CLXVIII-183 p. (Collezione di opere inedite o rare.) 14 l.

283. LIÈGE (Léopold). Histoire de Montmorillon. Montmorillon, A. Fontenaille, 1916. In-8°, VIII-431 p. 5 fr.

284. LIGTENBERG (Raphaël). Die romanische Plastik in den nördlichen Niederlanden. Freiburg i. S., S. Paulus Druckerei, 1916. In-8°, 181-15 p.

285. LINACHER (Arturo). Il canto XVII dell' Inferno, con parole prolusive d'Isidoro Del Lungo alla Lectura Dantis, 23 dicembre MCMXV (La frode, i tedeschi lurchi, i banchieri fiorentini, la difesa di Gerione). Firenze, R. Bemporad e figlio, 1916. In-16, 60 p. (Bibliotechina illustrata Bemporad per la gioventù, per i soldati, per il popolo.) 20 cent.

286. LITTLE (A. G.). Studies in English Franciscan history. London, Longmans, 1917. In-8°, 257 p. 8 s. 6 d.

287. LOMMATZSCH (Erh.). Provenzalisches Liederbuch. Lieder d. Troubadours, m. e. Auswahl biograph. Zeugnisse, Nachdichtungen und Singweisen. Berlin, Weidmannsche Buchh., 1917. In-8°. 6 m.

288. LUGANO (le P. Placido). S. Colombano, monaco e scrittore, 542-615. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1917. In-8°, 56 p. (Extrait de la *Rivista storica benedettina.*) 2 l.

289. LULVÈS (Jean). Calais sous la domination anglaise, 1347-1558. Berne, Ferd. Wyss, 1917. In-8°, 36 p., 1 pl. 1 fr. 30.

290. LUZIO (Alessandro). Documenti degli archivi di Mantova asportati dagli Austriaci. Milano, U. Hoepli, 1917. In-4°, 19 p. (Memorie del r. Istituto lombardo di scienze e lettere : classe di lettere, scienze morali e storiche. Vol. XXIV-XXV della serie III, fasc. 1.) 1 l.

291. M. (A.). Saint François d'Assise, le jongleur de Dieu. Toulouse, les Voix franciscaines, 1917. In-8°, XVI-211 p. 2 fr.

292. MAC DOWALL (M. W.). Epics and romances of the middle ages. Adapted from the work of Dr Wägner. London, Routledge, 1917. In-8°, 488 p. 7 sh. 6.

293. MAC KNIGHT (George Harley). St. Nicholas, his legend and his rôle in the Christmas celebration and other popular costoms. New-York, Putnam, 1917. In-8°, IX-153 p., illustr. 2 d.

294. MÂLE (Émile). L'art allemand et l'art français du moyen âge. Paris, Armand Colin, 1917. In-16, 285 p. 3 fr. 50.

295. MARCHESI (Concetto). I volgarizzamenti dell' ars amatoria nei secoli XIII e XIV. Milano, U. Hoepli, 1917. In-4°, 30 p. (Memorie del r. Istituto lombardo di scienze e lettere : classe di lettere, scienze morali e storiche. Vol XXIII-XIV della serie III, fasc. 10.) 1 l. 60.

296. MARCO POLO. Venetianaren Marco Polos resor i det 13. århundradet. Övers. samt inledning och anmärkningar av Bengt Thordeman. 1, 2. Stockholm, Alb. Bonnier, 1917. In-8°, XX-490 p., 2 pl. 3 kr. 75.

297. MARIGO (Aristide). Cultura letteraria e preumanistica nelle maggiori enciclopedie del dugento : lo Speculum ed il Tresor. Torino, casa ed. E. Loescher, 1916. In-8°, 80 p. (Extrait du *Giornale storico della letteratura italiana.*)

298. MARQUET DE VASSELOT (J.-J.). Répertoire des catalogues du musée du Louvre. Paris, Hachette, 1917. In-8°, XV-175 p.

299. MARS (F.-D.-Noël). Histoire du royal monastère de Saint-Jacut-de-l'Isle-de-la-Mer, composée en 1649. Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée. Nantes, Louis Durance, 1917. In-8°, 109 p. avec grav. et plan. (Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer, publiés par Auguste Lemasson. 1re partie.)

300. Martin (Henry). Saint Martin. Paris, Henri Laurens, 1917. In-16, 64 p., 42 illustr. (L'Art et les Saints.)

301. Martinori (Edoardo). Annali della zecca di Roma. Urbano V, Gregorio XI, Urbano VI, Clemente VII, Bonifacio IX, Innocenzo VII, Gregorio XII, Benedetto XIII, Alessandro V, Giovanni XXIII, Paolo III. (Istituto italiano di numismatica.) Roma, tip. del Senato, di G. Bardi, 1917. 2 vol. in-8°, 79 et 78 p. et fig.

302. Marucchi (Orazio). Notizia sulle recenti scoperte nelle catacombe di s. Sebastiano. Roma, tip. r. Accademia dei Lincei, 1916. In-8°, 32 p. (Extrait du *Bullettino della Commissione archeologica comunale.*)

303. Masi (Gino). La ceroplastica in Firenze nei secoli xv-xvi e la famiglia Benintendi. Firenze, L. S. Olschki, 1917. In-4°, 21 p. (Extrait de la *Rivista d'arte.*)

304. Maton (Fernand). La souveraineté dans Jean II Juvénal des Ursins. Paris, libr. de la Société du recueil Sirey, 1917. In-8°, 166 p. (Université de Paris, Faculté de droit.)

305. Meddelanden från Svenska riksarkivet. Ny följd. I : 39. Riksarkivariens årsberättelse för 1915. 40. Handlingar rörande arkivväsendet. 41. Smärre utredningar. Stockholm, P. A. Norstedt och söner, 1917. In-8°, ii p. et p. 243-367, 5 pl. 1 k. 50.

306. Meillet (A.). Caractères généraux des langues germaniques, Paris, Hachette, 1917. In-16, xvi-223 p. 3 fr. 50.

307. Mélanges offerts à M. Jules Guiffrey. Paris, Édouard Champion, 1916. In-8°, cxlv-348 p., 22 fig. (Archives de l'art français, Nouvelle période. T. VIII, année 1914. Société de l'histoire de l'art français.)

308. Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1916-1917, 167e année. Sixième série, tome XIV. Nancy, impr. Berger-Levrault, 1917. In-8°, lxv-356 p.

309. Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Tome XLIII, 1916. Paris, H. Champion, 1916. In-8°, 295 p. et pl.

310. Mennessier de La Lance (Général). Essai de bibliographie hippique, donnant la description détaillée des ouvrages publiés ou traduits en latin et en français sur le cheval et la cavalerie. Avec de nombreuses biographies d'auteurs hippiques. T. II. L à Z et supplément. Paris, Lucien Dorbon, 1917. Gr. in-8° à 2 col., 740 p.

311. Meurgey (Jacques). Étude sur les armoiries de la ville de

Tournus. Mâcon, impr. Protat frères, 1917. In-8°, 52 p., pl. (Extrait des *Mémoires de la Société des amis des arts de Tournus.*) 2 fr.

312. MEYER (Carl). Die Capitanei von Locarno im Mittelalter. Zürich, Buchdr. Berichthaus, 1916. In-4°, IV-XXII-556 p., 1 vignette, 21 pl., 8 tabl., 1 carte.

313. MEYER (Paul). Le Roman de Flamenca; publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, traduit et accompagné d'un glossaire. New-York, G. E. Stechert, 1917. In-8°, 45-427 p. 3 d. 50.

314. MICHEL (Ersilio). L'archivio comunale di Ala. Città di Castello, tip. casa ed. S. Lapi, 1916. In-8°, 7 p. (Extrait de la *Rassegna storica del risorgimento.*)

315. MILLET (Gabriel). L'école grecque dans l'architecture byzantine. Paris, Ernest Leroux, 1916. In-8°, XXVIII-329 p. avec fig. et pl. (Bibliothèque des Hautes-Études, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Sciences religieuses. 26e volume.)

316. MILLET (Gabriel). Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux XIVe, XVe et XVIe siècles, d'après les monuments de Mistra de la Macédoine et du Mont-Athos. Première partie. Paris, E. de Boccard, 1916. In-8°, LXIV-811 p., 670 grav. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, fasc. 109e.)

317. MINGUÉLEZ (Le P.), O. S. A. Catálogo de los códices españoles de la Biblioteca del Escorial. I. Relaciones históricas. Madrid, impr. Helénica, 1917. In-4°, XLVII-359 p. 15 p.

318. MINI (Giovanni). Le investiture nobiliari del vescovo di Sarsina, conte di Bollio, e i suoi feudatarî vassalli valvassori. Roma, Collegio araldico, 1917. In-8°, 52 p. (Extrait de la *Rivista del collegio araldico.*) 1 l.

319. MISCHJ (Giovanni). Gli ordinamenta mortuorum in Città di Castello. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1916. In-8°, 15 p. (Extrait du *Bollettino della r. Deputazione di storia patria per l'Umbria.*)

320. MÖLLER (H. C. V.). Kōbenhavns Havns Udvikling i Fortid og Nutid samt Forslag til Havnens fremtidige Udvidelse. Udg. paa Foranstaltning af Kjöbenhavns Havnebestyrelse. Köbenhavn, Gad, 1917. In-8°, 28 p. et illustr., 21 pl. 5 kr.

321. MONTANDON (Raoul). Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques. Époques préhistorique, protohistorique et gallo-romaine. France. Tome I : Bourgogne, Dauphiné,

Franche-Comté, Nivernais, Provence, Corse, Savoie. Genève et Lyon, Georg et Cie; Paris, 1917. Gr. in-8°, XXXIV-600 p., 2 cartes. 20 fr.

322. MONTI (Gennaro Maria). Un Pianto di Maria del secolo XIII. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1917. In-8°, 31 p. (Extrait de la *Miscellanea Francescana*.)

323. MOORE (E.). Studies in Dante. Ser. IV, Textual criticism of the Convivio and Miscellaneous essays. Pref. by Paget Toynbee. London, Milford, 1917. In-8°, XII-303 p. 10 s. 6 d.

324. MORF (Heinrich). Galeotto fu il libro e chi lo scrisse. Dante, Inferno V, 137. Berlin, G. Reimer, 1916. Gr. in-8°, IV et p. 1118-1138. (Extrait des *Sitzungsberichte der königlich-preussischen Akademie der Wissenschaften. Sitzung der philosophisch-histor. Klasse vom 26. Oktober 1916.*) 1 m.

325. MOURRET (Fernand). Histoire générale de l'Église. T. IV. La chrétienté, du Xe au XIVe siècle. Paris, Bloud et Gay, 1916. In-8°, 614 p.

326. MOWAT (R. B.). The Later Middle Ages : a history of Western Europe, 1254-1494. London, Milford, 1917. In-8°, 340 p., 4 cartes. (Oxford text books of European history.) 4 s. 6 d.

327. MÜLLER (August). Ueber die Echtheit der ersten Truber Urkunde in den *Fontes rerum Bernensium*, I, 400. Bern, G. Grunau, 1915. In-8°, 17 p. (Extrait des *Blätter für bernische Geschichte, Kunst- und Altertumskunde*, Jahrg. 11, Heft 1.)

328. MULLER Fz. (S.). Regesten van het archief der bisschoppen van Utrecht (722-1528). In medewerking met mej. E. de Clercq, B. M. de Jonge van Ellemeet en A. Le Cosquino de Bussy. Dl. I. Utrecht, A. Oosthoek, 1917. In-8°, XII-282 p. 3 fl. 50.

329. NEWTON (The Lady). The House of Lyme from its foundation to the end of the eighteenth century. London, Heinemann, 1917. In-8°, 423 p. 21 s.

330. NICOLAS (Raoul). Geschichte der Vorrechte und des Einflusses Frankreichs in Syrien und in der Levante, vom Beginn des Mittelalters bis zum Friedensvertrag von Paris 1802. Bern, Büchler, 1917. In-8°, VIII-208 p.

331. NICOTRA TOSCANO (G. I.). L'unità d'Italia nell' ideale politico di Dante e Rapisardi, con lettera di Enotrio Ladenarda. Catania, V. Muglia, 1916. In-8°, 89 p. 2 l.

332. NILSSON (Axel). Äldre fasta rumsinredningar i Röhsska konstslöjdmuseet i Göteborg. Stockholm; Göteborg, Röhsska konstslöjdmuseet, 1917. In-8°, II-53 p. 5 kr.

333. Norges Historie. Hefte 144-7. Tidsrummet 1319-1537. Kristiania, H. Aschehoug und Co., 1917. 0 kr. 50.

334. The Northern Passion; four parallel texts and the French original, with specimens of additional manuscripts; ed. by Frances A. Foster. New-York, Oxford Univ., 1916. 2 vol. in-8° (Early English text Soc. Original ser.) 6 d.

335. Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. T. XXXIX, 2e partie. Paris, Klincksieck, 1917. In-4°, p. 323 à 665.

336. NUCCI (Ermenegildo). L'arte della seta in Valdinievole : memorie storiche. Pescia, tip. E. Nucci, 1917. In-16, 12 p.

337. NUGUAIRI (En). Historia de los musulmanes de España y Africa. Texto árabe y traducción española por M. Gaspar Remiro. T. I. Granada, El Defensor, 1917. In-4°, xx-122-116 p. (Centro de estudios históricos de Granada y su reino.) 10 p.

338. O'CONNOR (Rev. J. Bonaventure). Saint Dominic and the Order of Preachers. Somerset, O. Rosary press, 1916. In-12, 193 p., pl. et portr. 75 c.

339. OJETTI (Ugo). I monumenti italiani e la guerra, a cura dell'ufficio speciale del ministero della marina. Milano, Alfieri e Lacroix, 1917. In-4°, 30 p., 140 pl.

340. OMONT (Henri). Mercier de Saint-Léger et la Bibliothèque du roi. Paris, impr. P. Renouard, 1916. In-8°, 5 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XLIII, 1916.)

341. ORTEGA Y RUBIO (Juan). Historia de América desde los tiempos mas remotos hasta nuestros días. Madrid, Perlado, Páez y Comp., 1917. 3 vol. in-4°, LXXI-527, 689, 907 p.

342. OVERBECK (Franz). Vorgeschichte und Jugend der mittelalterlichen Scholastik, hrg. von Carl Albrecht Bernoulli. Basel, B. Schwabe und Co., 1917. In-8°, XII-315 p. 7 fr.

343. OVERVOORDE (J.-C.). Archieven van de kloosters te Leiden. Leiden, F. Théonville, 1917. In-8°, XXVI-480 et 512 p. 6 fl. 40.

344. OVIDIO (Francesco D'). Il patriottismo nazionale di Dante. Roma, tip. Unione ed., 1916. In-8°, 18 p. (Extrait de la *Rivista d'Italia*.)

345. OVIDIO (Francesco D'). Del sostantivo stipa in Dante e d'una ignota forma congiuntivale del bolognese antico. Napoli, tip. Cimma-

ruta della r. Università, 1917. In-8°, 23 p. (Extrait des *Atti della r. Accademia di archeologia, lettere e belle arti.*)

346. Oxyrhynchus papyri. Pt. XII. Ed. with translation and notes by B. P. Grenfell and A. S. Hunt. London, Milford, 1917. In-4°, 368 p., 2 pl. 25 s.

347. La Pace trionfante e sovrana nel mondo : memorie di s. Leone III, papa, edite per la ricorrenza della sua morte. 12 giugno 816-1916. Roma, tip. Pontificia nell' istituto Pio IX, 1916. In-8°, 18 p. (Extrait du volume *Il Principe della pace mostrato alle genti nel turbine della grande guerra.*) 20 cent.

348. La Pace vincitrice di ogni guerra : memorie d'Innocenzo III, papa, edite per la ricorrenza del VII centenario della sua morte Perugia, 16 luglio 1216-1916. Roma, tip. Pontificia nell' istituto Pio IX, 1916. In-8°, 16 p. (Extrait du volume *Il Principe della pace mostrato alle genti nel turbine della grande guerra.*)

349. PAETOW (Louis John). Guide to the study of medieval history. Berkeley, University of California, 1917. In-8°, XVI-552 p. 2 d.

350. Papiri greci e latini. Vol. IV (n[i] 280-445). Firenze, tip. E. Ariani, 1917. In-8°, XIV-238 p. (Pubblicazioni della Società italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto.) 30 l.

351. PARENTI (Giorgio). Niccolò Machiavelli e il Trentino. Firenze, Stab. tip. Aldino, 1917. In-16, 76 p. 2 l.

352. PARKER (Edward Harper). China, her history, diplomacy and commerce from the earliest days. New-York, Dutton, 1917. In-8°, XXX-419 p., illustr., cartes. 2 d. 50.

353. PASCHINI (Pio). Primordi dell' Ordine Francescano nel Friuli. Città di Castello, tip. casa ed. S. Lapi, 1917. In-8°, 15 p. (Extrait des *Memorie storiche forogiuliesi.*)

354. PASCOLI (Giovanni). Minerva oscura, prolegomeni, la costruzione morale del poema di Dante. 2[a] edizione. Livorno, R. Giusti, 1917. In-16, X-216 p. 4 l. 50.

355. PASTORELLO (Ester). Indici per nome d'autore e per materie delle pubblicazioni sulla storia medioevale italiana (1899-1910), raccolte e recensite da Carlo Cipolla. Venezia, tip. C. Ferrari, 1916. In-8°, 616 p.

356. PEARCE (Canon Ernest Harold). The monks of Westminster; being a register of the brethren of the convent from the time of the Confessor to the dissolution; with lists of the obedientiaries and an introduction. New-York, Putnam, 1916. In-4°, 236 p. 3 d.

357. PEDDIE (Rob. Alex.). Conspectus incunabulorum; an index catalogue of 15th century books. Pt. I (A-B); Pt. II (C-G). White Plains; New-York, H. W. Wilson Co., 1917. In-8°, 310 p. 4 d.

358. PEDDIE (Rob. Alex.). Fifteenth century books; a guide to their identification. White Plains; New-York, H. W. Wilson Co., 1917. In-12, 89 p. 1 d. 50.

359. PEDDIE (Rob. Alex.). National bibliographies : a descriptive catalogue of works which register the books published in each country. White Plains; New-York, H. W. Wilson Co., 1917. In-8°, 34 p. 1 d. 50.

360. Per il settimo Centenario dell' approvazione dell' Ordine Domenicano, dicembre MCCVII-MCMXVI : numero speciale del Rosario, memorie domenicane. Firenze, tip. Domenicana, 1916. In-8°, 80 p. et fig. et pl.

361. PERINI (David A.). Un emulo di fr. Girolamo Savonarola : fr. Mariano da Genazzano. Roma, tip. Unione ed., 1917. In-8°, 100 p.

362. PERRAULT-DABOT (A.). Les objets d'art classés parmi les monuments historiques dans les églises du département de la Seine. Paris, impr. P. Renouard, 1916. In-8°, 27 p. et pl. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XLIII, 1916.)

363. PERUGI (Giuseppe Ludovico). La paleografia e la diplomatica come contributo alla storia del diritto : prolusione letta nell' università di Urbino il 23 marzo 1916. Bologna, Rocca S. Casciano, L. Cappelli, 1917. In-8°, 24 p.

364. PETERSEN (Henry). Danske kongelige Sigiller samt sönderjydske Hertugers og andre til Danmark knyttede Fyrsters Sigiller 1085-1559. Udg. af A. Thiset. Köbenhavn, Reitzel, 1917. In-fol., 40 p., 21 pl. 12 p.

365. PETROCCHI (Giuseppe). Un grande oratore sacro del rinascimento : san Bernardino da Siena. Città di Castello, soc. tip. Leonardo da Vinci, 1917. In-8°, 39 p. (Extrait de *l'Eloquenza*.)

366. PETRUS LOMBARDUS. Libri IV Sententiarum, studio et cura PP. collegii S. Bonaventurae in lucem editi. Secunda editio, ad fidem antiquiorum codicum mss. iterum recognita. Ad Claras Aquas, typ. collegii S. Bonaventurae, 1916. 2 vol. in-8°, LXXX-1056 p. et fig.

367. PFISTER (Wilhelm). Der Grundbesitz der Abtei S. Gallen zwischen Rhein und Limmat im 13. und 14. Jahrhundert. Immensee, Buchdruck. des Instituts Bethlehem, 1917. In-8°, XII-89 p.

368. PHELIPOT (Jehan). La vie, légende et miracles de Mgr saint Roch. Rééditée avec notes sur l'édition de 1494 par Maurice Luthard, précédée d'une notice biographique par Jean Renard. Paris, Picard, 1916. In-8°, 87 p. 4 fr.

369. PHILLIPS (C. E.). Loreto and the Holy House : its history drawn from authentic sources. London, Washbourne, 1917. In-8°, 205 p. 2 s. 6 d.

369. PICCINI (Luigi). Storia della cultura Bresciana. Brescia, tip. istituto Pavoni, 1917. In-8°, 166 p.

370. PICKTHALL (Marmaduke). Knights of Araby, a story of the Yaman in the fifth Islamic century. London, Collino, 1917. In-8°, 381 p. 6 s.

371. PIERLEONI (Gino). Il fondo antico della biblioteca del r. liceo-ginnasio di Alatri. Alatri, P. A. Isola, 1917. In-8°, IX-108 p. (Per la storia di Alatri, II.) 1 l. 50.

372. PIERREDON (Comte Michel DE). Généalogie de la maison de Séris. Paris, H. Oudin, 1916. In-8°, 50 p.

373. PINETTI (Angelo). La limitazione del lusso e dei consumi nelle leggi suntuarie Bergamasche. sec. XIV-XVI. Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1917. In-8°, 94 p., fig. (Extrait des *Atti dell'Ateneo di Bergamo.*)

374. PINTARD (Ch.). Archives départementales de l'Ardèche. Répertoire numérique, série L (période révolutionnaire). Rédigé sous la direction de M. Jean Régné. Largentière, impr. Mazel et Plancher, 1917. Gr. in-4°, 27 p.

375. PLANTA (Robert VON). Rätoromanisch und Italienisch. Zürich, Druckerei der neuen Zürcher Zeitung, 1917. In-8°, 15 p.

376. PODESTÀ (Ferdinando). S. Eutichiano papa : note storiche. Firenze, tip. S. Giuseppe, 1916. In-8°, 71 p. 6 pl.

377. Polonica. Kulturbilder från det äldre och nyara Polen. Under medverkan av Åge Meyer av Benedicten Knud. Berlin, Alfred Jensen. Stockholm, Bonnier, 1917. In-8°, 221 p. 4 k. 50.

378. POMPEATI (Arturo). Saggi critici. Milano-Roma-Napoli, soc. ed. Dante Alighieri, di Albrighi, Segati e C., 1916. In-8°, 150 p. 2 l.

379. PONCE DE LEON (Brígido). Influencia de la Iglesia católica en el desarrollo de la astronomía y ciencias afines, con un bosquejo histórico de las mismas en España. Prólogo del Rev. P. Angel Rodriguez de Prada. O. S. A. Dúrcal (Granada), impr. de la Escuela de « El Valle de Lecrín », 1917. In-8°, IX-266 p. 5 p.

380. POSADA (Eduardo). Apostillas á la historia Colombiana. Madrid, Sociedad g. e. de libreria [1918]. In-8°, 256 p. 3 p. 50.

381. POWELL (C. L.). English domestic relations, 1487-1653 : a study of matrimony and family life in theory and practice as revealed by the literature, law, and history of the period. London, Milford, 1917. In-8°, 286 p. 5 s. 6 d.

382. POWELL (Margaret J.). The Pauline Epistles contained in Ms. Parker 32, Corpus Christi College, Cambridge. London, Milford, 1917. In-8°, 384 p. (Early English text Society.) 15 s.

383. PRATI (Angelico). L'italiano ed il parlare della Valsugana. 2ª edizione, con correzioni e giunte. Roma, P. Maglione e C. Strini, 1917. In-16, 80 p. (Lingua e dialetto : pubblicazioni per la difesa delle lingua, promosse dalla Società filologica romana, n° 1.)

384. RABEL (Ernst), SPIEGELBERG (Wilhelm). Papyrusurkunden der öffentlichen Bibliothek der Universität zu Basel. 1. Urkunden in griechischer Sprache, mit Beiträgen mehrerer Gelehrter, hrg. von E. R.; 2. Ein koptischer Vertrag, hrg. von W. Sp. Berlin, Weidmannsche Buchh., 1917. In-4°, IV-IV-100 p. (Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philologisch-historische Klasse. N. F., Bd. 16, Nro. 3.) 10 m.

385. RACLE (Raffaele). La peste del 1424 in Lagonegro e il beneficio di S. Pietro; La peste del 1666 e 67; Il colera del 1866; ricerche. Lagonegro, tip. Lucana di F. Auleta, 1917. In-8°, 18 p.

386. RAILEY (Clementine Brown). History of the house of Ochiltree of Ayrshire, Scotland; with the genealogy of the families of those name who came to America and of some of the allied families, 1124-1916. Sterling, Kan., Bulletin Press, 1916. In-4°, XIV-380 p., illustr. et pl. 5 d.

387. RAJNA (Pio). Questioni cronologiche concernenti la storia della lingua italiana, II-IV. Napoli, soc. ed. F. Perrella, 1916-1917. In-8°, 31 p. (Extrait de *La Rassegna.*)

388. RAMSAY (Mary P.). Les doctrines médiévales chez Donne, le poète métaphysicien de l'Angleterre. London, Milford, 1917. In-8°, 350 p. 7 s. 6 d.

389. REBER (Burkhard). La bataille de Morgarten. Genève, Impr. centrale, 1916. In-8°, 11 p.

390. Die Rechtsquellen des Kantons Argau. Teil 1 : Stadtrechte. Bd. 7 : Das Stadtrecht von Rheinfelden. Bearb. und hrg. von Dr Friedrich Emil Welti. Arau, H. R. Sauerländer und Co., 1917. Gr. in-8°, XVI-515 p., 6 pl. 22 fr.

391. Reymond (Marcel). Donatello. Florence, Alinari frères, 1917. In-8°, 99 p., 34 pl.

392. Reymond (Maxime). Un rôle de cens pour le chapitre de Lausanne en l'an mille. Fribourg, impr. Saint-Paul, 1917. In-8°, 18-28 p. (Extrait de la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1917.)

393. Reynaud (L.). Histoire générale de l'influence française en Allemagne, 2e édition. Paris, Hachette et Cie, 1915. In-8°, viii-554 p. 12 fr.

394. Riccio (Medardo). Il valore dei Sardi in guerra. Vol. I, dalle origini alla grande guerra. Milano, casa ed. Risorgimento, 1917. In-16, viii-329 p. et fig. 5 l.

395. Ricordo della festa di s. Domenico, 4 agosto 1916 [scritti intorno all' Ordine Domenicano, s. Domenico, s. Francesco e Dante del P. Mariano Cordovani e V. Messeri]. Firenze tip. Domenicana, 1916. In-8°, 40 p., 2 fig. et 2 pl. (Extrait du *Rosario, memorie domenicane.*)

396. Righi (Le P. Mario). Monografia della tomba di s. Domenico. Parma, tip. Federale, 1916. In-16, 31 p., 44 pl. (Nel VII centenario dell' approvazione dell' Ordine dei frati Predicatori.)

397. Rocaberti (Fra). The Gloria d'Amor of Fra Rocaberti, a Catalan vision-poem of the 15th century. Edited with introd., notes, and glossary by H. C. Heaton. London, Milford, 1917. In-8°, 180 p. 6 s. 6 d.

398. Rocbuck (J. E. Jonson). Primer of library practice. White Plains; New-York, H. W. Wilson Co., 1917. In-12, 189 p. 75 c.

399. Rosa (Pietro). Per una fonte dell' amorosa visione di G. Boccaccio : nota critica. Potenza, Tip. Editrice, 1917. In-8°, 50 p.

400. Rosadi (Giovanni). Lectura Dantis : il canto XXIV dell'Inferno, letto nella casa di Dante in Roma. Firenze, G. C. Sansoni, 1917. In-8°, 39 p.

401. Rostagno (Enrico). I codici ashburnhamiani della r. biblioteca Mediceo-Laurenziana di Firenze. Vol. I, fasc. 4. Firenze, tip. L'Arte della stampa, 1917. In-8°, p. 321-400. (Ministero della pubblica istruzione : Indici e cataloghi, n° 9.)

402. Ryan (Sara Agnes). Christopher Columbus in poetry, history and art; with an introd. by F. X. Mc Cabe. Chicago, Mayer und Miller Co., 1917. In-8°, 259 p., illustr. 2 d. 50.

403. Rye (Walter). History of the Parish of Eaton, in the City of Norwich. 3 maps. Norwich, W. Hunt, 1917. In-8°, 36 p., 2 s. 6 d.

404. Saintsbury (George). A History of the French novel to the close of the 19th century. Vol. I, From the beginning to 1800. London, Macmillan, 1917. In-8°, 511 p. 18 s.

405. Salazar (Luis de). Origen de 300 apellidos castellanos y vascongados. Bilbao, impr. de Emeterio Verdes, 1917. In-4°, xiv-421 p. 6 p.

406. Salvioli (Giuseppe). Studî sulla storia della proprietà fondiaria in Italia : la proprietà fondiaria nell' agro modenese durante il medio evo. Modena, Società tip. modenese, antica tip. Soliani, 1917. In-8°, 66 p. (Extrait des *Atti e memorie della r. Deputazione di storia patria per le provincie modenesi.*)

407. Samarelli (Francesco). La biblioteca del seminario di Molfetta e la provenienza di taluni suoi codici e manoscritti : contributo allo studio di un palinsesto biblico. Firenze, tip. E. Ariani, 1917. In-8°, 85 p. (Extrait de la *Rivista delle biblioteche e degli archivi.*)

408. Sandalgian (Joseph). Histoire documentaire de l'Arménie des âges du paganisme 1410 av.-305 après Jésus-Christ. Rome, impr. du Sénat, 1917. 2 vol. in-8°, xxxiv-798 p., 2 pl. 16 l.

409. Santanera (Armando). L'apparizione di Beatrice : sul canto xxx del Purgatorio. Torino, S. Lattes e C^i, 1917. In-8°, 43 p.

410. Santi (Antonio). L'allegoria dei canti viii e ix dell' Inferno. Roma, tip. Unione ed., 1917. In-8°, 21 p. (Extrait de la *Rivista d'Italia.*)

411. Savage (Ernest Alb.). Manual of descriptive annotation for library catalogues. White Plains; New-York, H. W. Wilson Co., 1917. In-16, 155 p. 1 d. 50.

412. Savini (Francesco). Le famiglie feudali della regione Teramana nel medio evo. Roma, tip. del Senato, di G. Bardi, 1916. In-8°, xi-255 p. 8 l.

413. Sayers (W. C. Berwick), Stewart (Ja. Douglas). The card catalogue. White Plains; New-York, H. W. Wilson Co., 1917. In-4°, 86 p. 85 c.

414. Sayle (C. E.). Fitzwilliam Museum, Mc Clean Bequest. Catalogue of the early printed books bequeathed to the Museum by Frank Mc Clean. Cambridge, University Press, 1917. In-8°, 194 p., 6 pl. 15 s.

415. Sbuelz (Raffaello). L'antica ed illustre famiglia friulana degli Antonini M CCC LXX-M CM XVIII : ricerche in archivi e documenti moderni. (Società friulana dei veterani e reduci dalle patrie battaglie in Udine.) Udine, tip. fratelli Tosolini, 1917. In-8°, 24 p.

416. Schiaparelli (Luigi). Note paleografiche intorno all' origine e ad alcuni caratteri dalla scrittura e del sistema abbreviativo irlandese. Firenze, tip. Galileiana, 1917. In-8°, 126 p. et pl. (Extrait de l'*Archivio storico italiano.*)

417. SCHRADER (O.). Reallexikon der indogermanischen Altertumskunde. 2. Auflage. Strassburg, K. J. Trübner, 1917. Gr. in-8°. 9 m.

418. SCHRIJNEN (Jos.). Handleiding bij de studie der vergelijkende indogermaansche taalwetenschap, vooral met betrekking tot de klassieke en germaansche talen. Afl. 1. Leiden, A.-W. Sijthoff's Uitgeversmaatschappij, 1917. Gr. in-8°, VIII-80 p. 4 fl. 50.

419. SCHUBERT (Hans VON). Geschichte der christlichen Kirche im Frühmittelalter. I. Tübingen, J. C. B. Mohr, 1917. Gr. in-8°, 12 m.

420. SCHÜTTE (Gudmund). Vor mytiske Kongerække, Studier fra Sprog og Oldtidsforskning, udg. af det philolog historiske Samfund. Köbenhavn, Pio, 1917. In-8°, 56 p. 1 kr. 25.

421. SCHWEIZER (Paul). Plan der Stadt Zürich bis zum Jahr 1336, samt erklärendem Text und Häuserregesten als Beilage zum Urkundenbuch. Zürich, Fäsi und Beer. In-4°, II-88 p. 3 fr.

422. Schweizerisches Idiotikon... Heft 82 : Bd. 8, Bogen 55-62. Frauenfeld, Huber, 1917. In-4°, IV p. et p. 857-984. 2 fr.

423. Schweizerisches Künstler-Lexicon. Hrg. von Carl Brun. Dictionnaire des artistes suisses, 4e suppl. Frauenfeld, Huber, 1917. In-8°, VI-712 p.

424. SCOTT (Archibald). S. Ninian, Apostle of the Britons and Picts; a research study of the first founding of the Church in Britain. London, D. Nutt, 1917. In-8°, 167 p. 2 s. 6 d.

425. SCUDDER (Vida Dutton). The Morte d'Arthur of sir Thomas Malory, its sources. New-York, Dutton, 1917. In-8°, XII-430 p. 3 d. 50.

426. SEGAR (Mary G.). Some minor poems of the middle ages; selected and arranged with an introd.; glossary by Emmeline Paxton. New-York, Longmans, 1917. In-12, VIII-71 p. 1 d.

427. SFORZA (Giovanni). Mugâhid (il re Mugetto de' cronisti italiani) e la sua scorreria contro la città di Luni : nuovi studi. Torino, tip. V. Bona, 1917. In-8°, 32 p. (Per le nozze Buraggi-Galleani D'Agliano.)

428. SICILIANO (Giuseppe). Un prezioso monumento del secolo XV, 1488-1501 : la chiesa della SS. Annunziata in Palermo. Palermo, tip. fratelli Vena, 1917. In-8°, 106 p.

429. Siegelabbildungen zum Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich, bearb. von Dr. Paul Schweizer und Dr. Friedrich Hegi. Lfg. 9. Zurich, Beer und Co., 1917. In-4°, IV-149-180 p., 10 pl. 3 fr.

430. Sir Gawayne and the green knight; an alliterative romance-poem (A. B. 1320-30 A. D.), by the author of early English alliterative poems; re-edited from Cotton ms. Nero, A. H., in the British

Museum by R. Morris. New-York, G. E. Stechert, s. d. In-8°, xx-124 p. (Early English text Soc. No. 4.) 2 d. 50.

431. SIRÉN (Osvald). Giotto and some of his followers. Cambridge, Mass., Harvard Univ., 1917. 2 vol. in-4°, 12 d.

432. SIRÉN (Osvald). Italienska handteckningar från 1400- och 1500-talen i Nationalmuseum. Catalogue raisonné. Stockholm, Bröd. Lagerström, 1917. In-8°, xv-191 p. 75 kr.

433. SNELLER (Z. W.). Walcheren in de xv[e] eeuw. Utrecht, A. Oosthoek, 1917. In-8°, vi-150 p., 1 carte. (Utrechtsche Bijdragen voor letterkunde en geschiedenis. Deel X.) 2 fl. 50.

434. SOLMI (Arrigo). Studi storici sulle istituzioni della Sardegna nel medio evo. Cagliari, Società storica sarda, 1917. In-8°, xv-439 p. 12 l.

435. SORBELLI (Albano). Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia. Opera fondata dal prof. Giuseppe Mazzatinti. Vol. XXIV-XXV. Firenze, L. S. Olschki, 1917. 2 vol. in-8°, 177-301 p.

436. SORBELLI (Tommaso). La canzone d'Orlando. Urbino, tip. M. Arduini, 1917. In-16, 30 p.

437. SOTHERAN (Henry). The History of civilization as shown in a catalogue, incl. the library of the late Sir Laurence Gomme and of Dr. Henry Callaway. London, Sotheran, 1917. In-8°, 216 p. 2 s. 6 d.

438. SPENCE (Lewis). Legends and romances of Brittany. London, Harrap, 1917. In-8°, 423 p. 10 s. 6 d.

439. STAEHELIN (Wilhelm Richard). Die Ordenskirche der Johanniter-Komturei. Basel, Basler Druck- und Verlags-Anstalt, 1916. In-8°, iv-113-119 p. (Extrait des *Basler Kirchen*.)

440. Statuto (lo) dei provenzali di Volturara, pubblicato da Giuseppe Ceci. Trani, ditta Vecchi e C[i], 1917. In-8°, 19 p.

441. STAUDER (Hermann). Nikolaus von der Flüe. Jubiläum 1417-1917. Zofingen, H. Stauder, 1917. In-4°, 16 photogr., pl. et illustr. 200 fr.

442. STEIDL (P. D.). Knud den hellige, Danmarks værnehelgen, 1-5. Köbenhavn, Katholsk boghandel, 1917. In-8°, 160 p. 0 k. 50 le fasc.

443. STEIN (Henri). Notre frontière de l'Est. La France et l'Empire à travers l'histoire et les origines du pangermanisme. Paris, Félix Alcan, 1916. In-8°, 136 p. 1 fr. 25.

444. STEWART (Ja. Douglas). The sheaf catalogue. White Plains; New-York, H. W. Wilson Co., 1917. In-8°, 56 p. 75 c.

445. STIDSTON (Russell Osborne). The use of ye in the function of

thow in Middle-English literature, from ms. Anchinleck to ms. Vernon; a study of grammar and social intercourse in fourteenth century England; rev. for publication by Arth. G. Kennedy. Stanford, University Cab., Leland Stanford Junior Univ., 1917. In-4°, 95 p. (University ser.) 75 c.

446. STUCKI (Carl). Die Mundart von Jaun im Kanton Freiburg. Lautlehre und Flexion. Frauenfeld, Huber und Co., 1917. In-8°, IV-VIII-346 p. 11 fr.

447. STURTEVANT (Edg. Howard). Linguistic change, an introduction to the historical study of language. Chicago, University of Chicago, 1917. In-12, x-185 p., fig. 1 d.

448. STUTZ (Emil). Das Strafrecht von Stadt und Amt Zug. Zürich, Gen. Leemann, 1917. In-8°, 246 p.

449. SUPINO (Igino Benvenuto). La patria di Niccola Pisano. Bologna, tip. Gamberini e Parmeggiani, 1916. In-4°, 13 p., fig. et pl. (Extrait des *Memorie della r. Accademia delle scienze : scienze morali.*)

450. TAMASSIA (Nino). Paroeci e residentes nel medio evo greco e latino. Venezia, tip. C. Ferrari, 1916. In-8°, 33 p. (Extrait des *Atti del r. Istituto veneto di scienze, lettere ed arti.*)

451. TAPPOLET (Ernst). Die alemannischen Lehnwörter in den Mundarten der französischen Schweiz. Kulturhistorisch- linguistische Untersuchung. Strassburg, K. J. Trübner, 1917. In-8°, XVI-215 p.

452. TAURISANO (Innocenzo). Il culto di Dante nell' Ordine Domenicano. Firenze, tip. Domenicana, 1917. In-8°, 46 p., fig. et pl. (Extrait de *Il Rosario, memorie Domenicane.*)

453. TER MEULEN (Jacob). Beitrag zur Geschichte der internationalen Organisation 1300-1700. Haag, M. Nijhoff, 1916. In-8°, IV-124 p.

454. TERPSTRA (J.-L.-A.). Nijmegen in de middeleeuwen. Amsterdam, A.-H. Kruyt, 1917. In-8°, XVI-126 p., 1 carte. 2 fl. 50.

455. THOMAS DE CELANO. Sainte Claire d'Assise, sa vie et ses miracles. Complétés par des récits tirés des chroniques de l'Ordre des Mineurs et du procès de canonisation. Traduits d'après un manuscrit italien du XVIe siècle. Avec une introduction et des notes de Madeleine Havard de La Montagne. Paris, Perrin et Cie, 1917. In-16, XXIII-248 p.

456. TOMMASO D'AQUINO. Opuscoli e testi filosofici, scelti e annotati da Bruno Nardi. Vol. II. Bari, G. Laterza e figli, 1916-1917. 2 vol. in-8°, 632 p. (Filosofi antichi e medievali, a cura di G. Gentile.) 12 l.

457. TORRACA (Francesco). L'entrée d'Espagne. Napoli, tip. Cimma-

ruta, della r. Università, 1917. In-8°, 85 p. (Extrait des *Atti della r. Accademia di archeologia, lettere e delle arti.*)

458. Tortoli (Giovanni). Delle bombarde dell' assedio di Brescia 1311 e della battaglia di Crécy 1346. Firenze, tip. L'Arte della stampa, 1917. In-8°, 16 p. (Extrait des *Atti della Società Colombaria, 1914-1916.*)

459. Tosi (Mario). Bullaria e bullatores della Cancelleria pontificia. Siena, arti grafiche Lazzeri, 1917. In-8°, 76 p., 4 pl. (Extrait de *Gli Archivi italiani.*)

460. Tout (T. F.). Mediaeval town planning. Manchester, University Press, 1917. In-8°, 35 p., illustr. (Extrait du *Bulletin of the John Rylands library.*) 1 s. 6 d.

461. Touzery (Chanoine J.). Histoire de saint Amans, premier évêque de Rodez. Rodez, Impr. catholique, 1918. In-8°, xxiv-79 p., fig.

462. Touzery (Chanoine J.). Histoire de saint Martial, apôtre d'Aquitaine, fondateur de l'église de Rodez. Rodez, Impr. catholique, 1918. In-8°, viii-63 p. avec grav.

463. Trotter (Capt. L. J.). History of India, from the earliest times to the present day. Rev. ed., brought up to 1911, by W. H. Hutton. London, Society for promoting christian knowledge, 1917. In-8°, 520 p. 10 s. 6 d.

464. Urkundenbuch der Abtei Sanct Gallen. Teil 6 (1442-1463). Lfg. 1 (1442-1448). Hrg. unter Mitwirkung von Joseph Müller, bearb. von Traugott Schiers. St. Gallen, Fehr'sche Buchh., 1917. In-4°, iv-ii-200 p. 15 fr.

465. Valer (Michael). Schloss und Herrschaft Tarasp. Die Herren von Tarasp im Mittelalter und in der Neuzeit. Chur, F. Schuler, 1917. In-8°, 68 p., 1 pl. 2 fr.

466. Vander Linden (H.). Les Normands à Louvain, 884-892. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. Paris, 1917. In-8°, 20 p. (Extrait de la *Revue historique*, t. CXXIV, année 1917.)

467. Venturi (Adolfo), Pais (Ettore), Molmenti (Pompeo). La Dalmazia monumentale, con 100 tavole fuori testo raccolte e annotate da Tomaso Sillani. Milano, Alfieri e Lacroix, 1917. In-4°, 83 p., 100 pl. 15 l.

468. Venturi (Adolfo). Un' opera inedita di Francesco Laurana. Roma, tip. Unione editrice, 1917. In-8°, 4 p. et fig. (Extrait de *L'Arte.*)

469. Venturi (Gian Antonio). Attorno a due canti del Paradiso. Roma, tip. Unione ed., 1917. In-8°, 20 p. (Extrait de la *Rivista d'Italia.*)

470. Vesly (Léon de). Six notes archéologiques. I. La cachette monétaire d'Yquebeuf. II. Les chapiteaux de la salle capitulaire de Saint-Victor-en-Caux ou de l'abbaye. III. Industries rouennaises. Pipes et pipiers. IV. Urne cordiforme de Charles III, de Martel Fontaine. V. Le colombier de Petit-Couronne. VI. Les thermes gallo-romains, dits bains d'Alincourt, à Lillebonne. Rouen, impr. Albert Lainé, 1917. In-8°, 44 p. avec fig. et grav.

471. Vidal y Ruby (Gabriel). Divisas y leyendas de las antiguas piezas de artilleria. Segovia, Antonio San Martin, 1917. In-4°, 48 p. 1 p.

472. Vie (la) de saint Alexis, poème du xie siècle. Texte critique de Gaston Paris, avec un lexique complet et une table des assonances. Paris, Honoré Champion, 1917. Petit in-8°, vi-50 p. (Les classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de Mario Roques.)

473. Villemagne (A.). Bullaire du bienheureux Pierre de Castelnau, martyr de la foi (16 février 1208). Montpellier, Valat, 1917. In-8°, xlii-425 p.

474. Vite (le) di Dante, scritte da Giovanni e Filippo Villani, da Giovanni Boccaccio, Leonardo Aretino e Giannozzo Manetti, ora novamente pubblicate con introduzione e con note da G. L. Passerini. Firenze, G. C. Sansoni, 1917. In-16, xlviii-290 p. 3 l.

475. Wäger (Franz). Geschichte des Kluniazenser-Priorates Rüeggisberg. Freiburg Schweiz, Gebr. Fragnière, 1917. In-8°, xviii-226 p. (Extrait des *Freiburger Geschichtsblätter*, Jahrg. 22-23.)

476. Wägner (Wilhelm). Asgard and the gods; the tales and traditions of our Northern ancestors; forming a complete manual of Norse mythology; adapted from the work of W. Wägner by M. W. Macdowall and ed. by W. J. W. Anson. New-York, Dutton, 1917. In-8°, xvi-326 p. 2 d.

477. Wallis (Kurt). Jeanne d'Arc, 1412-1431. Stockholm, C. E. Fritze, 1917. In-8°, 256 p., 37 pl. 7 k. 50.

478. Weber (Peter Xaver). Das « Weissbuch » der Stadt Luzern, 1421-1488. Stans, Ad. und P. von Matt, 1916. In-8°, iv-138 p. (Extrait du *Geschichtsfreund*, Bd. 71.)

479. Whitton (F. E. Maj.). A History of Poland, from the earliest times to the present day. London, Constable, 1917. In-8°, 302 p., cartes, 8 s. 6 d.

480. Wiener (Leo). Contributions towards a history of Arabico-Gothic culture. V. I. New-York, Neale Pub., 1917. In-8°, xxxvi-301 p. 3 d. 50.

481. Wiget (Wilhelm). Die Laute der Toggenburger Mundarten.

Mit Notenbeispielen und 2 Beilagen. Frauenfeld, Huber, 1916. In-8°, IV-IV-171 p. 6 f. 50.

482. WILKINS (H. J.). Westbury College from 1194-1544 A. D., with notes on the lives of John Carpenter, D. D., Henry Sampson, M. A., and William Canynges. London, Simpkin, 1917. In-8°, 208 p. 10 s.

483. WILLIAMS (L. F. Rushbrook). History of the Abbey of St. Alban. London, Longmans, 1917. In-8°, 264 p. 7 s. 6 d.

484. WINTHER (P. J. M.). Dansk Litteratur. Tillæg til J. Rönning : « Den danske Litteraturs Historie i Grundrids. » Hedenold og Middelalder. Silkeborg, 1915. Köbenhavn, Silkeborg Seminarium, 1917. In-8°, 24 p. 0 kr. 35.

485. WRIGHT (Joseph). A Middle High German primer, with grammar, notes and glossary. 3rd. ed., revis. and enl. London, Milford, 1917. In-8°, 224 p. 4 s. 6 d.

486. WÜSCHER (Heinrich). Die Abtei Allerheiligen zu Schaffhausen. Beschreibung der reichsfreien Nellenburg'schen Stiftung, Benediktiner Ordens in Schaffhausen, von ihrem Ursprung bis nach ihrer Säkularisierung, von E. Wuescher-Becchi. Basel, G. Krebs, 1917. In-8°, IV-148 p., 1 fig., 5 pl., 1 plan. 8 fr.

487. YOUNG (George). Portugal, old and young, an historical study. London, Milford, 1917. In-8°, 350 p., cartes. 5 s.

488. ZACCAGNINI (Guido). Notizie intorno ai rimatori Pisani del secolo XIII. Torino, casa ed. E. Loescher, 1917. In-8°, 34 p. (Extrait du *Giornale storico della letteratura italiana.*)

489. ZANOTTI BIANCHI (Ottavio). La trepidazione in Dante. Torino, fratelli Bocca, 1917. In-8°, 16 p. (Extrait des *Atti della r. Accademia delle scienze.*)

490. ZARDO (Antonio). Lectura Dantis : il canto III dell' Inferno, letto nella sala di Dante in Orsanmichele. Firenze, G. C. Sansoni, 1916. In-8°, 35 p. 1 l.

491. ZUCCHELLI (Niccola), LAZZARESCHI (Eugenio). S. Caterina da Siena ed i Pisani. Firenze, tip. Domenica, 1917. In-8°, (4), 127 p. et pl.

CHRONIQUE ET MÉLANGES

La soutenance des thèses des élèves de l'École des chartes de la promotion de 1917 a eu lieu les 13 et 14 mars 1917. Voici les titres des thèses présentées :

Le Chapitre de Sainte-Opportune de Paris, par André AUNIORD.

L'Architecture religieuse dans la région de Troyes à l'époque de la Renaissance, par Robert DORÉ.

La Vie municipale à Aix-en-Provence avant 1789, par Bruno DURAND.

Galliot de Genouillac, maître de l'artillerie de France (1465-1546), par François JOURDA DE VAUX DE FOLETIER.

La Forêt d'Yveline et la formation du domaine forestier de Rambouillet, par Paul JUBERT.

Le Ban et l'arrière-ban, de la création des compagnies d'ordonnance au XVIIIe siècle (1445-1758), par Jean DE MACÉ DE GASTINES.

Essai sur l'organisation du Chapitre de la cathédrale de Tours, des origines au Concordat de 1516, par Charles MARCHESNÉ.

Essai sur la formation et le développement topographiques de la ville de Troyes, jusqu'à l'année 1524, par Pierre PIÉTRESSON DE SAINT-AUBIN.

— Par arrêté ministériel, en date du 24 avril 1917, ont été nommés archivistes-paléographes, dans l'ordre de mérite suivant :

MM.

1. MARCHESNÉ (*Charles*-Marie-Bernard).
2. MACÉ DE GASTINES (*Jean*-Marie-Charles DE).
3. JOURDA DE VAUX DE FOLETIER (Marie-Joseph-Charles-*François*).
4. PIÉTRESSON DE SAINT-AUBIN (*Pierre*-Napoléon-Eugène).
5. DURAND (*Bruno*-Joseph-Marie).

Et hors rang, comme appartenant à des promotions antérieures (ordre alphabétique) :

MM.

AUNIORD (*André*-Henri-Alphonse-Marie).
DORÉ (*Robert*-Gustave).
JUBERT (Paul).

— Le prix Auguste Molinier a été décerné à la thèse de M. de Macé de Gastines.

— La bourse Robert-André Michel a été attribuée à M. Marchesné.

— Les examens de l'École des chartes ont eu lieu du 22 au 27 juin 1917. Ils ont porté sur les textes et les questions qui suivent :

Première année.

Épreuve écrite.

1° Texte latin à transcrire d'après le n° 354 des héliogravures de l'École.

2° Texte provençal à transcrire d'après le n° 210 des héliogravures.

3° Texte latin à traduire : Texte imprimé donné en première année à Pâques 1892 (*Cartulaire lyonnais*, n° 459).

4° Texte provençal à traduire : Texte imprimé donné en 1893 (Rambaut de Vaqueiras). Les élèves ont eu, en outre, à répondre à la question suivante : Quel a été le développement phonétique de la forme latine *castellum* dans les parlers de l'ancienne Gaule au moyen âge?

5° Bibliographie : I. En quoi l'imitation du livre italien a-t-elle modifié le livre français pendant la première moitié du XVI[e] siècle? Quels sont les principaux imprimeurs à qui sont dues ces modifications? — II. Exercices pratiques de rédaction de fiches.

Épreuve orale.

1° Paléographie latine : Lecture de quelques lignes du manuscrit latin 11067 de la Bibliothèque nationale (statuts synodaux de Noyon), fol. 21 v°.

2° Paléographie française : Lecture d'une charte de 1403.

3° Traduction latine : Lettres de Rodolphe de Habsbourg, du 12 octobre 1289 (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLII, p. 386).

4° Explication d'une strophe (n° CCXXXVI) du poème de *Miserere*. Dire à quel dialecte appartient ce texte, et justifier l'attribution.

5° Histoire de France : Questions diverses de chronologie.

Deuxième année.

Épreuve écrite.

1° Texte latin à transcrire d'après le n° 731 de l'ancien fonds de facsimilés de l'École.

2° Texte latin à traduire : Texte imprimé donné en deuxième année à Pâques 1884 (charte de Pons de Chapteuil, de 1253).

3° Texte latin à analyser : Texte imprimé donné à Pâques 1884 (lettres de Thibaut, comte de Champagne, de 1234).

4° Diplomatique : Texte imprimé donné en 1906 (critique d'un diplôme de Dagobert, publié par G.-H. Pertz, *Diplomata*, p. 142, n° 25).

5° Histoire des institutions : I. Les Grands-Jours depuis la fin du XIIIe siècle. — II. Les institutions financières sous la Constituante.

Épreuve orale.

1° Paléographie : Lecture de quelques lignes du manuscrit latin 11067 (statuts synodaux de Noyon), fol. 15 v°.

2° Diplomatique : Quels étaient les bureaux de la chancellerie pontificale au XIIIe siècle, et quelle était la besogne assignée à chacun d'eux?

3° Histoire des institutions : I. Les traités et les douanes du XIVe au XVIIIe siècle. — II. Comparer le pouvoir législatif dans les Constitutions de 1791 et 1793.

4° Service des archives : I. Quelles formes peut revêtir un inventaire d'archives? — II. Donner des exemples des divers types d'inventaires qui ont été rédigés tant dans les archives départementales qu'aux Archives nationales.

5° Sources de l'histoire de France : I. Quelles sont les règles de critique à observer dans l'emploi des obituaires pour la détermination d'une date de mort? Citer, si on le peut, un exemple. — II. Dire ce que vous savez de Dudon de Saint-Quentin.

TROISIÈME ANNÉE.

Épreuve écrite.

1° Texte latin à transcrire d'après le n° 806 de l'ancien fonds.

2° Droit : I. Comment se forme le contrat de fief à partir du XIIIe siècle? Quelles obligations entraîne-t-il pour le seigneur et pour le vassal? — II. Qu'entend-on par *potestas magisterii*, *potestas ministerii seu ordinis* et *potestas jurisdictionis?* Caractériser ces trois pouvoirs et dire quelles différences séparent le pouvoir d'ordre du pouvoir de juridiction.

3° Archéologie : Indiquer les différents types de chapiteaux et les profils des tailloirs au XIIe et au XIIIe siècle.

4° Sources de l'histoire de France : I. Que savez-vous du livre III d'Enguerand de Monstrelet? — II. Indiquer quelle est, au triple point de vue historique, historiographique et littéraire, la valeur de l'historien qu'on a faussement appelé Amelgard.

Épreuve orale.

1° Paléographie : Lecture de quelques lignes du manuscrit latin 11030 de la Bibliothèque nationale (synodal d'Angers), fol. 19 v°.

2° Histoire du droit : I. Quelles étaient, en droit coutumier, les limites à la liberté de tester? — II. Que savez-vous des collections canoniques désignées sous le nom de *Décret?*

3° Archéologie : Décrire les différents types de tombeaux du XIII[e] siècle.

A la suite de ces examens ont été admis à passer en deuxième année (ordre de mérite) :

MM. 1. Recoura,
2. Buffet,
3. Lavaud,
M[lle] 4. Ducaffy,
M. 5. Daudet.

Ont été admis à passer en troisième année (ordre de mérite) :

MM. 1. Dugon,
2. Martin.

Ont été admis à subir l'épreuve de la thèse (ordre alphabétique) :

MM. 1. Flipo,
2. Jassemin,
3. Terrasse.

— Par arrêté ministériel, en date du 7 novembre 1917, ont été nommés élèves de première année à l'École des chartes dans l'ordre de mérite suivant :

M[lle]

1. Solente (*Suzanne*-Marguerite-Germaine), née à Paris, le 12 mai 1895.

MM.

2. Saleilles (Claude-*François*), né à Dijon (Côte-d'Or), le 19 septembre 1894.

3. Berranger (Marie-Abel-*Henri* de), né à Lussac-les-Châteaux (Vienne), le 2 février 1899.

4. Avezou (*Robert*-Fernand-Germain), né à Paris, le 19 septembre 1899.

5. Lévy (*Pierre*-Isidore), né à Paris, le 17 juillet 1900.

6. Lesourd (*Paul*-Marie-Joseph-Albert), né à Tours (Indre-et-Loire), le 19 décembre 1897.

7. THIERCELIN (*Georges*-Arthur-Jules), né à Paris, le 17 juillet 1899.
8. BARROUX (Jean-Léon-*Robert*), né à Paris, le 23 janvier 1899.
9. ELIE (Henry-*Hubert*), né à Reims (Marne), le 10 octobre 1896.
10. COLONNIER (*Gustave*-Marie-Jean), né à Paris, le 19 février 1898.
11. HAUMONT (*Jacques*-Paul-Louis), né à Paris, le 28 mars 1899.

Mlles

12. RENIÉ (*Colette*-Élisabeth-Françoise-Gabrielle), née à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), le 18 août 1896.
13. FLACHAIRE DE ROUSTAN (Marie-Hélène-Georgette-*Renée*), née à Lyon (Rhône), le 26 novembre 1898.

MM.

14. GAUTIER (*Hubert-Léon*), né à Laval (Mayenne), le 27 mai 1899.
15. BROUARD (*Charles*-Octave), né à Paris, le 21 août 1892.

Mlle

16. ARRIVOT (*Marie-Louise*), née à Paris, le 29 janvier 1897.

M.

17. MARTIN (*Max*-Émile-Robert), né à Oran (Algérie), le 30 mai 1897.

La soutenance des thèses à l'École des chartes a eu lieu le 28 janvier 1918. Les thèses portaient sur les sujets suivants :

Philippe de Hochberg, maréchal de Bourgogne, gouverneur et grand sénéchal de Provence (1454-1503), par André BOVET.

Des caractères distinctifs de l'architecture bourguignonne de la fin du XIIe siècle à la fin du XIVe siècle, par Vincent FLIPO.

La Chambre des comptes de Paris depuis 1436 jusqu'à la fin du XVe siècle, par Henri JASSEMIN.

— Par arrêté ministériel, en date du 28 février 1918, ont été nommés archivistes-paléographes dans l'ordre de mérite suivant :

MM.

1. JASSEMIN (*Henri*-Frédéric).
2. FLIPO (*Vincent*-Ernest-Albert).

Et à titre étranger et hors rang, comme appartenant à une promotion antérieure :

M. BOVET (*André*).

— Le jury a signalé à l'attention de M. le ministre de l'Instruction publique, comme particulièrement remarquable, la thèse de M. Jassemin.

— Le prix Auguste Molinier et la bourse Robert-André Michel ont été attribués à M. Jassemin.

— Un décret du président de la République, en date du 13 janvier 1918, inséré au *Journal officiel* du 15 janvier, p. 562, col. 2, porte :

« Art. 1er. Par dérogation à l'article 22 du décret du 1er décembre 1900, sont seuls admis à se présenter aux examens qui peuvent être ouverts pendant l'année 1918 pour la nomination d'adjoints à l'Inspection générale des finances :

« Les militaires ou anciens militaires des armées de terre ou de mer pourvus du diplôme de licencié en droit, ès lettres ou ès sciences, ou ayant satisfait aux examens de sortie des écoles suivantes : polytechnique, spéciale militaire, navale, normale supérieure, *nationale des chartes*... »

— Par décret présidentiel, en date du 13 juillet 1917, notre confrère M. Alfred Coville, directeur de l'enseignement secondaire, a été nommé directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique.

— Par décret présidentiel, en date du 4 avril 1917, notre confrère M. Charles Mortet, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé administrateur de la même bibliothèque, en remplacement de notre confrère M. Charles Kohler, décédé.

— Par décret présidentiel, en date du 30 avril 1917, notre confrère M. Peretti de la Rocca, ministre plénipotentiaire, a été nommé délégué à la résidence de France au Maroc.

— Par arrêté ministériel, en date du 23 mars 1917, notre confrère M. Georges Huisman a été nommé chef du secrétariat particulier du sous-secrétaire d'État de l'aéronautique.

— Par arrêté ministériel, en date du 6 février 1918, notre confrère M. A. Vidier a été nommé chef adjoint du cabinet du sous-secrétaire d'État du service de santé militaire au ministère de la Guerre.

— Par arrêté ministériel, en date du 23 septembre 1917, notre confrère M. Albert Guigue a été nommé chef du secrétariat particulier du ministre de l'Instruction publique.

— Par arrêté ministériel, en date du 4 avril 1917, nos confrères MM. Bémont, Finot, Lot, Morel-Fatio, Poëte, Poupardin et Prinet, directeurs adjoints à l'École pratique des Hautes-Études, ont été nommés directeurs d'études à la section des sciences historiques et philologiques de la même école.

— Par arrêté ministériel, en date du 6 octobre 1917, notre confrère M. A. Coville, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, a été nommé vice-président de la Commission centrale du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission archéologique de l'Indo-Chine et membre de la

Commission chargée de rechercher et de publier les documents d'archives relatifs à la vie économique de la Révolution française, en remplacement de M. L. Poincaré, nommé directeur honoraire.

— Par arrêté ministériel, en date du 12 octobre 1917, notre confrère M. Antoine Héron de Villefosse, membre de la Commission centrale du Comité des travaux historiques et scientifiques, a été nommé vice-président de cette Commission, en remplacement de notre confrère M. Paul Meyer, décédé.

— Par arrêté ministériel, en date du 12 octobre 1917, notre confrère M. Henri Omont, vice-président de la section de philologie et histoire (jusqu'à 1715) du Comité des travaux historiques et scientifiques, a été nommé président de ladite section en remplacement de notre confrère M. Paul Meyer, décédé.

— Par arrêté ministériel, en date du 1er mars 1918, ont été nommés membres du Comité des travaux historiques et scientifiques, dans la section de philologie et d'histoire (jusqu'à 1715), nos confrères MM. Antoine Thomas et Ferdinand Lot; et dans la section d'histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contemporaine, M. Pierre Caron.

— Par arrêté ministériel, en date du 22 avril 1918, notre confrère M. Charles de La Roncière a été nommé secrétaire de la section de géographie du Comité des travaux historiques et scientifiques.

— Par arrêté ministériel, en date du 19 mars 1917, notre confrère M. E. Lelong a été nommé membre de la Commission supérieure des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières.

— Par arrêté ministériel, en date du 26 octobre 1917, notre confrère M. Charles Marchesné a été nommé membre de l'École française de Rome pour l'année 1917-1918.

— Par arrêté du ministre des Affaires étrangères, en date du 28 mars 1917, notre confrère M. Albert Mousset a été chargé d'une mission de recherches historiques se rapportant aux relations entre la France et l'Espagne.

— Par arrêté ministériel, en date du 16 juillet 1917, notre confrère M. René Giard a été nommé principal intérimaire du collège de Pont-l'Évêque.

— Notre confrère M. Paul Boudet a été nommé, par arrêté du gouverneur général de l'Indo-Chine, pensionnaire de l'École française d'Extrême-Orient, avec mission spéciale d'étudier l'état actuel et la future organisation des archives de l'Indo-Chine.

— Notre confrère M. Georges de Manteyer a été nommé bibliothécaire de la Fondation Thiers.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu dans sa séance du 4 mai 1917 notre confrère M. le comte H.-François Delaborde à la place laissée vacante par le décès de notre confrère M. Paul Viollet.

— Notre confrère M. Antoine Héron de Villefosse a été élu, le 7 juin 1917, membre honoraire de la Société des Antiquaires de Londres.

— Notre confrère M. Léon Mirot a été élu, le 6 février 1918, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France.

— Notre confrère M. Charles-Eude Bonin a été nommé colonel honoraire du 178e régiment canadien.

— Notre confrère M. Charles de Lasteyrie a reçu du roi d'Espagne la grand-croix de l'Ordre d'Isabelle-la-Catholique à l'occasion de la conclusion de la Convention économique franco-espagnole.

— Notre confrère M. L. Serbat a reçu du roi d'Angleterre la médaille de « The military Cross ».

— C'est notre confrère M. Marc Morel, et non M. Octave Morel, comme nous l'avons imprimé par erreur l'an dernier, qui a été décoré de l'Ordre de l'Aigle de Serbie.

— L'Académie française a décerné, en 1918, des prix sur la fondation Montyon à nos confrères MM. de Dampierre (*l'Allemagne et le droit des gens*) et E.-G. Ledos (*Au cœur de la tragédie, le sourire sous la mitraille*, traduit de l'espagnol de Gómez Carillo).

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a maintenu en 1917 le premier prix Gobert à notre confrère M. R. Delachenal pour le troisième volume de son *Histoire de Charles V*.

Les deux prix Gobert ont été décernés par la même Académie en 1918 à deux de nos confrères : le 1er prix à M. Jules Viard, pour son édition des *Journaux du Trésor de Charles IV le Bel;* le 2e prix à M. le baron Gabriel Le Barrois d'Orgeval pour son étude sur *le Tribunal de la Connétablie, du XIVe siècle à 1790.*

— Les trois médailles du concours des Antiquités de la France en 1917 ont été décernées par l'Académie des inscriptions à trois de nos confrères : la 1re médaille à M. H. Labande, pour les tomes III et IV du *Trésor des chartes du comté de Rethel;* — la 2e médaille à Mme Geneviève Aclocque (vicomtesse de Laire d'Espagny), pour son ouvrage sur *les Corporations, l'industrie et le commerce à Chartres, du XIe siècle à la Révolution;* — et la 3e médaille à M. J. Vernier, pour les deux volumes de sa publication des *Chartes de l'abbaye de Jumièges*.

— Plusieurs de nos confrères ont obtenu des récompenses en 1918 à la même Académie sur le prix Jean-Jacques Berger : M. E. Coyecque

pour son *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris au XVIe siècle;* M. A. Vidier pour son mémoire sur *les Marguilliers laïcs de Notre-Dame;* M. Léon Dorez pour son édition des registres de *la Faculté de décret de l'Université de Paris au XVe siècle;* feu Paul Lecestre, élève de l'École, pour sa *Notice sur l'Arsenal royal de Paris jusqu'à la mort de Henri IV.*

— Le prix de La Grange a été attribué par l'Académie des inscriptions, en 1918, à notre confrère M. Ernest Langlois pour le tome Ier de son édition du *Roman de la Rose.*

— Notre confrère M. Roger Grand a obtenu une récompense sur le prix Saintour, à la même Académie, en 1917, pour son étude sur *le Contrat de complant.*

— L'Académie des sciences morales et politiques a décerné, en 1917, le prix Le Dissez de Penanrun à notre confrère M. Eugène Welvert « pour son œuvre historique dans ces six dernières années »; la même Académie a accordé une récompense sur le prix Paul-Michel Perret à notre confrère M. Léon Mirot, pour ses *Études sur le XIVe et le XVe siècles.*

— La Faculté de droit de Paris a décerné l'unique prix de 1918 à notre confrère le baron Gabriel Le Barrois d'Orgeval.

— Le bureau et les commissions de la Société de l'École des chartes ont été ainsi constitués pour l'année 1917-1918 :

Président : M. R. Delachenal.

Vice-Président : M. Ch.-V. Langlois.

Secrétaire : M. L. Mirot.

Secrétaire-adjoint : M. Marcel Aubert.

Commission de publication. Membres ordinaires : MM. H. Omont, H. Stein, H.-F. Delaborde. — Membres suppléants : MM. E.-G. Ledos et R. Poupardin.

Commission de comptabilité : MM. P. Guilhiermoz, E. Lefèvre-Pontalis, H. Moranvillé.

Archiviste-trésorier : M. M. de Germiny (pendant la captivité de M. de Germiny, M. Eug. Lefèvre-Pontalis a été nommé trésorier intérimaire).

Commission de la collection des « Mémoires et documents » : MM. P. Guilhiermoz, F. Lot, A. Morel-Fatio, R. Poupardin, M. Prou.

NÉCROLOGIE.

PAUL MEYER.

L'École des chartes et la science française ont fait une perte irréparable en la personne de M. Paul Meyer, décédé après une longue et douloureuse maladie à Saint-Mandé (Seine), le 7 septembre 1917. Né à Paris le 17 janvier 1840, Marie-Paul-Hyacinthe Meyer appartenait à la promotion du 28 janvier 1861 et avait obtenu le diplôme d'archiviste paléographe avec une thèse intitulée : *Recherches sur la langue parlée en Gaule aux temps barbares (Ve-IXe siècle).* Attaché la même année au Catalogue du département des manuscrits de la Bibliothèque impériale (1863-1865), archiviste aux Archives impériales, puis nationales (1866-1872), Paul Meyer était choisi par J. Quicherat, en 1872, comme secrétaire de l'École des chartes, alors que depuis 1869 il suppléait son maître Francis Guessard dans la chaire de langues romanes, dont il ne devait devenir titulaire qu'en 1882, quelques jours seulement avant de remplacer Jules Quicherat à la direction de l'École des chartes. Dans l'intervalle, il avait été nommé professeur au Collège de France et y était resté titulaire jusqu'en 1906 de la chaire de langues et littératures de l'Europe méridionale.

Auxiliaire de l'Académie des inscriptions dès 1865, après avoir obtenu la 1re médaille au concours des Antiquités de la France en 1872, le prix du budget en 1874, le 1er prix Gobert en 1879, puis le grand prix biennal en 1883, Paul Meyer était élu la même année, le 30 mai, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où sa collaboration à l'*Histoire littéraire de la France* et au recueil des *Historiens des Croisades* devait être particulièrement active. Membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes depuis 1865, il avait remplacé Gaston Paris en 1903 à la vice-présidence, puis en 1910 Léopold Delisle à la présidence de la Section de philologie et d'histoire du Comité. On doit rappeler aussi qu'il avait été avec Gaston Paris, dont le nom restera toujours indissolublement uni au sien, l'un des fondateurs de la *Revue critique* en 1866, puis de la *Romania* en 1872 et deux ans plus tard de la Société des anciens textes français, dont il devait rester l'actif et vigilant secrétaire jusqu'à ses derniers jours.

La réputation scientifique de notre regretté confrère n'était pas moins grande à l'étranger et jusqu'aux États-Unis d'Amérique, où nombreux étaient ses anciens élèves devenus des maîtres à leur tour. Docteur des Universités d'Oxford et de Saint-Andrews, plusieurs académies étrangères avaient aussi tenu à honneur de voir son nom figurer sur leurs listes, telles les Académies des *Lincei* à Rome, de la

Crusca à Florence, l'Institut lombard, les Académies de Turin et de Padoue, de Madrid et de Belgique, la British Academy, la Société royale des sciences de Copenhague, etc.

On nous permettra de reproduire les discours prononcés à ses obsèques, qui, par une pensée touchante, ont été célébrées dans cette École des chartes au renom de laquelle son enseignement et sa direction ont si largement contribué.

DISCOURS DE M. ANTOINE THOMAS,
PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Messieurs,

Appelé par les fonctions que m'a confiées, pendant l'année 1917, l'Académie des inscriptions et belles-lettres à dire en son nom le dernier adieu à l'un de ses plus anciens et de ses plus illustres membres, M. Paul Meyer, je me sens profondément ému devant la dépouille mortelle de celui qui, à l'École des chartes, fut mon initiateur aux études de philologie, qui dès les premiers pas m'encouragea et me soutint de ses conseils, qui me traita en ami quand je n'étais encore qu'un élève, et dont l'amitié m'a singulièrement aidé à franchir les étapes de ma carrière et à résister aux secousses de ma vie domestique. Mais je ne dois pas oublier que ce grand savant, dont la mort met aujourd'hui en deuil la science française, a été en tout un professeur d'énergie et qu'il a maintes fois donné l'exemple d'une souveraine maîtrise de soi devant les coups les plus soudains et les plus cruels. Aussi, pour lui rendre un juste hommage, faisant taire mon cœur et m'efforçant de suivre son exemple, vous parlerai-je de lui avec sérénité.

C'était un enfant de Paris, et il y paraissait bien à son tempérament frondeur, jaloux d'indépendance, ennemi de l'intrigue, dédaigneux des ménagements qui font passer plus aisément les vérités amères, comme aussi à la qualité prime-sautière de son esprit, jaillissant en boutades et en saillies déconcertantes, sous lesquelles s'abritait une sensibilité délicate qu'il ne fut pas donné à tous de pénétrer. Il naquit le 17 janvier 1840 et reçut les prénoms de Marie-Paul-Hyacinthe. Élève du lycée Louis-le-Grand, où il eut pour condisciples Paul Decharme, mort, il y a quelques années, en possession de la chaire de poésie grecque à la Sorbonne, et M. Claude Perroud, historien distingué, aujourd'hui recteur honoraire de l'Académie de Toulouse, il y fit de solides études classiques et y montra une aptitude particulière pour le grec. A la fin de sa rhétorique, en 1857, il obtenait, au concours général, le quatrième accessit de version grecque ; Decharme, le futur helléniste, dut se contenter du cinquième. Malgré cela, ce fut le moyen âge qui attira Paul Meyer : au sortir du lycée, il se fit inscrire à l'École des chartes.

Dès le seuil de la première année, il eut comme maître Francis Guessard. Chargé depuis une dizaine d'années d'enseigner aux futurs archivistes « la linguistique appliquée à l'histoire des origines et de la formation de la langue nationale » (tels sont les termes de l'arrêté ministériel du 31 décembre 1846), Guessard, sans corps précis de doctrine, par des explications de textes et des causeries pleines d'esprit et non dépourvues d'érudition, une érudition légère, à la française, groupait un auditoire attentif autour de sa chaire. Le jeune lycéen fut conquis à la philologie romane. Et la conquête fut définitive quand, l'année suivante, Gaston Paris, mûri par deux années passées en Allemagne, vint à son tour s'asseoir sur les bancs de l'École. Les deux jeunes gens, du même âge ou peu s'en faut (Paris, né le 9 août 1839, avait quelques mois de plus que son « ancien »), étaient faits pour s'entendre. Dès lors se noua entre eux cette amitié célèbre, que put seule dénouer, trop tôt, hélas! la mort de l'aîné, survenue en 1903, amitié féconde en œuvres collectives qui ont définitivement établi le prestige de la France dans une branche d'études dont l'Allemagne passait alors, non sans raison, pour avoir le monopole, et qui ont valu aux noms associés de Gaston Paris et de Paul Meyer, tels ceux des Dioscures chez les Grecs, une notoriété, voire un véritable culte propagés peu à peu jusqu'aux plus lointains rivages du monde savant. Qu'il me suffise de rappeler la fondation de la *Revue critique d'histoire et de littérature* (avec Charles Morel et Hermann Zotenberg) en 1866, celle de la *Romania* en 1872, celle de la *Société des anciens textes français* en 1875.

Mais il me faut revenir en arrière pour rappeler les premières étapes de la carrière personnelle de Paul Meyer. Le 28 janvier 1861, il obtenait le diplôme d'archiviste-paléographe avec une thèse, restée manuscrite, intitulée : « Recherches sur la langue parlée en Gaule aux temps barbares, du v[e] au IX[e] siècle. » Au lendemain de la soutenance, telle était la confiance qu'inspirait le nouveau diplômé que la Bibliothèque impériale l'envoya à Londres pour faire des acquisitions de manuscrits à la vente Savile (6 février 1861). On le chargea peu après de l'inventaire des archives communales de Tarascon ; il le fit vite et bien. Mais la routine des bureaux prétendit lui imposer, en surveillant l'impression de son travail, des modifications et des amputations qu'il estima préjudiciables et à son œuvre et à la science ; on s'entêta de part et d'autre et l'on ne put s'entendre ; finalement, l'inventaire parut, tronqué, sans tables et sans nom d'auteur. Grand dommage, assurément, mais pour Tarascon plus que pour son archiviste. Ce court séjour sur les bords du Rhône fut, pour notre Parisien, toute une révélation : la « gueuse parfumée » eut vite fait de le conquérir. Il s'éprit des beautés de *Mireille* et des sonorités de la langue de Provence, et il rendit visite à Frédéric Mistral pour lui exprimer son admiration juvénile ; le grand poète en fut profondément touché et voua à son visiteur une

affection quasi-paternelle, que ni le temps ni la distance ne réussirent à affaiblir. Rentré définitivement à Paris, attaché d'abord à la Bibliothèque impériale, puis aux Archives, Paul Meyer a dès lors dans le cœur pour la langue et la littérature des anciens troubadours un culte de prédilection dont vont bientôt témoigner ses prochaines publications. Mais son activité est telle que la langue et la littérature des trouvères n'en souffriront pas. Dès 1861, paraît le sixième volume du recueil des *Anciens poëtes de la France*, dirigé par Guessard, qui contient deux chansons de geste, *Aye d'Avignon*, publiée par Guessard et Paul Meyer, et *Gui de Nanteuil*, par Paul Meyer seul. En 1865, il s'affirme comme provençaliste en préparant une édition, avec traduction partielle, du délicieux roman de *Flamenca*, et en ouvrant, le 16 janvier, un cours libre d'histoire de l'ancienne littérature provençale, cours professé à l'École des chartes, à côté de celui de son maître Guessard, qui se limitait à la linguistique.

Le voilà donc devenu un maître à son tour, par la parole comme par le livre, dans cette École des chartes qui restera la grande passion de toute sa vie. Une voix plus autorisée que la mienne vous dira tout à l'heure ce qu'il y a fait comme secrétaire, comme professeur, comme directeur. On vous rappellera aussi son activité au Collège de France dans la chaire de langues et littératures méridionales, dont il est resté longtemps titulaire, et qu'il n'a abandonnée que quand il a été convaincu qu'elle passerait en de bonnes mains. Bientôt, espérons-le, ses élèves s'emploieront à dresser une bibliographie complète de l'ensemble formidable de ses publications; il faudra aussi qu'ils prennent des mesures pour assurer l'achèvement de celles que la mort a suspendues et pour faire voir le jour non seulement à ceux de ses ouvrages rédigés qui sont encore inédits, mais à ses innombrables notes sur les manuscrits conservés dans les bibliothèques étrangères, particulièrement dans celles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Combien de fois n'a-t-il pas traversé la Manche depuis 1861! C'était sa manière à lui de jouir de ses vacances. Et presque chaque voyage enrichissait la science, en élargissant le champ de nos connaissances, et augmentait notre admiration pour notre vieille littérature, dont la fécondité se révélait à nous périodiquement de plus en plus grande par la découverte d'œuvres insoupçonnées auparavant. La plus mémorable de ces découvertes eut lieu en 1881 : trois volumes de la Société de l'histoire de France, publiés par Paul Meyer de 1891 à 1901, ont permis à tous de lire l'*Histoire de Guillaume Le Maréchal*, poème français de 20,000 vers, composé vers 1230, qui est un des plus beaux fleurons de notre couronne littéraire, qui n'intéresse pas moins les historiens que les philologues, et qui fait battre à l'unisson le cœur de la France et celui de l'Angleterre. Certes, il ne faut pas espérer trouver dans ses notes inédites un autre morceau de pareille importance; mais rien n'y est sans valeur, et le public a le droit de demander qu'on ne le frustre de rien.

Et cela ne suffira par encore pour embrasser son œuvre dans toute son ampleur. Il faudra tenir compte aussi de ce qu'il a fait par la parole et par la correspondance épistolaire, répondant inlassablement à toutes les bonnes volontés qui, non seulement de France, mais aussi et surtout de l'étranger, s'adressaient à lui comme à un maître universellement réputé pour qu'il les guidât dans l'étude de plus en plus approfondie et de plus en plus complexe de nos langues et de nos littératures du moyen âge, depuis surtout que la mort de Gaston Paris avait fait de lui comme le porte-oriflamme de la philologie romane dans notre pays. Alors, on mesurera mieux l'étendue du malheur qui vient de nous frapper et la force que perdent la philologie et l'érudition françaises par la disparition de Paul Meyer.

Mais dès maintenant chacun peut contempler le large et riche sillon qu'il a tracé, parallèlement à Gaston Paris, dans le domaine de l'histoire nationale, et d'où émergent, pour ne citer que ses publications les plus importantes, *Flamenca*, la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, *Girart de Roussillon*, *Alexandre le Grand*, *Guillaume Le Maréchal* et les *Documents linguistiques du midi de la France*. Sans doute, il a moins d'envergure et il plane moins haut que son incomparable ami. Se défiant des théories, il s'attache aux faits et interdit à sa plume les envolées aventureuses. Il souscrirait volontiers à cette pensée, formulée par d'autres : une vérité qu'on généralise n'est déjà plus une vérité. Mais que de vérités particulières il a lumineusement dégagées dans les sujets divers, grammaire, éditions de texte, histoire littéraire, auxquels il a appliqué l'effort de sa critique pénétrante? Partout brillent chez lui une érudition impeccable, une rare élégance de lignes, une juste proportion des parties, un art sobre qui sait mettre en relief l'évolution des genres littéraires et faire sentir la beauté plastique des œuvres et des formes. Comme connaisseur des sources et comme explorateur des bibliothèques et des archives, il est et restera sans rival.

Messieurs, je ne puis m'étendre davantage, en un pareil moment, sur sa production scientifique, ni même marquer, parmi ses publications, celles qui ont le plus contribué au progrès des études entre lesquelles il partageait son activité. Souffrez que, parlant au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, je me borne à rappeler brièvement les raisons particulières qu'elle a de s'associer au deuil qui pèse sur tous les cœurs.

Paul Meyer fut nommé auxiliaire de notre Compagnie le 10 novembre 1865, et grâce à lui le recueil monumental des *Historiens occidentaux des Croisades* prit pendant quelque temps une allure que son poids n'osait faire espérer. S'il démissionna officiellement le 26 mai 1876, à la suite de sa nomination au Collège de France, son concours désintéressé ne fit pas défaut à l'œuvre pour cela, même

avant son entrée à l'Académie, qui lui en conféra officiellement le patronage. C'est qu'il se tenait pour l'obligé de la Compagnie qui lui avait à plusieurs reprises témoigné par de précieuses récompenses, et en dernier lieu avec un éclat particulier, en quelle estime elle tenait ses travaux : première mention au concours des Antiquités nationales, en 1866, pour son édition de *Flamenca;* première médaille au même concours, en 1872, pour son mémoire intitulé : *Les derniers troubadours de la Provence;* prix du budget, en 1874, sur un sujet proposé : *Étude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen âge*, pour un mémoire resté manuscrit; premier prix Gobert, en 1879, pour sa nouvelle édition, avec traduction, de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois;* enfin, le 13 juillet 1883, pour l'ensemble de ses travaux, présentation, par préférence à Gaston Maspero, de sa candidature au prix biennal de 20,000 francs, qui lui fut effectivement accordé par l'assemblée générale de l'Institut au mois d'octobre. Tout lui souriait parce qu'il avait su attendre, en travaillant de toutes ses forces pour la science et pour la vérité, sans mesquines préoccupations, que son heure fût venue. Le 30 novembre suivant, au premier tour de scrutin de sa première candidature, il fut nommé membre ordinaire en remplacement de Laboulaye, et ce qui doubla sa joie, c'est que son concurrent du prix biennal, qui était et qui resta son ami, Gaston Maspero, entra en même temps que lui à l'Institut, en remplacement de Defrémery. Est-il besoin de rappeler que Gaston Paris avait pris les devants, dès 1876?

Près de trente-quatre ans se sont écoulés depuis lors. La présence de Paul Meyer dans notre Académie a été pour elle, dès la première heure, un honneur et, pour ses publications collectives, notamment pour les *Notices et extraits des manuscrits* et plus encore pour l'*Histoire littéraire de la France*, une bonne fortune dont la défaillance de Guessard lui a fait particulièrement apprécier l'importance. En 1894, il s'acquitta à son tour des fonctions de président et prononça, dans la séance solennelle du 16 novembre, un des plus jolis discours qu'ait entendus le public de ces jours de gala :

« Aujourd'hui, disait-il, nous nous montrons à vous dans l'attitude de ces guerriers émérites dont parle Homère, qui, assis sur les portes Scées et devisant entre eux, suivaient des yeux les combats auxquels leur âge ne leur permettait plus de prendre part. Mais ce n'est là qu'une apparence. Nous travaillons jusqu'à notre dernier jour... »

Nous travaillons jusqu'à notre dernier jour!

Hélas! Il ne lui a pas été donné, vous le savez, de réaliser ce programme. Vers 1880, dans une réunion mondaine où l'on dansait et où se trouvait aussi Gaston Paris, Paul Meyer aborda ce fervent ami de la France qu'était dès lors et que reste plus que jamais le professeur

Nyrop, de Copenhague, par cette boutade : « Savez-vous pourquoi Gaston Paris est un plus grand philologue que moi ? C'est parce qu'il sait danser. » Il ne dansait pas, lui ; il ne jouait pas, lui ; il n'allait ni au spectacle ni au concert, lui. Toujours penché sur la tâche jamais achevée, toujours tendu vers le but jamais atteint, n'accordant pas au sommeil la part à laquelle il a droit et donnant au travail une partie de ses vacances comme une partie de ses nuits, il ne vivait que pour la science. Il en est mort, sans pouvoir même obtenir de la clémence de la Nature de tomber d'un seul coup, dans l'intégrité de ses facultés, comme tant d'autres de nos confrères, Gaston Paris, Wallon, Delisle, Perrot, Viollet, Maspero.

Inclinons-nous respectueusement, Messieurs, devant cette immolation consentie par un cœur fervent qui a trouvé sa récompense dans le sentiment sublime de son sacrifice. Plaignons-le pourtant, non d'être mort à soixante-dix-sept ans passés, ce qui est un grand âge, de beaucoup supérieur à la moyenne de la vie humaine, mais d'avoir mis des années à finir de mourir.

Paul Meyer avait pour la patrie un culte aussi fervent que pour la science. Si ménager qu'il fût de son temps, consacré particulièrement au passé, il n'hésita pas à le prodiguer aux besoins du présent quand sa conscience lui en fit un devoir. L'étude du moyen-âge lui avait appris que jadis le parfait chevalier n'avait pas seulement à défendre par les armes la terre de France contre l'envahisseur, mais à y faire régner la justice : le service d'host se complétait par le service de plaid. Il fut ce parfait chevalier. En 1870-1871, il prit allégrement l'uniforme militaire et le fusil pour protéger Paris contre les Allemands ; il servit dans les tranchées, telles qu'elles étaient alors, bien différentes sans doute de celles du front de guerre actuel, mais où l'on ne tenait ni sans danger ni sans souffrances. En 1898, il n'hésita pas à intervenir ouvertement dans l'affaire Dreyfus et à prêter à la cause d'un Français injustement condamné la grande autorité de son nom, rehaussée par les situations officielles qu'il occupait et qu'il risqua sans même songer au risque.

Ce n'est pas seulement un grand savant, c'est aussi un bon patriote que la France vient de perdre : le nom de Paul Meyer sera toujours honoré parmi nous, non seulement dans l'élite, mais jusque dans les couches les plus profondes d'une nation où le souci de l'honneur national et de la justice est aussi vif chez le plus humble citoyen que chez le chef de l'État.

Au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, j'offre à la famille de notre vénéré confrère et maître l'expression de la plus profonde sympathie, et à la vaillante femme qui porte son nom, et qui a donné à la seconde partie de sa vie tout le bonheur domestique que peut contenir un foyer sans enfants, l'assurance que, par sa sollicitude

à ménager et à prolonger les forces de celui que nous pleurons avec elle, elle a bien mérité de la science et de la patrie.

DISCOURS DE M. MAURICE PROU,
MEMBRE DE L'INSTITUT, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

Messieurs,

C'est avec la plus douloureuse émotion que je viens, au nom de l'École des chartes, — Conseil de perfectionnement, professeurs et élèves, — dire adieu au savant qui, un demi-siècle durant, professa dans notre École et pendant plus de trente ans la dirigea avec l'autorité qu'il tenait de sa science et de son caractère.

A vingt et un ans, en janvier 1861, Paul Meyer reçut le diplôme d'archiviste-paléographe, après la soutenance d'une thèse sur la langue parlée en Gaule aux temps barbares. Mais déjà ses maîtres avaient reconnu ses mérites, si bien qu'encore sur les bancs de l'École il avait été admis à collaborer à la *Bibliothèque de l'École des chartes*. C'est comme élève pensionnaire qu'en 1860 il publia un article sur les *Anciennes poésies religieuses en langue d'oc*, inaugurant ainsi ces études provençales, auxquelles il devait consacrer la plus grande partie de son activité scientifique. On lui confiait même l'examen des travaux d'autrui, et dans un compte-rendu qu'il donna, en cette même année 1860, d'un *Vocabulaire du Haut-Maine*, apparaissaient en pleine lumière les qualités essentielles de son esprit : une critique fine, une information ample et solide, la vigueur de la pensée et du style, avec une pointe de malice.

A sa sortie de l'École, il fut chargé de classer les archives municipales de Tarascon. Ce lui fut l'occasion de montrer, quelques années plus tard, l'indépendance de son caractère et comment aucune considération personnelle ne pouvait le retenir d'exprimer librement son opinion. Car, comme l'administration des Archives avait cru devoir mutiler l'inventaire qu'il avait rédigé, il protesta publiquement contre les bévues qu'on avait mises sous son nom et désavoua une œuvre qui, ainsi déformée, ne pouvait plus « produire à son auteur que honte et confusion », ne se préoccupant pas, comme tant d'autres eussent fait, des conséquences qu'une conduite si peu respectueuse de l'autorité pouvait avoir pour sa carrière administrative. Si je m'arrête à cet incident, c'est qu'il est caractéristique.

Paul Meyer ne connut jamais les concessions ni les transactions. Il s'avança tout d'une pièce dans la vie, inflexible, suivant simplement, sans ostentation, la voie droite, même quand elle était rude, dédaignant les chemins détournés et souvent plus faciles.

Son séjour à Tarascon ne fut pas sans influence sur ses travaux. C'est alors, en effet, qu'il commença de copier des documents d'archives

en langue vulgaire, travail qu'il poursuivit toute sa vie, dans le dessein de déterminer les caractères locaux des dialectes du Midi et qui devait aboutir à un recueil de *Documents linguistiques* dont le premier volume n'a paru qu'en 1909 et en tête duquel il écrivait, comme s'il sentait ses forces décliner : « Je publie aujourd'hui le premier tome d'une série de volumes dont je suis assuré de ne pas voir la fin. » N'est-ce pas ainsi que la plupart des érudits laissent interrompue l'œuvre qu'ils ont le plus caressée, et par la raison même que la voulant parfaite ils ont peine à s'en séparer et à la livrer au public? Mais les disciples de Paul Meyer recueilleront ses notes et ne voudront pas que le fruit de tant de labeur soit perdu pour la science.

De retour à Paris, Paul Meyer fut attaché au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale; puis, en 1866, il fut nommé archiviste aux Archives de l'Empire.

Si grande était déjà son autorité parmi les philologues, surtout dans les études de la langue d'oc, remises en honneur par son maître Guessard, que celui-ci devait souhaiter que son disciple, en qui il prévoyait un successeur, pût prouver ses aptitudes au professorat. Paul Meyer sollicita du Conseil de perfectionnement l'autorisation de faire à l'École un cours d'histoire de la littérature provençale. La leçon d'ouverture eut lieu le 16 janvier 1865. Elle a été publiée, comme aussi une autre leçon sur les auteurs de la *Chanson de la Croisade des Albigeois*. Elles nous montrent, l'une et l'autre, le jeune professeur en possession de son sujet, dans l'ensemble et dans les détails. Dans la première, il dégage les caractères généraux de la littérature provençale; la seconde est un modèle de dissertation où, « à l'aide du merveilleux instrument qu'est la critique philologique », Paul Meyer arrivait à distinguer les deux parties du poème dues à deux auteurs différents et donnait ainsi la raison de perpétuelles contradictions restées jusqu'alors une énigme.

Ainsi, sorti de l'École en 1861, Paul Meyer y rentrait quatre ans après, mais dans une situation provisoire. Le succès de son enseignement devait faire désirer au Conseil et aux professeurs de l'attacher définitivement à l'École. C'est ce qui arriva en 1869, que Guessard le choisit pour suppléant dans la chaire de philologie. En 1872, il joignit à ses fonctions de suppléant celles de secrétaire de l'École. Il s'était mis hors de pair parmi les romanistes, si bien que le Collège de France voulut se l'agréger avant même qu'il fût titulaire de la chaire de l'École des chartes. Par décret du 28 janvier 1876, il fut nommé professeur de la chaire de langues et de littératures de l'Europe méridionale au Collège de France. Puis, Guessard ayant pris sa retraite en 1878, il devint chargé de cours à l'École des chartes, en vertu d'un arrêté ministériel en date du 23 mai 1878; quatre ans après, le 8 mai 1882, un autre arrêté lui donna le titre de professeur. Il tint donc la chaire

de philologie romane dans notre École depuis 1869 jusqu'en juillet 1915.

Ce que fut son enseignement, vous le savez tous : large, méthodique, lumineux.

La tâche était difficile et plus difficile en 1869 qu'à l'heure présente. Songez à l'état des études de philologie romane en France à cette époque et que Paul Meyer a lui-même indiqué dans son remarquable *Rapport sur les progrès de la philologie romane.*

Pas de dictionnaires d'ancien français, peu de textes publiés, et ceux qui l'étaient, insuffisamment établis, aucun manuel. De telle sorte que le professeur devait créer ses instruments de travail et ordonner de lui-même, et pour la première fois, les matières de son enseignement; non pas que nous prétendions déprécier l'enseignement que Guessard avait donné à l'École : ce serait trahir les sentiments de reconnaissance que Paul Meyer a toujours gardés à son maître et manquer à la mémoire du savant aux leçons de qui lui et son ami, Gaston Paris, s'étaient formés. Mais le cours de Guessard, vif d'allures, spirituel, prime-sautier, charmant les esprits les plus rebelles aux études philologiques, ne répondait plus, de l'aveu même de son panégyriste, aux exigences de la méthode comparative appliquée par Diez aux langues romanes. Il convenait d'engager décidément les érudits français dans la voie que chez nous Ampère et Littré avaient indiquée et de leur permettre ainsi de prendre la maîtrise dans un domaine qui leur appartenait comme un patrimoine : la science de leur propre langue. C'est la gloire de Paul Meyer et de Gaston Paris de l'avoir fait.

A des leçons qui tenaient un peu de la conversation, Paul Meyer substitua un cours méthodique et dont l'ordonnance était parfaite. Non seulement les leçons s'enchaînaient dans un ordre logique, mais chaque leçon formait un tout. Les lois de la phonétique étaient exposées dans le style le plus simple, le plus ferme, le plus clair, de façon que des jeunes gens complètement étrangers à ces phénomènes les comprenaient du premier coup.

A l'appui des lois énoncées, il apportait des exemples, peu nombreux, mais choisis avec soin. Il n'était pas de ceux qui prennent pour une œuvre scientifique l'accumulation inutile des faits. Dans ses cours comme dans ses écrits, il ne retenait que les faits qui tendaient à la démonstration d'une vérité et, comme il disait, ceux qui apprennent quelque chose. Sans doute, il a surtout procédé dans ses recherches par des études particulières sur un point déterminé : « Ce n'est plus d'un ouvrage d'ensemble », écrivait-il en 1874, « qu'on doit attendre le progrès et l'on entrevoit déjà le moment où les travailleurs pourront être guidés dans toutes les voies des études romanes par des monographies spéciales ». Mais il entendait que tout phénomène fût replacé dans le milieu où il s'était manifesté et, dans ses moindres écrits, il

introduisait toujours des vues générales, même dans ses premières productions, peut-être dans celles-là plus que dans les suivantes, et tout naturellement, car l'expérience amène la prudence et une certaine défiance des généralisations qu'un savant craint de faire trop hâtivement. Ainsi, dans sa notice sur le Chant de sainte Eulalie, parue en 1860, bien qu'il ne se proposât que d'étudier la métrique, il ne manque pas de déterminer le genre auquel appartient ce poème et d'en marquer la vraie place dans l'histoire littéraire. Et la même année a-t-il à rendre compte d'un livre médiocre sur l'origine de l'épopée française, il en prend occasion pour exposer ses idées sur cette origine. Dans le même temps encore, à propos de quelques fausses chartes françaises, il présentera des considérations de la plus haute portée sur le développement des langues.

Son cours était un modèle de synthèse fondée sur des faits précis, bien observés et critiqués.

Car nous savons tous à quel point l'esprit critique était développé chez notre maître. La liberté d'esprit avec laquelle il jugeait les ouvrages d'histoire et de philologie, sans acception de personne, sans que la réputation de l'auteur lui en imposât ni que l'amitié le retînt de dire son opinion, a paru à quelques-uns une excessive sévérité. C'était simplement de l'impartialité. Il n'y avait de sa part aucune malveillance à l'endroit de l'auteur, de la personne de qui il faisait abstraction. Rappelons-nous le programme de la *Revue critique* qu'il fonda en 1866 avec Gaston Paris, Ch. Morel et H. Zotenberg : « Le livre seul est l'objet de la critique ; l'auteur pour elle n'existe pas. Nous écarterons avec la même sévérité la camaraderie et l'hostilité systématique. »

Paul Meyer a été des premiers à restaurer en France la critique. Et c'est grand dommage si depuis quelques années les comptes-rendus paraissent s'être affadis. La haute idée que Paul Meyer se faisait de la science inspirait seule ses jugements ; et, parce qu'il pensait que rien ne doit prévaloir contre la vérité, il poursuivait l'erreur où qu'il la trouvât ou crût la trouver.

Car il était profondément convaincu de l'importance de l'histoire comme facteur social. Quand, en 1871, il fonda avec Gaston Paris la *Romania* :

« Pur remenbrer des ancessurs
Les diz et les faiz et les murs »,

il signa le programme, nous dirions volontiers le manifeste, dans lequel on relève cette phrase : « Nous avons la ferme conviction que la rupture trop brusque et trop radicale de la France avec son passé, l'ignorance de nos véritables traditions, l'indifférence générale de notre pays pour son histoire intellectuelle et morale doivent être comptées parmi les causes qui ont amené nos désastres. » Et un peu plus tard,

quand il réalisa un dessein depuis longtemps formé dans son esprit, de grouper les érudits et les lettrés pour la publication des monuments de notre littérature médiévale, il écrivait : « Nous pensons qu'il n'est pas d'œuvre plus vraiment nationale que celle à laquelle nous voulons nous consacrer. Nous faisons appel pour nous aider, non seulement à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des langues et des littératures romanes, mais encore à tous ceux qui aiment la France de tous les temps, à tous ceux qui croient qu'un peuple qui répudie son passé prépare mal son avenir, à tous ceux qui savent que la conscience nationale n'est pleine et vivante que si elle relie dans un sentiment profond de solidarité les générations présentes à celles qui se sont éteintes. »

Dès le temps de sa jeunesse, Paul Meyer avait déjà témoigné publiquement de son ardent patriotisme, car en 1861 il félicitait Hippeau de dépenser son temps, son savoir, son talent à « disputer à l'oubli les monuments ignorés de notre ancienne littérature, c'est-à-dire de notre influence intellectuelle et de notre vieille gloire nationale ». A lire ses premières œuvres, on sent combien il souffrait de voir la France tributaire de l'étranger dans le domaine même de la philologie et de la littérature françaises. Ses efforts et ceux de son ami Gaston Paris nous remirent enfin à la place qui nous appartenait. Mesurez, Messieurs, à la vivacité de ces sentiments quelle souffrance morale dut être la sienne quand, en août 1914, déjà malade, il vit la France en péril.

Variété des connaissances et des aptitudes, précision dans la recherche, vigueur de la pensée et une égale force dans l'expression de cette pensée, esprit critique, idées générales, conviction scientifique et, pour le caractère, impartialité et loyauté, franchise, de la décision dans le conseil, la parole et l'action, tant de qualités réunies et portées à l'extrême le désignaient pour diriger une École dont il connaissait si parfaitement le programme, le fonctionnement et l'objet. Aussi personne ne s'étonna-t-il qu'à la mort de Jules Quicherat, le ministre le nommât directeur par arrêté du 12 mai 1882; que dis-je? Personne ne s'étonna : le Conseil de perfectionnement et les professeurs désiraient cette nomination; car il avait l'autorité nécessaire pour recueillir la succession d'un savant qui, plus qu'aucun autre, avait contribué au développement de l'École. Le jeune directeur comprit l'étendue et les difficultés de ses nouvelles fonctions et, pour se donner tout entier à son École, tout ensemble comme professeur et comme directeur, il n'hésita pas à abandonner sa chaire du Collège de France. En la confiant à l'un de ses élèves pour qui il avait les plus vifs sentiments d'une amitié fondée sur la haute estime qu'il faisait de son talent, il savait que l'enseignement y serait maintenu à la hauteur qu'il l'avait porté et donné dans le même esprit. Dès lors, et jusqu'à la fin de sa carrière, il ne vécut plus que pour l'École des chartes, partageant son

temps entre son cours, dont il multiplia les leçons, et la direction des études, sans négliger les plus petits détails de l'organisation matérielle. Il sacrifia ses propres travaux aux intérêts de l'École et à ceux de ses élèves. Sous une apparence un peu rude, il cachait une bonté très grande. Il suivait ses élèves à travers la vie; il les aidait, et le plus souvent en secret; il signalait leurs mérites, mais il ne voulait pas qu'on le sût, moins pour conserver sa liberté de jugement que par une sorte de pudeur sentimentale. On eût dit que, s'étant imposé d'agir toujours suivant la raison, il craignait de paraître obéir à sa sensibilité. Heureusement, il se laissait aller aux mouvements de son excellent cœur, que connaissaient bien tous ceux qui ont vécu près de lui et dont ils ont maintes fois éprouvé les effets.

Laissez-moi rendre ici un témoignage public de ma reconnaissance envers cet excellent maître dont la bienveillance affectueuse m'a suivi à travers la vie depuis le temps où je fus son élève jusqu'au moment où il m'a fait cet honneur insigne de me désigner pour lui succéder à la direction de cette École qu'il aimait par-dessus tout. Il savait qu'à défaut d'autres qualités, j'aurais au moins, suivant son exemple, la volonté d'y consacrer toutes mes forces.

Ses devoirs de directeur, les nombreuses commissions où il était appelé à siéger et aux travaux desquelles il prenait la part la plus active morcelèrent trop son temps pour qu'il pût réaliser tous les projets qu'il avait conçus. Mais son œuvre littéraire est cependant si considérable, comporte, telle qu'elle est, tant d'idées originales et directrices que nous ne devons pas regretter qu'elle ait été diminuée par l'accomplissement de ses devoirs professionnels, si cette perte a été compensée par la formation d'une longue suite de générations d'érudits.

Toute la carrière de Paul Meyer s'est donc développée à l'École des chartes. Il s'était identifié avec elle. Il ne lui paraissait pas qu'il pût vivre séparé d'elle. Et quand déjà il ne marchait qu'à grand'peine, soutenu par sa noble et vaillante compagne, élevée dans le culte des sciences et des lettres, toujours soucieuse de lui épargner les ennuis de la vie journalière, afin qu'il pût être tout entier à ses travaux dont elle savait le prix, chaque jour il venait à l'École, s'enquérant de toutes choses et préoccupé tout d'abord, puisque nous étions en guerre, du sort de ces héroïques jeunes gens qui avaient quitté l'École pour la défense de la patrie.

Nous avons voulu que la présence de sa dépouille mortelle, ici, dans son cabinet directorial, soit le symbole d'un attachement à l'École que la mort seule pouvait rompre. C'est d'ici qu'il convenait qu'il partît pour aller dormir son dernier sommeil, ici qu'il convenait qu'un hommage lui fût rendu, non pas le dernier, car nous ne cesserons, nous, ses anciens élèves et ses amis, de rendre hommage à sa mémoire et, quand nous aurons disparu, nos successeurs rediront son nom comme

celui d'un des plus éminents savants et des plus loyaux hommes qui aient honoré l'École des chartes et la France.

DISCOURS DE M. LOUIS LEGER,
MEMBRE DE L'INSTITUT, AU NOM DU COLLÈGE DE FRANCE.

Messieurs,

Le Collège de France ne peut laisser partir sans lui adresser un suprême adieu l'éminent collègue qui l'a honoré de son enseignement de 1876 à 1884 et qui figure encore sur nos programmes en qualité de professeur honoraire. Notre administrateur, M. Maurice Croiset, retenu loin de nous par la difficulté des communications et par l'état maladif de ses enfants, m'a chargé de le suppléer. Ce n'est pas seulement à l'ancienneté de services que je dois ce privilège. Je l'eusse au besoin réclamé au nom d'une très vieille amitié. Il y a plus d'un demi-siècle que j'ai rencontré pour la première fois Paul Meyer.

C'était en 1866. Il venait de créer la *Revue critique d'histoire et de littérature* en compagnie de trois confrères aujourd'hui disparus, Gaston Paris, Morel, Zotenberg. On sait quel rôle cette revue a joué dans l'histoire de la science française; je fus un des premiers collaborateurs de ce recueil qui a parcouru depuis une si belle carrière. En des temps moins troublés, nous aurions eu la joie de fêter l'an dernier le cinquantième anniversaire de cette publication. Combien reste-t-il aujourd'hui de survivants de cette période héroïque?

Ceux que la mort a jusqu'ici épargnés n'évoquent pas sans émotion le souvenir de ces réunions hebdomadaires où se préparaient les numéros de la *Revue*, de ces dîners mensuels où les âpres critiques, transformés en joyeux convives, échangeaient les conversations amicales et les propos juvéniles.

Ce serait mal connaître Paul Meyer que de le juger seulement par ses livres et par ses articles. Le public ne voit que le côté sévère de son œuvre. Il réservait un autre aspect à ses amis. Les moments qu'il leur consacrait ont été malheureusement trop courts. Il ne s'arrachait que trop rarement à ses préoccupations scientifiques. Il avait beaucoup voyagé; mais il s'intéressait plus à la recherche et à la collation des manuscrits qu'à l'observation des paysages, à l'étude des mœurs et des monuments.

De cruels chagrins ne lui avaient pas été épargnés; mais il avait retrouvé dans une famille illustre un foyer exquis et, auprès d'une compagne affectueuse et dévouée, les joies intimes qui lui étaient dues : trop heureux s'il avait su plus souvent en jouir et s'arracher au labeur absorbant qui a fini par dévorer sa vie!

Sa carrière scientifique, entièrement conforme à ses goûts, avait été des plus heureuses. Des Archives nationales, il était passé à l'École des

chartes où il occupait, après Guessard, la chaire de langues romanes. En 1876, après la mort d'Edgar Quinet, le Collège de France et l'Institut lui offrirent la chaire de langues et de littératures de l'Europe méridionale. Il accepta, non sans quelques hésitations, dont j'ai été le témoin et le confident.

Avant tout philologue et historien critique, il ne se sentait aucun goût pour suivre les traces de son brillant prédécesseur. Mais au Collège de France il est bien entendu que la chaire est faite pour l'homme et non l'homme pour la chaire. Meyer échangea le bruyant amphithéâtre pour la discrète *salle des langues*. Il ne songea point à passionner le grand public, mais à grouper autour de lui dans l'interprétation des textes une élite d'élèves assidus.

Cependant, de nouveaux honneurs étaient venus le chercher. En 1882, il était appelé à la direction de l'École des chartes. En 1884, l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui offrait le fauteuil de Laboulaye. Aussi modeste que laborieux, notre ami estima qu'il ne pourrait longtemps suffire à tant de tâches. Au début de l'année scolaire 1884, il nous demanda à être relevé de ses fonctions. Il les destinait, et nous les destinions avec lui, à l'un de ses élèves les plus chers, M. Morel-Fatio, qui depuis est devenu son confrère à l'Institut. Il nous fut très pénible de nous séparer de lui; mais du moins il nous restait attaché comme professeur honoraire. Son nom figurait sur notre affiche; il était comme le génie familier des études romanes dans notre maison.

Une fois soulagé de cette part de sa tâche, notre ami poursuivit sans relâche ses travaux jusqu'au jour où l'impitoyable vieillesse fit tomber la plume de sa main affaiblie. Jusqu'à la dernière minute, nous l'avons vu assidu aux séances de l'Institut, à celles de ses Commissions et nous avons pu juger de l'ardeur, de l'érudition et de l'aménité qu'il apportait dans toutes les tâches qui lui étaient confiées.

Je ne vous ai pas donné le détail de ses travaux. Je laisse à de plus compétents que moi le soin de vous les rappeler et de vous en faire apprécier le mérite.

L'excellent collègue auquel nous disons un suprême adieu ne fut pas seulement un grand érudit, un maître incomparable de la jeunesse; ce fut un confrère obligeant, un excellent ami et, dans toute la force du mot, un bon Français.

DISCOURS DE M. CH.-V. LANGLOIS,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

Messieurs,

L'absence de M. Delachenal, président de la Société de l'École des chartes, empêché, m'impose au dernier moment le devoir de saluer à

sa place, au nom de la Société, l'illustre confrère dont nous sommes réunis pour honorer la mémoire.

M. Paul Meyer, sorti de l'École des chartes en 1861, a fait partie de la Commission des publications de la Société dès 1863. Il renonça bientôt à ces fonctions lorsqu'il eut à piloter, avec Gaston Paris et d'autres amis d'une génération incomparable, ces revues d'un type nouveau : la *Revue critique d'histoire et de littérature*, puis la *Romania*, qui, d'un premier essor, se sont élevées si haut; mais il ne cessa jamais de s'intéresser, pourtant, à notre vieille *Bibliothèque* qui, sous la forte main de M. Delisle, s'était orientée d'abord dans la bonne direction, et qui n'en dévia jamais. En 1880-1881, il fut président de la Société. Et il a été une de ses gloires vivantes pendant plus de cinquante ans.

Il y a encore d'autres raisons pour que la parole soit portée dans cette cérémonie au nom de la Société. La plupart des membres de notre association ont été les élèves de M. Meyer, et le souvenir qu'ils gardent de lui est un des liens intellectuels qui les unissent. C'est lui qui nous a presque tous — tous, à l'exception des archivistes-paléographes des promotions les plus anciennes — accueillis à notre entrée dans la carrière des études. Or, c'était un admirable initiateur. C'est cela surtout, ou seulement, que je veux rappeler aujourd'hui; car il ne m'appartient pas ici de caractériser son œuvre écrite.

Chacun de nous savait plus ou moins, en arrivant à l'École des chartes, que le professeur de langues romanes était un des maîtres de sa science et qu'il avait, autant que personne au monde, contribué à la créer. — C'est un grand honneur et un grand bonheur, Messieurs, pour des commençants, de rencontrer ainsi, pour guider leurs premiers pas, des savants d'un mérite transcendant lorsque, ce qui n'arrive pas toujours, ces savants ont par surcroît l'art et le goût d'exposer avec simplicité, clarté et précision; car l'enseignement élémentaire est alors relevé d'originalité et, pour ainsi dire, ennobli par la qualité de qui le donne. L'enseignement de M. Paul Meyer était, de mon temps, d'une qualité exquise. Et, chaque année, avec une assiduité extraordinaire chez un homme toujours engagé dans d'immenses recherches, il le modifiait pour le tenir à jour des progrès de la connaissance et de sa propre pensée. On n'apprenait pas du reste à son école que les éléments des langues romanes de France : par sa parole aisée et discrète, appuyée à merveille de ses exemples, il révélait l'esprit critique, la méthode et les autres conditions de l'investigation fructueuse : l'investigation dans les collections de manuscrits du moyen âge où nul, de nos jours, n'avait été plus heureux, et dont il disait naguère lui-même, à propos d'un confrère disparu : « C'est comme un voyage d'exploration dont la fatigue est compensée par l'attrait de la découverte qu'on fait quelquefois et qu'on espère toujours; il est difficile, quand on l'a

éprouvée, de s'arracher à cette douceur...[1]. » — Pour tous ces motifs, les générations de l'École, pendant près de quarante ans, lui ont été infiniment redevables.

Mais ce n'est pas tout. C'est un grand bienfait pour les jeunes gens, au début de leurs études et de la vie, d'entrer en rapports avec des maîtres qui, comme M. Paul Meyer, ne sont pas seulement des savants de premier ordre et des modèles de conscience professionnelle, mais des hommes d'une haute physionomie morale et d'un tempérament tranché. M. Paul Meyer, au premier abord, ne ressemblait à personne. On savait vaguement, en arrivant à l'École, que c'était un redoutable censeur, dont plus d'un érudit, en Allemagne et ailleurs, avait porté les marques. On ne tardait pas à s'apercevoir qu'il excellait, en effet, à déconcerter et à transfixer, par des traits inoubliables, la paresse satisfaite et la sottise qui s'ignore. Mais qui voulait (et j'ajoute : qui le méritait) apprenait bientôt à le connaître. Quoiqu'il eût l'air de tenir volontiers les gens à distance, cela n'était pas difficile. Il était foncièrement bon et bienveillant. Sans doute, comme il avait l'esprit très agile, et beaucoup d'esprit, la lourdeur et la vulgarité l'offusquaient; comme il l'avait très original, il avait horreur de la banalité et des lieux communs; comme il l'avait très juste et très libre, il portait une main hardie sur les partis pris et sur l'erreur; enfin, comme il était d'une sincérité parfaite et sans l'ombre de vanité personnelle, il était parfois aussi sévère pour les autres que pour lui-même. Mais il n'avait pas d'amertume. Dans le carquois de cet archer qui lança tant de flèches directes et acérées, il n'y en avait pas d'envenimées. Et je voudrais pouvoir parler encore de sa candeur, qui, comme son ironie, avait quelque chose de britannique; de son désintéressement, qui s'affirma tant de fois; de son courage, qui s'est manifesté jusqu'à la fin dans ses efforts héroïques pour mourir debout. Si bien que, moralement comme à tout autre point de vue, M. Paul Meyer était de ces maîtres d'exception qui laissent à ceux qui ont eu la bonne fortune de les approcher une impression ineffaçable.

Messieurs, la Société de l'École des chartes a été découronnée depuis quelques années des trois hommes d'une réputation universelle, et qu'on peut dire vraiment grands, dont elle s'honorait : Paris, Delisle, Meyer. A Paul Meyer, le dernier survivant d'entre eux, elle doit encore, et je termine par là, un hommage de reconnaissance spécial pour avoir, pendant tant d'années, dont quelques-unes furent critiques, élevé par son action personnelle, maintenu par sa fermeté, et peut-être sauvé par le respect qu'il inspirait à tous, la tradition de cette École pour laquelle notre Société a, par définition, des sentiments filiaux.

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXXII, p. VII.

En ouvrant la première session ordinaire du Conseil supérieur de l'Instruction publique, le 20 juin 1918, M. L. Lafferre, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a salué en ces termes la mémoire de M. Paul Meyer :

« Depuis sa dernière session, le Conseil supérieur a perdu deux de ses membres, M. Paul Meyer, directeur de l'École des chartes, et M. Louis Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris.

« On peut dire de Paul Meyer que jamais homme ne s'adapta plus exactement à sa fonction. Elle l'absorba si complètement que sa personnalité se confond avec son œuvre.

« Ai-je besoin de rappeler son enseignement à l'École des chartes, son cours de philologie romane, excellent par sa méthode, sa clarté et sa précision? Professeur au Collège de France, il y apporta ses habitudes d'esprit qui lui défendaient de vulgariser la science; elles le mettaient à l'abri du désir de plaire et de se soumettre à certaines concessions qu'exige parfois le goût des grands auditoires.

« Toujours à la recherche du document inédit, rompu à la critique des textes, il connut l'histoire, la philologie et la littérature dans leurs sources les plus cachées.

« C'est qu'il savait le charme particulier de ces études minutieuses et quelle joie intérieure finit par se dégager de ce travail de bénédictin, qui s'épanouit insensiblement en éloquence contenue et s'élève à des idées générales incontestables et définitives.

« Son œuvre précieuse est une contribution de premier ordre à l'histoire de la langue, du génie littéraire de notre moyen âge. Elle éclaire nettement le chapitre, dont l'intérêt est si actuel, des relations intellectuelles de la France et de l'Angleterre, comme en témoigne sa découverte de l'histoire de Guillaume le Maréchal.

« On lui a rendu, à sa mort, survenue le 7 septembre 1917, le suprême hommage, dans le seul cadre qui fût digne de sa mémoire, dans cette salle du conseil de l'École des chartes, où s'était écoulée sa laborieuse et féconde existence. »

CHARLES KOHLER.

Notre regretté confrère Charles-Alfred Kohler, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, s'est éteint à Paris le 28 mars 1917, à l'âge de soixante-trois ans. Le directeur de l'enseignement supérieur, M. Lucien Poincaré, au nom du ministre de l'Instruction publique, a rappelé sur sa tombe, prématurément ouverte, les mérites éminents de l'administrateur, qui avait consacré plus de trente ans de sa vie à la

bibliothèque où il était entré en 1884, et a fait l'éloge du fonctionnaire « toujours exact, zélé, consciencieux, d'une obligeance inlassable, de l'homme de conseil excellent, juste et impartial » que fut Charles Kohler. Ses paroles n'ont pas été recueillies, mais on nous permettra de reproduire les deux discours prononcés par nos confrères MM. Charles Mortet, au nom de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et R. Delachenal, au nom de notre Société.

DISCOURS DE M. CHARLES MORTET,
CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE.

Messieurs,

J'ai le triste devoir de venir, au nom du personnel de la bibliothèque Sainte-Geneviève, dire un suprême adieu à l'administrateur et à l'ami que la mort vient de frapper après une longue et cruelle maladie. Il y a trente-trois ans que Charles Kohler était entré dans notre bibliothèque, et c'est là qu'il a parcouru toutes les étapes de sa carrière professionnelle, depuis ses débuts comme simple attaché jusqu'aux hautes fonctions d'administrateur. Pendant cette longue période de temps, il s'est formé, entre lui et ceux qui sont devenus successivement ses collègues, des liens étroits d'estime et d'affection mutuelles, qui ne peuvent se briser sans que chacun de nous en ressente une douloureuse émotion et sans que nous tenions à rendre, dès aujourd'hui, à sa mémoire un juste hommage, en rappelant brièvement ce qu'il a été et ce qu'il a fait pendant sa vie si bien remplie.

Charles Kohler, Suisse d'origine, né à Genève en 1854, était venu de bonne heure à Paris pour compléter son instruction classique par des études supérieures. Il entra, en 1875, à l'École des Chartes et obtint, en 1879, le diplôme d'archiviste paléographe, après avoir présenté, comme thèse de sortie, des recherches très documentées sur l'histoire diplomatique des cantons suisses pendant les guerres d'Italie, de 1506 à 1512. En même temps, il recevait à l'École des Hautes-Études l'enseignement pratique de maîtres tels que Gabriel Monod et Arthur Giry, et publiait, en 1881, dans la « Bibliothèque » de cette École, une *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève*, excellente monographie, où il montrait par de solides arguments avec quelle précaution ce texte célèbre doit être utilisé pour l'histoire des premiers temps de la période mérovingienne.

Ainsi préparé par de fortes études d'érudition, et décidé à mettre son activité intellectuelle au service de la patrie nouvelle qu'il avait adoptée en se faisant naturaliser français dès 1884, Charles Kohler fut admis comme attaché à la bibliothèque Sainte-Geneviève, et appointé en mai 1885, avec mission spéciale de reviser et d'achever le catalogue des manuscrits de cette bibliothèque, dont la rédaction avait

été commencée, quelques années auparavant, par un des plus laborieux et des plus lettrés de nos anciens conservateurs, Henri Trianon. C'était l'époque où le Ministère de l'Instruction publique entreprenait, suivant un nouveau plan d'ensemble et une méthode plus rigoureuse, l'inventaire général des manuscrits des bibliothèques publiques de France; et il s'agissait pour notre jeune collègue de reprendre et de mener à bonne fin, d'après ces instructions nouvelles, le catalogue de notre riche collection d'environ 3,500 manuscrits, dont les plus anciens remontent à l'époque carolingienne. Il s'acquitta de cette tâche avec un soin et une compétence remarquables, et son catalogue, qui fut imprimé par les soins du Ministère, de 1893 à 1896, figure parmi les meilleurs de la publication officielle. Il y ajouta, en 1898, une substantielle introduction, où il expose comment s'est formée peu à peu notre collection de manuscrits, et retrace par là même l'histoire de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève, puisque c'est de là que provinrent, à la fin du XVIII[e] siècle, le plus grand nombre de nos manuscrits et nos plus anciens livres imprimés.

Concurremment avec cette œuvre de longue haleine et avec le service de la salle des manuscrits et de la réserve, dont il avait été chargé en qualité de sous-bibliothécaire, et qu'il garda, en 1892, comme bibliothécaire, puis en 1898, comme conservateur-adjoint, Ch. Kohler poursuivait les travaux d'érudition qu'il avait entrepris précédemment. Je n'y insisterai pas, laissant à d'autres le soin de les apprécier comme ils le méritent. Je me bornerai à rappeler que, dès 1884, associé aux recherches qu'avait inaugurées le comte Riant sur l'histoire des Croisades et des établissements fondés en Asie mineure par les croisés, il collabora aux *Archives de l'Orient latin;* qu'en 1891, l'Académie des inscriptions et belles-lettres le choisit comme auxiliaire pour continuer la publication des *Historiens des Croisades;* qu'en 1896, lorsque les continuateurs de l'œuvre interrompue par la mort du comte Riant fondèrent la *Revue de l'Orient latin*, il en devint le secrétaire actif et dévoué, et pendant près de vingt années y inséra de nombreux mémoires et documents; enfin que, reprenant et complétant par de nouvelles recherches sa thèse de l'École des chartes, il fit paraître, en 1897, sur *les Suisses dans les guerres d'Italie, de 1506 à 1512*, un beau livre, écrit d'un style sobre et précis, qui ajoutait à l'histoire militaire du XVI[e] siècle un chapitre entièrement neuf, et auquel l'Académie française décerna le second prix de la fondation Gobert.

Ainsi, après vingt-cinq ans de labeur opiniâtre et fécond, notre collègue avait acquis, soit comme bibliothécaire par ses travaux de catalogue, soit comme érudit par ses publications diverses, une notoriété considérable dans le monde savant et parmi les spécialistes de notre profession, — sans d'ailleurs que sa modestie habituelle en fût diminuée, — lorsque, en 1906, par suite de la retraite de Charles-

Emile Ruelle, les fonctions d'administrateur devinrent vacantes à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Sollicité par ses collègues de poser sa candidature à ce poste élevé, il hésita quelque temps; il savait que l'administration d'un établissement très fréquenté, comme est le nôtre, absorberait la meilleure part de son temps et lui laisserait peu de loisirs pour ses travaux d'érudit. Mais il comprit bien vite que son abstention favoriserait certaines compétitions extérieures dont le succès eût été fâcheux pour la bonne direction de notre bibliothèque, et il sacrifia ses préférences personnelles, pour ne voir que les intérêts de l'établissement à la prospérité duquel il s'était profondément attaché.

Nommé administrateur, il se donna tout entier à sa fonction et, pendant les onze années qu'il l'exerça, nous pouvons dire, nous tous qui l'avons vu à l'œuvre, que sa constante préoccupation, l'objet de son labeur quotidien, fut de veiller au bon ordre, à la mise en valeur et à l'enrichissement du dépôt qui lui était confié. Si ses prédilections se portèrent de préférence vers les fonds anciens dont il s'était particulièrement occupé jusque-là et qu'il connaissait à merveille, il ne négligea rien de ce qui pouvait, dans tous les ordres de connaissances, favoriser l'acquisition des livres nouveaux les plus importants et en faciliter la communication aux nombreux lecteurs et étudiants qui fréquentent assidûment nos salles de travail; c'est sous son administration que se sont surtout multipliés les catalogues sur fiches mis à disposition du public, grâce auxquels chaque lecteur peut être constamment au courant des ressources nouvelles que lui offre notre bibliothèque.

Juste et bienveillant pour tous ses collaborateurs et ses subordonnés, il tenait à s'assurer par lui-même que chacun faisait exactement son service; et il avait le droit d'être exigeant, car il payait largement de sa personne, se préoccupant non seulement de régler la marche générale des services, mais aussi d'en contrôler les menus détails avec un soin inquiet, qui trahissait un souci, peut-être excessif, de ses responsabilités. Dans ses rapports avec le public, il se prodiguait, toujours prêt à faire profiter de son savoir et de son expérience tous ceux, érudits ou simples lecteurs, qui s'adressaient à lui pour un renseignement, une recherche ou un conseil.

La conscience avec laquelle Charles Kohler s'acquittait de ses fonctions, et la probité scientifique dont tous ses travaux portent la marque, montrent que chez lui les qualités morales n'étaient pas moins hautes que les qualités intellectuelles. De même, l'indépendance et la fermeté de son caractère se révélaient dans la façon dont il entendait et pratiquait à l'occasion le devoir social. De son origine genevoise, il avait gardé des tendances nettement démocratiques, un attachement jaloux à la liberté individuelle, au respect de la personnalité humaine; et il estimait que, si les fonctions publiques imposent à celui qui les exerce

une sage réserve dans sa conduite extérieure, elles ne lui interdisent pas d'exprimer ouvertement les opinions que lui dicte sa conscience ou son devoir civique. C'est ainsi qu'avec Arthur Giry, Paul Meyer, Auguste Molinier, il adhéra à la Ligue pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, et lui resta fidèle, tant que cette ligue s'inspira uniquement des idées généreuses qui l'avaient fait naître. C'est ainsi également qu'il fit partie, dès la première heure, avec ses amis Paul Viollet et Abel Lefranc, du Comité de protection et de défense des indigènes coloniaux, et prit, aussi longtemps que ses forces le lui permirent, une part très active à ses travaux et à ses initiatives. Toute injustice, toute inhumanité le révoltait; et l'on comprend combien, lui qui avait protesté énergiquement contre les massacres dont l'Arménie a été trop souvent le théâtre, il souffrait des odieuses violations du droit et des actes de barbarie systématique par lesquels depuis trois ans, dans la guerre actuelle, nos ennemis se déshonorent.

Dans le courant de 1914, la santé de Charles Kohler, jusque-là vigoureuse, s'altéra sensiblement et l'obligea à prendre des soins auxquels il n'était pas habitué. Puis, au moment des premiers combats de Lorraine, la mort, dans des circonstances tragiques, d'un jeune ami très cher, qu'un mariage depuis longtemps souhaité allait faire entrer dans sa famille, fut pour lui et pour les siens une blessure cruelle, et sa santé, déjà ébranlée, en ressentit le contre-coup. Il dut prendre successivement plusieurs mois de repos, qui ralentirent les progrès du mal sans l'enrayer. Habitué à une vie active et laborieuse, il souffrait de son inaction, se préoccupait sans cesse du surcroît de travail que son absence imposait à ses collaborateurs, et jusqu'à ces dernières semaines, ne se rendant pas un compte exact de la gravité de son état, se réjouissait à la pensée de pouvoir bientôt reprendre sa place à la tête de la bibliothèque qu'il aimait tant. Cette dernière satisfaction ne lui fut pas donnée. Du moins eut-il la joie de revoir, peu de jours avant sa mort, son fils, qui depuis de longs mois fait bravement et brillamment son devoir de soldat et de qui il était justement fier.

Au nom de nous tous, je prie la famille de Charles Kohler, qui est si douloureusement frappée, d'accepter l'expression émue de notre vive et respectueuse sympathie. Puisse-t-elle trouver quelque consolation dans la pensée que le souvenir du chef qu'elle perd restera vivant parmi les collègues et les amis qui l'ont connu et apprécié, et que, dans l'histoire de cette studieuse maison de Sainte-Geneviève, qui a déjà derrière elle un si long passé de services rendus à l'instruction et à la science, sa place sera marquée comme celle d'un bibliothécaire accompli et d'un érudit sagace et consciencieux, qui, à ce double titre, a continué dignement, en l'adaptant aux nécessités

modernes, les traditions de nos prédécesseurs du XVIIe, du XVIIIe et du XIXe siècle, les Du Molinet, les Claude Prévost, les Mercier de Saint-Léger, les Daunou, dont il avait, avec un soin pieux, médité l'œuvre et retracé l'histoire.

DISCOURS DE M. R. DELACHENAL,
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

Messieurs,

Au nom de la Société de l'École des chartes, je viens dire un dernier adieu et rendre un dernier hommage à un confrère qui, par la simplicité et la dignité de sa vie, comme par le labeur fécond de toute une existence, a grandement honoré notre association. Retenu loin de nous par un motif impérieux, M. Paul Fournier n'a pu, comme c'eût été son vif désir, payer lui-même à un camarade de promotion un juste tribut d'éloges et de regrets. Et, cependant, qui se fût acquitté de ce pieux devoir avec plus d'autorité et de compétence? Il lui aurait suffi d'interroger et de laisser parler ses propres souvenirs. J'ai malheureusement très peu connu M. Kohler. M. Fournier avait fait partie de la même promotion que lui, de cette promotion de 1879, déjà fameuse à l'époque lointaine où j'entrais à l'École des chartes, et dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle a donné trois membres à l'Institut.

Charles Kohler, né le 11 janvier 1854, à Genève, avait suivi les cours de l'École à titre d'élève étranger. Mais, s'il n'était pas français de naissance, il le devint par son libre choix, et on peut dire qu'il a bien mérité de son pays d'adoption par l'œuvre considérable, quoique prématurément interrompue, à laquelle il a attaché son nom. Il a eu encore ceci de commun avec nous, qu'au milieu des dures épreuves de l'heure présente, il a partagé nos espoirs et nos fiertés patriotiques, et connu, hélas! aussi les angoisses et les tristesses de tant de familles françaises. Qui pourrait dire la répercussion que les deuils publics et privés ont eue sur la santé d'un homme, dont un abord, quelque peu réservé, ne voilait qu'imparfaitement la profonde sensibilité!

C'est l'histoire de la Suisse, — cette « petite patrie » dont la grandeur morale s'est affirmée récemment et s'affirme tous les jours par tant d'initiatives charitables, — qui fournit à Kohler ses premiers sujets d'étude. La thèse qu'il soutint à sa sortie de l'École des chartes était un essai « sur les négociations diplomatiques entre les Suisses et les États qui ont pris part aux guerres d'Italie, de 1506 à juin 1512 ». Huit ans plus tard (1897), cet essai, élargi et transformé, devenait un beau livre, sous ce titre allégé : *Les Suisses dans les guerres d'Italie, de 1506 à 1512*, et l'Académie française reconnaissait la haute valeur de l'œuvre en lui décernant le second prix Gobert.

Sur ces entrefaites, les obstacles ayant été levés qui ne lui eussent pas permis de faire sa carrière dans une administration française, Kohler était entré à la bibliothèque Sainte-Geneviève, qu'il ne devait plus quitter. Il y franchit tous les degrés de la hiérarchie. Simple employé en 1885, il était, en 1907, premier administrateur de ce grand établissement. Le catalogue des manuscrits, qui est son œuvre, témoigne du soin avec lequel il s'acquittait de ses devoirs professionnels. En tout ce qu'il faisait, il portait la même exactitude et, si un reproche eût pu lui être adressé, ç'aurait été de ne pas se ménager assez lui-même et de prendre dans le labeur commun plus que sa propre part.

Et pourtant, en dehors des heures absorbées par ses fonctions de bibliothécaire, il consacrait une grande partie de son temps à des travaux originaux. Il avait semblé tout d'abord que l'époque mérovingienne l'eût attiré et dût le retenir. Une étude sur les sources de l'histoire de sainte Geneviève, parue dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, avait été justement remarquée. Une médaille du concours des Antiquités de la France, décernée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avait récompensé ce début, digne d'un maître, qui faisait le plus grand honneur à l'esprit critique de Kohler. Il importe assez peu que telles ou telles conclusions de cette étude aient trouvé des contradicteurs hors de France. Il suffit que l'œuvre ait été pleinement louée par deux hommes dont nul ne récuserait la compétence et qui n'étaient ni l'un ni l'autre faciles à contenter : Gaston Paris et Julien Havet.

Mais les circonstances, ou mieux un goût et une vocation décidée, entraînèrent Kohler dans une direction différente de celle où il s'était engagé à ses débuts. Divers travaux relatifs à l'Orient latin l'avaient désigné de bonne heure au choix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui, en 1891, l'attachait, en qualité d'auxiliaire, à la publication des *Historiens des Croisades*.

Kohler s'adonna passionnément à sa nouvelle tâche et devint bientôt un maître incontesté dans cet ordre d'études. Il ne saurait être question ici de dresser une bibliographie, qu'on nous donnera quelque jour et qui témoignera du labeur considérable fourni par notre confrère. Je me contenterai de rappeler que la science française lui doit, outre un volume des *Historiens occidentaux*, la mise au point et l'introduction du second volume des *Historiens arméniens*. Or, cette introduction de plus de 200 pages in-folio est à elle seule un gros livre. Je dois passer sous silence nombre d'études, parfois très amples, insérées pour la plupart dans la *Revue de l'Orient latin*, qu'avait fondée et que dirigeait le comte Riant, revue dont Kohler fut pendant plus de vingt ans le secrétaire et, en réalité, la cheville ouvrière.

J'en ai dit assez pour donner une idée de ce que fut la carrière

scientifique de notre confrère. Tous ceux qui l'ont connu sont unanimes à louer sa bonté, sa droiture, l'aménité de son caractère. Son obligeance était à toute épreuve. Comme l'un de nos maîtres les plus regrettés, il avait le culte des humbles, des persécutés. Il était le trésorier du Comité de défense et de protection des indigènes coloniaux dont, si je ne me trompe, Paul Viollet fut le président. Je relisais naguère le discours qu'au nom des anciens élèves d'Arthur Giry il prononça sur la tombe de son maître, et ce n'est pas sans émotion que j'y relevais ces mots sur lesquels je veux finir, parce qu'il me semble que l'âme de Kohler planait, à ce moment-là, bien au-dessus des contingences de notre pauvre existence terrestre. Avec une chaleur communicative, il magnifiait « l'élan » qui doit nous porter vers la vérité, « vers cette vérité que nous devons rechercher pour elle-même, si nous voulons qu'un jour elle nous appelle, en bons et loyaux serviteurs, au nombre de ses élus ».

DOM ADRIEN GRÉA.

Marie-Étienne-Adrien Gréa, né à Lons-le-Saulnier le 18 février 1828 et qui s'est éteint dans la même ville le 26 février 1917, appartenait par ses origines à la forte race du Jura; du côté paternel aussi bien que du côté maternel, il était issu de familles anciennes et justement honorées dans ce pays. Son père représenta le Jura à la Chambre des députés de la monarchie de Juillet et à l'Assemblée nationale de 1848. Après des études secondaires faites au collège de Lons-le-Saulnier et achevées au collège royal de Besançon, notre futur confrère vint à Paris, où, en même temps qu'il prit sa licence en droit, il suivit les cours de l'École des chartes. Le 8 avril 1850, il obtenait, avec le premier rang, le diplôme d'archiviste paléographe. Sa thèse, qu'il intitula modestement *Essai historique sur les archidiacres*, est un chapitre de tous points excellent, et, à bon droit, devenu classique, de l'histoire des institutions canoniques. Les mêmes qualités de composition et de forme, mûries par l'étude et l'expérience, se retrouveront dans les écrits ultérieurs de notre confrère, par exemple dans le volume consacré à la liturgie, qui pourrait être lu utilement par les médiévistes, et dans son majestueux traité *De l'Église et de sa divine constitution*. Ce dernier ouvrage, le plus important des écrits de dom Gréa, n'est pas à proprement parler une œuvre d'histoire; mais à toutes les pages on sent que l'auteur est fortement nourri de la moelle des écrits des Pères et aussi de celle des auteurs ecclésiastiques du moyen âge.

Notre confrère fut un homme d'études, mais il fut plus encore un

homme d'action. De bonne heure vicaire général du diocèse de Saint-Claude et archidiacre de Dôle, il paraissait destiné aux plus hautes dignités de l'Église de France; nulle instance, si puissante qu'elle fût, ne put le décider à entrer dans cette voie. Une idée le hantait, qui peut-être remontait au temps de sa jeunesse studieuse, alors qu'il consacrait ses loisirs aux enfants pauvres du quartier Saint-Victor. Il semble permis de croire que les glorieux exemples des grands religieux, dont ce coin de Paris évoque le souvenir, éveillèrent en lui la pensée dont la réalisation fut l'œuvre de sa vie. Pourquoi, se disait-il, dans l'Église catholique, le ministère pastoral est-il, de nos jours, réservé au clergé séculier, si bien que ceux qui font profession de l'état religieux en sont complètement exclus? C'était, à son avis, une erreur contre laquelle protestaient les annales de l'Église, aussi bien celles de l'antiquité que celles du moyen âge.

C'est pourquoi notre confrère se fit le fondateur d'une congrégation, austère et fervente, constituée d'après les exemples de Saint-Victor, de Saint-Ruf et d'Arrouaise, qui débuta dans une petite paroisse du Jura, fut abritée pendant quelques années sous les voûtes de la cathédrale de Saint-Claude, et transporta ensuite son siège dans la vieille et célèbre abbaye de Saint-Antoine-en-Viennois, dont le titre abbatial fut relevé par le Saint-Siège en faveur de dom Gréa. A ce moment, son œuvre semblait prospère et réservée à un grand avenir; ses enfants, dispersés par petits groupes qui conservaient la vie commune, administraient des paroisses dans les régions montagneuses de la France et de la Suisse, en Écosse et jusque dans le lointain Canada. C'est alors que, de l'extérieur et aussi de l'intérieur, vinrent les contradictions. D'une part, la maison mère, chassée de France, dut se transporter à l'étranger; d'autre part, le fondateur, désireux de maintenir intacte la conception qu'il avait entrepris de réaliser, fut obligé de laisser à d'autres la direction et de se retirer dans son cher pays du Jura où, abrité sous le toit paternel, il continua de mener une vie d'une admirable dignité et d'une rigoureuse austérité, partageant son temps entre les exercices religieux et les travaux d'ordre intellectuel. On peut dire de lui que jusqu'au dernier jour il défendit par l'action et par la plume, sans aucune défaillance, l'idée maîtresse de sa vie. Plus qu'octogénaire, il écrivait des articles justement remarqués, où il montrait combien dangereux avaient été pour la discipline ecclésiastique la formation et le développement de la pratique et de la théorie du bénéfice qui, à son avis, fait une part trop belle à l'égoïsme et à la cupidité. Ce sont là les ennemis qu'il poursuit et qu'il prétend vaincre par la diffusion de la vie commune, si hautement recommandée par les grands réformateurs. Il semble d'ailleurs que ses idées aient fait d'autant plus de conquêtes dans les esprits qu'elles semblèrent plus contrariées par les faits.

Ce lutteur énergique était, dans les relations privées, le meilleur et le plus bienveillant des hommes. Les nombreux visiteurs qu'il recevait dans sa pauvre cellule en sortaient charmés de la grâce de son accueil, autant que de la vivacité de sa conversation alimentée par les souvenirs qu'il gardait en sa prodigieuse mémoire, pleine de saillies spirituelles que tempérait toujours une inaltérable charité. A ces qualités aimables, il en joignait de plus hautes : l'élévation de l'intelligence, la fermeté de la volonté, la fidélité dans les amitiés. Il y a trois ans, il avait caressé l'idée de venir lui-même, malgré ses quatre-vingt-neuf ans, célébrer la messe qui fut offerte à l'intention de nos morts; mais au dernier moment la longueur du voyage l'obligea d'y renoncer. Ce fut pour lui une déception; il eût été heureux de donner ce suprême témoignage à ses confrères et à notre École, à laquelle il avait gardé une affection qui jamais ne s'est démentie.

Paul FOURNIER.

PAUL CAUWÈS.

Paul Cauwès, doyen honoraire de la Faculté de droit de l'Université à Paris, décédé à Versailles, le 28 avril 1917, était né à Paris, le 3 mai 1843. Après avoir suivi simultanément les cours de l'École des chartes et ceux de l'École de droit, il obtenait, le 20 janvier 1868, le diplôme d'archiviste paléographe et était classé le premier de sa promotion. Dans sa thèse de sortie, qui n'a pas été publiée, il avait étudié, principalement d'après les *Olim*, l'influence du droit romain sur la jurisprudence du XIIIe siècle. Le sujet de ce mémoire semblait présager chez Paul Cauwès un historien de notre ancien droit; les hasards de sa carrière en décidèrent autrement. Reçu agrégé des Facultés de droit en 1867, c'est-à-dire dans sa troisième année d'études à l'École des chartes, il fut pour ses débuts attaché à la Faculté de droit de Nancy. En 1873, il était appelé à Paris pour suppléer M. Batbie dans un cours d'économie politique, et cette suppléance décida de la voie où il devait définitivement s'engager. L'économie politique eut dès lors ses préférences, sans absorber cependant ni tout son temps ni toute son autorité. Il convient en effet de noter que, de 1881 à 1896, Cauwès fut le titulaire d'une chaire d'histoire du droit francais et du droit romain, celle où avait professé M. de Valroger. Son *Cours d'économie politique*, qui, dans la 3e édition, se compose de quatre volumes in-8°, provoqua, lorsqu'il parut pour la première fois sous le titre de *Précis d'économie politique*, quelque émoi dans le camp des économistes de l'école classique. Réagissant contre la conception toute spéculative et *à priori* de l'économie politique, qui était un legs du

XVIIIe siècle, Cauwès s'appliquait à fonder sa doctrine sur l'observation des faits plutôt que sur des raisonnements abstraits. Il semble que ce fut là une vue d'historien, par où se marquait peut être chez le jurisconsulte la formation reçue à l'École des chartes. Protectionniste à l'époque où le libre-échange ralliait presque tous les suffrages, il avait contribué à créer la Société d'économie politique nationale, dont il a été longtemps le président.

LOUIS DUVAL.

Né à La Ferté-Macé (Orne), le 27 février 1840, notre regretté confrère est mort à Alençon le 31 janvier 1917; archiviste paléographe le 9 janvier 1865, il occupa le poste de conservateur de la bibliothèque et des archives de la ville de Niort, puis fut nommé archiviste du département de la Creuse, où il marqua son rapide passage par diverses publications : *Cartulaire de Notre-Dame des Châtelliers*, au diocèse de Poitiers (1872), et *Esquisses marchoises*, *superstitions et légendes*, *histoire et critique* (1877). Mais bientôt il revint au pays natal qu'il ne devait plus quitter; il fut jusqu'à la fin de sa carrière administrative archiviste du département de l'Orne, et en demeura archiviste honoraire. Sa vie entière fut consacrée sans partage à l'histoire de sa province. Déjà par le choix du sujet de sa thèse, il avait indiqué la direction qu'il entendait donner à ses travaux; il y avait traité de l'état des personnes et des terres dans le diocèse de Séez au XIIe siècle. Dès qu'il fut fixé à Alençon, il estima que le premier devoir de l'archiviste était de faciliter, par la confection des inventaires, l'accès des collections dont il avait la garde. C'est ainsi qu'il publia l'inventaire en cinq volumes in-4o de la série H des Archives de l'Orne; mais il ne se borna pas à faire connaître les documents et montra par de multiples travaux la manière d'en tirer parti. On lui doit un *Essai sur la topographie ancienne du département de l'Orne* (1882), la publication d'un recueil de *Documents pour servir à l'histoire de la fabrication du point d'Alençon* (1883), d'un *État de la généralité d'Alençon sous Louis XIV* (1890), etc. En 1882, il avait collaboré avec M. de La Sicotière à la fondation de la Société historique et archéologique de l'Orne et depuis lors il prit une part très active à la rédaction des Bulletins de cette laborieuse Société. Nul n'était plus familier avec les annales de la province qu'il aimait de toute son âme; nul n'en connaissait mieux les archives et les bibliothèques. Par ses écrits comme par son influence, Louis Duval a contribué largement aux progrès de l'histoire de sa petite patrie et a été ainsi un bon ouvrier de la grande œuvre de l'histoire de France.

LUCIEN LAZARD.

Lucien-Léon Lazard est mort à Paris, sa ville natale, le 19 février 1917, à l'âge de cinquante-six ans. Il était sorti de l'École des chartes, avec la promotion de 1887, ayant obtenu le diplôme d'archiviste paléographe sur la présentation d'une thèse intitulée : *Essai sur la condition des Juifs dans le domaine royal au XIIIe siècle*.

Sa nomination, en septembre 1890, aux archives de la Seine, décida de sa vie, comme archiviste et comme érudit; elle le voua à l'histoire de Paris. Deux traits caractérisent, résument et expliquent la carrière de Lazard : un attachement passionné à sa fonction, une curiosité sans cesse en éveil et toujours en mouvement; il a beaucoup travaillé, beaucoup vu, conçu, projeté, esquissé; il a, en fait, beaucoup produit, beaucoup publié; mais, relativement à ce qu'il aurait pu mettre au jour, il a peu imprimé; à se dépenser pour les autres, sans compter et sous les formes les plus diverses, il n'a plus trouvé le temps de songer à lui-même.

L'entrée de Lazard aux archives de la Seine coïncidait avec un premier effort d'organisation d'un service resté jusqu'alors à l'abandon. Grâce à Lazard, à son sens pratique, à la netteté de ses idées et de ses vues, à sa connaissance déjà grande des hommes et des choses, ce qui depuis trois ans était resté surtout bonnes intentions et velléités de réformes, devint de suite réalisations méthodiques et accélérées; l'œuvre à accomplir comportait le programme suivant : mettre de l'ordre à l'intérieur du dépôt, explorer les archives des innombrables services départementaux et municipaux disséminés dans tout Paris; reconnaître la portion de ces archives méritant d'être conservée; négocier le transport de ces archives au dépôt du quai Henri IV; les y classer et inventorier pour les mettre à la disposition des chercheurs; les faire connaître au public par des communications à la presse et aux Sociétés savantes; créer une collection de livres rigoureusement limitée aux instruments de travail; organiser le service des archives administratives, au point de vue de leur entrée dans le dépôt, de leur communication et de leur élimination à l'expiration des délais réglementaires de conservation. A cette œuvre, Lazard a pris une part prépondérante; sans lui, elle ne se serait pas réalisée dans des conditions aussi satisfaisantes; sans lui surtout, les érudits auraient moins vite appris le chemin des archives de la Seine et auraient trouvé moins de plaisir et moins de profit à s'y rendre. Il s'était spécialement chargé du service de la salle de travail; c'est dire qu'il mettait chaque jour à la disposition de chacun, avec le plus grand empressement et la meilleure bonne grâce, avec aussi le plus touchant désintéressement, le trésor de ses connaissances si variées et si étendues, de ses idées si

originales et si ingénieuses. Si les archives historiques, sauvées notamment des greniers de l'Enregistrement, des Domaines du Tribunal de commerce, ont pu être utilisées par les historiens, si depuis un quart de siècle il n'est guère d'ouvrage sur l'histoire de Paris qui ne comporte quelque contribution des archives de la Seine, c'est à Lazard qu'en revient le mérite.

Lazard avait établi une série assez nombreuse de répertoires, d'inventaires et de catalogues, témoignages et résultats de ses explorations dans les divers fonds des archives de la Seine; c'étaient là, dans sa pensée, beaucoup plutôt des instruments de travail intérieur, propres à lui faciliter sa tâche de guide des érudits venant à lui, que des œuvres définitivement mises au point en vue de leur publication; deux de ces inventaires toutefois font exception et ont été publiés : l'*Inventaire sommaire de la collection Lazare-Montassier* et le *Répertoire alphabétique du fonds des Domaines, série des dossiers*, qui comprend deux volumes, dont le second, entièrement achevé du vivant de l'auteur, n'a pourtant été distribué et mis en vente par l'administration qu'après sa mort; ce retard, dû à l'apathie légendaire des bureaux, aura privé notre confrère de la satisfaction bien légitime de voir son *Répertoire* dans toutes les mains et de recueillir le témoignage des services qu'il rend journellement aux travailleurs.

A ces travaux d'archives, il convient de rattacher une importante publication pour laquelle Lazard s'était assuré le concours de son ami H. Monin, lui-même décédé quelques mois avant notre confrère; nous voulons parler du *Sommier des domaines nationaux de Paris*, c'est-à-dire du recueil général, divisé suivant les douze arrondissements de l'ancien Paris, de tous les immeubles parisiens, d'origine civile ou religieuse, devenus biens nationaux au cours de la Révolution française; il n'aura été donné ni à l'un ni à l'autre des deux éditeurs de terminer l'œuvre commune, qui doit prendre place dans la collection publiée sous les auspices de la Commission des recherches sur l'histoire de Paris pendant la Révolution et l'époque contemporaine, créée il y a une trentaine d'années par le Conseil municipal de Paris.

Lazard a compté au nombre des collaborateurs les plus appréciés de toutes les sociétés d'histoire parisienne; les études qu'il a insérées dans leurs publications avaient le plus souvent leur origine et leur base dans des documents découverts par lui aux archives de la Seine; le président du Vieux-Montmartre, M. Victor Perrot, a rappelé en termes excellents, aux obsèques, dans l'intimité desquelles il avait eu le privilège d'être admis, tout ce que devait à notre confrère la doyenne des sociétés locales d'histoire de Paris. Il exerça aussi une influence prépondérante dans la création d'un groupement que depuis longtemps il appelait de ses vœux, la Société d'iconographie pari-

sienne, à laquelle il donna des études de premier ordre et dont il suivit les travaux avec une assiduité, une attention et une sollicitude quasi paternelles.

Rappelons, en terminant, que notre regretté confrère était doué d'un caractère toujours égal, qui nous permit de travailler côte à côte, quinze ans durant, sans que le moindre nuage vînt jamais étendre une ombre sur la cordialité affectueuse de nos rapports quotidiens; il avait, d'autre part, un réel talent de conférencier; officier de l'instruction publique, il avait obtenu de l'Académie des sciences morales et politiques, en 1906, une récompense sur le prix Berger pour le premier volume du *Répertoire alphabétique du fonds des Domaines*. Une bibliographie de ses travaux constituerait en même temps qu'un pieux hommage à sa mémoire, qui nous reste personnellement chère, un recueil intéressant et capable de rendre de réels services; nous souhaitons qu'un de ses nombreux amis puisse prochainement l'établir et la publier.

E. COYECQUE.

ARMAND BÉNET.

Notre regretté confrère Armand-Eugène Bénet, né à Évreux le 2 septembre 1858, est mort dans la même ville, à peine âgé de soixante ans, après une longue maladie, le 30 mars 1917; il avait obtenu en 1881 le diplôme d'archiviste paléographe avec une thèse intitulée : *Étude sur la diplomatique des ducs de Normandie (912-1189)*, travail considérable auquel il n'avait cessé au cours de sa carrière d'ajouter des matériaux, mais qui n'a pas été imprimé. Pourvu du certificat de bibliothécaire universitaire, il fut nommé dès sa sortie de l'École des chartes à l'Université de Lyon, puis bientôt archiviste de Saône-et-Loire, à Mâcon, et, en 1885, il remplaça notre confrère Eugène Châtel aux archives du Calvados. A. Bénet devait rester à Caen pendant plus de vingt ans, jusqu'à sa retraite qu'il prit prématurément en 1906. Il s'était consacré tout entier à ses fonctions avec un zèle et une activité dont la collection de ses Rapports, de 1885 à 1905, ainsi que la rédaction et la publication de plusieurs volumes d'inventaires des archives départementales du Calvados, notamment de l'important fonds de l'ancienne Université de Caen, conserveront le souvenir. Il avait aussi recueilli de nombreux matériaux pour une histoire d'Évreux, dont il n'a publié que de rares fragments, notamment sur un historien ébroïcien du XVIIe siècle, Jacques Le Batelier d'Aviron, et qu'il a légués avec sa bibliothèque à sa ville natale.

FRÉDÉRIC JOÜON DES LONGRAIS.

Notre regretté confrère Frédéric-Louis-Marie Joüon des Longrais, décédé à Rennes le 4 janvier 1918, était né à Saint-Malo le 20 octobre 1841 ; archiviste paléographe de la promotion du 17 janvier 1880, avec une thèse, demeurée manuscrite, intitulée : *Essai sur les premiers traités de poétique française*, on lui doit la publication, en 1881, pour la Société des bibliophiles bretons, d'un poème inédit du XII[e] siècle : *la Chanson de geste d'Aquin, ou la conquête de la Bretagne par Charlemagne*, qui obtint la même année une mention au Concours des Antiquités de la France. Président de la Société archéologique de Rennes, les autres travaux de notre confrère ont été exclusivement consacrés à l'histoire de sa province, principalement à l'époque de la Ligue, et aux deux villes de Saint-Malo et de Rennes.

RAYMOND LOUBATIER.

Notre regretté confrère Raymond Loubatier est mort à Paris le 1[er] février 1918, à l'âge de vingt-sept ans. Il avait obtenu le diplôme d'archiviste paléographe en 1914 avec une thèse sur *l'Archevêque et l'archevêché de Bourges au XIII[e] siècle*. Quelque temps attaché, au début de la guerre, au cabinet du ministre de l'Instruction publique, il avait été ensuite chargé des fonctions de secrétaire-bibliothécaire à l'École nationale des langues orientales vivantes, et avait su s'y faire hautement apprécier par la droiture de son caractère et sa conscience professionnelle.

JEAN ALLENOU.

Nous avons le regret d'annoncer aussi la mort d'un des élèves de l'École des chartes qui venaient de terminer leur troisième année, M. Jean Allenou, décédé à Rennes le 10 janvier 1917. Il devait présenter une thèse sur *la Formation du temporel des évêchés bretons*, qui a été récemment publiée par les soins et avec une préface de M. l'abbé Duine, et à laquelle l'Académie des inscriptions a accordé une mention au dernier concours des Antiquités nationales.

L'ÉCOLE DES CHARTES ET LA GUERRE.

Les présidents de la Société de l'École des chartes, MM. Paul Fournier et R. Delachenal, ont eu de nouveau, au courant de l'année 1917-1918, à rendre un hommage ému à la mémoire de plusieurs de nos confrères morts glorieusement pour la patrie :

René ABRIBAT, né à Angoulême en 1890, était entré à l'École des chartes en 1911 ; au cours de l'année 1914, il terminait sa troisième année d'études et préparait l'achèvement de sa thèse sur un sujet d'histoire locale : *l'Abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême*. La mobilisation générale lui créa d'autres devoirs et son âme vaillante sut les remplir sans défaillance. Il était sous-lieutenant au 401e d'infanterie, quand il a trouvé une mort glorieuse à Hardaumont le 5 décembre 1916.

Georges MATHIEU, né à Nîmes, le 10 décembre 1882, était entré à l'École des chartes le 9 novembre 1903, dans un très bon rang et après une sérieuse préparation littéraire, qui lui avait valu le grade de licencié ès lettres. Sur la même liste d'admission se lisait un nom, qui devait figurer, comme le sien, au livre d'or de notre association, celui de Robert Michel. G. Mathieu ne suivit les cours qu'à partir de la rentrée de 1904, ayant eu à accomplir tout d'abord une année de service militaire. Le 15 février 1908, il obtenait le diplôme d'archiviste-paléographe, après avoir soutenu une thèse intitulée : *Étude sur le marais de Bordeaux et de Bruges, de l'édit de 1559 à la Révolution*.

Quelques mois après sa sortie de l'École, Mathieu était nommé archiviste départemental de la Corrèze (novembre 1908). Pendant les six années qu'il passa à Tulle, notre confrère se concilia les sympathies de tous et noua de solides amitiés. Il y a laissé la réputation d'un fonctionnaire modèle, laborieux, zèlé, menant de front, avec sa tâche d'archiviste, des travaux personnels qui par leur variété attestent la curiosité de son esprit. Après avoir terminé l'inventaire, commencé par son prédécesseur, des archives hospitalières, qui forme un gros volume, publié en 1911, G. Mathieu avait fait paraître différentes études spéciales ou des articles de revues, ayant les unes et les autres pour objet des questions d'histoire locale ou provinciale : *Note sur l'hôpital général de Tulle sous l'Ancien régime;* une courte *Chronique écrite à Ayen en 1560-1585; l'Instruction publique en Corrèze pendant la Révolution; l'Industrie en Bas-Limousin; les Comités révolutionnaires; Sources de l'histoire de la Corrèze*, etc.

Incorporé dès le début des hostilités, comme aspirant au 32e régiment d'infanterie, il fit bravement son devoir. Au commencement de mai 1916, il était au plus fort de la bataille et une citation à

l'ordre de la brigade mit en lumière la belle attitude de Georges Mathieu, en plein « enfer de Verdun » ; il avait bien mérité la croix de guerre, que cette citation annonçait et justifiait (12 septembre 1916). Un an presque jour pour jour après ces durs combats, il prenait part à l'une des offensives les plus meurtrières de la guerre. Le 8 mai 1917, près de Craonne, en avant du village de Corbény, au moment où il entraînait sa section à l'assaut d'un fortin allemand, il était frappé d'une balle au cœur et tombait pour ne plus se relever, dans les lignes ennemies. Une deuxième citation a rappelé les circonstances de sa mort en louant encore une fois sa « haute valeur morale » (mai 1917).

Pierre GAUTIER, né à Dijon, le 13 janvier 1884, appartenait à une famille originaire du pays de Langres, vers lequel tout l'attirait et dont l'histoire lui a suggéré ses premiers sujets d'étude. Admis à l'École des chartes, le 7 novembre 1902, il obtenait le 31 janvier 1907 le diplôme d'archiviste-paléographe et était l'année suivante nommé archiviste du département de la Haute-Marne, ce qui le fixait dans sa « petite patrie ». Licencié ès lettres et licencié en droit, il avait la maturité et la préparation voulue pour faire œuvre d'historien, et œuvre durable. Sa thèse de sortie de l'École des chartes était un *Catalogue des actes des évêques de Langres, précédé d'une introduction historique et diplomatique, du VIIe siècle à 1111*. Mais tandis qu'il remettait ce catalogue sur le chantier pour en préparer la publication, d'autres sujets, d'ordre très différent, sollicitaient son érudite curiosité, par exemple l'ambassade d'Aubert Du Bayet à Constantinople en 1796-1797. Il avait eu aussi en communication des papiers de Diderot, né, comme on le sait, à Langres, et, en les dépouillant, il avait fait déjà quelques trouvailles intéressantes. Il préparait, et surtout depuis la guerre, consacrant à ce travail toutes ses heures de repos, la publication des lettres d'un petit-fils de Diderot, M. de Vanduel, lettres adressées à sa mère pendant son séjour en Prusse comme attaché d'ambassade à Berlin en 1800.

Fixé dans un pays plein de souvenirs pour lui et dont il aimait l'histoire, Pierre Gautier n'avait, semble-t-il, qu'à suivre sans souci de l'avenir une carrière qui s'ouvrait sous d'heureux auspices. Le coup de foudre du 2 août 1914 le surprit, ainsi que tant d'autres, en plein bonheur. Incorporé comme lieutenant de réserve au 121e régiment d'infanterie, il passa quelques mois en qualité d'instructeur au dépôt de Montluçon. Quand, à sa grande joie, il eut été envoyé au front, il fut affecté d'abord au 16e régiment d'infanterie et versé un peu plus tard au 216e. C'est au 216e qu'il fut promu capitaine en juin 1916; après s'être battu une première fois sous Verdun, son régiment participa aux combats qui amenèrent la reprise du fort de Vaux, et le capitaine Gautier, qui avait vaillamment payé de sa personne, obtint à cette occasion sa première citation et la croix de guerre.

Les périls affrontés, la mort toujours présente, n'altéraient ni sa foi dans l'avenir, ni la belle humeur, qui était un trait de sa nature. Il ne perdait pas de vue non plus ses travaux d'histoire, auxquels il avait pu s'adonner encore pendant les premiers mois de la guerre, et sa thèse remaniée et améliorée, mais demeurée manuscrite, présentée en 1916 à la Commission du concours des Antiquités de la France, y obtint la seconde médaille; la première n'avait pas été décernée. Moins d'un an après, au début de juin 1917, à quelques mois des terribles journées de Verdun, nous retrouvons Gautier aux frontières de la Lorraine dans le secteur fatal où il devait être frappé mortellement; le 11 juin, sa compagnie occupait au Ban-de-Sapt une tranchée de première ligne, face à celles de l'ennemi, à quelques kilomètres au nord-est de Saint-Dié, en plein massif forestier sur le versant occidental des Vosges: vers 11 h. 30 du soir, il se tenait dans un petit poste avancé, avec ses sentinelles et quelques hommes, lorsqu'un détachement allemand, qui avait réussi à se glisser jusqu'aux fils de fer barbelés protégeant la ligne française, se mit à lancer des grenades. Notre confrère quitta l'abri où il se trouvait, probablement pour aller chercher du secours; à peine s'était-il découvert qu'une grenade explosa et un éclat de projectile l'atteignit à la tempe. Il tomba sans pousser un cri, non pas inanimé, mais déjà privé de toute connaissance et resta dans cet état jusqu'au lendemain matin 12 juin. Transporté à l'hôpital Saint-Charles, à Saint-Dié, il y reçut les derniers sacrements, mais la trépanation, tentée sans résultat, ne put ni conjurer ni même retarder une issue fatale. Une proposition pour la croix de la Légion d'honneur avait été faite immédiatement à laquelle la mort ne permit malheureusement pas de donner suite; elle était justifiée par une nouvelle et très belle citation, dernier hommage à la mémoire de Pierre Gautier.

Eugène Berger portait un nom cher à notre association et auquel il ne pouvait manquer de faire honneur, à l'exemple de son père et de ses oncles, qui, à des titres divers, ont bien mérité de la science et de la patrie française. Issu d'une famille alsacienne, fils de l'éminent orientaliste Philippe Berger, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et sénateur du territoire de Belfort, il était né à Paris, le 7 mars 1889. Admis à l'École des chartes en 1908, il fut nommé archiviste-paléographe le 8 février 1913 et sa thèse de sortie était une *Étude historique et archéologique sur l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, celle dont Guérard a publié le cartulaire. Lorsqu'éclata la guerre, il n'occupait encore aucune situation officielle, mais il avait demandé à être envoyé au Maroc comme archiviste. Une légère défectuosité physique avait fait exempter Berger du service militaire, mais il n'était pas de ceux qu'il est besoin de « recupérer » et il savait faire tout son devoir sans y être contraint par des lois spéciales. A

peine la mobilisation générale fut-elle devenue imminente qu'il partit pour Belfort, où il obtint d'être incorporé au 242e régiment d'infanterie, avec lequel il fit campagne en Alsace pendant la première année de la guerre. En 1915, il fut envoyé à l'armée de Salonique, dont il partagea tous les périls et toutes les épreuves; il prit part à la première offensive, tentée pour secourir les Serbes, et fit, toujours à l'arrière-garde, la dure retraite sur le Vardar, dont nous saurons un jour toutes les péripéties. Berger était encore à l'armée d'Orient quand une deuxième offensive commença, celle qui aboutit à l'occupation de Monastir; notre confrère y participa et fut atteint à l'attaque de Petka d'une balle, qui lui traversa le bras gauche. La blessure était grave et nécessita son retour en France. Pour hâter sa guérison on l'envoya dans le Midi, et il suivit comme élève officier les cours de l'École préparatoire de Valréas (Drôme). Nommé sous-lieutenant, il fut désigné pour aller au Maroc, tenir un emploi de son grade au 1er régiment étranger, où son frère aîné était capitaine.

Mais la vie de garnison, même à Casablanca, ne pouvait lui suffire et il réclama un poste plus périlleux. Au début d'octobre, il obtint de partir avec le 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique pour la région accidentée de Vadla, où quelque effervescence s'était manifestée. Une compagnie de Sénégalais ayant été cernée par des montagnards insurgés, le bataillon reçut l'ordre de la dégager. Le 15 octobre, la compagnie de Berger se heurta à Rhorm et Alem à une troupe de Marocains déterminés et suffisamment armés. L'issue fut ce qu'elle pouvait être. La section de Berger, vigoureusement commandée, soutint le choc sans fléchir et se battit jusqu'à la mort. Son chef étant tombé, frappé d'un coup de sabre à la tête, ses hommes se firent tous ou presque tous tuer sur son corps. Ainsi finit notre confrère, peut-être comme il l'avait rêvé, car c'était une nature énergique, très militaire, attiré par le danger et qui faisait bon marché de la vie. Une lettre de son frère aîné exprime bien les regrets que causa cette mort prématurée. « La Légion, les Sénégalais, l'état-major, tous le pleurent. »

Robert Gérard-Detraux, né à Paris le 9 mars 1895, avait obtenu le troisième rang au concours de l'École des chartes en novembre 1914. Mobilisé presque aussitôt après, il n'a jamais suivi les cours. Un journal parisien a annoncé sa mort glorieuse pour la France.

Ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur :

Boulenger (Jacques), sous-lieutenant, pilote à une escadrille d'aviation :

« Officier très méritant, passé dans l'aviation après trois blessures reçues dans l'infanterie; pilote qui recherche les missions périlleuses

et s'est mesuré avec succès avec des avions de chasse ennemis. Les 28 et 29 juillet 1917, est descendu très bas sur les batteries ennemies pour faciliter à son observateur la reconnaissance des objectifs, malgré un feu violent des mitrailleuses de terre. Blessé le 29, a réussi à surmonter une défaillance physique passagère et à ramener au parc l'appareil et le passager. Trois fois cité à l'ordre. »

DÉPREZ (Eugène), chargé de cours à la Faculté des lettres de Rennes, capitaine commandant la compagnie du génie 2/15 T. :

« Officier consciencieux et dévoué, qui a obtenu, à la tête de sa compagnie, les meilleurs résultats. A parfaitement assuré la réfection d'abris et de tranchées. »

VERRIER (Jean), archiviste de l'Eure, sous-lieutenant au 319e régiment d'infanterie, 2e citation (à l'ordre de la division) :

« A été grièvement blessé en portant sa section à l'attaque d'une localité. »

CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR.

René ABRIBAT, élève sortant de troisième année, sous-lieutenant au 401e régiment d'infanterie. Cité à l'ordre de la division : « Officier calme et brave. S'est montré, en de difficiles circonstances, calme, énergique et plein d'entrain. Brillante conduite à l'attaque des positions ennemies. »

2e citation (à l'ordre du corps d'armée) : « Officier d'une bravoure, d'une énergie et d'un calme au-dessus de tout éloge. Le 15 décembre 1916, a brillamment enlevé sa section à l'attaque des positions ennemies, a organisé rapidement, grâce à sa vigilance, le terrain conquis, est tombé glorieusement frappé au moment où il inspectait à découvert les nouvelles positions ennemies. »

Jean BÉREUX, bibliothécaire de la ville de Bourges, caporal, puis sergent au 20e bataillon de chasseurs à pied, 2e citation (à l'ordre du bataillon) : « Gradé très brave. Le 11 juin 1916, a parcouru plusieurs fois un terrain violemment bombardé pour porter à son commandant de compagnie les renseignements qu'il avait pu recueillir. »

3e citation (à l'ordre du corps d'armée) : « Excellent sous-officier, énergique, audacieux, méprisant le danger. Le 9 septembre 1916, blessé à deux reprises, le visage ensanglanté, est demeuré à son poste de combat, tout le temps de l'action, stimulant l'ardeur de ses chasseurs par sa belle humeur et son exemple. »

Pierre BERNUS, sous-lieutenant au 369e régiment d'infanterie. Cité à l'ordre du régiment : « Officier très brave. A, à plusieurs reprises, donné des preuves d'énergie et de courage. Grièvement blessé en conduisant sa section à l'attaque du 26 août 1916. »

Roger BICKART, élève de l'École, brigadier au 31e régiment d'artillerie. Cité à l'ordre du régiment : « A montré beaucoup de calme et de sang-froid, assurant journellement la liaison entre la batterie et le groupe dans une région bouleversée par des bombardements fréquents. »

Paul BONDOIS, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, canonnier au 5e régiment d'artillerie. Cité à l'ordre de la division : « Très bon soldat, calme, brave. Chargé d'aller ravitailler ses camarades en première ligne, le 24 février 1917, a continué à se porter en avant, malgré un violent bombardement de l'ennemi; a été blessé, a exécuté sa mission malgré sa blessure, et est tombé évanoui, dominé par la souffrance, sa mission accomplie. »

Jacques BOULANGER, ancien bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, sous-lieutenant pilote dans une escadrille d'aviation. Cité à l'ordre de l'armée : « Pilote plein d'allant. Recherche les missions difficiles. Le 23 octobre 1916, a son appareil sérieusement atteint. Le 26 octobre, attaque un avion ennemi qu'il contraint à rentrer dans ses lignes. Le 7 novembre, combat un fokker, encadré par le tir de l'artillerie, et qui tombe dans les lignes ennemies. »

Clovis BRUNEL, archiviste de la Vienne, sergent au 40e régiment d'infanterie. Cité à l'ordre du régiment : « Brave sous-officier, blessé grièvement à la tête de sa demi-section. »

Léonce CELIER, archiviste aux Archives nationales, sous-lieutenant au 3e régiment d'artillerie à pied. Cité à l'ordre de l'artillerie de l'armée : « Dégagé de toute obligation militaire, s'est engagé au début de la campagne comme canonnier. Ayant une haute conception du devoir, a toujours donné l'exemple et, grâce à son sang-froid, sa ferme volonté et son expérience, a su en toutes circonstances obtenir de ses subordonnés le maximum d'efforts, notamment devant Verdun en 1916. A rendu comme officier de batterie les plus grands services, jusqu'au jour où son état de santé l'a obligé à occuper un poste moins pénible. »

Jean DENIZET, élève de l'École, aspirant au 2e régiment de marche d'Afrique. Cité à l'ordre de la brigade : « Jeune sous-officier, brave et courageux. A été blessé le 19 avril [1917] en entraînant sa section à l'assaut de positions fortement défendues. »

Paul DUGUEYT, lieutenant commandant la 5e compagnie du 106e régiment territorial d'infanterie. Cité à l'ordre du régiment : « Excellent officier, courageux et dévoué. Le 15 novembre 1916, au cours d'un violent bombardement, a su maintenir le calme dans son unité; a donné un bel exemple de sang-froid, en se tenant constamment sur la ligne pour encourager ses hommes et en assurant l'évacuation rapide des blessés. S'était déjà signalé par sa belle attitude au feu, dans la Meuse, en mars 1916. »

Marcel FERRAND, élève de l'École, sergent au 117e régiment d'infanterie. Cité à l'ordre du régiment : « Excellent sous-officier, très estimé de ses chefs. Tué d'une balle au front le 22 février 1915, devant Perthes-les-Hurlus, en se portant avec sa section à l'attaque de la tranchée ennemie. »

Robert GALLI, élève de l'École, soldat au e régiment d'infanterie. Cité à l'ordre de la division : « A fait preuve, lors des combats du Linge, d'un extraordinaire dévouement et d'un remarquable mépris du danger qui ont fait l'admiration générale. A été tué d'un éclat d'obus au cœur en dirigeant le service d'évacuation des blessés dans une région battue par l'artillerie allemande. »

Pierre GAUTIER, capitaine au 216e régiment d'infanterie. Cité à l'ordre du régiment : « Très bon officier, dont la belle attitude sous le feu lui a conquis l'entière confiance de ses hommes. Au cours des récentes opérations, a dirigé avec beaucoup d'énergie l'exécution de tranchées avancées sous un feu violent de grosse artillerie. »

Georges GAZIER, conservateur de la bibliothèque de Besançon, capitaine au 333e régiment d'infanterie. 2e citation (à l'ordre du régiment) : « Officier consciencieux, homme de devoir, s'est fait remarquer par son courage calme pendant les journées de septembre et octobre 1916, où il a été un aide précieux pour le chef de bataillon. »

Georges GIRARD, sapeur au 8e régiment du génie. Cité à l'ordre de la division : « Pendant une attaque ennemie, se trouvant au centre de renseignements avancé d'une division d'infanterie, chargé de l'entretien des liaisons téléphoniques, s'est acquitté de sa mission avec un dévouement inlassable. Ayant reçu l'ordre de changer le point d'arrivée d'une ligne, n'a pas hésité à accomplir plusieurs fois le trajet, sous un violent bombardement, pour assurer, à dos d'homme, le transport du matériel. »

René JOUANNE, archiviste de l'Orne, adjudant téléphoniste au 117e régiment d'infanterie. Cité à l'ordre de la brigade : « A fait comme chef de section, en août et septembre 1914 les combats de Montigny, de Caisnes, de Carlepont, Liancourt et Andechy, où il s'est fait particulièrement remarquer par son courage, son entrain et sa belle tenue au feu. Remplit avec un zèle et un dévouement sans égal, depuis vingt-quatre mois, les fonctions d'adjudant téléphoniste. »

Émile-G. LÉONARD, élève de l'École, maréchal des logis au 38e régiment d'artillerie. 3e citation (à l'ordre de la brigade) : « Blessé très grièvement, a rejoint le front non guéri. Pendant les attaques du 20 au 25 août, a demandé à servir d'agent de liaison auprès de l'infanterie. Son bras droit encore immobilisé par un bandage, a donné l'exemple d'un courage tranquille et d'un dévouement total. »

Gaston LETONNELIER, archiviste de la Haute-Savoie, sergent au 130e régiment d'infanterie. Cité à l'ordre de l'armée : « Excellent sous-officier, d'un dévouement et d'un courage remarquables. Très grièvement blessé, le 4 novembre 1914, alors qu'il conduisait sa section à l'attaque d'un village occupé par l'ennemi. »

André MARTIN, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, lieutenant au 168e régiment d'infanterie. 2e citation (à l'ordre du régiment) : « Officier énergique qui a rendu d'excellents services à son chef de bataillon en accomplissant avec le plus grand courage et la plus grande activité les différentes missions qui lui ont été confiées au cours des opérations offensives d'avril 1917. »

3e citation (à l'ordre de la division) : « Au cours de l'attaque du 8 septembre 1917, a fait preuve du plus bel entrain et du plus grand mépris du danger. Malgré une blessure, a continué à faire le coup de feu en première ligne pour faciliter la progression et repousser une forte contre-attaque ennemie qui se dessinait sur l'aile droite du bataillon. »

Georges MATHIEU, archiviste de la Corrèze, aspirant au 32e régiment d'infanterie. Cité à l'ordre de la brigade : « Sous-officier remarquable par son courage et son sang-froid. S'est particulièrement distingué le 5 et le 7 mai 1916, sous un bombardement inouï, en donnant à tous l'exemple du courage et de l'esprit de sacrifice. »

2e citation (à l'ordre de l'armée) : « Chef de section d'une haute valeur morale. A été mortellement frappé le 8 mai 1917 en entraînant ses hommes à l'assaut d'un fortin. »

Jean PORCHER, élève de l'École, sous-lieutenant au 268e régiment d'artillerie. Cité à l'ordre du régiment : « Détaché comme agent de liaison au 162e régiment d'infanterie, a sauté dans la tranchée du Choléra, le 16 avril 1917, avec la première vague d'assaut. Dans l'attaque du 18 avril, a fait encore preuve de cran en allant sur un tank en panne mettre en action un canon de 75. »

2e citation (à l'ordre de l'armée) : « Officier d'artillerie d'un haut mérite, qui s'est déjà signalé à Verdun par sa belle conduite. Pendant la bataille de l'Aisne, a fait l'admiratton de tous par son extrême bravoure et son mépris absolu du danger. Chef du détachement de liaison avec l'infanterie, a suivi cette dernière avec la première vague d'assaut. Blessé à une jambe le jour de l'attaque et privé de la plus grande partie de son personnel, n'en a pas moins continué pendant quatre jours à tenir le commandement au courant de la situation, payant de sa personne et venant lui-même apporter les renseignements malgré la fatigue que lui causait sa blessure. S'est encore signalé au cours de la bataille en allant servir dans un char d'assaut en panne une pièce de 75 qui restait inutilisée. »

3e citation (à l'ordre de la division) : « Officier orienteur du groupe. Modèle d'allant, de zèle et de dévouement. Vient de faire pendant les combats d'août et septembre 1917 de nombreuses reconnaissances et de nombreux réglages en première ligne sous les plus violents bombardements. La nuit du 5 au 6 septembre, les lignes téléphoniques du groupe étant coupées, l'équipe de réparation ne pouvant arriver à les réparer à cause de l'obscurité complète et surtout d'un bombardement intense d'obus asphyxiants, est parti avec un autre officier de l'état-major du groupe et est parvenu, par son exemple, son énergie et son courage, à faire rétablir les liaisons téléphoniques. »

Charles Roman, stagiaire à la Bibliothèque nationale, lieutenant d'artillerie d'assaut. 2e citation (à l'ordre de l'armée) : « A entraîné derrière ses chars légers l'infanterie française à l'assaut d'une position allemande fortement organisée; a anéanti par ses feux toutes les résistances ennemies et contribué d'une façon extrêmement efficace à la conquête de nos objectifs. Dans le corps à corps, sur la dernière ligne de résistance ennemie, a tué de sa main de nombreux adversaires. »

Jean Vallery-Radot, stagiaire à la Bibliothèque nationale, lieutenant au 2e régiment de dragons. Cité à l'ordre de la division : « Détaché de son régiment à l'État-major de la 1re D. C. comme officier de liaison, pendant les journées du 23 au 31 mars 1918, n'a cessé d'assurer ses fonctions avec le plus entier dévouement, notamment l'après-midi du 27 et la nuit du 28 au 29, où il a eu à porter, à plusieurs reprises, aux points les plus périlleux de la première ligne, d'importantes communications du commandement. »

Henri Vendel, élève de l'École, aspirant au 403e régiment d'infanterie. Cité à l'ordre du régiment : « Excellent chef de section. A montré de grandes qualités de sang-froid, en utilisant judicieusement sa section de mitrailleuses au cours de l'attaque du 16 avril, en a tiré le meilleur parti, malgré le violent bombardement d'artillerie lourde. »

Jean Verrier, archiviste de l'Eure, sous-lieutenant au 319e régiment d'infanterie. 2e citation (à l'ordre de la division) : « A été blessé grièvement le 12 mai 1915 en portant sa section à l'attaque d'une localité. »

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS SUR LE SERVICE DES ARCHIVES (1er mai 1916-1er mai 1917).

Paris, le 1er mai 1917.

Monsieur le Ministre,

Ce rapport, qui s'applique à un second exercice de guerre, sera bref.

ARCHIVES NATIONALES.

I. — Dans la salle du public[1], 9,261 articles ont été apportés des dépôts et communiqués à 9,721 lecteurs. Ces chiffres accusent une légère augmentation sur ceux de l'exercice précédent (8,915 et 8,430).

Autres communications : dans les bureaux de l'établissement, 931 ; aux ministères, 234 ; en province, 3. En tout : 10,429.

Il a été délivré 100 rôles d'expédition et 159 empreintes de sceaux.

L'atelier de reliure a travaillé comme d'habitude. Nous avons eu le regret de perdre le chef de cet atelier, M. Lefeuvre, qui, spécialisé dans la réparation des documents anciens, était en ce genre un véritable artiste.

II. — Pas de changements dans le personnel, toujours réduit comme il est dit au rapport de l'année dernière. En avril 1917, M. Loriquet, archiviste départemental honoraire, réfugié de Reims, nous a été adjoint, pour trois mois, comme auxiliaire.

Nous avons eu le regret de perdre un de nos gardiens, M. Pilat, capitaine de chasseurs alpins, tué à la bataille de la Somme.

III. — Les travaux d'inventaire énumérés dans le rapport pour l'exercice 1916-1917 ont été achevés ou continués. L'ouvrage de M. A. Coulon, *le Service sigillographique et les collections d'empreintes de sceaux des Archives nationales*, notice suivie d'un catalogue du musée sigillographique (Paris, H. Champion, 1916), a été publié.

Il existait encore récemment dans divers locaux de l'établissement un certain nombre de « résidus » formés de pièces oubliées ou plus ou moins indûment « extraites » au cours des classements et des reclassements dont nos fonds ont été l'objet depuis cent ans, voire antérieurement au versement de ces fonds. Tous ces résidus, où un examen

1. La salle du public a été fermée du 7 au 17 février, en raison d'un accident au calorifère.

rapide m'avait fait reconnaître naguère des textes anciens, entièrement inconnus et tout à fait inaccessibles au public dans l'état où ils se trouvaient, avaient été rassemblés avant la guerre par mes soins, et un archiviste avait été chargé de les étudier. En l'absence de cet archiviste mobilisé, le travail a été repris cette année, notamment par M. Le Grand, qui, pour commencer, s'est trouvé ainsi en mesure de restituer plusieurs layettes au fonds des archives de l'église de Paris sous l'Ancien régime[1].

IV. *a)* Versements. — Il n'y a à mentionner en fait de continuation des versements traditionnels qu'un versement du ministère de l'Instruction publique (281 liasses et 127 registres), un du ministère de la Justice (17 liasses), un du ministère du Commerce, de l'Industrie et des P. T. T. (152 dossiers, dont 80 d'états préfectoraux sur la situation industrielle des départements en 1887-1888), un de la Cour des comptes (14 dossiers).

Mais c'est au sujet de la question si importante des versements nouveaux qu'ont eu lieu, pendant l'exercice, les incidents les plus dignes d'intérêt.

1° Dans un projet de résolution soumis à la Chambre des députés, le 8 février 1917 (n° 2969), on lit : « Depuis le jour où Chappe annonçait à la Convention la reprise sur l'ennemi de Condé et de Landrecies[2], c'est-à-dire depuis cent vingt-trois ans, les originaux ou les copies des dépêches officielles échangées entre les divers services publics sont conservés au Poste central des télégraphes, rue de Grenelle. Ces documents, au nombre de plusieurs centaines de mille, s'accumulèrent ainsi dans les locaux administratifs qu'ils encombrent sans utilité pour personne là où ils se trouvent, apportant au contraire une véritable gêne dans le service. Pourtant les dépêches dont il s'agit pourraient être consultées avec intérêt et profit par l'historien et le diplomate... En fait, la place de ces dépêches, tout au moins pour celles qui remontent à une date ancienne, n'est pas au Poste central des télégraphes, où nul ne peut les consulter, mais bien aux Archives nationales, où se trouvent réunis les documents relatifs à notre histoire. Aucune raison sérieuse ne peut être invoquée contre le transfert proposé, car on ne peut faire valoir pour ces documents d'ordre public les raisons que l'on pourrait donner pour conserver secrètes des dépêches privées : il s'agit de pièces officielles, sur lesquelles le savant, le chercheur et le philosophe ont un droit d'examen qu'ils pourront exercer aux Archives nationales. Pour éviter, d'ailleurs, toute indiscrétion, nous proposons de ne verser que les dépêches datant de plus de cinquante ans (1794-

1. Voir aussi l'article intitulé : *Autographes nouveaux de Guillaume de Nogaret*, dans le *Journal des Savants*, juillet 1917, p. 321-327.

2. Cf. E. Jacquez, *Claude Chappe* (Paris, 1893), p. 43.

1866), c'est-à-dire ne présentant plus qu'un intérêt purement documentaire... »

L'existence de ce fonds était connue depuis longtemps. Et c'était même un des plus considérables parmi ceux qui, quoique leur place soit marquée aux Archives nationales (puisque les Archives nationales sont par définition l'asile commun des actes anciens du Gouvernement central), n'y sont pas encore parvenus. Dès 1888, il avait été question de le verser, à ce point que la chose, qui ne se réalisa pas, fut alors considérée comme « prochaine[1] ». Mon prédécesseur avait entamé, en 1907, des négociations dans le sens indiqué par le projet de résolution, en faisant valoir des arguments du même genre. Il l'avait fait sans succès. Mais il était certain que, par la force des choses, un jour viendrait où le progrès incessant de l'encombrement et l'intelligence de plus en plus nette de la fonction des Archives nationales décideraient un ministre éclairé à prendre, aux Postes et Télégraphes, une mesure longtemps différée. Des phénomènes analogues se sont déjà produits deux fois de nos jours : lorsqu'une grande partie des archives anciennes du ministère de la Marine fut envoyée à l'hôtel de Soubise par M. Lockroy (1899) et lorsqu'une grande partie des archives anciennes du ministère des Colonies prit le même chemin sur l'ordre de M. Trouillot (1910). C'est à M. Clémentel, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes en 1917, qu'aura été due l'initiative symétrique qui va faire entrer incessamment aux Archives nationales cette troisième acquisition capitale. Car, au moment même où le projet de résolution précité était déposé à la Chambre, M. le ministre du Commerce venait justement de prendre la décision qu'on se proposait de lui suggérer : cette coïncidence remarquable prouve à quel point les idées si justes qui sont exprimées dans le projet étaient, pour ainsi dire, dans l'air il y a quelques mois.

La décision qui a prescrit le transfert du fonds des dépêches officielles du Poste central des télégraphes aux Archives nationales prévoit non seulement le versement immédiat des collections depuis les origines du service (1794) jusqu'à 1869 inclusivement, mais des versements ultérieurs qui auront un caractère périodique. Il règle ainsi, en même temps et pour le mieux, le passé et l'avenir.

Le nouveau fonds prendra place dans la sous-série F^{90} (Postes et Télégraphes), créée depuis longtemps, mais jusqu'à présent à peine amorcée, car elle ne contenait encore, au commencement de cette année, que quelques cartons qui renferment des pièces provenant de triages auxquels ont été soumis jadis les versements du ministère de

1. Voir E. Lelong, art. *Archives*, dans le *Répertoire général alphabétique du droit français* (1889), n° 424.

l'Intérieur. Il va sans dire qu'il ne sera communiqué au public qu'après avoir été reconnu avec soin et sous les réserves indiquées dans la lettre ministérielle, jointe à l'arrêté du transfert. Précautions justifiées par la nature d'un certain nombre de documents compris dans ce versement : on conçoit aisément, par exemple, que, même après cinquante ans de date, — délai fixé pour la libre communication des pièces par le règlement général des Archives nationales, — il pourrait n'être pas sans inconvénients de livrer à la curiosité du public certaines dépêches dont la contre-partie est encore considérée comme confidentielle et dont la communication est refusée aux Archives du ministère des Affaires étrangères.

Les Archives nationales sont dès maintenant en possession de toute la partie du fonds qui est antérieure à 1845. Le reste suivra par les soins de M. Saunier, sous-chef du secrétariat administratif des P. T. T., que nous ne saurions trop remercier du zèle qu'il a fait voir en cette circonstance dans l'intérêt des études historiques.

L'administration des Postes et Télégraphes a versé, en outre, une collection de conventions postales imprimées au XIXe siècle, qui ont été mises dans la série AD XIX.

2° J'écrivais l'année dernière dans mon rapport, daté du 1er mai, à votre prédécesseur : « En avril (1916), un groupement d'intérêts économiques, constitué pour rechercher les moyens de remédier à la crise sévissant sur la fabrication du papier faute de matières premières, a organisé une propagande en vue de procéder à la récolte de « tous les vieux papiers, à l'exclusion des papiers dits de chiffonnier », et cette initiative a obtenu l'appui des pouvoirs publics. Mais il y avait là un danger pour les archives qui ne sont pas remises à la garde d'archivistes professionnels (mairies rurales, lycées, etc.); des personnes plus zélées qu'éclairées auraient pu les comprendre en partie dans la définition des « vieux papiers » et les trier hâtivement. Vous avez donné immédiatement (27 avril) des instructions précises aux préfets et aux recteurs pour qu'il ne fût touché sous aucun prétexte aux archives à cette occasion; cette précaution, prise à temps, a évité certainement bien des accidents irréparables. »

On avait alors toute raison d'espérer que ces précautions, prises dès la première heure, seraient pleinement suffisantes. Elles ont failli, pourtant, ne pas l'être.

En effet, l'idée qu'il fallait suppléer à la disette des matériaux nécessaires à la fabrication du papier neuf par la transformation des vieux papiers avait été répandue dans le public, et la presse ne tarda pas, en conséquence, à être inondée, par des particuliers, de dénonciations et de conseils : pourquoi ne pas faire place nette des « paperasses » qui encombrent les bureaux des conservations des hypothèques, les greffes, etc.? Le 11 mai, votre prédécesseur s'empressa de mettre en

garde ses collègues, les ministres de la Justice et des Finances, contre ces suggestions du public incompétent. Il lui fut répondu que l'on n'y avait attaché aucune importance et que les dépôts d'archives visés, qui ne sont pas sous la juridiction du ministère de l'Instruction publique, ne couraient pas plus de danger que ceux qui en dépendent.

C'est seulement à partir du 5 juin qu'un péril sérieux se dessina, ou parut se dessiner, parce qu'un grand journal publia à cette date une note, d'apparence officielle, qui fit bientôt le tour de la presse, où il était dit : « En présence des prix élevés qu'atteignent actuellement les vieux papiers, il y a intérêt à vendre tous ceux qui sont détenus inutilement par les divers services de l'État. » On lisait plus loin que « les archives qui ne présentent plus d'intérêt pour les services » devaient, « le cas échéant, être remises au Domaine aux fins d'aliénation ». Il va sans dire que l'administration des Archives n'avait pas été consultée au sujet de la rédaction de cette note; mais les lecteurs étaient en droit de supposer qu'elle n'avait pas été lancée à la légère. De là le péril.

Les papiers devenus inutiles des divers services de l'État doivent être, en principe, non pas remis au Domaine aux fins d'aliénation et de destruction, mais transmis aux archives (nationales ou départementales, suivant les cas), où ils sont conservés après examen et triage, dans l'intérêt de l'histoire. Telle est la doctrine, très raisonnable, qu'a consacrée le décret du 12 janvier 1898, lequel a même eu soin de poser ce corollaire du principe : la périodicité des versements. Il est vrai que, bien que le décret de janvier 1898 eût été préparé par une commission où siégeaient des représentants de presque toutes les grandes administrations, il n'a été respecté depuis près de vingt ans que par quelques-unes d'entre elles (notamment par les ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique). Mais il n'a rien perdu, pour autant, de sa force obligatoire, et j'avais été amené à dire incidemment, dans mon dernier rapport : « Après la guerre, le décret de 1898, qui règle cette matière (des versements), devra être appliqué avec plus d'exactitude que par le passé.

Or, la note publiée par le *Temps* faisait voir, entre autres choses, que, même et surtout pendant la guerre, il y avait lieu de rappeler aux administrations les principes et la règle. Sans doute, grâce aux ordres déjà donnés par nos soins, on avait l'assurance que, quoique l'expression « archives » figurât imprudemment dans le texte de la note, les archives constituées, proprement dites, ne risquaient point d'être exposées à des triages hâtifs. Mais le grand public, dont beaucoup d'administrateurs partagent l'état d'esprit à cet égard, est porté à faire une distinction entre les *archives* sacro-saintes et les *papiers* pratiquement inutiles au service courant, mais non encore versés, dont on considère la destruction comme œuvre pie dès qu'ils gênent. Cette

distinction populaire, instinctive, que rien ne justifie à la réflexion, puisque ces « papiers » ne sont en vérité que des archives futures, a été depuis des siècles la cause de déperditions immenses : il est certain que beaucoup plus de documents ont disparu, dans tous les temps, avant d'entrer dans les dépôts d'archives proprements dits qu'il n'y en est entré. C'est là ce qui avait conduit en 1898 à réglementer enfin, et très sagement, la procédure des versements. Mais cette procédure, contraire aux habitudes, était restée, en trop d'endroits, lettre morte. Une occasion excellente se présentait d'en faire comprendre la valeur aux administrations intéressées.

En juin-juillet 1916, votre prédécesseur a clairement exposé et développé les considérations qui précèdent dans une série de dépêches à ses collègues, chefs des divers départements ministériels.

Ces démarches ne sont pas restées sans effet. Plusieurs ministères, notamment ceux des Finances et des Travaux publics, ont en conséquence communiqué, ou même fait dresser exprès pour les communiquer, les nomenclatures des papiers produits par leurs bureaux et par les administrations locales qui dépendent d'eux, en indiquant ceux qu'ils désirent conserver indéfiniment et ceux qu'ils ont l'habitude ou l'intention de détruire après certains délais. Ces derniers, ils se déclaraient disposés à les mettre, à l'expiration des délais, à la disposition des archives nationales ou départementales; et l'administration des Archives était invitée à faire connaître ceux qu'elle croirait à propos de revendiquer comme de nature à présenter quelque intérêt historique. Pour examiner de la sorte ces nomenclatures, votre prédécesseur désigna aussitôt des spécialistes choisis par lui dans la Commission supérieure des Archives, MM. Sémichon, Bloch et Welvert; et je dois signaler ici très particulièrement les services que M. Sémichon, membre de la Commission et inspecteur général des finances honoraire, a rendus en cette circonstance, grâce à son incomparable connaissance des documents techniques dont il s'agissait. En attendant les résultats de l'examen de M. Sémichon et de ses collègues, l'embargo avait été mis d'ailleurs, à notre requête, dès la première heure, par l'administration des Domaines, sur toutes les ventes de papiers publics, de manière que rien ne fût détruit par avance de ce qui serait éventuellement pointé comme de nature à être versé.

Aujourd'hui, cette vaste opération (qu'il convenait de conduire avec autant de célérité que d'attention, pour ne pas prolonger trop longtemps l'embargo général) est terminée. Elle a régularisé beaucoup de choses qui étaient en souffrance depuis toujours. Les Archives nationales recevront désormais, de ce chef, régulièrement, dans la sous-série F^{30} (ministère des Finances), qui n'était jusqu'à présent en possession que d'un seul versement de la direction générale des Contributions indirectes (en 1901), divers autres papiers de finances.

b) DONS. — M. le Président de la République a bien voulu faire déposer aux Archives nationales les albums contenant des adresses de sympathie pour la France et de très nombreuses signatures qu'il avait reçues personnellement en 1916 des États-Unis et d'Espagne.

D'autres dons de documents ont été faits pendant l'exercice par Mme de Lagorrée; M. Kastler, notaire à Paris; M. Aulard; Mgr de Teil. Ces dons seront indiqués avec précision dans l'état sommaire général des documents entrés aux Archives nationales, depuis l'origine, non par versements, mais par donation ou par d'autres voies extraordinaires, qui doit paraître dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, en 1917[1].

V. — L'édifice des Archives nationales abrite des collections immenses qui s'accroissent et qui sont destinées à s'accroître chaque année. La présente guerre encombrera nécessairement certains ministères d'une telle quantité d'écritures (dont on se préoccupe déjà, avec beaucoup d'à-propos et de raison, d'assurer la conservation) qu'il est à prévoir que ces ministères seront amenés, selon toute apparence, à se décharger à l'hôtel de Soubise, cet asile général des documents relatifs à l'ancien gouvernement de la France, des archives exclusivement historiques, antérieures au XIXe siècle, qu'ils détiennent encore. Et jamais aucun versement légitime ne doit être et ne sera refusé, sous prétexte d'insuffisance des locaux, par l'administration des Archives. Mais un temps viendra, qui n'est pas éloigné, où s'imposeront rue des Francs-Bourgeois des aménagements nouveaux. Quelles que doivent être, dans l'avenir prochain, les charges de la nation, il est impossible que la France ne fasse pas ce qu'il faut pour la dignité et la sécurité de ce grand conservatoire de son passé. J'ajoute, en me réservant de revenir bientôt sur ce sujet, que plusieurs combinaisons permettraient de réaliser ce qui est indispensable, dans des conditions satisfaisantes, sans enfreindre la règle d'économie qu'il faut désormais s'imposer partout plus que jamais. On s'est borné cette année aux réparations urgentes : toiture du bâtiment en bordure de la rue des Archives, canalisation d'eau.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

I. — En ce qui concerne les dépôts départementaux fermés aux recherches du public à cause de l'absence de l'archiviste mobilisé, le nombre en est maintenant de vingt; il était de dix-sept il y a un an; les dépôts fermés pendant l'exercice sont ceux de la Manche, des Deux-Sèvres et de l'Yonne. Aucun des départements du front n'est dans ce

1. Un *État sommaire des documents entrés aux Archives nationales par des voies extraordinaires* est imprimé plus haut dans le présent volume, p. 5-116, et tirage à part, 116 p. in-8°.

cas; heureusement, car la présence de l'archiviste y est indispensable.

II. — Les dépôts départementaux bénéficieront, encore davantage que les Archives nationales, des versements nouveaux d'administrations dépendant du ministère des Finances et du ministère des Travaux publics qui ont été décidés dans les conditions exposées plus haut (ponts et chaussées; enregistrement, domaine et timbre; douanes, etc.). La consistance et la procédure de ces versements a été fixée d'un commun accord avec les ministères intéressés. Les archivistes départementaux ont été avisés.

III. — Plusieurs mois avant l'offensive d'avril 1917, le fonds départemental et les archives municipales de Reims, que M. le maire de Reims avait tenu à conserver jusque-là dans la ville, ont été évacués sur l'intérieur. J'ai réussi à obtenir sur place que la même précaution fût prise pour la partie ancienne et historique des archives du greffe du tribunal de Reims, qui courait de grands dangers.

Sur les conseils réitérés de vos prédécesseurs, la même précaution a été enfin prise à Nancy.

Tous ces transferts ont été opérés sans accident.

IV. — Au lendemain du premier repli des Allemands, le 24 mars 1917, vous avez invité les préfets des deux départements libérés en totalité (Oise et Somme) et ceux des deux départements libérés en partie (Aisne et Pas-de-Calais) à prendre immédiatement, de concert avec l'autorité militaire, les mesures nécessaires pour recueillir et mettre à l'abri les documents trouvés dans les ruines des mairies détruites par l'ennemi en retraite. MM. les archivistes départementaux, inspecteurs des archives municipales de leur ressort, ont été aussitôt chargés de cette mission, dont ils se sont très bien acquittés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Ch.-V. Langlois.

ARCHIVES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DU SERVICE DE SANTÉ.

Une circulaire du sous-secrétaire d'État du service de santé militaire, en date du 15 mars 1917, a organisé des archives des directions régionales du service de santé. Ces archives devront notamment recueillir les papiers provenant des hôpitaux temporaires supprimés et « être classées de manière à rendre possibles dès maintenant toutes recherches d'ordre médical et administratif, de manière aussi à rendre ultérieurement les documents accessibles aux historiens de la guerre ». A la tête de ces dépôts sont placés des archivistes choisis parmi les

archivistes-paléographes, les archivistes départementaux, les bibliothécaires des quatre grandes bibliothèques publiques de l'État et les bibliothécaires universitaires, mobilisés et appartenant au service auxiliaire, toutes classes, ou au service armé, classes R. A. T.

CONCOURS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS EN 1917.

Le premier prix Gobert et les trois médailles du concours des Antiquités de la France ont été décernés en 1917 à quatre de nos confrères. Nous empruntons au discours prononcé par notre confrère M. Antoine Thomas, président de l'Académie, dans la séance publique annuelle du 23 novembre, les passages dans lesquels il a apprécié les différents ouvrages couronnés :

« En fondant dans notre Académie, « pour le travail le plus savant « et le plus profond sur l'histoire de France et pour celui dont le mérite « en approchera le plus », les deux prix qui portent son nom et qui jouissent d'un prestige presque séculaire, le baron Gobert stipula que les auteurs des ouvrages couronnés continueraient à recevoir, chaque année, leur prix jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlevât. C'est en vertu de cette clause que le premier prix est maintenu, cette année, à M. Roland Delachenal pour le tome III de sa magistrale *Histoire de Charles V*, dont il est superflu de vous rappeler la haute valeur. Soyez sûrs que notre lauréat, déjà couronné en 1909 pour ses deux premiers volumes, ne s'endort pas sur ses lauriers. Au tome III, dont une bonne partie, la plus neuve peut-être, est consacrée aux choses d'Espagne, succédera bientôt le tome IV qui nous ramènera en France et nous apprendra, — leçon précieuse à l'heure actuelle, — comment le fameux et désastreux traité de Brétigny devint caduc, et au prix de quels longs efforts s'effectua la « désannexion » de la Guienne, cédée aux Anglais par le roi Jean le Bon et reconquise grâce à la politique habile du roi Charles « le Sage », appuyée sur l'épée du connétable Duguesclin.

. . . .

« Plus modeste de beaucoup est le chiffre que l'État inscrit annuellement dans son budget en faveur du concours des Antiquités nationales; mais l'ardeur des concurrents, plus maigrement récompensée, n'en est que plus méritoire. Sur trois médailles mises à notre disposition, nous avions dû, l'an dernier, réserver la première. Le concours de cette année nous a causé plus de satisfaction : les trois médailles ont été décernées.

« La première médaille est attribuée à notre correspondant M. Léon-Honoré Labande, conservateur des archives du palais de Monaco, pour sa publication des tomes III et IV du *Trésor des chartes du*

comté de Rethel, accompagnée d'un volume spécialement consacré aux sceaux. Les deux premiers volumes de ce monumental recueil avaient paru en 1902 et 1904 par les soins de notre regretté correspondant Gustave Saige, secondé par feu Henri Lacaille. M. Labande n'a pas seulement poursuivi chronologiquement, de 1415 à 1490, l'œuvre de ses devanciers; il en a comblé certaines lacunes dans un important appendice et il y apporte de notables améliorations de détail sous forme d'*Additions et Corrections*. Quant à sa tâche personnelle, qui ne pouvait être menée à bien que par un savant familier avec de multiples disciplines, paléographie, philologie, diplomatique, toponymie, sphragistique, et je ne sais quoi encore, il s'en est acquitté de la manière la plus honorable, ne laissant aux juges redoutables qui ont passé au crible, dans votre Commission, ses trois gros volumes, que de menues critiques à formuler. Le *Trésor des chartes du comté de Rethel* est avant tout un recueil de documents; ce n'est pas un livre d'histoire, mais une source où iront puiser les historiens qui voudront connaître et faire connaître le passé d'une importante région frontière pendant trois siècles; ils y trouveront, sur tous les aspects par lesquels le passé se recommande à notre attention, des témoignages dignes de foi. M. Labande ne s'est pas contenté de publier, d'annoter, de décrire. Il a rédigé une table alphabétique de 279 pages à deux colonnes, vrai travail de bénédictin, qui termine le quatrième volume et qui permettra à l'historien ou au simple curieux d'épuiser ses recherches avec rapidité et sûreté. Enfin, comme pour amorcer la mise en œuvre des matériaux de ce *Trésor*, il a placé en tête du tome III une esquisse rapide, mais attachante, de la biographie des deux princes, Charles et Jean, l'un et l'autre fils de Philippe II de Bourgogne, tué à Azincourt, qui se succédèrent dans la possession et l'administration du comté de Rethel de 1415 à 1490. En somme, le contenu de ces volumes est digne de la somptueuse exécution matérielle qui distingue la collection où ils ont paru et qui fait du palais où les princes de Monaco conservent leurs archives le rival du palais Soubise, où sont réunies nos Archives nationales.

« La deuxième médaille a été obtenue par Mme la vicomtesse de Laire d'Espagny pour son livre intitulé : *les Corporations, l'industrie et le commerce à Chartres du XIe siècle à la Révolution*. Ce livre a été d'abord une thèse présentée à l'École des chartes et il a valu à l'auteur, sous son nom de jeune fille, Geneviève Aclocque, qu'elle a tenu à garder en le publiant, le diplôme d'archiviste paléographe, le premier dont son sexe puisse se glorifier. Il est divisé en trois parties : l'une traite du régime corporatif et de l'industrie; l'autre du commerce; la troisième des charges fiscales. Le cadre chronologique est immense, et dans le cadre topographique restreint, une infinité de questions se posent : historiques, sociales, économiques, religieuses et même artistiques, qui s'enchevêtrent les unes

dans les autres et qu'il n'était pas facile de débrouiller. L'auteur s'y est appliquée avec une claire vision de ce que les documents qu'elle a recueillis diligemment permettent de savoir et sans s'embarrasser des théories à la mode en Allemagne et ailleurs. On ne peut que la louer de cette sage réserve. Elle a le sens des réalités concrètes, et les économistes de nos jours liront avec profit ce qu'elle a écrit sur les corporations, sur le rapport des impôts directs et des impôts indirects, sur les marchés destinés à assurer l'alimentation, etc. Ils la liront même avec plaisir, car elle a longuement médité avant d'écrire, et elle écrit dans une langue sobre, qui ne recherche pas les vains ornements, mais qui sait mettre en relief les idées essentielles. Un appendice particulièrement curieux trouvera plus de lecteurs encore : c'est celui où elle a reconstitué l'iconographie des métiers d'après les vitraux et les sculptures de la cathédrale de Chartres, dont elle a donné des échantillons bien choisis dans quelques planches jointes à son livre. L'ensemble constitue une excellente monographie, et l'on aime à espérer qu'elle servira de modèle à beaucoup de publications analogues, sûres de trouver un accueil empressé, car le sujet traité se recommande plus que jamais à nos méditations.

« M. Jules Vernier, archiviste de la Seine-Inférieure, se voit décerner la troisième médaille pour ses deux volumes intitulés : *Chartes de l'abbaye de Jumièges*. Les documents publiés vont de 825 à 1204. Ils constituent une importante contribution à l'histoire de la célèbre abbaye normande et, d'une façon plus générale, à l'histoire de la vie monastique et du droit médiéval. Mais ce n'est qu'une contribution et, dans les limites chronologiques que l'auteur s'est assignées, il est loin d'avoir épuisé la matière. Il a de parti pris négligé tout ce que contiennent les dépôts publics de l'Angleterre, et l'on ne saurait trop lui en vouloir, étant données les circonstances actuelles. On comprend plus difficilement qu'il se soit restreint aux archives départementales, dont il a la garde, et qu'il n'ait pas fait de recherches dans les archives des autres départements de l'ancienne province de Normandie. Il n'a pas apporté non plus, dans la publication des chartes qui composent son recueil, la critique méticuleuse avec laquelle les textes doivent être établis en vue des fins diverses auxquelles ils peuvent servir. Malgré ces réserves, les *Chartes de l'abbaye de Jumièges* n'en constituent pas moins une œuvre méritoire, comme toute mise au jour de documents inédits empruntés aux archives publiques ou privées, asiles toujours précaires, sur le sort desquels la guerre actuelle nous a malheureusement appris à avoir les plus cruelles appréhensions. L'Académie, en récompensant M. Vernier, rend hommage du même coup à son travail et à la patriotique initiative de la Société de l'histoire de Normandie qui l'a édité. »

RAPPORT SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Nous empruntons au rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, lu par M. Émile Chatelain dans la séance de l'Académie des inscriptions du 7 décembre 1917, les passages suivants où sont appréciés les travaux de nos confrères :

« L'École de Rome, établie dans un pays ami et allié, n'a compté, présents au palais Farnèse, que deux membres, M. Pocquet du Haut-Jussé, de seconde année, et M. d'Espezel, de première année.

« M. Barthélemy Pocquet, repris par le service militaire en vertu de la loi du 20 février dernier, a dû interrompre les travaux dont on nous avait déjà l'an dernier exposé le sujet. Ces travaux consistaient surtout en une vaste étude des relations entre la Bretagne et le Saint-Siège depuis le commencement du XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVe, pour laquelle avaient été dépouillées à fond les archives du Vatican et celles de l'État italien. Voici les conclusions auxquelles devait aboutir la rédaction du mémoire : mise en lumière du degré d'indépendance de la Bretagne à l'égard de la France, union étroite à la fin du XIIIe et au début du XIVe siècle, puis, à partir du triomphe des Montfort, tendance de plus en plus accusée vers la séparation. L'auteur avait l'intention de donner à son mémoire un complément sur les rapports religieux de la Bretagne dans la période 1491-1532, c'est-à-dire depuis la réunion personnelle de ce pays avec la France jusqu'à sa réunion réelle. Dans l'impossibilité où il s'est trouvé de terminer mémoire et complément, il a voulu satisfaire à l'obligation de déposer un travail à la fin de sa deuxième année en remettant une étude sur *la Compagnie de Saint-Yves des Bretons à Rome*.

« Cette étude (de 56 pages in-fol.) ajoute beaucoup aux travaux des érudits bretons qui avaient abordé le sujet, parce que l'auteur a été autorisé à puiser dans une source très riche que ses devanciers n'avaient pas connue. Il s'agit des archives de Saint-Yves des Bretons conservées au palais des établissements français à Rome. Au moment où l'église Saint-André « de marmorariis » (nom primitif de l'église Saint-Yves) abandonnée par les marbriers, tombait en ruines (en 1455), il se formait à Rome une colonie bretonne nombreuse et brillante. Les clercs bretons affluaient à la Cour des papes pour y chercher fortune. Dès 1420, d'ailleurs, la nation de Bretagne était assez riche pour entretenir à Rome un hôpital où l'on soignait les pauvres et les pèlerins de la nation. La bulle de 1455, qui donne aux curiaux bretons l'église de Saint-André, ne créa donc pas la Société des Bretons. La fondation de l'hôpital Saint-Yves remonte au moins à l'an 1347, date de la canonisation du saint trégorois, mais la bulle de Calixte III consa-

cra l'existence légale de la Compagnie de Saint-Yves des Bretons en lui donnant un hôpital stable, une belle église, des revenus importants ; elle restaurait l'état de choses qui dura jusqu'à 1582. Les archives de Saint-Yves éclairent parfaitement la vie de la Compagnie depuis 1547, époque de la réforme de ses statuts. Sa constitution, son budget, ses immeubles composant son actif, de même que son passif (célébration des fêtes religieuses ou profanes, entretien de l'hôpital et autres œuvres charitables), peuvent être connus dans les moindres détails. Les contrats de location des propriétés nous renseignent en même temps sur les conditions de la vie à Rome au XVIe siècle. Le mobilier de l'église comprend des vases sacrés de valeur artistique, avec les noms des donateurs ; on y remarque un ciboire de vermeil fabriqué par l'orfèvre romain Ottaviano Galesio et l'apprenti breton Charles Tropeler. Malgré la destruction de l'édifice, ordonnée par l'administration des établissements français en 1875, M. Pocquet a pu le reconstituer, grâce à la description minutieuse qu'en avait faite Bruzio († 1692).

« A l'époque du carnaval, la Compagnie des Bretons organisait des courses, des jeux, des luttes au pied du Monte Testaccio. Le pape Paul II, habitant le palais de Venise qu'il avait fait bâtir, transféra les courses au Corso, afin d'en avoir le spectacle, mais le Testaccio ne fut pas abandonné complètement par les Bretons, qui continuèrent à payer un habillement pour les deux lutteurs. Cependant, ces fêtes, ayant donné lieu à des désordres, subirent des restrictions dès le milieu du XVIe siècle et furent remplacées, en 1575, année du jubilé, par une procession pontificale aux sept églises de Rome. En 1578, il ne subsista des fêtes anciennes que la conclusion nécessaire, la collation ou ce qu'on nommait, en latin, *bibalia*.

« L'existence de la « nation de Bretagne » en 1582 pouvait paraître un anachronisme, la survivance d'un état de choses périmé et caduc. Henri III demanda au pape Grégoire III de la réunir à Saint-Louis des Français. La bulle de réunion se fonde sur la rareté des Bretons capables, la vieillesse des quelques survivants et leur disparition graduelle. L'incorporation de Saint-Yves eut donc lieu, malgré les protestations d'un certain nombre de vieux Bretons.

« L'histoire de la Bretagne n'est pas seule à profiter de ces recherches ; des renseignements précis sur le prix des loyers, sur les secours alloués aux voyageurs, sur les commandes faites aux artistes, etc., intéressent aussi l'histoire de la civilisation. On voit par là que les érudits sortis de l'École des chartes peuvent, même en dehors du moyen âge, faire un bon usage de leur passion pour la recherche des documents et de leur esprit critique.

« Aux *Mélanges de l'École de Rome*, M. Pocquet a donné deux études de moindre ampleur sur quelques documents florentins du

temps de la duchesse Anne de Bretagne et sur l'église Saint-Malo ou Macuto, à Rome. Par leurs sujets, ces divers travaux témoignent du vif intérêt que porte leur auteur à l'histoire de sa province natale, intérêt bien naturel chez lui, car, dans sa famille, l'histoire de Bretagne est une occupation traditionnelle.

« M. Pierre d'Espezel, venu également de l'École des chartes, avait l'intention de poursuivre un travail déjà ébauché sur le cardinal Duprat, chancelier de Rome sous François Ier, et aussi de chercher un sujet intéressant l'histoire de l'art moderne, italien ou français. Ses recherches dans les archives romaines sur le cardinal Duprat étaient déjà fort avancées quand il apprit qu'elles allaient devenir inutiles par le fait d'une publication annoncée sur la conclusion du Concordat de 1516. M. Pierre Bourdon, ancien membre de l'École, décédé récemment, a laissé sur ce sujet un ouvrage prêt à paraître. Dans ces conditions, M. d'Espezel se consacra tout entier à l'histoire de l'art français en Italie. Il se mit à étudier les artistes français qui travaillèrent en Italie au XVIIe et au XVIIIe siècle et, en particulier, un groupe de sculpteurs, Théodon, Monnot, Legros, qui, du pontificat d'Alexandre VIII à celui de Clément XII, prirent pour ainsi dire à Rome la succession de Bernin. Legros surtout, dont toute la carrière artistique se déroula à Rome (1695-1719), attira son attention. Il a retrouvé une œuvre inédite de Monnot, une autre de Théodon et pu dater leurs œuvres romaines avec précision ; de même, il a mis en lumière cinq œuvres inconnues de Legros et lui en a retiré une apocryphe ; ce dernier artiste, un peu oublié, semble à M. d'Espezel l'un des maîtres de l'École française de sculpture au XVIIIe siècle.

« En outre, M. d'Espezel a continué à Rome les recherches qu'il avait entreprises à l'École des chartes sur les institutions militaires de la France à la fin du XVIe siècle. Il est regrettable que, pour des raisons de santé et de famille, M. d'Espezel ne doive pas solliciter, suivant l'usage, une seconde année de séjour au palais Farnèse.

« Enfin, la série monumentale des Registres des papes, inaugurée il y a quarante ans par notre confrère M. Élie Berger, poursuit lentement, mais sûrement, sa marche en avant et restera un titre de gloire de notre École de Rome. Des deux derniers fascicules reçus cette année, l'un, dû à M. Jules Gay, est tiré des Registres de Nicolas III (t. III, p. 209-268) ; l'autre, publié par MM. Joseph de Loye et Pierre de Cénival, termine la troisième année d'Alexandre IV (1256-1257) et contient les pages 489-752 qui achèvent le tome II relatif à ce pape. »

BOURSE ROBERT ANDRÉ-MICHEL.

A la suite de la soutenance des thèses d'archiviste-paléographe, le 13 mars 1917, la bourse Robert André-Michel a été attribuée, pour la première fois, par le Conseil de perfectionnement et les professeurs de l'École des chartes, à M. Charles Marchesné, afin de lui permettre d'aller étudier sur place les églises de la Touraine présumées antérieures à l'époque romane. M. Marchesné a accompli sa mission pendant l'été de 1918, et, malgré les difficultés des voyages au milieu des circonstances présentes, il a pu visiter non seulement les églises que les abbés Bourassé et Chevalier ont considérées comme carolingiennes, ou dans lesquelles ils ont cru retrouver des restes de constructions antérieures au XI[e] siècle, mais encore un certain nombre d'églises romanes, au total cent vingt-quatre églises, dont il a esquissé la description, s'attachant à vérifier les constatations faites par ses devanciers et à noter les particularités pouvant servir à en fixer la date. Il est évident que, pour reconnaître les constructions mérovingiennes ou carolingiennes, il importe tout d'abord de dégager les traits distinctifs des édifices de la période romane. Le rapport très étendu que M. Marchesné a remis au directeur de l'École des chartes est accompagné d'une ample collection de photographies, dont un grand nombre sont tirées de clichés exécutés par M. Bousrez et libéralement mis à sa disposition par la Société archéologique de Touraine. M. Marchesné a recueilli les éléments d'un mémoire sur l'architecture religieuse en Touraine pendant le haut moyen âge; il lui reste toutefois à établir la liste des trop rares monuments, soit de la Touraine, soit d'autres provinces, dont la date peut être déduite de documents écrits, afin de déterminer les caractères distinctifs des constructions pré-romanes, en tenant compte de la persistance prolongée, particulièrement notable en Touraine, de certaines habitudes des constructeurs carolingiens, telles que l'emploi du petit appareil et de la brique.

En 1918, la même bourse a été donnée à M. Henri Jassemin, avec mission de rechercher, dans les archives départementales de la Côte-d'Or, les documents susceptibles d'éclairer les origines de la Chambre des comptes de Dijon.

LES DETTES ET LA CROISADE DE JEAN I[er], COMTE D'ALENÇON.

Il est singulier et mal explicable qu'aucun érudit ne se soit attaché depuis un siècle à l'étude de l'ancien comté d'Alençon. Il y a là

cependant matière à des recherches critiques, utiles en soi et qui seraient précieuses tant pour l'histoire de la Normandie que pour l'histoire générale. Les *Mémoires*[1] d'Odolant Desnos, qui demeurent le seul ouvrage d'ensemble, ont beaucoup vieilli et leur mérite tient principalement aujourd'hui à la disparition de sources qui y ont été utilisées. La réimpression qu'en avait commencé L. de la Sicotière[2] n'a pas été menée à fin et, malgré d'heureuses corrections, la partie publiée n'ajoute guère au texte primitif.

L'introduction obligée à cette histoire des comtes d'Alençon qui fait défaut serait un catalogue de leurs actes. L'établissement n'en semble pas très malaisé et nous souhaitons qu'il tente bientôt quelque travailleur ornais. C'est à son intention que nous avons acquis pour les archives départementales du Calvados la charte du comte Jean Ier, dont le texte est ci-dessous. Cette pièce, de 0,195 × 0,140, scellée sur double queue, est actuellement dépourvue de son sceau et un peu endommagée, vers le milieu, sur son bord gauche. Jusqu'à présent, nous n'avons pu déterminer son ancienne provenance. Si l'une des mentions qui se lisent au verso, la plus ancienne (XIIIe siècle) : *Carta de debitis comitis Johannis*, est exacte et se comprend d'elle-même, les autres, des XVIIe et XVIIIe siècles : *Donaisons de Merry. Mery*[3]. *Cotté My 13o*, nous laissent perplexe. En effet, cette charte de Jean Ier d'Alençon ne se rapporte pas à des donations : elle fut dressée pour publier la remise faite par le comte à son fils aîné Jean II de toutes ses terres de Normandie et du Maine, pendant la durée de son pèlerinage à Jérusalem, à charge du paiement de ses dettes. Le détail de ces dettes montre la situation financière fâcheuse où se trouvait Jean Ier dans les dernières années de son règne. Cela déjà était connu[4], mais le projet de croisade de Jean Ier ne l'était guère[5], semble-t-il.

Cette charte fut rédigée entre l'avènement de Richard Cœur de Lion

1. *Mémoires historiques sur la ville d'Alençon et sur ses seigneurs*. Alençon, Malassis, 1787, 2 vol. in-8°.

2. Alençon, Poulet-Malassis et De Broise, in-8°, 1re livraison, 1858, 2e livraison, 1861.

3. Le patronage de Merri (Orne, canton de Trun) appartenait à l'abbaye de Saint-Martin de Séez.

4. Cf. R.-N. Sauvage, *l'Abbaye de Saint-Martin de Troarn, des origines au XVIe siècle* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXIV, 1911), p. 29.

5. Ce projet fut réalisé, ainsi qu'en témoigne ce passage d'une charte de Silvestre, évêque de Séez (1202-1220), confirmant les donations faites par son prédécesseur Lisiard à l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern : ... *et terciam garbam tocius foreste de Gouffer et de Vinaz, de illis omnibus terris que de nemore ad culturam redacte sunt vel fuerint, ex quo Johannes filius Willelmi comitis Pontivii, suscepto crucis signaculo, transfretavit.* (Cartulaire de Saint-André-en-Gouffern. Archives du Calvados, H 6510, fol. 25, n° 105.)

(6 juillet 1189) et la mort de Jean Ier (24 février 1191). Les éléments chronologiques fournis par les souscriptions des témoins, Robert, abbé de Saint-André-en-Gouffern[1], et Garin, abbé de Tironeau[2], permettraient peut-être de la dater de 1190.

R.-N. SAUVAGE.

VERS 1190. — *Charte de Jean Ier, comte d'Alençon, signifiant au sénéchal de Normandie, au sénéchal du Maine et à tous les baillis royaux que, jusqu'à son retour de Jérusalem, il remet en garde toutes ses terres de Normandie et du Maine à son fils Jean, à charge pour celui-ci d'acquitter ses dettes et d'assurer le nécessaire à sa femme, à sa fille et à ses deux autres fils.*

(Parchemin, scellé sur double queue, sceau manquant. — Archives du Calvados, F, acquisitions de 1918.)

Siniscallo Normannie et siniscallo Cenomannie, et omnibus ballivis domini Ricardi, regis Anglie, Johannes, filius Willelmi, comitis Pontivii, salutem. Noverit universitas vestra quod ego tradidi Johanni[3] filio meo, ut filio et heredi meo, totam terram meam de Normannia et de Cenomannia ad custodiendum, et hanc ipsi quietam et liberam dimisi ut omnia debita mea ex integro persolveret, et in terra mea predicta siniscallos meos constitui ita ut Johannes, filius meus, eos a siniscalliis suis removere non possit, donec a Jherosolimis redierim vel mortuus fuerim, nisi probati fuerint c|.....|sisse. Et hec sunt debita que debeo : Radulfo, abbati de Sagio[4], xxx libras et ij. solidos et iiij. denarios cenomannenses; Gonduino Morant lx. | ..... | cenomannensium; Radulfo filio Herberti lx. solidos cenomannensium; Gautero filio Guerout, pro comite de Romara[5], cj. libras andegavensium; domne Materine de | ..... | lx. solidos cenomannensium; Durando Broche xxxvj. solidos cenomannensium; Guimondo aurifabro xviij. solidos; Fulchero de Porta c. et xiij. solidos et j. denarium; Hamerico Morel xij. libras cenomannensium; Gaufrido le Coiffier viij. libras cenomannensium et ix. solidos; monachis de Persenia[6] lxviij. libras cenomannensium; Radulfo de Valle xx. solidos; Blanchardo de Solingneio lv. solidos cenomannensium; Willelmo filio Don. l. solidos cenomannensium; Hugoni Baston xv. libras cenomannensium; Turpino de Curtenbleio l. solidos; Gauterio Anglico xliiij. solidos cenomannensium et de

1. Saint-André-en-Gouffern, comm. de La Hoguette, cant. de Falaise (Calvados). Cf. *Gallia christiana*, t. XI, c. 744.
2. Notre-Dame de Tironeau, comm. de Saint-Aignan, cant. de Marolles, arr. de Mamers (Sarthe). Cf. *Gallia christiana*, t. XIV, col. 525.
3. Jean II, qui ne survécut que peu à son père et mourut le 7 mai 1191.
4. Raoul, deuxième abbé de Saint-Martin de Séez, mourut en 1122. On ne trouve à Séez d'autre abbé de ce nom qu'au XIIIe siècle. Faut-il lire *Radulfo Abbati, de Sagio?* L'obituaire de Saint-Martin de Séez mentionne, au 3 juillet, un *Radulfus abbas*, bienfaiteur du monastère (ms. 447 de Berne, fol. 15 v°).
5. Le comte de Lincoln, Guillaume de Roumare, troisième du nom.
6. Notre-Dame de Perseigne, comm. de Neufchâtel-en-Saonnois, cant. de la Fresnaye-sur-Chédouet (Sarthe).

primis reddantur; Arnulfo Lefauconier c. solidos andegavensium, et de primis reddantur; Roberto Piel x. libras cenomannensium; Girardo de Campis xx. libras cenomannensium, et de primis reddantur; Bartholomeo de Montibus xx. et vij. libras et x. solidos andegavensium. Volo etiam et firmiter precipio quod Johannes, filius meus, inveniat uxori mee[1] et filie mee[2], et filiis meis Roberto[3] et Willelmo[4] necessaria convenientia, sicut ego disposui. Volo etiam et precipio firmiter ut omnes homines mei, tam de decimis quam de releviis quam de omnibus aliis, Johanni, filio meo et heredi meo, per omnia et penitus respondeant et hoc, mee absencie causa, contradicere non possint. Testibus his : Roberto, abbate Sancti Andree[5], Garino, abbate de Tironel[6], Willelmo filio Radulfi[7], siniscallo Normannie, Roberto Carrel, Johanne de Fresmaus, Roberto de Nuilleio, Roberto de Garennis et pluribus aliis.

LETTRE A CHARLES D'ANJOU SUR LES AFFAIRES DE TERRE SAINTE

(Acre, 22 avril 1260).

Thomas Agni, Sicilien, de l'Ordre de saint Dominique, fut, vers 1258, appelé au siège de Bethléem et chargé des fonctions de légat du Saint-Siège en Terre Sainte. « On a de lui, dit M. Riant, trois longues lettres adressées en Occident pour solliciter des secours[8]. »

Les deux premières de ces lettres, du 1er mars 1260, qui ont le caractère de circulaires, adressées l'une à l'universalité des fidèles, l'autre au clergé de Frise, ont été transcrites dans la chronique de Menco[9].

La troisième, du 4 avril 1260, adressée au roi Henri III d'Angleterre, est conservée en original au Public Record Office de Londres[10].

1. Béatrix d'Anjou.
2. Jean Ier eut trois filles : Helle, dame de Châtellerault; Philippe, qui épousa en premières noces Robert Mallet, seigneur de Graville, et, en secondes noces, Guillaume de Roumare; Elle, dame d'Almenèches (cf. Odolant Desnos, *op. cit.*, t. I, p. 313, note). A la date de cette charte, une seule fille de Jean Ier, sans doute, n'était pas mariée.
3. Robert III, comte d'Alençon en 1191.
4. Guillaume, seigneur de La Roche-Mabille.
5. Saint-André-en-Gouffern.
6. Tironeau.
7. Guillaume Fils-Raoul, sénéchal de Normandie de 1177 (?) à 1199 (?).
8. Comte Riant, *Études sur l'histoire de l'église de Bethléem* (Gênes, 1888, p. 39).
9. *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, XXIII, p. 547.
10. *Ancient Correspondence*, t. LV, n° 2. Rymer, *Fœdera*, I³, p. 395.

Elle a été scellée, non seulement par le légat, mais par les maîtres de l'Hôpital, du Temple et des Teutoniques, et par Geoffroi de Sargines, sénéchal du royaume de Jérusalem.

Quoiqu'on l'ait ignoré jusqu'ici, une quatrième est conservée, en original aussi, aux Archives nationales, qui fut adressée, le 22 avril 1260, à Charles d'Anjou, comte de Provence et d'Anjou, frère de Louis IX. Notre regretté confrère M. Ch. Kohler, à qui j'eus l'occasion de la communiquer peu de temps avant sa mort, n'en avait jamais entendu parler. Elle est en bon état, mais le coin supérieur, à gauche, a été arraché. Elle était jadis munie de quinze sceaux, dont trois seulement, en cire verte, subsistent en partie : ceux de deux prélats, difficiles à identifier (car les légendes sont très mutilées), et celui du maréchal Jean de Caïffa[1].

Cette lettre s'est rencontrée dans le résidu de pièces oubliées, ou jadis extraites et non réintégrées, sans cotes ou à cotes annulées, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler à plusieurs reprises[2]. Des notes modernes, au crayon et à l'encre, indiquent qu'elle figura naguère dans la première liasse du fonds de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers (L 919), puis dans M 877 (sous le nº 35).

En voici le texte :

Egregio et magnifico domino illustri comiti Provincie et Andagavie frater Thomas, de Ordine Predicatorum, Bethleemitanus episcopus, Apostolice Sedis legatus, Tyrensis, Nicossiensis, Cesariensis et Nagarenus archiepiscopi, Beritensis et Bibliensis episcopi, magistri domorum Hospitalis Sancti Johannis, militie Templi et Sancte Marie Theotonicorum, Goffridus de Sarginis, regni Jerosolimitani bajulus et senescalcus, Johannes dominus Cayphe, [ejusdem regni] marescalcus, cum universitate baronum, militum et tocius populi transmarini cum omni devotione seipsos et prosperos ad vota successus.

Quod Deus auribus nostris intonuit, opus quod operatus est in diebus .... [Cristi]anorum cismarinorum refugio singulari cum lacrimis cogimur nunciare, dum mali, nostris exigentibus malis, finibus nostris approprient et terminis illabuntur. Jam enim obducta tonitrua fulgurescunt et sus .... [im]petu condescendunt. Fragor ille terrificus qui dudum orbis auribus procul insonuit, jam non aures sed corda graviter concutit et procellit. Ecce jam vobis offerimus singultus et lacry[mas] .... [Tar]tarorum qui, dum ab Oriente multis annorum curriculis evolutis totam plagam orientalem usque ad fines nostros indefessa falce messuerunt, nunc jam eorum feroces incursus, innumerabilem .... instabilem cogimur experiri. Fama eorum famosos invadit et, dum eorum terror ubique diffunditur, via eis sine resistancia procuratur. Ut enim de ceteris orientalibus nationibus taceam[us] .... subjecerunt Baldach, civitatem regiam, infra septem dies et Alappiam, famosissimam civitatum et Sarracenorum presidium militare, circumrotantibus undique machinis, infra quinque dies .... [solo] coe-

1. Ce sceau n'a pas été relevé dans l'Inventaire de Douët d'Arcq.
2. Voir notamment le *Journal des Savants*, juillet 1917, p. 321-327.

quavit. Verum dum adhuc occupate colligerent spolia civitatis, omnes proxime civitates Sarracenorum, sicut Haman[1], et Chamella et cetera oppida convicinia confractis viribus prius de resisten[cia] . . . . Soldanus earumdem terrarum ad solum fuge presidium confugientibus sponte se eorum imperio subicerunt. Soldanus autem Damasci cum toto exercitu suo, dissolutis manibus et divisis cordibus, fugam initus . . . . credens esse presidium Gacam pertransiens ab Egipto repulsus interiora deserti petiit et jam inter homines nullatenus invenitur. Exercitus ejus inter se diffidens et mutuo se mucrone concidens sic universus interiit, quod de Turchemannis, Changerinis, Cesurinis, qui omnes ad ipsum confluxerant, ut simul Tartaros debellarent, pauce reliquie remanserunt a Babilloniis captivari. Damascenus autem populus truncatus capite, confractis alis, et suarum plumarum varietate nudatus, manibus sine ulla contradictione se tradidit Tartarorum. Fugiunt undique Sarraceni et ad Christianorum terras confugiunt, quos tanto quondam prosequebantur odio, velut avis accipitrem fugiens, et manibus capientium se exponens. Irruunt undique Tartari et de Alappia usque Damascum et de Damasco usque Jerusalem omnes fere Sarracenos residuos gladio consumantes, diripientes predam, spolia spoliantes undique, se nostris terminis sicut inundans diluvium immerserunt. Sed quid de Sarracenis eloquimur? Alappia nondum capta, Antiochia, christiane religionis scola primaria, diutius a Turquemannis afflicta, non elevato pro defensione sua clippeo, nec vibrata lancea, ditioni, pro dolor, est reddita funestorumque, dum saltem sub tributo serviens crederet respirare, jam servitutis crudelis luget dispendia, jam detrimenta christiane fidei experitur. Nam patriarcha Grecorum scismaticus per patriarchas Antiochenos latinos multiplici excommunicationis sententia innodatus et per dominos temporales expulsus, nunc mandante Hollaun, principe Tartarorum, introductus in terram, restitutus ad sedem, prophanus prophanat divina misteria in Apostolice Sedis contemptum et enervationem nervi ecclesiastice discipline, et in dissipationem et dispendium ecclesiastice unitatis. De aliis autem enormibus actibus quos exercent, lator presentium vobis oretenus explicabit. Princeps autem Antiochie, cum toto comitatu Tripolitano timore confractus, Antiochenorum vestigia est secutus, quod tandem post acceptas fidancias irruentibus Tartaris in terram suam, multis hominibus per diversa casalia interfectis et tocius fere terre animalibus depredatis, ad pedes ejus, cui jam voluntarie se subjecerat, ivit invitus cum magnis exenniis et sentire compulsus est vilitatem Tartarice servitutis. Sicque factum est ut omnes alie civitates et castra Christianorum ad terrorem fulminis fulminantis exterrita, dum resistere non confident, aut desolationem pariant aut subjectionem perpetue servitutis. Sola Tyrus et Accon cum castris religiosarum domorum Templi, Hospitalis et Theotonicorum, que fratres predictarum domorum pro viribus munierunt, ad defensionem se preparant et resistenciam, se accingere in Dei auxilio et in vestro specialiter festinato subsidio confidentes.

Videat igitur nobilitas vestra quot sumus rationibus angustati, quot sumus oppressi terroribus, quot et quantis periculis sit exposita tota Christianitas cismarina. Nam nisi nobis celeriter succurratur, furentium impetum non diu poterimus sustinere, cum multa nobis desint neccessaria, illis qui tante et tam fortis multitudinis conatibus se opponunt. Scitis enim quod armorum copia,

1. Hems.

militum et peditum multitudo, victualium abundantia et pecunia indeficiens ad tantum negocium requiruntur. Que qualiter nobis adsint vestra prudentia non ignorat. Sperantes tamen de Dei misericordia probabiliter oppinamur quod Jerusalem et totum regnum Jerosolimitanum de facili cum Dei adjutorio possit acquiri, si illi qui vocantur nomine christiano ad succurrendum sine mora et viriliter se accingant. Sarraceni namque in parte jam maxima defecerunt. Tartari vero, si resistenciam invenerint Latinorum, quantam sicut credimus invenire se timent, quantocius reponent gladium cruentatum. Credimus enim quod, sicut dicit Apostolus, Deus faciet cum temptatione proventum[1]. Flexis igitur genibus, junctis manibus, fusis lacrimis, nobilitatem vestram rogamus quatinus in tante necessitatis articulo, amore illius qui pro nobis dignatus est crucifigi, nobis vix jam respirantibus et in tantis periculis constitutis opem ferre dignemini sine mora, ut per Dei et vestrum adjutorium non solum de ferorum crudelibus faucibus eruamur, sed eciam ad Dei gloriam, et vestrum honorem perpetuum et coronam in Jerusalem civitate sancta pro tantis nobis collatis beneficiis ab omni natione Christianorum, que sub celo sit, laudes exultantibus animis Domino decantentur.

Rogamus autem ut hee littere, si placet, baronibus et magnatibus terrarum vestrarum legantur ut, compassionis gladio vulnerati, defendere se non possint quatinus ad liberandum fratres suos christianos in tantis periculis positos animentur.

Ad hec latori presentium, cui que desunt presentibus de predictis vestris auribus commisimus referenda, quia in predictis omnibus est instructus, credatis, ipsius dictis indubitatam fidem adhibentes, si placet.

Valeat vestra nobilitas per tempora longiora. Datum Accon, x° kl. mai, pontificatus domini Alexandri pape .IIII. anno sexto.

C. L.

GILLES D'AUDENARDE.

Gilles d'Audenarde a légué à la maison de Sorbonne huit florins à la couronne et un psautier glosé, qui est aujourd'hui le manuscrit latin 15499 de la Bibliothèque nationale. Il devait vivre « au commencement du XIVe siècle », dit M. Delisle[2]. Cela n'est pas douteux, car il y avait autrefois, aux archives de la Sorbonne, une lettre monitoire de Nicolas de Saint-Just, prévôt de Cambrai, remplaçant de l'évêque de Senlis, conservateur des privilèges de l'Université, contre ceux qui avaient récemment maltraité « maître Gilles d'Audenarde, écolier de maître Jean de Gand dans la maison de Sorbonne »; cette lettre était datée du 24 décembre 1310[3].

1. *Ep. ad Corinth.*, X, 13.

2. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 145.

3. Bibl. de l'Arsenal, ms. 1228, fol. 524 v° : « ... magistrum Egidium de Aldenardo, dudum in domo magistrorum et scolarium de Seurbona Parisius in theologia studentium commorantem, scolarem venerabilis doctoris magistri Joannis de Gandavo, actu regentis Parisius in theologia. Datum M CCCX, die

Maître Gilles fut l'hôte de la Sorbonne en un temps où les Flamands n'étaient pas populaires à Paris. Cependant, il s'était établi en France à demeure, renonçant pour cela à un bénéfice qu'il avait dans son pays. Nous l'apprenons par la pièce suivante, qui l'excepte de la proscription générale de ses compatriotes, prononcée en France; l'original en a été trouvé récemment aux Archives nationales parmi des résidus sans cote; il a fait partie sans doute, à l'origine, du même dossier que le monitoire précité :

Ludovicus, Dei gratia Francie et Navarre rex, preposito Parisiensi, salutem. Mandamus tibi quatinus, si magister Egidius de Aldenardo, scolaris Parisiensis, te sufficienter informaverit quod, Flandrie partes et amicos ipsius carnales relinquens diu est, bona sua transtulit ad Francie partes animo habendi ibidem domicilium, quodque ecclesiam parrochialem quam in Flandria obtinebat, ut asserit, inimicis nostris renuens adherere, dimiserit, regnum nostrum exire non cogas eundem, nec pretextu proclamationis contra Flamingos edite ipsum quomodolibet in persona vel rebus suis ab aliquibus molestare permittas. Datum Parisius, xxv^a die octobris anno Domini M° CCC° quintodecimo.

Per d. M. Mauconduit, G. DE RIVO.

La mention sur le repli de cet acte est une preuve, entre plusieurs autres, que Michel Mauconduit exerçait déjà les fonctions de maître des Requêtes de l'hôtel avant la date (1316), où les règlements de l'hôtel du Roi qui ont été conservés le font voir revêtu de cette fonction[1]. Le notaire G. *de Rivo*, que M. L. Perrichet, dans sa liste des notaires en exercice à la cour du roi jusqu'en 1328, nomme « Guillaume de la Rivière[2] », s'appelait, en français, Guillaume de Ry[3].

C. L.

L'IMPRIMERIE A-T-ELLE ÉTÉ INTRODUITE A LISIEUX PAR JEAN CLÉMENCE EN 1608?

L'auteur du *Manuel du bibliographe normand*, Édouard Frère, rapporte à l'année 1608 l'introduction de l'imprimerie à Lisieux[4], et, sur la foi sans doute de l'*Histoire... de Lisieux* de Louis Du Bois[5], mentionne comme il suit le titre du premier livre qui aurait été imprimé dans cette ville : « Enchiridion seu Manuale sacerdotum ad

jovis post festum beati Thome apostoli. » Cf. Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. II, p. 143.

1. A. Guillois, *Recherches sur les maîtres des Requêtes de l'hôtel* (Paris, 1909), p. 234.
2. L. Perrichet, *la Grande Chancellerie de France* (Paris, 1912), p. 546.
3. Arch. nat., JJ 46, fol. 122 v°, 123, etc.
4. Rouen, 1858, in-8°, t. I, introduction, p. xii.
5. Lisieux, 1845, in-8°, t. I, p. 200.

« usum ecclesiæ et diocesis Lexoviensis, auctoritate Rouxel de Medavi « confectum; *Lisieux, Imp. de Jean Clémence*, 1608, in-4. — Pre- « mier livre avec date, imp. à Lisieux[1]. » La lecture de ce titre, tel que le rapporte Frère, permet d'affirmer que ce bibliographe ne l'a pas transcrit sur le volume même, et c'est ce qu'a très justement remarqué le regretté Georges Lepreux dans l'un des derniers volumes de sa *Gallia typographica*[2], sans apporter cependant de témoignage formel établissant que Jean Clémence ait été libraire seulement et non imprimeur à Lisieux en 1608.

L'examen de cet *Enchiridion seu Manuale*, qui avait échappé aux recherches de G. Lepreux et dont un exemplaire est conservé dans la bibliothèque Canel, à Pont-Audemer[3], permet de donner la solution de ce petit problème bibliographique. Voici d'abord la transcription exacte du titre de ce volume :

Enchiridion || seu || Manuale || sacerdotum || ad usum ecclesiae || et dioecesis Lexoviensis, || ... || authoritate reverendissimi || D. D. Francisci de Rouxel de Medavy Episcopi || & Comitis Lexoviensis, confectum. || Lexoviis, apud Joannem Clemence ante fontem || sancti Petri commorantem. || 1608. || Cum Privilegio Regis.

La lecture de ce titre, qui ne mentionne pas expressément la profession de Jean Clémence, ne trancherait pas encore la question; mais elle est résolue par les quelques lignes suivantes qui se lisent à la fin du volume (fol. 149 v°) :

Ebroicis excudebat Typis propriis Antonius le Marié sumptibus Joannis || Clemence Lexoviensis Bibliopolæ sexto Kalendas Novembris || anno a partu virginis M. DC. VIII.

Aucun doute ne subsiste plus désormais; comme l'avait très justement conjecturé G. Lepreux, Clémence n'est que libraire et la date de l'introduction de l'imprimerie à Lisieux ne peut être rapportée à l'année 1608. On doit la reculer de plus d'un demi-siècle, et c'est sans doute à un imprimeur rouennais, Rémy Le Boullenger, appelé dans son diocèse par l'évêque Léonor Ier de Matignon, qu'il faut attribuer l'introduction de l'imprimerie à Lisieux[4]. L'une des premières produc-

1. *Manuel du bibliographe normand*, t. I, p. 428; reproduit par P. Deschamps dans son *Dictionnaire de géographie... à l'usage du libraire* (Paris, 1870, in-8°), col. 731. Cf. aussi le *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Normandie* (1870-1873), t. VI, p. 175.

2. Paris, 1912, in-8°. Série départementale, t. III. Province de Normandie, 1er volume, p. 422 et 447-448.

3. *Catalogue de la bibliothèque Canel, léguée à la ville de Pont-Audemer* (Rouen, 1883, in-8°, p. 147-148). Cf. les *Débuts de l'imprimerie à Évreux (1600-1650)*, dans le *Bulletin philologique et historique* du Comité des Travaux historiques, 1917, p. 97.

4. G. Lepreux, *Gallia typographica*, volume cité, p. 470-471.

tions de ses presses paraît être un petit livret latin-français intitulé : « Regles || de la || bien-seance || civile || et chrétienne. || (Marque.) || A Lisieux, || Chez Remy Le Boullenger, || Imprimeur du Roy, de l'Evesché, et || du College. || M. DC. LXXIV. »

H. O.

STATUS ANIMARUM ALMAE URBIS CONSERVÉS A PARIS.

Les bureaux du Vicariat de Rome établissaient chaque année, après Pâques, à l'aide des documents que leur fournissaient les curés de la ville, un tableau statistique de la population. Ils y indiquaient, pour chaque paroisse, le nombre des familles et des couvents, des religieux et religieuses, des prêtres, des hommes et des femmes, des pauvres hospitalisés, des courtisanes, des prisonniers, etc., ainsi que le nombre des communions pascales. On faisait plusieurs exemplaires de ces tableaux, qui étaient distribués aux cardinaux, ainsi qu'à divers prélats et officiers; ils portèrent le titre de *Lista animarum*, puis de *Status animarum Almae Urbis*.

Clément XI (1700-1721) ordonna qu'un exemplaire en serait déposé dans les archives du château Saint-Ange, et Cuggiò, chanoine chargé de ce service au début du XVIIIe siècle, s'en acquitta toujours diligemment. Mais l'*Archivio segreto Vaticano* était oublié. A la prière de l'un des archivistes les plus intelligents et les plus actifs que le Saint-Siège ait eus, Pietro de Pretis, Cuggiò s'empressa de réparer l'oubli, et le pape Clément XII (1730-1740) enjoignit à son cardinal-vicaire de veiller désormais à ce que les archives Vaticanes fussent régulièrement comprises dans la distribution.

C'est ce qui fut fait à partir de l'année 1731. De Pretis avait satisfaction quant au présent, mais il restait dans ses archives une lacune qu'il s'appliqua à combler de son mieux. Cuggiò lui donna des exemplaires plus ou moins complets des *Status animarum* depuis 1697; lui-même, par ses recherches personnelles, arriva à reconstituer, d'une façon sommaire, les principaux renseignements que les *Status animarum* devaient fournir, pour tout le XVIIe siècle, ou à peu près; il se procura même un exemplaire des tableaux dressés pour les années 1637 et 1645. Il fit relier les documents ainsi rassemblés et en forma un assez gros volume, qui contient :

1° Des *Summaria* de l'état des âmes dans la ville de Rome pour les années 1598 à 1687;

2° Les *Status animarum* des années 1637 et 1645;

3° Les exemplaires envoyés par Cuggiò aux archives Vaticanes des *Status animarum* pour les années 1697 à 1725.

De Pretis joignit à tout cela une préface, à laquelle, ainsi qu'à une note rédigée par lui en 1731 et placée en tête des *Status animarum* de 1697, j'ai emprunté les renseignements qu'on vient de lire.

Le volume porte au dos l'inscription « Tomus I », ce qui montre assez que De Pretis avait l'intention de continuer sa collection, qu'il comptait, ainsi qu'il le dit dans sa préface, voir s'enrichir d'un volume par vingt-cinq ans. Il m'est impossible de savoir si lui ou ses successeurs donnèrent suite à son projet, et je ne sais même pas où sont les *Status animarum* des années 1726-1731 que De Pretis dit avoir reçus. Le volume dont je parle fut transporté à Paris en 1811, avec le reste des archives du Vatican, dont l'Empereur s'était emparé. Ce volume est toujours resté depuis lors à l'hôtel Soubise, où il porte maintenant la cote LL 1724[1].

Des recherches et des travaux de classement faits en mai 1914 dans des liasses de mélanges des Archives nationales ont permis de retrouver divers exemplaires isolés des *Status animarum*. Les uns, qui se rapportent aux années 1702 à 1726 et à l'année 1772, portent l'adresse du préfet de l'*Archivio di Castello* (archives du château Saint-Ange); d'autres, pour les années 1758 à 1764, sont adressées au préfet de l'*Archivio segreto Vaticano* et forment ainsi la suite authentique, bien incomplète, des documents rassemblés par De Pretis; d'autres enfin, pour les années 1693 à 1701, 1727 à 1729, ne portent aucune adresse et peuvent être des exemplaires destinés primitivement à quelque prélat ou à quelque cardinal. Tous ces documents, ainsi que deux tableaux incomplets qui n'ont pu être datés, ont été réunis et placés auprès du volume relié par De Pretis, sous la cote LL 1724[2].

Ces pièces, qui n'intéressent, en somme, que l'histoire locale de la ville de Rome, ont, sans aucun doute, été oubliées à Paris en 1816, lorsque le gouvernement français rendit au Pape ses archives. Elles courraient grand risque de demeurer inconnues aux chercheurs qui pourraient en tirer parti; c'est pourquoi il a paru utile de signaler leur existence.

Léonce CELIER.

LES MONUMENTS HISTORIQUES ET LA GUERRE.

Paris, le 5 mars 1917.

Monsieur,

La Société de l'École des chartes, désireuse d'affirmer plus que jamais l'intérêt qu'elle a toujours porté aux monuments de notre architecture nationale, a nommé parmi ses membres une Commission chargée de dresser la statistique détaillée des monuments ayant un

caractère artistique ou historique détruits ou mutilés au cours de la présente guerre. Pour être renseignée utilement et exactement, la Commission fait appel au concours de tous ceux qui par leurs fonctions, leurs travaux ou leurs études sont à même de faire sur place les constatations nécessaires.

Elle a pensé, Monsieur, que vous voudriez bien l'aider dans sa tâche, en lui faisant parvenir des renseignements (notes, photographies, cartes postales) sur les monuments de votre région qui se trouvent dans les conditions indiquées plus haut.

Elle accueillerait avec non moins de reconnaissance toutes les indications relatives aux objets mobiliers intéressants ou classés parmi les monuments historiques, qui étaient conservés dans les édifices détruits ou dévastés, et dont un certain nombre, pour des motifs très divers, sont actuellement dispersés ou risquent d'être irrémédiablement perdus.

Si vous voulez bien répondre à notre appel, nous vous serions reconnaissants d'adresser toute communication à Monsieur le Président de la Société de l'École des chartes, à l'École des chartes, 19, rue de la Sorbonne, Paris, v[e] arr.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Paul FOURNIER, membre de l'Institut, président de la Société de l'École des chartes.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE, H. LEMONNIER, membres de l'Institut; E. LEFÈVRE-PONTALIS, professeur à l'École des chartes, président de la Société française d'archéologie; C. ENLART, directeur du musée de sculpture comparée du Trocadéro; Ch. PETIT-DUTAILLIS, inspecteur général de l'Instruction publique; L. DEMAISON, correspondant de l'Institut, archiviste honoraire de la ville de Reims, *membres de la Commission*.

MISSION DE M. FR. MILKAU AUPRÈS DES BIBLIOTHÈQUES DE BELGIQUE.

Le 13 mars 1915, M. Fr. Milkau, directeur de la bibliothèque de Breslau, reçut des autorités allemandes la mission officielle de visiter les bibliothèques de la Belgique et du Nord de la France « pour s'assurer de l'état des collections et des mesures prises pour leur sauvegarde et pour, le cas échéant, attirer l'attention des autorités militaires sur la valeur des collections et les intéresser à leur conservation ».

Il a publié sur sa mission, dans le *Zentralblatt für Bibliothekswesen* de janvier-février 1916 (t. XXIII, p. 1-27), une relation à laquelle nous emprunterons quelques renseignements. Une des premières constatations de M. Fr. Milkau a été la richesse des matériaux que les bibliothèques belges mettent à la disposition des travailleurs, les facilités qu'elles leur offrent, la manière large et sans étroit exclusivisme avec laquelle s'accroissent même les bibliothèques administratives. Un autre point qui l'a frappé, c'est le souci que manifestent les bibliothèques municipales, même les plus humbles et les plus pauvres, de collectionner « la littérature locale au sens le plus large du mot ». Il relève par ailleurs la faiblesse des traitements des employés, la maigreur du budget des acquisitions, le peu de souci de moderniser les bâtiments[1].

M. Fr. Milkau prétend que les bibliothèques belges n'ont guère souffert du fait de l'invasion allemande ; les détériorations ou disparitions de volumes signalés ici ou là ne lui paraissent pas dépasser ce qui arrive parfois dans des conditions normales. Et il prend assez allégrement son parti des dégâts causés par les obus et les incendies.

E.-G. L.

BIBLIOTHÈQUES BELGES ET FRANÇAISES PENDANT LA GUERRE.

Nous empruntons au *Zentralblatt für Bibliothekswesen* quelques renseignements sur le sort des bibliothèques de Belgique ou du Nord de la France depuis l'invasion allemande.

Dans l'incendie de la bibliothèque de Louvain[2] ont disparu deux manuscrits prêtés par la Bibliothèque royale de Munich : le Codex lat. 3873, XIVe siècle, commentaire de Joannes Faventinus sur le Décret de Gratien ; le Cod. lat. 19134, XIIIe siècle, recueil de traités théologiques ou canoniques, parmi lesquels figurait le seul exemplaire connu des *Sententiae* d'un disciple d'Abélard, Ognibene.

Des soldats auraient assuré le sauvetage d'un tiers de la bibliothèque de Lille, dévorée par un incendie dans la nuit de Pâques 1916[3].

1. M. Fr. Milkau en tire occasion de suggérer que si la bibliothèque de Louvain avait été installée dans des constructions répondant aux exigences modernes (tablettes et planchers en fer, etc.) elle aurait pu échapper à l'incendie ! Il est vrai que, dans un numéro antérieur du *Zentralblatt*, l'on n'a pas hésité à déclarer que la bibliothèque de Louvain était à peu près sans valeur et sa perte médiocrement regrettable.
2. Mars 1915, t. XXXII, p. 97-98.
3. Mai-juin 1916, t. XXXIII, p. 190-191.

La bibliothèque de Péronne a été anéantie par les obus; de celle d'Arras, les manuscrits avaient été mis à l'abri, mais tous les livres ont péri[1]. E.-G. L.

LE CATALOGUE GÉNÉRAL DES MANUSCRITS.

Dans un article du *Zentralblatt für Bibliothekswesen* (déc. 1915, t. XXII, p. 373-394), M. H. Dölzl-Rheinsberg attire l'attention sur l'utilité, pour ne pas dire l'urgence, qu'il y aurait à dresser un catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques et privées du monde entier. Se plaçant surtout au point de vue de la nécessité, pour qui veut établir une édition correcte d'un texte, de connaître et de pouvoir comparer toutes les copies qui en existent, il observe que ce résultat ne pourra être atteint que quand nous posséderons l'état complet des manuscrits conservés dans les bibliothèques du monde entier. En indiquant d'une manière sommaire et nécessairement incomplète ce qui a été fait jusqu'ici dans cet ordre d'idées, soit à un point de vue tout à fait général : catalogue général de manuscrits, comme la *Bibliotheca* de Montfaucon ou les *Catalogi* de Haenel, ou liste de catalogues existants, comme celle qui a été dressée dans le *Catalogue alphabétique des livres mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail* du département des manuscrits de notre Bibliothèque nationale, soit dans l'établissement d'inventaires des ressources manuscrites d'un pays, d'une bibliothèque, ou de la bibliographie manuscrite d'un sujet ou d'un auteur, M. Dölzl-Rheinsberg rend hommage à l'initiative de la France, qui se tient en effet à la tête des autres pays avec ses catalogues de la Bibliothèque nationale et le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques, aujourd'hui presque achevé.

L'œuvre élaborée jusqu'ici, tant en France que dans les autres pays, est déjà considérable. Mais, pour réaliser celle, plus gigantesque, que M. Dölzl-Rheinsberg a en vue, pour mettre à la disposition des travailleurs un inventaire de tous les manuscrits de toutes les bibliothèques, il faudrait reprendre le travail en rédigeant les catalogues sur un plan uniforme, du moins dans une certaine mesure, car l'auteur entend bien que l'on utilise autant que possible ce qui a été fait jusqu'ici. Il propose : 1° de dresser « des tables générales qui comprendraient tous les manuscrits d'une même langue décrits dans des catalogues bons et utilisables » ; 2° de faire de grands répertoires

1. Sept.-oct. 1916, t. XXXIII, p. 315.

de tous les manuscrits non décrits ou insuffisamment décrits dans les catalogues existants.

Répartissant les manuscrits en trois groupes : manuscrits latins ; — manuscrits en langues modernes européennes ; — manuscrits grecs et orientaux, M. Dölzl-Rheinsberg propose le plan de travail suivant :

1° Dans chaque pays, il serait dressé, par les soins des académies ou de l'administration des bibliothèques, un catalogue général des manuscrits latins y existant ;

2° Pour les manuscrits en langues modernes européennes, chaque pays s'occuperait de dresser la liste de tous les manuscrits écrits dans la langue nationale et qui se trouvent soit dans le pays, soit à l'étranger : l'Allemagne s'occuperait des manuscrits allemands ; la France des manuscrits français, etc. ;

3° Le troisième groupe ferait l'objet d'une collaboration internationale. Grâce notamment aux travaux de M. H. Omont, l'auteur reconnaît que le répertoire des manuscrits grecs pourrait être dressé très rapidement.

En attendant la réalisation de ce plan, qui se heurte assurément à de grosses difficultés, M. Dölzl-Rheinsberg émet le vœu de la création d'un office de renseignements analogue à celui qui existe pour les bibliothèques d'Allemagne (*Auskunftsbüro der deutschen Bibliotheken*) et qui pourrait indiquer au chercheur les manuscrits dont il a besoin pour un travail scientifique.

L'utilisation des catalogues déjà existants et qui n'ont pas toujours été rédigés d'après les mêmes principes, ni même, dans une bibliothèque déterminée, d'après des principes stables, rendra le travail d'ensemble nécessairement imparfait. Lorsque l'on a affaire à des catalogues sommaires, comme ceux des bibliothèques des départements, dans lesquels le choix des pièces à décrire a été laissé à l'arbitraire du bibliothécaire, on perd toute sécurité. Il faut ajouter encore que bien des manuscrits anonymes ou incomplets, ou attribués à tort à un auteur, ne peuvent être identifiés que par des spécialistes et qu'on ne saurait exiger cette précision de quelqu'un qui dresse un catalogue général. Il n'en reste pas moins vrai que, si l'on veut aboutir rapidement à un résultat, on ne peut échapper à ces inconvénients. Une fois d'ailleurs ces répertoires généraux dressés, rien n'empêcherait, — et il serait désirable, — de les reprendre en sous-œuvre en les complétant et les perfectionnant et de dresser des répertoires spéciaux, comme ceux auxquels M. Dölzl-Rheinsberg fait allusion (p. 383, n. 1 : Bible, hagiographie, médecins grecs, etc.).

E.-G. L.



TABLE DES MATIÈRES

TABLE ALPHABÉTIQUE[1]

1. Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des archivistes paléographes ou anciens élèves pensionnaires de l'École des chartes.

Bon à tirer, le 16 novembre 1918.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

La *Bibliothèque de l'École des chartes*, paraissant tous les deux mois, par livraisons de six à huit feuilles, forme, chaque année, un volume grand in-8° d'environ quarante feuilles.

Le prix de l'abonnement est de 10 fr. par an pour Paris, 12 fr. pour les départements, et 15 fr. pour l'étranger.

Il est rendu compte, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, des ouvrages concernant l'histoire, l'archéologie ou la littérature du moyen âge, dont un exemplaire aura été adressé, franc de port, à la Société de l'École des chartes, librairie Auguste Picard, rue Bonaparte, 82, Paris, VIe.

Livret de l'École des chartes. Nouvelle édition, refondue et augmentée de la Bibliographie des thèses, 1891, in-12 : 2 fr. — Supplément, 1902, in-12 : 1 fr. — 2e Supplément, 1913, in-12 : 1 fr. 50.

Table de la Bibliothèque de l'École des chartes. 1re et 2e séries, 1839-1849. — 3e et 4e séries, 1850-1859. — 5e et 6e séries, 1860-1869. 3 vol. in-8°, chaque : 3 fr. — 1870-1879. 1 vol. in-8° : 5 fr.

Table des tomes XLI à LX (1880-1899), suivie des tables générales sommaires des tomes I à LX. 1 vol. in-8° : 5 fr.

Table des tomes LXI à LXX (1900-1909). 1 vol. in-8° : 3 fr.

Mémoires et documents

Publiés par la Société de l'École des chartes.

1. *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René, pour servir à l'histoire des arts au XVe siècle*, par A. Lecoy de la Marche. 1873. In-8°, de xvi et 368 p. — 9 fr. 50, et 6 fr. 25 pour les souscripteurs à la *Bibliothèque de l'École des chartes*. — Papier vergé : 15 fr.

2. *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, par G. Desjardins. 1879. In-8°, de cxx et 518 p. — 12 fr., et 8 fr. 50 pour les souscripteurs. — Papier vergé : 20 fr.

3 (I). *Le Procès de Guichard, évêque de Troyes (1308-1313)*, par Abel Rigault. 1896. In-8°, de xii-315 p. — 10 fr. 50, et 6 fr. 50 pour les souscripteurs.

4 (II). *Le Soulèvement des travailleurs en Angleterre en 1381*, par André Réville. 1898. In-8°, de cxxxvi et 346 p. — *Épuisé*.

5 (III). *La grande Chancellerie royale et l'expédition des lettres royaux, de l'avènement de Philippe de Valois à la fin du XIVe siècle (1328-1400)*, par O. Morel. 1900. In-8°, de xiii-592 p. — 20 fr., et 12 fr. pour les souscripteurs.

6 (IV). *Essai sur le règne d'Alexis Ier Comnène (1081-1118)*, par F. Chalandon. 1900. In-8°, de lii-346 p. — 12 fr., et 7 fr. 50 pour les souscripteurs.

7 (V). *Examen critique des chartes mérovingiennes et carolingiennes de l'abbaye de Corbie*, par L. Levillain. 1902. In-8°, de xiii-382 p. — 12 fr., et 7 fr. 50 pour les souscripteurs.

8 (VI). *Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises (1492-1664)*, par J. de Dampierre. 1904. In-8°, de xl-239 p. — 8 fr. 50, et 5 fr. 50 pour les souscripteurs.

9 (VII). *La Maison d'Armagnac au XVe siècle et les dernières luttes de la Féodalité dans le midi de la France*, par Ch. Samaran. 1908. In-8°, de xxi-524 p., carte. — 15 fr., et 10 fr. pour les souscripteurs.

10 (VIII). *La Provence du Ier au XIIe siècle, études d'histoire et de géographie politiques*, par G. de Manteyer. 1909. In-8°, de 532 p. — 15 fr., et 10 fr. pour les souscripteurs.

11 (IX). *L'Administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de saint Louis*, par Robert Michel. 1910. In-8°, de 567 p. — 15 fr., et 10 fr. pour les souscripteurs.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements à la **librairie Auguste Picard,** 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03944 5344

